

POZNAŃSKIE Towarzystwo PRZYJACIÓŁ NAUK
WYDAWNICTWA ŹRÓDŁOWE KOMISJI HISTORYCZNEJ
T. II.

KORESPONDENCYA
KSIĘCIA JÓZEFA PONIATOWSKIEGO
Z FRANCYĄ

II

1809

POZNAŃ

NAKŁADEM POZN. TOW. PRZYJ. NAUK Z ZASIŁKU MIN. W. R. I O. P.

GWIONKAMI DRUKARNI UNIWERSYTETU JAGIELLOŃSKIEGO W KRAKOWIE

POD ZARZĄDEM JÓZEFA FILIPOWSKIEGO

1923

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE DE POZNAŃ
COMMISSION HISTORIQUE: PUBLICATIONS DE DOCUMENTS
T. II.

CORRESPONDANCE
DU PRINCE JOSEPH PONIATOWSKI
AVEC LA FRANCE

II

1809

POZNAŃSKIE TOWARZYSTWO PRZYJACIÓŁ NAUK
WYDAWNICTWA ŹRÓDŁOWE KOMISJI HISTORYCZNEJ
T. II.

KORESPONDENCJA
KSIECIA JÓZEFA PONIATOWSKIEGO
Z FRANCYĄ

II

1809

POZNAŃ
PUBLICATION SUBVENT. PAR LE MINIST. DE L'INSTR. PUBL.
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ DE CRACOVIE
1923

POZNAŃ
NAKŁADEM POZN. TOW. PRZYJ. NAUK Z ZASIŁKU MIN. W.R.I.O.P.
CZCIONKAMI DRUKARNI UNIWERSYTETU JAGIELŁOŃSKIEGO W KRAKOWIE
POD ZARZĄDEM JÓZEFA FILIPOWSKIEGO
1923

K74
81

Tom niniejszy obejmuje listy z roku 1809, a więc dzieje wojny o oswobodzenie Galicji. Zaczerpnięte zostały z następujących źródeł:

A(rchives des Affaires) E(trangères),
A(rchives) h(istoriques de la) G(uerre),
A(rchives) N(ationales — w Paryżu),
A(rchiwum) N(amieństwa we) L(wowie),
A(rchiwum) P(otockich w) K(rakowie),
Akademja (Umiejętności w Krakowie),
B(ibljoteka) Kr(asieńskich w Warszawie),
Czart(oryskich Muzeum w Krakowie),
D(resdener) S(taatsarchiv),
M(uzeum) N(arodowe w) R(apperswilu),
Oss(olińskich Zakład Narodowy we Lwowie),
W(iener) K(riegsarchiv),
Z(amyskich Bibljoteka Ordynacji w Warszawie).
Wszystkie prawie odpisy sporzązałem własnoręcznie, ale w czasie druku nie było już możliwości, aby zaglądać do oryginalnych dokumentów. — Dla utrzymania ciągłości nie usunięto ze zbioru listów, które można znaleźć także gdzieindziej.

Poznań, w październiku 1922.

A. M. Skalkowski.



BIBLIOTEKA UNIWERSYTECKA
im. Jerzego Giedroycia w Białymostku



FUW0415066

109. Do Davout'a.

Warszawa, 1 stycznia 1809.

Otrzymał list z 24 grudnia. Życzenia noworoczne. Wdzięczność wojiska. Zarządzenia Fryderyka Augusta co do wypłaty pół miliona złotych dla armii. Przy obietnicy takiejże sumy od marszałka nadzieja zaspokojenia potrzeb najniezbędniejszych. Będzie się uciekać do poparcia jego w trudnościach. Starania o zatrzymanie w służbie Michała Radziwiłła. Pogłoska o ustąpieniu pułkownika Godebskiego nie potwierdza się. Most na Pradze ukończono ostatniego dnia ubiegłego roku. Pochwały dla kierującego budową Mallet'a. Podaje stan wojska¹⁾.

Monseigneur, j'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 24 du mois passé.

Privé du plaisir de Lui témoigner personnellement à l'occasion du jour de l'an ce que m'inspirent les sentiments que je Lui ai voués, l'éloignement est pour moi un motif d'autant plus grand de saisir cette occasion pour Lui parler des voeux que je forme pour Elle, que je puis Lui en présenter l'expression au nom de toute l'armée polonaise. Comblé de gloire, aimé du Souverain Auguste qui sait apprécier Ses éclatants services, il ne me reste qu'à souhaiter à Votre Excellence de jouir longtemps du noble prix de Ses travaux, avec la certitude si douce pour un coeur comme le Sien, que ces souhaits sont partagés par tous ceux qui ont le bonheur de La connaître, et que des peuples entiers, auxquels Sa vigilence et Sa justice épargna les maux de la guerre, ont rangé Sa mémoire avec celle des bienfaiteurs de l'humanité.

Je ne saurais assez répéter à Votre Excellence combien je suis reconnaissant des soins qu'Elle ne cesse de prendre pour assurer les moyens de fournir aux besoins de l'armée polonaise. Si Elle n'a point présidé à sa première formation, au moins Lui doit elle, sans contredit, son existence actuelle.

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

S. M. le Roi de Saxe vient d'ordonner¹⁾ qu'il soit pris des mesures pour payer à l'armée une somme de 500 mille florins. J'évite de faire mention de celle que Votre Excellence veut bien nous destiner, de peur que cette circonstance n'influe sur leur exécution. Les deux sommes réunies donneront la possibilité d'assurer à l'armée les objets les plus indispensables. Connaissant toute la bonne volonté avec laquelle Votre Excellence seconde dans chaque occasion mes efforts, c'est avec la confiance, la plus juste et la plus entière, que je profiterai de la permission obligeante qu'Elle veut bien me réitérer à cet égard, pour avoir recours à Son intervention, toutes les fois que je les verrai insuffisants.

Je serais bien fâché de perdre dans le prince Michel Radziwiłł un officier qui pendant la dernière campagne a donné des preuves du meilleur esprit. Je fais mon possible pour l'engager à rester, et c'est dans cette vue que je n'ai encore fait aucun usage de sa démission.

Quant à celle du colonel Godebski, il en a couru pendant quelques jours le bruit; mais il ne m'est rien parvenu à cet égard, et je n'ai aucun indice qui me fasse croire qu'il soit fondé.

Le pont de Praga a été terminé le 31 décembre dernier, et le Roi a été le premier à le passer. On ne saurait assez donner d'éloges au soin et à l'intelligence que M^r le capitaine Mallet a déployés dans cette construction.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes sous mes ordres à l'époque d'aujourd'hui²⁾, et je La prie d'agrérer l'expression de mon dévouement et de ma plus haute considération.

110. Uwagi o legjonach.

Warszawa, 2 stycznia 1809.

Wykazuje ujemne strony organizacji legjonowej³⁾.

¹⁾ Dekretem z 31 grudnia.

²⁾ Roman Soltyk (*Relation des opérations de l'armée aux ordres du prince Joseph Poniatowski pendant la campagne de 1809 en Pologne contre les Autrichiens*, Paryż i Lipsk 1841, str. 108, 111) podaje ogólny stan wojska polskiego z tego czasu.

³⁾ D. St., registre. Skrupuły króla, bo do niego zwrócone były te uwagi, co do odnian w urzędzeniach wojska pochodzili stąd, że nie

111. Zapiski.

Warszawa, 2 i 3 stycznia 1809.

Otrzymał dwa raporty o Galicji. Jeden powiadamia o przygotowaniach wojennych od strony Siedlec, Bialej i Lublina, drugi wymienia jako miejsca składow Lublin, Kraków, Zamość i szczególnie Staszów. Hr. Neipperg wygadał się przed znajomym, że wojna jest nieuchronna¹⁾.

J'ai eu deux rapports sur la Galicie. Voici ce que contient le premier: Le recrutement partiel continue, ainsi que la formation des magasins, ils devront même être plus considérables qu'ils ne l'étaient à l'époque de la bataille d'Austerlitz; Sielce, Biala et Lublin sont les lieux de dépôt; on croit que les approvisionnements seront transportés plus loin et même en Moravie. — Chaque paysan est obligé de donner par feu un demi korzec de seigle, un quart de korzec d'avoine et une charretée de foin. — Les hussards russes sur le bord du Bug qui appartient à la Russie, se sont retirés dans l'intérieur. — Le second rapport qui vient d'une partie de la Galicie qui avoisine Cracovie, parle également des approvisionnements considérables quels on y fait et dont les magasins sont Lublin, Cracovie, Zamość et principalement Staszów. Chaque propriétaire est obligé de fournir par réquisition de dixième des grains et denrées qu'il récolte. — Une personne qui a servi avec M. Neipperg, arrivée

ośmilał się naruszać pierwotnych postanowień Napoleona; por. list Davout'a do Clarke'go z 6 stycznia tego roku (Fedorowicz 1809, 31—3). Sapostrzeżenia Poniatowskiego są treścią memorjału Bosego z tegoż miesiąca, który załączony był do listu króla z 25 stycznia, doręczonego Fiszerowi dla Napoleona (D. St. 2760): »La formation en divisions et régiments paroîtroit dans l'état actuel du Duché préférable au système légionnaire. L'émulation entre les chefs de légions, renforcée par l'attachement particulier à chacun d'eux, produisit tout l'effet désiré lors de l'établissement de ce système, mais cet esprit d'attachement particulier donna successivement lieu parmi les différentes légions à celui d'indépendance si contraire à la subordination militaire. Les chefs de légions commencèrent à se regarder comme propriétaires et maîtres des corps qu'ils commandaient et même du pays qu'ils occupaient. Ils s'imaginèrent encore que la division territoriale assignée à chaque légion pour sa formation, dans un temps où les limites du Duché n'étoient pas encore définitivement fixées, étoit irrévocablement liée, comme loi fondamentale, au système légionnaire et qu'en conséquence la levée tant en hommes et chevaux qu'en fonds des différents départements était une propriété des légions respectives.«

¹⁾ A. h. G., Armée du Rhin, prawdopodobnie wyciąg z listu de Davout'a.

de la Galicie depuis trois jours, a vu à son passage à Sielce M. le colonel Neipperg; il a causé intimement avec lui; il en a appris que s'ennuyant dans sa position, il avait écrit à Vienne pour en changer; qu'en réponse il avait reçu une lettre de l'archiduc Charles, qu'il a montrée, dans laquelle on lui disait: vous vous lassez d'être tranquille, ayez encore un peu de patience, bientôt vous ne manquerez pas d'occupation, la guerre est inévitable. Dans cette conversation M. de Neipperg a dit que son gouvernement avait bien raison de se hâter pour prévenir les desseins de l'empereur des Français manifestement hostiles envers l'Autriche.

112. Do Fryderyka Augusta.

Warszawa, 4 stycznia 1809.

Przedkładam wraz ze stanem wojska sprawozdanie ze swej działalności ministerialnej. Zarządzenia skarbowe, aby pokryć miesięczny wydatek na wojsko 1,313.999 złotych¹⁾.

Sire, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. avec l'état de situation de Son armée polonaise le compte que je Lui dois sur ma gestion en qualité de ministre de la guerre. Elle y trouvera, outre le tableau des opérations qui ont occupé ce département depuis l'époque où je les Lui ai soumises pour la première fois, l'état de tous les fonds qui ont été versés dans les caisses de la guerre, et celui de leur emploi, avec les détails nécessaires pour en faciliter la connaissance et l'examen.

Conformément aux ordres de V. M. le ministre de l'intérieur va effectuer de suite le paiement des 500.000 florins qu'Elle a bien voulu destiner pour l'armée. Le ministre du trésor m'a fait connaître également qu'il avait pris des mesures pour fournir le complément jusqu'à la somme de 1,313.999 florins à laquelle se monte l'entretien mensuel de l'armée solde et masses comprises, ainsi que la répartition de la rentrée successive de l'arrière, jusqu'à leur mise au courant.

En osant répondre à V. M. de la reconnaissance que prouveront les troupes du Duché en apprenant la mesure par laquelle Elle a daigné pourvoir à leurs plus pressants besoins, je prends la liberté d'appeler encore Son attention sur l'in

¹⁾ A. h. G., don. Davout, kopja.

dispensable nécessité d'assurer la suite exacte des versements mensuels¹⁾ qui seule peut procurer les moyens d'entretenir une administration et une comptabilité réglée, et sans laquelle la mesure bienfaisante que le coeur paternel de V. M. vient de lui dicter, ne serait, qu'un palliatif qui aurait retardé de quel-

¹⁾ W Rapperswilu zachowały się szczegółowe w tej mierze żądania Poniatowskiego. Wydział skarbu w Warszawie. Nr. 286. Dnia 31 stycznia roku 1809. Minister wojny do ministra skarbu. Ponieważ na rachunek sumy f. 656.999 g. 14 d. 2¹/₂, jako połowy f. 1,313.999 g. 4 d. 5 nieodbiecie co miesiąc dla wojska potrzebnej rekwirowuję na żołd od 1-go do 15-go lutego r. b.

f. 339.991 g. 3 d. 12

na masy za tenże czas	» 109.718	» 15	» —
-----------------------	-----------	------	-----

wogóle	f. 449.709	g. 18	d. 12
--------	------------	-------	-------

	f. 656.999	g. 14	d. 2 ¹ / ₂
--	------------	-------	----------------------------------

przeto od rzeczonej sumy	» 449.709	» 18	» 12
--------------------------	-----------	------	------

odtrąciwszy sumę na żołd i masy przypadającą	f. 207.289	g. 28	d. 8 ¹ / ₂
--	------------	-------	----------------------------------

pozostaje jeszcze	f. 207.289	g. 28	d. 8 ¹ / ₂
-------------------	------------	-------	----------------------------------

które upraszczam, aby w następującym sposobie asygnowane były:

1º Do kasy generalnej, za kwitem Rady gospodarczej	f. 69.096	g. 28	d. 8 ¹ / ₂
--	-----------	-------	----------------------------------

leg. I-go na umorzenie długów legionu I-go	f. 69.096	g. 28	d. 8 ¹ / ₂
--	-----------	-------	----------------------------------

2º Do kasy w Kaliszu, gdzieby asygnacja zrealizowana być mogła za kwitem Rady gospodarczej legionu II-go dla legionu II-go na umorzenie długów	f. 69.096	» 15	» —
--	-----------	------	-----

3º Do kasy prefektury departamentu poznańskiego za kwitem Rady gospodarczej legionu III-go na umorzenie długów legionu III-go	f. 69.096	» 15	» —
---	-----------	------	-----

ogół	f. 207.289	g. 28	d. 8 ¹ / ₂
------	------------	-------	----------------------------------

Podawszy moje rekwiżycy na pierwsze półmiesiąca lutego r. b. więcej się przymuszonem oświadczenie JW. WC. Panu troskliwość moją tak z powodu przewłoki w zupełnym uskuteczeniu rekwiżycy na drugie półmiesiąca stycznia przezemnie uczynionych, jakoteż z niepunktualności wyplaty, jakiej doznała asygnacja na drugie półmiesiąca stycznia do kasy prefektury kaliskiej przekazana. Racz JW. WC. Pan mieć to w uwadze, iż cokolwiek tyczy się żołnierza, o jeden moment spóźnionem być nie może bez wprowadzenia mnóstwa nieładów, których często sprostować trudno, a czasem wecale onymże zapobiedzie nie podobna. Wszakże wspomniane rekwiżycy na realną potrzebę wojska obrachowane, stosownie do ustnej z JW. WM. Panem uczynione były, i jeżeli później ze strony Jego zachodzili jakieś difference, te bynajmniej wstrzymać nie powinny skutku, gdyż następnie brakującym formalnościom łatwo zaradzić można. Upraszając jeszcze raz JW. WC. Pana o zupełne i jak najspieszniejsze uskuteczeniu tak przyłączonych tu, jakoteż i przeszłych rekwiżycy, miło mi jest ponowić JW. WP. Panu zapewnienie szczególniejszego mego szacunku i poważania.

que peu de temps les suites fâcheuses de l'ordre des choses qui a existé jusqu'aujourd'hui.

113. Do Davout'a.

Warszawa, 8 stycznia 1809.

Otrzymał listy z 28 i 30 grudnia. Dziękuje za życzenia noworoczne. Ochota z jaką walczyły całe wojsko polskie wzorem użytego w Hiszpanii zwłaszcza pod wodzą Davout'a. Podał królowi różne projekty reorganizacji armii. Sprawa oprze się o cesarza. Pragnąłby zbliżyć się do form francuskich, a przy 30.000 utrzymać kadry dla 50.000. Gdy spodziewany zasiłek dla wojska z pół miliona zmniejsza się do 122.750 franków prosi marszałka o dalszą opiekę. Ukarze za kradzież poczty wojskowej wedle otrzymanych wskazówek. Broń dostarczono do Torunia. Pochwały dla ustępujących Legrand'a i Menissier'a. Ruchy wojsk pruskich. Przygotowania do podróży Fryderyka Wilhelma III¹.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la reception de Ses lettres du 28 et 30 décembre.

Les sentiments si flatteurs dont Elle veut bien me réitérer l'assurance à l'occasion du nouvel an, en remplissant mes voeux les plus chers, Lui donnent de nouveaux titres à ceux que je Lui ai voués, et ajoutent à la reconnaissance que m'impose la confiance dont Elle m'honore.

Si les troupes polonaises en Espagne ont été assez heureuses pour mériter la satisfaction de S. M. l'Empereur, c'est un bonheur que nous leur envions tous. Mais pouvaient-elles ne point remplir leur devoir, en combattant pour les intérêts d'un souverain, à qui toute la nation a des obligations si grandes et si vraies, et qui ne cesse de lui donner des preuves de la bienveillance la plus marquée. Puisse un jour toute l'armée polonaise participer au même avantage et convaincre cet Auguste Souverain qu'animée du même esprit elle sait reconnaître un bienfait de plus, celui de servir sous les ordres d'un chef dont les soins et la vigilance sur ses besoins surpassent tout ce qu'elle pourrait attendre de l'intérêt d'un compatriote.

Je me fais un devoir de ne point laisser à Votre Excellence seule la tâche d'y pourvoir. La traduction ci-jointe d'un décret du Roi Lui fera connaître la mesure qu'il a bien voulu ordonner pour alimenter la caisse de l'armée, et mettre au courant les masses générales. La note que j'ai remise, il y a peu de jours, à S. M. pourra La convaincre que je ne me suis point arrêté

¹ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 39—42.

à ce premier succès et que je ne cesse d'appeler l'attention du Roi sur la nécessité d'assurer d'une manière constante l'existence des troupes qu'un traité l'oblige à fournir pour la cause commune.

Cet objet ainsi que plusieurs autres relatifs à l'organisation nouvelle que je crois indispensable de donner à l'armée ont paru à S. M. assez importants pour consulter à cet égard l'opinion et les vues de S. M. l'Empereur. Ayant établi, par ordre du Roi, des calculs sur plusieurs hypothèses différentes, je ne puis savoir encore lequel d'entre tous ces projets il croira devoir communiquer à Son Auguste Allié. Comme cependant j'ai fait sentir plusieurs fois la nécessité et l'avantage de donner à des troupes que la nature des circonstances appelle à servir avec celles de France, une organisation aussi rapprochée que possible de celle qui leur est prescrite, j'ai lieu de croire que le Roi se déterminera pour celui qui porte les régiments d'infanterie à 3 bataillons et ceux de cavalerie à 4 escadrons. Je m'empresserai de mettre cet état sous les yeux de Votre Excellence aussitôt que l'intention du Roi me sera connue.

Indépendamment des autres motifs qui parlent en sa faveur, il en est un je crois qui devrait lui assurer la préférence, c'est que: malgré que la force des compagnies y soit réduite, autant qu'il a été nécessaire pour ne point outrepasser le nombre de 30.000 hommes que le Duché doit entretenir, elles conserveraient leurs cadres actuels en officiers et s^e officiers. De manière qu'en cas de besoin il serait possible d'ajouter encore près de 20.000 hommes à la force de l'armée sans altérer les principes de sa formation actuelle, et sans que cette mesure, qui d'ailleurs ne réveillerait point l'attention, exigeât le moindre changement dans l'organisation des corps.

En rédigeant ce projet j'ai cru devoir ne point m'astreindre au système des légions qui fait la base de l'état actuel. Quelque porté que je sois à respecter et à suivre sans examen les institutions du grand maître dans l'art de la guerre, j'ai pensé que ce ne serait ni mériter son approbation ni même concourir à ses vues, que de suivre dans l'ordre actuel des choses, où les troupes polonaises forment un corps d'armée, des principes que S. M. l'Empereur avait jugé nécessaires à une époque où, n'appartenant à aucun état dont l'existence nationale fut décrétée, ces troupes ne pouvaient servir qu'isolément

et ne présentaient point la nécessité d'un ensemble, qu'il devient indispensable d'établir aujourd'hui. Si aux motifs qui déterminèrent alors ce souverain à prescrire l'organisation des légions, se joignait l'idée de mettre à profit pour le bien du service l'émulation qu'elle devait produire, Votre Excellence sait mieux que personne, si ce but a été atteint et si l'armée n'a point eu à souffrir sous plusieurs rapports de l'esprit d'indépendance et de scission qu'on s'est vu¹⁾ autorisé à adopter en conséquence. C'est sur quoi je La prie de vouloir bien m'éclairer. Sûr que le désir de remplir mon devoir a été à cet égard mon seul mobile, j'attends l'opinion de Votre Excellence avec la confiance que me donne ce sentiment et ceux que j'ose me flatter de Lui avoir inspirés sur la pureté de mes intentions.

M^r le Résident vient de me donner une explication détaillée sur les circonstances relatives au fonds que Votre Excellence avait bien voulu destiner pour l'habillement de l'armée polonaise. Il en résulte que la somme qui reste à Sa disposition ne s'élève qu'à 122.750 francs, payables en numéraire à Dresde sur l'ordonnance qu'Elle se propose de faire expédier. D'après ce résultat, je m'applaudis de n'avoir plus fait mention du secours que j'espérais de Sa part. Il aurait pu donner lieu à des déductions sur ce que je reçois d'ici et je me serais trouvé encore plus loin de mon compte que je ne le serai à présent. Connaissant toute la sollicitude que Votre Excellence veut bien mettre dans les démarches qu'Elle est dans le cas de faire relativement aux troupes polonaises, j'aime à me flatter que le succès de celles qu'Elle annonce auprès de S. M. l'Empereur, nous procurera les moyens que les circonstances ne Lui permettent point de compléter, malgré toute la bonne volonté qu'Elle y a mise.

Je ne manquerai pas d'effectuer ce que Votre Excellence me prescrit pour le jugement des deux prévenus du vol de la malle du courrier militaire, dès qu'ils seront rétablis des suites de quelques interrogatoires qu'on a cru devoir mener vigoureusement²⁾.

Elle aura vu par mon rapport en date du 3 décembre

¹⁾ Fedorowicz: cru.

²⁾ Handelsman *Instrukcye* d. 61.

que j'avais déjà à cette époque ordonné de conduire à Thorn les armes dont le transport par eau se trouvait arrêté par les glaces. Ses dispositions se trouvant ainsi effectuées d'avance, je ne puis que me référer à ce que j'ai eu l'honneur de Lui soumettre à ce sujet.

M^r le colonel Legrand ayant terminé les occupations qui le retenaient encore ici, vient ainsi que M. le capitaine Menissier de se mettre en route pour suivre les ordres de Votre Excellence. Il m'est bien agréable de rendre auprès d'Elle à ces deux officiers la justice que méritent leurs talents et leurs travaux. Ils emportent ainsi que tous leurs camarades l'estime et les regrets de tous ceux qui se sont trouvés à portée de les apprécier.

D'après les derniers renseignements plusieurs régiments prussiens qui avaient été jusqu'ici stationnés du côté de Königsberg ont été complétés et mis en marche tant pour Berlin que pour la Silesie.

Les négociants de Königsberg ont dû avancer au Roi de Prusse une somme de 300.000 écus pour les frais de son voyage en Russie, pour lequel on tient prêts 82 chevaux à chaque station. On dit que le G¹ duc Constantin va au devant de L. L. M. M. jusqu'à Riga, et que leur séjour à Pétersbourg ne doit être que de 8 jours.

Veuillez bien, Monseigneur, recevoir l'expression des sentiments de mon dévouement et de ma plus haute considération.

114. Do Davout'a.

Warszawa, 13 stycznia 1809.

Zaopiekuje się poleconym mu Miroławskim. Michał Radziwiłł zgodził się pozostać w służbie. Dał mu urlop kilkomesięczny. Przedstawią stan wojska. Królowi przedłożył konieczność spieszniego zajęcia się szkołą artylerji i inżynierji, wyrobem prochu i saletry¹⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'adresser au sujet de M^r Miroławski. Cet officier s'arrêtera ici quelques jours et rejoindra aussitôt après son corps. Je veillerai sur lui avec l'attention à laquelle m'engagent et la bonne recommandation qu'Elle lui donne et l'intérêt qu'Elle prend à son sort.

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 46.

Le prince Michel Radziwill a cédé aux représentations que je lui ai faites, et se détermine à ne point quitter le service. La nécessité de s'astreindre à tous les détails, à laquelle il n'a point encore eu le temps de s'habituer, pouvant avoir influé sur sa précédente résolution, j'ai cru devoir lui accorder le congé qu'il me demandé pour quelques mois. J'aurai soin que le service ne souffre point de son absence.

Je mets sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes sous mes ordres. Il ne s'est rien passé qui mérite de Lui être rapporté.

L'organisation définitive de l'armée devant encore éprouver quelque délai j'ai cru devoir représenter au Roi la nécessité de pourvoir dès à présent à quelques établissements qui demandent du temps pour produire des résultats: tels que les écoles d'artillerie et du génie¹⁾ et la fabrication des poudres et salpêtres. J'espère que S. M. se rendra aux motifs d'urgence qui en demandent la prompte institution.

Je saisiss avec empressement cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'expression du plus sincère dévouement et de ma haute considération.

115. Do Davout'a.

Warszawa, 14 stycznia 1809.

Przedkładana zażalenia z Leszna przeciw kwaterunkom szkodliwym dla tamtejszego przemysłu. Popiera je jako słuszne. Porozumiał się z królem i ministrem co do wysłania z projektem reorganizacji wojska Fiszer, który w przejeździe porozumi się z marszałkiem. Wiadomości o zbiegostwie z armii rosyjskiej, zwłaszcza z pułków tatarskich²⁾.

Monseigneur, la préfecture du département de Posen vient de m'adresser la lettre³⁾ ci-jointe pour me faire part des représentations⁴⁾ des manufacturiers de Lissa, au sujet du tort

¹⁾ Dekretem z 11 lutego t. r. otwartą została ta szkoła (Gembarzewski *Wojsko pol.*, Ks. *War.* 239—41).

²⁾ A. h. G., don. Davout.

³⁾ Z 2 stycznia.

⁴⁾ Wysłane z Leszna 12 grudnia 1808, tej treści: «...Au lieu de deux compagnies désignées pour Leszno, on y a placé six. Nous habitants qui avons souffert pendant trente années deux incendies et qui ne pouvant obtenir aucun secours du précédent gouvernement avons rebâti nos maisons pour notre propre argent, qui sommes composés de drapiers, ayant

que font au commerce de cette ville les logements des troupes qui y sont en garnison.

En mettant ces pièces sous les yeux de Votre Excellence je crois de mon devoir d'ajouter que les plaintes qu'elles contiennent ne sont point sans fondement. Elles acquièrent un nouveau poids par la considération des besoins de l'armée pour son habillement et de la cherté qu'on doit attendre de la diminution présumable dans la fabrication d'un article aussi essentiel que le sont les draps: sans compter la difficulté qui en résulte dans un pays dont les manufactures sont peu nombreuses et mal montées.

Ne pouvant donner aucune réponse définitive à la préfecture de Posen, sans connaître les intentions de Votre Excel-

une habitation bien étroite, outre cela notre ville... n'a aucun villages... d'où elle pourroit pourvoir aux besoins des soldats. Dans la première organisation de cette province cette ville a souffert le plus, car deux régiments y ont été formés en divers temps et la caisse bourgeoise après avoir emprunté de plusieurs citoyens une somme de 28,273 florins 12^{1/2}, gr. pol. l'a dépensée pour le bois et autres fournitures pour les militaires. Les habitants et les fabricants de cette ville sont si appauvris tant par les passages fréquentes et presque journaliers des troupes pendant la guerre de 1806 et 1807, ainsi que par le retour de la Grande Armée en Silésie, qu'il n'y a que bien peu de drapiers qui soient en état d'acheter un quintal de laine. Chacun de nous est obligé de loger un ou deux soldats, et comme nous n'avons pas les jardins ainsi que le temps pour labourer, il faut acheter tous les légumes argent comptant... Actes généraux de la ville de Leszno et Zaborów manifestent que notre ville a fabriqué presque 10.000 pièces de drap, tandis qu'elle fabrique présentement à peine 4.000, car nous fabricants qui soutenons deux soldats, comptant seulement 12 gros pol. par jour dépensons une somme de 150 florins par an pour laquelle nous pourrions acheter trois quintaux de laine et fabriquer trois pièces de drap. Outre cela ce logement diminue sensiblement notre gain de l'argent dans le pays, car en déduisant de la quantité du drap fabriqué 6.000 pièces par an qui pourraient être confectionnées de plus à Leszno et Zaborów et en évaluant chaque pièce à six ducats seulement, nous perdons annuellement une somme de 36.000 ducats qui venait presqu'entièrement de Russie... Le logement des troupes dans les villes où étaient les drapiers diminue annuellement les revenus du pays à 1,080.000 florins. Il seroit donc mieux et plus avantageux de loger les militaires dans les villes dont les habitants exercent l'agriculture... Il doit être connu à la préfecture que notre ville a eu... le privilège de ne point loger de troupes. Le même privilège a été approuvé par le traité de Tilsit et les troupes devraient seulement être placées dans les villes royales. (Signés). *Andersch, Bieliger, Bratse, Ziegler, Simon, Roll* etc. etc.»

lence, je La prie de vouloir bien me faire part de Ses déterminations et de me faire parvenir Ses ordres à cet égard.

D'après une conférence que je viens d'avoir aujourd'hui avec le Roi et M. le comte de Bose, S. M. m'a paru décidée à mettre sous les yeux de l'Empereur les projets d'organisation pour l'armée polonaise que j'ai rédigés par Ses ordres. Les nombreux détails qui en font partie, quoiqu'accompagnés des mémoires explicatifs nécessaires, pouvant, sous un rapport quelconque, avoir besoin d'éclaircissements, S. M. est intentionnée de les faire présenter à l'Empereur par un officier polonais qui soit à même de donner tous ceux que ce Souverain pourrait désirer. Le Roi m'ayant ordonné de lui indiquer celui que je regardais comme le plus propre à remplir ses vues, j'ai cru devoir lui proposer M. le général Fiszer. Ne connaissant point les intentions de Votre Excellence et n'ayant point la possibilité de les consulter, j'ai dû me régler sur l'exigence de la chose et nommer celui qui autant par son aptitude personnelle, que par la connaissance des circonstances locales, qu'il a été à portée d'acquérir par les fonctions qu'il remplit, me paraît en état de s'acquitter de la manière la plus satisfaisante de l'objet de sa mission. L'opinion avantageuse de Votre Excellence sur le compte de M. le général Fiszer a été pour moi un motif de plus de le préférer à tout autre.

Comme dans le cas de son voyage à Paris, il passerait par Erfurt, je profiterais avec empressement de cette occasion pour soumettre à Votre Excellence, par son entremise, le travail de l'organisation nouvelle de l'armée, et je serais aussi flatté de Son approbation, que je me ferai un devoir de tirer parti de Ses observations et de Ses lumières.

D'après les derniers rapports de la frontière russe, la désertion continue à y être très considérable surtout parmi les Tartares.

Agréez, Monseigneur, l'expression sincère de mon inviolable dévouement et de ma plus haute considération.

116. Do Davout'a.

Warszawa, 18 stycznia 1809.

Otrzymałem list z 8. Dziękuję za wstawienie się u Clarke'go i pomoc przyznanaą brygadzie w Gdańsku. Wybór i czas odjazdu Fiszera nieoznaczony jeszcze. Desirat obiecuje wkrótce wypłacić sumę przyznaną przez

marszałka na odzież żołnierzy. Dostawy do warowni nie zostały jeszczez uuskutecznione w zupełności z powodu opieszalości władz cywilnych¹⁾.

Monseigneur, j'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 8 de ce mois.

M^r le Résident de France m'a donné communication de la lettre qu'Elle a écrite à S. E. M. le comte d'Hunebourg au sujet de la situation actuelle des troupes polonaises. Elle a²⁾ plaidé leur cause mieux que je n'aurais pu me flatter de le faire moi-même, et avec cet intérêt éclairé et actif qu'Elle met à tout ce qui peut contribuer au bien-être de l'armée. Chaque jour ajoute sous ce rapport à nos obligations et à notre reconnaissance. Ce n'est qu'avec la plus vive sensibilité que j'ai appris le soin avec lequel Votre Excellence a bien voulu penser aux besoins de la brigade qui se trouve à Danzig, et pourvoir en partie à ceux de son habillement, avant l'arrivée des effets expédiés par le conseil d'administration de la 3^e légion. Les ordres qu'Elle a eu la bonté de donner pour les distributions qu'elle reçoit, sont une nouvelle preuve de Sa constante bienveillance.

Je m'empresse³⁾ d'effectuer ce que Votre Excellence juge nécessaire pour amener des mesures capables d'assurer l'existence de l'armée polonaise. J'ai communiqué au Roi un extrait de ce qu'Elle a bien voulu m'écrire à ce sujet, et lors de la mission de M^r le général Fiszer, je le munirai de tout ce qui peut être relatif à cet objet. Accoutumé à mettre toute ma confiance dans la généreuse protection de S. M. l'Empereur, j'aime à me promettre de cette démarche les succès qu'ont eu toutes celles que j'ai cru devoir faire jusqu'ici par l'entremise de Votre Excellence. — Le Roi n'a point encore fixé l'époque du départ de M^r le général Fiszer ni même encore déterminé positivement son choix⁴⁾.

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 55—6.

²⁾ Fedorowicz: elle y a.

³⁾ Fedorowicz: empresserai.

⁴⁾ Nad planami przetworzenia wojska pracował obok Fiszera Paszkowski, jak to wynika z zapiski o nim z marca 1810 (D. St., Schriften über Militairpersonen, welche sich in den Feldzügen ausgezeichnet haben 1807). «...Deux mois avant la première arrivée du roi à Varsovie, il fut appelé par le ministre de la guerre et fut chargé du travail de l'organisa-

M^r Desirat vient de me prévenir qu'il sera bientôt à même de faire effectuer le payement de ce que Votre Excellence veut bien destiner pour l'habillement des troupes polonaises. Je m'empresse de Lui réitérer encore mes remerciements pour ce secours, ainsi que de la peine qu'Elle se donne pour nous en procurer de nouveaux.

Je me fais un devoir de veiller à l'exécution des ordres de Votre Excellence pour les approvisionnements. La lenteur que mettent des autorités civiles dans leurs opérations et le manque de fonds, ont retardé jusqu'ici leur entière exécution.

En mettant sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes sous mes ordres, je profite avec plaisir de cette occasion pour Lui renouveler l'expression sincère de mon inviolable dévouement et ma plus haute considération.

117. Do Davout'a.

Warszawa, 20 stycznia 1809.

Przedkłada doniesienia podporucznika Zielińskiego i szefa szwadronu Korytowskiego o poruszeniach wojsk pruskich. Do Krakowa miało nadejść tysiąc wozów z amunicją i przyborami obozowymi. Z Białegościku odebrano wiadomość o pogotowiu wojennem Rosjan. Wyznaczony Fiszer w poselstwie do cesarza, ale nieokreślony dzień wyjazdu. Chęć Luxa przejścia do Hiszpanji. Żądanie komendanta placu w Kaliszu podwyższenia płacy. Zmiany w pułku szóstym piechoty. Przygotowania do zastąpienia zarządu francuskiego¹.

Monseigneur, je m'empresse de mettre sous les yeux de Votre Excellence traduction de deux rapports relatifs aux mouvements qui ont été remarqués sur les frontières du Duché du côté de la Prusse²). Cette puissance étant hors d'état d'agir

tion de l'armée. Ce n'est qu'en décembre 1807 que, suivant les expressions de la lettre du ministre de la guerre, pour le mérite acquis à l'étranger et dans la patrie, pour preuve de son estime et de sa reconnaissance fut nommé colonel et chef de l'état-major général de la 1^{re} division, continuant à travailler en même temps pour le ministère de la guerre, c'est lui qui organisa l'école d'artillerie et du génie à Varsovie et pendant toute l'absence du général Fiszer il fit les fonctions de chef de l'état-major général de l'armée... à l'expérience de la guerre il a joint l'étude approfondie de la théorie...«

¹) A. h. G., don. Davout, wyjątek przesłany 27 stycznia Napoleonowi; Fedorowicz 58—60. Por. Davout'a Corr. d. 554, 555, 563 i 572.

²) Fedorowicz str. 30 i 45.

par elle même, on devrait conclure, si ces mesures avaient un but hostile, qu'il existe une ramifications plus étendue des mêmes intentions.

Votre Excellence aura vu par le rapport du commandant de la place de Częstochowa, qu'un habitant de cette ville revenu de Cracovie dit y avoir vu arriver le 7 de ce mois un convoi de plus de 1.000 voitures à 4 et 6 chevaux, chargées de munitions et effets de campement.

Une personne de ma connaissance qui vient d'arriver de Białystok et sur la véracité de laquelle je puis compter, m'a assuré avoir entendu dire au général Lewis qui y commande, qu'ayant demandé à M^r Korsakoff, général en chef, un congé de 15 jours, pour aller dans l'intérieur du pays, cette permission lui avait contre son attente été refusée. M^r Lewis en inférait que les choses ne resteraient point tranquilles, et il appuyait son opinion sur la circonstance qu'on avait donné ordre d'amener pour l'artillerie non des chevaux nouveaux, mais tirés du parc de Brześć.

Connaissant mieux que moi le vrai état des choses, Votre Excellence sera à même d'en combiner les circonstances avec tous ces renseignements.

Le Roi vient de décider la mission de M^r le général Fiszer auprès de S. M. l'Empereur; mais il n'a point encore fixé l'époque précise du départ de cet officier général. Probablement il aura lieu, dès que le ministère du cabinet de S. M. aura terminé son travail¹).

M^r Lux, sous-lieutenant au 6^e régiment d'infanterie faisant fonction d'adjudant de la place de Thorn, m'a fait parvenir la demande d'être transféré soit dans la Légion de la Vistule, soit dans le 7^e régiment qui se trouve en France et dans lequel il a servi autrefois. En mettant sous les yeux de Votre Excellence son état de service et le certificat qui s'y trouve joint, j'attends les ordres qu'il Lui plaira de me donner à l'égard de la demande de cet officier, qui ne saurait être effectuée que par Son intervention²).

¹) Drobne różnice w tekście drukowanym przez Fedorowicza.

²) Davout (Corr. 572) odpowiedział odmownie 28. I. Kazimierz Lux został w tym czasie porucznikiem 18. I., a w toku wojny 26. V kapitanem w pułku ósmym, następnie szefem batalionu 17 lipca 1812 (Gem-

Le commandant de la place de Kalisz, en me faisant connaître que Votre Excellence lui avait assigné un traitement de 500 francs par mois, m'a prévenu que l'on se refusait à y satisfaire, et qu'il n'avait touché jusqu'ici que 300 frcs chaque mois. Le ministre de l'intérieur, auquel j'ai fait part de cette circonstance, m'a répondu que d'après la demande même de Votre Excellence la Commission de Gouvernement avait ordonné le payement du traitement du commandant de Kalisz dans la dernière proportion. N'ayant aucune donnée positive pour décider à cet égard je La prie de vouloir bien me faire connaître Ses intentions que je prendrai soin de faire remplir¹⁾.

Empressé de tenir Votre Excellence au courant de tous les détails relatifs à l'armée polonaise, j'ai l'honneur de porter à Sa connaissance que M^r Zieliński²⁾, colonel du 6^e régiment d'infanterie, ayant donné sa démission, S. M. a nommé pour cet emploi M^r Sierawski³⁾, major du 11^e régiment d'infanterie, lequel a été remplacé par M^r Chlebowski⁴⁾, chef de bataillon dans le 12^e.

Je viens d'apprendre que M^r Bellot, commissaire de guerres employé à Varsovie, reçoit une autre destination. Désirant profiter du séjour de l'administration française à Varsovie pour organiser celle qui doit la remplacer et fournir⁵⁾ les individus qui doivent en faire partie, j'avais prié M^r Desirat de se charger de l'instruction de celui qui prendra sa place, et M^r Bellot a la complaisance de donner le même soin à l'éducation d'un com-

barzewski XXIII). Por. jego *Opisanie wyspy Saint-Domingo*, Biblioteka Warszawska r. 1854 t. IV i tamże r. 1847 t. I *Wyciąg z pamiętników pułkownika P. B. Wierzbickiego*. O nim Wójcicki w *Cmentarzu Powązkowskim* i A. M. Skalkowski: *Polacy na San Domingo*, Poznań 1921.

¹⁾ Por. Davout Corr. 572. Marszałek oświadczył się za ograniczeniem płacy. Komendantem placu był podpułkownik Tomasz Rogowski (1. XII 1808, Gembarzewski 54). Fedorowicz podaje, że tu chodziło o gen. Zajączkka. Drobne różnice w tekście.

²⁾ Ignacy, ustąpił z pułku 19 stycznia.

³⁾ Julian, żołnierz Kościuszki, brał udział w wojnach włoskich, w Niemczech, na Elbie, przy blokadzie Porto-Ferrajo, generałem został 3 lutego 1813, oficerem Legii honorowej za bitwę pod Lipskiem, w której 18-go października był ranny. Po r. 1831 musiał opuścić kraj po raz trzeci.

⁴⁾ Chlebowski Aleksander.

⁵⁾ Fedorowicz: former.

missaire des guerres. S'il était possible en conséquence sans déranger les dispositions de Votre Excellence que le départ de M^r Bellot pût être différé un peu, j'oseraï me prévaloir de la bonté, avec laquelle Elle veut bien se prêter à tout ce qui peut être utile aux troupes polonaises, pour la prier de le laisser encore quelque temps à ses fonctions d'instituteur.

Les renseignements que j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence me paraissant mériter quelque attention, j'ai cru devoir faire partir un duplicata de cette lettre par l'estafette de Kalisz...

118. Do Davout'a.

Warszawa, 23 stycznia 1809.

Otrzymał list z 14. Cieszy go zgodność zapatrywań na zasady organizacji wojska. Oczekuje wyplaty 122.750 złotych. Zapasy żywności gromadzone przez Austrjaków. Gen. Lewis wezwany do Petersburga, aby wyjaśnił powody zbiegostwa. Pobór w Rosji jednego rekruta na stu mieszkańców. Ograniczenia wywozu zboża¹⁾.

Monseigneur, en mettant sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes sous mes ordres j'ai l'honneur de Lui accuser la réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'adresser le 14 de ce mois.

C'est avec la plus grande satisfaction que je vois que mes idées sur l'organisation nouvelle de l'armée ont mérité l'approbation de Votre Excellence. J'en profiterai pour tâcher d'obtenir le consentement du Roi pour les objets dont l'urgence exige une décision plus prompte.

La démarche (qu'Elle) a eu la bonté de faire auprès de Son gouvernement relativement à l'embarras des finances du Duché était digne de l'intérêt dont Elle nous a déjà donné tant de preuves. J'aime à partager Son attente que le retour de S. M. l'Empereur à Paris amènera pour le Duché une nouvelle preuve de Sa généreuse protection.

Les 122.750 frns dont Votre Excellence veut bien m'annoncer le prochain payement, seront de la plus grande utilité pour l'objet auquel Elle les a destinés, et rempliront le déficit qui résulte de ce qu'une partie des versements dont le trésor vient de prendre récemment²⁾, n'a point été effectuée dès le pre-

¹⁾ A. h. G., don. Davout, Fedorowicz 61—2.

²⁾ Może: recensement.



12608

mier mois. Je ne néglige aucune démarche pour faire sentir les suites défavorables de cette inexactitude pour l'ordre, et même l'influence qu'elle peut avoir sur l'existence de l'armée.

D'après les derniers renseignements qui me sont parvenus, tant des frontières que de l'intérieur de la Galicie, on a établi deux grands magasins de vivres à Lublin et à Tarnów. On croit que le gouvernement se propose d'en établir de moins considérables dans toutes les villes de cercle.

L'officier commandant à Augustowo me mande que le général Lewis a reçu l'ordre de partir pour Pétersbourg, afin d'y rendre compte des motifs de la désertion considérable qui se manifeste dans sa division.

Des nouvelles officielles arrivées de la frontière russe portent qu'il est parti de Grodno le 11 de ce mois sous l'escorte de 100 hommes d'infanterie et de 200 cosaques, un transport de 1.200 recrues, levés conformément à un ordre impérial, dans la proportion d'un homme sur cent.

On a publié dans les provinces limitrophes russes un ukaz portant défense d'exporter le seigle, l'avoine et l'orge. Cette défense a eu également lieu relativement au bétail; l'exportation du froment continue à être libre.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression du sincère dévouement dont je fais profession envers Votre Excellence ainsi que celle de ma plus haute considération.

119. Do Davout'a.

Warszawa, 25 stycznia 1809.

Poleca Fiszera i sprawy, z którymi jedzie, zapewniając o wdzięczności żołnierza polskiego¹⁾.

Monseigneur, M^r le général Fiszer qui se met aujourd'hui en route pour se rendre auprès de S. M. l'Empereur, communiquera à Votre Excellence les détails relatifs aux troupes polonaises que le Roi désire soumettre à Son Auguste Allié. En profitant de cette occasion pour connaître Son opinion sur la manière que j'ai cru la plus propre à mettre de l'ensemble dans toutes les parties du service, j'ose me promettre de l'intérêt que Votre Excellence veut bien porter au gouvernement

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 65—6. Na marginesie koncept odpowiedzi z 2 lutego, por. Fodorowicz str. 82.

du Duché qu'Elle ne refusera point à M^r le général Fiszer les conseils et renseignements dont il pourra avoir besoin pour remplir l'objet de sa mission. Connaissant toute l'importance d'une démarche qui doit, pour ainsi dire, décider du sort de l'armée polonaise, je n'ai rien négligé pour le mettre à même de rendre à S. M. l'Empereur un compte exact de tout ce qui peut y avoir trait, tant sous le rapport de son organisation que des moyens nécessaires pour assurer son existence. Persuadé que cet exposé, joint à ce que Votre Excellence a porté à la connaissance de Son Auguste Souverain, ne peut manquer de produire un effet analogue à la confiance que nous inspireront tant de preuves de Sa généreuse protection, j'ose supplier d'achever de déterminer ce succès favorable en réunissant dans cette occasion à nos efforts les démarches qu'Elle jugera pouvoir y contribuer¹⁾.

Ayant toujours cru de mon devoir de ne point laisser ignorer au militaire polonais les titres que Votre Excellence s'est acquise à sa reconnaissance, je La prie de croire qu'il n'est personne d'entre ceux qui le composent, qui n'apprécie

¹⁾ Listy Davouta (Corr. 577 i 581) do cesarza i Clarke'go, ministra wojny, z 1 lutego, kiedy widział się z Fiszzerem w Erfurcie. Miał jeneral także polecenie od króla do Berthier'a datowane w Warszawie 5 stycznia: «Je vous recommande le sieur Fiszer... qui est chargé de porter à Sa Majesté... mes compliments de félicitations sur ses brillants succès en Espagne, de même que l'expression de mon désir de voir l'attention de ce Grand Monarque se diriger pour quelques momens sur l'état embarrassant des affaires de mon dit Duché». O podróży Fiszera i pobycie w Paryżu wiadomość w listach jego do Bose'go (D. St. 1544, Eingangs-Registranda in Polonicis): Z Crossen (nad Odrą) 29 stycznia usprawiedliwiał się z opóżnienia dla zły dróg przy odwilży. Wybierając trakt lepszy z Guben do Torgawy list do Marcolini'ego powierzył poczcie. 11 lutego pisał z Paryża przedstawiając szczegółowo okoliczności, które stanęły mu na przeszkozie, aby osobiście doręczyć list króla do cesarza. Nazajutrz, 12, miał być na posłuchaniu u Napoleona. Następnie także u ministra wojny. Berthier zapewniał o swojej życzliwości dla Księstwa. Senfta wątpliwości co do przełożenia terminu płatności bonów. 17 lutego donosił, że cesarz wszystkie papiery odnoszące się do wojska polskiego oddał Daru, z którym Fiszer pracuje i ma już przedłożyć sprawozdanie. 22-go już się wyjaśniło, że projekt reorganizacji armii będzie tylko w części przyjęty. Domagano się wypełnienia kadrów istniejących. Nie oznaczano jeszcze sposobu, w jaki cesarz przyjdzie z pomocą Księstwu w jego biedzie. Davout i Daru okazali wiele przychylności. Fiszer był już na wyjezdnem.

le bonheur de servir sous Ses ordres, et ne sache que le meilleur moyen de le Lui prouver, c'est de redoubler de zèle et de dévouement envers Son Auguste Souverain. Permettez moi, Monseigneur, d'ajouter à l'expression de ces sentiments celle de l'attachement aussi sincère qu'inviolable que je ne cesserai jamais de consacrer à Votre Excellence.

120. Do Davout'a.

Warszawa, 28 stycznia 1809.

Otrzyma³ list z 20. Przyjmuje bez zmiany zarządzenia co do rozmieszczenia pu³ku 5-go. Ze 100 ludźmi dla pu³ków w służbie francuskiej z zak³adu I Legii wysy³a kapitana Sarnowskiego na jego prośbę. Doniesienia o poborze rekrutów w Galicji. Zbiegają oni do wojsk polskich. Szpiegostwo uprawiane przez Austrcję w Księstwie. Komendant Pilicy przemyca do Galicji biuletyny o zwycięstwach w Hiszpanji. Wrogi nastrój w Prusiech, a także w części Nowego Śląska odst¹pionej Księstwu Warszawskiemu¹⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de Sa lettre du 20 de ce mois.

Les dispositions qu'Elle vient de me prescrire pour l'emplacement du 5^e régiment, remplissant parfaitement le but de ce changement, toute modification à cet égard me paraît dans ce moment entièrement superflue.

Les dépôts de la 1^{re} légion me paraissent susceptibles de fournir un nouveau supplément pour le recrutement des corps qui servent en France, je me propose de faire partir, sous peu de jours, un détachement de 100 hommes qui se mettront en route dès qu'ils auront été pourvus des effets nécessaires. Ils seront conduits par le capitaine Sarnowski du 12^e régiment. Cet officier dont la conduite est des meilleures, ayant sollicité avec instance cette destination, j'ai cru devoir ne point la refuser à son zèle. En faisant parvenir ci-joint à Votre Excellence son état de service²⁾ j'ose espérer qu'Elle

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 78—9. Na marginesie ręka marszałka: Ac(cuser) réception au prince; lui dire que je ferai volontiers les démarches qu'il de(mande) pour le capitaine Sarnowski. Ces renseignements nous (sont) confirmés de toute part.

²⁾ Charles Sarnowski, né l'an 1777 à Sarnowo, département de Plock, entré au service au 12^e rég. d'infanterie polonaise en qualité de sous-lieutenant le 28 décembre l'an 1806. Fait lieutenant le 15 février 1807. Fait capitaine le 5 janvier 1808. S'est trouvé constamment au siège de

voudra bien faire les démarches nécessaires pour obtenir son admission.

L'Autriche conserve toujours en Galicie son attitude guerrière et paraît ajouter encore aux mesures qui indiquent ses intentions à cet égard. Des lettres du 22 font mention d'un nouveau recrutement qui vient d'avoir lieu dans une proportion très forte. Au lieu de désigner un officier par cercle, comme cela se pratiquait, on en a envoyé cette fois 6, qui ont dû terminer sous peu de jours le rassemblement des conscrits et les ont emmenés sur le champ. D'autres renseignements reçus portent que les semestriers des bataillons de réserve ont reçu ordre de rejoindre. On a fait rentrer dans l'ancienne Galicie les magasins que l'on se proposait d'établir à Nowemiaso.

Plusieurs citoyens de la Galicie assurent que le gouvernement autrichien soudoye des espions parmi les employés prussiens demeurés dans le Duché, et qu'on emploie des juifs pour le même objet.

Le commandant de la place de Pilica fait passer secrètement en Galicie les bulletins de l'Armée d'Espagne et y entretient des relations. Les levées que l'on y ordonne font émigrer dans le Duché beaucoup de jeunes gens qui s'engagent en grande partie dans les troupes polonaises. Cette différence qu'ils mettent entre les deux services, indique assez l'esprit qui règne dans cette province, et combien, en cas de guerre, on pourrait compter sur le secours des habitants.

Tous les militaires venant de Saxe se plaignent des étapes prussiennes et assurent qu'on leur y refuse jusqu'aux quartiers. Ce mauvais esprit se propage en partie jusque dans le territoire de la nouvelle Silésie cédé au Duché, dont les habitants paraissent encore attachés à leur ancien gouvernement.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression de mon sincère attachement et du dévouement le plus inviolable.

121. Do Fryderyka Augusta.

Warszawa, 1 lutego. 1809.

Okoliczności wymagają, aby uchylić zasady obowiązujące przy nadawaniu orderu polskiego wojskowego z r. 1792. Uczynił to król już w de-

Dantzig l'an 1807 sous les ordres de S. Exc. Mgr. le maréchal duc de Dantzig. Il a joint un certificat de M. le colonel Weyssenhoff attestant son zèle et sa bonne conduite.

krecie z 26 grudnia 1807 nie żądając dowodów zasługi, co jest przepisaniem w ustawie pierwiastkowej. Radzi odtąd domagać się tych zaświadczeń. Tymczasem jednak zastrzega się co do możliwości przedłożenia jeszcze spisu oficerów Księstwa, którzy mogli otrzymać order w myśl postanowienia dekretu z grudnia 1807. Zaleca nadto ozdobić wojskowych z Legii Nadwiślańskiej, pułku ułanów i lekkokonnego według uznania cesarza. Przedstawia projekt dekretu w tym duchu. Doradza nadanie wielkiej wstęgi Davout'owi i oficerom i urzędnikom korpusu trzeciego, których wymienia. Trzeba uzyskać od Napoleona upoważnienie dla Polaków w jego służbie do noszenia tych odznak, poczem na ręce ministra wojny Clarke'go złożoną została pewna ilość krzyżów dla każdego pułku¹⁾.

¹⁾ D. St., Registr. Por. uwagi (prawdopodobnie księcia Poniatowskiego) o sposobie rozdzielenia nagród za wojnę 1806/7 (D. St. 3646), oraz odezwę do wojska z 22 lutego 1808 (Skalkowski 308–9). Także w archiwum drezdeńskim (3646) •Lista oficerów bezpośrednie Nayiaśniejszemu Panu do Krzyża Wojskowego podających się:

Pułkownik Świderski — przez Xcia Ministra Woyny. Pułkownik Świderski ma wszelkie prawa do szczególnych względów Najjaśniejszego Pana. Zasłużył na nie tak w Legionach Włoskich, jako y w Księstwie Warszawskim przez sposób przykładny y swietny, iakim z każdej okazji nabycia chwały korzystać umiał.

Pułkownik Parys — przez generała Morand. Zadnego nie ma prawa.

Kapitan Meyer | Jeżeli mają jakieś prawa do żądanej nadgody, Porucznik Rudzki | te wyszczególnione bydż powinny w liście po- Podporucznik Wolański | danej Najjaśniejszemu Panu przez Ministra wojny.

Wągrowski, bywszy pułkownik y komendant artyleryi. — Ma dawne zasługi za czasów Rzpltej. W teraźniejszej organizacyi nie służył.

Rudnicki, bywszy pułkownik. — Najmniejszego nie ma prawa do żadnej nadgody wojskowej, a wielorakie są przyczyny, które go od tychże wyłączają. W teraźniejszej organizacyi nie jest użytym.

General brygady Piotrowski. — Wszedłszy w służbę po skończonej wojnie i nie będąc dotąd czynnie użytym nie mógł żadnych nabycić praw do krzyża wojskowego, chyba żeby wolą Najjaśniejszego Pana było, żeby wszyscy generalowie tymże byli ozdobieni.

W Warszawie, d. 24 lutego 1809.

Józef Xiąże Poniatowski, Minister wojny.

Niektórzy z tych oficerów przedłożyli swoje stany służbowe.

Estat des services de Mr le comte Cajetan de Paris, né à Pacanów en Pologne, le 1^r mars 1763, colonel. Entré au service comme cadet au 1^r régiment de grenadiers d'infanterie polonaise de Lithuanie en 1780. Bas officier de 1781 à 1782. Enseigne de 1782 à 1788. Lieutenant de la cava-

lerie nationale dans la brigade du général Jerlicz de 1789 à 1793. Major de la même cavalerie par brevet du 11 septembre 1793. Colonel d'un régiment de cavalerie formée à ses frais dans la dernière révolution le 8 mai 1794 en récompense des services qu'il avait rendus à l'armée polonaise et des sacrifices qu'il avait faits. Promu par le général Kościuszko. A continué de servir au partage total de la Pologne en novembre 1794. A fait la campagne de la révolution. Le 11 janvier 1807 a repris du service dans l'armée polonaise et a formé en qualité de major le 14^e régiment d'infanterie polonaise qui n'a pas été compris dans les cadres de l'armée. Renvoyé par ordre du prince ministre de la guerre à la division du général Dąbrowski, où il n'y avait point de places vacantes et mis en suite à la disposition du ministre de la guerre du Grand Duché de Varsovie jusqu'à ce qu'il obtienne un emploi. Employé en qualité de colonel à la suite de l'armée polonaise par brevet du 8 avril 1808 et à l'état-major du M. le général de division Morand par ordre du ministre du 20 du même mois. A Varsovie le 20 juin 1808. Cajetan Paris. Później, w Warszawie d. 17 maja 1808, Stanisław Woyczyński wydał mu dokument tej treści: »Na żądanie W-o Parisa... wydaję niniejsze zaświadczenie stosownie do aktów w księgach wojskowych sztabu mojego znajdujących się: W Płocku dnia 28 grudnia 1806 r-u zameldował się W-y Paris do służby, złożył patent królewski na majora kawalerii, tudzież patent Najwyższego Naczelnika Kościuszki na pułkownikostwo. Chcąc otrzymać stopień pułkownika pojechał do generała Dąbrowskiego. Wrócił 7 stycznia 1807 r. z rozkazem do mnie, żeby był umieszczonym za majora w regimencie 14-m piechoty formującym się z rangą pułkownika en second, odebrał zatem komendę tego regimentu i w Dobrzyniu 2 miesiące konsystowało. Po złączeniu dwóch pułków 13-go i 14-go w jeden z numerem 4-m, gdy liczba sztabsofficerów była podług etatu nominowana, wyszedł z pod mojej komendy W-y Paris a później za ordynansem X-cia Ministra Wojny czas służby z kassy wojskowej według stopnia miał zapłacony. Oświadczając temuż sztabsofficerowi podziękowanie za okazaną pilność i gorliwość polecam go wojskowej władzy i wszystkim generalom jako zdatnego officyera«. Wówczas, 20 maja 1808 w Warszawie, inny jeszcze towarzysz broni potwierdził jego obywatelskie zasługi: »Michał Korwin Piotrowski, general brygady w wojsku polskiem Księstwa Warszawskiego. Na żądanie W-o Kajetana Parisa niniejszem zaświadczam, jako w dniu 8-m maja 1794 roku tenże W-y Kajetan Paris przeprowadziwszy szczęśliwie do obozu pod Połańcem, podówczas z trzech stron przez wojska moskiewskie opasanego, rekrutów 600 wraz z kasą uformowaną z składek obywatelskich, oraz znaczne z własnego majątku w wołach y plutnach etc. dostawiawszy ofiary, z rąk Najwyższego podówczas wojsk polskich Naczelnika patent na pułkownika w dniu wyżej rzecznym, właśnie kiedy miałem służbę jenerała dziennego w obozie, w przytomności mojej otrzymał«. Co do trudności pomieszczenia zgłoszających się o stopnie por. Skalkowski 322.

122. Wykaz wojska

Situation des troupes alliées sous les ordres de S. A. le

Troupes. Désignation des corps	Commandants	Emplacements	Présents			
			Officiers	Troupes	Ch. x d'off.	de troupes et de trait
Françaises: Artillerie Ouvr. d'art. 11 ^e comp.	Pelletier, col. cmt.		1	3		
			1	3		
Saxonnes: Etat-maj. gen. b ^{on} d'Einsiedel			7	40		
id. de Lindenau			14	484	7	23
id. d'Oelschelwitz	Polentz, gen.	à Varsovie	14	484	15	21
rég. de Burgsdorf			17	477	14	23
2 esc. d'hussards			35	965	29	29
div. d'artillerie			8	170	27	190
			8	333	13	262
Polonaises: Etat-maj. g ^{al}			103	2913	145	548
1 ^r reg. d'inf.		à Varsovie	21	72		
2 ^e » »	Kamieniecki, général	à Praga	49	1443	20	10
3 ^e » »		à Varsovie	55	1720	22	9
4 ^e dépôt			54	1883	21	12
corps de vétérans				1	341	
1 ^r rég. de cav.		à Góra, Czersketaux environs	33	855	93	817
2 ^e » »	Roźniecki, général	à Varsovie	32	838	91	893
5 ^e » »		à Augustowo, Brok, Kalwarja	27	569	71	564
1 ^r bat. d'art.		à Varsovie et Praga	22	492	46	58
3 ^e » »		à Varsovie	1	71	1	110
artill. légère			6	77	10	176
Total général			410	11293	592	3197

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

w d. 1 lutego 1809.

p^{ce} Poniatowski, gén. de div., à l'époque du 1 février 1809¹⁾

Emplacements	A b s e n t s				Total effectif	Observations		
	Détachés		auxhôpitaux	En congé				
	Off.	Troupes	Ch. d'off.	de troupes	Off.	Troupes	Hommes	Chevaux
à Thorn	1				1		2	4
	1				1		6	7
à Karga, Modlin, à l'état-m.	1	34			47		580	30
à Modlin, Karga, au serv. de l'hôp.	1	29			40		568	36
à Modlin, Karga à Modlin, Sochaczew, à l'état-m.	2	30			53		579	37
à l'état-major à Dantzig, Thorn, Karga, etc.	2	64			81		1147	58
	1	1			15	1	195	218
	23	38			24		388	313
	6	181			260	1	3464	732
à Thorn, Bialo- lęka, Varsovie en diff. endroits	9	214			103	4 101	21	72
à Plock, Lęczy- ca, etc.	2	11			3	67	1 82	6
	5	62			1 148	2 133	1947	31
à l'hôpital à Plock, Peyzern, Kamion et aill.	4	119			16	2	2288	33
à Grojec, Sochaczew, Jeziorno, et dépôt à Var- sovie	1	77	3	93	37	2	3	365
à Pogorzel, Bie- lawa, Gostynin, Kutno, etc.	1	58	2	53	1 42	5 55	1008	1006
à Prasnysz, en dépôt à Posen	10	164	19	45	1 21	1	793	699
à Varsovie, Modlin, Sierock, Lęczyca	3	87	7		23		632	111
à Modlin, Var- sovie	4	124	9	85	2		202	205
							83	186
	46	1098	40	315	6	742	14	375
					28	14012	4144	

Certifié par moi général de division Joseph Prince Poniatowski.

y compris les soldats et les chevaux du train

Non compris dans la présente situation.

Gendarmerie impériale . . . officier 1 troupe 11 chevaux 13	
Le dépôt de convalescents 1 ^{re}	
division 3 ^{me} corps . . . » 4 » 57	
5 68	

Observations.

Les distributions de fourrages ainsi que celle de vivres se font exactement et de bonne qualité dans toute la division saxonne.

Le bataillon de Lindenau a perdu par la désertion . . . 1
Le régiment de Burgsdorf par la mort 1

Le train d'artillerie a perdu 10 chevaux qui ont été vendus comme hors de service.

Division polonaise.

Les distributions se font comme dans la division saxonne.
1^{er} régiment d'infanterie — est payé jusqu'au 25 janvier

2 ^{me}	idem	Il a perdu par la désertion . . . 2
		» » par la mort 1
3 ^{me}	idem	La solde est au courant
		Passés à la compagnie d'ouvriers . 11
		Chassés du régiment 2
		La solde est au courant
		Il a déserté depuis le dernier rapport 5

Les autres corps ne portent aucun changement.

123. Do Davout'a.

Warszawa, 2 lutego 1809.

Niemożność pokrycia ze skarbu wydatków na wojsko. Druga i ostatnia zaliczka króla. Pomysł oddania cesarzowi dóbr narodowych w wartości 20 milionów według umowy bajońskiej. Trwożliwość Fryderyka Augusta, gdy wypada zmienić zarządzenia Napoleońskie. Austrja gromadzi zapasy żywności. Użycie części solonego mięsa naszych warowni; zwrot zapewniony. Potrzeby Torunia¹⁾.

Monseigneur, j'ai eu, il y a quelque temps, l'honneur de témoigner à Votre Excellence, combien peu malgré les engagements pris par le ministre des finances pour fournir chaque

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 83—4.

mois la somme jugée strictement nécessaire pour la solde et les masses de l'armée, je croyais pouvoir compter sur son exactitude à les remplir. Mes conjectures à cet égard n'ont été malheureusement que trop tôt vérifiées et le trésor s'est trouvé, dès ¹⁾ ce mois, dans l'impuissance de fournir au delà de ce qu'il avait payé le mois précédent. Cette fâcheuse circonstance m'a engagé à avoir encore recours au Roi, et j'ai obtenu de sa bienveillance la même avance de 500 mille florins, avec la différence que cette fois-ci la somme sera payée en billon, et rendra par conséquent moins avantageux les contrats des fournitures.

En consentant à venir au secours du trésor S. M. m'a fait connaître qu'elle avait effectué tout ce qui était en son pouvoir et que je ne devais plus compter sur une semblable mesure pour le mois prochain. Comme je ne puis espérer que l'état des finances du Duché éprouve dans cet intervalle un changement assez favorable pour n'en avoir pas besoin, il résulte de cet état de choses que l'ordre qui commençait à s'établir dans l'administration et la comptabilité des corps, n'aura été qu'un bien-être passager, qui bientôt fera place au même dénuement dont mes efforts avaient momentanément tiré les troupes polonaises.

Cette extrémité me paraît d'autant plus effrayante que l'avenir n'offre guères la perspective probable d'une amélioration. Témoin des délibérations du Conseil d'Etat, dans les séances journalières qu'il tient en présence du Roi pour régler tous les objets sur lesquels devra statuer la diète, je ne vois pour résultat que des projets d'impôts, sans pouvoir me convaincre de la possibilité de les réaliser, puisque le pays se trouve arriéré même pour ceux qui existent. Sans prétendre à des connaissances approfondies en matière de finances, il me paraît d'accord avec la saine raison que toute imposition sera toujours illusoire tant qu'elle ne sera point calculée sur les moyens de celui qui doit la porter; et comment peut-on se flatter de maintenir l'aisance des citoyens, si les ressources générales diminuent de jour en jour avec le numéraire qui sort du pays sans pouvoir être remplacé. Une administration éclairée

¹⁾ Fedorowicz: dans.

peut seule obvier à ces inconvénients, et il me paraît que nous sommes un peu arriérés sur cet article.

Désirant trouver un moyen pour remédier au moins en partie à cette pénurie des finances, j'avais proposé de demander, s'il ne serait point conforme à l'intention de S. M. l'Empereur, que l'on met à Sa disposition des biens nationaux pour la somme de 20 millions que le Roi s'est engagé à payer par la convention de Bayonne. Mais cette idée n'a point trouvé d'approbation, et elle a rencontré un obstacle de plus dans la répugnance qu'éprouve S. M. à prendre l'initiative auprès de son auguste allié pour tout arrangement relatif au Duché, et à ne point attendre les mesures que, de son propre mouvement, il croira devoir adopter.

Les dispositions pour l'approvisionnement s'effectuent en Galicie avec la plus grande activité et on paraît craindre de perdre un instant à cet égard. On peut inférer avec certitude la quantité considérable des magasins par la cherté subite des articles qui en font ordinairement partie tandis que les autres n'ont point haussé. Tous ceux qui arrivent de la Galicie s'accordent à dire qu'on y parle généralement de la guerre.

La salaison d'une partie de la viande de l'approvisionnement de réservé de Modlin, ayant été faite dans des tonneaux d'une très grande dimension qui sont moins propres à sa conservation, on s'est vu dans le cas d'en mettre en consommation 326 quintaux, qui seront remplacés dans le courant de mars. Il sera pris des mesures pour qu'en cas de besoin, ce remplacement puisse être effectué de suite.

Le rapport de M. le général Woyczyński aura déjà fait connaître à Votre Excellence ce que M^r Mallet dans la tournée qu'il a faite, a jugé nécessaire pour la défense de Thorn. Je me fais un devoir d'en presser autant que possible l'exécution.

Votre Excellence trouvera ci-joint la situation des troupes sous mes ordres.

Je La supplie d'agrérer l'expression bien sincère du plus inviolable dévouement.

124. Do Davout'a.

Warszawa, 4 lutego 1809.

Otrzymał list z 28 stycznia. Romeuf nie oddał wiernie jego myśli o warowniach Księstwa. W stanie ich obecnym, gdy dla niezupełności

środków obrony wymagają wielkich załóg albo mogą być łatwo opanowane, są nieużyteczne. Przez konieczność ich ochrony lub dostanie się w ręce nieprzyjaciela utrudniają działania zaczepne i odwołanie się do uczuć Polaków z Galicji. Prawdopodobnie Austracy ograniczą się do wystawienia z tej strony korpusu obserwacyjnego. Twierdzi prawego brzegu Wisły odciągną siły, które mieli należałoby osłaniać stolicę. Obrona Warszawy jest niepodobna. W r. 1794 udało się to tylko z powodu niedołęstwa Prusaków. Doniosłość utrzymania tego miasta. Należy uprzedzić wroga w działaniu, zostawiając w obwarowaniach tylko siły konieczne, weteranów i gwardie narodowe. Nie bierze pod uwagę jak walkę z samą tylko Austrcją. Co do wymarszu pułku imienia Czartoryskich do Czech nie ma pewnych wiadomości. Starać się o nie nie omieszkę. Pogłoski o wojnie wciąż utrzymują się w Galicji. Piece polowe przeniesiono do Krakowa, gdzie miały przybyć 4 pułki piesze i 2 konne. Załącz za report od komendanta Pilicy¹).

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de Sa lettre du 28 janvier²).

Ce qu'Elle veut bien me marquer au sujet des places fortes du Duché, me donne lieu de croire que je n'ai point assez clairement énoncé mon opinion à cet égard dans la conversation que j'eus avec M^r le colonel Romeuf. Ce que je lui dis alors, portait moins sur la question, s'il était en général nécessaire ou non d'avoir des forteresses dans le Duché, que sur le plus ou moins d'utilité qu'il serait possible de s'en promettre dans notre position actuelle; et si, dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Autriche, on se trouvait, soit par les distances, soit par suite des grandes opérations, réduit aux forces qui existent déjà dans le pays.

Le point où l'on est parvenu jusqu'ici dans les travaux étant parfaitement connu de Votre Excellence, Elle pensera certainement comme moi, que nos places n'ayant qu'une seule enceinte de fortifications, sans ouvrages extérieurs, exigent beaucoup d'attention dans la défense, et qu'une nombreuse garnison peut seule suppléer à l'état d'imperfection où elles se trouvent. Dans ce cas le premier but que l'on se propose dans la construction des places, celui de défendre avec peu de monde un point important contre des forces supérieures, se trouve absolument manqué, et il pourrait résulter beaucoup d'incon-

¹) A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 85—9.

²) Fedorowicz 73—4.

vénients, si l'ennemi parvenant à s'emparer d'une de ces places gagnait par là une position, même médiocrement tenable, d'où il pourrait à loisir inquiéter le pays, et nous mettre dans le cas d'avoir, de ce côté, des troupes pour le tenir en respect et surveiller ses mouvements. Le désavantage de cet état des choses serait alors absolument pour nous. La position des places étant telle qu'il nous serait impossible de les observer de tous les côtés, et de nous porter, sans obstacle, là où le besoin le requerrait, une partie du pays se trouverait alors absolument à la discrétion de l'ennemi, et il pourrait ainsi, par un seul coup heureux, paraliser la presque totalité de nos forces, porter la guerre hors de ses frontières, et nous enlever, avec les avantages reconnus de l'offensive, tous ceux qu'on peut avec raison, se promettre de l'attachement des Galiciens pour la cause de la France et de leur patrie.

Ces inconvénients sont certainement trop graves pour ne point mériter quelque attention: ils me paraissent au moins balancer l'utilité qu'on peut attendre en se bornant entièrement à la défense du pays.

D'après la position actuelle des armées, la nature du terrain, et les dispositions des habitants, les Autrichiens n'ont à proprement parler, aucune ligne d'opérations de ce côté: au moins serait-elle sans but apparent. Il est donc probable qu'ils se borneraient à la défense de l'ancienne Galicie, et qu'ils n'auraient sur nos frontières qu'un corps d'observation, plus ou moins considérable.

Dans le cas où il le serait assez pour tenter quelque entreprise, Varsovie deviendrait probablement le but de son expédition, puisque cette ville peut naturellement promettre autant et plus d'avantages que la conquête d'une grande étendue de pays. Il faudrait supposer à l'ennemi bien peu de connaissance du terrain, et même de réflexion, pour croire qu'il voulût pour cet effet se présenter sur la rive droite de la Vistule, où il rencontrerait de nombreux obstacles. Il est bien plus vraisemblable au contraire qu'il déboucherait par Pilica, et prendrait ainsi Varsovie du côté où le terrain en rend l'approche facile et où la ville n'a aucun moyen de défense.

En admettant cette hypothèse qui me paraît la plus probable, les places sur la rive droite de la Vistule deviennent

non seulement inutiles; mais elles produisent même un désavantage marqué, puisque ne pouvant être entièrement abandonnées elles distrairaient toujours une partie des forces qu'on devrait opposer à l'ennemi sur le point où il aurait pénétré.

Je suis bien éloigné de penser que même en concentrant de ce côté ses forces, il soit facile, et même possible de défendre Varsovie contre des forces supérieures. Indépendamment du peu de facilités qu'offre le terrain, l'ensemble¹⁾ étendue de cette ville est à cet égard un obstacle presque insurmontable pour celles que nous avons à opposer, quand même elle serait fortifiée par des ouvrages. Ayant soutenu en 1794 les attaques de l'armée prussienne, j'ai eu tout lieu de me convaincre, combien on aurait tort de s'y obstiner contre un ennemi qui saurait profiter de ses avantages, et il a fallu toute l'inéptie des commandants prussiens et l'extrême mollesse avec laquelle ils ont poussé leurs opérations pour les empêcher de pénétrer sur plusieurs points où nous n'avions rien à leur opposer.

C'est donc la conservation de Varsovie et non sa défense qui me paraît essentielle. Dans tout autre pays cet objet serait d'une considération au moins secondaire, puisqu'il s'y trouverait beaucoup d'endroits qui offriraient à peu près les mêmes moyens: il n'en est point ainsi en Pologne. Sans parler de l'impression défavorable que produirait la perte de cette ville et du découragement qui en serait la suite, elle dispose des moyens d'une grande étendue du pays, et quand on connaît l'état vraiment misérable de la presque totalité des villes du Duché, on est bientôt à même de se convaincre que ce n'est point là qu'on peut espérer de trouver aucune des ressources que la guerre rend si souvent et si promptement nécessaires. La campagne de 1792 en a offert des preuves frappantes; et sans Varsovie la résistance que l'on a pu, pendant plusieurs mois, opposer à une armée trois fois plus forte, devenait absolument impossible.

Le meilleur moyen en conséquence de pourvoir à la défense de Varsovie serait d'en éloigner l'ennemi, et je crois que pour obtenir ce résultat, il faudrait ne point lui laisser l'initiative des mouvements. Il conviendrait peut-être alors de ne

¹⁾ Fedorowicz: l'enceinte.

laisser dans les places que les troupes strictement nécessaires pour les garder, auxquelles on joindrait les vétérans, éclopés et convalescents, et ce qu'on pourrait mettre sur pied de gardes nationales. Elles seraient ainsi à l'abri d'un coup de main et permettraient d'avancer rapidement sur le territoire ennemi pour y porter la guerre et profiter de la bonne volonté des habitants pour organiser de nouvelles troupes et poursuivre des succès probables avec les moyens mêmes du pays où l'on aurait pénétré.

En soumettant à l'opinion éclairée de Votre Excellence ma manière d'envisager les opérations de ce côté avec les seules forces que nous possédons, je La supplie de ne point perdre de vue qu'elle est basée sur l'hypothèse d'une guerre avec l'Autriche seule. Une position politique différente amènerait de nouvelles combinaisons, qui certainement donneraient lieu à des mesures, sur lesquelles je ne me permets point de préjuger et dans lesquelles ma confiance est aussi entière que le zèle que je mettrai toujours à remplir les ordres de Votre Excellence. Ne connaissant point l'ensemble des circonstances, je n'oserais jamais donner de plus grands développements, sous ce rapport, aux idées que j'ai pris la liberté de Lui exposer, plutôt pour me rendre raison à moi-même de ce qu'il serait le plus avantageux d'entreprendre dans notre position actuelle que pour me croire juge compétent sur une matière où l'on peut se reposer sur les dispositions du génie qui dirige la balance des événements.

On m'avait informé, il y a quelque temps, que le régiment Czartoryski était destiné pour la Bohême. Mais n'en ayant eu depuis aucune confirmation, cette nouvelle ne m'a point paru assez positive pour la transmettre à Votre Excellence¹⁾. Je ne manquerai pas de faire usage de tous les moyens qui seront à ma disposition pour me procurer des renseignements exacts sur tous les mouvements des troupes autrichiennes.

Les bruits de guerre se soutiennent toujours en Galicie et les mesures que prend le gouvernement ne sont pas de nature à les faire tomber.

¹⁾ Por. Fedorowicz 73.

Les fours militaires qui se trouvaient dans le voisinage des frontières ont été récemment transportés à Cracovie. On se propose de mettre les boulangeries à la charge des propriétaires terriens. On prétend qu'il est arrivé à Cracovie 4 rgms d'infanterie et 2 de cavalerie. Le recrutement et les livraisons aux magasins continuent avec activité. Venant de recevoir dans le moment même un rapport du commandant de la place de Pilica je m'empresse de le transmettre à Votre Excellence pour être sûr qu'il Lui parviendra...

125. Do Bose'go.

Warszawa, 7 lutego 1809.

Prosi o polecenie hr. Einsiedel'owi w Petersburgu, aby miał pewne wzgłydy, gdyby zwrócił się do niego zastępca księcia tamtejszy Toussaint o poparcie kroków podjętych u rządu rosyjskiego celem ostatecznego załatwienia spraw masy spadkowej króla Stanisława Augusta¹⁾.

126. Do Fryderyka Augusta.

Warszawa, 11 lutego 1809.

Prosi o zalecenie poselstwu saskiemu w Petersburgu poparcia jego pełnomocnika w sprawach sukcesji po stryju²⁾.

Il me reste quelques affaires de la succession du feu roi Stanislas Auguste à régler avec la cour de Russie; j'ose supplier très humblement Votre Majesté de me faire la grâce d'autoriser Son ministre près la dite cour à aider de ses conseils et de son appui le banquier Toussaint, mon chargé de procuration à St. Petersburg³⁾. Cette grâce, Sire, sera une nouvelle preuve de la protection que V. M. digne accorder à Ses fidèles vassaux du Duché de Varsovie.

¹⁾ D. St. Registr. Tamże por. ms. 3045. Sekretarz Bose'go pisze do Einsiedel'a z Drezna 20 lutego 1809: »Ministre m'ordonne de Vous informer en son nom, en vous faisant parvenir la copie ci-jointe d'un placet de Mr le prince Joseph Poniatowski... que le Roi ayant déféré à la demande exposée dans cet placet, l'intention de S. M. est que vous aidiez de Votre appui le chargé de procuration du Prince relativement aux affaires de la succession de feu le Roi Stanislas Auguste qu'il a(à)régler avec la cour de Russie.«

²⁾ D. St. 3596, odpis.

³⁾ Pełnomocnik ks. Józefa Wiktor de Marquez wicehr. Delpont, zmarły w Warszawie ostat. sierpnia 1807, nie zdał rachunku z sumy № 2250 ze skarbu ces. ros. w r. 1804 pobranej ani z 152.999 rb. wziętych w latach 1805—6 z funduszy księcia, a nadto w testamencie rozporządził się kapitałami złożonymi u posła sardyńskiego w Petersburgu Duca de Serra Capriola, które należały się Poniatowskiemu. Kapitały te zostały przygotowane na zlecenie księcia, który wytoczył proces braciom testatora.

Korespondencja ks. J. Poniatowskiego, II.

127. Wykaz wojska
Situation des troupes alliées sous les ordres de S. A. le

Troupes. Désignation des corps	Commandants	Emplacements	Présents			
			Officiers	Troupes	Ch-x d'off.	de troupes et de trait
Françaises: Artillerie Ouvr. d'art. 11 ^e comp.	Pelletier, col. cmt.	Varsovie	1	3		
			1	3		
Saxonnes: Etat-maj. b ^{on} d'Einsiedel id. de Lindenau id. d'Oelschelwitz rég. de Burgsdorf 2 esc. d'hussards div. d'artillerie	Polentz, gén.	à Varsovie	7 14 14 17 33	487 482 479 963 171	40 7 15 14 29	23 21 23 39 185
			8 8	324	14	261
			101	2906	147	552
Polonaises: Etat-maj. g ^{al} 1 ^r reg. d'inf.	Kamieniecki, général	à Varsovie	21		75	
2 ^e » »		à Praga	49	1448	20	10
3 ^e » »		à Varsovie	53	1720	22	9
4 ^e dépôt corps de vétérans			» »	1934 369	21	12
1 ^r rég. de cav.		à Góra, Czersketaux environs	35	818	99	863
2 ^e » »	Roźniecki, général	à Varsovie	32	860	92	881
5 ^e » »		à Augustowo, Kalwarja etc.	27	570	71	564
1 ^r bat. d'art.		à Varsovie	22	483	48	57
3 ^e » » artill. légère		Częstochowa Varsovie	1 6	71 93	1 11	110 172
			306	8439	460	2678
Total général			408	11348	607	3230

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

w d. 12 lutego 1809.

p^{ce} Poniatowski, gén. de div., à l'époque du 12 février 1809¹⁾

Emplacements	A b s e n t s						Total effectif	Observations
	Off.	Détachés	auxhô-pitaux	En congé	Troupes en jugement	Hommes	Chevaux	
à Thorn	1			1		2	4	
	1			1		6		
à Karga, Modlin	1	32		45		7	40	
à Modlin, Karga	1	30		40		579	30	
à Modlin, Karga	2	29		52		567	36	
à Sochaczew, Modlin etc.	2	65		81		579	37	
à l'état-major	1	1	14	1		1144	68	
à Thorn, Karga etc.	23	38	30			195	214	
	6	180	39	262		385	313	
						3456	738	
						21	75	
à Varsovie, Thorn, Bialołeka	10	222		98	3 90	5	1925	30
à Bromberg, Po- sen	3	11		3	67	2 80	8	1947
à Płock, Lęczy- ca, etc.	5	65		1 116	1 106		2283	33
				38			409	
à Płock, Peyzern, Błonie etc.	4	137		16			238	
à Grojec, Socha- czew, Jeziorno etc.	31	30		27		5	918	992
à Pogorzel, Ka- zuń, Gostynin etc.	66	63		35	6 25		1024	1036
à Prasnysz, en dépôt	10	169	19	1	20	1	798	699
à Modlin, Thorn, Czestochau	3	94	7	21		4	627	112
à Modlin, Thorn	4	100	9	22			198	205
							99	183
	39	896	28	230	5 460	13 308	19 10487	3396
	46	1076	28	269	5 722	14 308	19 13949	4184

Certifié par moi général de division Joseph Prince Poniatowski.

Non compris dans la présente situation.
 Gendarmerie impériale . . . officiers 1 troupes 9 chevaux 13
 Dépôt de convalescents . . . " 3 " 20 "

Observations.

Division saxonne.

Les distributions de fourrages ainsi que celles de vivres se font exactement et de bonne qualité.

Le régiment de Burgsdorf a congédié 2 officiers

Division polonaise.

Les distributions se font comme dans la division saxonne. La solde est au courant.

Le 1^r régiment de cavalerie a perdu 15 chevaux qui ont été vendus comme hors de service.

Les autres corps ne portent aucun changement dans leur situation.

128. Do Bose'go.

Warszawa, 11 lutego 1809.

Oddaje dla przedłożenia królowi prośbę o udzielenie poparcia agentowi jego w Petersburgu¹⁾.

129. Do Davout'a.

Warszawa, 12 lutego 1809.

Otrzymał listy z 2 i 4. Dziękuje za świadectwo wydane uczuciom wojska polskiego wobec cesarza. Bezwzględny pobór w Galicji miał być powodem rozruchów w Siedlcach. Mosty Modlina i Sierocka oparły się lepiej niż warszawski. Listu kap. Miroslawskiego nie otrzymał, będzie mu pomocny²⁾.

Monseigneur, j'ai reçu les lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 2 et 4 de ce mois³⁾. Je La remercie d'avoir bien voulu y joindre le bulletin de l'Armée d'Espagne.

Le témoignage que Votre Excellence a eu la bonté de rendre auprès de S. M. l'Empereur au zèle qui anime les trou-

¹⁾ D. St., Reg.

²⁾ A. h. G., don. Davout.

³⁾ Pierwszy z tych listów wydrukował Fedorowicz str. 82, drugi znajduje się w Davout'a *Correspondance* d. 587. W tym ostatnim były rozkazy skupienia wojsk celem osłonięcia stolicy.

pes polonaises pour son service, est le prix le plus agréable qu'Elle pouvait accorder à leur ambition. La mienne sera toujours de mériter les sentiments flatteurs qu'Elle veut bien manifester à mon égard, comme de justifier la confiance dont Elle m'honneure et dont je sens tout le prix.

Il n'y a eu aucun changement ni mouvement de troupes dans cette partie de la Galicie. Tous les renseignements qui nous parviennent, portent la confirmation des mesures dont j'ai précédemment informé Votre Excellence. Celle du recrutement et l'extrême sévérité qu'on y apporte, excite beaucoup de mécontentement. Elle a dû donner lieu à Siedlce à une résistance ouverte de la part de plusieurs individus qu'on faisait difficulté d'exempter, malgré leur qualité de gentilhommes.

Les ponts de Modlin et Sierock ont mieux résisté que celui de Varsovie¹⁾ et tiennent jusqu'ici, sans avoir été endommagés.

Je n'ai point reçu la lettre du capitaine Miroslawski dont Votre Excellence fait mention. La recommandation qu'Elle veut bien donner à cet officier, sera pour moi un motif suffisant de lui être utile dans toute occasion qui m'en donnera la possibilité.

C'est avec le plus grand plaisir que je saisis celle-ci pour Vous prier, Monseigneur, d'agréer l'expression de mon vrai et inviolable dévouement.

130. Do Davout'a.

Warszawa, 14 lutego 1809.

Przedkłada stan wojska z 12 lutego. Potwierdzenie wiadomości o rozruchach w Galicji z powodu rozciągnięcia poboru na szlachtę. Doniesienia o ruchu wojsk pruskich ku Śląskowi; trudno mu wierzyć, aby w tem były zamiary nieprzyjacielskie wobec poprawnego zachowania się Rosji. Zbiegostwo stało się powodem przesunięcia niektórych pułków rosyjskich w głąb państwa. Trudności paszportowe na tej granicy. Pobór jednego na stu dokonywa się tam w dalszym ciągu. Przesunięcie pułków tatarskich z okręgu białostockiego na Wołyń ku granicy austriackiej. Miroslawskiego pomieści

¹⁾ 7 lutego został zniesiony krą most pod Warszawą (Niemcewicza *Pamiętnik* (wyd. Kraushara) 191—2). Był on dziełem Mallet'a. Według sprawozdania Romeuf'a z 7 stycznia (u Fedorowicza str. 36): «Rien n'a été négligé pour la solidité de cet ouvrage et l'on pense que si ce pont ne résiste pas, il faut y renoncer pour l'avenir».

w gwardji, ale nie jest ona jeszcze zorganizowana. Prosi o formalny rozkaz dla Bellot'a upoważniający do pozostania w Warszawie. Załączca wiadomości z ostatniej chwili o Galicji¹).

Monseigneur, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes sous mes ordres.

Je n'ai encore rien de nouveau à Lui transmettre relativement aux mouvements de troupes qui ont pu avoir lieu du côté de Cracovie. Ce que je Lui ai marqué dans ma précédente dépêche sur la résistance qui avait éprouvée en Galicie l'extension du recrutement jusqu'à la noblesse se trouve confirmée. Il est difficile de concevoir comment dans les circonstances présentes on peut se résoudre à ajouter par une mesure aussi impolitique au mécontentement suffisamment démontré des Galiciens.

Le rapport de M^r Jędrzejowicz²) aura sans doute déjà fait connaître à Votre Excellence les mouvements que l'on dit avoir remarqués en Prusse pour porter des troupes du côté de la Silésie. Comme jusqu'à présent rien ne paraît démentir encore l'apparence que la Russie conserve des dispositions analogues à ses vrais intérêts, l'accession de la Prusse aux idées hostiles de l'Autriche serait, dans les circonstances où cet état se trouve actuellement, un événement si extraordinaire que j'ai peine à croire que les mesures dont il est question, puissent avoir d'autres motifs que de faciliter la subsistance des corps que l'on fait marcher.

Les renseignements qu'on reçoit des provinces limitrophes de la Russie, n'annoncent aucun changement dans ce que j'ai eu l'honneur de transmettre, il y a quelque temps, à Votre Excellence. La désertion toujours très forte a donné lieu à porter vers l'intérieur du pays quelques régiments où elle s'était principalement manifestée.

On ne sait si c'est cette circonstance qui occasionne l'extrême difficulté que, d'après les rapports qui parviennent au gouvernement, l'on apporte du côté de la Russie à toute communication avec le Duché. On ne laisse passer la frontière à personne soit pour l'entrée soit pour la sortie, sans un pas-

¹) A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 89—91.

²) U Fedorowicza: Jendrzejewicz.

seport de Pétersbourg, signé par le comte Soltykoff. D'après ces rapports, plusieurs personnes qui avaient quitté le pays avec des passeports du comte Romanoff, se trouvent retenues sur les frontières des états russes, sans qu'on veuille leur permettre de les passer.

Le recrutement dans la proportion d'un sur 100 y continue toujours. On a amené à Grodno 2.500 recrues provenant des districts de Lida, Nowogródek, Wołkowysk et Słonim. Les grands froids ont mis jusqu'ici obstacle à leur transport ultérieur.

Les régiments tartares stationnés dans le gouvernement de Białystok ont dû recevoir l'ordre de se porter du côté de la Wolhynie vers la frontière autrichienne.

La lettre de M^r Mirosławski, qu'on avait oublié d'annexer à la dernière de Votre Excellence, m'est parvenue hier. Je me ferai un plaisir de faire passer en son temps cet officier dans la garde où il mérite certainement de trouver place; mais son imagination a pris les devants sur les dispositions qu'il suppose avoir lieu, dès à présent, pour sa formation. Il n'y a encore ni officiers proposés, ni liste, et le projet des régiments de garde est exactement au même point, où se trouvent tous les autres relatifs à la nouvelle organisation de l'armée.

J'ai communiqué à M^r Bellot ce que Votre Excellence avait eu la bonté de décider, touchant son séjour ultérieur à Varsovie. Il craint, à ce qu'il m'a dit, non sans raison, que le motif d'indisposition ne le justifie point assez envers ses supérieurs et j'oserais en conséquence La prier de vouloir bien, si cela est possible, lui donner l'ordre formel de demeurer encore quelque temps ici. Je puis assurer Votre Excellence qu'il y est de la plus grande utilité.

Agréez, Monseigneur, la sincère expression du dévouement inaltérable que j'ai consacré à Votre Excellence.

P. S. Je viens dans le moment même de recevoir sur la Galicie des renseignements qui sont de bonne source, et paraissent recevoir une nouvelle probabilité du nombre de détails qu'ils renferment. Ne voulant point retarder le départ du courrier militaire, je prends le parti de les faire parvenir à Votre Excellence en langue polonaise, d'autant qu'Elle sera à même

d'en faire faire la traduction par les officiers polonais qui sont à Son état-major.

131. Do Davout'a.

Warszawa, 22 lutego 1809.

Przedkłada stan wojska i potwierdza odbiór listu z 9 lutego. W Galicji trwają nakazy dostaw od obywateli, tak że z łatwością mogą być utworzone składy. Utrzymują się pogłoski o bliskiem wkroczeniu wojsk rosyjskich do Galicji; są tylko różnice w tłumaczeniu ich zamiarów. Mówią także, że korpus rosyjski ma wejść do Prus¹).

Monseigneur, en mettant sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes sous mes ordres, j'ai l'honneur de Lui accuser la réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'adresser le 9 de ce mois.

Les mesures ordonnées en Galicie, pour faire fournir par les propriétaires les articles qui composent les magasins qu'on y forme, continuent à s'effectuer. On vient d'établir un dépôt même à Karczów qui se trouve immédiatement sur la frontière. Ces dispositions paraissent confirmer la conjecture que j'avais déjà soumise, il y a quelque temps, à Votre Excellence, savoir que le gouvernement évite autant que possible de déceler ses vues, par l'emplacement de grands magasins, mais qu'il se ménage toujours la possibilité de les réunir en peu de temps, en portant sur les points où il le jugera nécessaire la grande quantité de dépôts partiels qu'il a établis de tous côtés.

D'après les renseignements qui nous parviennent de la Galicie la Russie a dû effectivement porter des troupes sur ses frontières du côté de Brody. Les opinions ne sont pas d'accord sur leur destination. On croit en Galicie qu'elles y entreront pour seconder les vues du gouvernement autrichien; tandis qu'en Russie on est d'avis que cette entrée ne se fera point amicalement.

Le bruit court en Prusse, qu'un corps de troupes russes est destiné à s'y rendre. On dit même que les postes prussiens sur la frontière doivent sous peu être relevés par des

¹) A. h. G.; Fedorowicz 100—1.

détachements de cette nation. Ces nouvelles ne sont appuyées d'aucun indice qui en garantisse la vérité.

Je renouvelle à Votre Excellence, avec plaisir que me fait éprouver chaque occasion de Lui parler de mes sentiments, l'expression aussi vive que sincère de l'inviolable attachement que je Lui ai voué pour la vie.

132. Do Bose'go.

Warszawa, 25 lutego 1809.

Potwierdza odbiór noty ministerjalnej w sprawie 29 rekrutów uznanego za niezdolnych do służby w pułku ułanów na żołdzie francuskiem¹).

133. Do Fryderyka Augusta.

Warszawa, 25 lutego 1809.

Odebrał doniesienie o niezdolności do służby 29 poborowych wyprawionych do pułku ułanów nadwiślańskich. Wyjaśnia, że dotąd nie oznaczono ani liczby rekrutów dla Francji ani rodzaju broni, tylko ilość potrzebną dla uzupełnienia pułku gwardji określił ściśle Davout. Wskazano jedynie Kistrzyń jako miejsce, gdzie mieli być dostawieni. Ponieważ niedawno wyprawił tam 200 ludzi, będzie z czego pokryć zapotrzebowanie²).

M^r le comte de Bose m'a donné, par ordre de Votre Majesté, communication d'une lettre de S. E. M^r le comte d'Hunehbourg à Son ministre à Paris par laquelle il lui fait part que, sur 73 recrues envoyées de Custrin à Sedan pour le régiment de lanciers de la légion de la Vistule, 29 ayant été jugés peu propres au service de la cavalerie, il devenait nécessaire de les remplacer au régiment de lanciers. J'ai l'honneur de porter à cet égard à la connaissance de Votre Majesté que, dans les demandes que S. E. M^r le maréchal duc d'Auerstaedt a transmises à différentes époques au ministère de la guerre du Duché, pour l'envoi de recrues, devant servir au complétement des corps de cette légion, le nombre d'hommes n'a jamais été déterminé qu'approximativement; et à l'exception des jeunes gens d'élite destinés pour les chevau-légers de la garde impériale, sans désignation de l'arme dans laquelle ils devaient servir. De cette manière le ministère de la guerre du Duché a toujours été entièrement étranger à l'emploi de ces recrues; et leur distribution entre les différents corps ayant

¹) D. St., Registr.

²) D. St. 610, odpis.

été probablement confiée au commandant du dépôt de Custrin qui ne se trouvait point sous ses ordres et lui avait été simplement désigné comme devant s'occuper de la réception des recrues, je ne suis à même ni de connaître les besoins des corps de la légion de la Vistule en hommes ni d'en régler le choix pour les différentes armes. En tout cas, comme outre les détachements envoyés en France d'après les demandes de S. E. M^r le maréchal duc d'Auerstadt, j'y en ai fait acheminer récemment environ 200 que, pour le moment, je n'avais point les moyens de faire entrer dans l'armée du Duché, ce nombre sera plus que suffisant pour fournir à celui que l'on demande pour le régiment des lanciers.

134. Do Davout'a.

Warszawa, 4 marca 1809.

Nie otrzymał na ten miesiąc jak tylko żołd wojska. Stąd niemożność zaspokojenia różnych potrzeb wojska, które jednak zawsze ożywia duch najlepszy. Opróżnianie składów pograniczych austriackich; skupienie ich od strony Krakowa i Czech; ruchy poszczególnych pułków. Neipperg mianowany szefem sztabu armii arcyksięcia Ferdynanda w Czechach. Pobór w Galicji trwa i zwiększa niezadowolenie. Pogłoski o zastąpieniu tamtejszych wojsk austriackich przez rosyjskie i o przybyciu powstania węgierskiego. Załączka aktu przeglądu ludzi i koni przeznaczonych dla gwardji cesarza¹⁾.

Monseigneur, j'ai eu l'honneur de faire part à Votre Excellence dans ma dernière dépêche, combien j'avais peu d'espérance d'obtenir pour le mois courant la continuation des payements pour l'entretien des masses générales. Cette attente ne s'est que trop réalisée et je n'ai encore obtenu pour ce mois que le montant du prêt.

La même pénurie de fonds influe sur toutes les autres mesures à prendre pour mettre l'armée polonaise complètement en état d'agir; et malgré tous mes efforts et les ressources que je tâche de me procurer par toute sorte de moyens, je ne réussis que bien imparfaitement à faire face à ses nombreux besoins. Je ne vois de remède aux inconvénients qui en résultent que dans l'appui que nous sollicitons de la généreuse bienveillance de S. M. l'Empereur. Mais je dois rendre aux troupes la justice que le dénuement qu'elles éprouvent sous

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 115—6.

plusieurs rapports n'a point influé sur leur bonne volonté et qu'elles sont plus que jamais animées du désir de prouver leur dévouement pour la cause commune.

Les mesures qui ont lieu en Galicie et les renseignements qu'on reçoit de ce côté sont entièrement à la guerre.

On évacue successivement la plupart des magasins établis dans le voisinage du Duché et on les transporte vers Cracovie et la Bohême. Cette mesure se trouve en partie effectuée à l'égard de ceux de Radom, Siedlce, Węgrów, Karczew.

Il ne reste dans toute la partie de la Galicie qui avoisine le Duché que les troupes nécessaires pour la garde des magasins et tout paraît annoncer que l'intention du gouvernement autrichien est de concentrer ses forces du côté de Cracovie et en Bohême.

Des voyageurs arrivés de Cracovie rapportent que les régiments Czartoryski, Reiskreutz et les cuirassiers de Sommerring ont quitté cette ville, où l'on attend incessamment les régiments de Ligne, Auffenberg et les hussards de Hesse Hombourg, en marche pour la Bohême.

Le colonel de Neipperg vient d'être nommé général et chef de l'état-major de l'archiduc Ferdinand en Bohême. Il est déjà parti pour se rendre à sa destination.

Le recrutement continue toujours en Galicie et donne lieu à beaucoup de mécontentement. On y croit généralement à l'entrée d'un corps russe qui doit, à ce qu'on prétend, remplacer les troupes autrichiennes; du moins c'est le bruit populaire. Celui de l'arrivée de l'insurrection hongroise s'y soutient toujours.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression de mon sincère dévouement.

P. S. J'ai l'honneur de faire parvenir ci-joint à Votre Excellence les pièces relatives à l'inspection du détachement et des chevaux destinés pour le régiment des chevau-légers de la garde impériale.

135. Do Davout'a.

Warszawa, 6 marca 1809.

Doszły go rozporządzenia z 22 lutego. Natychmiast wyruszyły oddziały saskie przeznaczone do Pomorza szwedzkiego. Batalion pułku szó-

stego wyjdzie nazajutrz z Sierocka do Torunia. Wykaz miejsc postoju. Brak środków dla wypłacenia żołdu wojskom wychodzącym z kraju. Wiadomości z Galicji i stan wojska załączone¹⁾.

Monseigneur, la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 22 février²⁾, m'est parvenue hier à midi, et son duplicata aujourd'hui à 11 heures du matin.

Conformément aux ordres qu'Elle m'a donnés le corps de troupes saxonne destiné pour la Poméranie suédoise s'est mis en marche aujourd'hui au point du jour.

Il est composé:

Du régiment de Burgsdorff en entier, fort de 1038 hommes
De 2 compagnies du bataillon de grenadiers
de Lindenau 248 "

Total 1286 hommes

Ces troupes ne feront aucun séjour. Elles arriveront:

le 6 mars à Błonie
le 7 " à Sochaczew
le 8 " à Łowicz
le 9 " à Piątek
le 10 " à Łęczyca
le 11 " à Uniejów
le 12 " à Koźminek
le 13 " à Kalisz
le 14 " à Raszków
le 15 " à Kobylin
le 16 " à Kroeben
le 17 " à Lissa
le 18 " à Fraustadt
le 19 " à Glogau.

Elles sont devancées par un officier qui a ordre de préparer partout les vivres et fourrages.

J'ai fait passer sur le champ cet itinéraire à M^r le général de division Saint-Hilaire.

Le 2^e bataillon du 6^e régiment destiné à remplacer à Thorn le bataillon saxon partira de Sierock demain 7.

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 137—8.

²⁾ Fedorowicz 99—100.

Il arrivera le 8 à Wyszogród
le 9 à Płock
le 10 à Dobrzyń
le 11 à Kikoł et Wola
le 12 à Thorn.

Je ne manquerai pas de prendre toutes les mesures qui seront en mon pouvoir, pour assurer la solde des troupes polonaises auxquelles Votre Excellence vient de donner une destination hors du pays. Si cependant, malgré les précautions dont je ferai usage, il arrivait à cet égard quelque retard, je La prie de ne l'attribuer qu'au manque de fonds, qui fait que quelquefois les caisses départementales sur lesquelles on assigne ces payements, ne se trouvent pas en mesure de les effectuer d'abord¹⁾.

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence avec la situation des troupes sous mes ordres, des renseignements que le patriotisme d'un citoyen de la Galicie nous a fait parvenir. Sans en garantir la certitude, j'ai cru ne devoir point négliger cette occasion de La mettre à même de comparer ces données à celles qu'Elle peut avoir d'ailleurs...

136. Do Davout'a.

Warszawa, 8 marca 1809.

Zamknięcie granicy galicyjskiej dla ruchu towarowego. Wybierają w Galicji konie dla artylerji. Załączca raport przejeżdżającego tamtędy. Zjazd posłów na Sejm i początek ceremonii²⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que le 5 de ce mois les douanes austriennes sur la frontière de la Galicie ont reçu par estafette l'ordre de ne permettre aucune exportation pour le Duché, notamment en grains, sel, fer etc. Depuis cette époque la frontière se trouve entièrement fermée et on ne laisse passer que les bœufs et autres objets qui viennent de l'étranger et passent la Galicie à titre de transit. Des patrouilles de hussards parcourent la frontière pour surveiller l'exécution de ces ordres.

On s'occupe actuellement en Galicie à lever les chevaux destinés pour l'artillerie.

¹⁾ Por. list Zajączka do Davout'a z 9 marca (Fedorowicz 149).

²⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 146—7.

Je m'empresse de mettre sous les yeux de Votre Excellence le rapport d'un voyageur connu par son patriotisme.

Le Roi recevra demain l'hommage des états du Duché rassemblés à Varsovie pour la diète dont l'ouverture aura lieu le 10 de ce mois¹⁾.

Je profite avec empressement de cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'expression de mon inviolable et sincère attachement.

137. Do Bourgoing'a, posła nadzwyczajnego i ministra pełnomocnego Francji przy królu saskim.

Warszawa, 8 marca 1809.

Przedkłada żądane wykazy wojskowe²⁾.

Je me suis empressé de satisfaire à la demande que Vous avez bien voulu m'adresser hier. Le tableau que j'ai l'honneur de Vous faire parvenir ci-joint, offrant tous les détails relatifs au complet décreté qu'à la composition, l'effectif actuel et l'emplacement des troupes du Duché, j'ose espérer que ces renseignements rempliront entièrement les intentions de S. M. l'Empereur.

138. Do Bose'go.

Warszawa, 8 marca 1809.

Zawiadamia, że poseł francuski przedłożył mu wprost rozkazy, które otrzymał, aby zebrać wiadomości o wojsku Księstwa Warszawskiego. Dziś udzielił żądanych objaśnień³⁾.

139. Do Bose'go.

Warszawa, 8 marca 1809.

Na życzenie króla przesyła order wojskowy polski i patent odnośny dla niejakiego Laumanna⁴⁾.

140. Do Bose'go.

Warszawa, 10 marca 1809.

Przesyła mu duplikat wiadomości o wojsku polskiem udzielonych posłowi Francji wraz ze stanem armji w dniu 9 marca⁵⁾.

¹⁾ Por. Handelsman d. 71, oraz jego *Studja* str. 243 i nast. Niemcewicz: *Pamiętnik* (wyd. Kraushara) 194 i nast.

²⁾ A. h. G.

³⁾ D. St., Registr.

⁴⁾ D. St., Registr.

⁵⁾ D. St., Registr.

141. Do Davout'a.

Warszawa, 12 marca 1809.

Powrót Fiszera, który mu doręczył list marszałka z 27 lutego. Licy i w przyszłości na jego pomoc. Dziękuje za wiadomości o rodzinie. Powrót do zdrowia marszałkowej sprawia mu radość. Przygotowania wojenne w Galicji prowadzone ze zdwojoną gorliwością. Zmiany w rozłożeniu pułków. Domysły, że Austrjaagołoci Galicję z zasobów a nie będzie jej bronić. Urzędnicy austriacy rozpowszechniają wiadomość o bliskiem wkroczeniu wojska rosyjskiego zapewne dla utrzymania w posłuszeństwie Polaków galicyjskich. Spostrzeżenia Sokolnickiego w podróży po Galicji załączca; nie widać przygotowań w Puławach i Koziennicach, gdzie mieli Austrjacy wybudować mosty. Pogłoski o zbrojeniach Prus ustały naraz, niema już mowy o wkroczeniu wojsk rosyjskich, udzielane są pozwolenia wyjścia ze służby. 100 dział z daru cara miało przybyć do zbrojowni królewieckiej, a oczekiwano 5.000 koni. Mianował adjutantów dla króla. Pożar z 8 marca stłumiony dzięki dobrym zarządzeniom Saunier'a. Zadowolenie ze zdobycia Saragossy, co stłumi obawy niektórych. Pozdrowienia od pani Vauban i innych¹⁾.

Monseigneur, M. le général Fiszer qui est de retour à Varsovie depuis hier au soir m'a remis la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 27 février. En m'empressant de La remercier de l'appui qu'Elle a bien voulu donner aux démarches de cet officier, j'aime à croire que l'attention constante et l'intérêt qu'Elle veut bien conserver pour l'armée polonaise acheveront d'amener les résultats que nous osons nous promettre de la bienveillance de S. M. l'Empereur.

J'ai été infiniment sensible à la bonté qu'a eue Votre Excellence de me donner des nouvelles de Sa famille. Elles m'ont procuré un plaisir d'autant plus grand, qu'elles sont pour moi une preuve qu'Elle n'ignore point, combien je prenais une part sincère à tout ce qui peut L'intéresser. C'est à ce titre que j'ose prier Votre Excellence de vouloir bien présenter mes respects à Madame la Maréchale et L'assurer de la joie que j'ai éprouvée en apprenant le rétablissement de sa santé.

Les derniers jours ont apporté peu de changements à la position des choses en Galicie²⁾. On y remarque seulement un

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 159—161.

²⁾ 9 marca rano otrzymano w Warszawie list księcia Aleksandra Sapiehy wysłany z okolic Bialej prawdopodobnie na ręce posła albo rezydenta francuskiego tej treści: «...Depuis l'automne dernier jusqu'à ces jours le gouvernement sous prétexte de réserve de milice etc. tira jusqu'à ceux jours des deux Galicies plus de 72.000 hommes. La proportion générale

redoublement de vigueur dans l'exécution des mesures que j'ai eu l'honneur de porter en son temps à la connaissance de Votre Excellence relativement au recrutement, aux approvisionnements, à la levée des chevaux etc. etc. D'après des renseignements sûrs les propriétaires des terres ont reçu depuis peu l'ordre de tenir à la disposition du gouvernement le quart de leur récolte en grains et fourrages.

Le régiment Kayser hussards a quitté Siedlce et se trouve depuis quelques jours à Koziennice. Deux escadrons du régiment Palatin hussards ont remplacé celui de Hesse Hombourg et sont stationnés à Końskie. Il n'y a aucun indice qui puisse faire présumer la prochaine arrivée de nouvelles troupes.

En rapprochant ces différents faits il paraît que l'on doit en inférer que l'intention du gouvernement autrichien est plu-

qu'on a gardée, étant de 800 hommes sur 60.000 âmes, ce qui sur la population de 5,600.000 âmes, donne le même nombre. A présent depuis huit jours, on a perçu des recrues dans la même proportion, et avec la plus grande sévérité. Un conseiller du gouvernement présidait à leur conscription, et la totalité des recrues du cercle de Biala a monté jusqu'à 900 hommes. Ce cercle par lui même n'ayant que 60.000 âmes de population, ce qui donnerait sur la totalité 80 000 hommes, vu, que cette proportion grossit insensiblement dans les contrées les plus peuplées. Malgré tous les soins, qu'ont mis les propriétaires à préserver ces victimes de l'aveuglement de la politique autrichienne, cela nous a été impossible, d'autant plus que le dégel du Bug et des rivières confinantes empêchait leur évasion. Malgré cela les réclamations du gouvernement avaient été du double, et plus, mais la vénalité des employés favorisa heureusement les vues des habitants, et au lieu de 2.000 recrues réclamés sur ce cercle, on se contenta de 900. Mais on n'en est pas plus quitte pour cela, car par l'influence qu'on a sur quelques individus du gouvernement le secret s'est trouvé éventé, et nous savons, que le 10 de mars on doit faire nouvelles levées, dans une proportion toute semblable, avec cette différence, qu'elle ne retombera, que sur les pays que l'Autriche ne croit pas en état de pouvoir défendre, c'est à dire sur les provinces situées sur la droite de la Vistule, ainsi que sur les rives droites de la rivière San depuis sa source jusqu'à son embouchure près de Sandomir, ainsi que sur le cercle de Radom, la ligne de défense étant les montagnes de St. Croix et leurs épaisses forêts, qui composent le cercle de Kielce. Il est difficile de calculer le nombre d'individus, que cette conscription fournira, mais on peut facilement présumer, que la première ayant fourni 70.000, la seconde ayant fourni 80.000, la troisième complétera pour le moins 200.000, car elle donne du côté du San, où les contrées sont très populeuses. Ces malheureuses victimes sont habillées sur le champ, conduites dans l'intérieur du pays et malgré les fatigues des

tôt de s'assurer des ressources de la Galicie que de s'opiniâtrer à la défense d'un pays dont les habitants bien loin de lui être dévoués désirent vivement un changement de domination.

Les agents du gouvernement en Galicie ne cessent d'annoncer avec emphase l'arrivée prochaine d'un corps de troupes russes et ne négligent aucun moyen pour accréditer cette opinion dans l'esprit du public, soit en disant que c'est par cette raison qu'on laisse si peu de troupes en Galicie soit en expliquant, par cette circonstance la formation des magasins et les préparatifs forcés d'approvisionnement. Quoiqu'il en soit, quant à la probabilité de cet événement, il est évident que la publicité qu'on s'efforce de lui donner dès à présent, n'est qu'un moyen dont se servent les autorités pour contenir le mécontentement des habitants qui augmente chaque jour et n'attend qu'une occasion favorable pour éclater.

M. le général Sokolnicki qui vient de faire un voyage en

marches et le froid de la saison exercées deux fois par jour. Les officiers autrichiens disent de ne vouloir rien laisser à l'ennemi et de ruiner entièrement les provinces, qui ne seront pas comprises dans la ligne militaire, l'expérience leur ayant appris qu'autrement ils conserveraient des ressources qui seraient tournées contre eux. Ils ajoutent encore, que cette dernière conscription servira à augmenter chaque bataillon de 250 hommes et chaque régiment d'un bataillon... Cette semaine il y a des réquisitions de chevaux pour le train et d'artillerie. Le cercle de Biala, qui est un des plus petits, est taxé 350 chevaux; or comme l'ancienne Galicie est composée de dix neuf cercles et la nouvelle de six, mais grands, cela fait près de 9.000 chevaux. On peut cependant s'exempter de donner des chevaux, en payant dix louis en or par pièces au trésor. — Cette semaine, on vaque aussi aux contributions en grains qui vont au de là de 20.000 korzec pour le seul cercle de Biala... Cette perception est suivie immédiatement de l'imposition en argent, et celle-ci quoique la plus exorbitante est cependant la moins onéreuse. Chaque domaine en outre a reçu l'ordre de tenir les chariots tout prêts, ainsi que trois paillassons par voiture, et cela, pour transporter les grains de tous les magasins dans l'eneulos de la défense militaire. Malgré toutes les précautions que l'on prend pour ruiner le pays, le gouvernement y ajoute encore celle de faire venir ici 40.000 insurgés Hongrois... Je supplie V. Ex. de vouloir bien faire parvenir au plutôt la lettre ci-jointe à S. E. Mr Maret... Je supplie aussi V. Ex. de vouloir bien s'aboucher avec le porteur qui est mon homme de confiance, et auquel V. E. pourra se fier comme à moi-même, il l'instruira de quelques particularités. Por. Handelsman d. 72.

Korespondencja ks. J. Poniatowskiego. II.

Galicie, en a profité, d'après mes intentions, pour recueillir des renseignements sur les objets qui peuvent intéresser dans la position actuelle des choses. Je m'empresse de faire parvenir à Votre Excellence le rapport¹⁾ qu'il m'a fait à cet égard.

On parle d'établir un pont à Puławy et un autre à Koziennice; mais on ne s'aperçoit encore d'aucuns préparatifs.

Les bruits qui couraient sur les armements de la Prusse sont tombés tout d'un coup, de même que ceux de l'arrivée des troupes russes dans ce pays. On n'y fait nulle difficulté d'accorder des congés absous aux soldats qui les demandent; et on en a vu depuis quelque temps un assez grand nombre qui avaient profité de cette disposition pour quitter le service.

Quelques personnes arrivées de ce côté assurent que 100 pièces de canon dont l'Empereur de Russie a dû faire présent au Roi de Prusse, sont arrivées à Königsberg et ont été conduites à l'arsenal de cette ville. On attend, dit-on, 5.000 chevaux dont l'Empereur a également fait cadeau au Roi pour sa cavalerie.

Le Roi de Saxe ayant désiré d'avoir auprès de sa personne des aides de camp tirés de l'armée polonaise, a nommé pour cet emploi M^{rs} les colonels Paszkowski et Pakosz, chefs d'état-major de la 1^{re} et 3^e légion²⁾, ainsi que M^r Potocki, colonel du 2^e, et le prince Radziwill du 5^e régiment d'infanterie et M^r Turno, colonel du 5^e de cavalerie. Les deux premiers sont aides de camp en pied, les 3 autres sont honoraires.

Varsovie a couru le 8 de ce mois le danger de voir une partie de ses édifices réduits en cendres. Le feu ayant pris à une maison de bois et de là aux chantiers qui se trouvent près de la Vistule, a acquis en peu de temps un très grand degré de violence, et aurait pu devenir très dangereux à cause de la grande quantité de bois au milieu de laquelle il était allumé, si les soins et les bonnes dispositions de M^r le colonel Saunier, secondés par la bonne volonté de la garnison, n'en eussent borné les progrès à quelques piles.

J'ai appris avec bien du plaisir la reddition de Sarragosse.

¹⁾ 11 marca (Fedorowicz 150—3 i M. Sokolnicki: Gen. M. Sokolnicki 168—9, 375—8).

²⁾ Por. d. 54.

Ce dernier succès mettra fin aux alarmes que quelques esprits timorés se plaisaient encore à nourrir de ce côté.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression des sentiments de mon inviolable dévouement.

P. S. M^{me} de Vauban et toutes nos dames me chargent de témoigner à Votre Excellence combien elles sont reconnaissantes de Son obligeant souvenir.

142. Do Davout'a.

Warszawa, 14 marca 1809.

Bliskie zawarcie umowy na podstawie której kosztem cesarza wojsko Księstwa będzie wzmacnione o 8.000. Mimo zawieszenia rozporządzeń paborowych postara się z całą usilnością o tą ilość zwiększy sily armii polskiej. Trudniej będzie uzupełnić pułki jezdne, gdyż brak pieniędzy na zakupno koni. Gdyby nawet skarb zebrał potrzebne na to 800.000 złotych, inne nieodzowne wyplaty pozostałyby w zawieszeniu. Wyczerpanie kraju. Król mówił o prawdopodobieństwie ruchu korpusu piętnastotysięcznego. Trudność jego sformowania, jeśli obsadza się twierdze. Dla obrony Warszawy, a bardziej jeszcze innych miast, nie wystarczą miejscowości gwardie. Brak broni. Przedstawia te trudności, ale nie cofnie się przed czynem. Ostrożności pogranicze Austrjaków. Rozsiewają wiadomość o formowaniu trzech obozów. Z jednego z nich korpus ma wkroczyć do Księstwa¹⁾.

Monseigneur, connaissant l'intérêt que Votre Excellence veut bien porter à l'armée polonaise, je crois à ce titre, autant qu'à celui de l'avantage qu'elle a de servir sous Ses ordres, devoir m'empresser de faire parvenir à Sa connaissance que la convention relative à la mesure que S. M. l'Empereur vient d'adopter pour fournir à l'entretien de l'augmentation qu'il a jugée nécessaire d'ajouter à l'effectif de l'armée polonaise, ne tardera point à être conclue. Dès que les stipulations à faire à cet égard seront terminées, je prie Votre Excellence d'être persuadée que, malgré les obstacles qu'occasionne dans les levées la suspension dans laquelle on a dû laisser les mesures relatives à la conscription, je ne négligerai rien pour effectuer au plutôt celle d'environ 8.000 hommes qu'exigera le complétement projeté.

¹⁾ A. h. G.; Fedorowicz 167—9.

Une difficulté moins aisée à surmonter sera celle du complément des régiments de cavalerie au nombre prescrit. Cette mesure demandant, pour l'achat seul et l'équipement des chevaux, une somme d'environ 800.000 florins, j'ignore comment, avec les finances épuisées du Duché, le besoin de pourvoir à d'autres dépenses essentielles et le manque total de crédit, le trésor parviendra à faire face à ce objet, tandis que pour le courant du mois actuel l'armée ne reçoit que le prêt, et que le paiement de tout ce qui est relatif aux masses, se trouve suspendu. Cette pénurie est d'autant plus fâcheuse que, quand même le ministère des finances parviendrait à rassembler la somme nécessaire, cette dépense ne pourra jamais être couverte qu'aux dépens de beaucoup d'autres articles, non moins indispensables, dont le dénuement ne saurait manquer de produire des suites fâcheuses. On ne pourrait, sans injustice, accuser les habitants du Duché de se refuser à des efforts en faveur de l'exigence de la chose publique; mais telle et la détresse générale et le manque de numéraire dans le pays, que leur bonne volonté même fait voir davantage l'impossibilité où ils se trouvent d'en suivre l'impulsion. Quelque décourageant que soit au reste cet état des choses, il ne m'empêchera pas de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour justifier l'attente de S. M. l'Empereur, et la confiance que Votre Excellence veut bien mettre dans mon zèle.

Le Roi m'a fait connaître qu'il serait possible qu'un corps d'environ 15 mille hommes de troupes polonaises fût dans le cas d'effectuer un mouvement. N'ayant aucune donnée ultérieure à cet égard, et ne connaissant ni les circonstances dans lesquelles il aurait lieu ni même de quel côté ce corps serait dans le cas d'agir, je ne saurais avoir d'opinion sur la manière dont il serait convenable de le former, dans le cas où l'on croirait devoir conserver les places en état de défense. Votre Excellence connaît trop bien le montant et la composition de la population de Varsovie, pour ne point sentir Elle-même, qu'il ne serait guères possible d'y organiser une garde nationale suffisante pour tenir lieu de garnison; et l'état misérable des petites villes sur la frontière permet encore moins de compter sur leurs habitants pour contenir l'ennemi qui se trouverait sur leur ligne.

D'ailleurs quand même cet obstacle pourrait être levé on rencontrerait un nouveau, dans le manque d'armes. A peine l'armée dans son effectif actuel possède-t-elle un recharge complet de fusils, qui encore va être réduit d'un tiers par l'armement de la nouvelle levée. En mettant le reste entre les mains de la garde nationale, on se trouverait nécessairement sans moyen de remplacer dans les corps les armes perdues ou déteriorées par la guerre.

En remplissant le devoir de ma place de mettre sous les yeux de Votre Excellence, toutes ces circonstances, je suis parfaitement tranquille sur les dispositions qu'Elle jugera nécessaires et j'ai la certitude la plus entière, que le Génie qui dirige à son gré les chances des événements, saura concilier avec ses vues l'exigence des choses. J'ose d'avance assurer Votre Excellence qu'au moment de l'exécution, Elle verra toute considération céder à celle de mériter la bienveillance de l'Auguste Protecteur de notre Patrie.

La face des choses n'a point changé en Galicie, mais depuis peu, une certaine inquiétude paraît s'y répandre de plus en plus, parmi les agents du gouvernement sur les entreprises que nous pourrions tenter. Les détachements des hussards stationnés sur la frontière sont continuellement en patrouille et ont leurs chevaux sellés, chaque nuit.

Les bruits qui, depuis quelque temps, courent en Galicie sur la formation de 3 camps, à portée de nos frontières, continuent à se soutenir, quoique rien n'indique leur prochain rassemblement. Les employés autrichiens font circuler et tâchent d'accréder, autant que possible, la nouvelle qu'un de ces corps est destiné à se porter sur le territoire du Duché...

143. Do Fryderyka Augusta.

Warszawa, 15 marca 1809.

W sprawie wystąpienia Schwanenfelda przeciw Dąbrowskiemu o wynagrodzenie szkód i strat wyrządzonych w Skiernewicach uważa, że nie należy to do wydziału wojennego, odkąd Dąbrowski opuścił służbę. Uchyliła się zatem od wmięszania się do tego sporu¹⁾.

¹⁾ D. St., Registr.

144. Wykaz wojska

Infanterie

N ^o s des régiments	Cantonnements	Prêts à marcher						R e s t e		
		État-major	Officiers	Sous-officiers	Tambours	Soldats	Total	État-major	Officiers	Sous-officiers
1	Praga	28	36	168	24	1386	1642	8	18	84
2	Varsovie	28	36	168	24	1486	1742	8	18	84
3	Varsovie	28	36	168	24	1671	1927	8	18	84
5	Częstochowa	--	--	--	--	--	--	--	--	--
6	Sierock	28	36	168	24	1090	1346	8	18	84
8	Modlin	28	36	168	24	1244	1500	8	18	84
10	Danzig	--	--	--	--	--	--	--	--	--
11	Danzig	--	--	--	--	--	--	--	--	--
12	Thorn	28	36	168	24	846	1102	8	18	84
		168	216	1008	144	7723	9259	48	108	504

• Cavalerie

Nros des régiments	Cantonnements	Prêts à marcher						R e s t e				
		État-major	Officiers	Sous-officiers	Trompettes	Marechaux ferrants	Cavaliers	Total	État-major	Officiers	Sous-officiers	Trompettes
1	Góra	20	16	56	8	4	626	730	14	8	28	4
2	Varsovie	20	16	56	8	4	696	800	14	8	28	4
3	Piaseczna	20	16	56	8	4	656	760	14	8	28	4
4	Piaseczna	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Jablonna	20	16	56	8	4	390	505	14	8	28	4
6	Blonie	20	16	56	8	4	605	709	14	8	28	4
		100	80	280	40	20	2982	3502				

1) A. h. G.

z 16 marca 1809¹⁾.

Infanterie

R e s t e							O b s e r v a t i o n s
Tambours	Soldats	Détaillés	Malades	A u dépôt	Recrues à ajouter	Total	
12	60	—	96	—	640	918	État-major de 2 État-major d'un bonds qui partent baon qui reste
12	60	—	72	—	564	818	
12	60	64	131	—	256	633	1 colonel 1 major 2 chefs de baons 1 chef de baon 2 adjudants 1 adjudant s. majors officier
—	—	—	—	272	579	—	1 porte aigle 2 chirurgiens 4 chirurgiens 3 ouvriers
12	60	—	96	98	838	1214	2 adjudants s. officiers 8 au total
12	60	—	84	40	754	1060	1 tambour-ma- jor
—	—	—	—	—	1103	—	1 caporal tam- bour
—	—	—	—	—	949	—	8 musiciens 6 voituriers
12	60	36	34	—	1206	1458	
72	360	100	513	410	6889		28 au total

Cavalerie

R e s t e									O b s e r v a t i o n s				
M a r é c h a u x f e r r a n t s		C a v a l i e r s		D é t a c h é s		N o n m o n t e s		M a l a d e s		R e c r u e s à a j o u t e r	T o t a l	C h e v a u x à a j o u t e r	
2	20	88	—	12	155	331	97	É t à t - m a j o r d e d e u x e s c a d r o n s	qui p a r t e n t	É t à t - m a j o r d ' u n e s c a d r o n			
2	20	80	22	45	38	261	60						
1	20	50	68	26	81	301	133						
—	—	—	—	—	200	—	286						
2	20	50	147	24	261	558	384	1 c o l o n e l		1 m a j o r			
2	20	50	46	35	145	352	181	2 c h e f s d ' e s c a d r o n s		1 c h e f d ' e s c a d r o n			
						880	1803	2	2 a d j u d a n t s m a j o r s				
								2 p o r t e s é t à n d a r t s					
								4 c h i r u r g i e n s					
								2 a d j u d a n t s s o u s -					
								o f f i c i e r s					
								1 t r o m p e t t e - m a j o r					
								6 s o l d a t s d ' é q u i p a -					
								g e s					
								20 a u t o t a l		8 a u t o t a l			

Non compris dans la situation présente	
ouvriers de l'artillerie française	4 troupes
le dépôt des convalescents du 3 ^{me} corps	3 off. 39 "

Observations.

Division saxonne.

Les distributions des vivres et fourrages se font exactement et de bonne qualité.

Le bataillon Einsiedel a congédié	2 troupes
renvoyé en Saxe	1 "
Le bataillon Oelschölwitz a renvoyé en Saxe	2 "

Division polonaise.

Les distributions de vivres et fourrages se font exactement et de bonne qualité.

Le 1 ^{er} rég. d'infanterie a congédié	25 troupes
a perdu par désertion	6 "
par la mort	3 "
Le 2 ^{me} idem a congédié	43 "
rayé des contrôles	2 "
Le 3 ^{me} idem a perdu par la mort	11 "
par désertion	2 "

Les autres corps ne portent aucun changement.

Le grand nombre des congédiés vient de ce que la levée ordonnée devant donner un excédent d'hommes, il a été jugé convenable d'en profiter pour remplacer dans le corps ceux que les inspecteurs ont désignés comme hors d'état de servir.

L'humidité des casernes qu'occupe le 3^e régiment d'infanterie, est cause que ce corps a eu, depuis quelque temps, un plus grand nombre de morts que les autres.

145. Do Davout'a.

Warszawa, 16 marca 1809.

Otrzymał list z 4 marca. Nowe stanowiska wojska. Rozkazy wydane Desiratowi z oznaczeniem miejsca dostaw. Organizacja pułków piechoty w dwa bataliony i formowanie trzech w zakładach 6 pozostałych kompanii. W ten sposób będzie gotowych 14.000 ludzi. W razie naglego postępu wypadków trzy bataliony wypadnie zostawić w warowniach. Warszawa zdana zakładom pułkowym i gwardji; nie będzie mieć w niej

nad 2000. Broń każe przewieść z Kalisza i z Poznania do stolicy i Częstochowy. Zarządzenia co do artylerji. Prosi o dalsze wskazówki. Wybieranie koni w Łomżyńskim i ogólny pobór w ludziach, jednego rekruta na 35 dymów. W ten sposób uzyska 8.000 żołnierzy. Przeszle wykazy sztabowe. Pozytek z usług Pelletier'a, Bontemps'a i Mallet'a, przypomina sprawę przejścia ich w służbę Księstwa. Ubóstwo kraju opóźnia wszelkie przedsięwzięcia, także wzmocnienie kompanii ludźmi na żołd francuski przechodzącymi. Pogłoska o przybyciu arc. Ferdynanda do Krakowa, jego kwatery ma być w Końskich. Zmiany w rozkładzie wojsk austriackich¹⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de Sa dépêche du 4 de ce mois²⁾.

Conformément à ce qu'Elle a bien voulu me prescrire, j'ai fait les dispositions suivantes.

Le 5^e régiment de cavalerie reçoit l'ordre de se mettre en marche pour prendre ses cantonnements entre Nieporent et Jabłonna. Il laissera un faible escadron pour observer la frontière depuis Raygród jusqu'à Nur. L'état-major de cet escadron et le dépôt du régiment seront à Augustowo.

Le 2^e régiment de cavalerie ne quitte point Varsovie, et fournit de petits postes depuis Sierock jusqu'à Nur.

Le 6^e régiment de cavalerie a ordre de laisser un faible escadron pour observer la frontière depuis Filchu³⁾ jusqu'à Kolno. — Ce régiment prendra ses cantonnements à Błonie et dans les environs. Son dépôt et l'état-major de l'escadron détaché restent à Thorn.

Le 3^e régiment de cavalerie ne laissera que de très petits détachements sur la frontière depuis Sławków jusqu'à Sulejów et viendra prendre ses cantonnements à Piaseczno et environs. Le dépôt du régiment à Łowicz.

Le 1^{er} régiment de cavalerie se concentrera à Góra. Il occupera par de petits postes la frontière depuis cet endroit jusqu'à Sulejów, et aura son dépôt à Varsovie.

J'ai invité monsieur l'ordonnateur Desirat à prendre sur le champ des mesures nécessaires, pour que les corps mentionnés soient pourvus de vivres et fourrages, tant sur la route que dans les cantonnements qui leur sont assignés.

¹⁾ A. h. G., kopia; Fedorowicz 173-7.

²⁾ Por. Davout: Corr. d. 587, także u Fedorowicza str. 114-5.

³⁾ Fedorowicz: Filehn.

Il devra faire approvisionner pour un mois les magasins de Varsovie.

Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 6^e, 8^e et 12^e régiments d'infanterie seront de suite organisés en 2 bataillons de 6 compagnies chacun, d'une force proportionnée à celle des régiments. On fera entrer dans ces 2 bataillons tous les hommes en état de marcher de chaque régiment. Dans le cas d'un mouvement, les corps mentionnés ne laisseront chacun dans les places où ils se trouvent, que les cadres de 6 compagnies restantes avec 60 soldats pour former le noyau de leurs 3^{èmes} bataillons, qui seront complétés par des conscrits.

Les malades de chaque corps seront considérés comme faisant partie de son 3^e bataillon.

Il y aura de cette manière de disponible:

Dans les 5 régiments de cavalerie, environ	3500 hommes
Dans les 6 régiments d'infanterie	9000 "
Infanterie saxonne	1000 "
Artillerie polonaise et saxonne	500 "
Formant un total d'au moins	14000 hommes

Mais dans le cas où un mouvement subit ne permettrait point d'effectuer les mesures énoncées, il faudrait retrancher, sur les forces disponibles, 3 bataillons qu'il conviendrait de laisser à Thorn, Sierock et Modlin.

Varsovie serait alors dans le premier moment réduit aux dépôts qui s'y trouvent, et cette ville aurait de plus pour sa défense les vétérans et la garde nationale; mais dans aucun cas on ne doit compter que cette dernière s'élève au delà de 2000 hommes.

J'ai donné ordre à M. le général Zajączek d'envoyer à Częstochowa 500 fusils en bon état, et de faire transporter à Varsovie le reste des armes qu'il a en magasin à Kalisz.

Cette mesure m'a paru nécessaire, autant pour les faire réparer à peu de frais dans l'atelier établi dans l'arsenal d'ici que pour en disposer en suite plus facilement, et éviter le risque de les voir enlevés, en les laissant dans un endroit qui n'est point occupé par des troupes.

M^r le général Dąbrowski a reçu les mêmes ordres pour les fusils qu'il a en réserve à Posen.

M^r le général Zajączek devra envoyer également à Varsovie le personnel et le matériel de l'artillerie qui se trouve à Kalisz¹⁾.

J'ai ordonné au gouverneur de Thorn, ainsi qu'aux commandants de Sierock et Modlin, de renvoyer à Varsovie, sur la demande du colonel Pelletier, le train d'artillerie qui se trouve dans leurs places.

Le bataillon du 6^e régiment, qui, d'après les dispositions précédentes de Votre Excellence, avait été envoyé à Thorn, reçoit l'ordre de revenir à Sierock.

Ces dispositions m'ont paru répondre, pour le moment, aux vues dont Elle a bien voulu me faire part. Cependant ne pouvant les regarder que comme provisoires, et ne les ayant ordonnées que pour me trouver à même d'effectuer Ses intentions ultérieures, sur lesquelles je n'ai point encore de données précises, je m'empresse de les Lui soumettre, en La priant de me faire connaître si elles ont Son approbation, ou si Elle juge nécessaire d'y apporter quelques changements.

Il aurait peut-être été possible de laisser un plus faible détachement sur la frontière russe; mais ayant à faire lever dans le département de Łomża environ 400 chevaux depuis longtemps désignés, j'ai cru qu'il ne serait point inutile de se ménager cette facilité pour en effectuer le rassemblement et couvrir le transport.

Je n'ai point perdu de temps pour présenter au Roi un projet pour effectuer la levée nécessaire²⁾ pour les compléments énoncés par les bases dont M^r le général Fiszer a été chargé de la part de S. M. l'Empereur. Le Roi ayant adopté mes idées à cet égard, j'ai fait préparer sur le champ tout le travail relatif à cet objet, et je n'attends que l'expédition du décret pour mettre de suite cette mesure à exécution. — La conscription n'étant pas encore organisée dans le Duché, j'ai cru devoir adopter, pour la répartition des recrues à fournir, la proportion d'un homme sur trente-cinq feux, tant des villes que de campagnes. Cette levée donnera environ 8.000 hommes qui seront suffisants pour fournir le complétement des compagnies d'infanterie à 140 hommes et celui des régiments de cavalerie au

¹⁾ Por. list Zajączka do Davout'a z 22 marca (Fedorowicz 203).

²⁾ Handelsman d. 74; Fedorowicz str. 166—7.

nombre prescrit de 1047. Elle doit même laisser un excédent que je destine au complétement de l'artillerie, des sapeurs et du train, d'après leur nouvelle organisation. Celle-ci étant préparée d'avance, ne tardera point à être effectuée.

J'aurai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence par le prochain courrier la composition des états-majors et des troupes de l'artillerie et du génie, ainsi que celle du matériel qu'il sera possible d'attacher au corps qui se rassemble dans le Duché.

Les détails qui y sont relatifs me donnent tous les jours la preuve de l'extrême utilité des services de M. M. Pelleletier, Bontemps et Mallet dans l'armée polonaise, et m'engagent à rappeler encore au souvenir de Votre Excellence la prière d'obtenir une décision définitive à l'égard de ces officiers. Quoique, d'après ce qu'Elle a fait connaître à cet égard à M. le général Fiszer, ils soient autorisés à remplir dans le Duché les fonctions que je leur ai destinées, cependant, comme elles les mettent, surtout les deux derniers, dans le cas de donner des ordres à des officiers d'un grade supérieur, il serait essentiel que S. M. l'Empereur voulût bien leur permettre d'accepter ceux qu'on leur offre dans l'armée du Duché, d'autant que ne pouvant autrement se permettre de toucher les appoîts qui leur reviendraient à cet titre, ils n'ont dans le fait aucun dédommagement pour le sacrifice qu'ils font en se consacrant à l'instruction des troupes polonaises de leurs armes.

Je ne néglige rien de ce qui peut contribuer à mettre ces troupes en état d'agir. Le Roi a agréé les demandes que je lui ai faites pour obtenir les fonds nécessaires, tant à l'achat des outils de sapeurs que pour l'achat équipement des chevaux, et la 1^{re} mise des hommes destinés au complétement de la cavalerie. Cependant quelle que soit la bonne volonté de S. M. à cet égard, et son empressement à se résoudre à tous les sacrifices qui peuvent en augmenter l'effet, elle ne remédie que très imparfaitement à l'extrême épuisement des finances, occasionné tant par le nombre des dépenses, que par le manque de circulation dans le pays. Même quand les sommes sont assignées, les caisses sont bien souvent, longtemps avant de pouvoir les compléter, et ce n'est que par de très faibles portions qu'on en reçoit successivement le montant.

Votre Excellence jugera aisément par là de la lenteur forcée que ces circonstances impriment à toute opération qui exige des avances et combien il devient quelque fois difficile de les faire répondre à l'attente qu'on paraît fondé à en concevoir.

Il y a lieu de présumer que cette pénurie du trésor influera jusque sur l'équipement du complétement d'hommes dont S. M. l'Empereur vient d'assurer l'entretien, et il serait à désirer que, pour obvier à tout délai, dans une mesure aussi importante, le gouvernement français, voulût bien se prêter à faire au plutôt l'avance des fonds stipulés par la convention pour la première mise des hommes mentionnés.

Le bruit court généralement que l'archiduc Ferdinand est arrivé à Cracovie et l'on prétend être sûr que son quartier général sera établi à Końskie.

Il ne paraît point qu'il y ait eu d'autres mouvements de troupes en Galicie, que l'arrivée de deux compagnies d'infanterie et d'un escadron de cavalerie à Radzimin. On dit avoir vu à Szczekociny 3 régiments d'infanterie, mais cette circonstance n'est point garantie, et les rapports de la frontière n'en font pas mention.

Votre Excellence trouvera ci-joint l'état des corps d'après les dernières dispositions; ainsi que la situation des troupes sous mes ordres.

146. Do Davout'a.

Warszawa, 18 marca 1809.

Korzystając z opóźnienia kurjera przesyła różne papiery wojskowe dotyczące artylerji. Czeka dalszych wskazówek. Pogłoski o założeniu kwatery arcyksięcia Ferdynanda w Puławach¹⁾.

Le courrier qui porte à Dresde la dépêche que j'ai eu l'honneur d'adresser hier à Votre Excellence ne devant partir qu'aujourd'hui je profite du délai mis à son départ, pour mettre sous Ses yeux:

1^o L'état de l'équipage d'artillerie qui s'organise dans ce moment pour être attaché au corps de troupes qui se rassemble dans le Duché.

¹⁾ A. h. G., odpis; Fedorowicz 180-1.

2^o La répartition des bouches à feu.

3^o La composition du personnel pour le commandement et le service de l'artillerie et du génie dans le corps dont est question ci-dessus.

Il aurait en sus de cet équipage toute l'artillerie saxonne, et il resterait encore dans chacune des places de Sie rock, Modlin, Thorn, Częstochowa, 6 pièces approvisionnées et en état, au chevaux près, que, d'après les dispositions contenues dans ma dépêche d'hier, je me suis vu dans le cas d'en faire retirer.

Je dois répéter à Votre Excellence, que n'ayant point de données positives sur Ses intentions ultérieures, j'ai cru devoir prendre des mesures pour n'être point au dépourvu dans le cas d'un mouvement et je les ai réglées sur les probabilités résultant des ordres que j'ai déjà reçus de Sa part. En les soumettant à l'approbation de Votre Excellence je n'attends que Ses instructions pour effectuer sur le champ les changements qu'Elle jugerait nécessaires.

Le bruit s'est répandu depuis hier que le quartier général de l'archiduc Ferdinand sera établi non à Końskie mais à Puławy. Je n'ai aucune donnée ni sur l'un ni sur l'autre.

147. Skład artylerji polskiej.

Organisation d'un équipage de trente bouches afin pour être attaché au corps d'armée polonaise¹⁾.

	Nombre Chevaux		
Bouches à feu avec avant-train de	12	6	48
	6	18	108
	d'obusiers de campagne		6 36
Total des bouches à feu	30		192
Affûts de recharge avec avant-train de	12	1	4
	6	4	16
	d'obusiers de campagne		2 8
	7		28

¹⁾ A. h. G., odpis; Fedorowicz 181—3; por. u Gembarzewskiego 181, 194, także M. Handelsman: *Pomiędzy Prusami a Rosją* 75.

	Nombre Chevaux		
	12	22	132
	6	40	240
Caissons avec avant-train de	d'obusiers de campagne	30	180
	d'infanterie	70	420
	de parc	2	12
Total des caissons		164	984
Forges de campagne		6	36
Charriots couverts ou fourgons		14	84
Charriots agricoles ou prolonges		8	48

Récapitulation.

Bouches à feu	30	192
Affûts de l'échange	7	28
Caissons	164	984
Forges de campagne	6	36
Charriots couverts et autres	22	132
Total général de voitures	229	1372
Chevaux de selle de train pour sous-officiers	70	
de plus $\frac{1}{10}$ en sus pour les chevaux de recharge	140	
		1582

N^a b. Non compris les chevaux nécessaires pour transporter les bateaux, pontons etc.

Répartition des bouches à feu portées sur l'état d'autre part.

Savoir:

à l'avant garde 4 pièces 2 de 6—2 obusiers de 5 b. 6 L.
corps d'armée 12 » 8 de 6—4 obusiers de 5 b. 6 L.
réserve 8 » 4 pièces à 6—4 obusiers 2 pièces de 12

au parc 6 » 2 pièces à 6—4 obusiers de 12

Total des pièces 30 bouches à feu.

On fera suivre chaque batterie d'un approvisionnement de 150 coups par pièce, et d'un approvisionnement de 50 cartouches d'infanterie par fantassin, le restant des munitions sera en garde au parc.

Etat de situation du personnel nécessaire pour le service de l'artillerie attachée au corps d'armée polonaise.

Savoir:

Etat-major.		
Etat-major général	M. m. le colonel Pelletier, comm ^t l'art ^{ie} et le génie.	
	le colonel Górski, chef de l'état-major.	
	le capitaine Jodko, adjoint.	
Direction du génie	le capitaine Mallet, commandant le génie.	
	le capitaine Gotkowski, adjoint.	
	le garde du génie Potier.	
Direction d'artillerie	le capitaine Bontemps, directeur du parc.	
	adjoint.	
	adjoint.	
Avant-garde.		
Officiers et troupes	Le chef de b ^{on} Gugenmus, comm ^t l'artillerie et le génie.	
	adjoint.	
	une compagnie d'artillerie à cheval.	
	une compagnie de sapeurs, pontonniers.	
	6 ouvriers.	
Corps d'armée.		
Officiers et troupes	Le chef de b ^{on} Hauschild, comm ^t l'art ^{ie} et le génie.	
	adjoint	
	trois compagnies d'artillerie à pied.	
	une compagnie de sapeurs pontonniers.	
	8 ouvriers.	
Réservé.		
Officiers et troupes	Włodimir Potocki, commandant l'artillerie.	
	adjoint.	
	une compagnie d'artillerie à cheval.	
	une compagnie d'artillerie à pied.	
	6 ouvriers.	
Parc.		
Troupes	deux compagnies d'artillerie à pied.	
	1/2 compagnie d'ouvriers.	

148. Do Bose'go, ministra gabinetu i spraw zagranicznych.

Warszawa, 19 marca 1809.

Poświadczam odbiór umowy z 18-go marca. Prosi, aby w porozumieniu z Bourgoing'em oznaczyć dzień, od którego nadwyżka 95 ludzi w kompanii przejdzie na żołd francuski, gdyż możnaby kadry szybko wypełnić rekrutami dawniejszymi¹⁾.

En accusant à Votre Excellence la réception de la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'adresser aujourd'hui en me faisant parvenir une expédition de la convention²⁾ qu'Elle vient de conclure avec le ministre de S. M. l'Empereur et Roi, relativement aux troupes du Duché, je crois devoir La prier de se concerter avec Mr de Bourgoing à l'effet de déterminer l'époque précise, à laquelle le surplus de 95 hommes dans chaque compagnie devra être vérifié par des employés français et porté au compte de S. M. l'Empereur³⁾.

Les anciennes levées ayant laissé un certain nombre d'hommes disponibles, qu'on pourrait sous très peu de temps faire entrer dans les cadres, il importe, vu l'épuisement du trésor, de ne point laisser cette augmentation à la charge du Duché.

149. Do Bose'go.

Warszawa, 20 marca 1809.

W odpowiedzi na notę z 18 marca oświadczam, że pułk huzarów formowany przez księcia Jana Sułkowskiego został wzięty na żołd francuski dekretem z 12 marca 1807. Dostawy dla tego pułku w 5 miesięcy potem uczynione tem mniej mogą obciążyć skarb Księstwa, że cesarz nie zgodził się na zaciąg jak tylko pod warunkiem pokrycia kosztów przez Sułkowskiego i Pruszaka⁴⁾.

¹⁾ A. E., Pologne, suppl. 17 f. 139 i A. h. G.; Fedorowicz 185.

²⁾ Por. u Fedorowicza str. 183—5.

³⁾ Por. u Fedorowicza str. 188—9 list Bourgoing'a do Davout'a z 20 marca.

⁴⁾ D. St., Registr. Ostatnie to były odglosy sprawy, w której Poniatowski jeszcze 2 grudnia 1807 dał wyjaśnienia szczegółowe na Radzie Stanu: »Czytając zadość wezwaniu Rady Stanu pod datą 1-go miesiąca i roku bieżącego względem komunikowania jej wszelkich zaskarżeń przeciwko księciu Janowi Sułkowskiemu podanych, oraz objaśnienia całego tego interesu, do mnie przysłanemu, mam honor złożyć jej akta pomienionych zaskarżeń tyczące się znajdujące się w biurach wojennych podług przylączonego tu summarysza, inne bowiem, prawie najprincipalsze, od władz francuskich przesłane, jako po większej części podawane były przez W-o Pruszaka, pułkownika, tak też przez niego ode-

150. Do Davout'a.

Warszawa, 21 marca 1809.

Otrzymał list z 14. Życzenia z powodu narodzin syna. Wobec gotowości do wymarszu pułku ósmego, którego pułkownik był komendantem placu w Modlinie, trzeba tam i w innych warowniach mianować zawiadowców. Można by do tego użyć jeneralów brygady nadliczbowych. Różnorodność przygotowań wojennych w Galicji budzi wątpliwości, czy są one poważnie pojęte. Pogłoski o wrogich zarządzaniach Rosji i Prus. Wojska polskie oczekują ze spokojuem wypadków. Przywraca most łyżwowy między Warszawą a Pragą. Na szefa I dywizji przedstawia Rautenstraucha. Radość z przywrócenia orderu polskiego w tych okolicznościach, że Davout nosi tę odznakę¹⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'adresser le 14 de ce mois²⁾.

brane zostały. Pomieniony X-że Jan Sułkowski udawał się najpierw do mnie, jako przy ówczasowym rządzie dyrektora wojny, o pozwolenie formowania własnym kosztem pułku huzarów. Po odmówieniu przezemnie udał się do N. Cesarza i Króla, od którego zyskał pozwolenie takowej formacji na żołd francuski, mając sobie za związkę tego pułku przeznaczonych ludzi przez W-o Pruszaka zaciagnionych i zależąc zupełnie od władz francuskich. Następnie dopiero, gdy wznieciły się różne tak do Komisji Rządzącej i do mnie tu w summaryuszu wytknięte, jako też i do J. O. X-cia Jmśc de Neuchâtel Berthier, ministra wojny państwa francuskiego, przeciwko rzeczonemu X-ciu o wielorakie bezprawia skargi, odrzucił od tegoż J. O. X cia de Neuchâtel zalecenie aresztowania rzeczonego X-cia Jana Sułkowskiego i sprowadzenia go tu do Warszawy dla explikacji i ukarania sądownie. W celu czego wydanych rozkazów moich skutek przerwany został wymknięciem się pomienionego X-cia z aresztu, w którym na rozkaz dzienny Jego Cesarsko-Królewskiej M-ci publicznie ogłoszony był przez W-o pułkownika Pruszaka osadzony. Poczym wyniósł się z kraju. — Wspomniany tu rozkaz uwięzienia ks. J. Sułkowskiego z 24 kwietnia i wyrok cesarza z 27 października 1807, mocą którego wszyscy zdolni do broni z tego pułku przydzieleni zostali do ułanów udających się do Westfalji, — w *Correspondance inédite de Napoléon I*, wyd. przez Picard'a i Tuetey'a I d. 1068 i 1399.

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 192—4.

²⁾ Davout: *Corr.* d. 596, także u Fodorowicza str. 165. Wspomina o otrzymaniu wielkiej wstęgi polskiego orderu wojskowego. Nadanie to nastąpiło na wniosek księcia Józefa. Fryderyk August pisał do Davout'a z Warszawy 16 lutego 1809: »Faisant quelques distributions de mon ordre militaire de Pologne, j'ai voulu avant tout vous témoigner mon désir de vous en décorer vous même... Je vous destine le premier grand cordon... D'après la confiance dont vous honorez mon ministre de la guerre le prince Poniatowski, je ne doute pas que vous ne preniez part à sa nomination

C'est avec le plaisir le plus vrai que j'ai appris la délivrance de M^{me} la Maréchale et j'en félicite bien sincèrement Votre Excellence. Je suis charmé que ce soit un fils qui augmente Sa famille, parce qu'il suffit de connaître Ses qualités et Son coeur pour désirer de voir perpétuer la race de l'Etre privilégié qui les possède. Ces nouvelles ont eu pour moi un attrait de plus, celui d'être une marque de Sa conviction sur l'intérêt que je prends à tout ce qui La concerne. Je prie Votre Excellence d'être persuadé que sous ce rapport Elle ne peut jamais s'exagérer mes sentiments, et je sens trop ce que Sa confiance a pour moi de flatteur pour ne point la justifier toute entière.

Conformément aux ordres de Votre Excellence, le 8^e régiment d'infanterie devant se tenir prêt à marcher et le colonel de ce corps étant en même temps commandant de la place de Modlin, je La prie de me faire (savoir) si Elle m'autorise à en nommer dans ce cas un autre, ou si Elle se réserve de désigner Elle même quelqu'un pour le remplacer.

Plusieurs d'entre les généraux de brigade Polonais se trouvant maintenant hors d'activité par la disposition des troupes, et le Roi en ayant nommé 2 surnuméraires qui ne sont également pas employés, il serait possible de les utiliser pour le commandement des places de Modlin, Praga et Częstochowa. Si on se servait pour cet effet des premiers, on pourrait vu la pénurie des moyens épargner les traitements de commandants, et les deux derniers ne jouissant encore d'aucuns appontements, trouveraient dans ces traitements, au cas où ils seraient désignés pour commander des places un secours provisoire jusqu'à leur placement définitif. J'attends à cet égard les instructions de Votre Excellence.

Les mesures pour le complétement des corps à la force prescrite sont en pleine activité et avancent autant que le permettent les circonstances et l'épuisement connu des moyens.

Toutes les dispositions dont j'ai eu l'honneur de parler précédemment à Votre Excellence, continuent à s'effectuer avec

au second grand cordon du même ordre militaire. Davout odpowiadając z Erfurtu 14 marca wyraził się tak: »Votre Majesté a bien préjugé que je prendrai beaucoup de part à la désignation du prince Poniatowski par le même ordre.«

vigueur en Galicie. On se sert même de tous les moyens détournés pour en augmenter l'effet. C'est ainsi qu'on a gardé dans les corps tout l'excédent du recrutement ordonné, levé sous prétexte de leur donner de la facilité pour le choix des hommes.

Il avait été depuis quelques jours décidé qu'il serait établi un camp de 12.000 hommes entre Olkusz et Starczynowo. Toutes les mesures pour la subsistance de ce corps étaient prises; mais au moment où plusieurs régiments quittaient Cracovie pour s'y rendre, un nouvel ordre les a fait rentrer dans leurs quartiers, et tout le bétail rassemblé de ce côté a été ramené à Cracovie.

On continue à occuper les esprits de la formation d'un camp entre Końskie et Radoszyce, et d'un autre à Koziennice, où l'on croit qu'il sera établi un pont. Mais en général toutes les dispositions qu'on fait pour préparer les mouvements militaires en Galicie, indiquent, par leur multiplicité, ou beaucoup de confusion et d'incohérence, ou le dessein de donner le change sur les vrais desseins du gouvernement. J'espère cependant que les intelligences que je m'y suis menagées, sauront m'instruire de tout ce qui prendrait un caractère plus sérieux.

On prétend que M^r de Stein a dû se trouver à Pétersbourg et que la Russie rassemble un corps considérable qui sera stationné depuis Wiłkomierz jusque vers Białystok. Sans garantir en aucune manière l'authenticité de cette nouvelle, j'ai cru devoir cependant en faire mention à Votre Excellence, d'autant qu'on dit l'effet de ces mesures dirigé contre la France.

On tient les mêmes propos sur les dispositions de la Prusse; mais tout ce qu'on remarque jusqu'à présent sur la frontière, c'est l'arrivée d'un escadron de hussards noirs, du côté de Raygrod. On prétend qu'il doit y avoir à Oletzko un bataillon d'infanterie avec deux pièces de canon.

Je ne suis guères porté à ajouter foi à toutes les conséquences qu'on prétend inférer de ces nouvelles; mais quand même l'esprit d'aveuglement et de vertige qui de préférence semble avoir fixé son séjour à Vienne, aurait tourné d'autres têtes, je n'en ai pas moins la conviction la plus parfaite que le génie de l'Empereur saura déjouer ces menées et en faire

retomber les suites sur leurs auteurs. Je puis répondre à Votre Excellence que les troupes polonaises envisagent ces circonstances avec la même tranquillité et qu'elles attendent, avec joie, le signal de donner des preuves de l'esprit qui les anime.

Le besoin d'une communication facile entre Varsovie et Praga devenant plus urgent, j'ai cru devoir faire rétablir le pont de bateaux. Il sera prêt dans 2 ou 3 jours.

M^r le colonel Paszkowski, chef de l'état-major de la 1^{re} division, ayant été nommé aide de camp du Roi et devant le suivre à Dresde, j'ai présenté pour le remplacer le lieutenant colonel Rautenstrauch, mon p^r aide de camp. Son avancement a été agréé par le Roi.

Si quelque chose pouvait à mes yeux ajouter un nouveau prix à la grâce qu'il m'a faite en me décorant de la Grand Croix de l'Ordre militaire du Duché, c'est celui que Votre Excellence veut bien attacher à cette décoration¹⁾, et l'idée de la partager avec un chef aussi distingué par Ses faits militaires et sa réputation que par ses qualités personnelles. Le Ciel devait à cet ordre, institué sous les auspices les plus purs, et longtemps l'objet de la défiance et de la persécution des ennemis du nom polonais, de le relever par une circonstance aussi glorieuse que celle de voir à la tête de ses membres le vainqueur de Jena; et les troupes polonaises pourraient-elles jamais s'écartier du chemin de l'honneur en voyant Votre Excellence y porter une marque qui les appelle à marcher sur Ses traces.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression de mon inviolable attachement.

¹⁾ Comte de *Lacépède à Davout*, Paris, le 18 mars 1809. ...Je m'empresse d'avoir l'honneur d'adresser à V. Exc. l'autorisation qui lui est nécessaire pour accepter et porter la Grande décoration de l'ordre militaire de Pologne. J'ai l'honneur d'envoyer en même temps à Votre Excellence les autorisations nécessaires à Mr^{rs} Baroullier, capitaine directeur de l'arsenal, et Bellot, commissaire des guerres, pour qu'ils puissent accepter et porter la croix d'or de cet ordre, et celles qui sont relatives à la décoration de chevalier du même ordre pour Mr^{rs} les colonels Pelletier et Sauzier, Mr^{rs} Ferandy, chef de bataillon du génie, Meunissier et Pasquier, capitaines, et Desirat, commissaire ordonnateur.

151. Do Davout'a.

Warszawa, 22 marca 1809.

Chciał pisać przez Franciszka Potockiego, ale dla pośpiechu używa poczty wojskowej. Posłuchanie u króla 21 marca. List cesarza z 6 marca. Książę oświadczył, że rozkazy może odbierać jedynie od Davout'a, jako swego zwierzchnika wojskowego. Rozprawa o skutkach cofnięcia Sasów z Księstwa. Zwłaszcza pomoc artylerji uważa za ważną. Rachuby Bose'go na nowe zaciągi i na Rosjan; ich bezpodstawnność. Sily austriackie koło Krakowa. Ruch jazdy polskiej. W załączniu stan wojska polskiego¹⁾.

Monseigneur, j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence une dépêche dont je comptais charger le capitaine François Potocki qui devait partir le même jour pour se rendre auprès d'Elle. Ayant calculé cependant qu'il serait 10 à 12 jours en route, j'ai préféré de la Lui faire passer par la voie du courrier militaire qui part aujourd'hui, puisque de cette manière ma lettre Lui parviendra quelques jours plutôt.

A peine mon paquet était-il fermé hier que je fus appelé chez le Roi. Je le trouvai avec le comte de Bose.

S. M. me dit: J'ai reçu des nouvelles de l'Empereur. Il demanda la lettre²⁾ et me fit lecture de l'article suivant, donc je tâche de conserver les expressions, autant que ma mémoire me le permet.

»V. M. donnera probablement le commandement des troupes du Duché au prince Poniatowski. Il faut les rassembler et pousser la cavalerie sur les frontières du Duché, vers Cracovie, pour que les Autrichiens soient dans le cas de tenir des forces considérables en Galicie. Il n'y aurait point d'inconvénient à ce que Votre Majesté retirât les troupes saxonne qui restent dans le Duché (hors celles qui font les garnisons de l'Oder), ainsi que son beau régiment de cuirassiers qui est à Danzig, afin de pouvoir par ce moyen réunir auprès de Dresde 30 mille hommes pour couvrir le pays.«

Le Roi me demanda, s'il fallait, sur le champ, faire des dispositions en conséquence?

Je répondis à S. M. qu'étant sous les ordres de Votre Excellence je ne pouvais effectuer une mesure aussi conséquente sans Son autorisation. Que même les troupes saxonne, se

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 198–200; Soltyk (treść) 117–8.

²⁾ Corr. de Napoléon 14864.

trouvant comme contingent dépendantes du commandant en chef de l'Armée du Rhin, n'étaient point immédiatement à la disposition du Roi.

J'ajoutai que si S. M. l'Empereur avait jugé cette disposition nécessaire, sûrement les ordres de Votre Excellence ne tarderaient pas à m'arriver; mais que l'ordre du service exigeait qu'ils prissent ce chemin.

Le Roi d'après le conseil de M. de Bose, voulut alors me charger d'en écrire à Votre Excellence pour Lui faire part du contenu de la lettre de S. M. l'Empereur. Mais cette communication me paraissant devoir être directe de la part de S. M., je m'excusai par ce motif d'en accepter la commission.

Il s'engagea une discussion sur l'effet que le départ des troupes saxonne pourrait avoir pour la défense du pays. J'observai que quoique S. M. l'Empereur eût jugé nécessaire de faire réunir dans le Duché un corps de 15 mille hommes, je n'avais cependant jusqu'ici, même en y comptant les troupes saxonne, pu le porter qu'à 14 mille. Que si ces forces étaient encore bien loin de suffire pour prévenir toute inquiétude sur les entreprises de l'ennemi, elles deviendraient encore moins quand elles se trouveraient réduites à 13 mille, et que surtout le départ de l'artillerie saxonne et de son train serait d'un grand poids dans la balance.

M^r Bose qui avait l'air de craindre l'impression que ce raisonnement pouvait faire sur l'esprit du Roi, m'interrompit pour faire valoir l'accroissement de forces que l'armée du Duché recevrait par les nouvelles levées.

Je lui répondis que de nouvelles levées n'augmentaient la masse des forces, en raison du nombre d'hommes, qu'autant qu'on avait le temps d'en faire des soldats. Que l'époque précise du commencement des hostilités étant difficile à déterminer et paraissant, d'après toutes les probabilités, plutôt très prochaine qu'éloignée, il s'en suivait, que les recrues, qui allaient être levées, ne pourraient encore de quelques temps rendre des services effectifs; que même en supposant que toutes les autorités civiles y mettraient l'activité nécessaire, ces recrues ne pouvaient guères être rassemblés avant 6 semaines, et qu'on pouvait, pendant les trois premiers mois, tout au plus s'en servir pour garnir les places. Que d'ailleurs l'état d'épuisement

dans lequel se trouve le trésor public et le pays, mettrait probablement plus d'un obstacle à la prompte organisation des services.

M^r de Bose arrêta le cours de ces réflexions en s'écriant: Mais les Russes!

Je répondis que si l'on croyait pouvoir compter avec certitude sur les dispositions du cabinet de Pétersbourg, cette circonstance devait sans doute être très avantageuse, mais que cette partie étant hors de mon ressort, je devais prendre toutes les précautions que notre position rendait possibles.

Avant de me congédier le Roi chargea M^r de Bose de communiquer à Votre Excellence les intentions de S. M. l'Empereur, et ajouta qu'il fallait Lui en rendre à la lettre toutes les expressions. M^r de Bose ayant répondu que le sens suffisait, j'ai cru d'autant plus devoir mettre Votre Excellence à même de juger avec connaissance de cause des intentions de S. M. l'Empereur en Lui transmettant avec exactitude les termes dans lesquels elles ont été énoncées.

Votre Excellence connaissant mieux que personne notre position, verra si cette diminution dans les forces ne serait préjudiciable dans les circonstances actuelles. Je me bornerai à Lui observer qu'il me paraîtrait au moins essentiel de ne point se priver de l'artillerie saxonne.

Les rapports des déserteurs et les autres renseignements que nous recevons de Cracovie s'accordent à dire qu'il s'y trouve quatre régiments d'infanterie, savoir Strauch, Ligne, Beaulieu et Kotulinski, celui de Sommariva cuirassiers et les régiments de hussards, Palatin et Hesse Hombourg, des détachements du premier se trouvent à Końskie.

Les postes autrichiens sur la frontière du côté de Pilica ont été renforcés.

Les régiments de cavalerie polonaise mis en marche d'après les ordres de Votre Excellence seront rassemblés autour de Varsovie dans les premiers jours d'avril.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes sous mes ordres.

Elle voudra bien agréer l'expression de mon sincère et inviolable dévouement.

152. Do Davout'a.

Warszawa, 23 marca 1809.

Przesyła wiadomości o ruchach Austrjaków przez Kobylińskiego. Ich znaczne siły w Radomiu, pogłoski o zamierzonem najściu Księstwa. Przygotowania Prus i Rosji podobno w celach nieprzyjacielskich. Trudności przejazdu granicy. Przewóz zboża dla Prus. Zapewnienia pokojowe z Petersburga ¹⁾.

Monseigneur, je profite du départ de M. le colonel Kobyliński²⁾ pour transmettre à Votre Excellence les renseignements qui me sont parvenus dans la journée.

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 204.

²⁾ O Kobylińskim A. M. Skałkowski: *O kokardę legionów* 268—9 i 272, a nadto w D. St. 3646 jego stan służby (z datą: Warszawa, 7 listopada 1807) i kilka innych świadectw. »Certificat. Nous général de division des armées de S. M. l'Empereur et Roi, Grand officier de la Légion d'honneur, certifions que Monsieur Kobyliński, chef d'escadron au service de S. M. le Roi de Saxe, a fait le service d'aide-de-camp près de nous depuis le mois de novembre 1806, qu'il a fait en cette qualité les deux campagnes d'au de là de la Vistule contre les Russes, qu'il s'est particulièrement distingué au passage de la Vurka (Wkra), aux combats de Czarnowo et de Golymin, à la bataille de Preussisch-Eylau, aux différents combats d'Allenstein et des bords de la Pregel, que dans toutes ces occasions il a montré le plus grand courage, beaucoup d'intelligence et de dévouement. Nous certifions en outre qu'il a rendu les plus grands services dans différentes occasions de confiance et travaux, dont il a été chargé. M. le maréchal d'empire Davout a demandé pour cet officier la décoration de la légion d'honneur que nous attendons pour lui d'un moment à l'autre. Nous ne pouvons faire trop d'éloge de cet intéressant officier et c'est un devoir que nous remplissons en lui donnant ce certificat. A Varsovie, le 8 décembre 1807. Morand. — »A S. Ex. Mr Bourgoing, ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur et Roi près de S. M. le Roi de Saxe. Varsovie, le 22 décembre 1807. Je m'étais promis de n'appuyer aucune espèce de demande près de S. M. le Roi de Saxe; je crois de mon devoir de m'écartier de cette résolution en faveur de M. le chef d'escadron Kobyliński, en vous priant de mettre sous les yeux de M. le comte de Bose les services de cet officier. Il a été employé à la suite d'état major de l'armée française depuis plus de quatre ans avec le plus grand désintéressement et sans avoir reçu aucun émolumen, il s'est acquis l'estime de ses chefs et notamment des généraux Oudinot et Morand, près desquels il a plus particulièrement servi, il a été blessé à la bataille d'Eylau, à Golymin, ainsi qu'à d'autres affaires; il a eu des chevaux tués et blessés. Je joins à ma lettre les états de service de cet officier, j'ose réclamer la bienveillance de S. M. le Roi de Saxe en sa faveur et appuyer la demande qu'il forme d'être compris sur le cadre de l'armée polonaise avec le rang et le traitement de colonel. — Je vous aurai une obligation particulière des démarches que vous vou-

Il paraît que les troupes autrichiennes qui devaient former un camp à Olkusz recevront une destination plus rapprochée de Varsovie. Des personnes qui se sont trouvées, il y a quelques jours, à Radom, assurent y avoir vu environ 2.000 hommes d'infanterie avec plusieurs pièces de canon. Les postes de cavalerie sur la frontière ont été partout renforcés.

On dit généralement en Galicie, et surtout depuis qu'on y compte moins sur les Russes, que les troupes qu'on se propose de rassembler de ce côté, sont destinées à entrer dans le Duché.

On évacue sur Kozienice le magasin établi précédemment à Karczew.

Les renseignements qui nous parviennent de la frontière de Russie, aussi que de celle de Prusse, ne parlent que des approvisionnements et préparatifs considérables qu'on y fait, à ce qu'on prétend, dans des vues hostiles. Ce qui est hors de doute, c'est qu'on oppose beaucoup de difficultés à l'entrée des habitants du Duché dans les états russes. On l'a refusée à plusieurs personnes munies de passeports des préfectures.

Des fournisseurs achètent dans le Duché beaucoup de grains pour les faire passer en Prusse. On tolère même pour cet objet l'exportation de la grosse monnaie.

Ce qui doit rassurer sur les conséquences qu'on serait tenté d'inférer de ces mesures, c'est la déclaration que fait la Russie de ses dispositions amicales à l'égard de la France. Le Roi et Mr de Bourgoing m'ont assuré hier, que d'après les lettres qu'ils venaient de recevoir de Pétersbourg, S. M. l'Empereur n'avait aucun obstacle à craindre de la part de cette puissance.

Je me fais un plaisir bien sensible de renouveler à Votre Excellence l'expression sincère de l'inviolable attachement que je Lui ai voué.

drez bien faire pour Mr Kobyliński. — Agréez... Le Maréchal L. Davout. W myśl tych życzeń, tegożsamego dnia jeszcze, Bourgoing pisal z Warszawy do Bose'go przedstawiając Kobylińskiego do rangi szefa sztabu w legii Zajączka lub Dąbrowskiego, gdy te miejsca nie były jeszcze obsadzone.

153. Do Davout'a.

Warszawa, 28 marca 1809.

Rozporządzenia dotyczące pogotowia do marszu. Ćwiczenia wojska 26 marca przy sposobności pożegnania króla. Gromadzenie zapasów w Grudziądzu. Sprzeczne wiadomości od granicy rosyjskiej. Naprawa dróg i mostów w Galicji, pogłoski o marszu Austrjaków od strony Krakowa ku Księstwu¹.

Monseigneur, les circonstances actuelles étant de nature à nécessiter d'un jour à l'autre un mouvement de troupes j'ai cru devoir ne point perdre de temps pour organiser les différents services et prendre autant qu'il est possible les mesures nécessaires pour me trouver à même d'effectuer les dispositions que Votre Excellence serait dans le cas de me prescrire relativement aux troupes sous mes ordres².

Les magasins de Varsovie ont reçu en conséquence un approvisionnement suffisant pour fournir pendant 2 mois à la subsistance de 15.000 hommes et des fourrages en raison de la force de la cavalerie.

On s'occupe en outre à former à Łowicz un magasin pour 15 jours.

A Błonie un approvisionnement d'un jour.

A Sochaczew un approvisionnement semblable.

De plus un magasin pour 15 jours réparti entre Widawa et Częstochowa.

Tous ces approvisionnements ont été calculés pour 15.000 hommes et sont en dehors du courant.

Des brigades de boulangerie en nombre suffisant pour un corps de cette force ont été organisées de manière à pouvoir être mises en activité dans l'espace de quelques heures.

On s'occupe à préparer des fours portatifs pour suppléer en cas de besoin à l'insuffisance de moyens pour cuire du pain.

Cinquante mille rations de biscuit seront prêtes d'ici à 2 jours.

Les places ont reçu le supplément nécessaire pour compléter leurs approvisionnements de réserve.

L'organisation des hôpitaux militaires a été arrêtée et l'on s'occupe à la mettre à exécution.

¹) A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 221—3.

²) Por. Davout Corr. d. 649.

J'ai ordonné de même la formation des ambulances autant que le permettent nos moyens.

Les autorités civiles ayant reçu les ordres les plus précis pour les mesures qui demandent leur coopération, j'ai lieu de croire qu'elles seront effectuées sous peu de temps¹⁾.

Je fais tous mes efforts pour mettre en activité la confection des effets militaires les plus essentiels pour les conscrits dont la levée a été ordonnée. Elle aura lieu partout le 5 avril.

La clôture de la diète ayant été effectuée le 24 de ce mois, le Roi a quitté Varsovie le 26. J'ai fait observer lors du départ de S. M. les mêmes honneurs qui lui avaient été rendus pour son entrée. Les troupes se trouvant sous les armes, j'ai profité de cette occasion pour leur faire exécuter quelques manœuvres dans la plaine de Wola qui se trouvait à portée, le Roi ayant dirigé sa route par cette barrière. Malgré la rigueur du froid qui était ce jour là à 13 degrés, et un vent assez violent, les troupes y ont mis toute la précision qu'on pouvait souhaiter.

Le colonel Dziewanowski, du 6^e régiment de cavalerie, vient de me confirmer un rapport qu'il avait déjà donné précédemment d'une manière moins positive, savoir: qu'on a formé à Graudentz un approvisionnement de 10.000 korzetz de seigle.

D'après le même rapport, il a dû arriver dans cette place un détachement de 200 canonniers.

Malgré les vues que l'on prête à la Prusse, on ne découvre encore aucune mesure qui dénote positivement des intentions hostiles. Le tout se borne à des approvisionnements qu'on forme à Insterbourg, Angerbourg, Königsberg etc., à l'organisation de la conscription dans ce dernier département, ainsi que dans celui de Gumbinnen. Mais on ne s'aperçoit d'aucune émigration qui ordinairement accompagne des levées.

Les rapports du côté de la frontière russe sont très souvent contradictoires et quelquefois dénués de toute vraisemblance. Dans le fait, on n'aperçoit aucun mouvement qui indique de nouvelles dispositions.

Celles du gouvernement autrichien continuent avec la même activité. On vient d'ordonner en Galicie la réparation

¹⁾ List Serry z tegoż dnia (Fedorowicz 220—1). Także Handelsman d. 74.

des ponts et chemins. D'après les rapports des déserteurs, qui nous viennent en assez grand nombre, il paraît qu'il a dû arriver dans les environs de Cracovie de l'infanterie hongroise; mais ils n'en connaissent pas la force.

Un déserteur du régiment de Mitrowsky infanterie a quitté son corps à 2 miles de Cracovie, en marche pour se rendre du côté de Varsovie.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes sous mes ordres.

Elle me permettra de profiter de cette occasion pour Lui renouveler l'expression sincère de l'attachement que je Lui ai voué.

154. Do Davout'a.

Warszawa, 30 marca 1809.

Zdaje się, że niema zmian w siłach zgromadzonych w Galicji. Zbiegostwo co raz większe w pułkach austriackich; stąd nadzieję najlepsze. Pogłoski z Radomia o wzmacnieniu korpusu nieprzyjacielskiego do 60.000 uważa jako zmierzające do zastraszenia jedynie Galicjan, skłonnych do powstania. Spłonięcie składu w Grodnie. Zamknięcie pomniejszych komór austriackich na pograniczu. Wykonuje zalecenia z 4 marca. Przydzielenie straży królowi w drodze opóźniło zbiórkę jazdy. Załączca doniesienia z Galicji. Odbiera list marszałka z 22 b. m.¹⁾

Monseigneur, il n'y a eu, depuis ma dernière lettre, aucun changement dans l'état des choses en Galicie. Il ne paraît point que les forces autrichiennes, dans cette province, aient reçu quelque augmentation. Tous les rapports qui nous parviennent de Cracovie, s'accordent sur le nombre et la dénomination des régiments, qui s'y trouvent. J'ai eu l'honneur de les porter, en son temps, à la connaissance de Votre Excellence.

La désertion devient, de jour en jour, plus considérable parmi les troupes autrichiennes. Dix déserteurs sont arrivés dans la place de Pilica du 18 au 20 de ce mois, et annoncent que la moitié du régiment de Strauch auquel ils appartenaient, n'attend qu'une occasion favorable pour suivre leur exemple. Probablement ce corps n'est pas le seul qui soit dans cette disposition.

Tous ces derniers déserteurs, ainsi que ceux qui sont arrivés précédemment disent qu'on attribue généralement aux

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 2:1—3.

troupes qui sont à Cracovie, la destination de marcher sur Varsovie.

Il n'a point encore été possible de constater, si effectivement il se trouve à Radom de l'infanterie. Plusieurs personnes dignes de foi, habitants de la Galicie, disent y avoir vu quelques milliers d'hommes, tandis que des émissaires envoyés à deux reprises et dont le dernier s'est trouvé à Radom du 24 au 27 de ce mois, n'ont apperçu que des hussards et 8 pièces de campagne.

D'après les renseignements qu'il a rapportés, on établit à Radom une boulangerie très considérable à laquelle travaillent 400 hommes. On répand dans cet endroit le bruit de l'arrivée d'un corps qu'on affecte de porter à 60.000 hommes. Avec les forces que l'Autriche a actuellement en Galicie cette nouvelle a tout l'air d'avoir été inventée exprès pour contenir les habitants de cette province.

Les renseignements de la frontière russe ne portent aucun changement, si non qu'il a brûlé à Grodno un magasin d'approvisionnements dont on évalue la perte à plusieurs millions de roubles.

On prétendait hier à Varsovie que la frontière de la Galicie était entièrement fermée et qu'on refusait d'y laisser entrer même les personnes munies de passeports des autorités du Duché. Ayant fait vérifier cette circonstance, il se trouve que cette mesure n'a lieu qu'aux bureaux secondaires des douanes et que le passage continue à être libre aux douanères principales.

Les dispositions que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me prescrire en date du 4 de ce mois sont effectuées en partie et le seront entièrement d'ici à 4 jours. Elles le seraient déjà, si les détachements nécessaires pour l'escorte du Roi n'avaient retardé le rassemblement des corps. Les districts les plus voisins auront fourni à la même époque les premiers recrues de la nouvelle levée.

Un émissaire envoyé à Cracovie venant d'arriver de sa mission en a rapporté les détails ci-joints, que je mets sous les yeux de Votre Excellence. Comme Elle a à Son état-major des officiers Polonais qui pourront les traduire, je n'ai point voulu retarder par cet ouvrage le départ du courrier.

Il m'est bien agréable de saisir cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'expression de mon sincère et inviolable dévouement.

P. S. Je reçois dans ce moment la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 22 de mois.

155. Do Davout'a.

Warszawa, 2 kwietnia 1809.

Utrudnienia pograniczne nie pozwoliły na zdobycie żadnych wiadomości. Dokonuje się tam prawdopodobnie ruch ku Radomiowi i Końskim. Zasilenie Austrjaków w Galicji dwoma pułkami piechoty i 2 jazdy. Odwołanie Grabowskiego z Gdańską musiał odłożyć, bo zastępuje tam komendanta¹⁾.

Monseigneur, les communications avec la Galicie ont été rendues tellement difficiles depuis quelques jours et on y a pris des mesures si sévères pour empêcher qu'on ne soit instruit ici de ce qui s'y passe, que quoiqu'en apparence la frontière ne soit pas fermée, il n'y a pas eu moyen de se procurer des renseignements à cet égard. Telle récompense que j'aie fait offrir, je n'ai pu engager aucun émissaire à entreprendre de passer en Galicie.

Cette circonstance me paraît un indice assez certain qu'il s'y effectue quelque mouvement des troupes, dont on veut nous dérober la connaissance, et je suis d'autant plus porté à le croire, qu'outre les préparatifs considérables qu'on fait depuis quelque temps à Końskie et à Radom, les rapports des déserteurs en confirment l'opinion.

Trois déserteurs du régiment de Strauch, arrivés le 28 mars à Częstochowa, annoncent avoir quitté leur corps à Iwanowice à 4 meilles en deçà de Cracovie, sur la route de Końskie. Ce régiment était en marche avec deux autres, dont l'un d'infanterie et l'autre de cavalerie, dont les déserteurs ne savent pas le nom.

Ils ont laissé à leur départ de Cracovie 4 régiments d'infanterie et 3 de cavalerie, de manière que les forces des Autrichiens, dans cette partie de la Galicie, auraient reçu un renfort de deux régiments d'infanterie et deux de cavalerie.

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 238—9.

Je comptais, conformément à la permission que m'en avait bien voulu donner Votre Excellence, envoyer au général Grabowski l'ordre de se rendre à Varsovie. Ayant su cependant que le général Menard ayant quitté Danzig le commandement de cette place, en l'absence de M. le général de division Rapp, avait été remis à M^r Grabowski, j'ai différé de l'appeler auprès de moi jusqu'à ce que les intentions de Votre Excellence à l'égard de ce commandement me soient connues.

Agréez, Monseigneur, l'expression du sincère et inviolable attachement que je vous ai voué pour la vie.

156. Do Davout'a.

Warszawa, 4 kwietnia 1809.

Odebrał list z 27 marca. Naród polski ma zupełnie zaufanie w geniuszu opiekuńczym cesarza. Cieszy go zgodność w zapatrzywaniach na środki, jakich należy użyć. Przygotowania na przyjęcie rekrutów ukończone będą dopiero 1 czerwca. Niewiarygodne pogłoski z Galicji. Wrogi nastój w Prusiech; przykrości doświadczane w przemarszu z Gdańska do Szczecina batalionu pułku dziewiątego. Wstrzymanie ruchu Austrjaków. Serra obiecuje uzyskać zaliczki dla Księstwa¹⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'adresser le 27 mars. J'y ai trouvé avec autant d'intérêt que de plaisir l'énumération des forces que S. M. l'Empereur réunit en Allemagne, mais il n'était pas besoin de cette nouvelle certitude pour la confiance illimitée que la nation polonaise mettra toujours dans la sagesse des mesures du génie protecteur de son existence politique. C'est avec conviction que j'ajouterai à cette assurance celle que l'armée se plaira toujours à donner l'exemple de ces sentiments comme elle n'attend que l'occasion qui lui permettra de signaler son dévouement pour la cause commune.

Votre Excellence ne pouvait m'annoncer rien de plus agréable ni de plus flatteur que l'approbation qu'Elle veut bien donner aux dispositions que j'ai prises pour effectuer ce qu'Elle a bien voulu me prescrire en date du 4 mars, quoique les circonstances ne m'aient permis de suivre qu'imparfaitement mon intention de m'y conformer de suite. Si jamais j'ai

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 242-4.

eu à cœur de remplir Son attente, c'est dans les circonstances présentes où investi par Sa confiance d'un commandement dont je sens toute l'importance, j'entreprends de mériter la distinction si glorieuse de combattre au rang de généraux français.

Les régiments destinés à se réunir dans les environs de Varsovie y sont rendus en partie, et ne tarderont pas à l'être entièrement.

J'aurai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence la situation générale des troupes dans le Duché de Varsovie, dès que j'aurai reçu les états de tous les corps, d'après leur nouvelle organisation.

On s'occupe, avec activité, des mesures pour subvenir aux besoins des recrues qui sont sur le point d'arriver aux corps; mais vu le manque de fonds, et le peu de ressources, en tout genre, ce n'est que vers le 1^{er} juin que la nouvelle levée pourra être complétement pourvue des tous ses effets.

Les bruits qui nous parviennent de la Galicie portent les troupes rassemblées à Cracovie et dans les environs à une force qui ne paraît guères plus vraisemblable que les contes de toute espèce qui circulent et tombent d'un jour à l'autre, et que par cette raison je crois pouvoir me dispenser de répéter à Votre Excellence, quand aucun indice plus positif ne paraît les confirmer.

Ce qui est hors de doute, c'est la disposition marquée de malveillance tant des habitants que des autorités et du militaire prussien à l'égard de la France et du Duché. Sans compter nombre de faits qui la confirment, le 1^{er} colonel Zakrzewski, commandant le 2^e bataillon du 10^e régiment d'infanterie, a éprouvé dans sa marche de Danzig à Stettin des avanies telles qu'on pourrait les attendre en pays ennemi.

Les autorités se sont constamment refusées à assigner à sa troupe des quartiers rapprochés et à portée de la route qu'elle suivait et se sont réunies aux habitants pour égarer et débaucher des soldats, soit par l'énumération des mesures prises pour réduire les rebelles du Duché, et des avantages que les Autrichiens avaient dû remporter sur les Français. soit en leur faisant voir dans chaque gîte la taxe d'après laquelle il était ordonné de payer les armes qu'apporteraient les déserteurs Polonais.

Toutes ces menées ont fait perdre quelques hommes au bataillon, et il en aurait vraisemblablement laissé davantage en route sans la vigilance et la fermeté de l'officier qui le commande.

L'on m'apporte, dans ce moment même, l'extrait d'une lettre qui confirme l'opinion que l'on doit avoir sur les intentions de la Prusse. N'ayant pas le temps de le faire traduire jusqu'au départ du courrier, je le joins en original.

Je ne sais si c'est à l'emplacement des approvisionnements ordonnés sur quelques points du Duché qu'on doit attribuer la stagnation de la marche des corps autrichiens qu'on disait destinés vers Varsovie; mais il paraît qu'elle a eu effectivement lieu. Le régiment de Strauch qui en faisait partie, se trouvait il n'y a que peu de jours à Iwanowice où l'avaient laissé plusieurs déserteurs arrivés précédemment.

M^r le Résident vient de me donner l'espérance que Votre Excellence voulait bien s'occuper à procurer à l'armée polonaise quelques avances sur ce qu'elle aurait à toucher pour le complètement ordonné. Accoutumées à l'active bienveillance que depuis si longtemps Elle accorde à nos troupes, j'aime à ne point douter qu'elles en éprouveront les effets dans une circonstance aussi pressante et je La prie d'en agréer d'avance leur reconnaissance.

C'est pour moi un plaisir bien sensible que de pouvoir, dans chaque occasion, réitérer à Votre Excellence l'expression de mon inviolable dévouement.

157. Do Davout'a.

Warszawa, 6 kwietnia 1809.

Przedkłada dwa raporty z Litwy zupełnie sprzeczne w ocenie polonii. Z Prus nic nowego, wybieranie sreber i zagarnięcie polowy dzwonów budzi tam niezadowolenie. Wojska gromadzą się około Warszawy. Pobór rekrutów w toku. Dołączony list p. Vauban¹⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence les rapports de deux officiers qui, sous prétexte d'affaires à terminer avec leurs familles, avaient été envoyés pour recueillir des renseignements sur la position des

¹⁾ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 248—9.

choses en Lithuanie. Ces rapports sont diamétralement opposés: auquel des deux croire? Les officiers sont tous deux connus pour intelligents et de bonne conduite. Ils citent d'ailleurs les sources où ils ont puisé les notions qu'ils transmettent. Le lieutenant Woyzbun¹⁾ a entendu lui-même les raisonnements des généraux russes; et les détails qu'il donne sur l'emplacement des troupes, sont trop circonstanciés pour être sans fondement. D'un autre côté, M^r Pancerzyński²⁾, que cite le s^e lieutenant Urbanowski³⁾, est un citoyen qui jouit de la plus grande considération, dont le patriotisme est généralement connu et qui d'ailleurs par son emploi de maréchal du gouvernement de Grodno est à même de connaître les dispositions qui s'y effectuent.

J'ai cru devoir faire part de ces rapports à Votre Excellence pour La mettre à même de les comparer avec les notices qu'Elle peut avoir d'ailleurs. Ils pourront en même temps servir de preuve des difficultés que l'on rencontre pour se procurer des renseignements certains.

On continue en Prusse à rassembler beaucoup d'approvisionnements; mais il ne paraît pas que du côté des frontières du Duché il ait été fait quelque mouvement signifiant.

Les mesures relatives à l'argenterie des particuliers à laquelle on a ajouté récemment celle de faire enlever la moitié des cloches, donne lieu à beaucoup de mécontentement.

Je n'ai aucun nouveau renseignement sur la Galicie à communiquer aujourd'hui à Votre Excellence.

Les régiments de cavalerie qui avaient ordre de se rassembler dans les environs de Varsovie, sont entrés dans les

¹⁾ Woydzun, z 5-go pułku strzelców konnych, donosił Turnie 29 marca z Augustowa, że sprawdził naocznie ogromne przygotowania wojenne Rosji. Jeneralicja rosyjska nie chce w to wierzyć, aby miano zwalczać Austrię (Fedorowicz 225—7).

²⁾ W r. 1812 powołany przez Napoleona do rządu litewskiego (En marge 49).

³⁾ Józef Urbanowski podał do wiadomości swego pułkownika Turny zasłyszane od Pancerzyńskiego plotki o zdradzie ministra Steina na rzecz Francji, zupełnym spokoju w Rosji i przychylności cara dla Napoleona (Fedorowicz 230—1).

158. Stan wojska

Situation des troupes alliées sous les ordres de S. A. le prince

Corps	Noms	Emplacement	Présents			Prêts à marcher			Officiers	Troupes	Chevaux	d'officiers	Chevaux	d'officiers	Troupes	Chevaux	d'officiers	Chevaux
			Officiers	Troupes	Chevaux	Officiers	Troupes	Chevaux										
Etat-major		à Varsovie	6	40	6	40	8	23	14	487	8	23	8	23	487	8	23	
Bat. Einsiedel		»	14	487	8	23	14	487	8	23								
Bat. Lindenau		»	7	250	4	8	7	250	4	8								
Bat. Oelschoelwitz		»	19	484	17	23	19	484	17	23								
2 escadr. hussards		»	8	173	26	185	8	173	26	185								
Division d'artillerie		»	8	443	13	297	8	443	13	297								
Etat-major général		à Varsovie	74	259														
1 ^r rég. d'infanterie	Kamie-	à Praga	61	170	20	12	45	1662										
2 ^e »	niecki	à Varsovie	56	184	20	12	45	1662										
3 ^e »		idem	58	197	24	9	45	1662										
4 ^e » dépôt		idem	1	83														
6 comp. du 5 ^{me} rég.	Sztuart	à Częstochowa	16	569	20	10												
6 ^{me} régiment	Krasinski	à Serock, Pultusk	46	1679	24	36	1599											
8 ^{me} »	Godebski	à Modlin	50	1609			43	1496										
12 ^e »	Wojczyński	à Thorn	58	1309			44	1134										
Corps de vétérans		à Varsovie	5	57														
1 ^{er} rég. de cavalerie	Roźniecki	à Góra, Czersk et environs	33	712	95	671	33	712	95	671								
2 ^{me} »		à Varsovie	34	900	90	884	28	852	77	828								
3 ^{me} »	Łączyński	à Piaseczna et environs	24	695	66	695	24	695	66	695								
5 ^{me} »	Roźniecki	en marche à Jabłonna, Nieporęt	28	568	71	576	28	568	71	569								
6 ^{me} »	Dziewanowski	à Blonie et environs	15	371	36	382	15	371	36	382								
Rég. d'artillerie à pied																		
Etat-major et 4, 6, 12, 13, 14 ^e comp.		à Varsovie	25	384	39		25	384	39									
5 ^e compagnie																		
7 ^e »																		
8 ^e »																		
9, 10 ^e »																		
11 ^e »																		
5 ^e compagnie avec l'état-major sapeurs	Pelletier	à Varsovie	8	71	16		8	71	16									
3 ^e compagnie																		
4 ^e »																		
6 ^e »																		
Artillerie légère, état-major, 1 ^{re} , 2 ^{me} comp.		à Varsovie	7	112		151	7	112		151								
Compagnie d'ouvriers																		
Bat. du train, état-maj.																		
1, 3, 4, 5, 6 ^e comp.																		
2 ^{me} comp. idem																		
Total général			672	16841	1670	3938	499	15175	1290	3993								

z 6 kwietnia 1809.

Poniatowski, général de division, à l'époque du 6 avril 1809.

Emplacement	Absent						Offic.	Troupes	Hommes	Chevaux	Total	
	Détachés	Aux hôpitaux	En congé	Offic.	Troupes	Hommes						
Dresde, hôpital	1	16		1	41						6	40
à l'hôpital		4					1	37	560	31		
à l'état-major, hôpital Sochaczew	1	19		1	49					300	12	
à l'état-major		1		1	11		1	1	572	40		
à l'hôpital		2		30			1	1	194	216		
									384	317		
à l'état-major, à l'hôpital à Varsovie	2	14		1	138		15	2	1936	32		
en différents endroits	3	1		3	65		1	3	1979	32		
à Plock, Lęczyc, à l'état-major général	5	61		1	181		14	2	2295	33		
en différents endroits en dépôt	2	35		1	32		2	119			74	259
à Varsovie, Lowicz, Rawicz, Częstochowa, Kalisz	16	32	7	1	104		1	2	1802	31		
en différents endroits	3	59		1	46		2	3	1355	242		
à Plock, Peyzern, Blonie, Posen etc.	4	152		20			3	1	898	983		
à Varsovie, Gostynin, Stryków, Nowemiaso, Sochaczew, Rawicz etc.	3	145		217	5				898	983		
à Pultusk, Pogorzelec, Serock, Wyszkow et Karczewski	1	48		48	37	3	2	2	1025	1022		
en dépôt à Lowicz	10	266		193					995	954		
à Varsovie, Szczucin, Posen etc.	10	183	46	1	15	1			796	693		
en différents endroits	15	290	29	299	11				702	746		
en différents endroits	12	36		20					441	75		
à Praga	3	58	7						63	7		
à Częstochowa	2	75	5						85	5		
à Serock	2	59	5						61	5		
à Thorn	4	158	10						162	10		
à Modlin	2	39	5						41	5		
											82	16
à Praga	1	71	71						75	2		
à Częstochowa et Thorn	2	56	56						62	5		
à Modlin et Serock	2	70	70						77	0		
											121	151
à Serock	2	89	206						71	5		
									402	777		
									91	206		
									96	2054		
									322	1204		
									8	976		
									6	39		
									16	20648	6540	

cantonnements qui leur ont été assignés; à la réserve des détachements de l'escorte du Roi qui rentrent successivement à leurs corps à mesure des distances où ils étaient disposés.

Les régiments commencent aujourd'hui à recevoir les recrues de la nouvelle levée, effectuée hier sur tous les points du Duché¹.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression de mon sincère et inviolable dévouement.

P. S. M^{me} de Vauban prend la liberté de prier Votre Excellence de vouloir bien faire parvenir l'incluse à Madame la Maréchale.

159. Do Davout'a.

Warszawa, 8 kwietnia 1809.

Wykazuje 15.175 gotowych do marszu. Pobór. Z Galicji nowa wiadomość jedynie o przybyciu pułku lekkokonnego Vincent'a. Z Jass w przejeździe oficer Mairiage; nie widział wojsk austriackich na granicy rosyjskiej. Według niektórych pogłosek Austrjacy mieli w tym dniu wkroczyć do Księstwa².

Monseigneur, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes dans le Duché de Varsovie. Elle présente, exclusivement des troupes saxonne, un total de 15.175 hommes prêts à marcher, qui sera augmenté encore par les détachements de cavalerie disposés pour l'escorte du Roi, qui rejoignent tous les jours leurs corps.

Deux bataillons de chaque régiment ont été complétés à la force de 140 hommes par compagnie. Ceux d'entre les corps qui se trouvaient trop faibles pour les porter à ce nombre, remplissent la différence par des recrues.

Plusieurs régiments ayant cependant un nombre d'hommes plus considérable, leurs 3^{es} bataillons contiennent déjà actuellement, outre les cadres, des troupes disponibles, en cas de besoin urgent.

Les corps sont occupés à recevoir les conscrits de la nouvelle levée, effectuée le 5 de ce mois.

A l'exception de l'arrivée du régiment de Vincent chevau-

¹) Por. zapiski Saunier'a (Fedorowicz 246—8).

²) A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 256—7.

légers, nos renseignements sur la Galicie ne marquent aucun changement.

On continue à y travailler à la réparation des ponts et routes.

M^r Mairiage¹), adjudant commandant, est arrivé ici hier, venant de Jassy, après avoir passé par la Galicie où on lui a adjoint une escorte. Il se propose de retourner en France, en passant par Vienne. Cet officier dit n'avoir point vu de troupes autrichiennes, vers la frontière de la Russie et il paraît porté à envisager cette circonstance comme une preuve de l'intelligence qui, au moins jusqu'ici, a régné entre les cours de Vienne et de Pétersbourg.

Il nous vient de toute l'étendue de la frontière de Galicie des bruits d'une prochaine entrée des troupes autrichiennes sur le territoire du Duché. Un avis envoyé par estafette de Częstochowa en avait fixé l'époque pour aujourd'hui. Si le cas arrivait (ce que je ne crois pas) nous tâcherons de nous conduire en braves gens.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression de l'inviolable attachement que je Vous ai voué.

160. Do Davout'a.

Warszawa, 10 kwietnia 1809.

Jeszcze przed listem z 2 kwietnia doszła go wiadomość o zezwoleniu na przejście do służby w Księstwie Pelletier'a i Bontemps'a, tożsamo pożądane co do Desirat'a i Mallet'a. Znany przewrót w Szwecji. Pogłoski o spisku przeciw carowi. Groźby marszu Austrjaków na Warszawę, ich szpiedzy, zamknięcie granicy od 2 dni. Trzy obozy austriackie. Kwatra główna arcyksięcia w Końskiem, koncentracja oznaczona w Odrzywole. Rozgłaszenie tego uważa za wybieg władz celem zastraszenia mieszkańców. Lekceważy rzekome zbrojenia ochronicze panów polskich; siły ich złączyłyby się z wojskiem Księstwa. Mimo to czyni wszystko, co jest możliwe bez funduszów i bez gwałtów, aby wojsko przygotować do wojny².

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de Sa lettre du 2 de ce mois. Elle aura été informée par mes rapports subséquents, que l'autorisation relative à M^{rs} Pelletier et Bontemps m'est parvenue.

¹) Saunier pisał jego nazwisko Mériage, Serra Dumariage (Fedorowicz str. 264 i 262).

²) A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 260—2.

Je m'empresse de remercier Votre Excellence de la bonté qu'Elle a eue d'intervenir pour que M^r Desirat soit conservé dans son poste. Les services qu'il continue à rendre au Duché me font désirer le succès des démarches qu'Elle a bien voulu faire en sa faveur. Je ne souhaite pas moins vivement que M^r Mallet obtienne l'autorisation qui attachera au service du Duché cet estimable officier.

Nous avions déjà reçu ici la nouvelle des événements qui viennent d'avoir lieu en Suède. Le bruit général y ajoute celle d'une conspiration tramée à Pétersbourg contre la vie de l'Empereur de Russie, et dont la découverte est, à ce qu'on prétend, due à la vigilance de la légation française. Cette dernière nouvelle, quoique très répandue, n'est encore garantie par rien qui puisse faire juger de sa probabilité¹⁾.

Les renseignements qui nous parviennent sur la Galicie sont, depuis peu, devenus très menaçants. On y parle beaucoup d'une marche sur Varsovie qui doit, dit-on, s'effectuer aussitôt, dans le cas où les nouvelles qu'on attend de Paris ne seraient point satisfaisantes.

Depuis 2 jours la frontière de la Galicie est entièrement fermée. Les douanes ont ordre de ne laisser passer personne et de tâcher par toute sorte de moyens de se procurer des renseignements sur le nombre et l'emplacement des troupes dans le Duché. Quantité d'espions payés par le gouvernement s'occupent d'observations de la même espèce.

On a tracé depuis peu 3 camps, dont l'un entre Białczów et Opoczno, l'autre entre Opoczno et Drzewica et le troisième entre cette dernière ville et Radom.

Les ponts à Opoczno et Drzewica ont dû être réparés en 24 heures.

Le quartier général de l'archiduc Ferdinand est préparé à Końskie, et l'on attend de Cracovie un corps qu'on dit de 30 mille hommes, qui doivent y arriver sur 3 colonnes.

Un capitaine de cercle et des ingénieurs sont arrivés le 8 de ce mois à Odrzywół à 1 mille de Nowemiasto à l'effet de tracer un camp pour 12.000 hommes entre cet endroit et le village de Wysokie. Il a été ordonné d'établir un magasin

¹⁾ Por. u Fedorowicza 247 i 257 zapiski Saunier'a i Serry.

dans l'église d'Odrzywół, et l'on prend des mesures pour la subsistance des troupes qui doivent occuper les camps tracés sur les autres points mentionnés.

Cependant malgré toutes ces dispositions, auxquelles évidemment on affecte de donner de la publicité, on ne s'aperçoit encore d'aucun mouvement signifiant, ni même d'aucun changement dans l'emplacement des troupes autrichiennes en Galicie. Les postes sur la frontière, sont les mêmes qui s'y trouvaient il y a quelque temps. Il n'y a à Radom qu'un escadron de hussards et 6 pièces de 3. Deux cents chevaux du même régiment qui étaient jusqu'ici stationnés à Opoczno, ont été répartis en différents endroits, probablement pour faire croire qu'il était venu de nouvelles troupes.

En comparant ces circonstances avec l'annonce réitérée que depuis 2 mois on fait de l'arrivée d'un corps de troupes destiné à entrer dans le Duché du côté de Varsovie, on ne peut s'empêcher de concevoir l'idée, que tout cet étalage de dispositions n'est dans le fait mis en œuvre que pour intimider les habitants de la Galicie et prévenir un soulèvement, auquel on peut vraisemblablement s'attendre dans le cas de la guerre.

Les régiments qu'on prétend faire lever par plusieurs seigneurs polonais, ne seront guères plus formidables pour nous que les menaces des Autrichiens; et s'ils commettent la maladresse de les armer, ce sera, à peu près, autant de troupes de plus, sur lesquelles nous pourrons compter.

Quoiqu'il en soit des intentions du gouvernement autrichien, j'emploie le temps qui reste jusqu'à ce qu'elles soient définitivement connues, à organiser tous les services des troupes que nous pourrons rassembler, et à pourvoir à leurs besoins, ainsi qu'à l'habillement et à l'équipement de la nouvelle levée. Je puis assurer à Votre Excellence que rien de ce qu'il est humainement possible de faire sans argent et sans recourir à des moyens violents (qu'il serait trop impolitique d'employer dans les circonstances présentes) n'est oublié pour mettre ces troupes au niveau de leurs besoins. Mais Elle connaît trop le pays et ses moyens pour ne pas appercevoir Elle même tous les obstacles que le manque de fonds fait rencontrer.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'expression du sincère et inviolable attachement que je Lui ai voué pour toujours.

161. Do Davout'a.

Warszawa, 12 kwietnia 1809.

Ruch wojsk austriackich ku Księstwu. Wszelkie prawdopodobieństwo, że zajmą stanowiska nad Pilicą. Mimo zapowiedzi posunięcia korpusu trzydziestotysięcznego, nie wierzy, aby z tej strony miano więcej jak 15 do 18.000. Odpowiednie zarządzenia i okrycie dróg wiodących do Warszawy. Odbiera list z 4 kwietnia. Przegląd gwardji narodowej. Lekceważenie tego obowiązku u klas zamożniejszych, zaniedbania ubogich dla braku czasu. Zmiany w komendzie placów. Zbiedzy z pułku Straucha i uciekający włościanie przybywają. W ostatniej chwili Stanisław Potocki powiadomiony z pewnego źródła, że wtargnięcie do Księstwa i jego zniszczenie jest rzeczywiście w planie, nie bez zgody Rosji. Siły zebrały się przyjaciel odpowiednie¹⁾.

D'après les rapports et renseignements arrivés depuis ma dernière dépêche les mouvements des troupes autrichiennes en Galicie ont pris un caractère plus sérieux. Sans ajouter foi aux mille et un contes qu'on nous transmet journellement sur leur force et leurs projets, il est hors de doute que des corps ont été mis en mouvement et s'approchent.

La frontière est si exactement fermée, dans toute son étendue, et on veille avec tant de sévérité pour intercepter toute communication, sans excepter même la poste aux lettres, qu'il est de toute impossibilité de se procurer des notions certaines sur les mesures prises effectivement, et les distinguer des bruits, toujours si nombreux en pareille occasion. Cependant en combinant les circonstances contenues dans les différents avis avec l'annonce positive que l'archiduc Ferdinand se trouve déjà, ou arrivera d'un moment à l'autre à Końskie, pour y établir son quartier général, il paraît évident que les Autrichiens veulent porter leur ligne d'opérations sur la Pilica et qu'ils prendront alors une des positions dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence dans mon précédent rapport.

Je dis une de ces positions, car malgré leurs fanfaronnades et leurs menaces, ils ne sont certainement pas de force à les occuper toutes.

Un grand nombre de déserteurs, qui nous arrivent tous les jours d'autrui de Cracovie, s'accordent tous sur le nombre et les noms des régiments qui s'y trouvent; et il paraît, d'après leurs rapports qu'outre les corps dont j'ai fait jusqu'ici mention

¹⁾ A. h. G.; Fedorowicz 269—72; wyjątek u Soltyka 345—7.

à Votre Excellence, il n'est arrivé que les régiments de Miotrowski et de Bailly, infanterie, et un régiment hongrois dont on ignore le nom. On annonce généralement que le corps de l'archiduc Ferdinand se monte à 30 mille hommes; mais il n'est guères probable qu'il puisse porter de notre côté au delà de 15 à 18 mille hommes, et dès lors le corps qui doit agir sur la Pilica serait destiné plutôt à observer nos mouvements qu'à effectuer l'invasion dans le Duché, depuis si longtemps annoncée¹⁾.

Quoiqu'il en soit, j'ai cru devoir, d'après les mouvements des troupes autrichiennes, rapprocher davantage les cantonnements qu'occupe la cavalerie et les couvrir par de l'infanterie et de l'artillerie. J'ai ordonné en conséquence les dispositions suivantes:

Le 6^e régiment de cavalerie, stationné jusqu'ici à Błonie, va à Nadarzyn.

Deux bataillons du 3^e régiment d'infanterie complétés à 840 hommes chacun, se portent à Raszyn avec une compagnie d'artillerie et 4 bouches à feu.

Ces troupes seront sous les ordres du général de brigade Biegański.

Le 3^e régiment de cavalerie, cantonné à Piaseczno, et le 1^{er} à Góra seront disposés, par escadrons, depuis cet endroit jusqu'à Mszczonów.

J'en ai donné le commandement à M^r le général de brigade Roźniecki.

Le 5^e régiment de cavalerie quitte ses cantonnements de Jabłonna et Nieporen, pour se porter en entier à Błonie.

Le 2^o de cavalerie enverra une compagnie pour relever les postes que fournissait le 5^e.

Les deux bataillons qui quittent Varsovie y seront remplacés par le 1^{er} bataillon du 6^e régiment et le 1^{er} du 8^e.

La plus grande partie de ces mouvements sera effectuée dans la journée d'aujourd'hui, et le reste demain.

Tous les corps emportent des vivres et fourrages pour 3 jours.

Il a été pris des mesures pour assurer leur subsistance. N'y ayant encore aucun commencement d'hostilités, j'ai cru ces

¹⁾ Takież było przekonanie Serry (Handelsman d. 77).

mesures suffisantes pour le moment. Elles me mettent au moins à même de pouvoir régler tous mes mouvements sur ceux de l'ennemi, et d'attendre les instructions ultérieures de Votre Excellence.

Je reçois dans ce moment même la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'adresser le 4 de ce mois. Je suis on ne saurait plus flatté de l'approbation qu'Elle veut bien donner aux mesures que j'ai été dans le cas de prendre.

J'ai passé moi-même en revue, il y a quelques jours, homme par homme, la garde nationale de Varsovie¹⁾. J'y ai trouvé plutôt de la négligence qu'un mauvais esprit. Ceux qui témoignent le plus de difficultés à s'astreindre à un service qu'ils ont l'air de croire au-dessous d'eux, c'est la classe des gens qui possèdent un peu de fortune. J'ai tâché, en employant les éloges et le blâme, à ranimer en eux l'émulation et à les engager à profiter de l'exemple que leur donne la partie moins aisée des habitants, pour remplir des fonctions qui honorent chaque citoyen.

J'ai lieu de croire que mes exhortations et les mesures que j'ai prises pour astreindre à l'ordre et à faire punir, par des amendes pécuniaires, ceux des membres de la garde nationale qui ne remplissent pas exactement leurs devoirs, rendra ce corps plus attentif à s'en acquitter. Je dois cependant ne point laisser ignorer à Votre Excellence que souvent la négligence que beaucoup d'entr'eux mettent à satisfaire à des obligations qui les enlèvent aux occupations par lesquelles ils pourvoient à leur subsistance et à celle de leurs familles, vient moins d'une mauvaise volonté, que de la pénurie générale, à laquelle la stagnation totale du commerce et le manque de circulation des espèces, réduit les habitants du Duché. Avec ces données, je crois que, si l'on peut toujours compter sur l'élan du moment, qui fera voler les citoyens à la défense de leurs foyers, on doit moins s'attendre à leur voir faire exactement un service suivi et prolongé.

J'ai trouvé, comme Votre Excellence, que Mr Miroslawski n'était pas tout à fait à sa place à Tykocin, et j'ai prévenu

¹⁾ Por. *Ze wspomnieni Józefa hr. Krasiniskiego* (Biblioteka Warszawska, 1912, II 422—4).

à cet égard Ses intentions en y envoyant, il y a quelque temps, Mr Luszczewski, qui se trouvait au nombre des commandants de place dont Elle m'avait témoigné avoir été contente. Mr Miroslawski est passé au commandement de la place de Sieradz.

J'ai employé pour celui de Bromberg le colonel Świderski, ancien commandant de Modlin.

Le commandement de la place de Łęczyca est occupé par le colonel Seydlitz, ancien officier dans les légions italiennes.

Aux mesures d'approvisionnements que j'ai portées en son temps, à la connaissance de Votre Excellence, je dois ajouter que j'ai fait établir à Łęczyca un magasin de subsistances de 10 jours pour 15 mille hommes.

La ville de Widawa, brûlée, il y a quelque temps, n'ayant point présenté de facilités pour l'emplacement d'un approvisionnement j'ai fait porter à Sieradz celui qu'elle devait recevoir.

Des rapports arrivés dans ce moment annoncent un grand nombre de déserteurs et autant d'habitants de la Galicie qui émigrent dans le Duché dans la crainte d'être enrôlés. Les premiers sont tous du régiment de Strauch, qui a déjà perdu beaucoup de monde de la même manière. Ils disent que la plus grande partie de ce corps n'attend que l'approche des Polonais, pour passer de leur côté.

Mr le comte Stanislas Potocki m'a transmis, comme lui ayant été envoyé d'une source très sûre, dans le moment même où je termine cette dépêche, l'avis que le projet d'entrer dans le Duché n'est point fictif; que c'est une maxime politique d'écraser d'entrée de jeu ce petit état qui, par son existence politique, menace continuellement la Galicie; que l'on tient d'autant plus à ce projet qu'il ne déplait point à la Russie qui ne veut pas de bien à ce pays, et qui par cette mesure se croit plus sûre elle-même dans le cas où les circonstances la porteraient à se prononcer. — On assure par la même voie que les forces des Autrichiens sont considérables et qu'elles se renforcent journellement.

Mr le comte Potocki pense comme moi que ces circonstances n'étant qu'une communication particulière, il convient de les tenir secrètes, autant par ce motif, que pour ne point donner lieu à des inquiétudes, toujours défavorables, quelle que soit la position réelle des choses.

Quant à l'armée polonaise, elle attend les événements avec la tranquillité que doit lui donner autant la résolution de faire son devoir, que la confiance que tout Polonais a placée dans la protection et les moyens du héros de notre siècle.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence la situation des troupes dans le Duché...

162. Do Davout'a.

Warszawa, 14 kwietnia 1809.

Z mnóstwa nadchodzących wiadomości podaje doniesienie siostrzeńca prezesa senatu z Białaczewa o zgromadzeniu wojsk austriackich między Odrzywołem a Sulgostowem. Natomiast Siedleckie i Lubelskie mają być ogolocone z żołnierzy. Usuwanie rekrutów i kas do Lwowa. Się Austraków podnoszą do 50 tysięcy. Zapał w korpusie polskim. Zbiegają także Niemcy, nawet jeden oficer. Mallet na wywiadach. Przeważna część wojsk pruskich przesunięta na Śląsk¹.

Monseigneur, ils nous arrive de tous côtés une telle multitude de bruits, de nouvelles et de renseignements sur l'état des choses et les mouvements des troupes autrichiennes en Galicie, et toutes ces notices sont souvent si contradictoires qu'il devient extrêmement difficile de distinguer le vrai d'avec le faux, d'autant que la frontière étant exactement fermée, il n'existe aucun moyen de vérifier les rapports. J'aurai l'honneur de citer à Votre Excellence ceux qui me paraissent mériter qu'on y ajoute quelque foi.

M^r Louis Małachowski, neveu du président du Sénat, a fait passer en date du 11 de ce mois de Białaczew, situé entre Opolczno et Końskie, l'avis que l'archiduc Ferdinand était arrivé dans ce dernier endroit le 10 de ce mois. Il a avec lui les généraux Bellegarde, Stüpschütz, Schaurötter, Saurau, et le gouverneur Wurmser².

A l'époque du départ de la lettre de M^r Małachowski il avait passé par Białaczew pendant plusieurs jours jusqu'à 8000 hommes, et il s'en trouvait en outre dans cet endroit 7260.

Toutes ces troupes étaient destinées à prendre une position entre Odrzywoł et Sulgostow, et les Autrichiens prétendaient qu'il devait s'y réunir jusqu'à 50 mille hommes.

Un rapport officiel expédié de Nowemiasto le 11 de ce mois, annonce que plusieurs milliers d'hommes étaient effecti-

¹ A. h. G., don. Davout; Fedorowicz 277—9.

² Pisownia błędna (Stipsicz, Schauroth).

vement rassemblés dans l'endroit mentionné sous les ordres du général Moor.

On avait ordonné de placer à la douane de Czerwona Karczma un poste de 40 chevaux qu'on en a retirés au moment de leur arrivée.

Tous les avis s'accordent que les Autrichiens ont avec eux une assez nombreuse artillerie.

Leur infanterie est en grande partie composée de Polonais.

On prétendait à Nowemiasto, au départ du courrier, que tout le corps de l'archiduc Ferdinand devait se porter en arrière.

Un émissaire envoyé de cet endroit depuis plusieurs jours et qui avait trouvé le moyen de pénétrer en Galicie, est rentré le 12 de ce mois, et a confirmé une partie des détails ci-dessus. Vu la grande surveillance qu'on exerce, il lui avait été impossible de vérifier le reste.

Un émigré de la Galicie a rapporté en date du 11 qu'il n'y a point de troupes dans les cercles de Siedlce et Lublin. D'après la déposition du même, on a fait venir à Léopol les recrues levées en Galicie qu'on avait précédemment acheminées sur Cracovie.

Il a vu rassemblées à Ulanow beaucoup de voitures chargées de bois destiné à la construction du pont qu'on établit à Sandomir.

Le même émigré à été témoin qu'on évacuait sur Léopol toutes les caisses et magasins qui avaient été établis tant à Lublin que dans d'autres endroits.

On ne cesse de tâcher de nous entretenir dans l'idée d'une très prochaine invasion des troupes autrichiennes dans le Duché; mais cette opération si souvent annoncée rencontre beaucoup d'incredulites. Elle n'a fait jusqu'ici sur l'armée polonoise d'autre impression que celle de l'animer davantage et de lui faire souhaiter, avec plus d'ardeur, l'occasion de prouver qu'elle ne se laisse point intimider par la jactance. Depuis le moment du départ des 2 bataillons du 3^e régiment tous les corps, à l'envi, m'assiègent en demandant à marcher les premiers; et j'éprouve dans ce moment plus de difficultés pour former des dépôts que je n'en rencontrerai probablement pour livrer des combats¹.

¹ Por. Niemcewicz: *Pamiętniki* I, 24, 29, 33.

Une chose vraiment remarquable, c'est que tout en nous menaçant les Autrichiens sont évidemment beaucoup moins que nous exempts d'inquiétude. Leurs déserteurs toujours aussi nombreux sont aussi quelque fois composés d'Allemands, et ce qui ne doit pas inspirer un préjugé favorable pour l'esprit qui règne dans ces troupes, c'est que parmi les derniers arrivés à Pilica il se trouve un officier du régiment de l'Empereur, chevaux-légers, nommé Schmidt, qui nous est venu avec toute sa patrouille composée d'un s^e-officier et de 5 soldats, avec chevaux, armes, et bagages.

M^r le capitaine Mallet est par mon ordre parti cette nuit vers Nowemiasto pour y faire une reconnaissance.

Les renseignements sur la Prusse s'accordent à assurer que la plus grande partie de leurs troupes se porte vers la Silésie.

La position des troupes russes ne paraît pas avoir changé. On ne s'aperçoit point qu'il se forme des magasins sur de nouveaux points.

Agréez, Monseigneur, l'expression du plus sincère dévouement.

163. Do Bernadotte'a, księcia Ponte Corvo. Warszawa, 15 kwietnia 1809.

Otrzymał uwiadomienie z 11 t. m., że przechodzi pod jego komendę. Przesyła stan wojska z tego dnia i odpis listu arcyksięcia Ferdynanda z oznajmieniem o wkroczeniu do Księstwa. Sily Austrjaków obliczają na 30.000. Najście jednej kolumny przez Pilicę¹.

Monseigneur, je reçois à l'instant la dépêche que Votre Altesse, m'a fait l'honneur de m'adresser le 11 de ce mois. Je me félicite de servir sous les ordres d'un des chefs les plus distingués de l'armée française et je m'empresserai de remplir les dispositions qu'Elle a bien voulu me faire passer²). Pour ne

¹⁾ A. h. G., Fedorowicz 287—8.

²⁾ Adjutant króla saskiego Pakosz w liście do Amilkara Kosińskiego z Lipska 13 maja (rk. Tow. Przyj. Nauk w Poznaniu) tak pisał o początkowych zamiarach Bernadotte: »...Xze Ponte Corvo odebrawszy rozkaz objąć komendę nad nami, chciał sam jechać do Polski i tam operować ... i mocno z tej komendy ukontentowany powiedział mi :enfin pour cette fois-ci je suis content et cet ordre paralise tous mes chagrins, je laisserai la Saxe en état de défense respectable, j'irai chez vous d'avec vos Polonais, j'irai en Galicie, et de là à Vienne au devant de l'Empereur«, w tym razie ja mialem jechać z nim, ale późniejszy rozkaz, aby z całem wojskiem saskiem szedł oprzeć się o lewe skrzydło wielkiej armji i aby natychmiast ruszał, wywrócił nasze układy i zamki hiszpańskie... Saski Campagne de 1809 I 152—3, 431, II 121.

perdre aucun moment je crois devoir me contenter de porter aujourd'hui à la connaissance de Votre Altesse la situation des troupes dans le Duché de Varsovie à l'époque du 11. Je ne manquerai pas de La tenir au courant des détails qu'Elle désire.

La lettre ci-jointe¹⁾ en copie de l'archiduc Ferdinand m'instruit aujourd'hui du commencement des hostilités. L'ennemi pénètre sur notre territoire sur le point de Nowemiasto: je pars pour aller à sa rencontre. On dit que les forces des Autrichiens se montent à 30 mille hommes²⁾...

P. S. On m'annonce qu'une colonne entre par Pilica, j'ignore sa force.

164. Do Serry. W kwaterze głównej w Raszynie, 19 kwietnia 1809.

Zajęcia niecierpiące zwłoki nie pozwoliły mu zaraz odpowiedzieć. Uznaje za słuszne obawy rezydenta, że stanowiska Raszyna może nieprzyjaciel obejście, ale winien przez wzgląd na samą żołnierską ochotę spróbować bitwy, zanim cofnie się do Warszawy³⁾.

Monsieur le Résident, une foule d'occupations qui ne souffraient aucun délai m'ont empêché de répondre sur le champ à la lettre que Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser hier. Je m'empresse d'autant plus de le faire aujourd'hui que les détails qu'elle contient sont aussi justes sous le rapport du raisonnement militaire, qu'ils font preuve de l'intérêt que Vous voulez bien prendre à une nation dont l'existence politique est un bienfait de Votre auguste souverain.

Je crois comme Vous, Monsieur le Résident, que la position que j'ai prise à Raszyn, quoique très forte, n'est point exempte des inconvénients attachés à la défense de tout pays ouvert avec des forces bornées, c'est à dire qu'on serait forcé de la quitter pour se rapprocher et couvrir Varsovie, dans le cas où la force supérieure de l'ennemi lui permettant des ma-

¹⁾ Drukowany wielokrotnie (Sołtyk w skróceniu 142, A. M. Skalkowski: *O części imienia polskiego* 34, Fedorowicz 275 i t. d.)

²⁾ Siła korpusu VII armii austriackiej wynosiła w dniu 15-go kwietnia: 31.587 ludzi, 7.366 koni i 94 armat (Biblioteka lwowska III, Dr. Br. Pawłowski: *Lwów w 1809 r.*, str. 9).

³⁾ A. h. G., odpis; A. M. Skalkowski: *O części* 34—5, Fedorowicz 307—8.

noeuvres qui nous sont interdites, il se portait sur mon flanc droit pour s'approcher de la ville.

Cependant quelque juste que soit ce calcul, il me paraît, Monsieur le Résident, que je ne dois pas prendre de suite ce parti, et surtout sans y avoir été engagé par des démonstrations assez sérieuses de l'ennemi pour me prouver l'impossibilité de lui résister. Jusqu'ici cette certitude n'existe point encore, et dès lors, sans mettre en compte ce que tout général est dans le cas de faire pour sa réputation personnelle, je crois devoir à la valeur et à l'extrême bonne volonté des troupes autant qu'à l'opinion générale et à l'impression que produit toujours sur le pays tout ce qui a l'apparence d'un mauvais succès, de ne prendre de position plus rapprochée, qu'autant qu'il sera prouvé qu'il n'est point possible de faire autrement, et qu'il deviendra réellement nécessaire pour défendre la ville de faire usage de zèle des habitants, dirigé et soutenu par les mesures que Vous a déjà dicté la prudence.

Peu de temps suffira pour mettre cette question en évidence, et nous convaincre, si aux motifs de confiance qu'elle nous inspire, il ne se joindra point des chances favorables pouvant résulter de l'ensemble des opérations de l'armée française, et même de la levée générale ordonnée dans le pays. Je crois qu'il convient d'autant plus d'attendre encore l'événement que le parti contraire nous reste toujours ouvert, s'il ne se montrait pas conforme à notre espérance.

165. Do arcyksięcia Ferdynanda d'Esté.

21 kwietnia 1809.

Projekt układu w sprawie opróżnienia Warszawy przez wojska polskie¹.

Votre Altesse Impériale et Royale ayant manifesté le désir d'établir et reconnaître la neutralité de la ville de Varsovie, et cette neutralité ne pouvant s'effectuer que par l'évacuation libre qu'en ferait le corps des troupes alliées et combinées sous mes

¹ Spółczesnie umowa ta, ogłoszona i rozlepiona na rogach ulic, pomieszczona została też w Gaz. Warsz. Nr. 32; przepisał ją Niemcewicz I 40—42; później przedrukowana wielokrotnie (n. p. Angeberg: *Recueil* 508—9, Sołytk 348—50, ostatnio Fedorowicz 311—3).

ordres, cet arrangement pourrait être renfermé dans les articles suivants¹:

Art. 1. Il y aura suspension d'hostilités pendant dix jours.

Art. 2. Pendant ce délai ce corps d'armée évacuera avec le personnel et le matériel la ville de Varsovie.

Art. 3. Pendant ce délai l'armée autrichienne gardera les mêmes positions qu'elle occupe, et pour prévenir tout prétexte qui pourrait rompre l'harmonie, il ne pourra venir à Varsovie que des officiers parlementaires de l'armée autrichienne.

Art. 4. Après ce délai il ne pourra être imposé à la ville aucune contribution extraordinaire².

Art. 5. Les personnes, les propriétés et les cultes seront respectés³.

Art. 6. Les malades et convalescents saxons, polonais et français seront confiés à la loyauté de l'armée autrichienne, et

¹ W tym wstępnie najwyraźniej zaznacza się, że układ ten w ogólnem ujęciu, jak następnie w wykonaniu, był dziełem i zasługą Poniatowskiego. Sformułowanie poszczególnych punktów było wynikiem obrad, z których sprawozdanie u Niemcewicza I 38—42; por. Handelsman d. 79, Fedorowicz str. 309—10, 350, 359—60.

² Réponses aux articles 1, 2, 3 et 4: «Il y aura suspension d'hostilités pendant deux fois vingt-quatre heures à compter de ce soir à cinq heures. Pendant ce délai, toute l'armée combinée combattante évacuera la ville de Varsovie. Il est accordé, à dater de la même époque, un sursis de cinq fois vingt-quatre heures à tous les employés et non combattants de cette armée pour quitter cette ville. Monsieur le Prince de Poniatowski voudra bien en communiquer la dénonciation (dénomination).» Ta odpowiedź nie była w zgodzie z pierwotnymi obietnicami. Zauważał to zaraz Serra (jego raport z 1 maja u Skałkowskiego O cześć 42), a użalał się na gwałty Niemcewicz (I 27—121) w swoim »Dzienniku wyprawy austriackiej«. Rozkaz dzienny arc. Ferdynanda ogłoszony w kwaterze głównej w Rakowie 23 kwietnia (Wien. Kriegsarch. F. A. 4/117a) zapowiadał wkroczenie do Warszawy tegoż dnia o 4¹/₂ popołudniu. General-major Trautenberg zostawał komendantem miasta, major de Pest von Baillet majorem placu. Zalecono czuwać nad utrzymaniem porządku i karności przez załogę.

³ Odpowiedź na ten artykuł i następne brzmiała: *convenu*, w przekładzie Gazety Warszawskiej: *ugodzono*, za przydaniem tej uwagi: »W exemplarzach tej Konwencji oddziennie wydrukowanej położono przez omyłkę wyraz *zezwolono*, a powinno bydż podług oryginału: *Ugodzono*«.

à leur guérison ils recevront des feuilles de route et moyens de transports pour rejoindre leurs corps respectifs¹⁾.

Art. 7. Il sera accordé par Son Altesse Impériale et Royale l'Archiduc commandant les forces autrichiennes au Ministre Résident de France accrédité auprès du Duc et gouvernement du Duché les passeports et sauvegardes pour sa personne, ses papiers, effets et personnes attachées à sa mission, pour se rendre où il jugera convenable de se retirer²⁾.

Art. 8. Les officiers, soldats et employés français qui se trouvent à Varsovie, seront libres de suivre la résidence de France avec effets et bagages, et recevront les passeports et moyens de sûreté ainsi que les vivres, fourrages et transports³⁾.

¹⁾ Por. Niemcewicz I 77, 83.

²⁾ Por. u Fedorowicza str. 309—10: protestation pour l'inviolabilité de la Résidence et des Français existant à Varsovie.

³⁾ Article additionnel. Au moment de l'échange des présens articles on se donnera de part et d'autre des officiers supérieurs comme otages, jusqu'à l'expiration de l'armistice. Właściwie artykul dodatkowy, i to nader istotny, mieścił się w umowie z 24 kwietnia, mocą której hr. Neipperg w imieniu arcyksięcia »s'engage de ne point attaquer la tête de pont de Praga, n'y en établissant des batteries, n'y d'une autre manière sur la rive gauche de la Vistule, en exceptant toutes les chances de la guerre sur la rive droite, tant que le commandant de la dite tête de pont ne tirera point sur la ville de Varsovie, zaś Hornowski, komendant Pragi, obowiązał się: »de ne pas tirer de Praga sur Varsovie, tant que de Varsovie on ne tirera pas sur Praga«. Zakladnikami byli Szumlański i Neipperg. — Klauzula końcowa głównej umowy brzmiała: »fait et convenu entre les soussignés, généraux en chef des deux armées, sur la ligne des postes avancés respectifs, ce 21 avril 1809 à ... heures du matin. Podpisano jednak dość późno i nie bez trudności (Niemcewicz I 40), a zapomniano nadto porozumieć się co do Pragi, której przedewszystkiem należało poświęcić artykul dodatkowy. O tej sprawie arcyksiążę Ferdynand pisał 26 kwietnia do naczelnego dowodzącego arc. Karola (W. Krg. 4/172 brulion): »...Kurz vor der Stunde des Einrückens liess mir Fürst Poniatowski den Antrag machen, dass derselbe auch das Tête de pont von Praga räumen würde, wenn ich den Waffenstillstand noch um 36 Stunden verlängern wollte; im widrigen Fall bedrohte er mich die Stadt Warschau von Praga aus zu beschissen und zu verbrennen. Die Absicht bei diesem Antrag war, mehr Vorsprung und Zeit zu seinem Rückzug gegen den Bug zu gewinnen, dann die in Praga noch befindliche Artillerie und Vorräthe zu retten. Ich glaubte daher diesen Antrag um so weniger annehmen zu können, als ich den G. M. Mohr mit der Avantgarde schon auf das rechte Weichselufer übersetzt hatte, um die feindliche

166. Do Haukego.

(Arciechów, 27 kwietnia 1809).

Zatwierdza jego pomysł zapewnienia połączeń między Toruniem a Modlinem przez Płock, gdzie mu powierza dowództwo. Zaleca formowanie powstań i poddaje zwierzchnictwu Dąbrowskiego¹⁾.

Arrièregarde gleich nach Verlauf des Waffenstillstandes zu verfolgen. Die Bedrohung der Stadt Warschau konnte nur dieser, aber nicht meinem Truppenkorps Schaden zu fügen. Ich liess sogleich durch einen Artillerie-officier untersuchen, ob das linke Weichselufer uns wesentliche Vorteile zur Beschiessung von Praga darbieten würde, und da dieser mir meldete, dass mein Feldgeschütz vom linken Ufer nicht mit wesentlicher Wirkung das Tête de pont erreichen könne, so habe ich mit dem Kommandanten desselben Übereinkunft geschlossen, dass ich von der Stadt auf das Tête de pont nicht feuern würde, wenn er sich gegenseitig anheischig mache, nicht auf die Stadt zu feuern. Diese Schonung für Stadt Warschau hat hier auf die Gemüter den besten Eindruck gemacht, da über die bedrohte Beschiessung der Stadt schon alles sehr beängstiget war. Unser Einzug geschah mit Ordnung, das Volk war auf denen Strassen, rufte wiederholt Vivat dem Kaiser von Österreich... Das Gouvernement und die Minister waren alle schon nach Thorn abgegangen und man hatte an der Spitze der Regierung den Fürsten Jablonowski gestellt. Er ist ein sehr bescheidener, billiger und gut denkender Mann. F. M. L. St. Julien und Hofrat Baum, welche einige Tage vorher bei mir angelauft waren, habe ich in ihren Wirkungskreis eingesetzt und F. M. L. St. Julien hat vom Fürsten Jablonowski alles übernommen. Wir haben hier sehr beträchtliche Kriegsvorräthe gefunden... dass wir bereits über dritthalb Tausend brauchbare preussische Infanteriegewehre, sehr viel Pulver,... 11 kupferne Pontons, dann viele Säbel, Sättel, Patrontaschen, Riemzeug erbeutet haben... Auch haben wir beträchtliche Vorräthe an Mehl, Haber und Brandwein gefunden... An feindlichen Verwundeten fanden wir hier 6 bis 700. Ich habe mit den feindlichen Kommandirenden auch den Vertrag wegen Auswechselung der Gefangenen veranstalet. Sie hatten von uns 1 Officier von Vallachenbataillon und in allem 89 an Mannschaft... Seit dem Rückzug des herzoglichen-warschauschen Truppenkorps langen häufig Déserteurs bei uns an... Ich wende alle Mitteln an, um mir bei Góra eine Brücke über die Weichsel zu verschaffen; unterhalb Góra ist wegen der Überschwemmungen keine Möglichkeit eine Brücke zu schlagen. Sobald ich hinlängliche Schiffe zur Schlagung einer Brücke versammelt haben werde, gedenke ich mit Zurücklassung einer angemessenen Garnison bei Warschau, mit dem ganzen Korps über die Weichsel zu gehen, um so dann gegen den Bug und über diesen Fluss das feindliche Korps neuerdings aufzusuchen²⁾.

¹⁾ Rk. M. Czartoryskich 3037. Uwaga na piśmie jenerała brygady Haukego z daty: Sierock, 27 kwietnia 1809:

²⁾ Comme il est essentiel d'entretenir une communication prompte et assurée entre Thorn et Modlin, de surveiller et de mettre hors d'insulte la

J'approuve le susdit projet et en confie l'exécution à général du brigade Hauke que je charge du commandement supérieur du département de Płock et de ses levées, je lui enjoins en outre d'activer l'organisation de la levée du dépar-

rive droite de la Vistule entre ces deux points et d'avoir tous les renseignements possibles sur les mouvements de l'ennemi, j'ai l'honneur de présenter les remarques suivantes à V. A. — Pour assurer les communications entre Modlin et Thorn il faudrait établir des commandants de place dans tous les lieux d'étape et autres endroits qui ont une communication facile avec l'autre rive. Ces commandants devront être sous les ordres d'un commandant supérieur chargé du commandement de toute la rive droite qui devrait s'établir à Dobrzyn qui est le point central ou mieux encore à Plock à cause de la communication plus facile avec les autorités départementales. Ces commandants devront recevoir l'ordre d'envoyer tous les jours des rapports au commandant supérieur et dans les cas extraordinaires ceux entre Plock et Thorn outre le rapport au commandant supérieur en devront envoyer aussi au gouverneur de Thorn, et ceux entre Plock et Modlin outre les rapports au commandant supérieur devront en envoyer aussi au commandant de Modlin. Le point de Włocławek mérite une attention particulière. Le commandant supérieur s'il fait ses tournées sur toute la rive droite doit laisser quelqu'un dans son quartier général pour surveiller que la correspondance et l'envoi des rapports ne soit interrompu d'un instant durant son absence. — Le commandant supérieur serait tenu d'envoyer tous les jours ses rapports à Son Altesse le Prince commandant en chef. — Tous les bateaux ou radeaux se trouvent maintenant dispersés et confiés à la surveillance des autorités locales civiles, bien souvent à celles des sołtys dans les nouvelles colonies dont les deux rives de la Vistule sont inondées. Il est inutile de remarquer que ces colonistes ne nous sont point dévoués et qu'ils favorisent l'ennemi. Il faudrait donc rassembler tous ces bateaux et radeaux dans trois points c. à d. à Modlin, Plock et Thorn, et les remettre à la surveillance des commandants militaires. — Pour la communication secrète avec la rive gauche il faudrait laisser à la disposition de chaque commandant quelques petits canots et de l'argent pour payer les espions. — Le commandant supérieur devrait avoir à sa disposition quelques détachements de troupes régulières. Tous les dépôts de cavalerie et d'infanterie, s'ils étaient placés le long de la rive droite, pourraient sans affaiblir les régiments (être) employés à ces services; il est nécessaire encore de former des compagnies de bateliers, de les solder et de les retenir à la disposition de V. A. — La réparation des routes doit être recommandée particulièrement à la surveillance des commandants militaires. Des officiers de sapeurs devraient visiter les routes qui de Modlin et des bords de la Wkra communiquent à Thorn. Les défilés de Płock et entre Czernichowo et Steklin et la route dans les environs de Bodzanowo après deux jours de pluie seraient impraticables pour aucun convoi; il est urgent de les mettre de suite dans un bon état. Je les ai recommandés à mon

tement soit en cavalerie soit en infanterie en lui donnant les mêmes pouvoirs et le mettant en même rapport avec le général Dąbrowski que l'est le général Niemojewski dans le département de Łomża.

167. Czynności wojenne od rozpoczęcia wojny do 28 kwietnia 1809 r.

Wybuch wojny. Bitwa pod Raszynem. Opróżnienie Warszawy. Działania zaczepne, utarczki pod Grochowem i Radzyminem¹⁾.

Précis des opérations du corps d'armée polonais (jusqu'au 28 avril 1809).

Sur les avis réitérés et positifs qui me furent donnés que l'armée autrichienne s'était rassemblée à Końskie, je fis partir le 14 d'avril M^r Mallet, directeur du génie, pour Nowemiasto à l'effet de reconnaître la ligne de la Pilica, et les positions militaires qui pouvaient se trouver sur la route de Nowemiasto. Le 15 avril à huit heures du matin M^r Mallet retourna de Nowemiasto et me remit une lettre²⁾ qui avait été apportée par un parlementaire autrichien au commandant de la place de Nowemiasto. Cette lettre signée de l'archiduc Ferdinand me donnait avis que les hostilités seraient commencées le 15 à 7 heures du matin, qu'à 7 heures les troupes impériales autrichiennes entreraient sur le territoire du Duché de Varsovie, et

passage aux autorités locales, reste à savoir si l'on a suivi mes conseils. — Les commandants militaires devraient avoir connaissance aussi de l'état des magasins et devraient correspondre pour cet objet avec l'ordonnateur de l'armée...».

¹⁾ A. h. G., jako załącznik do listów z 29 kwietnia do ks. Neufchâtel i Ponte Corvo; Fedorowicz 334—9. Tekst polski, jako ogłoszenie do nalepsania lub pismo ulotne, był roszylany do poszczególnych powiatów (W. Krgs. 4/ad 180). Znajduje się także w Gazecie Krakowskiej Nr. 63, u Bogusławskiego 159—65, w *Rysie hist. kampanii odbytej w r. 1809* (wyd. Żupańskiego, Kraków 1889, str. 230—4) i u Niemcewicza I 91—8. Por. Skalkowski 333—53 i *O część 3* i nast. Sprawozdanie polskie zaczyna się od ogólnego wstęp. Uzupełnieniem tych wiadomości są relacje, które w zaświecie Poniatowskiego wysyłał do Fryderyka Augusta i Bernadoty Paszkowski, dwie z nich z 21 kwietnia są wydrukowane u Fedorowicza 316—9 i w *O część imienia 35—37*, inne podane są w dalszym ciągu w przypisach (A. E., Saxe, corr. tom 78).

²⁾ A. M. Skalkowski: *O część 34*, Fedorowicz 275.

traiteraient en ennemis celles qui s'opposeraient à leur passage. J'ordonnai sur le champ à l'armée polonaise de se mettre en marche et je donnai aussi ordre de relever les lignes de Varsovie.

Le 15, je pris poste à Raszyn, à deux meiles de Varsovie, et je fis pousser la cavalerie sous les ordres du général Rozniecki à Tarczyn, avec instruction de découvrir les forces de l'ennemi et ses opérations.

Ma première intention a été de me porter sur la route de Nowemiasto à la rencontre de l'ennemi, mais les avis que je reçus sur sa grande supériorité en nombre, les rapports du général de cavalerie, qui me confirmait que la force de l'ennemi était de 18 à 20 mille hommes d'infanterie, et de 8 à 10 mille de cavalerie, et que son intention paraissait être de se porter vers Błonie, me décidèrent à conserver la position de Raszyn, d'où j'observais les routes de Góra, Tarczyn et Nadarzyn, et d'où je pouvais facilement me porter sur la route de Błonie. Je fis porter un escadron de cavalerie à Błonie et un bataillon avec deux pièces d'artillerie à Wola.

La cavalerie polonaise eut les 16, 17 et 18, divers engagements avec la cavalerie ennemie, et même avec l'infanterie de son avant-garde. Dans toutes ces affaires la cavalerie polonaise eut un avantage marqué, tua à l'ennemi une centaine d'hommes, et lui fit autant de prisonniers.

Le 18 au soir et le 19 matin, le général de cavalerie m'instruisit que l'armée ennemie se portait sur Varsovie par la route de Tarczyn; je conservai par conséquent ma position, dans laquelle le front de l'armée était couvert par des marais impraticables pour la cavalerie, et traversés seulement par des digues, ou routes aboutissantes à Varsovie. Les principales routes passaient à Michałowice, à Raszyn et Jaworowo.

Le 3^{me} régiment d'infanterie fut placé à Michałowice avec quatre pièces de canon, et formait la droite sous les ordres du général Biegański. Le 2^{me} bataillon du 8^{me} régiment et le 2^{me} du 1^{er} régiment d'infanterie furent placés avec six pièces de canon à Jaworowo sous les ordres du général Kamieniecki, et formaient la gauche. Le 2^{me} régiment et les Saxons furent placés à Raszyn avec douze pièces de canon sous les ordres du général saxon, et formaient le centre. Une avant-garde com-

posée du 1^{er} bataillon du 8^{me}, du 1^{er} du 1^{er} régiment d'infanterie occupa Falenty, avec quatre pièces de canon, sous les ordres du général Sokolnicki. Un bataillon avec deux pièces fut placé en avant Raszyn sur la route de Nadarzyn. Des détachements furent jettés à droite et à gauche de la ligne de bataille, pour observer que l'armée ne fut pas tournée. La cavalerie qui avait suivi les mouvements de l'ennemi, se trouvait encore à midi devant le front, pour lui masquer notre position; sa place dans l'ordre de bataille était à mille toises en arrière de Raszyn, avec quatre pièces d'artillerie à cheval, pour couvrir les flancs, si l'ennemi voulait les déborder, ou pour culbuter ses colonnes, si elles parvenaient à forcer les digues.

Le même jour 19 à deux heures de l'après midi, les colonnes de l'infanterie ennemie parurent. La canonade commença en avant de Falenty, il paraît que nos batteries dirigées par le général Pelletier les incommodaient beaucoup. Les deux régiments de cavalerie se longèrent parallèlement pour démasquer les positions. Vers trois heures une colonne de 3000 hommes se porta sur le bois de Falenty, et parvint à l'occuper, et par ce mouvement déborda nos batteries et le bataillon du 8^{me} régiment, qui étaient en avant de Falenty. Ce bataillon se forma en colonne, et se porta au petit pas en arrière de Falenty, sur la digue qui conduit à Raszyn, et répondit sans se rompre au feu de la colonne ennemie qui occupait le bois, et dont on n'était séparé que d'une cinquantaine de pas par un étang. Le général Fiszer, chef de l'état-major général, fut alors blessé.

Comme je vis le premier bataillon du 8^{me} compromis, je me mis à la tête du 1^{er} bataillon du 1^{er} régiment, et je chargeai le bois de front et à la bayonnette. L'ennemi en fut chassé, nous occupâmes de nouveau Falenty. Une seconde colonne ennemie s'étant portée sur ce village força le bataillon du 8^{me} à se retirer. Le colonel de ce régiment M^r Godebski ayant voulu ramener pour la troisième fois ce bataillon à Falenty, y fut tué. C'était un officier infiniment recommandable sous tous les rapports.

L'ennemi tenta d'emporter Raszyn, il fut accueilli par le feu des Saxons, du 2^{me} bataillon du 2^{me} régiment, et par celui de douze bouches à feu. Malgré quatre heures d'efforts conti-

nuels, il ne put parvenir à forcer ce poste, et il se retira à dix heures du soir en arrière de Falenty.

La plus grande partie de la force de l'ennemi fut portée sur Falenty et Raszyn. La droite et la gauche ne furent attaquées que mollement, et ne furent pas entamées.

Je délibérai sur le champ de bataille à dix heures du soir, si je devais attendre le lendemain l'ennemi dans la même position, ou si je devais rentrer dans les lignes de Varsovie

La grande supériorité des forces de l'ennemi, la crainte d'être coupé de Varsovie, dont j'étais à deux meiles, le besoin de me rallier le grand nombre de soldats qui, le jour d'une affaire, quittent leur poste sous différents prétextes, me fit prendre le dernier parti; par conséquence à 11 heures du soir l'armée commença son mouvement pour rentrer à Varsovie, et elle ne fut nullement inquiétée dans sa marche.

Dans cette journée nous avons perdu 450 hommes tués, 32 prisonniers et 8 à 9 cents blessés. Deux bouches à feu démontées ont été laissées sur le champ de bataille en avant de Falenty. Deux furent laissées dans les chemins extrêmement mauvais qui conduisent de Raszyn à Rachowice.

La perte de l'ennemi peut être évaluée au double, et si on considère que l'armée était forte de 30 mille hommes, que l'armée polonaise n'était que de dix mille hommes (le 12^{me} régiment d'infanterie n'était pas arrivé de Thorn, et un bataillon du 6^{me} était à Wola, et n'avait eu part à l'affaire), que pendant huit heures de combat l'armée polonaise n'a pas perdu son champ de bataille, on mettra cette journée au rang de celles qui justifient la réputation de bravoure des troupes polonaises.

L'armée étant rentrée dans les lignes de Varsovie, le 20 au matin fut employé à assigner à chaque corps son poste, et à armer les lignes de 45 bouches à feu. L'ennemi parut vers midi, mais avec beaucoup de circonspection.

Les lignes de Varsovie ont à peu près six mille toises de développement, presque partout la cavalerie même pouvait les franchir. Il paraissait généralement impossible d'y tenir. Toutes les opinions s'accordaient à faire passer l'armée sur la rive droite, et à empêcher la ruine de Varsovie.

Sur ces entrefaits, vers quatre heures du soir, l'archiduc me fit demander une entrevue. Nous convîmes de 24 heures d'armistice.

Le lendemain 21 il fut convenu¹⁾ que Varsovie serait regardée comme neutre, et que l'armée aurait deux fois 24 heures pour l'évacuer avec tout le matériel qui s'y trouvait; en con-

¹⁾ W tem miejscu podejmuje Paszkowski sprawozdanie datowane w Zegrzu 28 kwietnia, a przeznaczone dla Bernadotte: »Les mouvements continuels que l'armée a faits depuis son départ de Varsovie, ne m'ont pas laissé assez de loisir pour rendre compte à Votre Altesse des événements ultérieurs. Ma dernière était du 21 après midi, jour de la signature de la convention de Varsovie, et le soir du même jour toutes nos troupes avaient quitté la ville et se sont portées sur Modlin. Il était essentiel de mettre le plutôt l'armée en sûreté et de ne point laisser aux soldats le loisir des regrets, pour avoir le temps de réorganiser les corps, de relever l'esprit qui avait un peu baissé et pour profiter des premiers moments où l'ennemi nous devait croire embarrassés en reprenant l'offensive telle que les positions respectives et nos forces nous le permettaient. Tous ces buts ont été parfaitement remplis comme j'aurai l'honneur de le détailler à Votre Altesse.

Tout le matériel de l'armée a été évacué sur Modlin, Sierock et Praga, et comme cette dernière place pouvait être battue et prise par sa gorge du côté de Varsovie et de la rivière, en même temps qu'on l'attaquerait du côté de la campagne, comme il était intéressant pour nous de sauver l'artillerie et les magasins qui y étaient renfermés et se renforcer de la garnison qu'on y laissait, surtout que, ne voulant point affaiblir le corps d'armée, on n'y avait jetté qu'un bataillon de conscrits, le prince Poniatowski ayant donné le commandement de l'infanterie au général Zajączek et celui de la cavalerie au général Dąbrowski qui venaient de le joindre, resta de sa personne à Varsovie et sur l'ouverture qui lui en a été faite, il m'envoya auprès de l'archiduc Ferdinand pour parler avec lui sur une convention à conclure pour Praga. Le prince proposait une neutralité armée pour cette place ou si celle là ne pouvait avoir lieu un armistice de huit jours pour l'évacuation de tout le personnel et matériel. L'archiduc ayant dans la convention de Varsovie manifesté un désir vif de ménager cette capitale, nous lui représentâmes, que son but ainsi que le nôtre n'était rempli qu'imparfaitement si Praga armée devait tirer contre Varsovie. L'archiduc après un couple d'heures de débats a paru accéder à la demande de donner le temps à l'évacuation de Praga et la convention semblait aller être conclue, lorsque l'archiduc changeant d'avis ne voulut donner que douze heures de plus à Praga à ajouter aux 48 convenues pour Varsovie. On fit de notre part une nouvelle tentative pour le déterminer à donner quatre jours et même seulement 48 heures à dater de la signature de la convention. L'intermédiaire et presque le mobile de cette négociation était le colonel Neipperg, adjudant général de l'archiduc, qui se croyait personnellement engagé à favoriser la ville et qui se trouvait en otage auprès du prince. A la dernière démarche l'archiduc répondit sèchement et négativement. Le prince avait déjà quitté Varsovie où il m'avait

séquence le même jour l'infanterie et la cavalerie, les canons et voitures d'artillerie furent passés à Praga, le pont de ba-

laissé pour attendre la réponse. Après l'avoir reçu j'ai déclaré qu'à cinq heures sonnantes la ville sera bombardée, que j'allais en donner l'ordre et que c'est à l'archiduc que les habitants de Varsovie devront le service qu'il nous forçait de leur rendre; je l'ai déclaré hautement et avec d'autant plus de fermeté que dans sa conversation avec moi l'archiduc m'avait paru croire que nous ménagerions dans Varsovie nos familles et nos liaisons. J'étais déjà embarqué au port (le pont ayant été rompu depuis le matin) pour aller retrouver le prince à Praga, lorsqu'un domestique dépeché par Mr de Neipperg m'atteignit et me pria de sa part de revenir près de lui. J'ai cru devoir m'y rendre. La nouvelle du bombardement s'étant répandu dans la ville y avait jeté la consternation qui faisait craindre un coup de désespoir à l'entrée de l'armée autrichienne et le colonel Neipperg m'engagea à prolonger l'armistice de plusieurs heures pour donner à l'archiduc le temps d'arriver assurant qu'il lui ferait changer d'avis. Après avoir mis beaucoup de difficultés, je n'ai consenti qu'à deux heures d'armistice de plus et nous avons engagé réciproquement notre parole d'honneur au nom des nos généraux en chef dont nous avions eu les pleins pouvoirs pour traiter de l'échange des prisonniers.

Voulant au plus vite rejoindre l'armée et combiner ses opérations ultérieures, le prince quitta le même jour 22 Praga en laissant au commandant de cette place le major Hornowski les pleins pouvoirs nécessaires pour conclure une convention. Elle fut signée le 24 et par elle l'archiduc s'est engagé à ne point tirer sur Praga ni l'attaquer du côté de Varsovie, si le commandant de Praga ne tirait pas sur la ville.

En attendant le prince ayant établi son quartier gal à Modlin s'occupa à réorganiser l'armée et ses différents services. Toute la journée du 23 a été employée à ce travail qui fut achevé. Le prince envoya le gal Niemojewski à Lomza avec les instructions nécessaires pour organiser et mettre en activité le plus promptement possible les levées de ce département. Le gal Hauke fut envoyé avec la même commission dans le département de Plock; ce département doit envoyer sans délai un escadron de cavalerie de la levée fort de 300 chevaux; un bataillon de chasseurs sera formé outre la levée dans l'arrondissement d'Ostrolęka pays extrêmement coupé de bois et de marais où tous les habitants sont chasseurs et ont toujours conservé le meilleur esprit. Le service des subsistances a été organisé et elles sont assurées à l'armée.

N'ayant pu avoir assez tôt des nouvelles positives sur les forces et les intentions de l'ennemi sur la droite de la Vistule et s'il avait un pont au-dessus de Varsovie, le prince fit ses dispositions pour une reconnaissance générale qu'il devait soutenir par tout son corps pour assurer ses partis et profiter des circonstances. Le mouvement se fit dès l'après midi du 25. Le gal Sokolnicki marcha avec le 12^e d'infie, le 2^e de cavalerie et deux pièces par Jabłonna à gauche de Praga sur Karczew. A la droite le

teaux fut levé, et les bateaux furent chargés d'ammunition et de toutes les armes qui se trouvaient à l'arsenal. Le 23 à qua-

major Krukowiecki avec un bataillon du 3^{me} fut passé sur bateaux sur la rive gauche de la Vistule avec ordre de marcher sur Varsovie. A la gauche du gal Sokolnicki, le gal Dąbrowski fut chargé d'opérer par Sierock et Radzymin sur Okuniew en Galicie avec un bataillon du 6^{me} commandé par le colonel Sierawski et le 5^e et 6^e de cavalerie. Pour soutenir le gal Sokolnicki qui s'éloignait le plus de la ligne, le prince fit marcher le gal Kamieński avec le 1^{er} et 3^e de cavalerie qui dut se tenir plus près de la gauche du gal Sokolnicki. Le 1^{er} régiment d'infie avec deux pièces prit poste à Bialołęka sur la route de Praga pour soutenir cette cavalerie, et le prince lui même marcha avec le reste de son corps à Jabłonna où il établit pour ce jour son quartier gal.

Le gal Sokolnicki rencontra l'ennemi le 26 vers le soir sous Grochów vis-à-vis de Praga. Il était fort de 5 mille hommes et commandé par le gal Mohr. Il le surprit au moment où il envoyait sommer le commandant de Praga. Il l'attaqua sans lui donner le temps de se mettre en bataille, le battit, lui prit 200 prisonniers et se rendit déjà maître de ses deux canons que l'ennemi trouva cependant moyen de reprendre mais enclouées. L'affaire a duré trois heures. La ville de Varsovie sortit sur les terrasses de la rive droite et fut témoin du combat. Nous avons eu une cinquantaine d'hommes mis hors de combat, l'ennemi couvrit le champ de bataille d'une grande quantité de morts. Le colonel Weissenhoff du 12^e d'infie s'est particulièrement distingué.

Le même jour le colonel Sierawski à la tête de son bataillon attaqua l'ennemi sous Radzymin fort de 1500 hommes d'infie et 400 chevaux. Il le battit, lui prit trois officiers dont un supérieur et près de 200 prisonniers, outre les blessés; il en est tombé une grande quantité dans les mains du gal Kamieński qui se trouvait entre les gaux Dąbrowski et Sokolnicki sur la route d'Okuniew.

Le major Krukowiecki ayant marché jusqu'à Lomna près de Varsovie sur la rive gauche de la Vistule, fit quelques prisonniers, allarma la garnison de cette ville et se retira sans la moindre perte.

Partout l'ennemi fut surpris et étonné; mais les rapports des gens du pays et des prisonniers s'accordant à dire qu'il avait une réserve à Okuniew et qu'il lui venait des renforts de Karczew, où on ne savait pas encore positivement s'il n'avait pas de pont, le prince jugea à propos d'ordonner pour le lendemain un mouvement rétrograde sur Sierock, ayant d'ailleurs su par les dépêches interceptées de l'ennemi qu'il entrat dans ses projets d'agir sur le Bug; à cet effet le prince marcha le 27 sur Nieporent et dirigait de là les mouvements des différents corps de manière qu'ils se faisaient successivement et insensiblement et en concentrant son corps le mettaient à même de combattre dans la position de Nieporent qu'il avait occupée.

L'ennemi n'ayant rien osé entreprendre le prince fit replier le gal

tre heures du soir tout se trouvait rendu derrière Bug, à Modlin et Sierock, parceque divers avis portaient, que l'ennemi avait un pont à Góra.

Sokolnicki sur Niepoerent dans la position choisie et ordonna au gal Dąbrowski et au reste de ses troupes d'entrer dans Sierock, lui même il prit pour ce soir son quartier gal à Arciechów sur la gauche du Bug et ayant employé la nuit à donner les dispositions nécessaires pour garder cette rivière et éclairer par des postes les chemins de Radzymin, en outre tenant la communication avec Praga de manière à parer à toutes les entreprises de l'ennemi et à se ménager des avantages sur lui, le prince transporta le 27 son quartier gal à Zegrze où il observe toute la position de Niepoerent et se trouve également à portée de Sierock et de Modlin.

Les affaires du 26 ont coûté à l'ennemi plus de 1200 hommes et si l'on ajoute ce qu'il en a perdu en déserteurs, un grand nombre en ayant été déjà recueilli ici, à Thorn et à Plock, sa perte depuis son entrée à Varsovie peut être évaluée à 3 mille hommes.

Suivant les rapports que nous recevons aujourd'hui, la plus grande partie des troupes ennemis a quitté Varsovie et s'est dirigé par Czerniaków sur Góra. Le prince ordonne pour cette nuit un petit mouvement en avant tant pour éclairer l'ennemi que pour jeter 300 hommes d'infanterie et des canonistes (czyt. canoniers czy cantonistes) dans Praga qui par les événements et notre position nous est devenue très intéressante et pour la conservation de laquelle nous savons gré à l'archiduc. Je fairai connaître plus tard à Votre Altesse le résultat de cette opération.

Le prince Poniatowski n'a reçu que ce matin la lettre du prince de Neufchâtel datée du 11 avril de Strasbourg par laquelle il le prévient que l'armée du Duché fait partie du 9^e corps de l'armée d'Allemagne sous les ordres de Votre Altesse.

L'officier dépêché au général en chef des troupes russes avec la dépêche du Mr de Kurakin, envoyée par Mr de Bourgoing, n'est pas encore de retour. Les Prussiens se piquent de garder la plus stricte neutralité.

Les Autrichiens ont laissé subsister la garde nationale de Varsovie; mais ils ont sommé les officiers soldés de cette garde de s'engager à ne point servir contre l'Autriche; beaucoup l'ont refusé; il était question de donner un autre uniforme à cette garde.

L'esprit de l'armée ainsi que dans le pays est bon. Si l'ennemi nous est supérieur en armes, nous le lui sommes infiniment en activité, intelligence, bravoure et bonne volonté et nous nous croyons inexpugnables dans notre position sur le Bug et sur la Vistule; néanmoins l'ignorance dans laquelle nous vivons sur ce qui se passe en Allemagne et en Italie, malgré l'intime persuasion que nous avons que les résultats ne peuvent qu'être avantageux pour nous, ne laisse pourtant que de nous donner un peu d'inquiétude.

Le prince Poniatowski me charge de demander pardon à Votre Al-

Le 24, je résolus de pousser une forte reconnaissance sur Karczew pour m'assurer si l'ennemi avait passé en force la Vistule, et si le pont existait réellement.

Le général Sokolnicki partit le 25 avec le 12^{me} régiment d'infanterie, et 2^{me} de cavalerie et deux pièces d'artillerie, et se dirigea de Modlin par Jabłonna sur Karczew. Le général Kamieński eut ordre de pousser vers Niepoerent et Okuniew avec le 1^{er} et 3^{me} régiment de cavalerie. Le général Dąbrowski déboucha de Sierock sur Radzymin avec un bataillon du 6^{me} régiment, deux pièces d'artillerie, et les 5^{me} et 6^{me} régiments de cavalerie.

Je me portai avec le corps d'armée sur Jabłonna et Niepoerent pour assurer toutes les colonnes.

Le général Sokolnicki rencontra à Grochów le général Mohr, qui envoyait à Praga une sommation insolente. Quoique le général Mohr eut une force double, le général Sokolnicki le chargea à la bayonnette, le culbuta, lui tua une centaine d'hommes, et lui fit 116 prisonniers dont trois officiers. Le colonel Sierawski emporta Radzymin avec le bataillon du 6^{me}, tua à l'ennemi une soixantaine d'hommes, et lui fit deux cents et quelques prisonniers, dont deux officiers.

Le général Kamieński ramassa aussi une centaine de prisonniers. Toutes les colonnes de l'ennemi étaient dans un désordre complet. C'était un moment précieux, mais le doute que l'ennemi avait un pont, le peu de connaissance de ses forces, la crainte de me voir emporté loin des places fortes et de compromettre mon faible corps d'armée m'empêchèrent de compléter cette journée en poursuivant l'ennemi.

Sa perte en tués, prisonniers et blessés est de plus mille hommes. La nôtre ne va pas à cent.

J'ai fait prendre à l'armée une position concentrée en avant de Sierock sur la rive gauche du Bug, d'où je suis à portée de secourir Praga, si elle était menacée, de troubler les opérations de l'ennemi sur le haut du Bug, d'entrer en Galicie,

tesse de ce que ses occupations nombreuses l'ont empêché jusqu'à présent de faire lui même son rapport à Votre Altesse; il ne manquera pas de le faire aussitôt que les circonstances lui laisseront plus de loisir.

si les circonstances le permettent, et de donner la main aux Russes, s'ils veulent agir de concert¹⁾.

Je ne puis que rendre justice au bon esprit et au courage qui animait l'armée. Généraux, officiers, soldats tous à l'envie ont donné des preuves de bravoure, de dévouement et d'intelligence et sentaient avec enthousiasme le bonheur de combattre pour leur patrie, sous la protection de notre grand Empereur.

Joseph Prince Poniatowski,

Le général de division commandant les troupes polonaises du 9^{me} corps.

168. Do Berthier'a. W kwaterze głównej w Zegrzu, 29 kwietnia 1809.

Uwiadomienie o przynależności do korpusu IX Wielkiego Wojska otrzymało równocześnie z wypowiedziem wojny, a żadnych wskazówek, jak tylko te, aby się starał zmusić Austrię do zatrzymania jednego korpusu w Galicji. Zadanie to spodziewa się spełnić. Załączam sprawozdanie z działań po 28. Wobec dopełnienia w znacznej części umowy o wzmacnieniu kompanii spodziewa się należnych sum ze skarbu cesarskiego²⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Altesse Sérenissime la réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'adresser le 11 de ce mois pour me faire connaître que les troupes polonaises dans le Duché de Varsovie sont comprises dans le 9^{me} corps d'armée. S. A. le prince de Ponte Corvo m'avait déjà fait part de cette disposition, mais sans y joindre, pour le moment, aucun ordre. Cette lettre me parvint le 15 de ce mois, dans le moment même, où je venais de recevoir de la part de l'archiduc Ferdinand la déclaration des hostilités, et l'annonce de l'entrée des troupes autrichiennes dans le Duché de Varsovie par Nowemiasto sur la Pilica.

Quelque temps avant cette époque le commandement en chef dans le Duché m'avait été confié d'après l'intention de S. M. l'Empereur manifestée à S. M. le Roi de Saxe, et que m'avait transmise également S. Exc. M^r le maréchal duc d'Auerstädt. N'ayant aucune instruction pour combiner mes opérations, avec celles de la Grande Armée, sinon que la présence des troupes polonaises dans le Duché était nécessaire pour mettre l'Autriche

¹⁾ Por. Handelsman d. 80.

²⁾ A. h. G.; Fedorowicz 339—41.

dans le cas d'entretenir en Galicie des forces assez nombreuses, pour n'avoir aucun soulèvement à craindre, je résolus d'agir d'après ces données autant, que le permettrait l'extrême prépondérance du corps d'armée que l'Autrichien portait dans le Duché sur les troupes que j'avais à ma disposition.

Ce corps se composait d'environ 20 mille hommes d'infanterie et de 10 mille de cavalerie. Les troupes sous mes ordres n'excédaient pas 12 mille hommes.

Il paraît qu'en portant de ce côté des forces aussi considérables l'Autriche avait en vue d'écraser d'entrée de jeu le corps d'armée polonais, d'empêcher par là le soulèvement de la Galicie et de reporter en suite les troupes sur le théâtre principal de la guerre. — Le précis ci-joint des opérations militaires dans le Duché fera connaître à Votre Altesse Sérenissime le résultat des différents combats qui s'y sont donnés. Si malgré la grande supériorité de ses forces, les vues de l'Autriche n'ont point encore eu le succès, qu'on paraissait croire certain, cette circonstance est, j'ose le dire, due à la brillante valeur des troupes polonaises et à l'esprit qui les anime; quelques milliers d'hommes suffiraient pour nous assurer des avantages certains.

Je tâche d'y suppléer soit en activant l'organisation des 3^{mes} bataillons formés à l'époque de la convention récemment conclue avec la France pour l'entretien de l'excédant ajouté aux compagnies d'après l'intention de S. M. l'Empereur, soit en provoquant les levées générales dans les départements. J'espère que ces moyens ne seront point sans effet. La position actuelle des troupes autrichiennes sur les deux rives de la Vistule ayant divisé leurs forces, il paraît probable qu'ils n'entreprendront rien de décisif et dès lors le corps sous mes ordres aurait rempli la destination, que lui a donné primitivement S. M^e l'Empereur, en occupant de ce côté à l'ennemi environ 30 mille hommes de ses meilleures troupes.

Je dois cependant représenter à Votre Altesse Sérenissime que le complétement des troupes polonaises, stipulé par la convention conclue avec Sa M^e l'Empereur, étant en grande partie rempli, et le pays étant dans les circonstances présentes moins que jamais en état de pourvoir à leur entretien et de fournir à leur première mise, il est indispensable que le gouvernement français fasse verser au moins en partie dans

les caisses militaires polonaises les sommes nécessaires pour cet objet; elles ne sauraient être mieux employées qu'à fournir à une nation remplie de dévouement envers Sa M^e l'Empereur les moyens de Lui prouver son zèle et sa reconnaissance.

Je prie Votre Altesse Sérénissime d'être convaincue que de mon côté je m'estimerai toujours hereux de trouver l'occasion de justifier la confiance flatteuse que S. M. l'Empereur a daigné jusqu'ici me témoigner.

Je mets sous les yeux de Votre Altesse Sérénissime la situation des troupes sous mes ordres à l'époque d'aujourd'hui.

P. S. Les mouvements de l'ennemi, depuis l'affaire de Grochów, indiquent visiblement de l'incertitude et peu d'envie d'entreprendre quelqu'opération importante; j'ai profité de cet état des choses, pour porter en Galicie une partie de mes forces. Une avant-garde placée vers Okuniew observe le corps du g^{al} Mohr à Karczew, tandis que plusieurs régiments occupent le cercle de Stanisławów et font vivre l'armée aux dépens de l'ennemi.

169. Do Bernadotte'go, ks. Ponte Corvo, dowodzącego IX korpusem.

Zegrze, 29 kwietnia 1809.

Poruszenia wojska powodem opóźnienia w sprawozdaniach. Zatrudnia znaczną część sił austriackich. Organizacja powstań. Niepewność od strony Rosji, wrogi nastrój w Prusach mimo neutralności. Zajęcie pogranicznych powiatów Galicji¹⁾.

Monseigneur, le mouvement presque continu, dans lequel le corps sous mes ordres s'est trouvé depuis le 15 de ce mois, m'a empêché jusqu'ici de rendre compte à Votre Altesse de ce qui s'est passé dans cet intervalle. Le précis ci-joint des opérations militaires qui ont eu lieu dans le Duché de Varsovie, Lui fera connaître les combats qui s'y sont donnés, et notre position actuelle. L'état de situation que j'ai l'honneur de mettre sous Ses yeux, La mettra au fait de la force et de l'emplacement des troupes polonaises.

J'en ai fait passer un double à S. A. S^{me} le prince major général, à qui, d'après les dispositions de Votre Altesse, je soumets les mêmes détails.

¹⁾ A. h. G.; Fedorowicz 341—2.

Quoique la grande supériorité des forces de l'ennemi nous empêche de tenter davantage, cependant Votre Altesse aura pu se convaincre, que je ne néglige aucune occasion qui me présente la possibilité d'un avantage. Privé des moyens d'agir activement contre un ennemi que les troupes polonaises sont bien loin de craindre, j'ai tâché au moins de diviser ses forces en portant son attention sur les deux rives de la Vistule, et en lui donnant de l'inquiétude pour la Galicie, où je puis pénétrer sans obstacle. J'ai lieu de croire que ces circonstances l'empêcheront d'entreprendre rien décisif, et que les troupes polonaises auront ainsi rempli l'intention primitive de Sa M^e l'Empereur, en occupant de ce côté un corps nombreux des meilleures troupes autrichiennes.

J'aime à espérer que le génie de S. M^e l'Empereur, en faisant tourner pour lui les chances de la guerre, nous donnera la possibilité de reprendre ici l'offensive. Je puis assurer Votre Altesse que les troupes polonaises s'estimeront toujours heureuses de donner dans chaque occasion des preuves du dévouement dont elles font profession envers le héros auquel elles doivent l'existence de leur patrie.

Pour suppléer à l'infériorité de nos forces, je m'occupe à activer les levées générales ordonnées dans les départements, et à leur donner l'organisation des troupes réglées. Quoique difficilement elles en tiendront lieu, cependant elles pourront être employées utilement soit dans les places soit pour observer l'ennemi.

L'emplacement des troupes russes, du côté de Białystok, ne donne lieu à former aucune conjecture sur les vues de cette puissance. — L'Autriche n'a point de troupes vers la frontière de la Russie, et cette partie de la Galicie est entièrement à découvert¹⁾.

Les procédés de la Prusse à l'égard du Duché, ne laissent aucun doute sur ses intentions et dénotent suffisamment le parti que prendrait cet état, s'il trouvait à s'étayer des forces d'une puissance voisine...

P. S. Les mouvements de l'ennemi, depuis l'affaire de Grochów, indiquent visiblement de l'incertitude et peu d'envie

¹⁾ Por. A. Beer: *Zehn Jahre österreichischer Politik, 1801—1810*, 351.

d'entreprendre quelqu'opération importante, j'ai profité de cet état de choses, pour porter en Galicie une partie de mes forces. Une avant-garde placée vers Okuniew observe le corps du g^{al} Mohr à Karczew, tandis que plusieurs régim^s occupent le cercle de Stanisławów et font vivre l'armée aux dépens de l'ennemi.

170. Do Stanisława Potockiego.

W kwaterze głównej w Zegrzu, 30 kwietnia 1809.

Otrzymaļ list Rady Stanu i jej prezesa. Przesadna trwoga w departamentach na lewym brzegu Wisły. Powstania byłyby przydatne do różnej służby, ale brak ich dotąd zupełnie. Wojsko nie może podołać wszystkim zadaniom. Rola Rady Stanu. Jej wysłannika chętnie zatrzyma w kwaterze głównej, co ułatwi porozumiewanie się z władzami cywilnymi¹⁾.

M^r Babski, arrivé ici dans la matinée d'aujourd'hui, m'a remis, Monsieur le Comte, la dépêche du Conseil, ainsi que la lettre dont vous avez bien voulu le charger.

Sans voir les choses en couleur de rose il me paraît que dans les départements de la rive gauche de la Vistule on s'exagère beaucoup les progrès rapides de l'ennemi. Ce qui est certain, c'est que des militaires ont passé dans les endroits mêmes où l'on prétend que se trouvent des troupes autrichiennes et n'en ont point aperçu du tout.

Tout cela dénote peu d'énergie dans les citoyens: elle est facile, mais très peu utile, quand on est soutenu par des forces considérables; c'est dans le cas contraire qu'il est essentiel de la déployer et de ne point faire retomber sur l'armée seule la défense entière d'un pays à laquelle elle ne saurait suffire dans son état actuel. On parle de levées en masse; ce mot sonnera bien haut quand il s'agira d'avoir défendu la patrie; où donc se trouvent-elles? Je les demande tous les jours pour des services auxquels nul danger n'est attaché et qui nécessitent sans fruit l'emploi de détachements considérables: jusqu'ici personne n'a voulu se déplacer, et je n'ai pu obtenir le plus faible détachement pour garnir des endroits qu'il est essentiel que l'ennemi croie occupés.

¹⁾ A(rchiwum) P(otockich w) K(rakowie), kopja; drugi ustęp tego listu powołany u Askenazego 295. Co do stosunku Poniatowskiego do władz konstytucyjnych Księstwa por. W. Tokarz *Ostatnie lata H. Kollataja* II 34 i nast.. Askenazy 288-9.

Je crois que le gouvernement saura mieux que toute autre influence relever esprit public. La proclamation relative aux levées en masse avait commencé par produire de si bons effets que je ne doute point du même effet si on veut en entretenir la première impression. C'est un point que j'abandonne à Votre connaissance de cause et je suis persuadé que je ne saurais mieux m'adresser pour obtenir les résultats proportionnés aux circonstances...

P. S. Je verrai avec plaisir M^r Babski demeurer à mon quartier général pour suivre une communication active avec le gouvernement. Je profiterai même de son intelligence pour le charger de quelques opérations qui demandent cette qualité¹⁾.

171. Do Berthier'a.

W kwaterze głównej w Okuniewie, 3 maja 1809.

Zdobycie szańca mostowego pod Góra. Jeśli utrzyma się w jego posiadaniu, potrzebne mu są wskazówki, jak ma się zachować w stosunku do Galicjan. Ich dążenia do niepodległości²⁾.

Monseigneur, je m'empresse de porter à la connaissance de V. A. S. à la suite du rapport que j'ai eu l'honneur de lui faire sur les opérations dans le Duché de Varsovie, qu'après plusieurs avantages partiels remportés par les troupes polonoises sur la rive droite de la Vistule le corps que l'ennemi avait porté de ce côté, s'est vu forcé de se concentrer dans la tête de pont qu'il avait fait construire à la hauteur de Góra, pour couvrir le pont qu'il se proposait d'établir sur la Vistule.

Ne voulant pas lui laisser le temps de terminer cette opération, déjà fort avancée, et par le succès de laquelle l'ennemi aurait acquis la facilité de porter à volonté ses forces, très su-

¹⁾ Por. późniejsze pismo ks. Poniatowskiego do Stanisława Potockiego (A. P. K., kopja): »W kwaterze głównej w Krakowie, d. 26 lipca 1809. Odpowiadając na odezwę JWW. M. Pana Dobr. pod dniem 15 m. b. względem pana Babskiego uczynioną mam honor uwiadomić go, iż tenże już od niejakiego czasu zyskał nominację na kapitana. Miło mi było przez to dać dowód, iż zasługi jego równe jak polecenia JWW. M. Pana Dohrodzieja cenić umiem. — Chciej JWW. M. Pan Dobrodziej przyjąć wyrazy wysokiego poważania. Babski, mianowany kapitanem sztabu głównego, pozostawał na tem stanowisku do lutego 1811 r.

²⁾ A. h. G.; por. Sołyk 350—2 i 190—9, Weyssenhoff *Pamiętniki* 105—8, Angeberg 509.

périeures aux nôtres, sur l'une ou sur l'autre rive du fleuve, je donnai l'ordre d'en faire l'attaque¹⁾.

Le général de brigade Sokolnicki, commandant l'avant-garde, l'effectua avec autant de bravoure que d'intelligence.— Aujourd'hui à deux heures du matin, la tête du pont, après avoir été sommée de se rendre, fut emportée à la bayonnette par 1200 hommes, malgré un feu très vif, soutenu encore par les batteries de l'autre rive. — Un colonel, 50 officiers, 1500 hommes ont été faits prisonniers. Nous avons pris deux drapeaux et trois pièces de canon. Le lieutenant-général Schau-roth a eu à peine²⁾ le temps de s'échapper dans une nacelle. Un bateau, chargé de 300 hommes, a été coulé à fond. Nous sommes maîtres de toute la rive droite de la Vistule³⁾ et par conséquent d'une partie de la Galicie⁴⁾.

¹⁾ Soltyk łączy te ustępy: ...l'attaquer ce que le général Sokolnicki... effectua...

²⁾ Soltyk zmienia: ...n'a eu que...

³⁾ Za wyjątkiem następujących dwu ustępów cały ten list wraz z przypisami, bez innych zmian jak w tytulaturze, przesłany został do Bernadotte'go tegoż samego dnia, z dopiskiem: Le général Sokolnicki qui, ayant fait les dispositions de l'attaque, la conduisait à la tête des colonnes, s'est couvert de gloire. Les colonels Sierawski, Turno et Mojaczewski, le chef de bataillon Blumer, et tous les officiers qui ont pris part à l'action ont donné les preuves de la plus grande intrépidité.

⁴⁾ Z tem przedstawieniem rzeczy porównać należy szczegóły sprawozdania austriackiego (W. Krgsarch. 5/36) w liście arc. Ferdynanda do naczelnie dowodzącego arc. Karola: »Feldlager bei Piaseczno, d. 4 Mai 1809. Nach meinem letzten Bericht habe ich alles angewendet, um mir bei Góra eine Brücke über die Weichsel zu verschaffen. Nur mit vieler Mühe und Arbeit konnten von allen Seiten die nötigen Schiffe, Anker und sonstige Requisiten zur Schlagung dieser Brücke herbeigeschafft werden; indessen liess ich unausgesetzt an einem Brückenkopf arbeiten. Zwei Bataillons vom Regiment Baillet wurden zur Arbeit und zugleich zur Besetzung des Brückenkopfs verwendet. Am 2-ten abends erschien der Feind vor dem Brückenkopf... Um 1/2 in der Nacht stürmte der Feind zum erstenmal den noch nicht ganz vollendeten und im sandigen Boden gebauten Brückenkopf. Dieser Sturm wurde abgeschlagen, ein Capitaine und mehrere Mannschaft des Feindes sind im Brückenkopf gefangen und auf das diesseitige Ufer gebracht worden. Der 2, 3 und 4-te Sturm wurde abgeschlagen; endlich beim 5-ten Sturm gelang es dem Feinde ganz in den Brückenkopf einzudringen und sich desselben zu bemeistern. Ich hatte mich am 3-ten mit dem Armeekorps von Warschau auf Jeziorna in Marsch gesetzt, um den 4-ten, als am Tag wo die Brücke fertig werden sollte, bei Góra ein-

Vu le nombre presque triple de l'ennemi, j'ignore encore, si je pourrai m'y maintenir; cependant, si l'on considère que les combats qui ont eu lieu jusqu'ici ont coûté à l'ennemi au moins 4000 tués et blessés, et qu'il se trouve entre nos mains environ 2500 prisonniers, et qu'il en a certainement perdu autant par la désertion, et que notre perte en tués, blessés et prisonniers, ne se monte pas à plus de 1500 hommes, il n'est peut être pas impossible que cette hypothèse n'ait¹⁾ lieu, et il serait alors de toute nécessité pour moi de connaître les intentions de S. M. l'Empereur relativement à cette province et à la manière, dont je devrai me comporter envers les habitants.

Leurs sentiments sont connus à Votre Altesse Sérénissime; mais il ne serait guère possible d'en faire usage sans avoir à leur présenter l'assurance positive que la réunion à leur patrie serait le prix de leurs efforts. La garantie de S. M. l'Empereur pourrait seule les rassurer sur leur sort futur; mais elle suffirait pour donner à la bonne volonté des Galiciens tout l'essor dont elle est susceptible²⁾.

J'attends les ordres³⁾ de Votre Altesse Sérénissime, pour me faire connaître ce que je puis répondre aux demandes que probablement on ne manquera pas de me faire bientôt à cet égard...

zutreffen. Als ich die Meldung erhielt, dass sich der Feind des Brückenkopfs bemeistert hatte, verfügte ich mich eilends nach Góra, um alles zu versuchen, den Übergang noch möglich zu machen, allein dieses war nicht ausführbar... In dieser Lage habe ich mich entschlossen mit dem ganzen Armeekorps an die untere Weichsel gegen Posen und Thorn zu marschieren, wodurch ich nachfolgende militair Vorteile zu erreichen hoffe: 1. Dem Feinde seine Hauptkommunikation zu nehmen, die bei Posen und Thorn auf dem linken Weichselufer noch befindliche feindlichen Truppen zu vernichten. 2. Seine Kräfte an die untere Weichsel mit hin von Galizien abzuziehen. 3. Nach denen Preussens zu nähern und ihnen wo möglich bei Graudenz die Hand zu bieten, da ich stündlich der Antwort des Königs auf meine gemachte Eröffnung entgegen sehe (zob. Fedorowicz 251—5) und die Stimmung alda uns sehr günstig ist. 4. Um vielleicht den Feind durch diese Seitenbewegung zu verleiten die Weichsel zu passiren und mir Gelegenheit zu verschaffen, auf ihn wieder los zu gehen und ihn zu schlagen».

¹⁾ Soltyk: ait, a także liczne zmiany w użyciu znaków pisarskich.

²⁾ Soltyk: capable.

³⁾ Soltyk: un ordre.

P. S. Le nombre des prisonniers se monte jusqu'à présent¹⁾ à 2000, et il augmentera probablement encore, car on en amène à tout moment.

Moyennant une convention passée avec l'archiduc Ferdinand, les officiers prisonniers de guerre, désignés dans la liste ci-jointe, pourront être échangés contre des officiers des troupes françaises ou alliées qui seraient au pouvoir de l'ennemi.

C'est avec plaisir que j'ai à rendre auprès de Votre Altesse Sérénissime à M^r le général inspecteur g^{al} de l'artillerie²⁾, ainsi qu'aux autres officiers français, autorisés à servir dans l'armée polonaise, la justice d'avoir rendu les plus grands services en dirigeant l'artillerie et le génie.

172. Do arcyksięcia Ferdynanda d'Este.

W kwaterze głównej w Karczewie, 4 maja 1809.

Uwalnia na słowo oficerów wziętych do niewoli, z tem, że będą wymienieni za francuskich lub sprzymierzonych³⁾.

Monseigneur, désirant offrir à Votre Altesse Impériale, une nouvelle preuve des principes qui me servent de guide en faisant la guerre, je renvoi sur parole MM^{rs} les officiers du régiment qui a été fait prisonnier dans l'affaire d'hier à la tête de pont à Ostrówek. Ils se sont engagés par écrit⁴⁾ à ne point servir jusqu'à un échange qui pourra avoir lieu contre des officiers français, polonais ou alliés qui se trouveraient au pouvoir de l'armée autrichienne. J'en préviens S. A. S. le prince de Neuchâtel, major général de la Grande Armée d'Allemagne, ainsi que S. A. le prince de Ponte Corvo. — Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression des sentiments de ma haute considération⁵⁾.

¹⁾ U Sołtyka brak tego słowa.

²⁾ Sołtyk: à M. le général de brigade Pelletier.

³⁾ W. Krgsarch. Galizien F. A. 5/45.

⁴⁾ 5/45a. »à ne point servir sans être échangés contre les armées de S. M. l'Empereur des Français, ni contre celle de Pologne et des Etats de la Confédération du Rhin. Podpisy pułkownika Józefa Czerwinki, 7 kapitanów, 10 poruczników, 6 podporuczników, 6 chorążych, nadto 3 z korpusu inżynierji i 1 z bataljonu Wukassowicza.

⁵⁾ Odpowiedź arcyksięcia z Piaseczna z 5 maja (5/45b.): Je suis, on ne puit pas plus, sensible, mon prince, à votre procédé aussi loyal qu'hon-

173. Do Stanisława Potockiego.

W kwaterze głównej w Wiązownej, 5 maja 1809.

Dziękuje za wiadomość o zarządzeniach Rady Stanu celem dopełnienia jego żądań. Cieszy się z dobrych skutków przywrócenia związku z departamentami. Odeszle list polecony mu do miejsca przeznaczenia¹⁾.

Je suis insinément sensible, M^r le Comte, à la peine que Vous avez bien voulu prendre de me faire connaître les mesures que le Conseil a prises pour assurer l'exécution de celles que dans la position actuelle de choses je suis dans le cas de demander aux autorités civiles²⁾. Je n'ai pas été moins content d'apprendre l'effet des relations que j'ai tâché d'entretenir avec les départements dès que cela m'a été possible.

Je m'empresserai avec le plus grand plaisir à faire parvenir à sa destination la lettre que Vous avez bien voulu m'envoyer; je m'estimerai heureux de pouvoir par là vous donner, M^r le comte, une faible marque de mes sentimens et de ma haute considération.

174. Ciąg dalszy czynności wojska polskiego.

(Wiązowna, 5 maja 1809.)

Ruch wywiadowczy z 29 kwietnia i dni następnych. Zdobycie szańca mostowego pod Góra. Zasługi Sokolnickiego i odznaczenie się innych³⁾.

Suite des opérations du corps d'armée polonais.

La reconnaissance faite les 25 et 26 sur Grochów, Okuniew et Radzimin, divers ordres autrichiens interceptés me si-

nête... Vous pouvez être persuadé, mon prince, que j'en agirai toujours de même avec Mrs les officiers de votre armée que le sort de la guerre fera tomber en nos mains. J'ai déjà donné des ordres en conséquence, pour que ceux des... officiers des troupes du Duché de Varsovie qui ont été conduits vers les dépôts de mon armée, soyent de suite reconduits à Varsovie pour vous être rendus...

¹⁾ A. P. K.

²⁾ Por. Handelsman d. 87 (przypis).

³⁾ A. h. G. W nawiasie zaznaczono: annexe à la dépêche du 5 mai. Z tem sprawozdaniem por.: Copie du rapport fait à S. M. le Roi de Saxe

rent connaître que l'ennemi avait le dessin de masquer Sierock pour agir sur Praga, et que le général Mohr s'était avancé à cet effet avec 8000 hommes d'infanterie et 1500 hussards.

par un de ses aides-de-camp généraux le colonel Paszkowski (A. E. Saxe, 78 f. 164—9). Au quartier général à Wiązowna, ce 4 mai 1809. Le dernier rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté, était du 28 avril daté du quartier général à Zegrze; j'y annonçais un petit mouvement en avant que le prince Joseph avait ordonné pour le lendemain matin et dont le but était de reconnaître l'ennemi qu'on disait avoir passé des troupes à Góra et de jeter un renfort dans Praga. Les affaires de Grochów et de Radzimin ayant appris à l'ennemi que nous étions dans le cas d'entreprendre sur lui, ne pouvaient que justifier l'opinion, que les Autrichiens maîtres depuis le commencement de la campagne des deux rives de la Vistule jusqu'à Varsovie, auraient tout préparé pour avoir un pont et pour passer un corps de troupes beaucoup plus fort que le nôtre sur la rive droite afin de nous rejeter au moins derrière la Narew, si ce n'était d'entreprendre à nous tourner dans cette position; le Prince fidèle à la maxime qu'il avait adoptée de chercher avant tout le salut de l'armée dont dépendait celui d'Etat, a fait ses dispositions et ordonné ses mouvements de manière à entreprendre sur l'ennemi moins avisé sans compromettre l'armée, deux choses difficiles à obtenir avec des forces de moitié moindres que celles que l'ennemi pouvait opposer; mais la position de Sierock et le rentrant qu'elle forme de ce côté-ci avec Modlin, l'espoir de voir s'élever une masse imposante de la levée et la valeur des troupes, tout cela faisait espérer que l'ennemi ou n'oseraît s'embarquer dans une expédition aussi difficile, ou nous laisserait au moins la gloire de lui avoir vendu bien cher une victoire — consolation très grande pour une armée qui ne se considère que comme un corps détaché du vaste système de guerre, dont la défaite ne peut rien changer au tout et dont la gloire justifie la confiance et l'union. Ces considérations générales avaient déterminé le prince Joseph à jeter un renfort dans Praga, tant pour rassurer la garnison que pour rendre la place plus tenable et donner de la jalouse à l'ennemi qui marcherait sur le Boug, et qui par ce moyen serait obligé de détacher un corps de troupes pour bloquer cette place, ou se serait cru forcé à en faire le siège avant de marcher au Boug; ce qui nous faisait toujours gagner du temps, dont nous attendions de plus puissants secours. A cet effet après avoir ordonné que les travaux de fortifications de Sierock et de ses environs sur le Boug fussent poussés avec la plus grande vigueur, le prince Joseph donna ordre le 28 avril au général Sokolnicki de partir le même jour de très bonne heure de sa position de Nieporten avec le 6^e et 12^e d'infanterie, le 5^e de cavalerie et deux pièces de trois et de se diriger par Radzimin sur Okuniew. Le but de ce mouvement était d'abord couvrir la marche de trois compagnies qu'on envoyait à Praga par Nieporten et ensuite de reconnaître la position de l'ennemi et prendre langue sur ses dispositions. Le renfort arriva heureusement le même jour à Praga; et les

Je dus croire que l'ennemi maître depuis 12 jours de la position de Góra, et pouvant disposer des bateaux de la haute Vistule, y avait déjà établi un pont, et que le corps du général

rapports du général Sokolnicki, ainsi que ceux qui arrivèrent d'autre part, confirmant que l'ennemi n'avait pas de pont à Karczew, où on lui en supposait un avec le plus de raison, mais qu'il occupait une position avantageuse sur la Świdra en avant de cette ville, le Prince jugeant que l'ennemi ne pouvait prendre cette position défensive que pour lui masquer ses opérations ou pour lui cacher sa faiblesse, se détermina à le pousser pour se convaincre de son vrai but, ayant d'ailleurs sa retraite assurée derrière le Boug, si l'ennemi venait en force, et le moyen de le battre, si réellement il s'y trouvait dégarni; il ne voulut cependant y employer qu'une partie de ses troupes en se ménageant la plus vigoureuse résistance. — Pour cela le général Dąbrowski reçut l'ordre le 29 de se porter avec deux régiments de cavalerie et un régiment d'infanterie à Radzimin pour soutenir le général Sokolnicki à qui il était ordonné de pousser ses reconnaissances jusqu'à Karczew. Le Prince se rendit lui-même le même jour à Radzimin où le général Dąbrowski prit position avec le 1^{er} d'infanterie, le 3^e et 6^e de cavalerie et quatre pièces de canon; le général Sokolnicki était à Okuniew avec le 6^e et 12^e d'infanterie et le 5^e de cavalerie. Le colonel Turno, aide-de-camp de Votre Majesté, à la tête de 5^e de cavalerie eut ordre de se porter sur Mińsk; le général Roźniecki celui de l'appuyer avec le 6^e de cavalerie — des patrouilles furent poussées jusqu'à Stanisławów sur la gauche et jusqu'à Karczew sur la droite, et tous les rapports s'accordaient à dire que l'ennemi repassait la Vistule; d'autres avis portaient que la colonne de 6 mille Autrichiens qui avait infructueusement sommé Częstochowa, s'était repliée sur Piotrków d'où elle s'est dirigée sur Kalisz et Posen; qu'une autre partie de Varsovie s'était dirigée sur Płock et Thorn et que les patrouilles ennemis arrivaient jusqu'à Włocławek — le Prince crut devoir redoubler de circonspection et il ordonna au général Sokolnicki de n'attaquer l'ennemi qu'avec la certitude de vaincre afin de ne point engager une affaire générale. — Le Prince ne revint à son quartier général à Zegrze que le lendemain 30 avril à 3 heures du matin; il y trouva le capitaine Miączyński, son aide-de-camp, qui revint avec la réponse du général Gorczakow; cette réponse annonçait seulement que ce général ignorait l'état des affaires et qu'il envoyait sur le champ la lettre du prince Kurakin et celle du prince Joseph à l'empereur Alexandre. Le Prince reçut en même temps du major Hornowski de Praga les bulletins des Autrichiens qu'ils lui avaient envoyés de Varsovie, en le prévenant qu'on tirerait le canon de réjouissance; d'après ces bulletins les Autrichiens auraient dû avoir des succès en Bavière et dans le Tirol; nous n'y croyions pas beaucoup, mais à cette occasion le parlementaire autrichien sonda le major pour savoir, s'il n'était pas disposé à entrer en négociations pour la reddition de la place, chose qui, depuis l'envoi du renfort, lui avait été sévèrement défendue et qu'il refusa avec fierté. — En attendant que le général Sokolnicki poussait ses re-

Mohr était suivi de la plus grande partie de l'armée, et dans cette hypothèse, je pris une position concentrée en avant de Sierock, l'avantgarde aux ordres du général Sokolnicki occu-

connaissances sur la Vistule et qu'une partie considérable de la Galicie nous était ouverte, le *gal* Dąbrowski reçut l'ordre de réunir à Radzimin une commission militaire composée de gens du pays pour aviser aux substances de l'armée dont une partie devait remplacer les approvisionnements de Sierock et de Modlin; pour en faciliter la rentrée et le transport, le *lt* colonel Mallet reçut l'ordre de construire un pont sur le Boug à Brok; la tête en dut être fortifiée, ce qui barrait encore mieux aux ennemis les débouchés sur notre position; le colonel Zawadzki, commandant la levée sur le Boug, homme actif et entreprenant qui venait de nettoyer les environs du Boug à Wyszkowo des partis ennemis, en faisant une quarantaine de prisonniers, fut nommé commandant à Brock et chargé d'envoyer des partis dans l'intérieur de la Galicie. Tous ces travaux sont achevés. — Ce n'est que le 1 de mai au matin que le prince Joseph a reçu de Thorn la dépêche du prince de Ponte Corvo datée de Kranichsfeld le 24 avril, par laquelle il lui annonçait la victoire remportée le 20 par Sa Majesté l'Empereur des Français à Landshut et sa marche sur la Bohême. Les places de Praga, de Sierock, de Modlin et de Thorn ont reçu sur le champ l'ordre de tirer le canon de réjouissance, et on dépêcha en même temps un courrier pour le *gal* russe à Białystok pour lui en donner communication. Le major Hornowski à Praga reçut une copie de l'ordre du jour qui publiait cette nouvelle à l'armée, avec ordre de l'envoyer à l'archiduc Ferdinand en le prévenant qu'on tirerait le canon, comme il l'avait fait prévenir la veille. Le *gal* Bronikowski qui s'était rendu en même temps à Praga, a fait passer cette nouvelle à Varsovie par les bateliers qui conduisirent le parlementaire et le major Hornowski fit le soir illuminer la place du côté de la ville. Les Autrichiens tirèrent ce jour là leur canon à 9 heures du matin et nous tirâmes le nôtre à deux heures après midi; circonstance singulière et qui décréditait beaucoup les nouvelles autrichiennes, — le lendemain ils firent publier par les gazettes de Varsovie notre ordre du jour avec une note dans laquelle ils avouaient que leur aile gauche avait été battue, mais que la droite avait remporté une victoire complète. — Sur l'avis que l'ennemi avait 7 mille hommes sur la rive droite, qu'il se retranchait à Karczew et que nos patrouilles arrivaient jusqu'à Osiek, le Prince, autant pour soutenir ses corps avancés, que pour être à même de profiter des circonstances, ou de couvrir la retraite de ses troupes en cas de malheur, se détermina à pousser en avant ses échelons; à cet effet il transporta le même jour son quartier *gal* à Radzimin, ayant donné l'ordre au *gal* Dąbrowski d'aller prendre une position d'Okuniew que le général Sokolnicki venait de quitter, et au *gal* Zajaczek celui de marcher à Radzimin avec un bataillon du 2^e et le 3^e d'infanterie, avec le 1^r de cavalerie et quatre pièces; ce qui formait la réserve et le corps d'armée du Prince. — A Radzimin il apprit par le rapport du *gal* Roźniecki que l'en-

pant Nieportent et Radzimin avec ordre d'observer et suivre l'ennemi.

Le 29, le général Sokolnicki prit poste à Okuniew et l'en-

nemi n'avait à Karczew que quelques hussards, mais qu'il travaillait à une tête de pont à Ostrówek vis à-vis de Góra, sous la protection de laquelle il voulait achever son pont qui était fort avancé. Sur cette nouvelle le Prince, considérant que, si l'ennemi arrivait à achever son pont, il pourrait faire passer sur la rive droite toute son armée et nous rechasser derrière notre ligne de défense, et qu'en l'empêchant nous nous rendions les maîtres de la rive droite ainsi que de toute la partie septentrionale de la Galicie, il résolut d'attaquer et d'emporter cette tête de pont et de détruire le pont même. Pour le faire avec plus de certitude du succès, il envoya le général Pelletier avec le *lt* colonel Mallet auprès du *gal* Sokolnicki qui était à la hauteur d'Ostrówek pour bien reconnaître la position de l'ennemi. — Le lendemain 2 de mai le Prince donna ordre au *gal* Dąbrowski de se porter sur Karczew, et il marcha lui même avec le *gal* Zajaczek à Okuniew; à moitié chemin, à Demby, ayant reçu les rapports des généraux Pelletier et Sokolnicki que l'ennemi n'avait que 2 mille hommes dans la tête de pont et 3 pièces de canon, que le retranchement n'était qu'ébauché, que le pont n'était pas achevé, mais qu'il ne lui manquait que quelques bateaux qui lui arrivaient déjà ce matin mais que le colonel Turno avait fait couler bas, le Prince envoya l'ordre d'attaquer ce soir même le retranchement avec la plus grande vigueur, en prenant cependant toutes les précautions nécessaires. — Son ordre fut parfaitement exécuté. Les troupes des généraux Sokolnicki et Roźniecki étaient à 7 heures du soir en présence de l'ennemi, le *gal* Sokolnicki envoya sur le champ sommer le commandant du retranchement à se rendre, en lui disant, qu'ayant reçu du Prince l'ordre d'occuper toutes les positions sur la rive droite de la Vistule il était obligé de prendre celle qu'il occupait, qu'il en avait tous les moyens, mais que les sentiments d'humanité l'engageaient à prévenir l'effusion du sang et à donner au commandant du retranchement dix minutes pour se rendre à discretion, sans quoi il ferait monter à l'assaut et que le commandant répondrait des suites. C'était le lieutenant *gal* Scharoth qui répondit après un délai de six heures, qu'il défendrait des toutes ses forces un poste que l'archiduc lui avait fait l'honneur de lui confier, — pendant ce temps l'ennemi renforça la garnison de la tête de pont, mais pendant ce temps là aussi le moral de ses troupes fut attaqué et les nôtres prirent du repos après une marche de cinq fortes miles; elles n'eurent pas même de l'eau de vie pour se rafraîchir ce qu'en pareille occasion on donne aux troupes pour ranimer leur courage. Le *gal* Sokolnicki fit sur le champ ses dispositioas; deux compagnies de grenadiers, deux des voltigeurs et quatre de fusiliers du 6^e régiment d'infanterie furent destinées à monter à l'assaut; elles se formèrent en quatre colonnes, chacune conduite par un officier supérieur; celle du centre fut conduite par le général même; le 2^{me} bataillon du même régiment marchait pour les sou-

nemi se retira à Karczew, rompit le pont de la Świder sur laquelle il plaça ses avant-postes.

Le 1 mai, le général Sokolnicki repoussa les postes de

tenir et le 12^{me} régiment était en position avec la cavalerie et les canons pour couvrir leur retraite en cas de malheur. — Avant d'aborder le retranchement les colonnes avaient un quart de meile marcher par des digues au milieu des marais; au signal donné, elles s'ébranlèrent en battant la charge à une heure du matin le 3 de mai et marchèrent tranquillement essuyant un feu des mieux nourris de l'ennemi sans tirer elles mêmes et l'arme au bras; arrivées près du retranchement elles croisèrent la bayonnette et montèrent à l'assaut en criant le mot de victoire: *hura*; la colonne des voltigeurs fut repoussée deux fois et revint à la troisième se jeter dans l'ouvrage et enachever la prise; à deux heures l'affaire fut terminée; tout ce qui était dans l'ouvrage, fut pris, — c'était le régiment vallon de Baillet tout entier; il se défendit vaillamment, il eut beaucoup de tués et de blessés; le colonel, tout l'état-major, 38 officiers et 1800 soldats, trois pièces de canon furent le prix de 60 Polonais tués sur la place et d'un nombre égal de blessés. Dans le désordre deux compagnies de ce régiment se dérobèrent par la gorge avec le drapeau et cherchèrent à se sauver, elles furent poursuivies par un escadron du 5^e commandé par le chef d'escadron Kurnatowski; l'une parvint à s'embarquer sur un bateau; mais les bateliers ayant abandonné les rames, elle alla heurter contre un moulin et coula bas; l'autre poursuivie par la cavalerie se défendit, mais fut obligée de se rendre, et le drapeau fut saisi par un sous-officier auquel le Prince attacha sur le champ une croix d'or. — Un bataillon du 12^e se logea aussitôt dans le retranchement; jusques là l'ennemi campé de l'autre côté de la Vistule où la rive dominé et qu'il avait garnie de plus de 14 pièces de canon, n'osa tirer, crainte de battre les siens; mais aussitôt que le retranchement fut pris et qu'il fit jour, il commença à faire un feu très vif de canons et d'obusiers sur le bataillon couché dans le fossé et qui empêchait par son feu les travaux que l'ennemi aurait voulu entreprendre. C'est le général Schauroth qui s'était sauvé dans une nacelle pendant l'attaque, qui a ordonné la canonnade; elle dura toute la journée sans produire d'autre effet que de nous blesser deux hommes et d'empêcher d'enlever leurs blessés du retranchement. Le Prince se rendit immédiatement sur le champ de bataille où il fut accueilli par des cris de joie; il fit prendre le plus grand soin des blessés et acheva d'étonner les prisonniers autrichiens par la bonté et la douceur avec lesquelles il les a traités; les troupes avaient imité le chef, peu d'entre les prisonniers, quoique pris d'assaut, perdirent quelque chose de leur butin; les officiers conservèrent tout, leurs montres, leurs bagues et leur argent, quelques uns même leurs épées; le Prince leur donna encore de l'argent et les envoya à Praga pour de là aller à Varsovie sur leur parole de ne point servir, jusqu'à l'échange, contre les armées de l'Empereur et de ses alliés. Croyant que l'ennemi voudrait dans la nuit prendre le revanche, le Prince concentra ses troupes autour du poste et

l'ennemi de la Świder, rétablit le pont, et occupa Karczew; l'ennemi se retira partie vers Góra, et partie de l'autre côté de la Vistule sur des bateaux qu'il avait à Karczew.

prit lui-même quartier *gal* à Karczew, ayant ordonné qu'on employât tous les moyens pour détruire le pont ce qui était indispensable pour la sûreté de cette rive; mais vers le soir nous aperçumes que l'ennemi, craignant peut-être lui-même que nous ne cherchions à passer pour l'attaquer de nouveau, travaillait à défaire son pont, ce qui d'abord lui fut disputé, mais qu'on lui permit à la fin; il n'a pu cependant enlever que quelques bateaux et il ne peut nullement employer le reste sous le feu de notre infanterie retranchée au bord, — ce matin l'ennemi a levé une partie de son camp de Góra, et nous savons positivement qu'il a marché sur Kozienice vers sa droite, en faisant filer son gros bagage sur Radom, — on nous mande de Praga qu'à Varsovie on sonna beaucoup la trompette et qu'on battit la caisse, et on suppose que la garnison a fait aussi un mouvement. — Nous sommes maintenant tranquilles de ce côté-ci, et le Prince s'occupe à organiser le pays conquis pour en tirer les subsistances et les fournitures nécessaires à l'armée. Le *gal* Roźniecki a été envoyé avec deux régiments de cavalerie pour observer la Vistule depuis l'embouchure de la Pilica jusqu'à Praga et le Prince lui même depuis Praga jusqu'à Thorn. On épiera les mouvements et les dispositions de l'ennemi. — Le *gal* Roźniecki a dans ses instructions de garder la ligne qui sera occupée par nos troupes en Galicie et de se concerter avec le commandant des troupes russes qui entreraient en Galicie par un autre point, en prévenant le Prince et attendant sa décision. Dans la dernière affaire nous n'avons eu qu'un officier grièvement blessé; c'est l'ancien colonel Mojaczewski du 10^e régiment d'infanterie qui s'y trouvait comme volontaire et qui a vaillamment combattu; tous les officiers ont donné des preuves de valeur et d'intelligence, tous ont bien fait; on a remarqué surtout Mr Suchodolski, lt colonel surnuméraire dans le 6^e d'infanterie. Le lt colonel Blumer a été légèrement blessé, grand nombre de sousofficiers et de soldats qui se sont distingués ont été présentés au Prince sur le champ de bataille; il a harangué la troupe, a donné des éloges et des petits souvenirs de bonté; le camp retentissait de cris de joie. — Un trait digne de remarque mérite d'être cité; un déserteur autrichien du régiment pris dans l'ouvrage, Français d'origine, qui deux jours auparavant s'était engagé dans une de nos compagnies des voltigeurs, monta avec les autres à l'assaut, et le premier ennemi qu'il saisit, fut son ancien caporal, qui en dernier lieu lui avait donné de coups de bâton; bien loin de s'en venger, il le mit hors de tout danger et lui conserva tout ce qu'il avait sur lui. — Le prince Joseph se loue infiniment du *gal* Pelletier, qui le seconde parfaitement et qui, par ses qualités personnelles, s'attire l'attachement et l'amitié de toute l'armée. Le lt colonel Mallet a été, on ne peut plus, actif dans cette expédition. Le *gal* Sokolnicki a acquis par la dernière affaire un titre bien mérité à la gloire. Le colonel Weyssenhoff a prouvé.

Le quartier général se porta le 2 mai à Okuniew, le général Dąbrowski à Karczew avec un rég^{mt} d'infanterie et un de cavalerie. Le général Roźniecki avec deux régiments de cavalerie s'établit à Osieck et éclaira la Vistule au-dessus d'Ostrówek. Le général Sokolnicki se trouva à 7^{1/2} du soir à Dieczynów en vue d'Ostrówek, il y apprit positivement que l'ennemi travaillait depuis plusieurs jours à une tête de pont et que le pont ne serait terminé que le lendemain. Il somma aussitôt le commandement de la tête de pont de se rendre avec les troupes qu'il commandait. Le lieutenant-général Schauroth répondit à la sommation qu'il saurait défendre le poste qui lui avait été confié par S. A. impériale et royale.

dans cette occasion le grand ordre, la discipline et l'esprit vraiment militaire qu'il a su donner et rendre habituel à son 12^e d'inf^{ie}, le Prince l'estime infiniment et il ne manquera pas de porter à la connaissance de Votre Majesté ceux des officiers qui se sont le plus distingués par leur bravoure, leur intelligence ou le zèle avec lequel ils servent; car la bonne volonté est générale dans l'armée, et c'est toujours ce qui fera le plus et secondera le mieux son général. — L'armée a reçu avec la plus sensible reconnaissance la nouvelle de la pension que Votre Majesté a bien voulu accorder à la veuve du colonel Godebski; la bonté paternelle de Votre Majesté rassure déjà plus d'un brave qui, intrépide à affronter les dangers, n'en conserve pas moins un tendre attachement pour sa famille, et la sollicitude dans les combats peut quelques fois languir le bras le plus vigoureux. — Parmi les prisonniers autrichiens tous ceux qui sont Français et Polonais (et ils sont en grand nombre) s'engagent dans nos troupes et sont envoyés aux 3^{mes} bataillons dans les places, cette mesure refait nos pertes. Votre Majesté me permettra de placer à la fin de mon rapport une observation sur la Galicie qui, dans les circonstances actuelles, peut engager Votre Majesté à une démarche utile à Ses Etats. Tout le pays que nous occupons déjà entre la Vistule, le Boug et le Wieprz, est animé du meilleur esprit; c'est général en Galicie, mais la facilité est plus grande ici où les habitants sont couverts par notre armée; une députation secrète s'est déjà présentée chez le Prince pour lui demander les intentions du gouvernement à leur égard — ils ne veulent qu'un mot pour s'armer et rendre la jonction décidée; le Prince les remercia de leur bonne volonté, mais leur fit prendre patience, ne connaissant point quelles peuvent être les intentions de Sa Majesté l'Empereur Napoléon. Cependant même pour les opérations militaires l'appel aux Galiciens et leur adhésion décidée seraient d'un très grand secours, surtout dans la position où nous sommes et n'ayant qu'une bien petite armée; cette mesure ruinerait en peu de temps l'armée autrichienne ou la forcerait à se retirer en Hongrie et nous aurions les coudées franches.

L'avant-garde du corps d'armée polonais apprit alors les victoires de la Grande Armée.

Le 3 mai, époque mémorable pour le Duché de Varsovie par la réception de la constitution et par la remise des aigles aux troupes, à une heure du matin le général Sokolnicki attaqua avec douze cents hommes la tête du pont. Il conduisit lui-même la principale colonne. Les troupes polonaises parcourent au pas de charge l'arme au bras un demi meile de marais et de digue sous un feu continu de canon et mousqueterie — à deux heures du matin la tête de pont fut enlevée à la bayonnette et aux cris de Vive l'Empereur en présence de l'armée ennemie rangée en bataille de l'autre côté de la rivière. Cinq cents hommes du régiment de Baillet tués ou noyés, le colonel, quarante et quelques officiers, 1800 hommes du même régiment prisonniers de guerre, trois pièces de canon, deux drapeaux pris, sont le résultat de cette journée glorieuse.

Notre perte n'est pas de cent quarante hommes tués ou blessés. Le pont a été détruit en partie par nous et en partie par l'ennemi même. Le lieutenant général Schauroth ne s'est présenté dans la tête du pont pour la défendre.

Cette action nous rend maître d'une grande partie de la Galicie. Nos postes de cavalerie s'étendent de l'embouchure de Wieprz dans la Vistule jusqu'au Boug.

Le général Sokolnicki s'est particulièrement distingué tant par les dispositions de l'attaque, que par la bravoure avec laquelle il l'a exécutée.

Le colonel Mojaczewski, les chefs de bataillon Blumer et Suchodolski¹⁾ se sont distingués, les deux premiers ont été blessés.

Le colonel Turno et le chef d'escadron Kurnatowski du 5^{me} rég^{mt} de cavalerie se sont également bien distingués.

Un sous-officier de ce régiment a enlevé un drapeau à l'ennemi.

175. Do Berthier'a. W kwaterze głównej w Wiązownej, 5 maja 1809.

Uprzedził rozkaz wkroczenia do Galicji doręczony mu przez Stoffel'a. Radosę z powodu zwycięstw cesarza. Hamuje zapal wojska, aby nie na-

¹⁾ Ignacy, kapitan VI pułku, został szefem dopiero od 4 maja.

Korespondencja ks. J. Poniatowskiego II.

rażając go na zgubę zatrzymać jak najwięcej sił nieprzyjaciela. Austrjacy nie mogą dokonać niczego znacznego inaczej jak opuściwszy Warszawę. Wtedy uderzy na jej załogę. Jeśli zaś przeprowadzą się przez Wisłę u ujścia Sanu, tam albo nad Wieprzem stawi im opór albo cofnie się na Śląsk. Jeśli ustąpią na Morawy lub do Węgier, pojedzie za nimi drogą na Kraków. Nieprzyjazny nastrój Rosjan. W razie ich natarcia wypadnie schronić się do Gdańska albo zmierzać do Wielkiej Armii. Stoffel'owi zaliczyć kazał na powrót 1200 fr.¹⁾

M^r le chef d'escadron Stauffelt²⁾ m'a remis aujourd'hui la dépêche dont Votre Altesse Sérénissime l'avait chargé pour moi et qui contient l'ordre d'entrer en Galicie³⁾. Elle pourra se convaincre par le précis que j'ai l'honneur de mettre sous Ses yeux relativement aux opérations militaires dans le Duché de Varsovie, que j'ai prévenu à cet égard l'intention de S. M. l'Empereur dès le 24 du mois passé et que nous sommes actuellement maîtres de cercles de Stanisławów, Siedlce et Biała.

Le corps d'armée que je commande, a reçu avec enthousiasme les proclamations⁴⁾ de S. M. l'Empereur. Inspirées par Son génie les troupes polonaises ont toujours demandé l'ennemi avec impatience et l'ont chargé avec audace partout où elles l'ont rencontré. Moi seul, j'ai senti que la lutte était inégalée, et que la valeur pouvait succomber sous le nombre.

J'ai évité en conséquence de compromettre le corps d'armée parceque j'ai dû croire que l'archiduc Ferdinand venait avec l'intention de nous écraser subitement pour se reporter en Bohême. J'ai pensé que c'était bien servir S. M. l'Empereur en occupant loin de la Grande Armée 40 à 45 mille hommes. Jusqu'à présent je n'ai pas eu 1500 tués et blessés: l'armée de l'archiduc a perdu plus de 6000 hommes dont 2800 prisonniers, tandis qu'elle n'en a pas un à moi.

L'armée autrichienne forte de plus de 30.000 hommes est réunie entre l'embouchure de la Pilica et Varsovie sur la rive gauche de la Vistule. Elle pousse des partis jusque vis-à-vis de Płock et à Kalisz.

¹⁾ A. h. G.; Soltyk (352—4) podaje treść tego listu, dowolnie go skracając; por. także *Rys* 277—8.

²⁾ Soltyk: Stofflet i Stoffel.

³⁾ Soltyk 202—3.

⁴⁾ Corr. 15111, odezwa z 24 kwietnia po zajęciu Ratyzbony (*Gaz. Warsz.* z 3 czerwca str. 751—2).

L'armée polonaise de 11 à 12 mille hommes est réunie entre l'embouchure du Wieprz et Karczew. Deux régiments de cavalerie s'étendent le long du Wieprz, en poussant des détachements jusque vers Konstantinów sur le Bug.

Les garnisons de Praga, Sierock, Modlin et Thorn sont formées des derniers conscrits. La levée en masse observe la rive droite de la Vistule, de la Narew, et du Bug jusqu'à la frontière de la Prusse.

Je crois que l'armée autrichienne dans notre position respective ne peut rien entreprendre de considérable sur moi à moins de quitter Varsovie. Je l'observe et si elle se portait loin de cette ville, même en y laissant une garnison, je crois que je la surprendrais, et lui ferais mettre bas les armes: fut-elle de 6000 hommes.

Dans les circonstances actuelles je ne puis supposer que deux hypothèses dans lesquelles l'archiduc Ferdinand quitterait probablement Varsovie, savoir:

1^o L'ennemi peut remonter avec toute son armée vers Sandomir, où il a un pont; y passer la Vistule, reprendre la Galicie et combattre mon corps d'armée

Dans cette hypothèse, ou je le combattrai de front sur le San et sur le Wieprz;

ou je passerai, selon les circonstances, moi même la Vistule à Modlin. Je tâcherai alors de gagner Teschen et de me concerter avec la Grande Armée pour mes opérations ultérieures.

2^o L'ennemi peut se porter avec tout son corps en Moravie ou en Hongrie, en abandonnant le Duché de Varsovie.

Je remonterai dans ce cas la rive droite de la Vistule je m'emparerai du reste de la Galicie, et je me dirigerai, ou sur Cracovie, ou sur les passages de la Hongrie.

En soumettant à Votre Altesse Sérénissime ce raisonnement, je La prie de me faire connaître Son opinion à cet égard, et de croire que mon unique intention est de bien servir mon pays et la cause commune.

Les mêmes motifs m'engagent à fixer l'attention de Votre Altesse Sérénissime sur les troupes russes qui se trouvent à portée des frontières de la Galicie et de celles du Duché. La note ci jointe Lui en fera connaître la force et l'emplacement.

L'esprit des troupes russes est contre nous. Les officiers

ne peuvent point se faire à l'idée de faire cause commune avec la France.

Je n'ai point manqué de donner connaissance aux généraux en chef des victoires de l'armée française et des opérations militaires dans le Duché. J'en ai reçu des réponses très polies; mais qui ne donnent lieu à former aucune conjecture sur les intentions de la Russie.

En préjugéant à cet égard d'après les circonstances, on serait tenté de croire qu'elles ne nous sont point favorables. Les Autrichiens n'ont point de troupes du côté de la frontière russe; et quoique nous avons plus d'une fois affecté de compter sur le secours de cette puissance, ils paraissent à cet égard dans une sécurité parfaite.

Dans le cas où les Russes agiraient hostilement nous n'avons rien à leur opposer, et il ne nous resterait alors d'autre ressource que de laisser des garnisons dans les places et de faire notre retraite, ou sur Dantzig, ou sur la G^{de} Armée, d'après les facilités que nous présenteraient les circonstances.

J'attends les ordres de Votre Altesse Sérénissime...

P. S. M^r le chef d'escadron Stoffel m'ayant dit n'avoir point reçu de fonds pour son retour je lui ai fait avancer 1200 fr^{cs}.

176. Do Bernadotte'go. W kwaterze głównej w Paryszewie, 7 maja 1809.

Doniesienia o marszu Austrjaków w kierunku Sandomierza. Po spieszka zatem nad San. Przednie straże kolo Lublina. W braku wiadomości o zamiarach cesarza zwrócił się do Polaków z Galicji w słowach ogólnikowych¹⁾.

D'après tous les renseignements que nous recevons le corps d'armée autrichien paraît se diriger vers Sandomir²⁾, où

¹⁾ A. h. G.

²⁾ Zamiary i chęci Austrjaków na razie były inne, a w ogóle jeszcze nie skrytalizowane (W. Krgsarch. 5/84). Erz. Ferdinand an Generalissimus. Sochaczew, 8 V 1809: Meine Streifkommando sind vorgestern auf die Route von Posen auf Thorn gekommen und haben die Post von Thorn aufgefangen; in dieser fand sich unter andern ein Bericht des Kommandanten von Thorn, welcher anzeigt, dass er an dem Brückenkopf des linken Weichselufers thätig arbeite und dass die Brücke bereits fertig sei. Dieses veranlasst mich den Gen. Mohr mit der Avantgarde in Eilmärschen

il existe un pont sur la Vistule. Son intention est-elle de venir vers nous ou de faire sa retraite? c'est ce que nous ignorons encore. Dans l'une ou l'autre hypothèse j'ai cru devoir me porter sur le San. Mon corps est en marche pour s'y rendre. — Nos avant-postes de cavalerie seront demain à Lublin.

Ne connaissant point les vues de S. M. l'Empereur à l'égard de la Galicie, je me suis contenté d'y faire courir l'adresse ci-jointe en traduction¹⁾.

177. Do Berthier'a. W kwaterze głównej w Lubartowie, 11 maja 1809.

Od ostatniego raportu nie było większego starcia. Plan Austrjaków zwrócenia się na Poznań da się pojąć tylko przy porozumieniu z Rosją i Prusami. Groźby z tej strony. Zatrzymanie adjutanta generała Lewisa zimierzącego do Warszawy. Strzeżenie się od granic rosyjskich. Zapal żołnierzy polskich i korzyści odnoszone. Łączność Galicjan. Przybycie do obozu Konstantego Czartoryskiego. Tajni wysłańcy obywatelstwa galicyjskiego. Projekty list Gorczakowa do arc. Ferdynanda²⁾.

Monseigneur, depuis le dernier rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime, en date du 6 de

dahin zu senden um den erst in der Arbeit begriffenen Brückenkopf einstweilen durch einen Überfall einzunehmen und wo möglich sich auch der Brücke zu bemeistern. Sollte letzteres nicht gelingen, so wird durch die Wegnahme des Brückenkopfes und Zerstörung der Brücke dem Feinde die direkte Kommunikation mit Grosspolen und Ausland benommen... Mehrere aufgefangenen Briefe sprechen von Truppenbewegungen im Preussischen, die Polen und selbst der Kommandant in Thorn äussern hinüber Besorgnisse. Endlich erwähnen auch einige Briefe, dass englische Kriegsschiffe sich bei Danzig zeigen. In meiner gegenwärtigen Lage, wo mich der Weichselfluss an jedem weiteren Unternehmen gegen den Feind hindert,.. sollten E K. H. es nötig finden diesem Korps in kurzen eine Bestimmung in Deutschland zu geben, so würde ich alles anwenden um selbes für diesen Fall so nahe und so bereit als möglich bereits zu halten, sollte mir aber die gänzliche Zerstörung der Warschauer-Truppen und mithin die vollkommene Sicherstellung von Galizien aufgetragen werden und das Unternehmen mich der Brücke von Thorn zu bemeistern nicht gelingen, so bleibt mir keine andere Wahl als in die Gegend von Sandomierz zu marschieren und von dort aus meine Operation auf dem rechten Weichselufer fortzusetzen. Por. Sołtyk 204—5.

¹⁾ U Sołtyka 198—9, odezwa datowana w Wiązownej 5 kwietnia; por. Skalkowski 360.

²⁾ A. h. G., Sołtyk 355—8.

ce mois, il n'y a point eu d'engagement sérieux avec l'ennemi. Je continue le mouvement dont je Lui ai fait mention, et j'espère sous peu de jours me trouver sur le San. Cette position donnant au corps sous mes ordres la faculté de se diriger sur le point où il sera le plus utile d'agir, je réglerai mes mouvements ultérieurs sur ceux de l'ennemi, soit pour le combattre, s'il se porte vers nous, soit pour m'approcher de Cracovie et me rendre maître des débouchés de la Hongrie, s'il nous laisse le temps de le gagner de vitesse.

Jusqu'à présent il n'est guère possible de juger des projets de l'ennemi. D'après les derniers renseignemens qui nous sont parvenus, la garnison de Varsovie ne consiste qu'en quelques compagnies d'infanterie et¹⁾ le corps de l'archiduc Ferdinand s'est concentré près de Lowicz, et travaille à se retrancher. On lui suppose quelques intentions de se porter vers Posen. Cette hypothèse paraît si étrangère à toute vue militaire, que j'ai peine à la croire probable. Si malgré cela elle se réalisait, elle ne pourrait être justifiée que par l'attente de voir la Russie se déclarer contre la France et se joindre dans ce cas aux Prussiens²⁾ qui n'attendent qu'un moment favorable pour agir hostilement et, en attendant, montrent leurs dispositions par des armements, des levées d'hommes, et tous les secours secrets qu'ils peuvent faire passer aux Autrichiens, tandis qu'ils interceptent³⁾ les communications les plus simples que nous sommes dans le cas d'entretenir avec les troupes polonaises qui se trouvent à Custrin et à Dantzig.

J'ignore combien⁴⁾ on peut compter sur les Russes; mais jusqu'ici leurs démonstrations ne nous ont point été favorables. On sait positivement que des officiers russes ont été vus dans le camp autrichien, et dans la nuit d'hier un aide de camp du général Loevis, commandant à Białystok, connu pour être employé en missions secrètes⁵⁾, a été amené à mon quartier général, muni d'un passeport pour Varsovie où il allait, disait-il, pour affaires particulières. Il prétendait ignorer que nous fus-

¹⁾ Soltyk w tem miejscu kładzie średnik.

²⁾ Por. Beer 357 i nast., Szilder: *Imp. Aleksander I*, t. II 369—71.

³⁾ Soltyk: interrompent.

⁴⁾ Soltyk: à quel point.

⁵⁾ Soltyk: mission secrète.

sions en Galicie et les Autrichiens à Varsovie, quoique je n'aie pas manqué de tenir les généraux russes, et surtout m. Loevis, au courant de mes opérations. Tous ces indices peuvent¹⁾ ne point être certains, mais il me paraît que si la Russie agit de concert avec la France, ce résultat ne sera dû qu'aux victoires de l'Empereur.

Quelles que soient les intentions de la Russie, je fais mon possible pour n'être point pris au dépourvu dans le cas où elles ne nous seraient point²⁾ favorables. Une levée générale ordonnée dans les départements s'organise avec rapidité³⁾, déjà plusieurs fortes troupes d'infanterie gardent la rive droite de la Vistule, de la Narew et du Bug, et des détachements de cavalerie, épandus en avant, observent les mouvements des troupes russes et empêcheront que le corps d'armée polonais ne soit surpris de ce côté. J'ai donné le commandement de ces levées⁴⁾ au général de division Dąbrowski; le⁵⁾ général Zajączek commande l'infanterie de ligne.

Toutes les nombreuses affaires de détail ont été jusqu'ici entièrement à notre avantage, et augmentent chaque jour la confiance du soldat polonais et son ardeur à se mesurer avec l'ennemi. Un piquet de cinq hommes, conduit par le lieutenant Kremski du 1^{er} régiment d'infanterie, a osé, il y a quelques jours, passer la Vistule, et s'est emparé d'un poste autrichien de 35 hommes et d'un⁶⁾ officier qu'il a amené⁷⁾ prisonniers avec armes et bagages.

Environs 400 hommes du 6^e régiment de cavalerie du colonel Dziewanowski, faisant partie de l'avant-garde aux ordres du général de brigade Roźniecki, envoyés à la poursuite d'un transport qu'escortaient 1000 hommes d'infanterie, a⁸⁾ fait 700 prisonniers et s'est emparé⁹⁾ de la totalité du convoi consistant

¹⁾ Soltyk: pourraient.

²⁾ Soltyk: pas.

³⁾ Soltyk: rapidement.

⁴⁾ Soltyk: des levées.

⁵⁾ Soltyk: et le.

⁶⁾ Soltyk: et un.

⁷⁾ Soltyk: emmenés.

⁸⁾ Soltyk: ont.

⁹⁾ Soltyk: se sont emparés.

en drap, souliers, de la valeur de près¹⁾ d'un million de florins de Pologne. On est à la suite²⁾ du reste de l'escorte qu'on espère amener demain. Environ 2000 recrues ont été dispersées et mis³⁾ en liberté.

Ces succès promettant⁴⁾ quelque consistance à nos opérations ont⁵⁾ porté au comble la bonne volonté des habitants de la Galicie, que retenait encore la crainte des suites, si les troupes autrichiennes reprenaient le-dessus. On s'empresse d'accourir sous nos⁶⁾ drapeaux, et le seul manque de moyens met des bornes à l'accroissement des forces que nous pourrions nous procurer. Le prince Constantin Czartoryski, sacrifiant toute considération, est arrivé à mon quartier général et prend service dans nos troupes. Le seul mot de patrie rendue, prononcé aux Galiciens, augmenterait notre armée de 20000 hommes⁷⁾ levés aux dépens⁸⁾ des propriétaires. Une députation de citoyens de plusieurs cercles est venue hier se présenter à moi⁹⁾, pour me prier de transmettre à S. M. l'Empereur leur désir de participer aux bienfaits et à la protection qu'il daigne accorder à l'existence nationale de leurs compatriotes. Ce voeu si ardent est si longtemps étouffé, pourrai-je leur donner l'espérance de le voir exaucé¹⁰⁾...

P. S. Dans le moment même où je termine¹¹⁾ cette dépêche, on m'apporte une lettre interceptée¹¹⁾ du général russe prince Gorczakow à l'archiduc Ferdinand. Elle m'a paru tellement importante dans les circonstances actuelles, que j'ai cru devoir la mettre en original sous les yeux de S. M. l'Empereur¹²⁾.

¹⁾ Sołtyk opuścił to słowo.

²⁾ Sołtyk: poursuite.

³⁾ Sołtyk: mises.

⁴⁾ Sołtyk: promettent.

⁵⁾ Sołtyk: ils ont.

⁶⁾ Sołtyk: les.

⁷⁾ Sołtyk dodaje: combattants.

⁸⁾ Sołtyk: frais.

⁹⁾ Koźmian Kaj. *Pamiętnik* (ed. 1858) II 136.

¹⁰⁾ Sołtyk: terminais.

¹¹⁾ Sołtyk: intéressante.

¹²⁾ Por. A. Plutyński: *Rosja a Austria w przededniu kampanii galicyjskiej 1809 roku* (Biblioteka Warszawska 1901, IV 465).

178. Do Napoleona.

Lubartów, 11 maja 1809.

Jazda przedniej straży przejęła list Gorczakowa, dowódcy armii rosyjskiej, do arcyksięcia Ferdynanda. Posyła go, jako niezmiernie doniosły dla poznania zapatrzywań panujących w wojsku moskiewskiem, przez Bronikowskiego, który będzie tłumaczem uczuć obywateli galicyjskich¹⁾.

Sire, la rapidité de la marche de l'avant-garde de cavalerie²⁾ du corps sous mes ordres a fait tomber entre mes mains la lettre ci-jointe du général russe prince Gorczakow à l'archiduc Ferdinand. Elle m'a paru tellement importante, pour faire connaître les dispositions, si non de la Russie³⁾, au moins des troupes russes et de leurs chefs, que je n'ai pas voulu perdre un moment pour la soumettre à Votre Majesté.

Monsieur le général Bronikowski, grand propriétaire de la Galicie, qui sert avec nous depuis le commencement des hostilités, s'est chargé de porter cette dépêche à Votre Majesté. Il Lui présentera en même temps les voeux que m'adressent ses concitoyens⁴⁾ de participer aux bienfaits et à la protection qu'Elle daigne accorder à l'existence nationale de leurs compatriotes⁵⁾. Daignez, Sire, recevoir avec bonté l'hommage le plus senti de respect profond d'admiration et de reconnaissance.

179. Do Bernadotte'go. W kwaterze głównej w Ulanowie, 19 maja 1809.

Stanął nad Sanem. Zdobycie Sandomierza. W oczekiwaniu wiadomości o zajęciu Zamościa. Posuwa jazdę ku Lwowu i Krakowu. Pragnąłby odznaczeń dla wojska. Patrjotyzm Galicjan⁶⁾.

A la suite des dispositions que j'ai eu l'honneur de porter à la connaissance de Votre Altesse⁷⁾, le corps de troupes polonaises sous mes ordres se trouve aujourd'hui sur le San,

¹⁾ A. h. G.; Sołtyk (213—4) przytacza ten list, ale nie zbyt dokładnie.

²⁾ Sołtyk: de la cavalerie sous mes ordres...

³⁾ Sołtyk: les dispositions de la Russie, ou tout au moins...

⁴⁾ Sołtyk: compatriotes.

⁵⁾ Sołtyk: de la Pologne.

⁶⁾ A. h. G. U Sołtyka (358—60) list do Berthiera tej samej treści z drobnymi odmianami natury formalnej. Por. *Gazeta Warszawska* Nr. 52 według buletynu szesnastego.

⁷⁾ Do Berthier'a: ...Sérénissime, en date du 11 de ce mois,...

où l'avant-garde et une partie de la cavalerie l'avaient devancé depuis plusieurs¹⁾ jours.

Profitant de l'inaction de l'ennemi qui, comme on ne sait pas trop pourquoi, a pris position sur la Bzura, j'ai cru devoir faire attaquer la tête de pont de Sandomir, et j'ai ordonné en même temps une tentative sur la ville même, où l'ennemi avait pratiqué de très forts retranchements. Cette opération a eu tout le succès que l'on pouvait espérer²⁾. La tête de pont a été hier enlevée à la bayonnette par le chef d'escadron d'artillerie comte Vlòdimir Potocki, à la tête d'un détachement faisant partie du corps du général Rożniecki. La³⁾ ville de Sandomir, après une attaque vigoureuse effectuée par le général Sokolnicki avec⁴⁾ trois bataillons de l'avant-garde sous ses ordres, qui ont passé sur la rive gauche de la Vistule, s'est rendue dans la nuit⁵⁾ d'aujourd'hui par une capitulation dont je reçois la nouvelle à l'instant même.

Cette opération⁶⁾ a coûté à l'ennemi au delà de 1000 hommes tués et environ 1200 prisonniers, 20 pièces de canon et des munitions considérables. Elle nous assure sur la rive gauche de la Vistule un point de où il sera possible de déboucher, pour traverser les mesures de l'ennemi, et l'empêcher de tenter le passage de la Vistule.

Ma cavalerie s'étend du côté de Léopol et pousse⁷⁾ jusque vers Cracovie.

J'attends des nouvelles de Zamość que j'ai fait attaquer par un petit corps aux ordres du général Pelletier; j'espère apprendre bientôt la prise de cette place.

La cavalerie a délivré 3 à 4 mille conscrits déjà rassemblés.

Beaucoup d'officiers se sont distingués; mais nous avons à regretter la perte du brave chef de bataillon prince Marcell Lubomirski, jeune officier de la plus grande espérance⁸⁾.

¹⁾ quelques.

²⁾ désirer.

³⁾ et la.

⁴⁾ par... du général S., qui...

⁵⁾ à 5 heures du matin.

⁶⁾ Por. M. Sokolnicki (*Mon. dz. n. XI*) 130—2, 380—1, Weyssenhoff *Pam.* 110—2.

⁷⁾ Opuszczona.

⁸⁾ Marcellin Lubomirski, tué sur une pièce dans l'assaut de Sandomir.

L'armée est animée du meilleur¹⁾ esprit. Elle avance aux cris de Vive l'Empereur et tous ceux qui ont eu occasion de rendre des services²⁾, envient le bonheur de ceux de leurs camarades qu'une marque de satisfaction de cet auguste souverain met à côté des braves de son invincible armée.

Les Galiciens donnent de jour en jour plus de preuves de leur attachement à la cause de leur ancienne patrie, n'attendent que le moment où il leur sera permis de prouver qu'ils sont dignes d'y appartenir³⁾.

180. Do Berthier'a.

W kwaterze głównej w Ulanowie nad Sanem, 21 maja 1809.

Zdobycie Zamościa. Patrole docierają do Lwowa. Plan arcyksięcia przejścia po moście toruńskim i powrotu do Galicji okrążając na Modlin. Nieczynność Rosjan. Prosi o nagrody honorowe dla wojska⁴⁾.

Monseigneur, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Altesse Sérénissime en date du 19 de ce mois, j'ai fait attaquer Zamość par deux bataillons du 2^e régiment d'infanterie, 2 compagnies de voltigeurs du 3^e et 80 voltigeurs du 6^e, avec 6 pièces de canon, aux ordres du général Pelletier.

Cette entreprise a eu le meilleur succès: la place a été prise d'assaut hier, à 2 heures du matin. L'ennemi a perdu 3000 hommes tués ou pris, plusieurs colonels et officiers supérieurs, 40 pièces de canon et des approvisionnements considérables de tout genre.

Les troupes se sont conduites de la manière la plus brillante. Je ne saurais parler avec trop d'éloge des bonnes dispositions du général Pelletier.

La place de Zamość, commandant⁵⁾ par sa position une grande étendue du pays, met en notre pouvoir toute la partie de la Galicie jusqu'à Léopol et Brody. Le général de brigade⁶⁾

¹⁾ d'un sublime.

²⁾ réels.

³⁾ Por. odezwę księcia z 20 maja (Skałkowski 365—6, w przekładzie Sołtyk 227—8, Angeberg 510—1).

⁴⁾ A. h. G., wyciąg u Sołtyka 360—1.

⁵⁾ Sołtyk: command... et.

⁶⁾ Sołtyk opuszcza to słowo.

Kamieński est en marche avec le 6^e régiment de cavalerie, pour pénétrer de ce côté aussi loin qu'il pourra; nos avant-postes sont aujourd'hui à deux milles de Léopol¹⁾.

D'après des lettres de l'ennemi, que nous venons d'intercepter et divers renseignements, le projet de l'archiduc est de forcer le passage de la Vistule du côté de Thorn²⁾, de prendre à revers les pleines (= places) de Modlin et Sierock, et de pénétrer par là en Galicie. — J'ignore si la nouvelle de la prise de San-

¹⁾ Tu urywa się ustępu przytoczony przez Sołtyka, z reszty podaje tylko jedno zdanie o zbliżeniu się do Sandomierza.

²⁾ Por. Sołtyk 208–11, także *Rys hist.* 92–4. W. K. 1809 F. A. 5/183a. raport austr.: Mohr an Erzherzog Ferdinand, Wirtshaus Dibosz genannt, 15 Mai 1809. »Ich eile... zu berichten, dass ich die auf dem linken Ufer liegenden Verschanzungen von der Brücke von Thorn mit dem braven Regiment Vukassowich genommen, jedoch von der Brücke selbst nicht Meister werden konnte. Die Brücke ist von dem linken Ufer bis zu der Insel noch unbesehädigt, indessen ist die Insel noch vom Feind besetzt und ich lasse solche mit Grenaden bewerfen. Da ich auf eine Meldung, dass der Feind in meiner rechten Flanke mit einigen Schiffen über die Weichsel setzen will, mich selbst mit einer Kawalerie Abteilung dahin verfügte, um mich davon zu überzeugen und nöthigenfalls es zu verhindern, so forderte indessen Hauptmann Weiss des G. M. Staabs, den ich schon vorläufig mit meinen Gesinnungen bekannt gemacht hatte, den Kommandanten von Thorn in meinem Namen auf zur Schonung der Stadt, selbe zu übergeben und mit seiner Garnison frei abzuziehen. Was hierauf der Kommandant antwortete, geruhen Eu. K. Hoheit in der Beilage gnädigst zu ersehen. Ich habe daher die Beschiessung wieder angefangen, jedoch werde solche nicht heftig souteniren können, weil die Artillerie-Reserve zu weit von mir entfernt ist. Der Feind hat einen beträchtlichen Verlust an Todten und gegen 100 Gefangene, dann sind dem Feinde 2 metallene 8-ige Kanonen und 1 Haubitze abgenommen worden«. Wspomniana tu odpowiedź brzmiała: Stanisław Woyczyński, generał brygady, gubernator departamentu bydgoskiego i miasta Torunia, krzyża wojskowego kawaler, do generała austriackiego, komenderującego naprzeciwko Torunia. W Toruniu 15 maja 1809. Wziąłeś WPan szanec przedmostowy, bo go nie kazałem bronić, a wina komenderującego oficera, że przez mostwo właściwe Polakom zbyt długo utrzymywał się na lewym brzegu. Nie daje to WPanu prawa używać podobnego stylu do gubernatora. Obróciwszy miasto w perzynę, otworzywszy breszę, zniósłszy mur ostatni, w ostatnim jeszcz zamku gdy się cofnę z wojskiem, możesz proponować kapitulację, która, jeżeli będzie zgodna z mymi obowiązkami i charakterem narodowym, albo ją przyjmę albo drogo życie moje oddam. Tymczasem kilkadziesiąt armat odpowiadając będzie WPana somacyi.

domir, et de Zamość, qu'il croirait devoir nous résister long-temps, changera quelque chose à ses vues. La marche des troupes russes suffirait pour le rendre inexécutable; mais on est encore de ce côté dans la plus complète inaction. J'ai cru devoir me rapprocher de Sandomir, les mouvements ultérieurs de l'ennemi détermineront les miens.

Je prends la liberté de soumettre encore à Votre Altesse Sérénissime que, chaque militaire polonais mettant toute son ambition à se rendre digne de l'approbation de S. M. l'Empereur, des marques publiques de Sa satisfaction porteraient au comble les efforts qu'on peut attendre de l'esprit et de bonne volonté qui anime les troupes.

181. Do br. Pulszky'ego, pułkownika inżynierji.

W kwaterze głównej w Zamościu, 22 maja 1809.

Oddaje mu szablę w dowód uznania mostwa¹⁾.

Monsieur le Colonel, aimant à rendre justice à la valeur, je me fais un plaisir d'en donner une preuve, en vous laissant votre épée comme marque, que vous vous en êtes bien servi pour la défense de la place qui vous était confiée. Recevez, Monsieur le Colonel, l'assurance de ma considération très distinguée²⁾.

¹⁾ W. Krgs. 1809. F. A. 5/236^{1/2}, l. odpis.

²⁾ Pulszky do Poniatowskiego z Zamościa 29 maja 1809: Le souvenir de l'honneur et de la faveur que vous me fitez de m'honorer de votre présence dans mon infortune, ayant eu égard à la conduite que j'ai tenue dans la défense de la place qui m'avait été confiée, et l'agréable lettre qu'elle m'écrivit avant son départ de Zamość m'est un sûr garant de l'honneur de sa protection... J'ose la supplier d'ajouter... une grâce... de m'accorder ma liberté sur ma parole d'honneur de ne point servir contre les intérêts des affaires actuelles de la Pologne ni de celles de ses alliés, soit dans les armés, soit dans les conseils, tant que je ne serais point échangé. Je me retirerai à Eperies en Hongrie... au sein de ma famille... Si le colonel Czerwenka a eu la bassesse de manquer à sa parole d'honneur, ce dont je puis douter puisqu'il y a plusieurs officiers dans l'armée du même nom, et quand la chose serait telle que Votre Altesse la suppose, elle peut être persuadée que le colonel baron Pulski est trop jaloux de son honneur pour commettre une telle lâcheté...

182. Do Bose'go.

W kwaterze głównej w Trześni, 25 maja 1809.

Odpowiada na list ministra z 13-go maja 1809. Zastosuje się do poleceń króla, aby opinią publiczną powiadać o zamiarach Rosji w sposób, który zaniepokoilby wojsko austriackie. Jednakże, mimo zaufania w chęciach cara, musi wyznać, że armia Księstwa widziała się ustawnicze wstawioną na zgnecenie przez siły przeważne Austrji, a to nie wpłynęło na postępowanie jeneralów moskiewskich. Wystrzegał się w czynnościach swych w Galicji przesądzać o widokach politycznych cesarza w odniesieniu do tej prowincji. Nie robił jak tylko to, czego wymagał obowiązek zachowania wielkiej przestrzeni kraju. Wdzięcznie przyjmuje powinszowania hrabiego z powodu powodzeń wojennych¹⁾.

¹⁾ D. St., Reg. — Co do stosunku do Rosjan, wspomniane tu polecenia były następstwem doniesień poselstwa saskiego przy dworze carskim, por. D. St. 3045, Einsiedel au comte de Bose, Pétersbourg 18/30 avril 1809: «...J'ai appris... par des étrangers ce qui s'est passé en Saxe depuis le 13 jusqu'au 16 d. c. et une dépêche de M. le comte Stanislas Potocki, président du conseil d'état, m'a informé de ce qui était arrivé au Duché à la même époque. Je joinds ici copie de la note officielle présentée dans peu des heures après l'arrivée du courrier porteur de ces nouvelles et j'ai la satisfaction d'avoir vu expédié dans les 24 heures, chose rare en Russie, l'ordre au prince Golicyn ainsi qu'aux différents corps qu'il commande, de passer la frontière. Votre Excellence juge que c'est à M. l'ambassadeur de France que je suis principalement redevable de ce succès, et je n'ai en effet qu'à me louer de son appui, de son activité, de sa prévenance. Depuis ce temps là je n'ai cessé de presser l'exécution prompte des ordres envoyés à l'armée, j'ai obtenu une entrevue très intéressante avec M. le comte de Romanzoff qui a bien voulu être le porteur de mes communications différentes à Sa Majesté, et M. le duc de Vicence s'est encore intéressé à nos affaires hier matin par écrit». Tegoż dnia pisał w dalszym ciągu: «...J'espére que les mouvements des troupes russes auront de beaucoup précédé mes avis: mais la date de ma note prouvera, que je n'ai pas perdu un moment... J'ai su... depuis hier (de comte de Romanzoff) que l'empereur ayant lu ma note et les pièces y jointes avoit ordonné... d'y répondre: que S. M. n'avoit pas à la vérité, outre l'amitié qu'il portait au roi, notre maître, d'engagement qui l'obligeât à venir au secours de ses états envahis, mais que les intérêts de son empire, ses liaisons avec l'Empereur des Français ne lui permettoient pas de rester spectateur tranquille dans cette lutte due à l'agression de l'Autriche, et qu'il avait sur le champ donné ses ordres en conséquence. Le plan de campagne ne m'a cependant jamais été expliqué, et à dire vrai, je ne sais s'il y en a de formé...» — Stosownie do wskazówek odbieranych z dworu saskiego Wybicki w Gazecie Poznańskiej pisał, iż w kwaterze Najjaśniejszego Cesarza Napoleona znajdują się ciągle dwaj generałowie adjutanci Najj. Imperatora rosyjskiego, którzy stalej

183. Do Berthier'a.

Trześnia, 25 maja 1809.

General brygady Roźniecki opanował dnia 24 miasto Jarosław, gdzie jednego pułkownika, 25 oficerów i 900 żołnierzy w niewoli zabrał. Zajęcie tego miasta przecina zupełnie wszelki związek między Krakowem i Lwowem i zapewnia wojsku posiadanie trzech czwartych części Galicji. Forpoczyt znajdowały się o jeden dzień marszu od Krakowa. Najświeższe wiadomości... od wojska księcia Poniatowskiego... wyrażają, iż opanował Brody, ostatnie miasto galicyjskie na granicy, i że tam znalazł znaczne magazyny i poddostatek żywności¹⁾.

184. Do Stanisława Potockiego.

W kwaterze głównej w Trześni, 29 maja 1809.

Podziela jego zdanie o obłudzie generalów rosyjskich. Nie okazując im nieufności donosi cesarzowi o wszystkiem, aby mógł osądzić istotę rzeczy i niemożność liczenia na pomoc Rosjan. W sprawie zajść w Łomżyńskim przesyłał królowi sprawozdanie. Kiedy idzie o byt kraju, nie należy krępuwać się literą praw konstytucyjnych²⁾.

Je m'empresse, M^r le Comte, de vous remercier de la lettre que Vous avez bien voulu m'écrire en date du 24 de ce mois. Ma manière de voir à l'égard des Russes est entièrement d'accord avec la Vôtre. Je ne doute point qu'ils ne finissent par entrer; mais ce ne sera guères que quand leur présence ne sera plus que peu ou point nécessaire en Galicie et après nous avoir laissé toute la peine de la conquérir ils ne manqueront pas de s'en approprier l'honneur, quoique il soit probable qu'ils n'auront d'autres effets que de pénétrer sans résistance partout où ils le jugeront à propos. D'après la façon dont ils en ont agi jusqu'ici, il est évidemment impossible de compter sur une coopération quelconque. Je connais au juste les dispositions personnelles de leurs généraux et je sais positivement à quoi m'en tenir sur la sincérité de leurs protestations³⁾.

przyjaźni pana swojego uroczyste dają dowody». Wiadomość tę powtórzyła *Gaz. korr. warsz i zagr.* (Nr. 54 z 8 lipca).

¹⁾ Wiadomość o tym raportie w dodatku do ośmnastego biuletynu z 13 czerwca p. t. Interesa polskie, por. *Gazeta korrespondenta warszawskiego i zagranicznego* Nr. 54 z 8 lipca 1809, str. 771–2.

²⁾ A. P. K., odpis.

³⁾ Por. A. Vandal: *Napoléon et Alexandre I-er. L'alliance russe sous le premier empire. II § 2 i 3.* W tym czasie poseł saski w Petersburgu

Il est certainement inutile de laisser paraître la méfiance que leur mauvaise volonté ne peut manquer d'inspirer; mais ainsi que vous le jugez très bien, les considérations qui ren-

Einsiedel rozwijał żywą a bezowocną czynność, o czem powiadamiał ministra hr. Bosc'go. 15/27 maja: »J'ai reçu ce matin un courrier expédié de Tykocin par le comte Stanislas Potocki. Il me mande que le prince Golicyn continuait de faire des difficultés de passer les frontières russes jusqu'au 20 d. c., jour du départ de ces lettres... M. l'ambassadeur de France... vient d'en faire des représentations très vives à M. le comte de Romanzoff, il m'a même promis de mettre sous les yeux de l'Empereur dès aujourd'hui les pièces officielles, dont j'ai été dans le cas de lui faire part«. — W tym czasie, 26 maja, zastępca prefekta tykocińskiego Bellefroid przesyłał dla rezydenta Serry do Poznania następujące wiadomości na podstawie własnych spostrzeżeń: »Je vous parlerai des Russes et du fond qu'on aurait pu faire sur leurs secours en cas d'événements malheureux. Je suis plus que persuadé que si l'armée française pouvait être battue, qu'au premier revers les Russes seraient tombés sur notre corps avec toutes les forces qu'ils ont rassemblées sur les frontières depuis cinq à six semaines. A l'attaque de Thorn et de Plock, où les Autrichiens voulaient forcer le passage de la Vistule, le Conseil d'Etat, qui fut obligé de se retirer à Pułtusk, envoya un courrier à Białystok au prince de Golicyn pour lui représenter le danger dans quel se trouvaient les forteresses de Serock et de Modlin, si l'ennemi force le passage sur un de ces points, et pour l'engager d'entrer de suite en Galicie ou de venir au secours de la Vistule. Il répondit très vaguement que ses troupes n'étaient pas encore rassemblées et qu'il attendait des ordres de Pétersbourg, tandis que depuis trois semaines il avait sept divisions quoique incomplètes, depuis Grodno jusqu'à Dubno cantonnées sur une même ligne et si serrées qu'il y avait jusqu'à vingt cinq soldats chez un seul habitant. Le Conseil ne trouvant pas de sûreté à Pułtusk se retira ici à Tykocin et le lendemain on reçut la nouvelle que l'ennemi avait forcé le passage de la Vistule et avait pris Czerwińsk. Je fus envoyé à Białystok chez le prince Golicyn pour lui représenter tout le danger, dans lequel nous nous trouvions. Il s'excusa de même, que son armée n'était pas rassemblée, que ses régiments marchaient etc. Sur la proposition que je lui fis de faire marcher seulement cinq à six mille hommes en attendant, qui étaient suffisants pour repousser et retenir l'ennemi, il me répondit qu'il ne pouvait pas disposer d'un soldat sans un ordre de l'Empereur. Je lui représentai, que nous étions sûrs et que nous en avions de preuves en main que cet ordre avait été donné de la fin du mois d'avril, et que sûrement quelqu'un deviendrait responsable des événements, il me répondit avec vivacité: »Je vous donne ma parole d'honneur, que je n'ai pas reçu cet ordre jusqu'aujourd'hui (c'était le 19 de mai). Je suis moi même fâché de devoir rester dans l'inaction«. Ils n'ont pas eu même l'attention ni la politesse d'envoyer quelqu'un pour complimenter le Conseil d'Etat, tandis que je leur ai donné avis de son arrivée à Tykocin. Je puis

dent nécessaires ces ménagemens, ne doivent point influer sur la sincérité et même la franchise de nos communications avec le gouvernement français. Je puis, M^r le Comte, Vous assurer

Vous assurer que rien n'égale leur jalouse et leur mauvaise volonté. L'ennemi heureusement chassé de Czerwińsk et repoussé avec perte au delà de la Vistule par un juge de paix à la tête de nos paysans armés des piques et des faux, tous les succès de l'armée française en Autriche, les avantages du prince Poniatowski en Galicie nous ont tranquilisé et nous font souhaiter que les Russes restent dans leur pays. Le prince Golicyn m'avait prié de lui faire parvenir toutes les nouvelles par le lieutenant-général Loevis. Voici l'extrait d'une réponse que ce général me fit: Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, des nouvelles intéressantes que Vous m'avez donné des progrès de l'armée française, et je vous prie de me faire part à l'avenir de même des celles que Vous pourriez recevoir. Après votre départ de Białystok le prince Golicyn a envoyé sans délai un courrier à St. Pétersbourg, on peut regarder la guerre comme finie, comme les états d'Autriche et Vienne sont occupés et les armées détruites, en conséquence les opérations de l'archiduc Ferdinand devront finir par une retraite en Bohême, donc le passage de la Vistule à Czerwińsk, si même il est effectué, n'est d'aucune importance etc. etc. — Le style ironique et presque moqueux de cette tirade ne laisse aucun doute sur leurs intentions malveillantes, si il en pouvait rester quelque doute, les correspondances journalières des généraux russes avec l'archiduc Ferdinand, dont quelques-unes ont été même interceptées, les ont démasqué(es); mais Vous allez voir la suite. Quand ils reçurent la nouvelle de la prise de la tête de pont et de la ville de Sandomir, le blocus et de la reddition prochaine de la forteresse de Zamość, la marche de nos troupes sur Cracovie, quand ils surent que les Autrichiens se concentraient près de Varsovie, et s'étaient retirés de toute la rive gauche de la Vistule depuis Thorn jusqu'à Modlin, quand ils nous voient maîtres de toute la Galicie et que l'archiduc Ferdinand faisait mine de se retirer, c'est alors que le général de Loevis m'écrivait la lettre... de la part du prince Golicyn,... que cet homme qui, il n'y a pas huit jours, me donna sa parole d'honneur qu'il ne pouvait pas marcher un seul soldat, quand nous paraissions dans le plus grand danger, prend sur lui, en avouant qu'il n'a pas encore reçu ces ordres, de faire marcher vingt mille hommes. Przesłał w oryginalne odezwę Golicyna do Galicjan i pisał w dalszym ciągu: »Les succès du prince Poniatowski ont électrisé tous les Galiciens, l'entrée des Russes, comme une nuée des sauterelles va non seulement ruiner tous les habitants, mais tous leurs efforts; tous les secours qu'ils nous donnent, et sont prêts à nous donner encore, vont être paralysés par cette nation jalouse qui ne manquera pas de former de grandes prétentions sur un pays qu'ils vont occuper sans le moindre effort... Je viens de recevoir de mon affidé de Białystok un rapport sûr qu'il se tenut un conseil chez le prince de Golicyn auquel ont assisté le lieutenant-général Loevis, le sénateur de Theyls, le gouverneur Czerbini, et le président du gouvernement. Il y a été

que je n'ai rien négligé pour faire parvenir à la connaissance de l'Empereur tout ce qui peut mettre ce souverain à même de juger de ce qu'on peut se promettre de la coopération des Russes. Il n'ignore point que connaissant parfaitement la position critique de l'armée polonaise par les communications du Conseil et les miennes, rien n'a pu les engager à sortir de leur inaction et à en imposer à l'ennemi, même par des démonstrations.

Des pièces originales dont j'ai cru devoir me conserver la connaissance, mais que j'ai mises directement sous les yeux de l'Empereur, l'auront certainement convaincu que mes soupçons étaient fondés, et qu'on pouvait accuser les généraux russes même de quelque chose de plus que de mauvaise volonté. Si la conduite que j'ai tenue à cet égard, était indiquée par plus d'un motif, ma responsabilité comme commandant en chef m'en faisait un devoir aussi essentiel qu'indispensable.

Je suis parfaitement convaincu, M^r le Comte, que le Conseil n'a point communiqué au Roi le rapport du préfet de Łomża, puisqu'il n'aurait pu le faire sans certifier plusieurs faits et circonstances, qui (je crois¹) ne sont point connues de Sa Majesté²). D'ailleurs la promptitude que l'on a mise à suivre cette affaire sans se donner la peine de rien approfondir in-

décidé que, dès que leurs troupes entreraient en Galicie, on inviterait le prince Poniatowski de retirer les siennes, et de les rassembler sur un seul point, tandis qu'ils feront occuper par leurs troupes tout le pays et établiront un gouvernement civil provisoire au nom de l'empereur de Russie; il y a même déjà quelques individus désignés pour occuper les différentes places de l'administration. Il me semble que le prince Poniatowski pourrait déclarer par une proclamation qu'il prend possession du pays de la Galicie au nom de l'empereur Napoléon. J'ai cru devoir Vous marquer tout ceci pour Vous prouver, que j'avais eu raison dans le temps d'écrire à Monsieur le Maréchal et à Vous qu'on ne devait ni pouvait se fier aux Russes ni au faible l'empereur Alexandre qui, obsédé par son sénat, toute sa nation et surtout deux à trois femmes vendues aux Anglais, aurait dû faire tout ce qui on aurait exigé de lui, si nous avions eu le moindre revers et qui sait, si le Roi de Prusse, toute la clique de Stein, qui ont même déjà tenté un effort prématuré, ne se serait pas remuée^{etc. etc.} Por. Plutyński, *Bibl. Warsz.* 1901, IV 473—4.

¹⁾ vois — według kopisty.

²⁾ Por. Tokarz II 36 i Handelsman I str. 170 (w przypisie list Lubieńskiego).

dique suffisamment la voie qu'elle a suivie. Cependant comme il m'a paru nécessaire que les faits qui y sont relatifs, parvinsent avec exactitude à la connaissance du Roi, j'ai cru devoir lui faire parvenir par la voie du Ministre secrétaire d'état l'exposé que Vous trouverez ci-joint en copie. J'espère y avoir démontré que la logique n'est point bannie de camps, et qu'avec tout l'attachement possible pour la constitution on pouvait ne point préférer des formalités au salut de l'Etat. Je laisse au Conseil à faire à cet égard de son côté au Roi les représentations qu'il jugera convenables.

Veuillez bien, Monsieur le Comte, agréer l'assurance de ma haute considération.

185. DO RADY STANU. W kwaterze głównej w Trześni, 29 maja 1809.

Otrzymał od Rady Stanu wiadomość z 24 maja. Znosząc się pisemnie z władzami francuskiemi spełnia życzenia Rady tak co do przedstawienia stosunków galicyjskich jak postępowania wojsk rosyjskich. Jeneral Schau-roth uderzył na Sandomierz 27-go; został odparty ze stratą; korpus Schau-rotha zdaje się być strażą przednią wojsk austriackich dowodzonych przez arcyksięcia Ferdynanda, który prawdopodobnie opuszcza Bzurę, by zbliżyć się do armii polskiej. Usiłowanie Austriaków przejścia Wisły nie powiodło się im dzięki czujności majora Krukowieckiego. Jeneral Zajączek został wyprawiony celem zabezpieczenia prawego brzegu Wisły, ma przejść rzekę koło Modlina, jeśli nieprzyjaciel się cofa, i ścigać go przy pomocy załóg warowni. Nakazał zająć się umocnieniem Sandomierza i Zamościa; Lwów jest odsłonięty dla wojsk Księstwa; mianował tam komendanta placu; siła nieprzyjaciela w tamtych stronach może wynosić 600 do 700 ludzi. Konieczność rozciągnięcia tymczasowego rządu wojskowego Galicji¹⁾.

¹⁾ D. St., Reg., przekład. — Doniesienia o ustępowaniu wojsk austriackich brzmiały bardzo pomyślnie, dalekie jednak były od ścisłości, przedstawiając je jako niezdolne do walki. I tak prefektura poznańska 27 maja przesłała raport tej treści: »D'après les nouvelles arrivées hier, il est certain que l'ennemi quitte le Duché de Varsovie dans un grand désordre et frappé de la plus grande épouvante. Les avant-postes du corps de cavalerie commandé par M^r le général Kosiński ont déjà été à Kłodawa et à Kutno le 24 de ce mois et voulaient pousser jusqu'à Łowicz. Le général Hauke a passé la Vistule de Płock sur cinq différents points et s'est dirigé sur Sochaczew... Les troupes austriennes... sont désorganisées au dernier point. Des compagnies entières jettent bas les armes et déclarent hautement qu'elles ne se battront plus. Je puis en assurer la vérité, car je tiens ces faits d'un émissaire envoyé d'ici qui a vu ces troupes en retraite à Kowal et dans les environs, et qui ne peut assez peindre leur

186. Do Berthier'a.

W kwaterze głównej w Trześni koło Sandomierza, 29 maja 1809.

28-go Schauroth uderzył na Sandomierz. Za nim posuwa się prawdopodobnie główny korpus arcyksięcia. Udaremnenie prób przejścia Wisły. Zajęczek odkomenderowany do pilnowania lub ścigania nieprzyjaciela. Patrolne nasze zbliżają się do Lwowa i Brodów. Kazal pracować nad obwarowaniami Sandomierza i Zamościa. Wojska rosyjskie mimo obietnic ponawianych dotąd nie wkroczyły. Zajęcie Galicji. Zapal. Zbrojenia. Pułk ordynacji Zamoyskich¹⁾.

Le 28 de ce mois, un corps de 7 à 8000 hommes aux ordres du général Schauroth s'est approché de Sandomir jusqu'à

déplorable état. Il est seulement triste que l'ennemi commet d'excessifs pillages, qu'il enlève bled, provision, toutes sortes de bétail et de chevaux, dont il se sert pour enlever son butin. — La levée du département continue à s'effectuer avec tout le succès. Les districts qui n'ont pu y contribuer pour leur part, s'en acquittent avec toute la bonne volonté possible. J'envoie aujourd'hui à M^r le général Dąbrowski, sur des chariots, 250 hommes armés et habillés, tous d'anciens soldats prussiens, qui ont pris service avec la plus grande envie. Les armes ne sont pas à la vérité de calibre, nous les avons ramassées dans les villes du département. J'ai encore 600 soldats prussiens domiciliés dans le pays qui n'attendent que l'habillement. Aussitôt qu'il sera fini, je les enverrai à M^r le général Dąbrowski, de manière que le total de son corps pourra aller jusqu'à 4000 hommes. Por. Strażnica Zachodnia z r. 1922: *Amilkar Kosiński w Wielkopolsce*.

¹⁾ A. h. G.; tejsamej treści list do ks. Ponte Corvo; natomiast Fryderykowi Augustowi wiadomości przesyłał jego adjutant wciąż pozostający przy boku Poniatowskiego. Copie de la lettre du colonel Paszkowski au Roi de Saxe (Aft. étr., Saxe t. 78 f. 242—3). Au quartier général à Trześn, ce 30 mai 1809. Sire, je m'empresse de transmettre à Votre Majesté une copie polonaise de la proclamation russe aux Galiciens; elle est faite sur une copie imprimée que le prince Poniatowski a reçu hier au soir par une voie particulière; on l'imprimait à Białystok, et il était défendu à l'imprimeur sous peine d'être pendu, d'en détourner aucun exemplaire avant le temps; aussi cette copie ne porte-t-elle pas de date. Les nouvelles que nous avons reçues en même temps, portaient que l'armée russe devait entrer le 29 de ce mois en trois colonnes, le g^{al} Lewis par Drohiczyn, le p^{ce} Gorczakow par Brześć, et le p^{ce} Suworow par Włodzimierz; que ces trois colonnes devaient marcher à Cracovie, et qu'une quatrième de réserve devait les suivre. Mais ce matin le prince Poniatowski a reçu de la commission provisoire du cercle de Siedlce une copie de la lettre originale que lui a adressée le p^{ce} Gorczakow, commandant la 18^e division de Brześć, en date du 27, et par laquelle il prévenait cette commission que d'après les ordres supérieurs sa division entrerait en Galicie le 3 juin par Terespol, Zalesie,

la portée du canon de la place sur laquelle il a effectué dans le cours de la journée plusieurs attaques très vives; mais dont aucune n'a eu du succès. Profitant de la disposition du terrain

Biala, Międzyrzecz, Łuków et Żelechów à Garvolin, où elle arrivera le 12, en faisant des séjours à Biala et à Żelechów, l'avant-garde, partant un jour avant, arrivera à Garvolin le 11. Le g^{al} Gorczakow s'adresse nommément au gouvernement actuel du cercle de Siedlce et il le prie de faire préparer dans les gîtes et les séjours les vivres et les fourrages nécessaires, se servant des expressions de la proclamation et assurant que dans cette marche l'armée russe, comme alliée de l'empereur Napoléon, n'en voulait qu'aux Autrichiens, et que la Galicie quoiqu'un pays ennemi sera pourtant respectée et ménagée — pas un mot de notre gouvernement ni de notre armée, pas un pas pour se combiner et concerter avec nous: cette marche directe du g^{al} Gorczakow sur la Vistule, quoique bien lente, indiquerait qu'il veut passer cette rivière, entrer dans le Duché, l'atteindre l'archiduc; nous ne savons pas encore quelle direction prendront les généraux Lewis et Suworow; en attendant le prince Poniatowski ne perdait pas de vue son objet, a envoyé à l'intendant général de l'armée l'ordre de transférer le gouvernement actuel des Galiciens à Léopol, il a envoyé deux escadrons et deux compagnies pour couvrir cette capitale contre le reste des troupes autrichiennes qui se sont retirées à Stanisławów sous les ordres du g^{al} Szeffer. Le p^{ce} de Hohenlohe qui commandait à Léopol, s'est retiré en Hongrie sur un ordre de archiduc Ferdinand que le g^{al} Różniecki avait intercepté et qu'il a renvoyé. Nos troupes ont pris possession définitive de Léopol hier le 29, nos partis y ayant déjà été le 27. — Nos partis de cavalerie qui ont poussé jusque sur la frontière de la Hongrie,... ont été parfaitement reçus par les Hongrois qui vinrent au devant d'eux et leur dirent qu'ils n'aimaient pas d'avantage l'Autriche et n'avaient pas pourquoi faire la guerre. Le 26 à onze heures du soir, le régiment de Ligne s'étant embarqué sur une trentaine de bateaux pontés qu'il avait rassemblés près les casernes de la couronne (à Varsovie) a descendu la rivière jusqu'à Bielany, et y a commencé à faire un pont. Le major Krukowiecki qui était posté avec une centaine d'hommes d'infanterie et trois pièces à Zaranie, sur la rive droite, et que l'ennemi n'avait pas apperçu, ayant remarqué le mouvement de l'ennemi, a su si bien tirer parti de sa position qu'en moins d'une heure, il écrasa par son feu toutes les embarcations, coula bas un grand bateau avec son monde, enleva plusieurs barques détruisit toutes les autres et prit un officier et 60 hommes. Il eût pris tout ce régiment, si un détachement qui longeait la rivière eût pu le joindre à temps; l'artillerie en cette occasion s'est parfaitement distinguée. Les Autrichiens faisant encore mine d'entreprendre à passer près les casernes de la couronne, le major Krukowiecki fit tirer sur eux et leur détruisit le reste des barques qu'ils y avaient; comme par ce moyen quelques boulets allèrent de ce côté dans la ville, le major Hornowski (commandant à Praga) craignait, peut être sans raison, que les Autrichiens ne

qui ne permettait point à l'ennemi de porter avec facilité ses forces d'un point à l'autre, le général de brigade Sokolnicki, commandant dans la place, a cru ne devoir point borner là ses avantages. Le 3^{me} régiment d'infanterie que j'avais envoyé sur le champ pour le renforcer, étant arrivé dans la place, il s'en est servi pour faire une sortie soutenue par un escadron du 1^{er} régiment et deux pièces de canon. Cette manœuvre dans laquelle nos troupes ont montré la plus grande ardeur d'aller au devant de l'ennemi, a complétement réussi et a déterminé sa retraite. Il a été poursuivi jusqu'à un meile (= mille) de la place en laissant quelques centaines de morts; près de 200 sous-officiers et soldats et plusieurs officiers sont tombés entre nos mains.

Il paraît que ce corps forme l'avant-garde de l'archiduc Ferdinand qui doit avoir quitté sa position sur la Bzura pour se porter sur nous. Toutes les tentatives que l'ennemi a effectuées sur divers points pour passer sur la rive droite de la Vistule, ont été rendues infructueuses par la vigilance des commandants des postes et la bonne volonté des soldats, quoique cette rivière ne soit gardée que par les levées en masse, soutenues dans les endroits les plus importants par de faibles dé-

prisent ce prétexte pour rompre la convention de Praga, et il fit faire des batteries contre la ville. La convention pourtant ne parle que des coups envoyés par Praga même et non de la campagne. D'après les situations des corps, le prince Poniatowski n'avait hier avec lui sous les armes que cinq mille hommes d'infanterie et tout au plus deux mille chevaux. L'archiduc est encore fort au moins de vingt mille hommes, et il peut se réunir au g^{al} Schauroth sous Sandomierz le 1 ou 2 de juin, avant même l'entrée des Russes, si cette entrée étant arrivée à sa connaissance, et poursuivant son vrai but, il ne se dépêche de gagner les débouchés de la Moravie et ne renonce à s'amuser à nous attaquer sans succès. En attendant le prince Poniatowski fait rentrer la plus grande partie de sa cavalerie, pour être à même d'agir avec vigueur selon les circonstances. L'ambassade de Russie à la cour de Vienne qui s'était retirée à Cracovie et que les Autrichiens y retiennent jusqu'à présent sous prétexte que nos troupes pillant et saccagant le pays rendaient les chemins mal sûrs, a demandé au prince Poniatowski un passeport; il lui fit dire qu'elle n'avait qu'à passer par où elle voudrait, et il a donné les ordres à tous les commandants des postes et des détachements de lui donner aide et assistance. — Le capitaine Dzimiński de l'état-major, ayant été envoyé avec dix hommes pour reconnaître Zawichost, où on disait que les Autrichiens voulaient passer la Vistule, y passa lui-même hier, et ayant surpris et chassé les hussards qui

tachements d'infanterie que fournissent soit les dépôts, soit les garnisons des places qui sont moins à portée de l'ennemi. Depuis plusieurs jours il me parvient des avis sur les préparatifs qu'il fait pour passer la Vistule dans les environs de Varsovie. J'y ai fait marcher un bataillon de la garnison de Sierock, quelques troupes des levées et 4 pièces de canon.

Le général de division Zajaczek prend le commandement de la rive droite et a l'ordre d'agir avec les troupes qui s'y trouvent déjà et celles qu'il pourra tirer encore des places, soit pour empêcher le passage de l'ennemi, soit pour opérer sur ses derrières en passant lui même la Vistule à Modlin, dans le cas où l'ennemi se porterait sur Nowemiasto.

Nos troupes se trouvent dans ce moment à Léopol¹⁾ et avancent vers Brody.

étaient sur le point d'emmener une caisse provenante de la vente du sel, il la prit et l'apporta au quartier général, c'est une somme de huit mille florins, en papier et en grosse monnaie. Les troupes de Votre Majesté ont partout de succès, ils sont certainement dus en premier lieu aux combinaisons sagement hardies de leur général, dont la première et la plus désirée fut de se rendre maître de la rive droite de la Vistule, et paralyser ainsi une armée de quarante mille hommes. Cette manœuvre semble n'avoir pas plu au prince Golicyn qui dit à un Polonais: «Je ne conçais pas votre prince Poniatowski, avant que de conquérir il faut défendre son pays et le prince a l'air de danser le menuet avec l'archiduc». ...Je pense que le prince Poniatowski qui est dans ce moment très occupé, transmettra à Votre Majesté une copie de la lettre du g^{al} Gorczakow; comme le courrier qu'il va expédier ne pourra partir que le soir, j'envois celle-ci par une estafette.

P. S. J'avais déjà fermé mon rapport, lorsque le prince Poniatowski a décidé d'envoyer le g^{al} Pelletier auprès du prince Golicyn pour faire le premier pas à une combinaison d'opérations utile à la cause commune. Le g^{al} Pelletier partira dans l'instant, il est porteur d'une lettre très bien faite du prince Poniatowski au général russe; il la communiquera à Votre Majesté. Nous attendrons avec impatience le résultat de cette mission, dont je m'empresserai de rendre compte à Votre Majesté.

¹⁾ W stolicy Galicji wschodniej podpisano wtedy jego nazwiskiem następującą odezwę: »Polacy Obywatele Galicy! Ziomkowie wasi Polacy znayduią się na ziemi waszej, otworzyły im do niej drogę opieka i zwycięstwa Wskrzesiciela Narodowego ich bytu. — Przyimiecie ich zapewnie jak Braci a serca nasze iednakim od dawna ożywione czuciem, więcej się teraz ieszcze zbliżyć i zrozumieć zdolaią. — Dlugo rozłączeni kłeskami wspólny Oyczyny, miłość onej i sława Imienia Polskiego tym mocnies nas dzisiaj iednoczyć powinny. — Przykro by nam było uważać Was za Nieprzyjaciół dla tego iedyńie, że Nieba mniem szczęśliwym Was dotąd,

Je fais travailler à perfectionner les ouvrages de Zamość et de Sandomir.

L'entrée des troupes russes, depuis longtemps annoncée, n'est point encore effectuée, malgré les promesses journalières des commandants. Sans prétendre jeter en aucune manière un doute défavorable sur la loyauté des intentions de la cour de Russie, la lenteur que ses généraux apportent à effectuer le rassemblement des troupes destinées à agir, est tellement manifeste que, s'ils les mettent enfin en mouvement, on peut, sans crainte de se tromper, conclure que ce résultat ne sera dû qu'aux victoires de l'Empereur et à ce que les troupes polonaises ayant remporté une suite d'avantages sur l'ennemi ont envahi les deux Galicies presqu'entières, tandis que dans les circonstances les plus critiques, elles ont été abandonnées à elles mêmes, et qu'une levée en masse dans le Duché a seule secondé leurs efforts pour se montrer dignes de la confiance de S. M. l'Empereur.

L'enthousiasme des Galiciens envers cet auguste protecteur de leur ancienne patrie est au-dessus de toute description. La Galicie semble devenue province française, et la nouvelle de chaque victoire remportée par la Grande Armée, ou des avantages qu'obtiennent nos troupes, y fait retentir, d'un bout à l'autre, des cris de Vive l'Empereur, qui sont l'expression sincère des sentiments qui animent les habitants, et de l'espoir qu'ils osent concevoir de partager les bienfaits, qu'il digne accorder à leurs compatriotes. — Ces démonstrations ne sont point la seule preuve de leur dévouement pour la cause commune. Des offres de lever des corps se succèdent de toute part. La ville de Léopol désire fournir à ses frais un régiment à cheval. M^r le comte Zamoyski est prêt à réunir en régiment les chasseurs et gardes-forêts de ses immenses possessions et plusieurs milliers d'hommes qui se connaissent et s'entendent, sont prêts à se rassembler au premier signal.

niżeli nas obdarzyły losem. W Kwaterze głównej w Lwowie dnia 29 Maja 1809. General Dywizji Naczelnny Wódz Wojsk Polskich Księstwa Warszawskiego Józef Xiąże Poniatowski. (Druk, Oss. rk. 1875). — Inne rozporządzenia Roźnieckiego por. *Rys hist. kampanii 342—49*, Pawłowski: *Lwów w 1809 r.*, 36—52 i 74—7.

187. Do Bourgoing'a.

W kwaterze głównej w Trześni koło Sandomierza, 29 maja 1809.

Otrzymał list z 13-go. Podziękowania za pamięć i wzgłydy. Nowym ich dowodem przybycie Lamarre'a dla dopełnienia umowy warszawskiej. Możność zdwojenia lub potrojenia sił zbrojnych, gdyby zużytkować zapał Galicjan. Brak jakichkolwiek wskazówek. Konieczność ostrożności, aby oszczęścić ofiar. Schauroth pod Sandomierzem. Przewaga liczebna Austrjaków. Bierność Rosjan. Pochwały dla kobiet polskich¹⁾.

Monsieur, j'ai reçu avec le plus grand plaisir la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 13 du courant. Depuis deux jours qu'elle m'est parvenue, j'en réserve la réponse pour le premier moment de calme, comme on garde pour la bonne bouche ses mets favoris.

Je la considère sous ce rapport et comme preuve de votre amitié personnelle et comme marque de l'attention que le représentant de notre auguste protecteur veut bien donner à notre existence: la part que vous voulez bien prendre en particulier à nos hasards et aux succès que nous procure la valeur brillante de nos troupes, est bien faite pour en augmenter encore le prix.

L'arrivée de M^r Lamarre est une nouvelle preuve de l'attention que S. M. l'Empereur digne accorder à nos besoins; ce n'est point que j'eus jamais craint l'inexécution de la convention conclue à Varsovie; mais il n'aurait point été étonnant que des intérêts et des soins majeurs eussent pour quelque temps fait perdre de vue des objets plus secondaires. Je suis d'autant plus content qu'il en soit ainsi qu'avec l'esprit qui règne dans la Galicie, la bonne volonté des habitants et environ 10.000 prisonniers que nous avons faits depuis le commencement de la campagne, la difficulté d'augmenter le nombre de nos troupes n'a d'autre mesure que celle de la possibilité de pourvoir à leur entretien.

Il est d'autres moyens qui pourraient les porter au double et peut être au triple, mais plus d'une considération m'engage à agir avec circonspection relativement à une matière aussi délicate, sur laquelle je suis complètement privé d'instruction malgré mes instances à S. A. S. le prince de Neuchâtel. Le retour

¹⁾ A. E., Saxe, corr. suppl. 6.

d'un officier chargé d'une mission directe auprès de S. M. l'Empereur éclaircira peut être des circonstances sur lesquelles je ne me permets point de préjuger. Il serait fâcheux cependant que des considérations et des intérêts majeurs privassent les Galiciens des avantages qu'ils désirent tant de partager avec nous: ils sont dignes de la protection de S. M. l'Empereur et n'attendent que le moment où il leur sera permis de le prouver.

Plusieurs citoyens de la rive gauche de la Vistule ont été victime de leur empressement à le hâter¹⁾.

Les Autrichiens paraissent fort embarrassés dans leurs mouvements depuis nos derniers progrès et je viens de prendre des mesures qui ne les rassurent guère. — Le général Schrauroth avec un corps de 7 à 8000 hommes, faisant probablement l'avant-garde de l'armée de l'archiduc Ferdinand, est venu avant hier attaquer Sandomir à plusieurs reprises. L'inutilité de ses efforts et une vigoureuse sortie effectuée par le 3^{me} régiment d'infanterie, un escadron du 1^{er} régiment de cavalerie et 4 pièces de canon, l'a forcé à rebrousser chemin avec une perte assez considérable et 200 prisonniers que nous lui avons enlevés. — Nous avons occupé Léopol et si ce n'était le besoin d'opérer prudemment en jouant presque toujours le tout contre le tout, nous pourrions être à Cracovie. — Les Russes nous ont laissé jusqu'à présent le plaisir de tout faire pour notre patrie.

Je m'empresserai de saisir l'occasion de faire connaître à nos dames qu'elles occupent une place dans votre souvenir. Elles en sont dignes par les preuves d'énergie et de patriotisme qu'elles ont données depuis le commencement des hostilités.

Veuillez bien, je vous prie, Monsieur, me conserver votre amitié et ne point douter de ma haute considération.

188. Do Davout'a.

W kwaterze głównej w Trześni kolo Sandomierza, 31 maja 1809.

Dziękuje za list i wiadomość o działaniach Wielkiego Wojska. Powodzenia. Zapał Polaków. O poparcie prośby o odznaczenia. Zajęcie Ga-

¹⁾ Por. u Koźmiana (II 24—31) opowiadanie o Zabielskim.

licji. Bierność Rosjan. Nadzieje na ich pomoc zawadą w czynnościach. Możeby zniszczył korpus austriacki zajawszy trudne przejścia od strony Krakowa¹⁾.

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, avec le plaisir que chaque preuve de Son souvenir a droit de me faire éprouver. Je La remercie des détails qu'Elle veut bien me donner sur la position des armées fran-çaises et leurs victoires.

La nôtre cherche à se rendre digne de la confiance de son auguste protecteur, et je lui dois le témoignage qu'elle la mérite, autant par son courage, que par sa discipline. Depuis la dernière lettre que j'ai écrite à Votre Excellence, Sandomir et Zamość pris d'assaut, et l'occupation de la plus grande partie de la Galicie, ont été le résultat de ses efforts.

Si d'après les intentions de S. M. l'Empereur qui m'ont été transmises par le major-général, le principal but de nos opérations est d'occuper et de tenir en échec une force ennemie égale à la nôtre, j'ose croire que nous avons rempli notre destination, puisqu'avec un corps très imparfaitement équipé qui à son entrée en campagne se trouvait par le départ des Saxons réduit à 12.000 hommes et qui actuellement en compte à peine 8.000, nous avons, opposés à une armée de plus de 45 mille hommes, occupé les sept huitièmes de la Galicie, et enlevé à l'ennemi 10 mille prisonniers, 2 places fortes, plusieurs drapeaux et 80 pièces de canon.

Connaissant tout l'intérêt que Votre Excellence veut bien prendre aux succès d'une armée qui doit tant à son active sollicitude, je fais gloire de pouvoir les porter à Sa connaissance, persuadé, qu'ils Lui causeront le plaisir, qu'éprouve un bon père en voyant ses enfants réussir dans le monde.

Veuillez bien, Monseigneur, assurer S. M. l'Empereur qu'aucun peuple ne Lui est plus dévoué que ne le sont les Polonois; que plusieurs millions d'habitants de la Galicie attendent de Sa main victorieuse les mêmes bienfaits qu'il a accordés à leurs compatriotes, et sont prêts à tout faire pour les mériter.

J'ai pris la liberté d'adresser à S. A. S. le major-général la demande de quelques décorations de la légion d'honneur

¹⁾ A. h. de la Gu.

pour l'armée polonaise. Cette marque de la satisfaction de S. M. l'Empereur, qui fait l'objet de l'ambition de tous nos braves, porterait au comble leur bonne volonté. J'ose espérer que Votre Excellence ne me refusera point, de contribuer au succès de ma prière.

Nous occupons toute la partie de la Galicie sur la rive droite de la Vistule et depuis Léopol et Brody jusqu'aux frontières de la Hongrie. Il nous eut été possible, et même facile, de nous avancer jusqu'à Cracovie; mais Votre Excellence sentira qu'en occupant une telle étendue du pays, avec des forces aussi peu considérables que les nôtres, devant un ennemi encore très supérieur, il convient d'user de la plus grande circonspection, pour ne point perdre les avantages, que nous avons jusqu'ici obtenus.

Mes compagnons d'armes sont aussi touchés et reconnaissants du souvenir de Votre Excellence, que flattés des éloges qu'Elle veut bien leur donner, je La prie de croire, que je partage ces sentiments avec autant de sincérité, que j'éprouve de plaisir, à Lui en transmettre l'expression. Rien ne contribuerait davantage à ma satisfaction, comme de voir revenir le temps, où sous tant de rapports j'avais la possibilité de Lui prouver tout le dévouement que je ne cessera de conserver toute ma vie envers Elle.

P. S. J'ignore les circonstances qui nous privent jusqu'à présent de la coopération des Russes; mais malgré que S. A. S. le major-général m'a fait connaître, que l'ordre, de se porter en Galicie, à dû leur être expédié dès le 28 avril, il n'en est pas moins vrai, que leur première colonne ne passera la frontière que le 3 juin, et avancera avec si peu de promptitude, qu'après le trajet de Brześć à Terespol, qui ne sont séparés que par un pont, on lui fait prendre un jour de repos. Quand même je n'aurais point d'autres preuves certaines de la mauvaise volonté des généraux russes, la manière dont ils agissent suffirait pour m'en convaincre. Il m'a été, jusqu'ici, impossible d'obtenir d'eux la moindre communication qui puisse amener un concert d'opération, et ils paraissent absolument décidés à agir, non d'après l'exigence des circonstances, mais d'après leur fantaisie. — J'ai dans ce moment, à très peu de distance, presque toute l'armée de l'archiduc Ferdinand, forte de plus de 25.000 hommes; cependant au lieu de se porter de ce côté, où

leur arrivée serait de la plus grande utilité, ils sont intentionnés de faire prendre à leurs troupes la direction de Varsovie, où il n'y aura point d'ennemi à combattre, et où d'ailleurs j'ai fait porter le général Zajaczek qui aura à sa disposition outre les levées en masse des départements de Łomża et Płock, les garnisons de Praga, Sierock et Modlin. Cette incohérence d'opérations dérange entièrement le plan que j'avais formé de me porter sur Cracovie, où, à la faveur d'un grand nombre de positions difficiles, j'aurais attendu au passage l'armée de l'archiduc Ferdinand, et peut être terminé ici la campagne par sa destruction.

Votre Excellence me pardonnera de l'occuper de ces détails; Elle m'a si bien accoutumé à Lui communiquer toutes mes idées, que difficilement j'en perdrai de si tôt l'habitude.

189. Do Berthier'a.

W kwaterze głównej w Trześni koło Sandomierza, 31 maja 1809.

Otrzymuje pierwszy list od Golicyna. O rzekomych trudnościach zebrania wojsk rosyjskich opowie gońcem jadącym z Petersburga Lepinay. Od czterech miesięcy stał na granicy korpus, który mógł być użyty¹⁾.

M^r de Lepinay, officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur et Roi, allant en courrier de Pétersbourg au quartier général, vient de me remettre la lettre ci-jointe en copie du prince Golicyn²⁾, commandant en chef les troupes russes destinées à agir contre l'Autriche. C'est la première communication que j'obtiens de sa part. Je me dispenserai de commenter le contenu

¹⁾ A. h. G., na innym tekście tego listu data 1 czerwca.

²⁾ Białystok 16/28 mai 1809. Profitant du passage de Mr Lepinay, officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur Napoléon, j'ai l'honneur de dire à Votre Altesse qu'à la fin je peux exécuter les ordres préalables de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, en coopérant contre les Autrichiens. Malheureusement les grandes distances et la débâcle tardive des rivières m'ont forcé d'être jusqu'à présent en nonactivité; mais comme la plus grande partie des troupes sous mes ordres sera rassemblée pour le 22 mai (2 juin), je passerai le Bug sans attendre le reste le même jour en trois colonnes et sur trois points, Drohiczyn, Brześć Litewski et Uściug dirigeant leur marche vers la Vistule sur Góra. J'ai cru, mon Prince, de mon devoir de Vous faire part de mon plan, pour donner à Votre Altesse plus de facilité de diriger Vos manœuvres, sachant la marche des troupes alliées.

de cette lettre, M^r de Lepinay qui a été sur les lieux, s'est convaincu par lui même de ce qui en est, et sera à même de donner à Votre Altesse Sérénissime la juste mesure de la valeur qu'il convient d'attacher à l'énumération des difficultés que le rassemblement des troupes russes a éprouvé, tandis que mes précédents rapports à S. M. M^{gneur} le Maréchal duc d'Auerstädt auront pu constater, qu'il existait depuis 4 mois dans le gouvernement de Białystok, et par conséquent sur la frontière la plus rapprochée, un corps d'environ seize mille hommes, que plusieurs de nos officiers envoyés sur les lieux ont été à même d'observer.

190. Do Berthier'a.

Trześnia, 31 maja 1809.

Doszły go wyrazy zadowolenia w liście z 18-go. Podkreśla nierównowagę sił polskich w stosunku do austriackich. Wysyła Pelletier'a do obozu rosyjskiego, aby się porozumieć, o ile współdziałanie jest możliwe. Przedrukowuje odezwę do Węgrów. Pułki galicyjskie. Postępy Dąbrowskiego. Zachowuje ostrożność, aby nie stracić odniesionych korzyści. Patrole dotarły do granicy węgierskiej witane tam życzliwie. Przypomina prośbę o odznaczenia¹⁾.

Le capitaine Malczewski²⁾ vient de me remettre la dépêche que Votre Altesse Sérénissime m'a fait l'honneur de m'adresser le 18 de ce mois³⁾. La satisfaction de S. M. l'Em-

¹⁾ A. h. G.

²⁾ Tego dnia mianował go Poniatowski szefem batalionu nie wymieniając pułku (A. N. AFIII 1637 d. 37). Jeździł potem gońcem do Wiednia, jako adjutant księcia Józefa, i tam w połowie października t. r. wezwany został do pozostania przy kwaterze cesarskiej. Prosił wtedy, aby albo dano mu francuski patent na szefa sztabu z datą 1 czerwca albo odesłano go do Polski, aby tam odebrał żołd, bez którego niepodobna mu było pełnić służbę za granicami kraju. Pisał do Berthier'a: »...Cependant pour répondre à cette invitation flattueuse, je manque tout à fait des moyens. Outre tant de pertes que j'eus le malheur d'éprouver dans cette campagne, je n'étais encore payé depuis le 1^{er} juin. J'ai l'honneur d'envoyer... la copie... de ma nomination. Daignez... ou la confirmer... ou m'envoyer en Pologne avec les dépêches... Daignez prendre en considération... cette demande. A l'heure qu'il est, je suis dans les plus mauvaises circonstances». W r. 1812 przydzielony był do sztabu głównego, poczem do Legii Nadwiślańskiej (En marge 44). O jego śmierci pod Lipskiem Umiński w *Mémoire sur les opérations de l'avant-garde du huitième corps* 38.

³⁾ U Sołtyka 264—5.

pereur étant l'objet constant de voeux de l'armée polonaise, et le prix le plus flatteur de ses efforts, l'assurance que Votre Altesse Sérénissime veut bien m'en donner, sera pour elle la récompense la plus glorieuse de ses succès. Je m'empresserai de lui faire connaître¹⁾ qu'elle a répondu à l'attente de son grand protecteur, et je ne doute point que ce témoignage ne soit pour elle un nouveau motif pour mériter de plus en plus Sa bienveillance.

Si d'après les intentions de S. M. l'Empereur le but principal de nos opérations doit être d'occuper et de tenir en échec un corps ennemi égal en forces au nôtre, nous devons nous féliciter de l'avoir atteint, puisque avec un corps qui, à son entrée en campagne, était de 12 mille hommes, et qui aujourd'hui se trouve réduit à 8, nous avons, en opposition à une armée qui, d'après les renseignements les plus positifs, se montait à 45 mille hommes, occupé les sept huitièmes de la Galicie, enlevé à l'ennemi 10 mille prisonniers, 2 places fortes et 80 pièces de canon. Veuillez bien, Monseigneur, m'excuser si je parle de ces succès. En les retraçant ici, j'ai moins pour but de faire l'éloge de l'armée polonaise, que de fournir une preuve de plus de influence qu'exerce sur elle le génie de l'Empereur.

Mes précédents rapports auront déjà fait connaître à Votre Altesse Sérénissime que les troupes russes, loin de nous seconder, n'ont point encore passé leurs frontières. — Une lettre adressée par le général prince Gorczakow, à l'administration provisoire établie par moi dans le cercle de Biała, vient de m'apprendre que la division qu'il commande, doit entrer en Galicie, le 3 de juin, et se dirigera sur Garwolin. Si, ainsi que me le fait connaître Votre Altesse Sérénissime, l'ordre de se mettre en mouvement a dû être envoyé dès le 28 avril aux généraux russes, ce retard d'environ quatre semaines, deviendrait une nouvelle preuve du peu de bonne volonté qu'ils mettent à effectuer les dispositions relatives à la guerre avec l'Autriche. Je n'ai point manqué de les informer de la position des choses en Galicie, et de les inviter à se concerter avec moi,

¹⁾ Por. *Rys hist. kampanii* 74—5, Sołtyk 265—6 (przekład niedokładny).

pour combiner nos opérations, mais ces communications ne m'ont procuré aucune lumière sur ce qu'ils se proposent de faire. Désirant cependant savoir positivement, à quoi m'en tenir sur leur coopération, j'ai chargé M^r le général de brigade Pelletier de se rendre pour cet effet auprès du commandant en chef prince Golicyn.

J'attends son retour sous peu de jours, et je ne manquerai pas de porter à la connaissance de Votre Altesse Sérenissime le résultat de sa mission¹⁾.

Je m'empresserai avec zèle à agir en Galicie d'après les intentions de S. M. l'Empereur et Roi. Les proclamations, ordres du jour, dont j'ai l'honneur de mettre sous Ses yeux la traduction. La convaincront que j'ai préparé à cet égard les esprits, sans préjuger sur les vues politiques. La proclamation relative à la Hongrie me paraît devoir produire ici une impression favorable, dont je m'empresserai de profiter; je la ferai de suite réimprimer et traduire²⁾, pour la répandre autant qu'il sera possible.

Je ne néglige aucun moyen pour augmenter mes forces. Plusieurs autorisations pour lever des corps viennent d'être accordées, et la difficulté des confections d'effets arrête seule les progrès de ceux qui sont déjà en formation.

La position de l'ennemi paraît encore être à peu près la même. Le général Dąbrowski s'avançant à la tête des levées en masse et des dépôts, occasionnera peut être quelques mouvements, dont je ferai mon possible pour profiter. Je désirerais bien pouvoir être plus entreprenant; mais Votre Altesse Sérenissime sentira aisément qu'occupant avec si peu de troupes une très grande étendue de pays, en présence d'un ennemi qui malgré ses pertes est d'une force plus que triple de la mienne, et ayant d'ailleurs 2 places fortes à garder, je dois agir

¹⁾ Także Warszawę o tem powiadamiał Fiszer za pośrednictwem Horowskiego 4-go czerwca (*Gazeta Warsz.* Nr. 46), że wszystkie dywizje Rosyjskie wchodzące do Galicji, które miały zebrać się pod Górem nad Wisłą, na przełożenie przez wysłanego do Xcia Galicjana generała Pelletier, stosowniejszą do okoliczności biorą dyrekcyą, zmierzającą ku wyższej Wiśle.

²⁾ Por. *Gazeta Warszawska* Nr. 44 str. 754—5, gdzie się znajduje ta odezwa z 15 maja.

avec beaucoup de circonspection, pour ne point découvrir ma faiblesse, et lui donner quelque avantage qui releverait l'esprit de ses troupes.

Quelques unes de nos patrouilles ont pénétré jusqu'à la frontière de la Hongrie et ont été reçues par les habitants, avec une cordialité qui sans doute prouve l'effet de la proclamation de S. M. l'Empereur.

Je prie, Votre Altesse, d'être convaincue que je n'omettrai rien pour répondre à la confiance de Son auguste souverain. Elle me permettra de remettre encore sous Ses yeux la demande, que j'ai déjà pris la liberté de Lui adresser, pour obtenir en faveur de l'armée polonaise la distinction des braves de celle de France. Elle est l'objet de l'ambition de tous nos militaires qui sentent que rien ne les honore, comme d'être assimilés aux récompenses d'honneur de ceux qui ont été leurs instituteurs dans la carrière qu'ils parcourent sous de si glo- rieux auspices.

191. Do Napoleona.

Trześnia, 4 czerwca 1809.

Wojska rosyjskie wkraaczają 3-go czerwca. Kierować się miały na Warszawę. Przez Pelletier'a wpłynął, aby część skierować na Sandomierz. Arcyksiążę cofa się najmniej w 25.000. Spodziewa się starcia w tych dniach. Postęp formacji galicyjskich¹⁾.

Sire, le prince Golicyn m'a averti qu'il franchirait la frontière le 3 juin par Drohiczyn, Brześć Litewski et Uściług.

Dans l'incertitude sur les véritables intentions des Russes, j'ai envoyé le général Pelletier auprès le prince Golicyn, pour m'éclairer à ce sujet.

D'après le rapport du général Pelletier, Golicyn voulait se porter avec toutes ses troupes sur Varsovie; mais sur ses représentations énergiques il promit de faire marcher la colonne la plus rapprochée sur Sandomir, où elle devra arriver le 10 de juin²⁾.

L'archiduc Ferdinand évacue le Duché, car il est alarmé de toutes parts. Il se porte sur Sandomir, pour reprendre ce

¹⁾ M(uzeum) N. R(apperswilskie), odpis w R(ocznikach) Ch(odzki); tekst wydaje się mało wiarogodny. W każdym razie nie jest to list z tejże daty, w którym ks. Józef poparł narodowe życzenia Polaków z Galicji.

²⁾ Por. u Sołytyka 253—4.

poste important; il doit pouvoir disposer de 25.000 hommes. Il veut attaquer Sandomir. Il n'attend que l'arrivée des Russes pour prendre l'offensive. On attend le corps de l'archiduc du 4 au 5 juin. J'ai institué un gouvernement central provisoire au nom de S. M. Napoléon, pour entraver les vues des Russes¹⁾.

Les nouvelles formations galiciennes avancent, et on forme des régiments aux frais de Constantin Czartoryski, d'Adam Potocki etc. J'ai ordonné à chaque village de fournir un cavalier monté et équipé, ce qui devra faire 5.000 chevaux.

192. Do Bernadotte'go, ks. Ponte Corvo, dowódcy 9-go korpusu.

Trześnia koło Sandomierza, 4 czerwca 1809.

Ustąpienie Austrjaków. Usiłować będą odzyskać Sandomierz. W oczekiwaniu starecia. Golicyn 3 czerwca wkracza do Galicji, część wojsk rosyjskich sklonił do marszu nad San. Popiera dążności narodowe Polaków tej prowincji wobec cesarza²⁾.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Altesse³⁾ que l'armée autrichienne inquiétée par les troupes que

¹⁾ Por. Skałkowski 367—71: »Instrukcja dla Horodyskiego, dyrektora cywilno-wojskowego przy boku J. O. Księcia naczelnie komenderującego wojskiem polskiem« z 26 maja (ręk. Czartoryskich 3943, odpis w zbiorach Akademii 132); rozkaz dzienny z 2 czerwca i »objaśnienie i użycie należących do intendentanta generalnego atrybucyów rządowych« z 3 czerwca (odpis w ms. Ossolińskich 4312 p. 74—5). — Ustanowienie Rządu Centralnego było poprzedzone ostrzeżeniem Rady Stanu z Tykocina 30 maja (D. St. Reg.) tej treści: Rosjanie nie tylko chcą wojskowo obsadzić Galicję, ale ustanowić tam także rząd cywilny. Lękają się, by ks. Poniatowski nie ogłosił objęcia w posiadanie Galicji dla Napoleona. Ta trudność nie istnieje w ich oczach, skoro wiedzą, że książę ustanowiwszy rząd wojskowy nie przystępuje do aktu objęcia w posiadanie. W razie oświadczeń składanych przez Rosjan wobec księcia, powinien odpowiedzieć, że wkrótce wyzszy do kraju z rozkazu Napoleona nie może niczego zmienić w zarządzeniach wydanych w jego imieniu bez odniesienia się po nowe rozkazy i że spodziewa się, jako Rosjanie także powstrzymają się aż do tego czasu od wszelkich nowych kroków. Tasama odpowiedź mogłaby być dana, gdyby wyłoniła się kwestia wybierania podatków na rachunek Rosjan. Można jeszcze uwydzielić konieczność odwetu w Galicji wobec poboru opłat przez Austrjaków w Księstwie.

²⁾ A. h. G. Tensam list, z drobnymi odmianami zaznaczonemi w przypisach, wysłany został do Fryderyka Augusta (A. E. Saxe 78 p. 253—4 kopią).

³⁾ Majesté.

je fais manoeuvrer sur ses derrières aux ordres des généraux Zajączek¹⁾ et Dąbrowski, et craignant probablement, depuis la prise de Sandomir et de Zamość, de se voir prévenue²⁾ par nous à Cracovie, vient d'évacuer entièrement Varsovie et le Duché, et se porte sur Sandomir avec la plus grande partie de ses forces, qui s'élève au moins à 25.000 hommes. — L'importance de ce point qui nous donne la possibilité de manoeuvrer à volonté sur les deux rives de la Vistule étant trop grande pour ne point faire présumer que l'ennemi fera quelques efforts pour le reprendre, je m'attends, vu sa proximité, à être attaqué³⁾ aujourd'hui ou demain. J'ose croire que les troupes polonaises tâcheront de justifier l'attente de Sa Majesté l'Empereur.

D'après l'avis que j'ai reçu du prince Golicyn, commandant en chef les troupes russes, elles ont dû entrer hier en Galicie. Leur marche se dirigeant sur Varsovie, où il ne reste plus d'ennemis à combattre, j'avais chargé M^e le général Pelletier à faire à cet égard des représentations au commandant en chef. Cette mission a eu pour résultat de faire diriger vers Sandomir la colonne qui se trouve le plus à portée. Le prince Golicyn se propose d'établir son quartier général à Lublin.

La Galicie continue à faire preuve du meilleur esprit. Plusieurs corps tant d'infanterie que de cavalerie sont en pleine formation, et j'attends le résultat des levées que j'ai ordonnées. Il y a apparence que sous peu de temps nos forces seront doublées. J'ai pris aujourd'hui la liberté d'être auprès de Sa Majesté l'Empereur l'interprète des habitants de la Galicie⁴⁾ à qui

¹⁾ Rk. Czartoryskich 3038, list Zajączka do Haukego; z Modlina 2 czerwca 1809 zawiadniał, że Austrjacy wysłali parlamentarza na Pragę, a on wyprawia szefa sztabu Kosseckiego dla układów.

²⁾ coupée et prévenue.

³⁾ au premier moment, aujourd'hui ou demain.

⁴⁾ W tym czasie wyznaczył poselstwo z Ignacym Potockim na czele (por. Oczesć 423—36, Askenazy 291, Niemcewicz 136, 141, 151, 187—8, Handelsman d. 90 i Pod znakiem Napoleona 78 i n. Ślad stosunków z marszałkiem w. litewskim zachował się w liście tegoż (rk. Akademii 144, autograf): Klementowice d. 9 czerwca 1809. Jaśnie Oświecony Xiąże Dobrodzieju. Doszła mnie odezwa JOWX. Mości Dobrodzieja wsrod stanu zdrowia niezupełnie odpowiadającego chęciom Jego po mnie, do skutecznych usług Oyczynie. Lecz w okolicznościach dzisiejszych jakie kto ma siły, takie poświęcać wspólnej

il ne manque que des armes, pour prouver dans nos rangs qu'ils sont dignes de porter le nom de Polonais¹⁾.

193. Do ks. Golicyna.

Trześnia, 7 czerwca 1809.

Oznajmił już, że zajmuje stanowiska pod Sandomierzem niezmiernie ważne a umożliwiające Rosjanom natychmiastowe współdziałanie. Źdzwienie, że kolumna Suworowa posunęła się nie na Zamość tylko na Lublin. Opóźnienie stąd powstałe. Niepowodzenia mogące stąd wyniknąć przypisze wojskom sprzymierzonym. Powiadamia o tem Napoleona. Od-dawca listu Paszkowski udzielił szczegółów²⁾.

Monsieur le Prince, j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à Votre Excellence les motifs qui m'ont engagé à prendre la position de Sandomir. Cette position me paraît d'une telle importance, non seulement pour ne pas perdre les avantages déjà obtenus sur l'ennemi par les troupes sous mes ordres, mais aussi pour donner à l'armée russe la faculté d'agir de la manière la plus conforme aux vues militaires que présentent les circonstances, que je crois de mon devoir de représenter encore à Votre Excellence que l'ennemi se trouvant en force devant Sandomir et occupant la Wisłoka avec un corps considérable, il m'est impossible de faire aucun mouvement sans dégarnir un point où il est essentiel de ne rien donner au hasard. Les motifs que j'avais déjà chargé M. le général Pelletier d'exposer à Votre Excellence, l'avaient engagé(e) à m'écrire qu'elle

matce powinien. Mozesz zatem JOWX. Mśc Dobrodziej zapewnić Stany Galicyi: iż powodując się szanownym Jego wezwaniem, podejmuję się bydż tłumaczem Ich uczuć i próż do Nayśnieyszego Cesarza Francuzów. I aby ta rzecz nieszła w odwóku, oczekiwając będę w Warszawie od dnia 18-go bieżącego miesiąca Plenipotencyi i Instrukcyi tychże Galicyi Stanow, bez których niebyłym dość upoważnionym i ugruntowanym do przyzwoitego czynienia w tak ważnym przedmiocie. Może Stany Galicyi mają w myśli przydać mi innych Deputowanych: niech i w tej okoliczności przy expedycji swojej do Warszawy, raczą mi oznaymić zyczenia swoje. Już mi niepozostaje tylko w powolności żądaniom JOWX. Msci Dobrodzieja, podziękować za uczucia Jego ufności we mnie, i sposob którym je nader uprzemie oswiadczyłs. Z prawdziwym naczelnictwa JOWX. Mści uwielbieniem, a Osoby Jego uszanowaniem zostaię JOWX. Msci Dobrodzieja naynizszym slugą. Ignacy Potocki.

¹⁾ Por. w tym duchu wydaną odezwę 2-go czerwca (Angeberg 511—2).

²⁾ Soltyk 369—71, Rys 282—4.

donnait ordre au lieutenant général prince Suworow de diriger la colonne qu'il commande sur Sandomir, et d'en accélérer la marche, de manière à se trouver sans aucun délai à portée de coopérer avec l'armée polonaise; cependant, d'après la disposition de marche qui vient de m'être communiquée par les autorités civiles, la colonne mentionnée, au lieu de se porter sur Sandomir par Zamość, comme la voie la plus courte, où aucun obstacle ne saurait l'arrêter, et où j'avais donné ordre de faire préparer de qui subvenir à tous ses besoins, prend sa direction par Lublin, et au lieu d'accélérer son mouvement, qui n'est que de deux milles par jour, y ajoute par ce détour quatre marches et trois jours de repos¹⁾.

Les ordres par lesquels S. M. l'Empereur et Roi règle les opérations que j'ai à effectuer, étant basés en grande partie sur la coopération entière des troupes russes, relativement à laquelle il est convaincu des intentions de leur souverain son allié, il est impossible de ne pas pouvoir la mettre en état de juger lui-même combien en concertant nos mouvements l'entièrre défaite de l'ennemi devient facile et assurée; et après en avoir rendu à l'Empereur un compte exact et détaillé, une issue, moins avantageuse que celle à laquelle ces deux souverains pouvaient s'attendre, aura droit de les surprendre.

M. le colonel Paszkowski, aide de camp de S. M. le Roi de Saxe, que je charge de porter cette lettre à Votre Excel-

¹⁾ Por. Angeberg 509—10 (urzędowe oświadczenie rosyjskie o zerwaniu stosunków z Austrią), Plutyński 461—3 (umowa z 20 kwietnia określająca bierność wojsk rosyjskich, ich przyjacielskie odnoszenie się do armii austriackiej a wrogie do powstań galicyjskich), W. K. 6/102 (F. A., Galizien 1809), list arc. Karola do arc. Ferdynanda z Deutsch-Wagram z 11 czerwca: »...Der Wille S. M. des Kaisers ist, dass Euer Liebden mit beschleunigtem Ernste den in den beiden Galizien herumschwärmenden Insurgenten-Korps mit gesammelten Kräften entgegen gehen, um solche... anzugreifen und aus dem Lande zu jagen. Da aber die neuesten Briefe aus Krakau auch die Sage des wirklichen Einrückens russischer Truppen über die galizische Gränze enthalten, so haben Euer Liebden ...durch einen in Druck zu legenden Tagesbefehl die Erklärung zu machen, dass Sie blos gegen die polnischen Insurgenten zu Felde ziehen, die in Galizien befindlichen russischen Truppen aber stets als Freunde Seiner Majestät des Kaisers ansehen und als solche auf jede Weise behandelt werden, wozu Sie bereits die strengsten Befehle an die unter Ihrem Kommando stehenden Truppen erlassen hätten«.

lence, aura l'honneur d'ajouter verbalement à son contenu des observations dont l'énumération eût été trop longue; veuillez bien, Monsieur le Prince, envisager la franchise et la confiance avec laquelle je vous les transmets, comme une preuve non équivoque de ma conviction, combien vous êtes personnellement disposée en faveur de la cause pour laquelle nous devons réunir nos efforts.

194. Do Berthier'a. W kwaterze głównej w Pniowie, 10 czerwca 1809.

Dwa szturmy na Sandomierz odparte. 5-go i 7-go. Posunięcie się arcyksięcia Ferdynanda ku Wisłocie. Stanowiska polskie między Pniowem a Czatkowem i wzmacnianie Sandomierza i Zamościa. Tworzenie się 8 pułków galicyjskich¹⁾.

L'archiduc Ferdinand inquiété sur ses derrières par la marche du général Zajączek qui avait déjà passé la Pilica, à la hauteur de Puławy, avait réuni toutes ses forces dans les environs de Sandomir et paraissait vouloir chercher à pénétrer de ce côté.

Le 5 de ce mois, un corps d'environ 8 à 10.000 hommes, aux ordres du général Schauroth, ayant tenté de s'approcher de la place, fut repoussé avec une perte considérable en tués et en blessés. Il perdit aussi 300 hommes faits prisonniers.

Le 7, l'archiduc Ferdinand en personne marcha contre la place. Il fut attaqué aussitôt, et cette seconde tentative n'eut pas plus de succès que la première. Il parut alors renoncer à cette entreprise, et pour partager les troupes du prince Poniatowski, il se décida avec une partie de ses forces par la haute Vistule; en conséquence le général Schauroth passa le fleuve à Połaniec et se porta sur la Wisłoka, rivière qui est guéable sur tous les points²⁾.

Le prince Poniatowski, attendant l'armée russe qui s'approchait de lui, et dont une division doit faire sa jonction le

¹⁾ M. N. R. (R. Ch.) — W tej formie raport ten dołączony był do 24-go biuletynu Wielkiego Wojska z datą: Wiedeń, 3 lipca 1809. Jest on oczywiście okrojony i zmieniony tak, jak tego wymagaly owoczesne stosunki polityczne. Por. z nastepnym.

²⁾ Por. Soltyk 240—4, 268—70. Rys hist. 252—4, 255—6, Weyssenhoff 111—3, Handelsman d. 89, Sokolnicki 186—7.

12 avec ses troupes, pour soutenir ses opérations, renforça les garnisons des forteresses de Sandomir et de Zamość, formant les deux extrémités de la ligne, replia à l'embouchure du San, le pont qu'il avait sur la Vistule, concentra ses forces et prit une position sur le San à la hauteur de Pniów et de Czatkow.

Les nouvelles levées se poursuivent en Galicie avec la plus grande activité: quatre régiments d'infanterie et quatre régiments de cavalerie levés aux frais des principaux habitants sont déjà rassemblés, habillés et équipés.

195. Do Napoleona.

Pniów, 10 czerwca 1809.

Sprawdzają się przewidywania. Po odparciu dwukrotnem od Sandomierza Austrjacy udali się nad Wisłokę. Poszedłby naprzeciw ich, gdyby nie osłabienie spowodowane potrzebą opatrzenia w załogi Sandomierza i Zamościa. Rozebrał most na Wiśle. Łączy swoje posunięcia z ruchami Zajączka. Liczą siły rosyjskie na 45.000. Ukladał wspólnie z nimi rozwinięcie linji bojowej. Załączca odpis listu do Golicyna. Powolność jego marszu. Zmiany w nim zyskane. Zapali Galicjan. Formowanie nowych pułków¹⁾.

Sire, les idées que, dans mon rapport du 4 de ce mois, j'avais eu l'honneur d'exposer à Votre Majesté Impériale sur les vues que les mouvements de l'ennemi me donnaient lieu de lui supposer, se sont réalisées. L'archiduc Ferdinand, menacé sur ses derrières et craignant probablement de voir la Galicie entière perdue, a réuni toutes ses forces dans les environs de Sandomir, et paraît intentionné de pénétrer de ce côté. Le 5 de ce mois, un corps d'environ 8 à 10.000 hommes, aux ordres du général Schauroth, ayant tenté de s'approcher de cette place, avait été repoussé par nos troupes avec une perte considérable en tués et blessés, et laissant entre nos mains quelques centaines de prisonniers. Une seconde attaque, effectuée le 6, à laquelle l'archiduc Ferdinand se trouvait présent, n'a pas eu un meilleur succès. L'ennemi n'a fait depuis aucune nouvelle tentative sur Sandomir; et s'étant probablement convaincu qu'une attaque directe lui coûterait beaucoup de monde, sans conduire à des résultats certains, il paraît avoir abandonné ce dessein pour celui de partager notre attention en débouchant sur nous par la haute Vistule.

¹⁾ Soltyk 366—9, por. Rys 281—2.

En conséquence, le général Schauroth a quitté son camp d'Opatowice, et après avoir passé la Vistule à Połaniec sur de grands bateaux qu'on y avait fait amener, s'est porté sur la Wisłoka, qu'il occupe depuis son embouchure dans la Vistule jusqu'à Dembica. Cette petite rivière étant guéable en plusieurs endroits, mon flanc droit se trouvait par là entièrement découvert.

Si j'en étais réduit aux seules troupes polonaises, je n'aurais pas balancé un moment à me porter sur l'ennemi pour l'attaquer; leur bonne volonté et le courage qu'elles ont déployé en toute occasion, eussent été un motif suffisant pour ne point m'inquiéter de la supériorité de ses forces. Cependant, l'occupation de deux places fortes et d'une grande étendue de pays ayant réduit mon corps à environ 5 bataillons d'infanterie et 6 escadrons de cavalerie, l'arrivée des troupes russes m'a paru donner lieu à d'autres combinaisons, et me mettre dans le cas de ne rien donner au hasard pour obtenir des résultats que leur seule présence doit nécessairement amener. J'ai cru, en conséquence, devoir renforcer les garnisons de Sandomir et Zamość, faire descendre à l'embouchure du San les bateaux et matériaux de pont établis sur la Vistule, et, après avoir rapproché de moi ma cavalerie que j'avais portée en avant, pour éclairer les mouvements de l'ennemi, prendre une position sur le San à la hauteur de Pniów et Czekay.

Ce parti m'a paru d'autant plus convenable que, tout en conservant la pointe importante de Sandomir, il présente l'avantage non seulement de lier mes mouvements avec ceux du général Zajączek qui, ayant déjà passé la Vistule, est à la hauteur du Puławy, sera nécessairement à portée d'inquiéter le flanc droit des corps ennemis devant Sandomir sur la rive gauche de la Vistule, mais aussi de prendre moi-même avec les Russes une même ligne d'opérations, couverte aux deux extrémités par les places de Sandomir et de Zamość.

Telle est, Sire, la position actuelle des troupes polonaises en Galicie. Il paraît que l'on peut évaluer à 45.000 hommes les forces que la Russie y a portées.

La lettre ci-jointe, en copie, que je me suis trouvé dans le cas d'écrire au prince Golicyn, fera connaître à Votre Majesté Impériale les dispositions personnelles de ce général, ainsi

que les délais que, sous tous les rapports, on cherche à mettre à une coopération active des troupes russes, tantôt en raccourcissant les marches, en doublant les séjours, tantôt en donnant aux colonnes une direction entièrement opposée à celle qu'il était naturel de leur faire prendre. Les représentations contenues dans cette lettre ont paru faire quelque impression sur l'esprit du prince Golicyn, et il vient de m'informer, à la suite de la connaissance que je lui ai donnée de notre position, qu'une de ses divisions se portait à Puławy qu'une autre se joindrait incessamment à mon corps et que la troisième prendrait la direction de Lublin, pour être à même d'agir du côté où elle pourrait être le plus utilement employée. Celle qui doit soutenir mes opérations effectuera après demain, je l'espère, sa jonction avec les troupes polonaises.

Le zèle qui anime les Galiciens et leur bonne volonté n'ont point diminué. Les nouvelles levées se poursuivent avec la plus grande activité; il y a en ce moment en pleine organisation 4 régiments d'infanterie et 4 de cavalerie, tous habillés et équipés aux frais des citoyens qui en ont offert la formation. De ce nombre se trouve M. le comte Zamyski¹⁾, gendre du prince Adam Czartoryski, le plus riche particulier de la Galicie. Quelques bataillons seront en état d'agir avant quinze jours, et le manque total d'armes, qui paralyse tous les efforts des Galiciens, mettra seul des bornes à l'empressement qu'ils témoignent, pour prendre part à la défense de la cause commune.

196. Do Napoleona.

Pniów, 17 czerwca 1809.

Z powodu zdradliwej nieczynności Rosjan cofnął się do mostu pod Czatkajem, rzuciwszy do Sandomierza połowę swej piechoty i dwa szwadrony artylerji. Bitwa z 12-go, 13-go na stanowiskach, w nocy z 13-go na 14-go ustąpił za San. Brak broni opóżnia formacje galicyjskie²⁾.

La perfide inaction des Russes entrave constamment mes mouvements. C'est à elle que je dois l'impossibilité d'attaquer

¹⁾ Pismo do niego z 7-go czerwca u Soltyka 365—6.

²⁾ M. N. R., R. Ch.; por. Soltyk 279—83. Pierwsze szczegółowe sprawozdanie (obok spółczesnych rozkazów dziennych *Rys.* 256—9) o tych starciach pochodzi nie od księcia, ale z najbliższego jego otoczenia, po-

l'archiduc Ferdinand, lorsqu'il évacua, avec ses forces disséminées, le Duché de Varsovie. Si les Russes l'avaient voulu, la division du Mohr aurait été détruite, car ils auraient pu agir

dobnie jak było po bitwie raszyńskiej. Jest to rapport Paszkowskiego przesłany Fryderykowi Augustowi (A. E. Saxe 78 f. 277—80): Au quartier *gal* de Pniów, le 13 juin 1809. Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à V. M. du grand combat que l'armée a glorieusement soutenu dans sa position de Czekay le 12 d. c. contre un ennemi trois fois plus fort, proportion qui subsiste encore depuis le commencement de la campagne et qui se soutient tant par les conquêtes que nous avons faites que par la mauvaise foi des Russes pour qui nous nous sommes privés de la position avantageuse à Sandomir, en nous retirant sur eux, et qui jusqu'à présent se refusent à toute opération décisive. L'ennemi qu'on avait laissé encore à Dzików le 11 au matin, poussa le soir ses avant-postes jusque sur notre position; l'arrivée des Russes qu'il pouvait ne pas ignorer, aurait dû lui ôter toute envie de se mesurer avec des forces supérieures, cu bien s'il l'ignorait encore, nous ne nous attendions qu'à être fortement reconnus le lendemain; mais les Autrichiens fondirent sur nous avec toutes leurs forces le 12, et le combat commença vers midi; à 3 heures il devint extrêmement vif au centre et sur la droite et dura ainsi jusqu'à 10 heures du soir; l'ennemi fit 3 attaques successives et fit de grands efforts pour forcer notre position; il fut toujours repoussé avec la plus grande vigueur et fermeté et il fut obligé de se retirer sans avoir rien fait sur son ancienne position. Dès le commencement du combat, le prince Joseph m'envoya à la gauche où la position n'était pas à beaucoup près aussi forte qu'au centre, et à la droite pour y observer les mouvements de l'ennemi. J'y ai trouvé le lieutenant colonel Dain avec 4 compagnies d'infanterie, un escadron de cavalerie, deux pièces de canon; l'ennemi a tenté de pénétrer aussi de ce côté, mais il fut repoussé, et lorsque le feu commença à devenir beaucoup plus vif à la droite, pour détourner l'attention de l'ennemi j'ai ordonné à la gauche un petit mouvement en avant et je fis tirer du canon, ce qui engagea l'ennemi à envoyer à bride abattue un régiment de cuirassiers et à faire faire à son infanterie du centre un mouvement sur sa droite. Nous perdîmes ce jour une centaine d'hommes en tués et blessés, quelques uns furent pris par trop d'ardeur en s'élançant isolément sur l'ennemi; les Autrichiens eurent un grand nombre de tués et de blessés, preuve de cela c'est qu'ils ont envoyé demander qu'on fit pas feu pour qu'ils pussent les ramasser; nous leur fimes une centaine de prisonniers; le *gal* Pelletier a eu son cheval blessé d'un coup de canon. — Par cette entreprise décisive de l'ennemi on pourrait croire qu'il était sûr que les Russes n'agiraient pas contre lui, comme effectivement ils l'ont fait; car dès le commencement du combat le *gal* Siewers se porta de lui même avec son corps sur Dombrowa à sa gauche, sous prétexte qu'il avait appris que l'ennemi voulait passer le San à la hauteur de Rozwadów; par ce mouvement il découvrit notre gauche. Le prince Suworow qui devait venir ce soir à Radomyśl avec sa division,

contre elle conjointement avec les généraux Dąbrowski et Zajęczek, lorsqu'elle était à Nowemiasto.

J'ai dû évacuer la position de Trześnia qui n'était pas te-

lorsqu'il entendit le feu, s'arrêta à Zaklików, le prince Joseph lui dépecha le major Szumlański, — il tergiversa, dit qu'il ne pouvait compromettre son corps, qu'il n'avait en tout que 8000 hommes, que la position du prince Joseph n'était pas tenable et qu'il devait se retirer sur lui etc. Lorsque le major Szumlański après avoir combattu ses raisons lui eut observé que le prince Joseph en rendrait compte à l'empereur Napoléon, il parut embarrassé et lui fit la confidence qu'il avait les mains liées. Ce matin le prince Suworow est venu lui même au quartier général, il promit de mettre aussitôt à la disposition du prince Joseph deux escadrons de dragons, un régiment d'infanterie et deux pièces; ces troupes viennent d'arriver sous les ordres du colonel Udam, à l'exception d'un escadron de dragons qu'on ne sait pas ce qu'il est devenu; elles doivent rester en réserve à Czekay; mais pour donner une preuve à V. M. de l'esprit qui règne dans ce corps, je Lui citerai un fait qui vient de se passer, il n'y a pas encore une heure. Le *gal* Siewers écrit au prince Joseph que l'ennemi manœuvrant sur notre gauche, il serait utile que le colonel Udam le rejoigne avec ses troupes; le Prince fit dire à ce colonel de se porter à Nowiny et il le refusa net en disant qu'il a ordre de rester ici en réserve. — La soirée d'hier se passa chez nous dans une grande inquiétude, si l'ennemi commençait ses attaques le lendemain, car nous manquions presqu'absolument de munitions d'infanterie, il ne restait plus qu'un caisson de cartouches autrichiennes qui ne passent pas au calibre de nos fusils; du reste nos troupes victorieuses n'avaient rien perdu de leur bon esprit et de leur ardeur. Ce matin on imagina de faire allonger à coups de marteau les balles des cartouches autrichiennes pour les faire entrer dans les canons de nos fusils, et l'on expédiait un officier pour faire venir en poste des munitions de la dernière place où elles se trouveraient, lorsqu'à notre plus grande joie, inopinément il nous est arrivé huit caissons d'infanterie de Praga; cela a remonté notre courage et nos espérances; l'ennemi ne nous forcera plus pour peu que les Russes veulent se prêter, et s'ils voulaient agir de concert et de bonne foi, nous le repousserions du premier coup derrière la Wisłoka — mais les Russes ou plutôt le prince Suworow proteste qu'il ne peut rien sans ordres du prince Golicyn, et le prince Joseph vient d'envoyer auprès de lui à Lublin le *gal* Fiszer pour amener une combinaison finale et décisive. Les nouvelles que nous recevons, portent qu'une colonne autrichienne a marché sur Ulanow pour y passer le San et nous tourner; si les Russes n'opèrent pas décidément, nous serons dans un grand embarras, nous étant affaiblis pour eux en laissant une garnison à Sandomir, et ayant perdu notre position sous cette place, par laquelle nous pouvions nous soustraire à la supériorité de l'ennemi en passant sur la rive gauche de la Vistule, et nous réunissant au *gal* Zajęczek qui avant hier a livré un combat glorieux sous Jedlinsk et s'est retiré ensuite à Koziennice sur la

nable, et me suis rapproché du San, pour couvrir le pont de Czekay, en jetant dans Sandomir la moitié de mon infanterie et deux escadrons d'artillerie. Ce mouvement rétrograde fut exécuté le 11 juin. Le 12 juin, je fus attaqué par le général Schaueroth, le combat dura huit heures avec un grand acharnement; les Russes qui arrivaient sur notre gauche, au lieu de nous soutenir se retirèrent deux milles ($3\frac{1}{2}$ lieues) en arrière.

Le 13 juin, je suis resté en position.

Dans la nuit du 13 à 14 j'ai repassé le San et je détruisis le pont.

La formation de nouvelle levée galicienne est entravée par le manque d'armes.

197. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Pniowie, 18 czerwca 1809..

Suworow nie chce współdziałać w rzuceniu mostów na Sanie. Zła wiara Rosjan. Odzewaniami się ich generalów mrożą zapal. Co raz trudniejsze położenie. Prawdopodobieństwo upadku Sandomierza. Ścisłe porozumienie dowódców rosyjskich z kwaterą główną austriacką uniemożliwia działania polskie¹⁾.

A la suite de la conférence dans laquelle de prince Gollicyn s'était engagé par écrit à faire passer ses troupes sur la rive gauche du San²⁾, je donnai sur le champ l'ordre, de ras-

Vistule; son infanterie composée des 3^{mes} bataillons des 2^d et 8^e d'infanterie s'est couverte de gloire ayant détruit tout un régiment de chevau-légers autrichiens qui l'ont entourée. — Quelque pénible, Sire, que soit la position dans laquelle nous nous trouvons dans ce moment-ci, elle n'est pas la première de son espèce, et c'est depuis le commencement de la campagne que nous luttons ainsi contre le destin qui ne paraît nous éprouver aussi rudement, que pour nous rendre plus dignes de la satisfaction de V. M. et de celle de notre grand protecteur; si nous succombérons, vous nous honorerez de vos regrets et de votre bienveillant souvenir, mais la confiance que nous avons dans le génie et la fortune de l'Empereur, nous rassure, et nous ne doutons pas que cet orage ne se dissipe encore, comme tant d'autres, avec avantage pour notre fermeté et notre persévérence.

¹⁾ A. h. G.

²⁾ W. K. (F. A. Galizien 1809) 6/242. Ze Staszowa 21 czerwca arcyksięże Ferdynand donosił cesarzowi Franciszkowi: »Ich eile Euer Majestät das Resultat der zweiten Unterhandlung des Oberstlieut. Gf. Füquemont mit dem kais. russ. General-Quartier-Meister General de Berg mit Folgen-

sembler et préparer les matériaux nécessaires pour pouvoir jeter un pont sur cette rivière à la hauteur de Rozwadów dès que l'armée serait en mesure de la passer. La division du

den unterthäigst vorzutragen. — Es war unmöglich die Russen dahin zu bewegen den San als Demarkationslinie anzunehmen, sie erklärten den bestimmtesten Befehl zu haben, über diesen Flus gehen zu müssen; sie haben aber endlich die Wisłoka als Demarkationslinie angenommen, welche Fürst Golitzin, bis nicht weitere Befehle von St. Petersburg einlangen, nicht zu überschreiten auf sein Ehrenwort versprach. Von Pilsno an der Lemberger-Hauptstrasse wird die Demarkationslinie gegen Sanok und von da längst dem oberen San bis an die Karpaten gehen, wodurch die Strasse nach Dukla mithin die Kommunikation mit Hungarn für uns ganz offen bleibt. Heute wird das russisch-polnische Armee-Korps über den San gehen. Fürst Golitzin teilte mir im Geheim seinen Marsch-Plan bis an die Wisłoka mit, welche Vorrückung russischer Seits so langsam als möglich geschiehet... Da die Russen sich bestimmt geäussert haben, wo sie die polnische Regierung schon eingeführt finden, selbe nicht abstellen zu können, ebenso aber die österreichische da aufrecht zu erhalten versprachen, wo sie selbe antreffen würden, so habe ich mit Vorwissen des Fürsten Golitzin dem F. M. L. Egermann den Befehl erteilt seinen Marsch nach Lemberg fortzusetzen, die Polen von da zu vertreiben und Eu. Maj. Regierung wieder einzusetzen. Zugleich habe dem F. M. L. Fürst Hohenlohe den Befehl erteilt seinerseits über Stanisławów nach Lemberg vorzurücken, welcher Teil des Landes bereits von denen Polen bereits gereinigt ist, überall die Kreisämter wieder in ihre Wirksamkeit einzusetzen. Fürst Golitzin versprach dermalen noch keine Truppen gegen Lemberg zu senden und unsere Bewegungen dahin zu ignoriren. Erst nach seinem Eintreffen an die Wisłoka wird F. Golitzin sich die Meldung machen lassen, dass ein österr. Korps in Lemberg sei und sodann erst eine Division dahin senden, um diesen Teil von Galizien ebenfalls in Besitz zu nehmen. F. M. L. Egermann wird sich langsam von denen anrückenden Russen zurückziehen, ihnen Lemberg übergeben, seinen Marsch über Stryj gegen die Karpaten nehmen und von da sich bei Dukla wieder aufstellen... F. Golitzin äusserte den Wunsch mit mir eine geheime Zusammenkunft zu haben, welche jedoch nur in einigen Tagen wegen seiner Verhältnisse mit denen Polen wird geschehen können. Ich zeigte mich sogleich bereitwillig hiezu und erwarte vom F. Golitzin Ort und Weise dieser Zusammenkunft. Zaś arc. Karol w tym czasie, 23 czerwca, pisał do arc. Ferdynanda z Deutsch-Wagram: »...So sehr ich überzeugt bin, dass die innere Stimmung der russischen Generäle und Truppen mehr für unsre als für die Sache der Franzosen ist, eben so sehr zweifle ich, dass der russische Befehlshaber es auf sich nehmen könne gegen die bestimmten Befehle seines Hofes sich abhalten zu lassen bis an die Weichsel, das ist bis nahe an Teschen vorzugehen. Alles was zu erhalten möglich sein dürfte, wäre, dass er solches in sehr kleinen Märschen und mit mehreren Rasttagen bewerkstellige.

prince Suworow se trouvant sur les lieux, je lui demandai de faire seconder par une compagnie de pionniers russes les sapeurs et travailleurs polonais que j'y avais envoyés. Mais il vient de me répondre que n'ayant eu ordre de son général en chef que de nous secourir en cas d'attaque, il ne pouvait d'aucune manière prendre sur lui de construire des ponts sur le San, et que n'étant que subordonné il ne pouvait qu'exécuter les ordres de son commandant.

Il est possible que, le passage du San ne devant avoir lieu que le 21 de ce mois, le prince Golicyn n'avait pas jugé nécessaire d'en envoyer de suite l'ordre au prince Suworow, cependant, celui-ci n'ignorant point les mesures dont on est convenu, le refus de faire coopérer ses troupes pour préparer les matériaux du pont à construire, est une nouvelle preuve des dispositions peu favorables des commandants russes.

C'est en vain qu'on voudrait se faire illusion à cet égard. M^r le Résident de France, qui a passé plusieurs jours à mon quartier général, a été sans être vu témoin de plusieurs conférences avec les généraux russes. Il rendra compte¹⁾ à Votre Majesté Impériale du langage insidieux qu'ils tiennent, et des obstacles que j'ai rencontré(s) dans tout ce qui exige leur intervention. Cette malveillance commence même à influer sur le pays par les propos que les généraux et officiers russes ne font pas difficulté de tenir, et qui répétés de proche en proche ne sont rien moins que rassurants pour ceux que leur patriotisme a porté(s) à se mettre en avant.

Ces circonstances rendent ma position de jour en jour plus critique. Une attaque aussi vive qu'opiniâtre et prolongée sur Sandomir dans la nuit du 14 au 15 de ce mois quoique repoussée, et ayant coûté à l'ennemi au delà de 2000 hommes, a épuisé presqu'entièrement les moyens de défense de cette place, et mettra nécessairement le g^{al} Sokolnicki dans le cas de capituler dans un jour ou deux, si nous ne faisons pas un

Unterdessen wird, um hierinne das möglichste zu versuchen, der General Stutterheim mit einem Schreiben an den russischen Kaiser, welches derselbe im russischen Hauptquartier abzugeben hat, dahin gesendet. Por. Vandal II § 3 (105), Askenazy 292, Beer 398—401.

¹⁾ Handelsman d. 89.

mouvement pour venir à son secours. Je ne crains pas que la garnison se rende prisonnière ou s'engage à ne pas servir. Je connais trop l'esprit des corps qui la composent, pour ne point être certain qu'ils y laisseront jusqu'à leur dernier homme plutôt que d'accepter aucune autre condition que celle de se réunir à mon corps. Mais il m'est impossible de ne point sentir que la perte même de la place aura une influence marquée sur les opérations, et que les seuls pas rétrogrades que nous avions fait(s) dans le cours de la campagne, n'ont eu lieu que depuis l'arrivée d'une armée russe d'environ 40 mille hommes dont le tiers joint à nous, et agissant de bonne foi, eût suffi pour écraser l'ennemi.

J'ignore ce que je pourrai entreprendre dans les circonstances présentes. Il est tellement impossible de compter sur la moindre chose de la part des Russes, qu'il n'y a aucun moyen de former une combinaison quelconque, d'autant plus, que les communications entre leurs généraux et l'archiduc Ferdinand étant établies, il ne connaîtra que trop leurs dispositions. J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale une lettre qu'il a écrite au prince Suworow, et la réponse de celui-ci. Il est à craindre que l'officier autrichien qui a passé la nuit chez ce dernier, aura su donner au contenu de cette lettre sa vraie acceptation.

98. Do ks. Golicyna.

19 czerwca 1809.

Powiadamia o swoich poruszeniach. Wyrzuty z powodu nieczynności Rosjan...¹⁾

¹⁾ List ten był pisany prawdopodobnie po otrzymaniu aktu kapitulacji Sandomierza. O jego treści możemy wnioskować jedynie ze spóźnionej odpowiedzi Golicyna (A. E. Pologne 326 f. 113) datowanej z Rzeszowa 14/26 czerwca: »Mon Prince, la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 19 d. c. vient de m'être remise. En Vous remerciant des informations que Vous me donnez des mouvements de Vos troupes, je m'empresse de Vous faire connaître ceux que les miennes ont pris et prendront encore à la suite du temps. Je me suis porté d'Ulanów à Rzeszów, et me vois obligé de rester encore quelque temps dans cette position, afin de recevoir des notions sûres et détaillées de ce qui aura fait le corps de cavalerie que j'ai détaché vers Lemberg, en vue d'en chasser les Autrichiens. J'ignore encore, s'il en a rencontré; mais je puis espérer avec certitude que, ce cas étant, les Autrichiens, s'ils n'ont pas été coupés,

199. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Pniowie, 21 czerwca 1809.

Utrata Sandomierza. Warunki ustąpienia. Znaczenie tego punktu nie tak wielkie, skoro współdziałanie z Rosjanami okazało się niepodobne. Scisłe ich porozumienie z Austrjakami. Golicyn ma nakazane nie przekraczać Wisły. Dlatego przechodzi na lewy brzeg i osłoni Księstwo, otrzymawszy od dowódcy rosyjskiego słowo honoru, że nie naruszy porządku zaprowadzonego w Galicji. Austrjacy ustąpili 21-go z linii Sanu, ale Rosjanie jeszcze nie ruszyli naprzód. Nieprzyjaciel niszczy obwarowania Sandomierza. W Galicji opuszczonej zostawia załogę 4000 w Zamościu i pułk jazdy koło Lwowa. Patriotyzm w Galicji¹⁾.

J'avais eu l'honneur d'exposer à V. M. dans mes précédents rapports, combien l'inaction des troupes russes me faisait craindre pour Sandomir. L'expérience a prouvé que mon inquiétude à cet égard n'était que trop fondée. Cette place avait été attaquée, dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, avec la plus grande opiniâtreté. Malgré les efforts de 10 à 11.000 hommes, déployés pendant un assaut de 40 heures²⁾ consécutives, l'ennemi, quoique ayant déjà pénétré dans l'intérieur des ouvrages, avait été complètement repoussé, avec une perte d'environ 2.000 hommes, dont 500 prisonniers.

auront été forcés de se retirer vers la Hongrie. Mes avant-gardes occupent à présent la ligne depuis Pniów le long de la rivière Wisłoka. D'après les rapports de mes patrouilles, les Autrichiens ont établi un camp entre Wisłoka et Dunajec, mais je ne suis pas encore au fait du nombre des troupes dont il est composé. Il m'est parvenu en outre, qu'ils rassemblent des troupes à la Bukowina et en Transilvanie sous le commandement du général Bucka. Les frontières de mon pays pouvant par là être menacées, je me verrai obligé d'envoyer, après l'achèvement de l'expédition actuelle, un corps de cavalerie vers les contrées de la Bukowina, pour servir de corps d'observation, faisant en même temps établir un cordon depuis Léopol jusqu'à nos frontières, tant pour les couvrir que pour observer les mouvements de l'ennemi. — Je devrai également avoir égard à la route allant de l'Hongrie par Dukla. — Suivant des renseignements qu'on m'a donnés, l'archiduc Maximilien fait faire des enrôlements à Cracovie. — Je me ferai toujours un devoir et un plaisir de communiquer à Votre Altesse les notions qui pourront me parvenir sur la situation et les opérations ennemis, aussi que sur les mouvements que mon armée pourroit prendre en conséquence des circonstances, et serai très reconnaissant de celles qu'Elle voudra me donner de Son côté sur les mêmes objets.

¹⁾ A. h. G. — Ustępy z tego listu złożyły się na raport zdany Berthier'owi (u Soltyka 376—7, *Rys* 284—5).

²⁾ Do Berthier'a: un long assaut.

Cependant un combat aussi vif ayant épuisé entièrement les munitions et n'y ayant plus dans la place ni cartouches d'infanterie, ni charges pour les pièces de six et de trois, le général de brigade Sokolnicki, voyant deux jours après les préparatifs d'un nouvel assaut¹⁾ qu'il n'était pas sûr de pouvoir soutenir comme le premier, a évacué la ville pour rejoindre le corps sous mes ordres²⁾. Deux divisions russes, fortes de

¹⁾ Do Berthier'a: d'une nouvelle attaque.

²⁾ Por. Soltyk 286—94, *Rys hist.* 80—6, Weyssenhoff 113—20, M. Sokolnicki 186, oraz sprawozdanie pułkownika Paszkowskiego przesłane do Drezna (A. E. Saxe 78 f. 289): »Au quartier général de Pniów, le 17 juin 1809. Sire, à peine avais je expédié mon dernier courrier que nous avons reçu des nouvelles du gal Sokolnicki de Sandomir. Je m'empresse de les communiquer à V. M. — C'est le gal Mohr qui a attaqué hier la place de Sandomir. Il s'est servi quoique sans succès d'une ruse pour s'approcher à la faveur de l'obscurité des ouvrages avancés, faisant répondre à nos sentinelles qui croyaient: qui vive, en polonais ce mot *swoy* (c. à d. vôtre) et à la demande *co za swoy* (quel vôtre), — les voltigeurs du 3^{me}. Déjà les ennemis s'étaient approchés de très près, quand on les a reconnus³⁾ et qu'on a fait feu sur eux. Ils allèrent trois fois à l'assaut et furent toujours repoussés avec une perte énorme. Un ouvrage avancé fut pris et repris deux fois. Nous avons eu une 100^{me} d'hommes en tués et blessés et autant de faits prisonniers. L'ennemi a laissé une prodigieuse quantité de morts. On la porte à 2000 hommes. Le gal Sokolnicki comptait près de 1000 prisonniers, et l'ennemi a eu deux pièces démontées. Le gal Sokolnicki promet d'envoyer bientôt des détails; car sa lettre d'aujourd'hui a été apportée dans un bâton par un paysan. L'armée russe ne doit commencer ses opérations décisives que le 21. Il faut espérer que Sandomir pourra tenir jusqu'à ce jour. En attendant les derniers combats ont décidé la supériorité de nos troupes sur celles de l'ennemi. L'archiduc Ferdinand a fait donner à chacun des soldats qui devaient monter à l'assaut, une bouteille d'eau de vie. Il avait promis à chaque officier cent ducats et à chaque soldat cent florins s'ils prenaient Sandomir; et avait menacé de faire pendre les officiers s'ils n'y réussissaient pas. Parmi les morts dont les fossés des ouvrages étaient remplis, il s'est trouvé un grand nombre de paysans que les Autrichiens avaient chassés devant eux avec des fascines pour les combler. Quelle différence, Sire, et dans le dévouement et dans la fortune. A la prise de la tête de pont de Sandomir des paysans conduisirent des échelles sur des chariots attelés de boeufs jusqu'au bord du fossé et sous le feu de l'ennemi, sans être escortés et sans avoir été forcés de marcher. Ils arrivèrent à leur destination, déposèrent leurs échelles et pas un seul n'a été atteint. Szczególny te uległy, co do wysokości wzajemnych strat, sprostowaniu. O dalszych zdarzeniach mamy relację z tegosamego źródła, w wyjątkach z listu adjutanta Paszkowskiego do króla (A. E., Saxe 78 Korespondencja ks. J. Poniatowskiego. II.

24.000 hommes, étaient à cette époque sur le San, à une très petite distance de Sandomir, et malgré mes pressantes sollici-

f. 307—9) z Warszawy 23 czerwca 1809: »Sire, je viens de faire une excursion dans le Duché et j'ai le plaisir de pouvoir donner à V. M. de sa capitale la suite des opérations de son armée. Depuis mes deux derniers rapports du 16 et 17 courant elles n'ont pas été aussi brillantes qu'elles auraient pu l'être; mais la faute en est entièrement à nos alliés les Russes et V. M. verra que dans la position la plus embarrassante ses troupes se sont couvertes de gloire et que le prince Joseph a su prendre le parti le plus sage et le plus convenable aux circonstances. La dépêche du prince Joseph donnera à V. M. tous les détails de la brillante défense de Sandomir et de son évacuation. Déjà au 1^{er} rapport du gal Sokolnicki, dont j'ai rendu compte à V. M. le prince Joseph prévoyant le danger que courait la garnison de Sandomir, écrivit au prince Golicyn pour lui faire connaître la situation de cette place, en lui observant que c'était à lui de voir s'il la jugeait assez importante pour ses opérations, et qu'en ce cas il ne devait pas tarder de faire un mouvement décisif pour faire une diversion, le prince Golicyn répondit qu'il regardait Sandomir comme une place très importante et qu'il donnait ordre au gal Siewers d'occuper Ulanów sur le San; une inconséquence et lenteur si grande sont très bien faites pour entretenir le doute, si c'est la mauvaise foi ou l'ineptie qui dicte cette conduite inconcevable. C'est le gal Neipperg, adjudant-général de l'archiduc Ferdinand, qui envoya le 19 au prince Joseph une copie de la capitulation de Sandomir en proposant un armistice jusqu'au terme fixé pour la rentrée du corps du général Sokolnicki et étendu sur tout le pays entre la Vistule et la Pilica; cette proposition nous a paru motivée par la crainte et nous ne nous sommes pas trompés; on répondit au gal Neipperg que le prince Joseph jugeait cet armistice inutile, et que d'ailleurs il ne prendrait aucun parti sans se communiquer avec le prince Golicyn; il paraît que les Autrichiens ignoraient réellement l'entrée des Russes et qu'ils en furent surpris. Le 15, après que la reconnaissance envoyée sur Ulanów eut constaté la présence des Russes, l'archiduc Ferdinand écrivit au gal Suworow une lettre dans laquelle il lui marquait son étonnement de ce que les troupes russes étaient entrées en Galicie sans qu'il en eut été prévenu, surtout que les ordres de sa cour avaient toujours été les plus pacifiques par rapport à la cour de Russie. Le prince Suworow avait fait coucher aux avant-postes du gal Siewers le parlementaire autrichien, ayant envoyé la dépêche de l'archiduc au prince Golicyn et en attendant la réponse, ensuite, il répondit par son ordre que le prince Golicyn avait reçu l'ordre de l'empereur Alexandre d'agir de concert avec l'armée du Duché contre l'Autriche. — Cette réponse paraît avoir déconcerté l'ennemi et l'attaque de Sandomir préparée d'avance n'a été exécutée que par un coup de désespoir, car le 21 nos patrouilles poussant jusqu'à Trześnia sur la tête de pont n'ont rien trouvé de l'ennemi, excepté une douzaine d'hommes qui tombèrent entre nos mains; à Sandomir il n'y avait plus que deux bataillons occupés à brû-

tations, elles n'ont fait aucun mouvement, pour se porter au secours de cette place.

ler les bateaux, les palissades et à détruire les fortifications; le corps qui était sur le San, s'était retiré par Dzików sur la Wisłoka, et celui qui était sous Sandomir, s'est replié sur Opatów et a renvoyé ses magasins à Staszów. Le quartier général du prince Golicyn était le 20 à Ulanów, le 21 nous construisions un pont aux Russes sous Rozwadów et le 22 ils ont dû passer le San avec toute leur armée pour se porter sur la Wisłoka; 25 escadrons de cavalerie qui débouchent par Zamość, formant l'extrémité de l'aile gauche de l'armée russe, et la marche elle même de cette armée couvre Léopol, où on avait pris de l'inquiétude par l'approche d'un petit corps sous les ordres du gal Eggermann qui vient d'occuper Jarosław le 18, et contre lequel le gal Kamieński sortit de Léopol avec de la cavalerie et quelques troupes de la levée et marcha sur Janów. En attendant, le prince Joseph voyant qu'il lui serait impossible de se mouvoir à son aise et de poursuivre avec activité un but raisonnable, tant qu'il resterait en contacte avec l'armée russe, et par conséquent immédiatement subordonné à ses mouvements, prévoyant en suite la difficulté des subsistances, par ce que l'armée russe en use impitoyablement prenait tous les jours 150 mille rations et n'étant forte tout au plus que de 50 mille hommes, le soldat et l'officier en vendant la moitié, le prince Joseph alla trouver le 20 à Domostowa le prince Golicyn et convint avec lui qu'il se retirerait sur le Wieprz pour se réorganiser et agir en suite sur la rive gauche de la Vistule, laissant toute la rive droite à l'armée russe; en convenant de cela le prince Joseph retira du prince Golicyn la promesse de respecter et de faire respecter le gouvernement et les employés qu'il avait établis, et pour s'en assurer il envoya le général Hauke commander à Zamość. Le gal Zajączek ayant rejoint le Prince avec son corps le 19, ses 3 bataillons ont été fondus dans leurs régiments respectifs et leurs cadres ont été envoyés aux dépôts pour être recomplétés. — Le mouvement rétrograde de l'armée à été fixé au 22, il était dirigé sur Kazimierz où on prenait position et préparait les moyens de passage; l'armée marchait en deux colonnes, celle de gauche, toute de cavalerie, désexcitait la Vistule et avait ordre de faire passer à Rachów un corps de cavalerie sur la rive gauche pour éclairer le pays; celle de droite, toute d'infanterie, allait par Gościcadow et Urzędów; il ne restait sur le San que le 3^{me} régiment de cavalerie pour attendre l'arrivée du gal Lewis et pour former ensuite l'arrière garde. Une 3^{me} colonne formée des équipages marchait par Kraśnik et Belżycze. L'armée devait être rendue à Kazimierz le 25. — En passant sur la rive gauche le Prince atteint plusieurs buts importants et décisifs. Il se sépare des Russes et regagne son activité; il couvre de près le Duché de Varsovie et se réunit avec les généraux Dąbrowski et Sokolnicki, ce qui le grossira de 12 à 14 mille hommes et avec ce corps il pourra librement agir, soit pour combattre l'ennemi s'il venait encore, ou le poursuivre avec vigueur s'il se retire décidément; par ce moyen il peut toujours être à Cracovie avant

Cet incident nous prive d'une des positions les plus importantes de la Galicie. Mais si l'on considère d'un autre côté, qu'elle ne pouvait vraiment devenir utile que dans le cas où les troupes russes auraient agi de concert, et que celles-ci bien loin d'en avoir la volonté, évitent toute occasion de commencer les hostilités, je me félicite au moins de voir sauvés les braves régiments qui formaient la garnison de Sandomir¹⁾.

Il me répugne, Sire, d'accuser les généraux russes d'une telle perfidie. Mais je ne saurais taire à V. M. S. qu'il existe un concert parfait entre eux et l'ennemi. Des parlementaires sont envoyés et reçus presque tous les jours, et partout où des Russes sont en opposition aux Autrichiens, les avant-postes des deux armées dessellent leurs chevaux chaque nuit, et s'entre tiennent comme au milieu de la paix.

Tant de motifs de me dénier de la sincérité des commandants russes, m'ont engagé à multiplier mes relations avec le prince Golicyn. Ayant été le trouver hier, je lui fis part de l'évacuation de Sandomir, et lui représentai, combien il serait nécessaire de mettre enfin quelque activité dans nos opérations, pour obtenir des résultats décisifs. La nouvelle que Sandomir n'était plus en notre pouvoir, parut lui être tout-à-fait indifférente, et il répondit avec le plus grand sang-froid que cela lui paraissait inutile, puisque les succès de V. M. S. finiraient toujours par mettre les Autrichiens dans le cas de faire leur retraite. J'observai alors au prince que, malgré cette certitude, il ne me paraissait pas convenable que des armées alliées se bornassent à suivre l'ennemi d'étape en étape, et qu'il était au moins inutile de lui laisser consommer les ressources d'un pays. Il convient de la justice de cette observation et ajouta qu'il était sûr que les Autrichiens ne tarderaient point à re-

les Russes qui se mouvent de manière à faire penser qu'ils ne sont venus que pour vivre aux dépenses d'autrui. Pour se communiquer les généraux en chef tiendront aux quartiers généraux respectifs des officiers supérieurs de leurs armées. Le prince Joseph a déjà envoyé son aide de camp le major Szumlański pour être à poste fixe auprès du prince Golicyn, qui de son côté devait envoyer un officier supérieur russe pour être attaché au prince Joseph. J'espére trouver le quartier général du prince Joseph à Kazimierz, si les nouvelles qu'il aura pu recevoir de l'ennemi, ne l'ont pas déterminé à passer plutôt la Vistule.

¹⁾ U Soltyka (371—5) akt kapitulacji.

passer sur la rive gauche de la Vistule. Le prince Golicyn me dit alors en confidence que d'après ses instructions il devait se borner à ce résultat, et s'en tenir à la rive droite du fleuve.

Cet aveu achevant de me convaincre combien il serait désormais inutile de compter sur la coopération des Russes, me fit sentir qu'il fallait absolument porter mes forces sur la rive gauche de la Vistule, pour empêcher l'ennemi de tenter quelque entreprise sur le Duché, mais avant de quitter cette contrée, je résolus de m'assurer si les Russes ne cherchaient point à intervertir l'ordre et l'administration établie par moi en Galicie. A la demande que je lui fis à cet égard, le prince Golicyn me donna sa parole d'honneur qu'il ne se mêlerait en rien des affaires civiles du pays.

J'ai eu aujourd'hui une nouvelle preuve que mes soupçons sur l'existence d'un concert entre les Russes et l'archiduc Ferdinand étaient fondés. Ce jour, 21 du courant, étant d'après l'engagement pris par le prince Golicyn, l'époque à laquelle il devait faire passer le San à son armée, les Autrichiens ont dès cette nuit quitté la rive gauche de cette rivière, et se sont retirés vers Baranów, où ils ont établi un pont sur la Vistule. Cependant les Russes au lieu de passer le San, comme ils s'y étaient engagés, et de profiter de ce mouvement, sont encore ce soir dans la plus parfaite inaction, et malgré mes pressantes sollicitations, je n'ai même pu obtenir du prince Golicyn d'envoyer une partie de sa cavalerie pour harceler l'ennemi dans sa retraite. Ce sont nos lanciers qui ont demandé avec instance et obtenu cette commission.

Plusieurs rapports qui m'arrivent dans ce moment même de différents côtés, m'apprennent que les Autrichiens sont occupés à démolir les fortifications de Sandomir. Cette circonstance pouvant indiquer que l'intention de l'ennemi est de quitter la partie de la Galicie située sur la rive droite de la Vistule, devient pour moi un nouveau motif de me porter de l'autre côté, soit pour m'opposer aux forces qu'il pourrait y porter, soit afin d'être en mesure de le poursuivre, s'il avait l'intention d'effectuer sa retraite.

En quittant cette partie de la Galicie, je laisse dans Zamósc une garnison de 4.000 hommes, composée il est vrai en

partie de nouvelles formations galiciennes, mais dont une partie ayant déjà servi dans les troupes autrichiennes, n'est point tout à fait neuve au service. Un régiment de cavalerie, stationné dans les environs de Léopol, est destiné à protéger le gouvernement et à activer l'organisation de nouveaux corps.

Chaque jour des actes de dévouement et de patriotisme signalent le bon esprit des Galiciens. Il semble que l'approche de l'ennemi et les vexations auxquelles se sont déjà trouvés exposés plusieurs citoyens, n'aient fait qu'ajouter à leur bonne volonté. Tous attendent avec impatience l'instant où V. M. S. daignera leur permettre de mériter aussi une patrie.

200. Do Serry.

21 czerwca 1809.

Utrata Sandomierza. Zdradzieckie postępowanie Rosjan. Ich ustawnicze znoszenie się z nieprzyjacielem. Za Austrjakami ustępującymi z nad Sanu poszła jedynie polska jazda¹⁾.

...Le général Sokolnicki a évacué le 18 Sandomir. Deux divisions russes se trouvaient sur le San et n'ont fait malgré mes démarches aucun mouvement pour lui²⁾ porter secours. Depuis votre départ des relations suivies ont achevé de s'établir entre les Russes et les Autrichiens. Des parlementaires vont et viennent à tout moment d'un quartier général à l'autre et les avant-postes mêmes des deux nations, partageant ces dispositions amicales partout, où ils sont en opposition, en dessellent toutes les nuits leurs chevaux, comme au milieu de la paix. Je suis persuadé que, si à une affaire quelconque nous nous trouvions en ligne avec les Russes, ils ne manqueraient pas de trouver un prétexte pour nous abandonner.

Depuis l'engagement pris³⁾ par le prince Golicyn, il devait passer aujourd'hui le San, et il est à croire qu'on ne l'avait

¹⁾ Wyjątek przytoczony w liście Serry z 24 czerwca, por. Handelsman d. 90 (str. 181—2).

²⁾ Handelsman opuszcza to słowo.

³⁾ Il a été convenu et signé ce qui suit: La division Lambert (qui est à Lublin) passera le San le 21 (stile romain) sous Ulanów. Ce général fera reconnaître pour cette époque et préparer les moyens de passage. La division Suworow passera le même point vers Rozwadów. Les troupes polonaises id(em). Le prince Suworow et le prince Joseph se concerteront ensemble

pas laissé ignorer aux Autrichiens, puisqu'ils ont quitté cette rivière dans la nuit. Pour reconnaître un procédé si amical, les Russes n'ont point passé la rivière, et quelques instances que j'ai faites, je n'ai même pu engager le prince Golicyn à envoyer sa cavalerie¹⁾ à la poursuite de l'ennemi. La nôtre s'est bien

sur les moyens de passage, soit que leurs troupes doivent passer le même point ou sur deux points peu éloignés. La division Lewis (qui est à Puławy) se rendra le 24 à Rozwadów. La division de cavalerie sera rendue le 25 à Krzeszów, au dessous d'Ulanów. Si l'archiduc attaquait les troupes combinées, avant le 21, le prince Suworow aurait à sa disposition l'avant-garde de la don Lambert, laquelle avant-garde sera le 17 à Janów. Les princes Poniatowski et Golicyn voulant agir avec la meilleure harmonie et dans la même foi ont arrêté de concert la présente disposition. Lublin, le 15 juin 1809. Signé: Golicyn et Joseph Poniatowski. (A. E., Pologne, 326, f. 95, kopja).

¹⁾ Golicyn do Poniatowskiego (A. E., Pologne, corr., 326, f. 103, kopja). — Au quartier général d'Ulanów, ce 9/21 juin 1809. Mon Prince, je viens de recevoir la communication que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'adresser en date d'aujourd'hui, et m'empresse d'y répondre avec cette loyauté que je me suis fait une loi d'observer vis à vis d'Elle. Par mes patrouilles qui ont été à Jarosław, j'ai été informé que les Autrichiens se portent de Jarosław à Léopol. Quant au passage des troupes autrichiennes par la Vistule, il me paraît probable, d'après des notions tirées des déserteurs autrichiens, que si même elles passaient la dite rivière à Baranów, elles se porteront vers Cracovie. Quoiqu'il en soit, le général Lewis doit arriver demain à Pniów, et je ne manquerai pas de lui donner les ordres de détacher sans délai une partie de sa cavalerie, ainsi que celle du prince Suworow, vers Baranów, afin de repousser les Autrichiens des contrées de la Vistule. Le manque des provisions et vivres dont mes troupes sont presqu'entièrement dépourvues, ayant déjà consumé la provision de quatre jours qu'elles ont toujours avec elles, m'oblige de m'arrêter encore une couple de jours ici afin d'attendre des provisions qui se trouvent en route, et qui me sont d'une nécessité urgente. Aussitôt qu'elles seront arrivées, je compte diriger la marche de mes autres troupes vers le susdit point. Pour ce qui regarde le passage d'une de mes divisions de la Vistule, je me réfère à ce que j'ai eu l'honneur d'observer à Votre Altesse à l'occasion de notre dernier entretien, et à l'obstacle connu à Elle de trop éloigner de mon pays une partie de mon armée. Votre Altesse voudra bien agréer mes vifs remerciements de l'avis qu'Elle me fait l'honneur de me donner regardant l'abus de mes avant-postes en dessellant la nuit leurs chevaux en présence et à la proximité de l'ennemi, quoique séparés d'eux par une rivière, je ne manquerai pas de donner à l'instant même des ordres très sévères et précis, que cet abus si contraire à la sûreté de mes troupes n'aie aucunement lieu dorénavant. Je supplie Votre Altesse

volontiers chargée de ce soin. C'est vraiment une position curieuse que celle où se trouve dans ce moment l'armée polonoise et je ne prendrais pas sur moi de décider, si c'est de l'ennemi ou de ces alliés qu'elle a le plus à craindre.

201. Do ks. Golicyna. W kwaterze głównej w Opolu, 23 czerwca 1809.

Od jeńców i zbiegów dowiaduję się, że wojsku austriackiemu znane jest postanowienie Rosjan nieprzekraczania Wisły. Cały ciężar walki spadnie znowu na Polaków. Żądał odkomenderowania jakichś oddziałów na brzeg lewy i liczył na to, gdy generał Lewis zaczął był most budować. Zamierza złączyć się z siłami Dąbrowskiego. Sam wykona plan umówiony. Rozkład sił austriackich. Nie może użyć więcej wojska dla obrony Galicji wschodniej. Zdaje więc nad nią opiekę Rosjanom. Starać się będzie zmierzyć się z wrogiem nie licząc już dłużej na współdziałanie sprzymierzeńców¹⁾.

J'ai l'honneur de faire part à Votre Excellence que, d'après le rapport unanime des prisonniers faits récemment par le corps de M. le g^{al} de division Dąbrowski, ainsi que des déserteurs qui lui arrivent, on dit déjà publiquement à l'armée autrichienne que les troupes russes destinées contre elles ont ordre de ne point passer la Vistule²⁾. N'ayant eu de Sa part qu'une com-

d'agrément, à côté de l'assurance que je ne désire que de coopérer avec Elle au but commun le plus loyalement possible, celle de ma considération très distinguée.

¹⁾ A. E., Pologne, corr., v. 326, f. 104—5, kopja.

²⁾ Golicyn do Poniatowskiego (A. E., Pologne 326 f. 106, kopja). Au quartier général à Sokołów, le 12/24 juin 1809. Mon Prince, ayant l'honneur d'accuser à Votre Altesse la réception de Sa lettre en date du 23 juin, je prends la liberté de Vous assurer, mon Prince, qu'il n'est nullement étonnant que les prisonniers et les déserteurs autrichiens disent qu'on parle publiquement dans leur armée d'un ordre que les troupes russes doivent avoir, de ne pas passer la Vistule. Ce qui plus est, ils divulguent même parmi eux, comme quoi nos troupes n'étaient pas arrivées pour les combattre, mais comme leurs alliées. Tout cela n'est qu'un manège pour encourager l'armée. Preuve que mes troupes mêmes ignorent que je ne passerai pas avant quelque temps la Vistule, c'est que le général Lewis, comme Votre Altesse le dit Elle même dans Sa lettre, avait déjà commencé un pont sur la Vistule, n'ayant simplement que l'ordre de coopérer avec l'armée du Duché de Varsovie. Il s'en suit que le bruit qui doit s'être répandu à l'armée autrichienne, ne vient aucunement de ce côté-ci et ne repose que sur des suppositions absolument vagues, répandues par des intérêts particuliers. Mes pouvoirs ne sont pas restreints, mon Prince, et les motifs Vous

munication confidentielle de cette disposition, qui en tout cas devoit être un secret pour l'ennemi, je ne saurois dissimuler mon étonnement de la lui voir si bien connue, et m'empêcher d'en tirer la conséquence si simple, que l'archiduc Ferdinand instruit que sur la rive gauche de la Vistule il ne peut avoir à faire qu'à nos troupes, ne manquera pas d'y porter la presque totalité de ses forces. Il s'en suivra de là que l'armée polonoise, inférieure en nombre et ayant déjà opéré pendant deux mois de la manière la plus active, aura encore une fois à soutenir tous les efforts de l'ennemi, tandis que celle de Russie plus forte au triple et nullement fatiguée se trouvera réduite à une complète inaction.

Les circonstances me paraissent de nature à exiger qu'au moins une petite partie des troupes sous les ordres de Votre Excellence coopérassent à mes mouvements, ou fussent en cas de besoin à portée de me soutenir, je comptais réitérer la demande que j'avais eu l'honneur de Lui adresser, pour obtenir qu'une de ses divisions reçut cette destination. Elle me paraissait d'autant plus naturelle, que M. le g^{al} Lewis avait déjà commencé un pont pour passer la Vistule à l'époque, où il reçut ordre de se porter vers le San. J'ignore les circonstances qui ont restreint depuis les pouvoirs de Votre Excellence, mais la réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'écrire, le 21 de ce mois, me faisant connaître qu'Elle croyait ne pouvoir s'y prêter, il ne me reste qu'à suivre seul le plan que j'ai concerté en son temps avec Elle. Je continue en conséquence me rapprocher du point où je pourrai passer la Vistule pour lier

sont connus qui me forcent de ne pas m'éloigner trop et d'avoir toujours l'œil sur nos frontières. Déjà avant la réception de Votre dernière lettre j'ai ordonné au général Lewis, qui est resté dans la position de Pniów, et dont les avant-postes sont à Tarnobrzeg et Baranów et les patrouilles côtoyant la rivière Wisłoka se touchent avec celles de la d^{an} du p^{ce} Suworow, de coopérer avec Vous de toutes ses forces et autant qu'il lui sera possible. Pour ce qui regarde les Autrichiens qui se portent vers Léopol, j'espère que mes deux corps de cavalerie allant l'un vers Léopol et l'autre vers Jarosław, et dont le premier a déjà quitté Zamość hier, y mettront bon ordre. Moi-même arrivé à Rzeszów, j'enverrai l'avant-garde d'une division par la grande chaussée, et je suis sûr que si les Autrichiens ne se retirent pas de bonne heure, ce ne sera pas moi qui les laissera s'échapper.

mes opérations avec celles du général de d^{on} Dąbrowski qui d'après son dernier rapport, se trouve actuellement à Opoczno et Białaczew.

D'après des renseignements certains, il paraît qu'il y a près de Staszów 12 mille Autrichiens, et 6.000 avec 20 bouches à feu à Opatów. On vient de tracer un nouveau camp dans cet endroit, mais on ignore encore pour quelles troupes il est destiné. On évalue à 26 mille hommes les forces de l'archiduc Ferdinand sur la rive gauche de la Vistule.

Ne pouvant dans cet état des choses laisser dans la partie de la Galicie située sur la rive droite du (San) d'autres troupes que le 1^{er} régiment de cavalerie, la garnison de Zamość, et les nouvelles levées, je dois m'en rapporter à Votre Excellence du soin de la défense de cette contrée. Elle lui sera d'autant plus facile, qu'il ne s'y trouve dans ce moment qu'environ 6.000 hommes de mauvaise infanterie, 800 chevaux commandés par le prince de Hohenlohe, et environ 2.500 hommes aux ordres du général Egermann. Ces troupes s'étant avancées beaucoup vers Léopol, un simple mouvement d'une partie de l'armée russe suffisroit pour les couper et les forcer à se rendre. J'ai donné à la cavalerie polonaise que je laisse du côté de Léopol, l'ordre de se replier sur les troupes aux ordres de Votre Excellence et de suivre leurs mouvements. Leur force et leur position ne me laisse aucune inquiétude sur le sort de Zamość.

Je vais donc rechercher encore les occasions de me mesurer avec l'ennemi et tâcher de regagner ce que le désir de préparer à l'armée russe les moyens d'achever tout d'un coup la défaite des Autrichiens, m'a fait perdre de temps et d'avantages. Habituelles à ne jamais composer avec leur devoir les troupes polonaises sans calculer le nombre de l'ennemi vont avec plaisir au devant de tout ce qui leur donne l'occasion de signaler encore leur courage. Dégagés par nos constants efforts de toute responsabilité à l'égard des événements ultérieurs, dont une armée aussi supérieure en force que l'est celle aux ordres de Votre Excellence peut facilement diriger les chances, il ne nous reste qu'à continuer de donner à la cause commune des preuves du même dévouement, et j'espère que nous saurons remplir cette destination.

202. Do ks. Golicyna. W kwaterze głównej w Puławach, 25 czerwca 1809.

Skupienie sił austriackich pod Radomiem. Niebezpieczeństwo grożące Księstwu. Potrzeba współdziałania wojsk rosyjskich. Pospiech konieczny. Odpowiedzialność wobec cesarza¹⁾.

Toutes les nouvelles et tous les rapports que je reçois, confirment que l'archiduc porte la majeure partie de ses forces sur Radom. Je ne veux point laisser ignorer à Votre Excellence cette circonstance pour La mettre à même, par les mouvements qu'Elle fera faire à Son armée, d'empêcher que l'archiduc, se dégarnissant de Votre côté, puisse retirer du nôtre des avantages tels qu'une nouvelle invasion dans le Duché de Varsovie pourrait nécessairement s'en suivre. Il semble qu'une démonstration sur la Vistule et le rapprochement d'une de vos divisions pour me soutenir, tandis que le reste se porterait avec vigueur sur Cracovie obvierait à tous les inconvénients et forcerait l'archiduc à être plus circonspect dans ses mouvements. Mais le moment et l'activité sont tout à la guerre. Votre Excellence le sait aussi bien que moi. — Je crois de mon devoir de Vous présenter, mon Prince, le résultat des informations que je prends, pour Vous mettre dans le cas d'agir de la manière la plus efficace pour la cause que nos souverains respectifs nous ont chargé de défendre. Me trouvant à la tête d'un corps d'armée plein de bonne volonté et Vous mettant à même, mon Prince, de juger de toutes les circonstances, la responsabilité des événements ne peut tomber sur moi.

J'attends avec impatience une réponse de Votre Excel-

¹⁾ A. E., Pologne 326 f. 112, kopja. Ibidem (f. 114) odpowiedź Golicyna: »Au quartier général de Rzeszów, le 14/26 juin 1809. Mon Prince, je viens de recevoir dans ce moment la lettre de Votre Altesse en date du 25 du courant. Me référant au contenu de ma dernière que j'ai eu l'honneur de Vous expédier aujourd'hui, je suis sûr que Vous même, mon Prince, verrez très bien l'impossibilité dans laquelle je me trouve de changer ma position avant d'avoir reçu des nouvelles de l'expédition de ma cavalerie vers Léopol, ce qui ne peut guère tarder. Je passerai alors la Pilica (= Wisłoka) et me porterai vers Cracovie. D'ailleurs, mon Prince, permettez moi de douter que l'archiduc ait la témérité de porter toutes ses forces en avant, devant être retenu de cette mesure par la crainte que je lui tomberai sur le dos.«

lence, et je La prie de me l'envoyer le plutôt possible, chaque instant de retard pouvant avoir des conséquences pour moi.

203. Do Napoleona.

Puławy, 27 czerwca 1809.

Zdradziecka nieczynność Rosjan. Pozorują ją niedostatkiem żywności, którą wybierają na sto tysięcy ludzi. Pozwalają ujście Austrjakom z Rzeszowa, a pewno nie przeszkołią i w cofaniu się ze Lwowa. Dlatego nieprzyjaciel mógł znowu w 25.000 posunąć się nad Pilicę i zagrozić Księstwu. Więc wojska polskie zebrały się w Puławach, gdzie budują most i skąd pilnują ruchów areyksięcia. Zbliża się do Dąbrowskiego i Sokolnickiego, stojących pod Górą. Powiadomił o tem Golicyna, ale ten woli działać nad Sanem i Wisłoką przeciw wrogom istniejącym tylko w jego wyobraźni. Austrjacy zaledzy zeznają, że ten plan jest im znany. Siły austrjackie przechodzą przez obóz rosyjski. Zresztą najlepszym dowodem porozumienia jest posunięcie się nieprzyjaciela znowu ku granicom Księstwa mimo obecności na tyłach 20.000 Moskali. Dowódca rosyjski musi mieć upoważnienie albo przynajmniej pozostawioną swobodę do takiego postępowania. Polacy natomiast pozostaną wierni obowiązkom, mimo trudności, jakich powodem są Rosjanie. Dają się one odczuć zwłaszcza zaciągiem galicyjskim. Także dotkliwy jest brak bronii¹).

Sire, malgré l'attente fondée que la présence d'un corps considérable des troupes russes en Galicie semblait autoriser à concevoir pour les opérations ultérieures, il n'y a pas eu jusqu'à présent le plus petit engagement entre elles et l'ennemi, et chaque jour des faits de plus en plus extraordinaires ajoutent à la certitude qu'il s'est établi entre les commandants respectifs le plus parfait concert d'opérations. Après avoir épuisé tout ce que la mauvaise volonté la plus décidée peut fournir de prétextes pour ne point agir, les généraux russes en ont enfin imaginé un nouveau qui achève de la mettre en évidence, c'est de se faire fournir tous les jours une quantité de vivres suffisante pour la subsistance de plus de 100.000 hommes et après avoir, par leur séjour prolongé dans un même endroit, fait mettre une disette momentanée, ils la font servir de prétexte à leur inaction²).

¹) A. E., Pologne 326, f. 120–3, kopja. Niektóre ustępy z tego listu złożyły się na raport przesłany tegożsamego dnia Berthier'owi (Soltyk 377–9, *Rys* 285–6).

²) Por. A. E., Pologne 326, f. 116 list Golicyna do Rembielińskiego z Rzeszowa z 14/26 czerwca tej treści: Zastawszy tam administracją au-

C'est ainsi que malgré l'engagement pris par le prince Golicyn de faire passer le San le 21 de ce mois à deux divisions russes, ce passage sous le même prétexte ne s'est effectué que plusieurs jours après, lorsqu'on se fut bien assuré que les troupes autrichiennes avaient repassé la Vistule; et deux compagnies d'infanterie oubliées à Rzeszów qui n'attendaient qu'une sommation pour se rendre, ne virent pas même arriver une patrouille à cet effet, et surent en présence de plus de 20 mille hommes faire aussi tranquillement leur retraite que si ce corps avait été là pour la protéger. Les troupes autrichiennes détachées vers Léopol, quoique coupées de leur corps d'armée, trouveront probablement leur salut dans la même lenteur et la même connivence. Au moins jusqu'à présent la cavalerie russe envoyée de ce côté ne leur a-t-elle pas même enlevé un seul poste tandis que milices galiciennes se sont déjà mesurées avec l'ennemi.

Toutes ces circonstances rendaient plus que jamais probable l'opinion qu'on donnerait à l'armée de l'archiduc Ferdinand les moyens de reprendre l'offensive contre le Duché de Varsovie. Elle n'a point tardé à se confirmer et les troupes autrichiennes fortes d'environ 25.000 hommes se sont rapidement portées sur la Pilica. Ce mouvement me mettant dans la nécessité de me rapprocher de cette rivière et des frontières du Duché, m'a confirmé dans l'intention de me porter sur Puławy¹). Les troupes sous mes ordres s'y trouvent depuis trois

stracką jej powierza zaopatrywanie w żywność swego wojska a zwalnia od obowiązków ordonatora naczelnego pułkownika Eydziatowicza, wyrażając mu zresztą uznanie. Zaś Rembielińskiemu poleca dostarczyć pokarmu i paszy korpusom jazdy posuwającym się do Lwowa i Jarosławia. Rembieliński odpowiedział, że uważa za niebezpieczne zdanie czynności urzędnikom nieprzyjacielskim i że raczej należałoby przywrócić do władzy polskich.

¹) Te ustępy w liście do Berthier'a są ujęte krócej: »Monseigneur, j'avais eu l'honneur de porter à la connaissance de V. A. S., en date du 21 de ce mois, que, malgré l'engagement pris par le prince Golicyn de faire passer deux divisions de son armée au delà du San, on ne s'apercevait d'aucune disposition pour cet objet. En effet, sous prétexte du manque de vivres, cette mesure n'a été effectuée qu'en partie plusieurs jours après, avec la même lenteur qui a caractérisé jusqu'ici tous les mouvements des troupes russes. Ces retards ont donné au corps autrichien, qui

jours. Au moyen du pont que j'ai fait jeter sur la Vistule, je puis de ce point, sans quitter la Galicie, observer la marche ultérieure de l'ennemi, me porter au besoin sur la rive gauche et en manoeuvrant sur une des extrémités de sa ligne, lier par là mes opérations avec les¹⁾ généraux Dąbrowski et Sokołnicki qui avec environ huit mille hommes ont pris une²⁾ position à Góra. Toute ma cavalerie jetée vers Zwolin et Radom, et³⁾ soutenue par de l'infanterie, observe les mouvements de l'ennemi, et se trouve à portée de se réunir sur le point où il sera possible d'agir le plus avantageusement⁴⁾.

Je n'ai point manqué de donner connaissance au prince Golicyn des renseignements que je me suis procurés. Cependant quoiqu'il n'ignore ni la position de l'ennemi, ni sa marche actuelle, ces motifs n'ont pu l'engager à faire la moindre disposition pour me seconder, et il manoeuvre toujours sur le San et la Wisłoka, contre des forces qui n'existent que dans son imagination.

Il paraît que ce système adopté par les troupes russes est parfaitement connu aux commandants autrichiens. Tous les déserteurs qui nous arrivent depuis quelque temps, s'accordent à assurer qu'on dit publiquement à l'armée, que ces troupes ne passeront point la Vistule et qu'on manoeuvrera en conséquence. J'ai cru devoir communiquer cette particularité au prince Golicyn par la lettre que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale, mais toutes les mauvaises raisons qu'il donne dans sa réponse que je joins également, ne sauraient détruire l'évidence manifeste, que l'archiduc connaît

s'était porté sur la rive droite de la Vistule, le temps de faire sa retraite avec la plus grande tranquillité, on n'a en aucune manière cherché à l'inquiéter. La connaissance certaine que, dès cette époque, on eut à l'armée autrichienne que celle aux ordres du prince Golicyn ne passerait pas la Vistule, a engagé l'archiduc Ferdinand à porter avec rapidité la plus grande partie de ses forces, savoir environ 25.000 hommes, jusque sur la Pilica, et de menacer ainsi les frontières du Duché. Ce mouvement m'a mis dans le cas de me porter sur Puławy⁴⁾. W dalszym ciągu oba teksty brzmią zgodnie.

¹⁾ des.

²⁾ Opuszczony rodzinik.

³⁾ Opuszczono.

⁴⁾ Dalszych kilka ustępów brak w liście podanym przez Sołtyka.

toutes les dispositions des généraux russes et manoeuvre de concert avec eux. Je sais à n'en point douter que le général Lewis a fait passer au général Mohr une lettre de l'adjudant général autrichien comte de Neipperg qui lui avait été envoyée par le commandant en chef russe, et l'officier qui l'a portée, a demeuré assez de temps au camp ennemi pour les communications nécessaires à cet égard.

Mais quand même toutes ces notions particulières n'existaient pas, il suffit pour juger d'intention les Russes, de voir que tandis que 20.000 hommes de leurs troupes se trouvent sur la haute Vistule et auraient en combinant leurs opérations avec les miennes pu écraser l'ennemi, il s'avance jusqu'aux frontières du Duché, sans aucune crainte qu'elles lui coupent la retraite, en même temps qu'il serait pris à revers par les troupes polonaises. Le prince Golicyn à qui j'en ai donné plusieurs fois connaissance, a pris le parti de douter de ce qu'il appelle la témérité de l'archiduc et de mettre en avant les ordres qu'il a, dit-il, de ne point perdre de vue la sûreté des frontières russes plutôt que de profiter de l'avantage de la position que je lui ai ménagée, pour opérer l'entièvre défaite de l'ennemi.

Des circonstances aussi embarrassantes font qu'il est impossible de juger de ses projets ultérieurs. Si plusieurs motifs, tels que la démolition des ouvrages de Sandomir effectuée par les Autrichiens, et les ravages qu'ils exercent en Galicie, portent à croire qu'ils songent à leur retraite, on a peine à combiner cette idée avec leur marche pour rentrer dans le Duché, que le connivence seule des Russes peut militairement justifier. Mais ce qui me paraît prouvé, c'est qu'il est impossible que le prince Golicyn puisse se charger de la responsabilité d'une manière d'agir aussi contraire à toutes les idées reçues, s'il n'y était autorisé par des instructions qui, si elles ne sont évidemment contre des intérêts de la cause commune, laissent au moins à la mauvaise volonté connue des généraux russes la facilité de les interpréter à leur gré, pour éviter les moyens de nuire à l'ennemi, et même lui donner la facilité d'opérer contre nous avec avantage. On ne saurait conserver le plus léger doute à cet égard, si l'on considère les circonstances qui ont paralysé depuis quelque temps les efforts des troupes po-

lonaises, et si l'on se rappelle que leurs succès primitifs n'ont été interrompus que depuis l'arrivée même de ces alliés dont la coopération active aurait dû de suite mettre fin à la campagne.

Quoiqu'il en soit, je supplie Votre Majesté Impériale d'être persuadée que les troupes polonaises ne dévieront jamais de ce qu'Elle a daigné leur prescrire¹⁾, si des circonstances moins favorables ne leur offraient plus l'occasion d'ajouter de nouveaux succès à ceux qu'elles ont obtenus au commencement de la campagne, au moins ne négligerais-je jamais de les rendre utiles à la cause pour laquelle elles ont le bonheur de combattre, en occupant de ce côté une force ennemie aussi considérable qu'il sera possible.

L'arrivée de l'armée russe en Galicie et les événements auxquels elle a donné lieu, ayant permis à l'ennemi d'inquiéter une partie de la Galicie située sur la rive droite de la Vistule, cette circonstance a ralenti nécessairement les nouvelles formations, et les généraux russes y contribuent encore plus en mettant partout où ils arrivent des employés autrichiens, qui se font un devoir de tourmenter les habitants et d'étouffer tout ce qui peut être contraire aux intérêts de leur souverain. J'espère cependant que le zèle à toute épreuve des Galiciens saura vaincre cette nouvelle entrave, et que nous ne serons point frustrés des moyens qu'offre ce pays pour ajouter à nos forces, si le manque total d'armes ne met des bornes à leur désir de mériter une patrie, en se rendant dignes de la protection de Votre Majesté Impériale²⁾.

204. Do ks. Golicyna.

W kwaterze głównej w Puławach, 27 czerwca 1809.

Uważając szczerość za podstawę przyjaznych stosunków podaje zarzuty, które wywołuje postępowanie wojsk rosyjskich³⁾.

¹⁾ Stąd znowu zaczyna się tekst listu do Berthier'a u Sołtyka: «Je ne négligerai aucune occasion; et quand même des circonstances favorables ne permettraient point aux troupes polonaises d'obtenir de nouveaux succès, je remplirai toujours l'intention de S. M. l'Empereur en occupant un corps de troupes autrichiennes infiniment plus fortes que celles que j'ai à leur opposer». Dalej bez zmiany.

²⁾ de l'Empereur.

³⁾ A. E., Pologne 326 f. 118, kopja.

Je m'empresse d'accuser à V. Ex. la réception de la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'adresser le 12/24 de ce mois. En La remerciant de l'explication qu'Elle veut bien me donner sur la connaissance, que les Autrichiens paraissent avoir des opérations de l'armée russe, et des bruits qu'ils répandent, je ne puis que me féliciter de voir s'établir entre nous cette franchise qui fait la base de toute intelligence amicale.

C'est ce motif qui, sans crainte de voir mal interpréter mes vues et mon intention, m'engage à fixer l'attention de V. Ex. sur l'opinion qui de plus en plus s'accrédite en Galicie: les troupes sous Ses ordres n'agiront point hostilement contre celles de l'Autriche. En passant même sous silence tout ce qu'on assure à cet égard, comme l'assurance que M. le général Lewis a envoyé au général Mohr un de ses officiers avec une lettre du c^{te} de Neipperg, il est en effet des faits qui paroissent confirmer l'opinion mentionnée. Deux compagnies autrichiennes qui se trouvaient à Rzeszów, auraient dû être prises immanquablement, cependant la lenteur avec laquelle on a été à leur poursuite, leur a laissé le temps de s'échapper, et en général le peu de promptitude des marches fait que partout l'ennemi a le temps de pourvoir à sa retraite, et que les troupes russes ont toujours avancé sans coup férir.

Quoiqu'il en soit de ces circonstances, il n'en est pas moins certain que, malgré la supériorité des forces russes, l'archiduc Ferdinand s'est avancé jusque sur la Pilica sans aucune crainte de se voir couper la retraite, et quoiqu'il ne puisse ignorer que la position de V. A. sur la Wisłoka La met à même de passer la Vistule sans opposition et de le prendre à revers, il manoeuvre aussi tranquillement contre l'armée polonaise, que si la position la mieux choisie le mettoit à couvert de tout échec.

Je laisse aux lumières de Votre Excellence à juger de l'impression que ces circonstances doivent produire, sans les attribuer à aucun manque de bonne volonté, il paraît impossible de se persuader qu'une armée supérieure, qui en ne se servant pas de ses avantages donne à l'ennemi le temps et les moyens de reprendre l'offensive, à laquelle les forces bien moins considérables lui avoient fait renoncer, agisse pour la

cause commune dans les mêmes principes qui régient le reste des opérations.

Veuillez bien, mon Prince, excuser mon extrême franchise. Elle est la meilleure preuve de la confiance que m'inspire Votre caractère, et de celle que je mets en Votre loyauté. Il me sera toujours insinulement agréable d'y puiser les titres de la haute considération, dont je Vous prie etc...

205. Do Serry.

Puławy, 29 VI 1809.

Bierność Rosjan i ruch Austrjaków ku Pilicy powodem przejścia do Puław. Stałe porozumiewanie się dowódców rosyjskich z austriackimi¹⁾.

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, nous n'avons eu aucun engagement sérieux avec l'ennemi. Les retards que nos alliés ont mis à leur passage du San, et le système adopté de ne point poursuivre l'ennemi, lui ont laissé tout le temps de faire sa retraite et de repasser la Vistule en présence de 20.000 hommes, sans être inquiété. L'archiduc Ferdinand ayant connaissance, et ayant même fait publier, que les Russes ne devaient point opérer sur la rive gauche, a profité de cette circonstance pour porter environ 25 mille hommes sur les frontières du Duché. Ce mouvement m'a mis dans le cas de marcher à Puławy comme le point le plus favorable pour observer et suivre les mouvements de l'ennemi, sans quitter la Galicie.

La suite nous fera connaître à quoi nous devons nous attendre encore de la part de nos alliés. En attendant ils ne perdent aucune occasion de faire preuve de l'esprit qui les anime. Jusqu'à présent ils n'ont pas encore tiré un seul coup de fusil, et chaque mouvement qu'ils jugent convenable de faire, est préparé par des parlementaires, et exécuté avec une précision qui jusqu'à présent a prévenu toute rencontre. Reconnaissants du soin qu'on apporte à leur conservation, les Autrichiens s'empressent de leur céder la place, dès qu'ils ont épuisé tous les prétextes au moyen desquels ils sont restés jusqu'à présent dans la plus complète inaction.

¹⁾ A. E., Pologne 326 f 124, wyciąg.

206. Do Clarke'go, hr. Hünnebourg, ministra wojny w Paryżu.

W kwaterze głównej w Puławach, 30 czerwca 1809.

Dla kapitana Sarnowskiego znajdzie miejsce w wojskach galicyjskich, prosi zatem, aby go tam zwrócić¹⁾.

Monsieur le Comte, j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre que Votre Excellence a bien voulu m'adresser en date du 30 mai dernier relativement à M^r Sarnicki²⁾, cap. au 12^{me} rég^t d'infanterie, qui avait été chargé par moi de la conduite d'un détachement de recrues à Eriurt. Cet officier ayant rempli sa mission d'une manière satisfaisante et Votre Excellence lui rendant ce témoignage flatteur, — comme d'après le rapport qu'il me fait, il se trouve déjà beaucoup d'officiers surnuméraires dans nos régiments en Espagne, je prie Votre Excellence de lui faire donner l'ordre à Sedan³⁾, de rejoindre au plus tôt l'armée polonaise en Galicie, où je pourrai l'employer utilement dans les circonstances actuelles, et d'avoir la bonté de lui faire fournir les moyens nécessaires pour accélérer son voyage. Je le préviens de cette disposition.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de ma haute considération.

207. Do ks. Golicyna. W kwaterze głównej w Puławach, 1 lipca 1809.

Otrzymał uroczyste zapewnienie i słowo honoru, że urządzenia jego w Galicji będą zachowane. Tymczasem dochodzą go wieści, że we Lwowie są przywracane władze austriackie. Gen. Meller wzbronił pierwszemu pułkowi jazdy polskiej przejścia do tego miasta celem wsparcia oddziałów, które sięgają aż do granicy tureckiej. Tego znieść nie może, aby na tylach formacji galicyjskich czynny był rząd obcy. Takie nie mogą być instrukcje Golicyna, gdy znaną jest lojalność cara Aleksandra. Czyni go oso- biście odpowiedzialnym i zawiadamia o stanie rzeczy obu monarchów

¹⁾ A. h. G., cartons: Polonais, lit. P—S.

²⁾ Sarnowski Karol, zob. d. 120.

³⁾ Z Sedanu z zakładu Legii Nadwiślańskiej major jej Falkowski pisał 13 kwietnia 1809 do Clarke'go: »Avec le dernier détachement des recrues envoyés de Pologne il est arrivés deux officiers, qui n'ont d'autre commission qu'un ordre du ministre de la guerre du Duché de Varsovie. Comme je ne crois pas ce titre suffisant pour leur admission à la légion, je les ai laissés provisoirement au dépôt... Na marginesie wyrażone zdanie ministerium: «Il aurait dû nommer ces officiers». Por. A. M. Skałkowski O części imienia 308—9, O kokardę legionów 259—60, 271.

sprzymierzonych. Żąda wyjaśnień co do zakresu działania urzędników austriackich¹⁾.

Lorsqu'animé du désir sincère d'établir la plus parfaite intelligence et d'amener par là l'unité des opérations entre l'armée russe et celle que je commande, je communiquai à Votre Excellence, à Son quartier général à Domostowa, les mesures que j'avais prises pour l'administration civile provisoire de la Galicie. Elle me répondit: que ces dispositions emplissant entièrement leur but à l'égard de deux armées, Elle n'était point dans le cas d'y désirer aucun changement, et que si même des ordres postérieurs de Son souverain Lui prescrivaient à ce sujet une marche différente, Elle se ferait un devoir de m'en prévenir, et de s'entendre avec moi pour leur exécution. — Cette manière d'agir était trop conforme aux principes de loyauté et de franchise, que doivent observer entre elles deux armées alliées, pour ne laisser aucun doute, qu'ils ne fussent adoptés par Votre Excellence, et la parole d'honneur par laquelle Elle voulut bien en confirmer l'assurance,acheva de faire disparaître en moi toute inquiétude sur un point aussi essentiel.

C'est donc avec la surprise la mieux fondée que j'apprends indirectement, qu'à l'entrée des troupes russes à Léopol le premier soin de M^r le général Müller²⁾ a été de réintégrer dans leurs fonctions les employés autrichiens et de déclarer que le gouvernement provisoire établi antérieurement par moi ne devait conserver aucune autorité dans les endroits occupés par les troupes russes. L'officier général mentionné a achevé d'imprimer à ce procédé un caractère bien différent de celui que les troupes alliées étaient en droit d'attendre, en s'opposant à ce que le 1^r régiment de cavalerie remplît l'ordre que je lui avais donné, de se rendre à Léopol pour être à même de soutenir les détachements polonais qui agissent au-delà et jusque vers la frontière de la Turquie³⁾.

¹⁾ A. h. G. Por. Handelsman 95.

²⁾ Meller-Zakomelski, general-major, dowodzący pierwszym korpusem kawalerji, szef marjampolskiego pułku huzarów, został z rozkazu Golieyna wojennym gubernatorem Lwowa. Akta były nadal prowadzone w języku niemieckim, a na czele urzędników stał radca Ernest v. Kortum.

³⁾ Donosił o tem królowi saskiemu Paszkowski z Puław 3 lipca (A. E., Saxe 78 f. 345-6, wyciąg): »Sire, j'ai eu l'honneur d'annoncer à V.

Tant que la manière, dont Votre Altesse a jugé convenable de régler les opérations des troupes russes, n'a porté que sur le plus ou le moins du secours, qu'elles avaient à prêter à celles que je commande; tant que j'ai vu la plus légère apparence, qu'ainsi qu'Elle me l'avait fait entendre, des instructions particulières bornaient l'activité, que dans d'autres circonstances Elle aurait pu donner à ses mouvements, j'ai cru devoir m'abstenir d'insister davantage sur des résultats qu'il pouvait n'être pas en Son pouvoir d'amener. Mais quand, après avoir, par la lenteur calculée de Ses mouvements, paralysé tous les efforts des troupes polonaises, et leur avoir fait perdre en partie les avantages acquis par une campagne active, Elle compromet essentiellement leur sûreté en établissant sur leurs derrières, au milieu de leurs formations et de leurs dépôts, un gouvernement ennemi, quand les autorités qu'Elle réintègre dans leurs fonctions, arrivent jusqu'à leur destination, au mi-

M. le 27 juin l'entrée des Russes à Léopol. En cette occasion les Russes ont donné une nouvelle preuve de leur intelligence avec les Autrichiens, car à leur approche l'ennemi occupa par des détachements toutes les routes qui conduisent à la ville, et cette mesure était visiblement dirigée contre nous seuls. Le général russe Müller ayant envoyé un parlementaire, le détachement autrichien qui se trouvait sur la route, se retira et lui laissa l'entrée libre. Le général Kamieński et le Gouvernement Central voulaient rentrer aussi et reprendre leurs places; mais le gén. Müller s'y opposa, en engageant le général Kamieński à s'arrêter à Janów et en se déclarant lui-même gouverneur de la ville par ordre du prince Golicyn. Aussitôt le vice-gouverneur autrichien Wurmser, escorté par un détachement de hussards, rentra dans Léopol et fut rétabli par les Russes sur sa place. Nous avons appris par une voie sûre que ces deux personnages, très bien d'accord entre eux, projettent de faciliter aux généraux autrichiens Egermann et Hohenlohe les moyens de se réunir dans la Bukowine et de faire de là des incursions en Galicie, empêcher nos levées et enlever toute la jeunesse du pays pour la mener en Hongrie. Déjà 500 jeunes gens ont été enlevés ainsi à Léopol. Le général russe se prête à ces projets et doit être très bien payé pour cette complaisance. Avant hier le prince Joseph a envoyé des fortes représentations au prince Golitzin sur cet objet. Il est encore à attendre sa réponse... En attendant le prince Joseph poursuit les avantages que lui a procuré(s) sa position. Toute son armée a passé la Vistule et il la passe lui-même aujourd'hui, transportant pour ce soir son quartier général à Zwolen. Nous sommes rentrés dans Sandomir et nous occupons Opatów et Końskie. Les partis de cavalerie sortent sur l'ennemi qui depuis 30 est en pleine retraite. Il paraît qu'avec la plus grande partie

lieu de l'armée russe, escortées par des détachements de hussards autrichiens, et que d'autres détachements ennemis marchent en sûreté, presqu'en vue de Son quartier général, il m'est impossible de croire que des dispositions aussi extraordinaires soient conformes à la volonté d'un souverain, dont l'Europe admire les loyales vertus, ni qu'il autorise des faits, dont la seule apparence doit répugner à son caractère.

Si l'idée de fournir au gouvernement autrichien les moyens de persécuter les habitants de la Galicie, pour avoir donné des preuves de leur attachement pour la cause, en faveur de laquelle Votre Excellence est chargée d'agir, n'a point été pour Elle un motif suffisant pour s'abstenir d'en réintégrer les employés; je La prie de ne point perdre de vue que les troupes polonaises font partie du 9^{me} corps, et que les opérations que j'ai à effectuer en vertu des ordres de S. M. l'Empereur des Français, étant liées avec celles de la Grande Armée, Votre Excellence contracte personnellement la responsabilité

de ses forces il prend la direction de la Silésie. Un petit corps seulement se retire sur Cracovie. Le général Rożniecki, qui commande l'avant-garde, lui a enlevé des prisonniers, des armes et des magasins. L'armée russe est toujours arrêtée sur la Wisłoka et dans l'inaction, le major Szumlański, aide de camp du prince Joseph, a eu une singulière rencontre en allant de Rzeszów, où est le quartier général russe, à Łanicut. Il tomba dans un détachement d'Autrichiens qui marchaient tranquillement sur Rzeszów. Il fut d'abord un peu surpris, fit en suite de bonne contenance et les laissa passer. Le prince Golicyn, à qui il fit part de cette rencontre, s'efforça de lui persuader qu'il ignorait la marche du détachement autrichien et qu'il en était courroucé. — Il n'y a encore en Galicie que 4 nouveaux régiments en formation, 2 d'infanterie et 2 de cavalerie. Les premiers sont ceux du prince Constantin Czartoryski et du comte Zamoyski (l'un fils, l'autre gendre du prince Adam Czartoryski). Un des régiments de cavalerie est organisé par le comte Adam Potocki; l'autre sera habillé à la hussarde avec des lances et a pour commandant l'ancien colonel Toliński. L'ordre est donné pour qu'il se forme incessamment un plus grand nombre de nouveaux corps. — Il n'y a pas, Sire, de soins aimables, tendres et empressés que la princesse Czartoryska ne nous ait donnés pendant tout le temps que nous sommes restés à Puławy, et le charme de ce séjour serait dangereux, s'il n'eût pas été en même temps une récompense pour nos anciens travaux et un encouragement à des nouveaux. Les voeux patriotiques des habitants de ce beau pays nous suivent et nous emportons le désir de les remplir. Car tout se réunit, en dernière analyse, dans le sentiment général de la patrie.

des entraves, qu'elles ne peuvent manquer de rencontrer dans la malveillance des autorités ennemis, établies par Elle en Galicie, et les communications que par ce moyen l'Autriche conserve dans le pays. Fort de ces raisons qu'aucune circonstance particulière ne saurait atténuer, et ayant fait tout ce qui était en mon pouvoir, pour amener des résultats plus avantageux pour la cause commune, il ne me reste qu'àachever de remplir mon devoir, en portant à la connaissance de nos souverains respectifs un état de choses si peu conforme à leur attente, et fait pour donner à l'ennemi les moyens de prolonger la guerre, en lui conservant des ressources qu'il est de leur intérêt de ne point lui laisser.

Désirant éviter toute collision, je Vous prie, Mon Prince, de me faire part de Vos intentions relativement à la sphère d'activité que Vous Vous proposez de donner au gouvernement provisoire autrichien, et jusqu'où Vous croiez devoir étendre son autorité.

208. Do Serry.

2 lipca 1809.

Otrzymał rozkaz z 10 czerwca zajęcia Galicji w imieniu Napoleona. Nie wie, jak wpłynie to na postępowanie Golicyna...¹⁾.

...Je ne sais point encore de quelle manière le prince Golicyn recevra cette nouvelle communication et l'effet qu'elle

¹⁾ A. E., Pologne 326 f. 129, wyjątek przytoczony przez Serre w raporcie z 4 lipca, por. Handelsman d. 94. — Odnośny rozkaz cesarza zawarty był w liście Bernadoty, który w przekładzie podał Bogusławski 131--3, a w wyciągu Askenazy 291--2. Treść tego rozkazu natychmiast podaną została do wiadomości publicznej w odezach sztabu generalnego z 2 lipca i Hebdomistego z 4 (Gazeta Warszawska Nr. 60, str. 876--7, Rys 259--62 i 264--5). Wiele sobie niektórzy po tem obiecywali, por. list »Hebdomistego, generała, zastępcy ministra wojny, w obydwoch Galicjach komendanta generalnego, do Horodyskiego, referendarza rządowego Galicyów: W Lublinie, 7 lipca 1809. Nie mogę nikomu powierzyć bezpiecznej ekspedycji, nadeszlej od W-o Serra, rezydenta francuskiego przy rządzie warszawskim, jak JW-u WMP-u z prośbą, żebyś przy rządzie centralnym znajdującej się obmyślił sposób do przesłania jej pewnego, iżby w ręce nieprzyjaciela nie wpadła. Przyłączam W-u WM. Panu kopią listu wspomnianego wyżej rezydenta dla uwiodomienia Go o jego w tej mierze życzeniu. Rezydent ten ma nadzieję, która nie może być ploną, że rząd centralny znajduje się już we Lwowie. W przypadku wyjścia wojsk

produira sur les mouvements de son armée qui jusqu'ici sont toujours très lents et accompagnés de procédés peu conformes au bien de la cause que nous sommes chargés de défendre...

209. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Puławach, 2 lipca 1809.

Tej nocy odebrał rozkazy z 10 czerwca. Wdzięczność wojska za uznanie. Przesyła listy Szumlańskiego i Gembarzewskiego na dowód nieprzyjaznego postępowania Rosjan. Jego list do Golicyna. Powiadamia o tem poselstwo francuskie w Petersburgu. Odwrót trzech kolumn austriackich. Pościg. Oprózniony Sandomierz. Zdobycz. Dołączza raport Błeszyńskiego¹⁾.

Une dépêche de S. A. le prince de Ponte Corvo en date du 10 juin, que j'ai reçue cette nuit, m'a fait connaître les intentions de Votre Majesté Impériale, à l'égard de la Galicie. J'ai appris par la même voie Ses ordres relativement aux nouvelles formations de troupes en Galicie, ainsi que les secours en armes et argent par lesquels Elle vient de subvenir à leurs premiers besoins²⁾. Je n'ai point manqué de prendre sur le

syjskich z tego miasta należy wcześnie zebrać leśniczych, gajowych i strzelców dominiów, żeby się zabezpieczyć przeciwko Austryakom, jeżeli jeszcze na granicy węgierskiej dosiadują. Gdyby zaś wojsko rosyjskie przeciw nim pójść miało, ostrożność ta byłaby zbytectną. Mamy pełno wiadomości o zbiegu arcyksiążąt Karola i Jana, lecz nic dotąd urzędowego. Nasze wojsko w tym właśnie momencie, jeżeli co nowego nie zaszło, ociera się pewnie o Kraków».

¹⁾ A. h. G. — Ustępy III, VI i VII niniejszego listu złożyły się na raport wysłany tegoż dnia do Berthier'a, tylko początek ujęty został w innych słowach: »Une dépêche de S. A. Sme le prince de Ponte Corvo en date du 10 juin vient de m'apprendre, que l'Empereur m'ordonne de prendre en Son nom possession provisoire de la Galicie jusqu'à la paix. Conformément à la volonté de Sa Majesté, les aigles françaises doivent être substituées partout aux armes autrichiennes; la justice sera rendue en Son nom et toutes les autorités Lui prêteront serment de fidélité entre mes mains. Empressé à me conformer à ces dispositions j'ai pris de suite les mesures nécessaires pour leur exécution, et je ne manquerai pas de remplir de même celles qui me sont prescrites à l'égard des troupes formées en Galicie. J'attends avec impatience les armes que Sa Majesté l'Empereur daigne leur accorder.«

²⁾ Je Vous annonce, donosił Bernadotte, qu'il Vous arrive des armes de Magdebourg et de Sfalsund, et que des fonds considérables sont dirigés sur Posen pour être mis à Votre disposition.

champ les mesures nécessaires, pour l'exécution des dispositions que Votre Majesté Impériale veut bien me donner, et je La supplie d'être persuadée que je ne négligerai aucun moyen pour me conformer entièrement à Ses vues.

Daignez, Sire, agréer avec bonté l'hommage de la reconnaissance des troupes polonaises pour l'expression de satisfaction, par laquelle Votre Majesté Impériale a récemment encouragé ses efforts pour mériter Sa bienveillance. Si la protection, qu'Elle a constamment accordée à une armée formée sous Ses glorieux auspices, suffit pour Lui en assurer à jamais le plus sincère dévouement, tant de bienfaits ont marqué depuis l'attention particulière qu'Elle veut bien donner à Ses besoins, qu'il n'est personne d'entre ceux qui la composent, qui ne regarde comme le devoir le plus sacré de verser son sang pour Son service. Je m'estimerai heureux si, en me rendant auprès de Votre Majesté Impériale l'organe de ces sentiments, Elle me permet d'ajouter, combien ceux dont je suis pénétré, sont analogues aux obligations que m'impose envers Elle la confiance flatteuse, dont Elle veut bien m'honorer.

Les dispositions des commandants russes, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté Impériale dans mes précédents rapports, étant de nature à ne point me laisser exempt d'inquiétude sur les suites qu'elles pouvaient entraîner, je me suis fait un devoir d'éclairer de près les circonstances qui y sont relatives. Les rapports ci-joints de deux officiers supérieurs polonais, dont l'un¹⁾ est en résidence au

¹⁾ Szumlański do ks. Poniatowskiego z kwaterą główną rosyjską w Rzeszowie 28 czerwca 1809: »Je m'empresse de Vous annoncer, mon Prince, le cas qui m'est arrivé l'autre jour, et qui peut mettre Votre Altéssse en état de juger bien de la conduite de l'armée russe. Le troisième jour de notre séjour à Rzeszów, j'allais me rendre à l'invitation de la princesse Lubomirska à Łanicut; à un meile de Rzeszów sur la chaussée j'ai apperçu un petit détachement d'infanterie, suivi de quelques chariots, le croyant appartenir à l'armée russe j'allais mon chemin, lorsque tout d'un coup je me suis trouvé en face des Autrichiens. Il n'y avait plus moyen de reculer, et il a fallu faire bonne mine à mauvais jeu. Je commande donc halte et je demande qui en est le commandant. La-dessus un bas officier se présente dans une position très respectueuse. Je le questionne, je lui ordonne de me montrer sa marche-route, et de tout cela j'apprends que par ordre du général Egermann ils sont partis de Léopol

quartier général russe, pour les communications avec l'armée polonaise, et l'autre¹⁾ en mission à Léopol, et sur la véracité

pour se rendre à Cracovie, et qu'ils avaient passé par Przeworsk, où se trouvait un détachement russe. Cela m'a si fortement mis en état de surprise, et de curiosité, que malgré que j'eusse pu les faire arrêter comme prisonniers de guerre (tant ma contenance leur en a imposé) je les ai cependant laissé tranquillement continuer leur route dans le dessein de savoir ce qu'ils deviendraient étant arrivés à Rzeszów. A mon retour je n'ai pas manqué de m'informer là-dessus et à mon grand étonnement, j'ai appris que ni S. E. le prince Golicyn ni commandant divisionnaire n'en savaient rien. Je me rends sur le champ auprès du premier. Je lui raconte l'événement, je le trouve fort étonné de n'en savoir rien, me félicitant d'avoir échappé, grondant ses officiers, et donnant des ordres pour désarmer ces Autrichiens, et les faire prisonniers. — Ce n'est pas tout encore, mon Prince. Je suis témoin de plusieurs choses qui commencent à m'allarmer infiniment, et qui me font présumer que les Russes sont venus pour occuper le pays, et non pas pour se battre et que les événements de la Grande Armée seront la règle de leur conduite. Au nom de Dieu, mon Prince, ne coincez rien à présent sur leur secours, et prenez les mesures de pouvoir s'en passer. — Partout dans l'ancienne Galicie le gouvernement autrichien est rétabli et protégé vigoureusement par l'armée russe. Le gouverneur de Léopol Mr Wurmser a passé tranquillement à deux miles d'ici escorté par 200 hussards pour se rendre à Léopol et sûrement pour y reprendre son ancien emploi. — Ceux qui ont été employés par les Polonais, pour remplir les fonctions publiques, sont en but de la vengeance, et de la persécution allemande, de sorte, que lorsque je me suis avisé de parler en faveur d'un opprimé, assurant qu'il avait rendu beaucoup de service à l'armée alliée, et par conséquent doit avoir le droit à la protection russe, on m'a répondu, que cela ne les regarde pas, qu'ils doivent protéger le gouvernement actuel — et ont dénoncé encore au prince Golicyn que je veux me mêler du civil. Voilà où en sont les Russes. Votre Altesse peut aisément calculer ce qui en sera. Pour moi j'ai cru de mon devoir de vous en faire part sans aucun délai, et là-dessus j'ai prié Mr Straszewski, bon patriote, frère du dit opprimé, pour se charger de cette expédition. Je n'ai pas voulu garder le secret devant les Russes que j'expédie un courrier pour Votre Altesse, et j'ai demandé même au général Lambert de passeport. Je ne sais pas, mon Prince, si j'ai bien fait, ou mal, car pour la première fois, je me trouve dans une mission aussi délicate qu'importante. Veuillez bien, mon Prince, me donner quelques instructions à cet égard pour l'avenir. P. S. Voilà cinq jours que nous sommes à Rzeszów, demain nous devons y rester et malgré toutes mes sollicitations je ne puis rien obtenir.

¹⁾ Wyciąg ze sprawozdania kapitana 1-go pułku piechoty Gembrowskiego z 2 lipca 1809: »Le peu d'accord des derniers rapports qui me sont parvenus, m'ayant engagé à les vérifier par moi-même, je me suis

des quels je puis compter, convaincront Votre Majesté Impériale, que loin que mes craintes à cet égard aient été exagérées, le concert des généraux russes avec l'Autriche devient tellement certain et prononcé, qu'à proprement parler il semble que ce sont les troupes polonaises, qu'on regarde comme ennemis, et tandis qu'ils se prêtent avec empressement aux vues des commandants autrichiens, toutes les mesures sont prises, pour déjouer les efforts de leurs alliés¹⁾.

Un état des choses si extraordinaire, et en même temps si conséquent pour la sûreté des troupes polonaises, m'a engagé à faire connaître au prince Golicyn, qu'il serait responsable des suites, qui pourraient en résulter. En lui écrivant à cet égard la lettre²⁾, que j'ai l'honneur de mettre en copie sous les yeux de Votre Majesté Impériale, j'avais moins l'espérance de le ramener à des procédés plus convenables, que de constater les griefs fondés, que nous avons à cet égard, et de le convaincre, que je n'ignorais aucun des faits résultants du système, qu'il a cru devoir adopter, quoique je n'aie négligé aucun moyen de lui faire voir, combien mes intentions étaient sincères, et combien les ordres de Votre Majesté Impériale, à l'égard de la conduite que j'avais à tenir envers l'armée russe, étaient précis et positifs. J'attends encore la réponse du prince Golicyn, et je ne manquerai pas de la mettre en son temps sous Ses yeux.

Dans l'impossibilité où je me trouve, de constater par moi-même, si les procédés des Russes tiennent uniquement aux

rendu aujourd'hui à Sandomir avec le lieutenant Kamieński et deux chasseurs. En entrant dans la ville, j'aperçus 21 hussards autrichiens formés en ligne devant le quartier du capitaine russe Denissow, qui y commandait un détachement. Je crus d'abord qu'ils avaient été faits prisonniers; mais voyant qu'ils avaient leurs pistolets et leurs sabres je leur demandai ce qu'ils faisaient là. Ils me répondirent qu'ils y étaient venus en patrouille. Je voulus alors arrêter l'officier autrichien qui les commandait et qui buvait tranquillement de l'eau de vie avec le capitaine russe, mais ce dernier ne voulut point le permettre, quoique l'officier de hussards m'eût déjà remis son sabre; il l'emmena dîner chez lui, et me dit d'ironiquement: si Vous avez envie de Vous battre contre les hussards, Vous en êtes le maître, leur officier et moi serons spectateurs».

¹⁾ Ten ustęp znajduje się i w raporcie do Berthier'a.

²⁾ List z 1 lipca (d. 207).

dispositions personnelles de leurs généraux, ou sont la suite des ordres qu'ils ont reçus, je crois devoir ne point tarder davantage à porter toutes ces circonstances à la connaissance de l'ambassadeur de Votre Majesté Impériale à Pétersbourg, pour le mettre à même d'agir à cet égard de la manière qu'il jugera convenable.

Le mouvement que j'ai fait sur Puławy avec les troupes sous mes ordres, avait évidemment inquiété l'ennemi. Le passage de toute ma cavalerie sur la rive gauche, la jonction du corps du général Sokolnicki, et la direction sur Radom, que j'ai fait prendre à la plus grande partie de mes forces, ont achevé de déterminer la retraite de l'ennemi. Il paraît qu'une partie de l'armée de l'archiduc Ferdinand prend la route de Silesie, qu'une autre colonne se dirige vers la Moravie en couvrant Cracovie, tandis qu'une troisième, qui s'est jetée dans le Duché par Sulejów, se réunira probablement à la première¹⁾.

L'avant-garde envoyée à la poursuite de l'ennemi, l'inquiète continuellement dans sa marche. Elle est suivie immédiatement par le corps sous mes ordres. Sandomir est évacué par les Autrichiens. Nos troupes ont occupé Końskie, Kielce et Opatów. Elles ont enlevé à l'ennemi des fusils, des sabres et fait des prisonniers. Des magasins considérables sont tombés entre nos mains. Je saisirai chaque occasion pour profiter des avantages, que m'offriront les circonstances.

P. S. Dans le moment même où je termine cette dépêche, je reçois le rapport, dont j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté Impériale, l'extrait ci-joint²⁾ sous Nr. 3. — Il achevera

¹⁾ Ten ustęp został, jak i następny, wcielony do listu do Berthier'a.

²⁾ Traduction d'un rapport du lt colonel Błeszyński. »Désirant me procurer une connaissance certaine de vues du gouvernement autrichien établi par nos alliés, je me suis assuré d'un commis dans les bureaux d'un des principaux fonctionnaires allemands.. Il m'a assuré, que les Autrichiens ont la certitude, que l'armée russe ne mettra aucun obstacle à leurs projets. Le comte Wurmser, Autrichien, établi par le prince Golicyn en qualité de vice-gouverneur à Léopol, est autorisé par l'archiduc François (=Ferdinand) à ordonner aux troupes les mouvements, qu'il jugera nécessaires. Il s'occupe à donner au général Egermann les moyens de réunir son corps à celui du prince de Hohenlohe afin d'empêcher toute communication entre nous et la Hongrie, pénétrer dans les cercles de la Galicie occupés par

de Lui faire connaître l'esprit dans lequel agissent les troupes russes.

210. Do Caulaincourt'a.

Radom, 5 lipca 1809.

Postępowanie Rosjan w Galicji. Odmowa z ich strony współdziałania. Z tego powodu stracono w walkach nad Sanem do tysiąca żołnierzy. Golicyn otrzymał rozkaz nieprzekraczania Wisły. Jest to wiadome Autrjakom. Dlatego arcyksiążę posunął się nad Pilicę. We Lwowie generał rosyjski Meller przywrócił urzędników niemieckich do władzy. Widoczne stałe porozumiewanie się Moskali z kwaterą arcyksięcia. Załączca odpis listu z wyrzutami czynionymi Golicynowi i rozkazy Bernadotty. Hr. Raczynski, wysłany gońcem, udzieli wszelkich wyjaśnień¹⁾.

Monsieur le Duc, en m'ordonnant au nom de S. M. l'Empereur d'entrer en Galicie avec les troupes polonaises sous mes ordres, S. A. S. le major général me donna l'assurance que l'armée russe agirait de concert avec nous pour la cause commune. Une suite de délais ne m'avait point encore fait douter qu'elle ne joignît ses efforts aux nôtres, et pendant cet intervalle la majeure partie de la Galicie a été soumise par nous aux armes de l'Empereur. Enfin près de 2 mois après l'ouverture de la campagne, l'entrée des troupes russes en Galicie effectuée le 3 juin me fit espérer que l'attente fondée sur leur secours allait se réaliser.

Dans cette hypothèse, Sandomir qui venait d'être enlevé à l'ennemi, offrant un point militaire des plus importants pour agir à volonté sur les deux rives de la Vistule, il me parut essentiel de mépriser à des troupes qui venaient combattre pour la même cause, le moyen d'achever la défaite de l'ennemi;

les troupes polonaises, s'emparer de nos nouvelles formations pour les incorporer dans les régiments autrichiens ou les renvoyer en Hongrie, et enrôler enfin tous les jeunes gens de la Galicie sans avoir égard à la naissance ni à la fortune. Le comte Wurmser doit se rendre sous peu en personne à l'armée autrichienne pour rétablir le gouvernement au nom de l'empereur dans chaque cercle, où ses troupes ou celles de Russie pourront pénétrer.. Le général Müller est payé par le gouvernement autrichien. La poste de Cracovie, dont le cours était interrompu depuis plusieurs semaines, passe actuellement sans obstacles à travers les lignes russes».

¹⁾ A. E., Russie 149 f. 39—43, kopja; wyjątki u Vandala II § 3 i u Askenazego 293, por. Handelsman 96 i 97.

et malgré la résolution que j'avais prise, d'abandonner cette place pour continuer à me rapprocher de Cracovie, je me décidai à mettre tous mes soins à la conserver. Ce fut dans cette position que j'attendis l'arrivée de l'armée russe.

Je me dispenserai de retracer ici à Votre Excellence la suite de lenteurs, de fausses directions de marches, et d'autres prétextes sous lesquels cette armée mit près de trois semaines à parcourir une distance qu'on pouvait facilement franchir en huit jours. Mais ce que je ne saurais passer sous silence, c'est qu'après avoir obtenu du prince Golicyn que la division du prince Suworow, qui était arrivée la première, se joignit aux troupes polonaises, je ne tardai pas à me convaincre que ma position n'en était point devenue meilleure. En effet l'avant-garde de cette division qui avait été mise à ma disposition, refusa d'occuper un des points de la ligne que j'avais pris(e) en avant du San, et cette ligne ayant été attaquée quelques heures après, le général Sievers qui commandait cette avant-garde, fit retirer, sans même m'en prévenir, les corps qu'il avait amenés. Une manœuvre aussi extraordinaire aurait opéré la défaite du corps polonais, si l'extrême valeur des troupes n'avait réussi à repousser complètement l'ennemi. Le prince Suworow, arrivé pendant l'affaire, ne fit aucune disposition pour y prendre part, tandis qu'un simple mouvement aurait suffi pour tourner et défaire entièrement l'ennemi.

Depuis, chacune des dispositions des généraux russes a offert la preuve la moins équivoque de la malveillance qu'ils portent à la cause en faveur de laquelle ils sont chargés d'agir. L'archiduc Ferdinand ayant senti toute la prépondérance que nous donnait l'occupation de Sandomir, avait porté successivement sur ce point la plus grande partie de ses forces; mais malgré la grande facilité que le prince Golicyn aurait trouvée à agir avec avantage, malgré l'engagement qu'il avait pris de passer le San le 21 juin, toutes mes instances n'ont pu le déterminer à faire le moindre mouvement, soit pour battre l'ennemi qui s'était présenté sur la rive droite de la Vistule, soit pour profiter du débouché de Sandomir pour se porter sur la rive gauche en faire lever le blocus.

Enfin après avoir repoussé plusieurs attaques meurtrières, après avoir soutenu un assaut des plus vifs prolongé pendant

dix heures consécutives, la garnison de Sandomir, composée de la meilleure partie de mon infanterie, ayant épuisé toutes ses munitions, fut obligée d'évacuer la place, pour rejoindre mon corps d'armée.

Ce ne fut qu'à cette époque que le prince Golicyn m'apprit confidentiellement qu'il avait ordre de ne point passer la Vistule. Je me trouvai de cette manière avoir sacrifié trois semaines d'un temps précieux et plus d'un millier de braves, pour lui conserver un débouché, dont il était décidé d'avance à ne pas profiter. Mais je ne tardai pas à acquérir la certitude que, si on nous refusait les communications nécessaires pour établir un concert d'opérations, l'ennemi avait toutes celles qu'il pouvait souhaiter pour régler les siennes. Tous les déserteurs et prisonniers n'ont cessé d'assurer depuis cette époque qu'il était connu publiquement à l'armée autrichienne que celle de Russie ne passerait point la Vistule. L'archiduc Ferdinand, profitant de cette circonstance favorable, n'a point manqué de retirer presque toutes ses troupes de la partie de la Galicie située sur la rive droite pour les porter sur la Pilica et menacer les frontières du Duché. Ce mouvement a été effectué sans la moindre tentative pour l'inquiéter. Les troupes russes immobiles sur le San semblaient n'être là que pour le protéger, et tandis qu'un seul mouvement eût suffi pour écraser l'ennemi, il n'y a pas eu jusqu'ici une amorce brûlée entre les deux armées. Un corps d'environ 8 mille hommes que l'ennemi avait jeté vers Léopol, n'ayant pu se joindre à celui qui a repassé la Vistule, aurait facilement pu être détruit dans l'espace de peu de jours; mais le g^{al} Müller envoyé à sa poursuite semblait trop intéressé à sa conservation pour chercher ce résultat, et c'est en présence de 40 mille Russes que ce corps manœuvre avec autant de sécurité qu'au milieu de la paix. En le laissant sur la rive droite, l'archiduc paraît n'avoir pas plus d'inquiétude à son égard, qu'il n'en a montré en s'avancant jusque sur la Pilica, quoiqu'un seul mouvement eût suffi pour l'envelopper.

Une manière d'agir aussi extraordinaire de la part des Russes, n'aurait pu être expliquée que par un manque absolu de connaissances militaires dans ceux qui les commandent, si d'autres circonstances plus étonnantes encore n'eussent achevé

de leur imprimer le caractère de la plus complète perfidie. Dès l'entrée des Russes en Galicie, les généraux n'ont pas cessé de tenir publiquement, et même aux officiers polonais qui se sont trouvés en rapport avec eux, les discours les plus prononcés contre la guerre actuelle, et ne leur ont fait aucun mystère de leur malveillance contre la France et ses alliés. Des communications fréquentes se sont établies entre les commandants respectifs, aussitôt que l'armée russe a été en présence de l'ennemi.

Si le séjour prolongé des parlementaires au camp ennemi avait pu laisser encore quelque doute sur la nature de ce qu'ils y faisaient, les résultats visibles de leurs fréquentes conférences n'auraient pu manquer de fixer mes idées à cet égard. En effet depuis cette époque, l'inaction la plus complète a marqué les vues des généraux russes. Après avoir épousé tout ce que la malveillance la plus inventive a pu leur fournir de prétextes, ils ont fini par combiner leurs opérations avec celles des Autrichiens, et il suffit depuis quelque temps de connaître les projets d'une de ces armées, pour savoir d'avance les mouvements que l'autre se propose de faire.

Il semble même que les généraux des deux armées aient craint de ne pas marquer assez par là leur parfaite intelligence. Leurs avant-postes respectifs en vue les uns des autres ont constamment désellé et débridé leurs chevaux, et nos patrouilles les trouvaient presque toujours cimentant leur bonne volonté en buvant pèle-mêle les uns avec les autres. Les détails qu'on a rassemblés, à cet égard, paraîtraient incroyables, si une foule d'autres du même genre n'en garantissaient la possibilité.

Trois rapports¹⁾ que je joins ici en traduction, feront connaître à Votre Excellence jusqu'où l'on pousse à cet égard l'oubli des apparences mêmes. A ces particularités militaires se joignent des circonstances politiques qui impriment aux procédés des généraux russes le caractère de la plus complète perfidie.

Dès mon entrée en Galicie, j'avais jugé essentiellement nécessaire d'adoindre aux autorités autrichiennes des surveil-

¹⁾ Zapewne Szumlańskiego, Gembarzewskiego i Błeszyńskiego.

lants pris parmi les citoyens Polonais. La prise de Léopol et l'occupation de la majeure partie de la province m'ayant mis dans le cas de prendre une mesure générale pour son administration civile, j'avais remplacé l'ancien gouvernement par un autre que je nommai Commission provisoire pour le gouvernement des deux Galicies sous la protection de S. M. l'Empereur des Français. Je m'empressai d'en donner connaissance au prince Golicyn dès son arrivée et j'ordonnai à qui il appartenait de mettre le plus grand soin à ce qu'il fût amplement pourvu à tous les besoins des troupes russes. Le commandant en chef me témoigna qu'il ne se permettrait de faire aucun changement à l'ordre établi, et que si des ordres de sa cour l'y obligaient, il ne manquerait pas de s'entendre avec moi pour leur exécution.

Cependant la connivence des généraux russes ayant donné aux Autrichiens les moyens de pénétrer dans quelques districts qu'avaient déjà occupés les troupes polonaises, ils n'avaient pas manqué de rétablir leurs employés. Les forces de l'ennemi ayant pris une direction différente, je m'empressai de donner ordre aux autorités établies par moi de reprendre leurs fonctions; mais à mon grand étonnement, les généraux russes y mirent obstacle, et au lieu de se concerter avec les fonctionnaires institués par une armée alliée, et au nom de S. M. l'Empereur des Français, ils réintègrent partout où ils arrivent, le gouvernement autrichien, et font cause commune avec lui pour entraver l'effet des mesures que, d'après l'intention de l'Empereur, j'ai prises, pour faire servir à l'augmentation de mes forces la bonne volonté des habitants de la Galicie, en faveur de la cause commune.

Le premier soin du général russe Müller que le prince Golicyn a nommé gouverneur de Léopol, a été de s'adoindre comme vice-gouverneur le comte de Wurmser qui était anciennement à la tête du gouvernement autrichien en Galicie. Une mesure aussi peu convenable que celle d'établir sur ses derrières les employés d'un gouvernement ennemi, m'a paru compromettre tellement la sûreté de l'armée polonaise et se trouvait si fort en opposition avec les vues de l'Empereur, que j'ai cru indispensable de charger le prince Golicyn de la responsabilité de l'ordre que j'envoie à ce sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée de la Galicie.

sabilité des suites. En lui écrivant la lettre¹⁾ ci-jointe en copie, j'ai moins espéré de lui faire adopter à ce sujet une autre manière de procéder, que je n'ai eu en vue de constater l'existence des griefs fondés que celle qu'il suit, a donnés contre lui.

Je n'ai point manqué de porter directement à la connaissance de l'Empereur toutes ces circonstances, à mesure qu'elles ont eu lieu, et d'exposer à S. M. la conduite franche et amicale que j'avais toujours observée à l'égard des généraux russes. La distance infiniment plus rapprochée de Pétersbourg me faisant croire qu'en les communiquant également à Votre Excellence, je ne puis que servir la cause commune, je crois devoir à la confiance dont Son Auguste Souverain daigne m'honorer, de La mettre à même de faire de son côté les démarches qu'Elle jugera nécessaires.

La dépêche ci-jointe que je viens de recevoir de la part de S. A. S. le prince de Ponte Corvo, en faisant connaître à Votre Excellence les intentions de S. M. l'Empereur à l'égard des deux Galicies, suffira pour lui faire sentir, combien il devient important de mettre fin à un état de choses aussi contraire à leur succès que préjudiciable à la cause commune. M^r le capitaine comte Raczyński, attaché à mon état-major, qui aura l'honneur de lui remettre cette dépêche, connaissant parfaitement tous les détails qui y sont relatifs, ainsi que la position actuelle des choses en Galicie, est en mesure de compléter les renseignements qu'Elle pourra désirer sur tout ce qui y a rapport.

211. Do ks. Golicyna.

Kielce, 9 lipca 1809.

Odebrał list z 5-go lipca. Przyjmuje tymczasowo zasadę *status quo*. Według niej na prawym brzegu Wisły okręgi siedlecki, bialski, zamojski, lubelski, żółkiewski, tarnopolski i brzeżański znajdują się w rękach polskich, do kieleckiego i radomskiego i wogóle do lewego brzegu Wisły Rosjanie nie mają wstępu. Co do zbrojeń, nie może im się sprzeciwiać Golicyn, bo są wymierzone przeciw nieprzyjacielowi wspólnemu²⁾.

Je m'empresse d'avoir l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de Sa lettre du 5 de ce mois³⁾.

¹⁾ Z 1 lipca.

²⁾ A. h. G., kopja.

³⁾ Au quartier général à Sendischew, le 23 juin/5 juillet 1809. Je m'empresse de répondre à la lettre de Votre Altesse en date du 3 juillet

Quelque peu prévue qu'ait été pour moi la résolution que m'annonce Votre Exc., de ne point permettre l'exécution des ordres de S. M. l'Empereur des Français, que j'ai Lui ai communiqués, dans les contrées de la Galicie occupées par les troupes russes; je n'en suis pas moins disposé à donner dans cette occasion une nouvelle preuve, combien je désire éviter tout ce qui peut porter atteinte à la bonne intelligence, qui doit régner entre des armées alliées, en consentant éventuellement, et jusqu'à de nouvelles instructions, au *status in quo*, qu'Elle propose, pour peu qu'Elle soit disposée à adopter à cet égard des bases justes et convenables.

En partant des principes que Votre Exc. a mis Elle même en avant, les cercles de Siedlce, Biała, Zamość, Lublin, Żółkiew, Tarnopol et Brzeżany, situés sur la rive droite de la Vistule, étant occupés actuellement par les troupes polonaises du 9^e corps, continueront à l'être jusqu'à la paix.

Comme d'après l'ordre de Son souverain, dont Votre Exc. a bien voulu me faire part en son temps, les opérations de l'armée russe avaient été bornées à la rive droite de la Vistule, et que c'est en conséquence, que je me suis porté avec celle que je commande, sur la rive gauche de ce fleuve, il ne saurait exister aucun doute, que les cercles de Radom et de Kielce, dont l'ennemi a été délogé, n'appartiennent au nombre de ceux, dont la possession provisoire est à S. M. l'Empereur des Français. — En appliquant les mêmes principes aux résultats des opérations futures, il sera aisé de prévenir toute contestation, jusqu'à l'époque, où des ordres su-

que je viens de recevoir dans l'instant, que la prise en possession provisoire des deux Galicies au nom de Sa Majesté l'Empereur des Français. Roi d'Italie peut avoir lieu seulement dans les territoires occupés par les troupes soumises aux ordres de Votre Altesse. Pour ce qui concerne les places et territoires occupés par les troupes russes, ils ne peuvent être regardés pour le moment que comme appartenants jusqu'à la paix à l'empereur de toutes les Russies; par conséquent je ne peux, sans l'ordre spécial de Sa Majesté Impériale, permettre que les autorités du pays occupé par mes troupes prêtent serment de fidélité à un autre souverain, que les aigles français y soient plantés, ni la continuation des levées. Dans le courant de la journée j'expéderai un courrier pour Sa Majesté Impériale, mon Auguste Maitre, et jusqu'à Sa réponse les choses doivent rester *in statu quo*.

périeurs auront décidé de ce qui doit être observé à cet égard.

Cet arrangement provisoire me paraissant aussi juste que conforme à la position des choses, j'aime à me persuader, que Votre Exc. ne fera aucune difficulté de s'y prêter.

Quant aux levées ordonnées dans les cercles, dont les troupes polonaises avaient pris possession, même avant l'entrée de l'armée russe en Galicie, je ne puis que me référer à ce que j'ai eu l'honneur de dire sur cet objet dans ma lettre du 6 de ce mois¹⁾. Je ne doute point que Votre Excellence sachant, que ces levées seront employées contre l'ennemi commun, ne se fasse un devoir de cesser de mettre obstacle à une mesure aussi avantageuse pour la cause, en faveur de laquelle Elle est chargée d'agir.

212. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Kielcach, 9 lipca 1809,

Pościg za Austrjakami. Ich stanowiska nad Nidą. Oskrzydla je; korzyści odnoszone w starciach częściowych. Wobec milczenia ks. Golicyna nie wie nic o ruchach wojsk rosyjskich; widocznie przejęto listy Szumlańskiego. Dochodzą tylko słuchy, że w porozumieniu z nieprzyjacielem chcieliby zdążyć w okolice Krakowa przed armią polską. Już zajęli Tarnów. Jeden z obywateli z Krakowa przywiózł wiadomość, że już drukuje się odezwa, która ma zapowiadać wydanie tego miasta Moskalom. Mieli tam wkroczyć 8-go lipca. Załączając odpowiedź wodza ros. z 5-go lipca. Okręgi radomski i kielecki złożyły przysięgę na wierność cesarzowi. Urządzenia w nich i zbrojenia²⁾.

Depuis le dernier rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté Impériale en date du 2 de ce mois, les troupes sous mes ordres ont été continuellement en mouvement. L'ennemi, poursuivi sans relâche, a quitté avec la plus grande précipitation Małogoszcz, Oksza et Jędrzejów, pour prendre une position sur la Nida, où il a réuni pendant quelques jours la plus grande partie de ses forces et fait faire quelques ouvrages.

Ces circonstances me faisant supposer que son intention pouvait être de s'y maintenir pendant quelque temps, je don-

¹⁾ Ten list nie zachował się w zbiorach ministerów paryskich.

²⁾ A. h. G. — Ustępy I, II, III i IV złożyły się na list do Berthier'a z tej samej daty, oraz na raport przesłany księciu Ponte Corvo, za przydaniem ustępu VII.

nai ordre au général Dąbrowski de me rejoindre avec son corps, composé de 4.000 hommes. La jonction ayant été effectuée à Radom, je me portai successivement à Szydłowiec, Suchedniów et Kielce, où l'infanterie est arrivée dans la journée d'hier. L'extrême difficulté de rassembler les vivres et moyens de transport nécessaires, dans un pays que les Autrichiens viennent d'abandonner et de ruiner, me force d'y faire un séjour de 24 heures.

Quoique plusieurs circonstances me portent à croire que l'armée autrichienne prendra en grande partie sa direction vers la Silésie, cependant son mouvement n'est point encore entièrement décidé; elle continue encore à manoeuvrer entre la Pilica et la Nida. Sa position étant plus rapprochée de cette dernière rivière, je me suis décidé à ne point perdre les avantages qu'elle me donne. — Une partie de ma cavalerie portée à Jędrzejów et Żarnowiec se lie au corps de 2.000 hommes, avec lequel le général de brigade Kosiński a poursuivi et chassé par Koniecpol la colonne qui s'était jetée dans le Duché, et déborde déjà la position de l'ennemi sur la Nida; le mouvement que je fais dans la nuit d'aujourd'hui et de demain sur Chęciny et Małogoszcz, achevera de la tourner. Si l'ennemi ne fait point à temps sa retraite, dans laquelle il sera peut être difficile de le suivre assez rapidement, vu la précaution qu'il prend de ruiner entièrement le pays, l'affaire qui devra s'en suivre, ne sera probablement point à son avantage.

C'est dans cette vue que j'ai fait faire aujourd'hui une reconnaissance sur Pińczów avec ordre d'emporter ce point, s'il n'est pas défendu par une force très supérieure. Le résultat de cette affaire me procurera, j'espère, les renseignements nécessaires, pour faire mes dispositions ultérieures. Tous les engagements occasionnés par les divers mouvements effectués dans les derniers jours, ont été à l'avantage des troupes polonaises et nous ont donné un assez grand nombre de prisonniers¹⁾.

Depuis le départ des troupes russes de Rzeszów, j'ignore quels ont été leurs mouvements et leurs progrès. Le prince

¹⁾ Aż dotąd tekst ten jest wspólny z listami do Berthier'a i Bernadoty.

Golicyn garde entièrement le silence à cet égard, et il paraît qu'on cherche à entraver autant que possible les communications¹⁾, puisque je ne reçois aucune nouvelle de l'officier que j'ai établi en résidence au quartier général russe. Des renseignements indirectes m'apprennent qu'ils sont de concert avec les Autrichiens pour nous gagner de vitesse dans les contrées voisines de Cracovie et qu'arrivés devant Tarnów ils ont attendu, avant d'entrer dans la ville, qu'elle fût entièrement évacuée.

Un citoyen arrivé de Cracovie vient de rapporter, qu'on y disait publiquement, que tout avait été arrangé pour que les Russes y entrassent le 8 de ce mois, en vertu d'une convention entre les deux armées. Il assure qu'au moment où il a quitté Cracovie, la proclamation, qui devait l'annoncer, était sous presse. Si, comme il est à présumer, cette circonstance

¹⁾ W tym okresie, po nieomal kłęsce pod Aspern a przed zwycięstwem wagramskiem, prądy wrogie Francji zdały się przeć ku nieuchronnej wojnie. Ślad tych nastrojów zachował Bellefroid w liście do Aleksandra Potockiego z pogranicza Księstwa (A. E., Saxe 78 f. 381): Copie de la lettre du sous-préfet de Tykocin au ministre de la police en date du 15 juillet 1809: »Il est fâcheux qu'on n'ait pas de nouvelles de la grande armée. Cela donne lieu aux Russes et aux Prussiens qui sont à Białystok, de forger les nouvelles les plus absurdes. Suivant eux, par exemple le 28 juin l'armée française a été battue par l'archiduc Charles à tel point que l'Empereur s'est enfui à Lintz avec mille chevaux seulement. Ils ajoutent que le Roi de Prusse a fait célébrer cette victoire à Koenigsberg par une illumination, que la flotte anglaise est devant Dantzig, que 60 mille Autrichiens sont en marche pour rentrer dans le Duché. Toutes ces nouvelles sont recueillies et propagées par les soins du sénateur Theyls, qui continue à soustraire tous les papiers publics de Varsovie. J'avais rédigé un bulletin sur l'affaire du 14 juin près de Raab. Il a eu le même sort. Je voulais aussi ranimer l'esprit public, qui est tellement abattu que les Russes parviennent à faire croire que leurs généraux se sont expliqués sans détour avec le prince Poniatowski, et avaient dit que l'armée russe ne se battra pas contre les Autrichiens, quand même ils recevraient des ordres de l'Empereur, qu'agir autrement serait exposer la personne même de S. M. I. et la sûreté de l'Empire, puisque toute la nation était contraire à cette guerre. Tels sont les propos du sénateur, du gouverneur, des généraux et de tous les officiers. J'ai écrit constamment que les Russes ne se battraient point. Je souhaite qu'ils se bornent à rester simples spectateurs. Dieu veuille même qu'au moindre revers ils ne rejettent pas le masque. Il y a tout à craindre tant qu'on n'obtiendra pas le rappel

se vérifie, elle suffirait elle seule, pour prouver la perfidie des généraux russes, et démontrerait la raison, pourquoi ils me cachent leurs mouvements. En effet, une armée ennemie qui, se trouvant déjà débordée, a de plus sur ses derrières une force infiniment supérieure, et paraît ne point craindre qu'on ne l'enveloppe entièrement, offre un phénomène militaire si extraordinaire, que tout commentaire à cet égard deviendrait superflu.

Venant de recevoir la réponse du prince Golicyn à la lettre par laquelle je lui avais notifié la prise de possession de la Galicie au nom de Votre Majesté Impériale, je m'empresse de la mettre sous Ses yeux. Le commandant en chef russe n'ayant point voulu se prêter à cette mesure, je me suis vu, pour éviter toute contestation ultérieure, dans le cas, de déterminer les cercles occupés actuellement par les troupes

du prince Golicyn, de Lewis, de Suworow et surtout de Sergeief qui est l'affidé du parti anglais, et tant qu'ils ne seront pas remplacés par des hommes dévoués à l'Empereur. — La démarche que les Russes ont faite à Léopol, est une suite d'un conciliabule qui s'est tenu à Białystok, et dont j'avais informé le gouvernement dans le temps. — L'ordre du jour publié par le prince Poniatowski en Galicie a causé à Białystok le plus vif mécontentement. On m'avertit que les Russes ont décidé que, pour gagner du temps, ils répondraient au Prince qu'ils ne pourroient s'y conformer avant d'avoir reçu des ordres positives de leur empereur. On ne peut assurément douter de la bonne volonté ni de la loyauté du souverain, mais il est sans énergie, il n'a pas de volonté, il est obsédé de femmes intrigantes qui sont vendues aux Anglais. Que peut-on attendre d'un pareil appui? Il n'y a qu'une défaite éclatante de l'archiduc Charles qui puisse changer cette situation pénible. En attendant, je puis vous annoncer que le roi de Prusse vient de rassembler entre Koenigsberg et Dantzig presque toute son artillerie. Je tiens le fait d'un témoin oculaire qui est arrivé hier. Il m'a dit aussi que tous les employés prussiens renvoyés du Duché étaient pensionnés ad interim par le roi de Prusse, et que dans ses états on débite partout qu'avant deux mois les Prussiens rentreront dans le Duché. Jamais il n'y a eu d'aussitôt fréquentes communications qu'à présent entre Koenigsberg et Białystok. Cette dernière ville paraît être le centre de toutes les trames tant avec l'armée russe en Galicie qu'avec la cour de Prusse. — J'ai entretenu à son passage M. Raczyński que le prince Poniatowski envoyé en courrier à Pétersbourg. Je lui ai recommandé de bien persuader à M. de Caulaincourt que le sénateur Theyls est le chef du parti anti-français, et que tant qu'il restera à Białystok, il ne cessera d'intriguer.«

polonaises et d'exposer les droits de Votre Majesté Impériale dans la lettre, dont j'ai l'honneur de Lui soumettre une copie. — J'ignore ce qu'il me sera possible d'obtenir sans porter atteinte à la bonne harmonie, que je me suis fait un devoir de maintenir avec l'armée russe. Il est d'autant plus difficile de prévenir des circonstances de cette nature, que ses chefs sont entièrement d'accord avec ceux de l'armée autrichienne pour les amener¹⁾.

Deux cercles, savoir celui de Radom et celui de Kielce, soumis aux armes de Votre Majesté Impériale, Lui ont prêté serment de fidélité avec l'empressement et la joie, que font éprouver à tous les habitants de ce pays les événements qui leur assurent Sa bienveillante protection²⁾. Je n'ai point manqué d'y prendre les mesures nécessaires pour l'administration civile et d'ordonner les levées dans la proportion adoptée pour les autres cercles.

213. Do Napoleona.

W obozie pod Krakowem, 14 lipca 1809.

Kraków opanowany. Po okrążeniu stanowisk nad Nidą ruch wsteczny Austrjaków już nie ulegał wahaniom. Potwierdził kapitulacją dozwalającą 36 godzin na wyjście z miasta, obawiając się, aby nie wydano go Rosjanom, zanim nadciagnie reszta jego wojska. Wejdzie do stolicy nazajutrz. W starciach przedniej straży pod Roźnieckim wzięto do tysiąca jeńców³⁾.

¹⁾ Ten ustęp kończy list do Bernadotty.

²⁾ Owocesna *Gazeta Krakowska* (Nr. 59 i 60 z 23 i 26 lipca) zachowała ślady triumfalnego pochodu wojsk polskich przez te okręgi. Z Radomia donoszono: »D. 4 lipca uszczęśliwił nas swoją bytnością J. O. X. Poniatowski... Cisnęli się wszyscy widzieć tego walecznego Xięcia... O godzinie 11-tej wystąpiło wojsko z dywizji JW. jen. Dąbrowskiego na rynek miasta. Komisja departamentowa wykonała przed JO. Xciem Jmcią przy siegę wierności dla N. cesarza Napoleona. JW. Stadnicki tłumaczył JO. Xięciu radość, jaką z tej okazyi byli przejęci, i gotowość do wszelkich wojennych zawodów. Xięzę Jmć oświadczył w wyrazach pełnych grzeczności ukontentowanie z zapału, jaki uważały w obywatach tego departamentu. — Nastąpiło defilowanie wojska przed Xciem Jmcią, a potem *Te Deum* było śpiewane«. Tamże różne rymy: »Pieśń Polaków Galicyanów do JO. Xcia Józefa Poniatowskiego« przez F. Wigurę i »Do Tegoż« w Kielcach d. 10 lipca 1809 roku.

³⁾ A. h. G. — Sołtyk 315—8, *Rys* 287—8. Zmiany u Sołtyka może wynikły tylko ze względów stylistycznych albo z niedokładności odpisu,

Je m'empresse de porter à la connaissance de Votre Majesté Impériale, que Cracovie est en notre pouvoir¹⁾.

J'avais eu l'honneur de Lui²⁾ parler dans ma dernière dépêche de l'attaque, que j'avais ordonnée sur Pińczów, ainsi que des dispositions faites, pour tourner la position de l'ennemi sur la Nida. L'une et l'autre opération ont³⁾ eu le plus heureux succès. La ville mentionnée ayant été emportée le 9 après une forte résistance par le général Roźniecki, tandis qu'un corps de troupes se portait sur Checiny et qu'un⁴⁾ autre, aux ordres du général Kosiński, débouchait par Koniecpol; non seulement, par cette manœuvre, la position de la Nida se trouva prise à revers, mais le corps de l'archiduc Ferdinand se trouvant par là également menacé sur un de ces flancs, il⁵⁾ repassa en hâte la Vistule, aussitôt que la nouvelle lui en fut parvenue.

Le mouvement rétrograde de l'ennemi fut alors entièrement décidé. Il essaya vainement de se maintenir près de Wodzisław, Książ, Żarnowiec et Miechów; chacune de ces positions⁶⁾ fut forcée dans les journées du⁷⁾ 10, 11, 12 et 13. L'ennemi fut également délogé des postes intermédiaires, que lui offrait, à chaque pas, le pays très coupé des environs de Cracovie; et après une suite d'affaires, dans lesquelles le succès fut constamment de notre côté, l'ennemi⁸⁾ se trouva totalement rejeté sous les murs de cette ville.

Quoique les obstacles multipliés, qu'offrait⁹⁾ la nature du terrain, n'eussent encore point¹⁰⁾ permis la réunion d'une grande partie de mes¹¹⁾ troupes, je donnai l'ordre d'attaquer la posi-

ale mógł także rozporządzać duplikatem aktu i dlatego trudno je zupełnie zlekceważyć. Pomija się różnice w interpunkcji.

¹⁾ U Sołtyka to zdanie jest opuszczane.

²⁾ Sołtyk: à Votre Majesté.

³⁾ Sołtyk: a.

⁴⁾ Sołtyk: et un.

⁵⁾ Sołtyk: y.

⁶⁾ Sołtyk: chacun de ces points. Zob. *Strażnica Zach.* r. 1922 zesz. 5.

⁷⁾ Sołtyk: des.

⁸⁾ Sołtyk: il.

⁹⁾ Sołtyk: offre.

¹⁰⁾ Sołtyk: pas.

¹¹⁾ Sołtyk: nos.

tion occupée par le corps du feldmaréchal Mondet. Il fut exécuté par le général Roźniecki avec autant de bravoure que d'intelligence. Les premiers postes qui couvraient cette position, ayant¹⁾ été forcés avec la plus grande impétuosité, le général Mohr proposa au nom du feldmaréchal une convention pour l'évacuation de la ville.

Je n'étais guères porté à y donner la main; cependant ayant considéré que la résistance de l'ennemi²⁾ dans la ville pouvait³⁾ se prolonger au delà de 36 heures; que pour l'attaque avec succès il fallait attendre l'arrivée au moins d'une partie de mes⁴⁾ troupes qui étaient encore à une⁵⁾ marche, et⁶⁾ que ce délai donnerait aux Russes, qui jusqu'alors étaient demeurés⁷⁾ dans l'inaction sur le Dunajec, le temps d'arriver et de se concerter avec les Autrichiens pour prendre possession de Cracovie, j'ai pensé⁸⁾ que ces raisons devaient prévaloir sur toute autre considération, quand il s'agissait de s'assurer⁹⁾ d'un point militaire aussi important, et j'ai autorisé en conséquence le général Roźniecki à conclure la capitulation, que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté Impériale¹⁰⁾. Elle nous assure outre la ville¹¹⁾ de Cracovie celle de Podgorze sur la rive droite¹²⁾.

¹⁾ Sołyk: avaient.

²⁾ Sołyk: de l'armée ennemie.

³⁾ Sołyk: pourrait

⁴⁾ Sołyk: nos.

⁵⁾ Sołyk: en.

⁶⁾ Sołyk opuszcza ten Łącznik.

⁷⁾ Sołyk: restés.

⁸⁾ Sołyk: pensai.

⁹⁾ Sołyk opuszcza to słowo.

¹⁰⁾ U Sołyka opuszczone.

¹¹⁾ U Sołyka: possession.

¹²⁾ Por. u Sołyka 383—4, Rys 310—1, *Gazeta Warszawska* Nr. 64, *Krakowska* Nr. 57, u Sołyka (380—3) podane także listy z tego dnia Mohra i Mondeta do Roźnieckiego. Lecz istota tych układów odsłania się dopiero z pism wymienionych w obozie austriackim w tym czasie. — (W. K., F. A. 7/ad 149g) Roźniecki do Mohra, dowodzącego przednią strażą korpusu generała Mondeta: »Michałowice, le 14 juillet. J'ai eu l'honneur de recevoir celle que vous avez bien voulu adresser à celui des généraux que l'officier chargé de la dépêche rencontrerait. Je l'ai ouverte, je l'ai envoyée à S. A. Mgr le prince Poniatowski; quant à moi, qui a ordre de re-

J'entrerai à Cracovie demain, 15 juillet, et jour pour jour, trois mois après l'entrée de l'ennemi sur le territoire du Duché de Varsovie, les troupes polonaises, auxquelles Votre Ma-

pousser la force par la force et de marcher sur Cracovie, je ne puis prendre sur moi de dévier des instructions que j'ai reçues, jusqu'à ce que j'en sois autorisé. D'ailleurs l'armée arrivant sur plusieurs colonnes et par trois routes différentes, il est possible que quelqu'un de mes camarades, marchant à la tête d'autres colonnes, ne veuille acquiescer à la demande que vous venez de faire. — Quant à la ville de Cracovie, elle ne pourra jamais se plaindre contre nous, parceque nous avons voulu et cherché à nous trouver au plutôt possible au milieu de nos compatriotes; les clammeurs ne pourraient être adressées que contre ceux qui voudraient nous empêcher d'y entrer au plutôt. (W. K., F. A. 7/149g). Mondet do arc. Ferdynanda: »Krakau, am 14 Juli 1809, des Vormittags um 10 Uhr. Auf die vom Fürsten Poniatowski anverlangten 48 Stunden zur Räumung der Stadt Krakau wurde die hier gehorsamst beigehende Antwort rückgesendet. Die Kanonade hat bereits angefangen. Die an der Linie stehende Avantgarde des Generalen Mohr hat den Auftrag alles mögliche zu leisten um die von Euer Kön. Hoheit festgesetzte Zeit zu gewinnen. Auch habe ich auf die Anhöhe bei Podgörze eine ganze Positionsartillerie auffahren lassen, welche die Brücke zweckmäßig bestreichen wird. — (W. K., F. A. 7/149f. bruljon). Arc. Ferdynand do marszałka polnego Mondeta: »Myślinice, den 14 Juli 1809: »Da Sie gegen alle meine Erwartungen ihren Rückzug so beschleunigt haben, dass der Feind schon heute Vormittag an den Toren Krakaus sich sehen liess, wäre es jetzt schädlich (przemazano: unmöglich) die Stadt zu behaupten, indem ihr grosser Umfang nicht die Möglichkeit eines Widerstandes gestattet. Sie haben aber nach Abbrennung der Brücke so lang in Podgörze sich zu behaupten bis eine russische Kolonne gegen diesen Ort anrücken wird, wo Sie sodann ihren Rückmarsch nach Wadowice antreten müssten. — (W. K., F. A. 7/149d.) Pułkownik hr. Latour do arc. Ferdynanda, z Krakowa 14 lipca o 2-giej: »Ich erhielt erst itzt den höchsten Befehl... dem zufolge wird alles aufgeboten werden um 10 bis 12 Schiffen eine halbe Stunde Weichsel abwärts zu schaffen, zugleich schicke ich den Ht. Schweiger um einen schicklichen Punkt zu einer Überschiffung zu wählen und dann gleich den Ht. Geiger zu Wieliczka davon zu aviesiren. Indessen nehme ich mir die erfurchtsvolle Freiheit... bemerken zu machen, dass da der Feind auf drei Strassen gegen Krakau einrückt und daher auf eine halbe Stunde von hier das linke Weichselufer besitzen wird, das Unternehmen der Russen wohl nirgends leichter einzuleiten wäre als bei Podgörze. General Mohr wird alles anwenden um heute die Stadt zu behaupten.. Ich bitte... dringend mir so bald als möglich befehlen zu wollen, ob der Übergang der Russen auf Schiffen geschehen soll oder ob die nötigen Verfüungen getroffen werden sollen um bei Nachtszeit ihnen die Stadt zu übergeben. — (W. K., F. A. 7/149e.) Mondet do arc. Fedynanda: »Podgörze, am 14 Juli 1809

jesté Impériale en a consié la défense, jouiront du bonheur d'avoir rempli Son attente, en plantant Ses aigles victorieuses dans cette antique capitale de la patrie¹⁾, qu'Elle a daigné rendre à leurs voeux.

Les Autrichiens ont perdu dans les affaires mentionnées outre les tués et blessés, environ 1.000 prisonniers. Les troupes polonaises qui y ont pris part, ont donné des preuves d'une valeur distinguée. La cavalerie a effectué dans la matinée d'aujourd'hui sept charges très brillantes. L'affaire de Żarnowiec fait infiniment honneur au sang froid et aux bonnes dispositions du général Kosiński.

214. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Krakowie, 15 lipca 1809.

Wstrzymał gońca wobec zawiłań niespodziewanych. Pod noc odebrano wiadomość o wejściu do Krakowa oddziałów rosyjskich. O północy Mondet odesłał umowę żądając pozostawienia mu Podgórz. Widząc w tem opóźnieniu podstęp książe przyjął warunek, aby nie dać pozoru do zer-

(Exped. den 14 Juli 1809 in der Nacht um 10 Uhr). Das Geplenkel mit dem Feinde... dauerte ohne besondere Erfolge bis nachmittags 3 Uhr, wo von Seite der polnischen Generalen mit dem General Mohr die Übereinkunft getroffen wurde, eine halbe Stunde Waffenstillstand zu halten. Während dieser Zeit legten mir die Polen folgende Bedingnisse vor: 1) Nach Verlauf von 12 Stunden hätte ich die Stadt Krakau am linken Ufer der Weichsel zu verlassen. 2) Die Weichselbrücke dürfe nicht abgebrannt werden. 3) Binnen dieser Zeit sind keine Feindseligkeiten zu verüben. — Ich nahm diese Bedingnisse, da durch die Forcierung der ohnehin schwer zu vertheidigender Stadt die grösste Verwirrung entstanden sein würde, um so bereitwilliger an und schickte daher den Herrn Oberstlieut. Dressery von Wukasowich Inf. Regimenter als Bevollmächtigten ab und erwarte nun die Ratifikation dieser Konvention. Während meinem Rückgange nach Podgórze kam mir schon die Meldung entgegen, dass die Russen angekommen seien. Ich eilte mich davon selbst zu überzeugen und fand sie wirklich schon aufmarschirt. Leider ergab sich der äusserst unangenehmer Zufall, dass der Chef dieser voranmarschirten Abteilung, ein Oberstleutnant, seine Annäherung weder durch einen Trompeter noch durch einen Vorausgesandten unsere Truppen bekannt geben lies, wodurch seine Kosaken für Polen gehalten wurden und die auf den entstehenden Lärm sogleich herbeigeeilten Kaiser Chevauxlegers auf sie ohne viel Besinnens einhieben und den Oberstleutnant nebst 1 Rittmeister, 1 Dragoner blesirten, wobei auch ein Dragoner tot blieb; unserer Seite ist ein Chevauxlegers blesirte.

¹⁾ U Sołtyka: cette capitale de l'ancienne Pologne.

wania układów. Malleta wysłanego do Mondeta wodzą przez całą noc. Wejście straży przedniej pod WI. Potockim. Roźniecki pokazał Siewersowi umowę i przyłapał kilkudziesięciu żołnierzy austriackich w szeregach rosyjskich. Wjazd księcia Roztrąca huzarów zamkających drogę do Podgórz. Odebranie przysięgi od miasta. Spotkanie z Siewersem. Zeznania obywateli krakowskich. Groza położenia¹⁾.

J'allais faire partir le courrier, chargé de porter à Votre Majesté Impériale le rapport que j'ai l'honneur de Lui adresser, lorsque plusieurs²⁾ circonstances me donnant lieu de croire qu'il se préparait quelqu'incident extraordinaire, m'ont engagé à retarder son départ de quelques heures pour être à même de Lui en rendre compte.

Dès les 10 heures du soir un grand nombre d'habitants de Cracovie, sortis de la ville pour témoigner aux troupes polonaises la joie que causait leur arrivée, avait assuré à plusieurs officiers, qu'un piquet de cosaques et un autre de dragons russes se trouvaient dans la ville. — A minuit un parlementaire autrichien se présenta: Il était porteur d'une lettre par laquelle le feldmaréchal Mondet témoignait au général Roźniecki, commandant mon avant-garde, que l'officier chargé de conclure avec lui l'arrangement pour l'évacuation de Cracovie, ayant³⁾ outrepassé ses instructions et ses pouvoirs, en stipulant pour les troupes polonaises la possession de Podgórze, séparé de la ville par la Vistule, il en appellait à ma⁴⁾ loyauté pour redresser à cet égard la convention, dont il m'envoyait l'original. Etonné de ce que, malgré que le feldmaréchal Mondet se trouvât à Cracovie, et le général Roźniecki à une portée de fusil, une communication de cette nature n'arrivât que 6 heures après la signature; j'étais presque résolu à rompre l'armistice; mais ayant réfléchi que tout ceci⁵⁾ pouvait n'être qu'une ruse pour gagner du temps et donner aux Russes le temps d'arriver, et la possession de Podgórze, dominé entièrement par la ville, étant absolument indifférente, je crus¹⁾, vu le peu d'heu-

¹⁾ A. h. G.; Sołtyk 318—24, *Rys* 288—92.

²⁾ Sołtyk skraça: quelques incidents extraordinaires.

³⁾ Sołtyk: avait.

⁴⁾ Sołtyk: à la loyauté du général.

⁵⁾ Sołtyk: cela.

⁶⁾ Sołtyk: j'ai cru.

res qui restaient encore jusqu'à l'expiration de l'armistice, devoir prendre un autre parti, et¹⁾ j'ordonnai en conséquence à M^r le directeur du génie Mallet de se rendre auprès du feldmaréchal Mondet, pour lui dire que je consentais au changement qu'il désirait. — On fit faire à cet officier, sous divers prétextes, beaucoup de chemin à travers plusieurs faubourgs, situés de l'autre côté de la ville, et ce ne fut qu'après 4 heures du matin, qu'il parvint à voir le feldmaréchal Mondet. Malgré la proximité du camp, il ne put y²⁾ être de retour qu'à 5 heures et demie³⁾. Il m'apprit alors qu'il se trouvait dans la ville plusieurs régiments russes.

Cette circonstance ne me permettant plus de douter d'une nouvelle perfidie, j'ordonnai aux troupes de se mettre sur le champ en marche, et à 6 heures précises le chef d'escadron comte Wladimir Potocki, à la tête d'un peloton, se présenta à la porte de Cracovie. Il y trouva le général Siewers, qui lui dit: j'ai ordre de Vous défendre l'entrée de la ville. Le chef d'escadron⁴⁾ Potocki lui répondit: j'ai ordre d'y entrer au nom de S. M. l'Empereur des François, et j'espère que Vous ne me forcerez point à faire croiser les piques⁵⁾ pour m'en ouvrir le passage. Le général Siewers ne jugea point devoir en venir là, et l'avant-garde polonaise entra dans la ville. Le général Roźniecki qui la commanda⁶⁾, ayant appris que le général Siewers était dans la ville⁷⁾, se rendit auprès de lui. Il était muni de l'original de la convention qu'il présenta au général russe, en lui disant que cet arrangement ayant⁸⁾ été conclu la veille à 6 heures du soir, il⁹⁾ entrait à l'expiration de l'armistice pour prendre possession de la ville au nom de Votre Majesté Impériale. En passant par devant les troupes russes, il fut étonné d'apercevoir pèle mêle un assez grand nombre de soldats au-

¹⁾ Opuszczone u Soltyka.

²⁾ Opuszczone u Soltyka.

³⁾ Soltyk: à cinq heures du matin.

⁴⁾ Soltyk dodaje: comte.

⁵⁾ Soltyk: lances.

⁶⁾ Soltyk: commandait.

⁷⁾ Soltyk: à Cracovie.

⁸⁾ Soltyk: avait.

⁹⁾ Soltyk: et qu'il

trichiens entièrement armés, qui prirent la fuite à son approche. Il les fit poursuivre, ramassa¹⁾ ainsi une trentaine de prisonniers, et prit lui-même deux officiers jusque dans les rangs de troupes russes.

Les choses étaient dans cet état lorsque j'entrai dans la ville avec mon état-major. Je vis sur la place 12 pièces d'artillerie russe, qui paraissaient dirigées contre l'hôtel de ville; arrivé à l'entrée de la rue qui conduit au pont, je la trouvai barrée par un escadron de hussards russes en bataille, le dos tourné à l'ennemi. Il refusa de me laisser passer, et je me vis obligé de m'ouvrir par force²⁾ un passage en fonçant avec mon cheval sur la troupe, de manière à culbuter ceux qui s'y opposaient. Ce ne fut qu'ainsi que je pus faire passer deux pièces d'artillerie, que je faisais marcher vers le bord de la rivière. L'infanterie qui se portait au pont, éprouva les mêmes difficultés, et le régiment de dragons, qui lui barrait le chemin, ne la laissa libre³⁾, que lorsque le 1^{er} colonel Blumer, qui commandait le 1^{er} bataillon qui se présenta, eut fait croiser les bayonnettes, et mettre la troupe au pas de charge.

Cette disposition des Russes me faisant voir la nécessité de conserver une prépondérance de forces, je fis entrer dans la ville la brigade d'infanterie du général Sokolnicki. Mais elle m'éprouva plus les mêmes obstacles, et pendant qu'on la disposait à tous les postes⁴⁾, de manière à m'assurer entièrement de Cracovie, j'invitai les magistrats de la ville, qui s'étaient rendus auprès de moi, à prêter à Votre Majesté Impériale, au nom de laquelle je leur dis que je prenais possession de la ville, le serment de hommage et de fidélité. Ils s'empressent⁵⁾ de remplir ma demande, avec cet enthousiasme que Votre Majesté Impériale excite dans le cœur de tout Polonais; le procès verbal de l'acte fut inserré dans les registres des délibérations, et les aigles françaises prirent la place⁶⁾ des armes de l'Autriche.

¹⁾ Soltyk: ramassant.

²⁾ Opuszczone u Soltyka.

³⁾ Soltyk: ne la laissa librement passer.

⁴⁾ Soltyk: à toutes les portes.

⁵⁾ Soltyk: s'empressèrent.

⁶⁾ Soltyk: remplacèrent.

Ce ne fut qu'alors que je rencontrais dans la rue le général Siewers. Je lui témoigne tout l'étonnement que me causait un procédé aussi étrange, que celui de venir en hâte s'emparer d'une ville conquise par des troupes alliées, et dont la possession était assurée à Votre Majesté Impériale par une convention. Il tâche¹⁾ de s'excuser en disant qu'il ignorait entièrement cet arrangement à son arrivée à Cracovie, et que s'il lui avait été connu, il aurait pris sur lui de ne point faire entrer des²⁾ troupes dans la ville, malgré les ordres qu'il avait reçus du prince Suworow; mais que cette mesure étant effectuée, il n'y pouvait rien changer sans de nouveaux ordres.

Je ne connaissais encore aucune des circonstances qui avait précédé et accompagné l'arrivée des troupes russes. Les citoyens les plus distingués du pays, s'étant rendus auprès de moi, me firent part de tout ce qui s'était passé. Il résulte de leur récit:

1^o que pendant que les généraux autrichiens traitaient avec le général Roźniecki, ils avaient envoyé en hâte chercher un détachement russe, pour, le faire entrer dans la ville avant nos troupes; que le 14 au soir, il était³⁾ venu les deux piquets mentionnés de cosaques et de dragons, et qu'ils étaient arrivés, conduits par le 1^o colonel autrichien Latour, qui leur avait assigné lui-même les postes, qu'ils devaient occuper.

2^o que les troupes russes, éloignées de plusieurs meiles de Cracovie, on fait une marche forcée, pour y entrer avant les troupes polonaises, et que la demande de l'armistice, en offrant l'évacuation de la ville, n'a été mise en avant par les généraux autrichiens⁴⁾, que pour s'assurer, que les Russes auraient le temps d'arriver.

3^o que les troupes russes qui se sont trouvées dans la ville en même temps que les Autrichiens, leur ont permis de faire se retirer sans les avoir inquiétés, et ont laissé échapper notamment quatre de leurs généraux.

Toutes ces circonstances ont été répétées en ma présence au général Siewers par plusieurs citoyens distingués, qui en

¹⁾ Sołtyk: tâcha.

²⁾ Sołtyk: ses.

³⁾ Sołtyk: étaient venus.

⁴⁾ Sołtyk: le général autrichien.

avaient été témoins, et entre autres par le comte Grabowski, ancien lieutenant-général au service de Pologne, qui s'était donné la peine d'observer lui-même ces mouvements.

Le général Siewers n'a trouvé aucun argument pour prouver qu'on avait tort à cet égard.

Voilà, Sire, le récit exact de ce qui a eu lieu relativement à l'évacuation et à la prise de possession de Cracovie. Les pièces ci-jointes¹⁾ sous les numéros 2, 3, 4 et 5, composant la correspondance qui a été suivie à cet égard, convaincront Votre Majesté Impériale, combien les généraux autrichiens et russes ont mis de mauvaise foi dans leurs procédés²⁾ à notre égard³⁾.

¹⁾ U Sołtyka 380-4.

²⁾ Sołtyk: leur procédé envers nous.

³⁾ Różne szczegóły podaje jeszcze Paszkowski w liście do Fryderyka Augusta (A. E. Saxe 78 f. 377-80). Au quartier général de Cracovie, le 15 juillet 1809. Sire, le prince Joseph me charge d'annoncer à Votre Majesté l'occupation de Cracovie par ses troupes, et de lui rendre compte des circonstances singulières qui l'ont précédée et accompagnée. Ce n'est pas tant l'histoire de nos succès que celle de la perfidie des Russes qui, étant à même d'occuper cette ville depuis le 8, ne l'ont cependant pas fait pour donner à l'ennemi le temps de l'évacuer et de sauver ses immenses bagages. Comme nous ne pouvions supposer autant d'impudence, et que le prince Joseph comptait sur l'embarras que la marche des Russes sur Cracovie devait causer à l'ennemi, tandis que le corps du général Mondet était sur la Nida et sur la Pilica, il mit toute son armée en mouvement pour soutenir l'avant-garde du gen. Roźniecki qui avait ordre d'avancer vivement. Celui-ci, à la tête de sa cavalerie et d'un bataillon de 6^e, attaqua le 9^e du courant l'ennemi devant Pinczów, le culbuta et le poursuivit au-delà de la Nida, en luttant 20 hommes et lui faisant une 60^{me} de prisonniers. Le même jour, le général Kosiński avec une compagnie du bataillon des Français et un peu de cavalerie reconnut Żarnowiec. Cette compagnie fit des prodiges de valeur, elle mit en fuite un ennemi fort supérieur, mais comme elle n'avait pas assez de cavalerie, elle repassa Pilica, sans perte et toujours combattant. — Le 11, le même général ayant rassemblé son petit corps attaqua le 9^e Mondet à Żarnowiec, où il y avait plus de 3.000 hommes d'infanterie, 300 hussards et 4 pièces. Après une défense opiniâtre l'ennemi fut mis en déroute. Il perdit beaucoup de monde et on lui fit 200 prisonniers, des magasins considérables d'effets d'habillement et de vivres sont tombés entre nos mains. Nous avons eu une 50^{me} d'hommes hors de combat. — Le même jour, le général Roźniecki attaqua le général Mohr à Książ. L'ennemi voulut défendre ce poste; mais notre artillerie légère parfaitement servie lui fit beaucoup de mal. Des détache-
Korespondencja ks. J. Poniatowskiego, II.

D'après les renseignements qui me sont parvenus sur la marche de l'ennemi, il prend la route de la Silesie.

ments du 2^e et 3^e régiment décidèrent l'affaire. Le poste fut emporté. L'ennemi perdit plus de 100 hommes et nous lui fimes 50 prisonniers. — Le 12 au soir, le gén. Roźniecki l'attaqua à Kacice et l'en chassa. Il paraît que c'était là que les généraux Mondet et Mohr s'étaient réunis, car le lendemain un corps ennemi fit trois tentatives pour nous déloger de notre position; mais à l'approche de notre armée il se retira précipitamment. Ce fut alors que le prince Joseph apprit que depuis le 8 le corps de l'archiduc qui était à Nowe Miasto, à l'embouchure de la Nida, avait quitté cette position et marchait tranquillement vers la Moravie, tandis que les Russes qui s'étaient arrêtés par le Dunajec, n'avaient fait aucun mouvement ni pour le poursuivre ni pour aller à Cracovie barrer le chemin aux généraux Mondet et Mohr qui auraient pu facilement être enveloppés et pris. Le prince Joseph, qui était alors à Ksiaz, 7 milles de Cracovie, fit aussitôt marcher son armée. Le gal Roźniecki en poursuivant l'ennemi par Widoma, y reçut un parlementaire autrichien avec une lettre du gén. Mohr qui lui proposait un armistice de 48 heures et l'évacuation de la ville. Il envoya le parlementaire au Prince et sans retard marcha par Michałowice sur Wengrze, en occupa l'excellente position et poursuivit l'ennemi jusqu'au murs de Cracovie. C'est là que dans une belle plaine notre cavalerie fournit sept belles charges qui ne furent cependant que partielles, parce que l'ennemi évita un engagement général. — Le prince Joseph reçut le parlementaire à Miechów, autorisa le gal Roźniecki à conclure un armistice pour 24 heures, ordonnant toute fois qu'aussitôt un régiment polonais entrât dans la ville, car il connaissait la proximité des Russes et se doutait de leur dessein. Arrivé à Michałowice, il reçut du gal Roźniecki l'avis qu'avant d'avoir reçu sa réponse, ce général n'avait accordé que 12 heures pour l'évacuation de Cracovie, en stipulant la conservation des ponts sur la Vistule et l'abandon de tous les magasins et de tous les malades comme prisonniers de guerre. Cette convention fut signée à 6 heures par lui et un lieutenant-colonel muni des pleines-pouvoirs du gal Mondet. Il ne pouvait soupçonner que tandis que celui-ci traitait avec lui, il donnait avis aux Russes et en faisait conduire à la hâte un détachement par un de ses aides de camp; sans quoi le gén. Roźniecki n'eût pas manqué de faire stipuler qu'un régiment polonais entrerait aussitôt que la convention aurait été signée. — Le prince Joseph arriva à Promnik vers les 8 heures du soir. Il y trouva le gal Roźniecki. Nous nous doutions si peu de la perfide intelligence des Russes avec l'ennemi que lorsque des habitants de Cracovie vinrent dans notre camp nous assurer que les Russes y étaient entrés, personne ne voulut le croire. Vers minuit un parlementaire apporta au gal Roźniecki une lettre du gal Mondet qui désavouait son fondé de pouvoirs et n'approuvait de la convention que l'évacuation de la ville et la conservation des ponts. Le lieutenant-colonel Mallet, ingénieur français, lui fut dépêché aussitôt pour fixer avec lui les stipulations de la con-

Les troupes sous mes ordres se trouvent réunies

vention, mais il fut promené ça et là et si longtemps qu'il ne put trouver le gal Mondet, et qu'à 4 heures du matin il le vit au milieu des Russes qui avaient occupé les principaux postes de la ville. Ce n'étaient encore que des cosaques et des dragons. — Le prince Joseph voulut voir jusqu'à quel point la perfidie serait poussée. Il ordonna au gal Roźniecki d'entrer dans Cracovie, de s'ouvrir un passage par force, s'il éprouvait de la résistance. Les grenadiers qui se présentèrent les premiers à la porte, la trouvèrent masquée par des cosaques. L'officier russe demanda à l'officier polonais, s'il avait ordre de tirer sur sa troupe. Celui-ci répondit que non, mais bien d'entrer dans la ville, et il fit avancer son détachement au pas de charge. Le gal Roźniecki, ayant ensuite traversé Cracovie à la tête de sa cavalerie, rencontra le général Siewers, lui montra la convention qu'il ne voulut pas lire. Il lui fit des reproches sur sa conduite. Le gén. Siewers se tut. Enfin le gal Roźniecki, poussé à bout, le traita publiquement de lâche. Alors seulement le gén. Siewers commença à se plaindre. — Vers les 6 heures du matin, le prince Joseph entra lui-même. Les cosaques qui étaient devant la porte, s'étaient rangés; mais sur la place un escadron de hussards russes, le dos tourné à l'ennemi, barrait le chemin de Podgórze. Là se trouvaient deux de nos pièces arrêtées au passage. Le Prince fit signe aux hussards de se ranger. Ils restaient immobiles. Le Prince irrité, piqué des deux, s'élança à travers les hussards, appliqua à l'un d'eux un violent coup de poing. Alors le passage s'ouvre aux acclamations du peuple, et les Russes paraissent consternés. — Bientôt après on vient dire au Prince que la populace exaspérée contre les Autrichiens s'était portée à la maison de force, en avait maltraité les gardiens et voulait délivrer les détenus. Le Prince s'y porte aussitôt et rétablit l'ordre et revient sur la place. Les magistrats arrivent à sa rencontre: il leur déclare qu'il prend possession de la ville pour S. M. l'Empereur Napoléon, qu'ils doivent lui prêter sur-le-champ serment de fidélité et que les aigles françaises doivent à l'instant remplacer les armes d'Autriche. Celles-ci avaient déjà été enlevées par le peuple. C'est moi, Sire, que le Prince désigna pour recevoir le serment. Je me rendis à la maison de ville. L'acte fut dressé et signé aussitôt. Je le portai au Prince à Podgórze, où il avait trouvé le gén. Siewers. Leur conversation serait difficile à rapporter. Je dirai seulement en substance que le prince Joseph en n'employant que les formes honnêtes et des expressions modérées lui a parlé en supérieur mécontent et généreux. Le général russe avec la contenance d'un coupable ne se permettait que quelques récriminations que pour se donner un air d'assurance. Il se contredisait sans cesse. Tantôt il avait vu dès la veille quelques uns de nos soldats à Cracovie. Tantôt il s'excusait de n'avoir pas prévenu le prince Joseph de son entrée et disait qu'il n'était arrivé que ce matin. Le Prince reprochait-il à l'armée russe de n'avoir pas tiré un seul coup de fusil, le général Siewers avouait ingénument que les Russes étaient venus non pas pour se battre mais pour occuper la Galicie. Assurément, disait Prince, l'empereur Ale-

sous¹⁾ Cracovie. J'ignore encore le parti que prendront les Russes; mais les événements d'aujourd'hui ayant²⁾ suffisamment prouvé, combien il pourrait devenir dangereux de se mettre entr'elles³⁾ et l'ennemi, ma position devient d'autant plus pénible, qu'il est⁴⁾ impossible de se⁵⁾ mettre dès à présent à sa poursuite.

xandre ignore votre conduite; elle ne peut être dans ses intentions. Moi, je vous montre les ordres d'après lesquels j'agis, et je n'agis que d'après eux. Je cherche l'ennemi et je le combats par tous mes moyens. Vous ne m'avez jamais montré ni vos ordres ni vos instructions pour que je sache à quoi m'en tenir etc. — Le g^{al} Siewers prétendait qu'il n'avait pas eu connaissance de la convention conclue entre le gén. Mondet et nous, qu'il n'était venu, lui, que pour empêcher que les ponts ne fussent détruits. Mais M. Grabowski, ancien lieutenant général polonais, qui a suivi toute cette affaire, a affirmé en sa présence que c'était le colonel autrichien Latour qui avait conduit dans la ville le détachement russe, et que les derniers hussards autrichiens ne l'avaient quittée qu'après que les cosaques eurent pris poste. Nous avons d'ailleurs appris par des officiers russes eux-mêmes qu'on leur avait fait faire pour cela une marche forcée. L'infanterie qui n'est arrivée qu'aujourd'hui après midi, a fait hier 7 milles d'une seule traite, et on sait que les Autrichiens ont donné une gratification en argent aux Russes, officiers et soldats, qui sont arrivés les premiers à Cracovie. Le Prince a dit entr'autres choses au gén. Siewers: quand nous avons vu arriver cette belle armée russe, nous avons cru que nous mangierions le diable, que l'archiduc Ferdinand ne nous échapperait pas et que nous eussions été en Moravie avant l'empereur Napoléon; et le général russe ayant paru douter que ce fut si facile, eh du moins, poursuivit le prince Joseph, vous avouerez qu'il eût été beau de l'entreprendre pour l'honneur seul de l'uniforme. — Nous occupons Podgórze avec de l'infanterie. La cavalerie est à demie mille sur la route de Kenty, les Russes occupent avec nous la place d'armes. Le prince Joseph a fait entrer toute la brigade du général Sokolnicki. La division du général Zajączek et la réserve du général Dąbrowski campent déhors. Le général Siewers a envoyé demander au prince Suworow ce qu'il avait à faire. En attendant le gén. Sokolnicki est nommé gouverneur de la ville. Nous nous sommes emparés de tous les magasins. Les aigles françaises ont été placées à toutes les portes, à tous les édifices publics. Le gouvernement du cercle est organisé.

¹⁾ Sołtyk: près de.

²⁾ Sołtyk: ni ont.

³⁾ Sołtyk: eux.

⁴⁾ Sołtyk: m'est.

⁵⁾ Sołtyk: me.

215. Do Berthier'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 16 lipca 1809.

Doszła go depesza z 12 o zawarciu rozejmu. Zatrzymuje wojska na stanowiskach dzisiejszych¹⁾.

J'ai reçu la dépêche que Votre Altesse Sérénissime m'a fait l'honneur de m'adresser le 12 de ce mois, pour me donner communication de la suspension d'armes²⁾ conclue le même jour avec l'armée autrichienne. Je me suis empressé de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de cette convention en donnant ordre aux troupes que je commande de ne point dépasser la ligne qu'elles occupent aujourd'hui³⁾.

¹⁾ A. h. G. — Por. Chłapowski *Pamiętniki* I 94—5, 97—101, *Corr. de Nap.* 15517, Sołtyk 324, 384—3, *Rys* 269.

²⁾ Art. 6. Quant à la Pologne, les deux armées prendront la ligne qu'elles occupent aujourd'hui. — Por. *Gazeta korresp. warsz.* Nr. 59 z 25 lipca: Rozkaz dzienny z 16 lipca: »Jaśnie Oświecony Xiąże Poniatowski Naczelnny dowódzca woysk Polskich, uwiadomia, że między Nayiaśnyszym Cesarzem Napoleonem i Cesarzem Austryackim, stanęło zawiśnięcie broni do dnia 12 miesiąca przeszłego Sierpnia, mocą którego; co się tycze Polski, woyska w tey samey pozycyi pozostać maią, w iakiej się znayduią. Wszystkie zatym kroki nieprzyjacielskie natychmiast ustać maią. Ale w *Gazecie Krakowskiej* z 19 lipca podano tekst francuski rozejmu a obok tłumaczenie polskie wierne (Art. 6. Co się tycze Polski, obydwia woyska zająmą linią, na której dziś stoją).

³⁾ O wrażeniu i zarządzeniach w obozie polskim donosił Paszkowski królowi, dzień za dniem spisując kronikę zdarzeń (A. E., Saxe 78 f. 379—80): »Le 16 juillet: Pour donner du repos à sa troupe qui a été hier toute la journée sous les armes, et pour marquer au gén. Siewers sa bonne volonté, le prince Joseph a permis aux troupes russes de se placer à Podgórze. Il n'en reste en ville qu'un bataillon, un escadron et 2 pièces. Cette nuit est arrivé M. Chłapowski, officier d'ordonnance de l'Empereur, avec une copie de l'armistice conclu à Znaïm. Le prince Joseph en a prévenu l'archiduc et a donné ordre à son armée de cesser les hostilités. — Le 17: Aujourd'hui l'archiduc Ferdinand a sommé le prince Joseph de lui remettre Cracovie aux termes de l'art. 6 de l'armistice. Le Prince a répondu que la ville et le pays ayant été occupé pour l'Empereur avant que la suspension d'armes lui fut connue, il allait demander sur cet objet les ordres de S. M. I. Hier encore le Prince voulant envoyer le gén. Pelletier à Sa Majesté, a fait partir M. Miączyński pour demander un passeport à l'archiduc. En attendant le retour de cet officier, le gén. Pelletier est obligé de suspendre son départ de crainte de tomber dans quelque piège. Notre méfiance a été tellement éveillée par tant de preuves de mauvaise foi que nous ne croyons pouvoir trop prendre nos sûretés, mais cette difficulté de prompte communication met le prince Joseph dans un grand embarras. —

Le 18 après midi: M. Miączyński vient d'apporter une dépêche de l'archiduc qui accepte l'entrevue que le prince Joseph lui avait proposée à la suite de son refus d'accorder un passeport avant que l'affaire de Cracovie soit réglée. Le prince Joseph a fait la même proposition au prince Golicyn. Il attend sa réponse. L'archiduc se rendra demain sur la ligne de ses avant-postes et préviendra le prince Joseph du lieu et de l'heure du rendez-vous. Le Prince espère obtenir des conditions avantageuses pour les habitants de Cracovie, qui se sont fortement compromis. Le prince de Golicyn avait assuré de vive voix et par écrit que ses ordres lui défendaient de passer sur la rive gauche de la Vistule. Les Russes ne se sont conformés à ce prétendu ordre, qu'autant que les Autrichiens ont été les maîtres de cette rive. Mais dès que ceux-ci se sont vus forcés de se retirer sur Cracovie, les Russes ont mis garnison à Sandomir quoique cette place eut été réoccupée par nous. Ils ont empêché un de nos officiers d'y faire prisonnier un détachement de hussards autrichiens qu'il y avait trouvé. Or ce détachement formait l'escorte d'un officier qui venait déjeuner avec le commandant russe. A présent toute la division du général Lewis se trouve à Sandomir en position de déboucher sur nos derrières. Cette division était restée jusqu'ici sur le San, et le général Lewis a eu l'impudence d'écrire, il y a peu de jours, qu'elle avait été laissée là pour faire la réserve de notre armée. Le prince Joseph en lui répondant l'a engagé pour sa propre responsabilité à tirer au clair cette incroyable disposition. — Il y a plus, Sire. Les Russes ont aussi passé, sur notre flanc gauche, la Vistule à Opatowiec. Il n'est que trop visible qu'ils ont voulu nous enlever Cracovie. La méfiance qu'ils nous ont inspirée, est bien propre à nous rendre inquiets sur leurs vues. D'ailleurs les exactions qu'ils exercent partout, nous font craindre de manquer de vivres et de fourrages. — Le prince Golicyn ayant proposé le status quo, que le prince Joseph a accepté, le major Szumlański vient d'être chargé de conférer avec le prince russe sur l'établissement d'une ligne sur laquelle se tiendront les deux armées pour éviter les encombres et les mésintelligences. — D'après le rapport du cap. Miączyński les Autrichiens et l'archiduc lui-même détestent les Russes et s'en plaignent beaucoup. — Votre armée, Sire, est double de ce qu'elle était au commencement de la guerre, sans même y comprendre les garnisons de places fortes. Le prince Joseph vient de l'organiser en brigades au nombre de sept. Deux sont uniquement composées de cavalerie. Le reste de cette arme et l'artillerie sont repartis entre toutes les brigades. — Nous savons de bonne part que M^r Anstett, chargé des affaires de Russie à Vienne au moment de la rupture, est celui qui dirige la conduite de l'armée russe en Galicie, et que c'est lui qui a dissuadé le prince Prozorowski, commandant l'armée russe de Valachie, d'entrer en Hongrie par le Bannat, malgré l'ordre qu'il en a reçu depuis trois mois. — Późniejszych sprawozdań Paszkowskiego niema; poróźnił się z księciem Józefem (Tokarz II 49) i odjechał z powrotem do boku króla, por. A. E., Saxe 78 f. 448, Bourgoing do Champagny'ego z Drezna 18 sierpnia 1809: »Le colonel Paszkowski vient d'arriver du quartier général du prince Poniatowski.

216. Do Berthier'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 23 lipca 1809. Donosi o pierwszych powodzeniach zaciągów galicyjskich; poddanie się generała Bickinga na granicy bukowińskiej¹⁾.

Je m'empresse d'avoir l'honneur de porter à la connaissance de Votre Altesse Sérénissime les premiers succès remportés sur l'ennemi par les troupes galiciennes de S. M. l'Empereur. Une partie du régiment de lanciers du colonel Rzyszczewski, qui n'est encore qu'à la moitié de sa formation, soutenue par un détachement du 1^r et du 3^{me} rég^{mt} de cavalerie s'étant avancée jusqu'à Brikala, vers la frontière de la Bukowina, est parvenue à couper un corps autrichien qui cherchait à se réunir à celui du prince de Hohenlohe. L'ennemi, attaqué avec la plus grande impétuosité, ne put résister au choc vigoureux de cette cavalerie et malgré un triple rang de fourgons, et de chariots, dont il chercha à se faire une barrière, il fut réduit à capituler²⁾. Le général de Bicking, qui commandait ce corps, 1 lieut. colonel, 20 officiers, et 1.100 soldats se sont engagés à ne point servir pendant la durée de cette guerre; l'ennemi a perdu presqu'autant en tués et blessés; 3 canons et plusieurs caissons sont tombés entre nos mains.

Cette affaire a eu lieu le 18 de ce mois, avant que la nouvelle de l'armistice fût parvenue aux troupes qui y ont pris part.

Nie ustąpi z Krakowa aż do nadejścia wyraźnego rozkazu, zwłaszcza że nie wycofuje się Golicyn. Układ w tym względzie z arcyściem. Oburzające postępowanie Rosjan. Otaczają stanowiska polskie. Jak działać na wypadek wznowienia kroków wojennych? Widzi potrzebę pomnożenia swych sił, ale prócz przeszkoły ze strony moskiewskiej zawadą brak broni. Ma 20.000 w szeregach, mógłby mieć dwa razy tyle. Na wypadek zerwania rozejmu, czy utrzymanie Krakowa konieczne³⁾?

towski. Il apporte de nouveaux détails sur la malveillance très caractérisée des Russes à l'égard des Polonais, sur leurs intimes relations avec les Autrichiens.

¹⁾ A. h. G.; tejsamej treści list do Napoleona u Sołyka 387, Rys 353—4.

²⁾ Por. u Sołyka 385—6 i Gazety Krakowskiej Nr. 60.

³⁾ A. h. G. — U Angeberga (514—8) a także i u Fedorowicza (398—404) podany jest raport ogólny ks. Poniatowskiego z 16 lipca. Jest

L'archiduc Ferdinand ayant sous différents prétextes empêché toute communication directe avec l'armée française¹⁾, il m'a été jusqu'ici impossible de rendre compte à Votre Majesté Impériale, que les troupes sous mes ordres se trouvent encore réunies à Cracovie. Ce point militaire m'a paru d'une importance tellement majeure, que je n'ai point voulu l'abandonner, sans Sa volonté expresse. J'ai cru devoir en conséquence prendre le terme fixé par l'article 6 de l'armistice pour la date de sa réception, et j'ai déclaré à l'archiduc Ferdinand, que je garderai ma position actuelle²⁾ jusqu'à la décision de Votre

to spółczesny operat dziennikarski, gdzieś odszukany przez Chodzkę. Z pierwszych słów niniejszego listu wynika, że tamten nie był wysłany.

¹⁾ W. K., F. A. 7/162, arc. Ferdynand do gen. Neipperga z kwaterą głównej w Wadowicach 16 lipca: »Eben habe ich von S. K. H. dem Generalissimus die Mitteilung des geschlossenen Waffenstillstandes erhalten,... gibt mir Höchstderselbe bekannt, dass für die Armeen in Galizien bestimmt werden sei, dass sie in der Stellung verbleiben sollen, wo sie am Tage der Unterzeichnung des Waffenstillstands, nämlich am 12 dieses, gestanden haben, und mir befiehlt, im Falle ich früher Terrain verlassen hätte, solchen wieder zu gewinnen. — Der H. General werden daher alles anwenden um den Fürsten Poniatowski hinzu zu bewegen und im schlimmsten Falle Gebrauch von dem beiliegenden ostensiblen Schreiben machen. Zugleich werden sie auf die Freilassung des Majors Dressery, des Hauptmanns Foucault und des Lieutenants Singer... dringen; ich behalte den Grafen Miączyński indessen bis zur Ankunft dieser 3 Officiere zurück, welches Sie dem Fürsten erklären werden«. W. K., F. A. 7/163, bruljon: »Erzherzog Ferdinand an den General Feldwachtmeister Gr. Neipperg. Hptq. Wadowice, den 16 Juli 1809. Der Graf Miączyński ist so eben bei mir angelangt und hat mir beiliegende Dépêche des Fürsten Poniatowski überbracht. Sie werden aus selben ersehen, wie sich der Fürst eines Werkspiels bedient, um statt der am 12 inne gehabten Stellung jene während des Waffenstillstandes besetzt zu behalten, welche die königl. Warschauischen Truppen dermalen inne haben.. Wenn daher Fürst Poniatowski auf keine Art zu bewegen wäre den deutlichen Sinn des geschlossenen Waffenstillstandes zu erfüllen, so müsste ich diesen als gänzlich durch ihn gehrochen ansehen...«

²⁾ W. K., F. A. 7/172, bruljon: arc. Ferdynand do arc. Karola z Wadowic 17 lipca: »Gestern abends erhielt ich E-r K. Hoheit Befehl von 12-ten aus Budwitz... Ich... wollte nach der... erhaltenen Weisung meinen Marsch nach Mähren weiter fortsetzen, als den nähmlichen Tag ein französischer Courier hier mit einem Pass des... Generalen Wimpfen anlangte, um weiter zur polnischen und russischen Armee befördert zu werden. Dieser Officier teilte mir den geschlossenen Waffenstillstand in Abschrift mit. Ich blieb

Majesté Impériale. Nous sommes convenus d'interrompre jusque là le cours des hostilités. J'ose espérer d'autant plus qu'Elle daignera approuver ma conduite à cet égard, que le prince Golicyn ayant témoigné de son côté à l'archiduc qu'il ne ferait aucun mouvement rétrograde, il m'a paru essentiel de ne point laisser les Russes maîtres de cette partie de la Galicie, dont les troupes polonaises ont entièrement fait la conquête.

Leurs efforts paraissent constamment dirigés à en occuper autant qu'il est dans leur pouvoir¹⁾, et il n'est sorte de

deinnach in meiner Stellung stehen bis zur Anlangung der Befehle..., als ich diese gestern abend erhielt, sandte ich den General Trauttenberg mit dem Obersten Graf Fiquelmont zum Fürsten Golicyn und General Neipperg zum Fürsten Poniatowski, um von beiden die Ausführung des Waffenstillstandsbedingnisse zu verlangen, nähmlich von den Russen, welche auf dem rechten Weichselufer stehen, die Räumung der Gegend bis an der Dunajec und von den Polen bis hinter die Nida und bis nach Żarnowiec. Von ersteren erhielt ich noch keine Meldung, vom Graf Neipperg aber ein Schreiben des Fürsten Poniatowski, worinnen er behauptet nach dem 6ten Article des Waffenstillstands jene Stellung zu behalten, in welchen wir dermalen stehen... Morgen mit anrückendem Tag brech ich mit dem Armee-corps von hier auf und marschire gegen Krakau (tu skreślono słowa: sollte Fürst Poniatowski auf dem Besitz der Stadt beharren, so gedenke ich oberhalb derselben über die Weichsel zu setzen und so in geschlossenen Kolonnen gegen Krakau anzurücken ohne Feindseligkeiten jedoch... um alles). Ich werde alles versuchen um mit dem möglichsten Ernst im Besitz der Stadt Krakau zu versetzen, da ich bereits überzeugt bin nur durch Bezeugung ernster Maasregeln wir im Stande sind uns recht zu verschaffen. Durch die mündliche Äußerung des von S. Maj dem Kaiser von Franzosen an Fürsten Poniatowski abgesandten Officier habe ich die Überzeugung, dass Fürst Poniatowski genau den Waffenstillstand, wie es Euer K. Hoheit die Gnade hatten mir mitzuteilen, befolgen sollte, und dahero keine andere Weisung statt haben konnte. Fürst Poniatowski hat aber sogleich hierüber eine Vorstellung an den Kaiser von Franzosen gemacht und wünschte, dass ich die Entscheidung darüber abwartem möchte, da aber diese wahrscheinlich nach dem Sinn des Fürsten ausfallen möchte, so glaube ich notwendin Euer K. Hoheit gleich davon meine unterthänige Meldung zu erstatten, damit bei dem Kaiser der Franzosen sogleich über die pünktliche Ausführung des Waffenstillstandes reklamirt werden könne... Von Seiten der Russen glaube ich, dass wir auf keinen Fall etwas zu besorgen haben. Durch die Besitznahme von Krakau durch die Polen, gegen welche die Russen... äusserst entzweiet...«

¹⁾ W tym duchu zdał sprawę także Szymański, szef batalionu przydzielony do korpusu trzeciego, w lście do Davout'a (A. h. G., don.

mauvais procédés, qu'ils n'emploient pour y réussir. J'ai eu l'honneur de rendre compte en son temps à Votre Majesté Impériale de la déclaration faite par le prince Golicyn, qu'il ne pouvait agir sur la rive gauche de la Vistule. Les troupes sous mes ordres en ayant chassé entièrement l'ennemi et pénétré jusqu'à Cracovie, la division du général Lewis, qui jusqu'alors était restée dans l'inaction sur le San, a passé la Vistule à Sandomir, et occupé de force cette ville, malgré qu'il y eut un commandant polonais. S'étant répandue dans les cercles de Radom et de Kielce, dont j'ai pris possession au nom de Votre Majesté Impériale, cette division y enlève les vivres et fourrages, affame le pays, en vexé les habitants, et met obstacle aux levées ordonnées. Toutes mes représentations à cet égard ont été infructueuses et les procédés des généraux russes deviennent si arbitraires et si insultants, que le désir seul de ne point compromettre la bonne harmonie, a pu m'empêcher jusqu'ici de repousser par la force les irrégularités que l'on ose se permettre.

Je ne me permets point de préjuger sur la détermination du cabinet de Pétersbourg, mais en tout cas, la mauvaise volonté des Russes, et leur intelligence avec l'ennemi, est tellement manifeste, qu'il me paraît de la plus grande importance, de ne point les laisser maîtres de la Galicie, pour suivre l'archiduc en Silésie, où, d'après sa position actuelle vers Oświę-

Davout) wysłanym z Warszawy 1-go sierpnia, w powrotniej drodze po złożeniu depesz w Krakowie. Wojsko arcyksięcia Ferdynanda rozwartowane między Cieszym a Krakowem oceniał najwyżej na 18 do 20 tysięcy. Kwaterę główną zastał w Wadowicach; wódz austriacki był niezdrów. Dalej zaś pisał: »Arrivé à Cracovie, j'ai trouvé une garnison très forte tant polonaise que russe; toutes les horreurs que font ces dignes alliés, ne sont point à décrire... Ils exploitent à toute hâte les salines de Wieliczka et Bochnia... Ils frappent des réquisitions de fourrages au centuple au dessus de leur besoin, ils envoient des détachements de cent et deux cents hommes en exécution militaire, et puis s'arrangent avec les pauvres propriétaires pour de l'argent comptant qu'ils mettent dans leur poche.. Ils déclarent tout bonnement que leur façon de penser ne peut nullement s'accorder avec le système français, et que tout leur malheur est d'avoir pour empereur un sourd et un sot (da głuch y głoup), voilà leur expression... Le Prince est extrêmement abattu par la conduite des Russes, on voit la tristesse et l'abattement sur sa physionomie«.

cim, il paraît vouloir diriger sa marche. Cette mesure de prudence est d'autant plus indiquée, que le Duché de Varsovie restant absolument découvert, ils pourraient y pénétrer sans obstacle etachever de ravager ce pays, qui a déjà tant souffert dans cette guerre.

En adoptant l'hypothèse d'une guerre avec la Russie¹⁾, ma position actuelle à Cracovie devient non moins fâcheuse. Ne

¹⁾ Także z innych stron donoszono, że zwycięstwo wagramskie nie położyło kresu zabiegom około utworzenia nowej koalicji. W tym duchu składał sprawozdanie przewódca deputacji galicyjskiej w drodze do Wiednia (A. E., Saxe 78 f. 392, 394): Bourgoing do Champagnego z Frankfurtu 18 lipca 1809: »M^r le comte Ignace Potocki, chef de la députation que les Galiciens envoyent à Sa Majesté l'Empereur et Roi, est arrivé ici hier au soir. Il sera présenté demain au Roi de Saxe et poursuivra aussitôt sa route. Je dois répéter à Votre Excellence que ce seigneur polonais, frère du président du Conseil d'Etat, jouit dans toutes les parties de l'ancienne Pologne d'une considération générale et qu'il se l'est acquise autant par ses talents que par son patriotisme... Il m'a dit qu'il avait recueilli sur toute sa route que le comte Czernichew, expédié du quartier général pour porter à Pétersbourg la nouvelle des journées mémorables du 5 et du 6, s'était exprimé fort légèrement sur ces nouveaux triomphes de l'Empereur, donnant à entendre qu'ils n'avaient pas été complets et qu'ils avaient coûté fort cher. Il a trahi par là des sentiments qui ne sont que trop répandus parmi ses concitoyens... Je sais... qu'ici des personnes qui ont des relations suivies avec les Russes, disaient, il y a peu de jours: Il règne une grande intelligence entre la Russie et l'Autriche. Voyez l'inaction des troupes russes en Galicie. Il se prépare bien des changements en Russie. Le peuple y est très mécontent. Le soldat aime beaucoup Constantin. La Russie n'a aucun intérêt d'être alliée de la France. Sous peu de temps on verra la Danemark, la Suède et la Russie faire cause commune et se réunir à l'Angleterre... M^r le comte Ignace Potocki me demanda un entretien de très bonne heure pour me presser de représenter à V. Exc. qu'il serait très urgent de faire parvenir aux Galiciens, ses commettants, quelque assurance authentique de la protection de Sa Majesté Impériale qui puisse encourager parmi eux l'opinion publique que les démarches plus qu'équivocues des Russes tendent à affaiblir. Comme sa mauvaise santé ne lui permettra pas de voyager très vite, il désire extrêmement que ce voeu puisse parvenir à V. Exc. avant son arrivée à Vienne. — Francfort, le 20 juillet 1809 au soir. M. le comte Ig. Potocki n'est parti qu'aujourd'hui à midi; et comme sa santé l'oblige de voyager un peu lentement, il sera probablement dévancé par le général Funk à qui le Roi recommande de faire la plus grande diligence et de revenir aussitôt qu'il lui sera possible. Avant son départ M. le comte Potocki est venu m'exprimer ses sollicitudes sur les deux Galicies, dont il craint bien que le sort ne soit fixé

pouvant employer la force, il m'a été impossible d'empêcher plusieurs régiments russes d'y prendre poste. Une partie de leurs troupes occupe devant nous une position sur le Dunajec, et une division se trouve sur nos derrières, sans compter les détachements qui sont dans les cercles de Rzeszów et de Léopol. Il s'ensuit que, dans le cas où la Russie se joindra à l'Autriche, le corps sous mes ordres se trouverait entièrement cerné et si non exposé à une destruction totale, au moins mis hors d'état d'empêcher la reprise de la Galicie.

Sentant plus que jamais le besoin d'ajouter à mes forces, je n'ai négligé aucun moyen pour y parvenir, et le corps d'armée sous mes ordres compte dans ce moment au delà de 20 mille hommes sous les armes. Les levées ordonnées en Galicie pourraient le faire monter à près du double; mais outre le temps qu'exige l'organisation, et les entraves de toute espèce qu'y apportent sans cesse les Russes et le gouvernement autrichien, rétabli par eux, le manque d'armes s'opposera toujours à ce qu'on n'en puisse de sitôt faire usage, malgré toute la bonne volonté des Galiciens à contribuer à la défense de la cause commune.

Des circonstances aussi extraordinaires m'engagent, Sire, à supplier Votre Majesté Impériale, de me faire connaître Ses intentions, sur ce qui me resterait à faire, dans le cas où les hostilités reprendraient leur cours, et surtout, si Elle juge nécessaire, que les troupes polonaises continuent alors à occuper Cracovie. Quelle que soit Sa volonté, je mettrai à l'effectuer tout le zèle, dont Elle me verra toujours animé, pour Son service.

218. Do Berthier'a.

Kraków, 24 lipca 1809.

Orzyszał uwiadomienie z 15 czerwca o nadaniu Legji honorowej niektórym oficerom wojsk Księstwa. Gdy Roźniecki, Sokolnicki i Pelletier już mają to odznaczenie, wypadałoby posunąć ich o stopień wyżej. Odsyła zatem ich nominacje i poległego Marcelego Lubomirskiego. Podaje na-

avant qu'il ait pu avoir l'honneur d'être admis chez S. M. l'Empereur et Roi. Mais, comme tous ses compatriotes, il est plein de confiance dans les bontés et dans la puissance protectrice de l'auguste régénérateur de sa patrie. Por. Handelsman: *Pod znakiem Napoleona* 79.

zwisko podoficera, który wziął sztandar pod Góra. Pragnąłby jeszcze innych zalecić do odznaczenia. Równocześnie przesyła od siebie podziękowanie za nagrodę¹⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Altesse Sérénissime la réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'adresser le 15 juin en me faisant passer les lettres d'avis provisoires pour les officiers généraux, supérieurs et autres de l'armée polonaise auxquels S. M. l'Empereur a daigné accorder la décoration de la légion d'honneur²⁾.

Les généraux de brigade Roźniecki, Sokolnicki et Pelletier, compris dans ce nombre, sont légionnaires depuis plusieurs années; en remettant en conséquence à Votre Altesse Sérénissime les lettres d'avis qui leur sont adressées, j'ose La prier de vouloir bien soumettre à S. M. l'Empereur que dans le cas où Elle les aurait jugé dignes d'une récompense, ils auraient droit à la croix d'officier.

Je remets également à Votre Altesse Sérénissime la lettre d'avis qui concerne le chef de bataillon prince Marcellin Lubomirski, tué à la prise de Sandomir par nos troupes.

Le maréchal des logis du 5^{me} régiment de cavalerie nommé légionnaire s'appelle Kobuszyński.

Plusieurs autres officiers de l'armée polonaise ayant mérité une marque de la satisfaction de S. M. l'Empereur, j'ose-rais, si je pouvais m'en croire autorisé, en faire parvenir la liste à Votre Altesse Sérénissime en La suppliant d'obtenir pour eux une distinction aussi glorieuse.

J'adresse aujourd'hui à cet auguste souverain l'hommage de ma reconnaissance pour la récompense flatteuse qu'il à daigné m'accorder.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression de ma haute considération.

Joseph Prince Poniatowski,
Le général de division, commandant en chef l'armée polonaise.

¹⁾ A. N. AFIII 386 pl. 2841, por. *Kwartalnik hist.* 1912, str. 383—4.

²⁾ Dekret datowany w Schönbrunnie 14 czerwca. Mianowania te ogłoszone zostały w rozkazie dziennym z 24 lipca (Dodatek do Nru 60 *Gazety Krakowskiej*).

219. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Krakowie, 24 lipca 1809.

W Bochni widział się z Golicynem i ostro domagał się poszanowania dla władz ustanowionych w Galicji. Nie wierzy jednak w szczerość obietnic. Nastrój Rosjan co raz bardziej wrogi¹⁾.

Ayant exposé avec force au prince Golicyn, dans une conférence que je viens d'avoir avec lui à Bochnia, les suites désagréables qui ne pourraient manquer de résulter de procédés, que les commandants russes croiaient pouvoir se permettre dans les contrées conquises et occupées au nom de Votre Majesté Impériale, il m'a promis de faire cesser sur le champ tout obstacle mis aux mesures du gouvernement provisoire. Je dois cependant ne point Lui laisser ignorer que, vu la mauvaise foi que les Russes mettent dans toutes leurs relations avec nous, je ne compte que très peu sur l'effet de cette promesse. En général, leur manière d'agir, malgré l'apparence de politesse qu'ils cherchent à lui donner, prend de jour en jour un caractère hostile tellement prononcé, qu'il m'est impossible de supposer que, sans une autorisation quelconque, le prince Golicyn puisse se charger de la responsabilité, que de semblables procédés lui font contracter.

220. Do Napoleona.

Kraków, 25 lipca 1809.

Dziękuje za odznaczenie²⁾.

Pénétré de la plus vive reconnaissance pour la distinction flatteuse dont Votre Majesté Impériale a daigné récompenser mes faibles services, je m'empresse de mettre à Ses pieds l'hommage des sentiments que faveur aussi grand me fait éprouver³⁾.

Trop honoré par cette grâce pour oser m'en croire déjà digne, je ne puis la considérer que comme une nouvelle marque de Sa bonté, et un motif de plus pour la mériter par mon dévouement.

¹⁾ A. h. G.

²⁾ A. h. G., aut., por. Askenazy 299.

³⁾ Dekretem z 14 czerwca obdarzony został wielką wstęgą Legii honorowej (*Kwart. hist.* 1812, str. 384).

221. Do Napoleona.

Kraków, 29 lipca 1809.

Zwraca uwagę na potrzebę upomnienia się u rządu austriackiego o depozyty sierot i nieletnich z Galicji. Obliczają je na 20 milionów w przybliżeniu, bo wstęp do aktów we Lwowie wzbraniają Rosjanie¹⁾.

Le gouvernement provisoire de la Galicie vient de me faire connaître que les troupes autrichiennes, en quittant ce pays, avaient emporté les dépôts judiciaires qui constituent la fortune de la plus grande partie de mineurs et orphelins²⁾. Ce objet, ainsi que beaucoup d'autres fonds publics, dont on s'est de même saisi, donnant lieu à une prétention très considérable à la charge de la maison d'Autriche, le gouvernement provisoire a mis tous ses soins à en connaître au juste le montant, mais tous les titres qui concernent cette créance se trouvant à Léopol, et les employés autrichiens installés par les troupes russes mettant obstacle à toute recherche à cet égard, ce n'est qu'approximativement, qu'on a pu l'évaluer à plus de 20 millions de florins d'Allemagne.

Croyant que les négociations de la paix pourraient donner lieu à valoir une prétention aussi fondée, je m'empresse de la porter à la connaissance de Votre Majesté Impériale en La suppliant d'agréer l'hommage de mon profond respect.

222. Do generała hr. Merveldt'a.

W kwaterze głównej w Krakowie, 5 sierpnia 1809.

Odbiera wiadomość o jego barbarzyńskim postępowaniu z wziętym do niewoli Horodyskim. Grozi odwetem i zatrzymuje jeńców, których chciał wypuścić na słowo³⁾.

Je viens d'apprendre par un rapport de Monsieur le général Kamiński, le procédé extraordinaire que Vous avez jugé convenable de faire observer à l'égard du lieutenant Horodyski, et la déclaration plus extraordinaire encore, par laquelle Vous avez cru pouvoir le justifier, à la suite des représentations qui Vous ont été faites à cet égard par le commandant polonais.

¹⁾ A. h. G.

²⁾ Por. Koźmian II 108–10 o użyciu niektórych z tych sum na potrzeby wojska za poręczeniem.

³⁾ A. h. G., kopja.

Jusqu'ici la guerre actuelle avait été exemptée de tout acte de ce genre qui, inutile pour le résultat des opérations, ne peut servir qu'à mettre au jour les dispositions personnelles de celui qui l'ordonne. Il Vous était réservé, Monsieur le Général, de tâcher de lui donner un caractère qui porte toute l'empreinte des siècles de barbarie, et je doute que Votre autorité supérieure Vous sache gré, de lui donner l'apparence de Vous avoir ordonné de semblables exploits¹⁾. Ils n'empêcheront certainement aucun militaire Polonais de faire son devoir; mais comme il est du mien de ne rien négliger pour les faire cesser, j'ai l'honneur de Vous faire connaître que les troupes levées par mes ordres en Galicie font partie de l'armée française, et que les nombreux prisonniers autrichiens de tout grade que j'ai en mon pouvoir, me répondront suffisamment de la sûreté de ceux de mon armée qui peuvent se trouver entre Vos mains. Je viens de donner ordre de retenir tous les officiers autrichiens, que j'avais intention de faire relâcher sur parole, avant que Votre manière d'agir m'eût fait sentir la nécessité de conserver les moyens d'y mettre des bornes.

Recevez, Monsieur le Général, l'assurance de toute la considération qui Vous est due.

223. Do Stanisława Potockiego.

W kwaterze głównej w Krakowie, 7 sierpnia 1809.

Otrzymał w liście z 2 sierpnia ostrzeżenia o zbrojeniach Rosji i Prus. Podobne doniesienia nadsyłano przed wojną, a potem im zaprzeczono. Wówczas miały jednak więcej prawdopodobieństwa, gdyż więcej było widoków powodzenia dla wrogów Francji. Niema zresztą nic do zarządze-

¹⁾ Merveldt odpowiedział ze Stanisławowa 12-go sierpnia t. r.: »Votre lettre du 5 août m'apprend qu'il Vous plait d'attribuer à Vos mesures révolutionnaires en Galicie le pouvoir de transformer les sujets révoltés de l'Autriche en soldats français. Il Vous était réservé, Monsieur le Général, d'imaginer que Vos ordres faisaient loi en Autriche. J'ai l'honneur de Vous faire connaître, Monsieur le Général, que si abusant de la sûreté que les usages de la guerre assurent aux trompettes, les Vôtres m'apporteront dorénavant des lettres dans le style que Vous m'avez écrite, ils éprouveront le traitement, que les loix de la guerre établissent en pareil cas. Recevez, Monsieur le Général, l'assurance de toute la considération qui Vous est due.«

nia z powodu tych obaw. W braku miejsca dla Borzysławskiego radzi poszukać dla niego stanowiska w służbie cywilnej. Wiadomości o Rosji i Prusie zleca przesyłać do głównej kwatera inną drogą, bo z Krakowa jest to utrudnione²⁾.

Monsieur le Comte, j'ai reçu la lettre que Vous avez bien voulu m'adresser le 2 de ce mois.

Les nouvelles relatives aux armements de la Prusse et de la Russie sont certainement de nature à mériter quelque attention²⁾; mais malgré tout ce qu'on peut dire à cet égard, il me paraît, qu'il n'y a point encore lieu de croire, que ces rassemblements de troupes soient entrepris dans des vues hostiles. Vous n'ignorez point, Monsieur le Comte, tous les rapports de ce genre qui ont été faits au Conseil avant l'ouverture de la campagne actuelle. On y retrouve les mêmes détails, les mêmes assertions de secours de toute espèce, que la Russie faisait, disait-on, passer à la Prusse, et cependant chacune de ces circonstances a été révoquée en suite par ceux mêmes qui les avaient fait envisager comme entièrement certaines. Or, si à une époque qui paraissait offrir quelque apparence de succès contre la France, on a rien tenté à cet égard, est-il présumable qu'on le fasse maintenant où l'Empereur a acquis par la campagne la plus brillante une si grande prépondérance de forces et de moyens.

Au reste quoiqu'il en soit, la circonspection ne peut qu'être utile; mais on ne saurait en tout cas qu'attendre l'événement, sans rien changer aux dispositions actuelles.

Je suis enchanté, Monsieur le Comte, que ce que j'ai pu faire pour M^r Babski, ait rempli vos vues. J'eusse été charmé d'être utile à M^r Borzysławski, mais n'ayant pour le moment aucune possibilité de le placer je ne puis que le recommander à vos bontés pour lui faire obtenir un emploi civil.

P. S. La voie de Cracovie ne pouvant qu'être extrêmement tardive pour faire passer des avis au quartier général Impérial, je ne doute point que, vu la difficulté connue d'avoir d'ici des communications directes, le Conseil d'Etat n'ait fait parvenir à M^r Serra et où il appartient, les

¹⁾ A. P. K., kopja.

²⁾ Por. Beer 435-6 (Knesebecka misja w Ołomuńcu).

renseignements recueillis relativement à la Russie et à la Prusse.

224. Do Davout'a.

Kraków, 10 sierpnia 1809.

Wspomina dawne, częste a mile stosunki z marszałkiem. Przedstawi, jak bolesnym byłoby dla wojska polskiego cofać się na stanowiska zajmowane 12-go lipca. Bezwstydna podstępność Rosjan. Ochota do wspólnego działania w wojnie wznowionej¹⁾.

Monseigneur, privé du plaisir de recevoir souvent des nouvelles de Votre Excellence, je songe avec regret au temps où des relations, dont je ne cesserai jamais de désirer le retour, me donnaient si souvent l'avantage de Lui soumettre mes idées et de Lui parler de mes sentiments.

J'aime à me flatter que, malgré tout l'éclat de Ses triomphes, Votre Excellence retrouve encore quelque fois le souvenir d'une armée qui doit tant à Sa bienveillance et qui mettrait encore son bonheur à servir sous un tel chef.

Aimant à croire que ce qui la regarde, n'est point sans quelque intérêt pour Votre Excellence, c'est à Elle que je crois devoir témoigner, combien il nous serait pénible d'être, comme on nous l'annonce, dans le cas d'évacuer la ville et le cercle de Cracovie, pour reprendre nos positions du 12 juillet. La peine que me fait éprouver cette idée, devient plus grande encore, quand je songe aux vexations qu'éprouveront les citoyens, qui ont donné tant de preuves de leur attachement à la cause commune, et que je prévois le découragement général, qui ne peut manquer de s'ensuivre en Galicie.

Les dispositions de nos alliés ne sont guères plus propres à rendre notre position agréable. Tout ce que la malveillance la plus prononcée peut inventer de chicanes et perfidies, est mis en usage avec une impudeur difficile à concevoir, pour déjouer toutes nos mesures; et j'ose dire que dans le cours de cette campagne l'ennemi nous a causé moins d'embarras que ces amis d'un nouveau genre. Je n'avais pas besoin de tous ces motifs pour désirer que des circonstances favorables puis-

¹⁾ A. h. G., don. Davout; wyciąg z tego listu, mianowicie ustęp trzeci i czwarty, przedłożył cesarzowi 14-go sierpnia (por. Davout: *Corr.* 831).

sent bientôt nous ramener à côté des braves, sur l'estime et l'attachement desquels nous aimons à compter¹⁾.

J'ose croire que Votre Excellence ne doutera point que cette réunion ne soit l'objet de tous mes voeux, si Elle veut bien ne point perdre de vue qu'aux avantages que je partagerais avec tous mes camarades, se joindrait pour moi celui de pouvoir Lui répéter de vive voix les assurances du sincère attachement que je Lui ai voué pour la vie.

225. Do generała-majora barona Mohr'a.

W kwaterze głównej w Krakowie, 10 sierpnia 1809.

Otrzymał jego list z zawiadomieniem o rzekomem porozumieniu Napoleona z cesarzem austriackim co do cofnięcia wojsk polskich na stanowiska z 12-go lipca. Musi jednak czekać na rozkazy wprost²⁾.

Je viens de recevoir la lettre que Vous avez bien voulu m'adresser³⁾ pour me faire part que d'après un arrangement

¹⁾ Napoleon myślał o użyciu wojsk polskich na Morawach (*Corresp.* 15452 i 15798), zaś Austracy obawiali się ich przejścia od strony Dukli. Baum w raporcie z Myślenic 19-go sierpnia ostrzegał przed partyzantką na Węgrzech, jeżeli Rosjanie nie wstrzymają oddziałów ks. Poniatowskiego. W. K., F. A. 8/43 odpis z Archiwum Namiestnictwa we Lwowie. Co do prawdopodobieństwa dalszej wojny por. *Sbornik russ. istor. obyczestwa* XXI 312 i nast. (rola Czerniszewa).

²⁾ A. h. G., kopja.

³⁾ Z Wadowic, 10 sierpnia 1809 (kopja): »Je m'empresse de porter à la connaissance de Votre Altesse que je viens de recevoir dans ce moment un ordre de Sa Majesté l'Empereur, mon maître, d'après lequel Sa Majesté l'Empereur d'Autriche est convenu avec S. M. l'Empereur des Français, que les troupes du Duché de Varsovie et alliées se retireront dans la position qu'ils avaient occupée le 12 juillet, et que les autrichiennes reoccuperont la même position dans laquelle ils se trouvaient le 12 juillet, jour de la signature de l'armistice. — Je ne doute nullement, que Votre Altesse aura reçu les mêmes ordres de Sa Majesté l'Empereur Napoléon. Je supplie Votre Altesse de me faire savoir le plan de l'évacuation du terrain mentionné, pour que je puisse faire avancer mes troupes en conséquence. — Był to podstęp Mohra. Otrzymał on 27 lipca z Cieszyna od arcyksięcia Ferdynanda następującą instrukcję wraz z dowództwem (W. K., F. A. 7/228 Galizien 1809): »S. M. der Kaiser haben mir den Befehl erteilt das 7 Armeekorps unverzüglich nach Leopoldstadt an der Waag in Marsch zu setzen, mir aber haben... das Kommando der zur Verteidigung Böhmens, Mährens und Schlesiens bestimmten Truppen zu über-

qui a dû être fait entre S. M. l'empereur des Français et S. M. l'empereur d'Autriche, les troupes polonaises et al-

tragen geruht. Ich lasse demnach das Armeekorps, dessen Kommando einstweilen F. M. L. Mondet übernimmt... Dem Herrn General übergebe ich... das Kommando der an der Skawa zurückbleibenden Truppen... Sie werden hieraus entnehmen, dass ihre Bestimmung mit einem so schwachen Corps im Angesichte ansehnlicher Armeen mehr politisch als militärisch sei und sich in militärischer Hinsicht blos auf die Beschutz der Hauptpunkte (Oświęcim, Zator, Brzeźnica, Mogilany, Myślenice) beschränke, da sie nicht vermögend sind einen zusammenhängenden Kordon aufzustellen... Dem Herrn Generalen wird bekannt sein, dass nach dem buchstäblichen Sinn des Waffenstillstandes die polnische und russische Armee bis in die Stellung zurückgehen sollten, welche sie am 12 Juli inne halten, dass aber sowohl Fürst Golizin als Fürst Poniatowski sich geweigert haben dieses in Erfüllung zu bringen. Auf die Vorstellungen, welche ich deshalb an S. M. den Kaiser und an S. K. H. Generalissimus gemacht habe, ist noch keine Entschliessung herab gelangt, sollte aber die Räumung von Krakau von dem französischen Kaiser bestimmt werden und ich Befehl erhalten es durch Sie besetzen zu lassen und ihren Kordon wieder bis an die Dunajec auszudehnen, — to przyszele wskazówki i posiłki z pod Cieszyna z generałem Czerwinką. »Die russischen Generäle haben bisher allenthalben vermieden Feindseligkeiten auszuüben (ohne dass es uns bekannt ist, ob ihr Betragen durch Weisungen ihres Hofes geleitet wird oder blos eine Folge ihrer persönlichen günstigen Gesinnungen sei). Alle ihre Bewegungen sind vernehmlich mit uns verhandelt... worden und bei allen unseren Verhandlungen mit Ihnen hat das freundschaftlichste Verhältniss geherrscht. Dieses müssen der Herr General zu erhalten beflissen sein und es sich zum Hauptpunkte machen die ohnehin schon bestehende Spannung zwischen den Russen und Polen bei jeder Gelegenheit zu nähren. Die Russen haben bei ihrem Eintritt in Galizien bestimmt erklärt, dass sie die Grenzen dieser Provinz und die Weichsel nicht überschreiten wollten, obgleich man auf die Erfüllung ihres Versprechens bei den gegenwärtigen Verhältnissen nicht sehr bauen darf, so gebe ich ihnen doch sowohl für den Fall, wo ihnen die Räumung Galiziens befohlen würde, als für jenen, wo man sie auf eine widerrechtliche Art daraus verdrängen wollte, die Weisung die Russen einladen alle Übergangspunkte der Weichsel bis an die schlesische Gränze stark zu besetzen um dadurch den Polen den Zugang zu unseren Ländern ganz zu sperren und ihnen zu einer Unternehmung gegen dieselben nur den Weg durch das preussische Gebiet offen zu lassen. — Kourrier, welche mit Pässen versehen sind, können sie nach Krakau gehen lassen, polnische Kourriere aber dürfen bis zur Ankunft der allehöchsten diesfalligen Entschliessung nicht nach dem französischen Hauptquartier gelassen werden. — Por. także wskazówki udzielone przez arcyksięcia Egermannowi o stosunku do Rosjan 10 czerwca i 5 lipca (W. K., F. A. 6/99, 7/38), oraz u Askenazego 296—7.

liées devraient reprendre la position qu'elles occupaient le 12 juillet.

Si cet arrangement a été effectivement conclu, je ne doute pas que S. A. S. le prince du Neuchâtel ne me fasse connaître incessamment les intentions de S. M. l'Empereur à cet égard, ainsi que cela a eu lieu au sujet de l'armistice; mais n'ayant point encore reçu de sa part cette communication, Vous sentirez Vous même, Monsieur le Général, que je ne puis effectuer aucun mouvement rétrograde sans y être autorisé par des ordres directs.

226. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Krakowie, 10 sierpnia 1809.

General Mohr wezwał go do cofnięcia się na stanowiska z 12-go lipca na podstawie porozumienia, do którego miało przyjść między następcami Francji i Austrji. Czeka na rozkazy. Następstwa, jakieby stąd wyniknęły: objawiły się upadek ducha także w innych okręgach. Podszepią Rosjan, aby wysłać poselstwo do Petersburga, bo odbudowanie Polski jest możliwe jedynie przez cara. Zbrojenia Prus i ułatwienia czynione przez nie Austrjakom¹⁾.

Je profite du départ de Mr le général Gardanne pour mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale copie de la lettre que je viens de recevoir aujourd'hui de la part du général autrichien baron de Mohr, ainsi que de la réponse, que j'y ai faite. La volonté de Votre Majesté Impériale à l'égard de l'évacuation de Cracovie par les troupes polonaises, ne m'ayant point été transmise, j'ai cru ne pouvoir me permettre de mouvement rétrograde, sans en avoir reçu l'ordre direct²⁾.

¹⁾ A. h. G.

²⁾ Odpowiedź cesarza na przedłożenie uczynione w tej mierze przez Berthier'a 16-go sierpnia (Corr. de Napoléon, III kwartał 1809, t. 3 flle 153): Renvoyé au major-général pour répondre au prince Poniatowski qu'il fasse sentir, combien cela est faux, d'autant plus faux que bien après l'armistice, c. à d. le 24, les Autrichiens sont entrés en Dalmatie où ils occupent un district. — Następnie dopisano, zdaje się ręką Napoleona: Envoyer un officier... intelligent qui passe directement. Si le prince Jean se refuse à le laisser passer, il insistera sur ce que tous les jours il vient beaucoup d'officiers autrichiens à Vienne (dalej 9 słów nieczytelnych). — Niepewność istniejąca w tym względzie u ks. Poniatowskiego była następstwem nieudzielenia mu przez Chłapowskiego objaśnień co do my-

Si cette mesure doit effectivement avoir lieu, je ne saurais laisser ignorer à Votre Majesté Impériale, qu'elle deviendra pour les habitants de Cracovie et des contrées, que nous serons dans le cas d'abandonner, une source de vexations d'autant plus certaine qu'ils ont montré de bonne volonté en faveur du nouvel ordre de choses. Cette extrémité devient d'autant plus fâcheuse, qu'elle ne peut manquer d'étendre son influence même aux cercles, qui sont en notre possession, et retarder par le découragement, qu'elle produira inévitablement, le succès des nouvelles levées.

Les dispositions des Russes à notre égard n'ont point varié. Privés de l'occasion d'entraver les opérations militaires, ils exercent leur constante malveillance en mettant en oeuvre toutes les chicanes que la mauvaise foi la plus décidée peut leur suggérer. Ne pouvant mettre obstacle aux mouvements qu'ils jugent à propos de faire, il est de toute impossibilité du prévoir d'avance la position, où l'on se trouverait dans le cas d'une rupture.

Sans me permettre de rien préjuger à cet égard, il m'est cependant impossible d'être entièrement exempt d'inquiétude sur ce qui peut avoir lieu de ce côté, quand par des insinuations réitérées les généraux russes ne demandent pas mieux que de persuader, qu'une députation de citoyens de la Galicie serait bien reçue à Pétersbourg, et que le moyen le plus certain d'amener le rétablissement de la Pologne serait de se mettre sous la protection de leur souverain¹⁾.

Je ne doute point que Votre Majesté Impériale ne soit instruite des mouvements de troupes, que l'on remarque en Prusse. D'après les renseignements qu'il est possible de se procurer, plusieurs camps doivent se rassembler du côté de Königsberg. On a vu des transports de munitions de guerre, dirigés sur plusieurs points, et l'on prétend même qu'il en a été envoyé de Russie. Tous les rapports qui me parviennent des frontières de la Silésie, s'accordent à porter du mauvais esprit

śli cesarza, jak to był powinien uczynić 16 lipca. Za to zasłużył na areszt, którym go ukarano za niedotarcie do obozu rosyjskiego (*Pamiętniki I* 102).

¹⁾ Por. Niemcewicz I 173—5.

qui y règne, de l'intelligence des autorités civiles et militaires avec les Autrichiens et même des secours de toute espèce qu'on leur fournit. Cette complaisance est portée, dit-on, jusqu'à faire des enrôlements pour recruter leur armée¹⁾.

227. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Krakowie, 22 sierpnia 1809

Posyła ten raport przez szefa Malczewskiego. Generał Merveldt dowodzący nad Dniestrem ogłosił Galicjan za buntowników, a porucznika Horodyskiego, z nowych formacji, wziętego w niewolę skazał na śmierć. Więc książę zagroził odwetem, a gdy to nie pomaga, przedkłada korespondencję w tej sprawie. Ten dowódcę uzbroił korpus Bickinga i wbrew kapitulacji używa go przeciw Galicjanom, jako zbruntowanym. Podaje stan wojska. Niemoc skarbu Księstwa, brak środków nawet na utrzymanie dawnych pułków. Wykaz pułków nowych na żold cesarski przechodzących. Poborowi stają na przeszkołdzie Rosjanie zajmując część Galicji i wywołując nastrój nieufności i obawy. Ich wyzywająca postawa. Zabierają dochody z kopalń wielickich, tak że z kraju nie wiele można wydobyć. Brak dotąd broni przyobiecanej²⁾.

Je profite avec empressement du retour du chef de bataillon Malczewski, pour mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale le tableau de la position des choses en Galicie.

¹⁾ O niebezpieczeństwie grożącym od strony Prus jest mowa w liście generała Grabowskiego do gen. Ebliego, ministra wojny Westfalji, z Gdańskiego 28 sierpnia 1809: »La grande étendue des fortifications de Danzig et l'impossibilité de se promettre de la défendre avec succès, avec une garnison de 2.000 hommes, au moment de la formation des corps prussiens, où la fermentation des esprits était arrivée au dernier point, où les préparatifs de guerre ne cessent jusqu'à ce moment d'être poussés avec la plus grande vigueur, dans celui où l'expédition anglaise menaçait tous les points de la mer d'Allemagne comme de la Baltique, m'a fait naître l'idée après avoir soutenu dans la place les premières attaques de vive force de gagner par une sortie le fort de Weichselmünde, aussitôt que l'ennemi aurait pénétré dans la ville. Cette mesure la plus convenable aux circonstances et la seule propre à sauver l'honneur de la garnison me dicta celle de réunir à Weichselmünde l'artillerie, les munitions et tout ce qu'on pourrait y placer des subsistances, pour être en état d'y résister le plus longtemps possible, et y conserver les moyens de reprendre la ville à l'arrivée des secours, de plus, ce point intercepte la communication par eau de la ville avec la mer, en gardant l'embouchure de la Vistule...« Por. Handelsman d. 106, Beer 390 i nast.

²⁾ A. h. G.

Je dois d'abord fixer son attention sur les procédés extraordinaires, que le général comte de Merveld(t), commandant un petit corps autrichien sur le Dniestr, croit pouvoir se permettre. Ayant déclaré plusieurs fois, qu'il regardait les Galiciens comme des rebelles, il comprend dans ce nombre les individus appartenant aux corps nouvellement formés et les traite en conséquence.

Ayant appris, que le lieutenant Horodyski fait prisonnier avait été condamné à être fusillé, j'avais cru devoir faire sentir à M^r de Merveld(t) que ces troupes étant au service de Votre Majesté Impériale, tout traitement contraire aux loix de la guerre, qu'il ordonnerait à leur égard, donnerait lieu à des représailles inutiles à provoquer. Mais cet officier général loin de déferer à une demande aussi juste, n'y ayant répondu que par des invectives et l'annonce de la continuation de ces irrégularités, je crois ne pouvoir me dispenser, de mettre les pièces de cette correspondance sous les yeux de Votre Majesté Impériale.

L'officier général autrichien mentionné n'a point borné là son zèle. Le corps du général Bicking, qui d'après la capitulation devait ne point servir pendant toute la durée de la guerre actuelle, a été réarmé par son ordre, et sur les représentations qui lui ont été faites à cet égard par le commandant polonais, il a témoigné, que ce n'était point une infraction, que de se servir de ce corps contre les rebelles de la Galicie.

La situation que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale, portera à Sa connaissance la force et l'emplacement des corps, qui composent l'armée polonaise ainsi que les nouvelles formations de la Galicie.

L'impossibilité où le trésor du Duché, que la guerre actuelle a achevé d'épuiser, se trouve d'entretenir non seulement les régiments levés depuis le commencement de la campagne, mais même ceux qui font partie de son ancien état, ne me laissant aucun moyen de les conserver dans l'ordre de choses établi, j'ai cru devoir faire porter les preuves sur le tableau de ceux, que Votre Majesté Impériale m'a ordonné d'organiser à Sa solde¹⁾. Ils portent actuellement les quatre pre-

¹⁾ W Krakowie d. 6 sierpnia 1809 roku. Józef książę Poniatowski, wódz naczelný wojsk Księstwa Warszawskiego i galicyjsko-francuskich

miers N^{ro}z tant de l'infanterie que de la cavalerie galicienne, et j'ose l'assurer, qu'ils ont mérité l'honneur d'être à Son service.

etc. etc. Za zniesieniem się z Radą Stanu Księstwa Warszawskiego i Rządem Centralnym obydwóch Galicji, uważając, iż Księstwo Warszawskie przez ostatnie wysiłenie w wystawieniu, w czasie wojny i kiedy prawie cały kraj był zajęty wojskiem nieprzyjacielskim, nowych czterech pułków piechoty, czterech pułków jazdy i dwóch batalionów strzelców dało dowód nadzwyczajnego i trudnego bardo do naśladowania patrjotyzmu, zważając oraz, że szczupłość granic a zatem dochodów Księstwa Warszawskiego odbierała mu sposobność utrzymywania tak wielkiej liczby wojska, chcąc z drugiej strony przynieść ulgę pobratymskiej ziemi w ułatwieniu i przyśpieszeniu wystawienia siły zbrojnej, bez której obejść się nie może, stanowimy, co następuje: Art. I. Cztery pułki piechoty 13, 14, 15, 16, batalion strzelców łomżyńskich i batalion strzelców poznańskich, tużdzież 4 pułki jazdy 7, 8, 9 i 10 wojska Księstwa Warszawskiego należeć mają, rachując od 1-go sierpnia, do wojska galicyjsko-francuskiego. Art. II. Ludzie, których tym sposobem Księstwo ustępuje Galicji, gdyby później wojsko Księstwa Warszawskiego potrzebowało zasilenia, mają być przystawieni do tegoż wojska, albo też podobną liczbą rekrutów wynagrodzeni. Art. III. Za ustąpiową liczbę koni Galicia tyle odda Księstwu koni in natura, ile sześć pułków jego jazdy potrzebują do zupełnego skompletowania się; resztę zaś koni ustąpionych zapłaci Galicia Księstwu po 25 czerwonych złotych w złocie za każdego konia. Art. IV. Ubiór i oporządzanie tych ludzi jako i koni ustąpionych, ma być commisionaliter otaksowane i wypadająca stąd suma Księstwu bonifikowana; tym końcem do ustąpić się mającego pułku, tużdzież do każdego batalionu strzelców ma być wykomenderowana Komisja złożona z dwóch obywateli Księstwa i z dwóch obywateli galicyjskich pod prezydencją jednego sztaboficera. Komisje te otaksowawszy wszystkie szczegóły ubioru i oporządzania tak ludzi jako i koni ustąpionych, za pomocą przybranych znających się na tych szczegółach majstrów, podadzą jeden egzemplarz swojej czynności JO. Księciu a drugi odeszłą do Rządu Centralnego obydwóch Galicji. Art. V. Wojsko galicyjsko-francuskie składać się ma: Z sześciu pułków piechoty. Z ośmiu pułków jazdy. Art. VI. Każdy pułk piechoty ma być złożony podług organizacji francuskiej z czterech batalionów po sześć kompanii w każdym i z jednego batalionu zakładu z czterech kompanii. Art. VII. Każdy pułk jazdy ma być złożony podług organizacji francuskiej z czterech szwadronów. Art. VIII. Jeneral Hebdowski, zastępca ministra wojny, zniósłszy się z rządem centralnym wspólnie z nim stosownie ułoży środki, aby te pułki tak piechoty jako i jazdy w jak najkrótszym czasie zupełnie były skompletowane, we wszystkie potrzeby ubioru i oporządzania opatrzone i żołd jako i wpływy masy ubioru i oporządzania z kas galicyjskich zapewnione, tak, aby bez przerwy do kas pułkowych wpływały (Gazeta Krakowska r. 1809 Nr. 68 z 23 sierpnia).

Je mets tous mes soins, à ajouter autant que possible à mes forces. La réception des conscrits de la nouvelle levée, qui a commencé à s'effectuer depuis quelques jours, les augmentera, j'espère, assez considérablement. Mais quelque soit à cet égard la bonne volonté générale, l'effet répondrait bien plus encore à l'attente, si les circonstances locales occasionnées par la présence des Russes n'y mettaient obstacle. Sans compter qu'ils nous privent de toutes les ressources de la partie de la Galicie qu'ils occupent, et que c'est autant à décompter sur les levées¹⁾, leur constante et active malveillance ne néglige

¹⁾ Rk. Ossolińskich 4312 f. 109 (kopja): Do Rządu Centralnego Obydwóch Galicji. W głównej kwaterze w Krakowie dnia 1 sierpnia 1809: Odebrąwszy różne zapytania i przedstawienia względem rozkazu dzienego pod d. 9 lipca wydanego osądziłem za rzecz potrzebną postanowić w tej mierze, co następuje: 1^{mo}. Z 35 tysięcy rekrutów i z 10 tysięcy koni, które podług rozkazu w zwykłej wspomnionej miały być wydane z dwóch Galicji, Rząd Centralny wydać rozkaze natychmiast 20 tysięcy rekrutów i 5.000 koni robiąc rozkład tej liczby na wszystkie powiaty, w których Rząd pod imieniem Najjaśniejszego Cesarza Francuzów jest ustanowiony. 2^{do}. Od tej liczby mają być odrachowani ludzie i konie dotąd przez powiaty do pułków oddane. 3^{te}. Rekruci mają być z gruntu wzięci, a gdyby ktoś oddał człowieka obcego, nie tylko ręczyć za niego powinien i w przypadku ucieczki innego przystawić, ale oraz wszelką szkodę nagrodzić, którychby z tej ucieczki dla skarbu wynikła. Żaden zaś człowiek zagraniczny przyjęty był za rekruta nie powinien. 4^{te}. W. generał brygady Hebdowski, zastępca ministra wojny, uwiadomiony od Rządu Centralnego, wiele który powiat przystawić ma rekrutów lub koni, doniesie każdemu urzędowi powiatowemu, gdzie i komu rekruci i konie mają być oddane. 5^{te}. Gdy w Księstwie Warszawskiem obywatele oprócz podatków na utrzymywanie wojska i rządu potrzebnych ponieśli cały koszt na pierwszy ubiór i oporządzanie całego wojska i żołd jednomiesięczny, pewnym będąc, że obywatele Galicji nie zechą w niczem ustąpić obywatelom Księstwa Warszawskiego, co się tyczy patryotyzmu, zalecam, aby każdy, na którego z repartycji wypadnie dać jednego lub więcej rekrutów, albo też jednego lub więcej koni, złożył oraz w kasie swego powiatu lub tam, gdzie rekrutów lub konie przystawi i gdzie mu urząd powiatowy złożył rozkaze, taką sumę, jakiej potrzeba będzie na pierwsze ubranie i oporządzanie przystawionych ludzi i koni, tudzież żołd jednomiesięczny, rachując na każdego rekruta po 15 złotych w pieniądzach Księstwa Warszawskiego lub wartość tej sumy w bankocetach lub miedzi. 6^{te}. W każdym powiecie ustanowiony będzie komisariat czyli rada ubiorcza z obywatelem i oficerów, którego komisariatu skład oznaczy W. generał brygady Hebdowski, nominując oraz do tego oficerów, urząd zaś powiatowy wyznaczy

aucun moyen d'entraver les succès d'une grande partie des mesures, que l'on est dans le cas d'ordonner. Sans cesse des bruits adroitement répandus découragent les citoyens, font naître la défiance sur le sort qui les attend, et les troupes russes sans cesse occupées à empiéter, soufflent partout où elles peuvent pénétrer, un mauvais esprit, que leurs employés autrichiens entretiennent de tout leur pouvoir.

Depuis quelque temps leurs relations surtout à Cracovie sont plus fréquentes et plus intimes que jamais, et l'on s'en apperçoit bien aux dispositions presque hostiles qu'ils déployent, ainsi qu'aux chicanes de toute espèce, qu'ils mettent en oeuvre pour amener des scènes désagréables et provoquantes. — Jusqu'ici on ne leur a opposé que la patience et la fermeté, mais le mauvais effet de cet état de choses ne se fait déjà que trop sentir, et serait encore plus dangereux, si les hostilités allaient recommencer.

L'emploi des fonds, provenant des revenus publics de la Galicie, n'a eu jusqu'ici d'autre but que l'entretien de l'armée

obywateli. 7^{mo}. W. generał brygady Hebdowski poszle natychmiast do każdego powiatu model każdego szczegółu ubioru i oporządzenia, w jakie będzie miała być opatrzona siła zbrojna z każdego respective powiatu dostawić się mająca. Komisariat czyli rada ubiorcza oceniwszy każdy z tych szczegółów ubioru i oporządzenia i wyrachowawszy wiele zatem z każdym rekrutem lub koniem pieniędzy złożonych być powinno, doniesie niezwłocznie o tem urzędowi powiatowemu, który stosowne do tego wyda zalecenie do obywateł i egzekucji dopilnuje. 8^{vo}. Rada ubiorcza odbierze instrukcję od W. generała Hebdowskiego, do której ściśle stosować się powinna. 9^{te}. Ponieważ nie każdy, na którego przypadnie dać jednego lub więcej koni, będzie w stanie dostawienia takich, jakie do służby kawaleryi są potrzebne, zezwalam, aby za każdego konia, którego in natura przystawić nie można, wolno było zapłacić 25 dukatów w złocie. Te pieniądze mają być złożone w urzędzie powiatowym, który je temu oddać zaleci, któremu je W. generał Hebdowski zaaszygnuje. 10^{mo}. Tam, gdzie nominowany jest organizator, znośić się powinien we wszystkiem z W. generałem Hebdowskim, który mu potrzebne przyszłe instrukcje i który mu powinien być pomocny, dopilnując, aby powyższe urządzenie jak najprędzej uskutecznione zostało. — Komunikując urządzenie takowe Rządowi Centralnemu mam honor wezwać go, ażeby one, w czem do niego należeć będzie, uskutecnić chcial, również jak po gorliwości składających tenże Rząd osób niezawodnie spodziewam się, iż nic nie zaniedbają, co do jak najdokładniejszego i najspeszniejszego powyższych przepisów wykonania dopomóżdż może. — Por. Skałkowski 388—9.

et les dépenses de la guerre, mais les Russes occupant une partie du pays, et surtout les salines, qui avec plusieurs branches, qui sont également dans leurs mains, composent la majeure partie de la richesse du pays, ce n'est qu'avec beaucoup de peine, qu'on parvient, à pourvoir aux besoins les plus pressants des troupes, d'autant que le Duché n'est pas en état d'y contribuer¹⁾.

Je supplie Votre Majesté Impériale de se rappeler le manque total des armes, dans lequel nous nous trouvons ici. Le pays n'offre à cet égard aucune ressource et l'impossibilité d'armer les nouveaux bataillons arrête déjà d'une manière très sensible les progrès de l'organisation des troupes galiciennes. Je n'ai aucune nouvelle des transports que S. A. le prince de Ponte-Corvo m'avait annoncés, il y a quelque temps²⁾.

228. Do Davout'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 22 sierpnia 1809.

Powinszowania z powodu tytułu księcia Eckmühl. Szyfrę korespondencji zostawił w Warszawie, odnowi ten sposób porozumiewania, jeśli potrzeba. Przykro stosunki z Rosjanami mogą stać się groźne w razie wznowienia wojny. Prosi o broń, bo inaczej daremne będą wysiłki około pomnożenia wojska. Dziękuje za życzenia z powodu odznaczenia cesarskiego³⁾.

Monseigneur, j'ai appris avec le plus d'intérêt possible que S. M. appréciant Votre mérite, et reconnaissant l'éclat de services que Vous ne cessez de rendre à sa gloire et à sa couronne, Vous a fait prince d'Eckmühl. Chaque nouveau titre que Votre Altesse obtient est un trophée qui éternise les services qu'Elle rend, et devient par là même une récompense digne du grand homme qui sait les apprécier⁴⁾.

Voyant avec regret au commencement de la campagne mes relations interrompues avec Votre Altesse, j'avais jugé superflu d'emporter avec moi le chiffre que je Lui avais fait passer, et il est resté en conséquence à Varsovie, enseveli au fond

¹⁾ Por. Niemcewicz I 172–3, Skalkowski 389, 391–2, rk. Ossolińskich 4312: *Spis listów urzędowych odbieranych przez Rząd Centralny galicyjski i ekspedyt* od 8 lipca do 22 października 1809.

²⁾ Odpowiedź cesarza *Corr.* 15798; por. Handelsman 108.

³⁾ A. h. G., don. Davout.

⁴⁾ Por. *Corr.* 15658 i 15659 z połowy sierpnia.

d'un souterrain. Mais si Votre Altesse croit qu'il serait utile de conserver ce moyen de correspondance, je tâcherai de faire revenir ce chiffre de Varsovie ou d'en faire composer ici un autre.

Nos alliés continuent toujours à être ici pour nous d'un commerce très difficile par toute sorte d'entraves et de chicanes que j'éprouve de leur part. Tant que les hostilités n'ont pas recommencé, cet état de choses est ennuyeux et désagréable, mais à leur reprise ces dispositions pourraient avoir des suites très fâcheuses pour la cause commune. Je ne saurais trop implorer la bienveillance de Votre Altesse pour que des armes soient fournies le plus promptement possible. J'en ai un besoin tel que, si des mesures promptes et efficaces ne viennent, sous ce rapport, à mon secours, tout mon zèle et toute la bonne volonté du pays pour augmenter la force armée devient inutile. Je sais qu'en représentant à Votre Altesse les besoins de mon pays, c'est me procurer l'avocat le plus zélé auprès de S. M. l'Empereur.

Recevez, Monseigneur, je Vous prie, mes remerciements pour le mot obligeant que Votre Altesse a bien voulu m'adresser au sujet de la décoration que S. M. a daigné m'accorder. Je regarde cette faveur non comme une récompense due, mais comme un encouragement à m'en rendre digne, si le zèle, la bonne volonté et le dévouement peuvent y donner des droits.

Il m'est doux de saisir cette occasion pour réitérer à Votre Altesse l'expression de tout l'attachement que je ne cesserai jamais de Lui porter.

Joseph Prince Poniatowski,

Le général de division, commandant en chef l'armée polonaise.

229. Do Davout'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 23 sierpnia 1809.

Życzenia w dniu patrona¹⁾.

Monseigneur, le départ de M^r Malczewski m'offre une occasion trop favorable, pour ne point faire parvenir à Votre Altesse les voeux que le jour de Sa fête me permet de renou-

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

veler pour Son bonheur. Si l'usage permettait que dans la même circonstance on put parler de ceux que l'on forme pour soi même, j'en profiterais pour témoigner à Votre Altesse, qu'au nombre des souhaits dont je désire le plus l'accomplissement, se trouve celui de rentrer dans les relations que je m'estimais heureux d'avoir avec Elle, et de La voir toujours convaincue du sincère attachement que je Lui ai voué pour la vie.

230. Poświadczenie.

Kraków, 26 sierpnia 1809.

Potwierdza zasługi Mikołaja Sapiehy, które znalazły uznanie u Dąbrowskiego¹⁾.

Je certifie que le prince Nicolas Sapieha par sa conduite dans cette campagne a obtenu de la part du général de division Dąbrowski le témoignage flatteur que méritait son zèle et son courage.

231. Do bar. Mohr'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 26 sierpnia 1809.

Uwalniał dotąd na słowo oficerów wziętych w niewolę. Dopiero rozstrzelanie przez gen. Merveldta jednego z wojskowych galicyjskichkazało mu zmienić postępowanie. Gotów jednak jeńcom wypuścić, jeśli arcyksiążę da rękojmię poszanowania praw wojennych²⁾.

Monsieur le Général, j'ai l'honneur de Vous accuser la réception de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 25 de ce mois.

Toujours porté à ce qui peut adoucir le sort de braves militaires, j'ai renvoyé sur leur parole, sans en être requis, un grand nombre d'officiers autrichiens et je me proposai de prendre la même mesure à l'égard de tous ceux, que le sort de la guerre avait fait tomber entre nos mains, lorsque M. le général de Merveldt a arrêté l'effet de ma bonne volonté en faisant fusiller un officier des troupes galiciennes au service de la France, et en déclarant qu'il en agirait de même envers tous ceux qui seraient faits prisonniers. Vous conviendrez sans doute, M. le Général, qu'après un incident de la guerre la santé des

¹⁾ A. h. G., kopja potwierdzona przez Rautenstraucha, pułkownika, szefa sztabu głównego.

²⁾ Z odpisów A. Plutyńskiego z archiwów wiedeńskich.

officiers de mon armée a dû prévaloir sur toute autre considération, et qu'il était de mon devoir de conserver les moyens de mettre des bornes au zèle peu réfléchi de M. de Merveldt.

Cependant persuadé, comme je le suis, que le procédé plus qu'extraordinaire de cet officier général trouvera aussi peu d'approbation de la part du commandement supérieur de l'armée autrichienne, qu'il est fait pour concilier à M. de Merveldt la reconnaissance de ses camarades, je me préterai volontiers à remplir le désir de S. A. R. l'archiduc Ferdinand relativement au renvoi sur parole des officiers autrichiens prisonniers, à condition:

1. Que ces officiers ne seront employés ni dans la ligne ni en garnison ni à former des troupes.

2. Qu'il sera enjoint sévèrement à M. le général de Merveldt d'obtenir à l'égard de tous officiers polonais et notamment de ceux des corps galiciens au service de France, les procédés que on doit à tout militaire adoué par une puissance.

Je vous prie, M. le Général, de témoigner à Son Altesse Royale, que dès que j'aurai reçu sa parole d'honneur, que les conditions seront rigoureusement observées, je m'empresserai de renvoyer sur parole tous les officiers autrichiens qui sont en mon pouvoir¹⁾.

Veuillez bien recevoir, M. le Général, l'assurance de mon estime et de ma considération très distinguée.

232. Do ks. Golicyna.

W kwaterze głównej w Krakowie, 31 sierpnia 1809.

Zatwierdza umowę zawartą przez Fiszera, jedynie z zastrzeżeniem wzajemności co do rozstawienia poczt w zajętych okręgach. W zloczow-

¹⁾ Mohr odpowiedział z Kęt 28 sierpnia 1809: Prince! Je n'ai aucune connaissance du fait mentionné... et quoique vous devez trouver tant simple, Prince, qu'un général autrichien ne reconnaissse pas l'existence de troupes galiciennes à un service étranger, je doute fort que M. le lieutenant-général comte de Merveldt ait fait fusiller un individu qui n'aye pas été qualifié pour ce châtiment par un crime et qui par conséquent ne saurait jamais être mis en comparaison avec un officier prisonnier de guerre; car il y a sans doute des délits auxquels un grade subséquent acquis ne peut donner d'une nullité quand même ce grade serait d'ailleurs légitimement acquis. — Vous sentirez... qu'il est de mon devoir dans cette circonstance d'en faire mon rapport à S. A. R. Monseigneur l'archiduc Ferdinand... et d'attendre ses ordres.

skim general Kamieński zostaje upoważniony do pociągnięcia linii granicznej obu wojsk. Ma nadzieję, że tym sposobem usunie się nieporozumienia panujące między armią polską a rosyjską. Wydaje rozkaz opróżnienia obwodu tarnopolskiego¹⁾.

Mon Prince! M. le général Fiszer vient de me remettre la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date d'hier. Ce dont Elle est convenue avec cet officier, me paraissant aussi juste que conforme aux circonstances et à notre position, je m'empresse, Mon Prince, de confirmer ces stipulations telles qu'elles sont énoncées dans la lettre de Votre Excellence, en y ajoutant seulement la clause (qu'Elle trouvera sans doute toute simple) de la réciprocité pour l'établissement de petits postes de correspondances dans les cercles occupés par les troupes russes, si le besoin le requérait. Ces postes s'astreindront au reste aux règles adoptées à l'égard de ceux que Votre Excellence serait dans le cas de mettre dans les cercles dont nous sommes en possession.

M. le général Kamieński reçoit l'ordre de procéder à la démarcation à faire dans le cercle de Złoczów conjointement avec celui que Votre Excellence aura bien voulu désigner de son côté pour le même travail.

Me reposant avec la confiance la plus entière sur la loyauté de Votre Excellence pour la stricte observation de l'arrangement convenu, je me flatte qu'Elle ne doutera point que je ne donne de même les ordres les plus précis pour les faire suivre exactement par les troupes que je commande.

Persuadé que ces mesures pourront mieux que tout autre moyen prévenir tout sujet de mésintelligence entre les troupes alliées, je m'empresse de remercier Votre Excellence de la facilité avec laquelle Elle a bien voulu adopter mes idées à cet égard. Il m'est bien agréable de la considérer comme (une preuve) de ses dispositions personnelles et de saisir cette occasion pour lui réitérer l'assurance des sentiments de ma haute considération.

Joseph Prince Poniatowski,

Le général de division, commandant les troupes polonaises de la Grande Armée.

¹⁾ Z odpisów A. Plutyńskiego z archiwów wiedeńskich.

P. S. J'envoie par le même courrier à M. le général Kamieński l'ordre de faire évacuer sur le champ le cercle de Tarnopol, et je ne doute point que Votre Excellence ne veuille faire de son côté des dispositions nécessaires pour les évacuations que les troupes russes auront à effectuer.

233. Do Józefa Wielhorskiego.

Kraków, 18 września 1809.

Rząd Tymczasowy Galicji wyłamuje się ze swej roli ściśle wykonawczej. Zalegają sprawy poborowe i podatkowe, gdy czas traci się na rozprawach oderwanych od rzeczywistości. Rząd Tymczasowy wkracza w zakres działania zebrania narodowego a nie jest nawet stałą władzą. Oszczędzając krajobrazowi wysiłek, złą mu oddaje przysługę, bo idzie o odzyskanie niepodległości i uwolnienie się od zarzutów zarzutów zaniedbania spraw najwyższych. Napoleon zwykły sądzić według zdolności do ofiar dla celów upragnionych, zaś w porównaniu do, Księstwa Warszawskiego Galicja działa powolnie i niedoleżnie. Sąd ten jest bolesny, ale nie ukrywać prawdy jest jego obowiązkiem. Spodziewa się, że Rząd Tymczasowy zmieni swoje zapatrzenia, a temsamem ustanie spor z intendantem wojska¹⁾.

Monsieur le Général, La connaissance que j'ai de Votre caractère, m'engage à Vous parler d'un objet dont l'urgence devient de jour en jour plus grande, et auquel il devient d'autant plus instant de remédier, que ses suites peuvent, à la longue, acquérir une influence très défavorable sur l'ensemble des événements.

J'ai lieu de m'apercevoir à tout instant que le Gouvernement provisoire que j'ai établi en Galicie, loin d'astreindre à remplir ce qui lui est prescrit par ses instructions, et à ne se considérer que comme l'instrument au moyen duquel j'exécute les ordres de S. M. l'Empereur des Français, dans un pays conquis par ses armes, tend visiblement à s'ériger en autorité intermédiaire entre moi et le pays²⁾, et perdant de vue l'objet

¹⁾ B(ibl.) Kr(asińskich) rk. 4694. A Monsieur le général Wielhorski, membre du gouvernement provisoire de la Galicie.

²⁾ Rk. Z(amyskich) 1814 f. 244. W kwaterze głównej w Krakowie dnia 18 września 1809. Józef Xiąże Poniatowski, naczelnny dowódca wojska polskiego, do JW. hrabi ordinata Zamoyskiego, prezesa Rządu Centralnego tymczasowego w Galicji: »Odezwa Rządu Centralnego do Rady Stanu Księstwa Warszawskiego, z przyczyny nienależycie otwartej a przemennie niedzwolonej korespondencyi naganna, napełniła mnie zadziwieniem, oraz sprawiła mi przykro czucie. — Nigdy spodziewać się nie mogłem, aby Rząd Korespondencja ks. J. Poniatowskiego, II.

principal de son institution ne s'occupe le plus souvent que d'accessoires qui, très utiles dans un ordre de choses permanent et réglé, sont incompatibles avec les circonstances actuelles et deviennent pernicieux en prenant le temps et les moyens que leur exigence réclame exclusivement et en distraignant l'attention des autorités des objets majeurs, qui seuls devraient la fixer.

C'est ainsi qu'au lieu de prendre en considération les besoins urgents de l'armée, de s'occuper des mesures nécessaires pour assurer sa subsistance, de presser par tous les moyens possibles les nouvelles levées et la perception exacte des impôts, je vois avec peine que le Gouvernement provisoire se perdant dans une foule de théories administratives et de spéculations abstraites, qu'il n'aura probablement jamais le temps de réaliser, pense à fixer les principes de l'éducation publique et à perfectionner l'agriculture, tandis que les ordres pour la fourniture d'effets d'habillement qu'il a reçus peu après l'époque de son entrée en fonctions, sont malgré la bonne volonté des citoyens et les ressources du pays, jusqu'à présent, sans aucun effet faute d'énergie dans l'exécution.

Centralny z gorliwych obywateli złożony prawdziwe interesa kraju i mnie i siebie zawodził, wykraczając z obrębów, które mu przepisałem, i odstepując od swego właściwego przeznaczenia; nie można było pomyśleć, żeby kiedy Rząd tymczasowy do ościennej konstytucyjnego Rządu miał pisać mimo mojej wiadomości, o czym? o interesach armii, której ja wodzem jestem; tym bardziej, że Rządowi Galicyjskiemu wewnętrzna kraju administracyją powierzyłem, a nawet obiekta, którymi się teraz najszczególniej zatrudnić powinien, w artykule 10^m wyroku 8go sierpnia wskazałem. — Nie wdając się w rozbiór tej odezwy, w której na wielu miejscach styl rządu stałego, jak gdyby ten odemnie nie był zawiślym, dostrzegać się daje, wzywam JWWM. Pana, abyś przestrzegał granic przemnie rządowi określonych i nie pozwalał mu występować z obrębów jemu właściwych, gdyż inaczej narazi się na przykro skutki, a przez uchybienie celu, dla jakich ustanowionym przemnie został, powszechnie narzekanie ściągnąć na siebie może. — Kopia odezwy czytana mi przez pana referendarza będąc bez daty czyni mi nadzieję, że ta jest jeszcze projektem tylko. Jeżeli tak jest, zniszcz JWWM. Pan takowy projekt; lecz jeżeli odezwa do Rady Stanu Księstwa Warszawskiego odeszła, nie dozwalał Rządowi dopominać się odpowiedzi zaspokajającej, gdyż ta ztamtąd nie powinna i nie może nastąpić. — Racz JWWM. Pan przyjąć uprzejmie wyrazy mojego winnego szacunku. Ibidem f. 247—8 tłumaczenie się Zamyskiego z 25. IX. z Podzamcza.

L'expérience que Vous avez acquise dans de semblables circonstances, et la connaissance parfaite que Vous avez de la manière dont l'Empereur veut que ses ordres soient exécutés, Vous mettant, Général, plus qu'un autre à même d'apprécier les inconvénients de la marche que le Gouvernement provisoire a jusqu'ici suivie, je ne doute point que l'intérêt que Vous devez porter à une autorité dont Vous faites partie, ne Vous porte à lui faire à ce sujet les représentations les plus pressantes. Il Vous sera facile de lui faire sentir que, n'étant point une représentation nationale, ni même une autorité permanente, il ne lui convient ni de séparer ses vues des miennes, ni de s'occuper d'objets qui, telle que soit la destination qu'il plaira à l'Empereur de donner ultérieurement à la Galicie, ne pourront continuer à subsister dans cette forme, mais devront nécessairement rentrer dans un ordre des choses déjà établi. Que quand il s'agit d'un intérêt aussi majeur que celui de recouvrer une existence nationale, et qu'on a pour alternative la rentrée d'un gouvernement odieux, ce n'est nullement rendre service au pays, que de lui épargner les sacrifices par lesquels il doit acheter sa liberté et se disculper aux yeux de la posterité des fautes qu'on nous a si souvent et quelque fois si justement reprochées.

Accoutumé à juger de l'esprit d'un pays par les efforts qu'il fait pour rentrer dans ses droits, quelle opinion l'Empereur peut-il concevoir de celui qui anime les Galiciens quand, après avoir vu les prodiges que l'amour de la patrie a opérés dans le Duché, malgré l'insuffisance des moyens, la misère générale et des obstacles de toute espèce, il n'a pour terme de comparaison, dans une contrée abondante et pourvue de toute sorte de ressources, que de vaines démonstrations de patriottisme sans aucun effet sensible; les mesures les plus urgentes exécutées avec la lenteur la plus désespérante, et nulle marque réelle de cet élan qui annonce une nation décidée à tout tenter pour parvenir au but qu'elle se propose.

Il m'est extrêmement pénible d'être dans le cas de faire un tableau aussi peu flatteur de l'état des choses en Galicie; mais ma responsabilité ne me permet point de m'aveugler là-dessus. Ayant reçu de l'Empereur un pouvoir illimité, je lui dois compte de l'emploi que j'en fais pour remplir ses ordres,

et je ne veux point par une condescendance mal placée encourir le reproche d'avoir trahi sa confiance et rendu nulles ses intentions généreuses envers notre patrie.

J'aime à me persuader, Général, que ces considérations développées par Vous produiront un effet analogue à mes vues et engageront le Gouvernement provisoire à agir avec l'énergie que les circonstances rendent indispensable. J'espère que, ne perdant plus de vue le but qu'il doit se proposer, il mettra de côté des spéculations dont l'effet est éloigné, pour activer de tout son pouvoir toutes les mesures relatives à l'armée, assurer sa subsistance et son entretien, maintenir l'ordre public et établir l'égalité dans la répartition des charges. Je ne doute nullement qu'adoptant cette manière d'envisager les choses, il ne cesse de voir dans les opérations de l'intendant général de l'armée une empiétement continu sur son autorité et ne mette fin à cette lutte peu convenable qui entrave tant de mesures et tourne entièrement au profit des menées de tout ce qui est intéressé à notre ruine.

Je suis si persuadé de la droiture des vues de Monsieur Zamoyski et j'ai si bonne opinion de celle de son jugement, que je ne puis que m'attendre à le voir s'empresser de coopérer à ce qu'il est indispensable de faire pour mériter la satisfaction de l'Empereur et m'épargner la triste nécessité de prendre moi-même des mesures vigoureuses pour effectuer militairement ce que je ne puis obtenir du zèle de citoyens que j'ai placés à la tête de l'administration.

En Vous autorisant en conséquence à lui communiquer cette lettre confidentielle, je suis certain qu'il se fera un plaisir de donner dans cette occasion une nouvelle marque qu'il désire le bien de son pays.

Recevez, Général, l'assurance de toute ma considération.

Joseph Prince Poniatowski.

234. Do Napoleona.

W kwaterze głównej w Krakowie, 24 września 1809.

Posyła wiarygodne wiadomości o zbrojeniach Prus. Zmiana w po- stępowaniu Rosjan. Ich wyszukana uprzejmość. Plany odbudowy Polski w związku z Rosją. Przygotowywanie odezwy w tym duchu. Zawieszenie herbów rosyjskich, wyroki w imieniu cara. Wysłannicy austriacy i mo-

skiewscy mogą wyzyskać niezadowolenie, któreby się objawiło przy nałożeniu nowych podatków, gdy część Galicji ponosi wszystkie wydatki na wojsko. W razie gdyby Aleksander I ogłosił się królem Polski, nastąpiłoby rozdrożenie. Wybuch wojny z Rosją uczyniłby jego położenie nieznieradnie trudnym, pośrodku dwu wojsk nieprzyjacielskich. Oddziały nad Dniestrem byłyby zapewne stracone. W polskiej armii brak broni, rosyjska zasilona przez dwie dywizje może szybko wzmacnić się jeszcze więcej. Prosi o rozkazy w tym układzie stosunków, zwłaszcza że i Prusy wystąpiłyby wrogo¹⁾.

Un observateur dont les rapports se sont trouvés jusqu'ici toujours conformes à la vérité, ayant été envoyé en Prusse, pour avoir des données certaines sur les bruits qui se répandent depuis quelque temps sur les intentions hostiles de cet état, je m'empresse de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale les renseignements intéressants qu'il a recueillis.

J'ai eu, il y a quelque temps, l'honneur de porter à Sa connaissance les insinuations que, sous main, les commandants russes tâchaient de répandre en Galicie, sur les intentions de leur souverain à l'égard des Polonais. Ces menées, qui depuis quelque temps avaient cessé, viennent de se ranimer. Les procédés²⁾ des généraux et officiers russes à l'égard des militaires polonais, devenus infiniment plus honnêtes, paraissent visiblement leur avoir été dictés dans l'intention de regagner la bonne volonté et la confiance, qu'ils ne peuvent se dissimuler d'avoir perdue, autant par leur conduite dans cette campagne, que par la malveillance qu'ils ont fait paraître à l'égard de la France. Les insinuations dont ils se permettent d'accompagner leurs politesses, ont pris depuis peu un caractère plus décidé. On affecte de rendre justice à l'esprit national des Polonais; on fait remarquer l'analogie qui se trouve entre eux et les Russes, et sur les avantages qui résulteraient pour nous, si réunis avec eux sous une même domination, nous y gagnions outre l'existence de la Pologne, l'appui d'une puissance, qui par sa position est aussi à même de la protéger que la Russie. On ne manque pas d'appuyer sur l'éloignement où nous nous trouvons de la France, et d'exagérer les difficultés qu'elle aurait à donner aux Polonais une protection efficace. On va même

¹⁾ A. h. G.

²⁾ Por. Askenazy 297.

jusqu'à dire que, convaincue de toutes ces circonstances, Votre Majesté Impériale n'est point éloignée de consentir à un arrangement qui mettrait la couronne de Pologne sur la tête de l'empereur de Russie¹⁾.

On vient de m'assurer, qu'on préparait une proclamation qui contiendrait toutes ces assertions; mais on n'a pu s'en procurer une copie. Je ne puis garantir à Votre Majesté Impériale la vérité du fait; d'autant que les circonstances peuvent faire changer d'idée sur cet objet, comme cela est arrivé à l'égard de la proclamation, qu'on se proposait de publier à l'entrée des troupes russes en Galicie, et qui fut supprimée malgré qu'elle fut déjà imprimée, et que plusieurs exemplaires en eussent été répandus. Mais comme cette notion vient d'une source assez sûre, j'ai crû devoir ne point la Lui laisser ignorer.

Quelles que soient les vues des Russes, il est certain qu'ils agissent sourdement en sens contraire de nos intérêts²⁾, et ils viennent même de donner récemment des preuves publiques d'un changement opéré, à ce qu'il paraîtrait, même dans les vues de la Cour. Deux nouvelles divisions russes viennent d'entrer en Galicie, et je reçois dans ce moment la nouvelle que l'administration publique qui, dans les contrées occupées par les Russes était gérée jusqu'ici au nom de l'empereur François, se fait actuellement au nom de l'empereur Alexandre, et que les armes d'Autriche qui avaient été conservées, viennent d'être remplacées par celles de Russie.

Cette disposition, peu favorable, mérite une attention sérieuse dans les circonstances où nous nous trouvons. — Epuisé par les efforts qu'il a faits pour ajouter à sa force armée, le Duché de Varsovie, que le séjour de l'ennemi a achevé de ruiner, ne pouvant presque rien fournir pour l'armée, c'est la

¹⁾ Jest tu mowa o pośrednictwie Sanguszki (Niemcewicz I 174—5, Tokarz II 54—5). Jeśli książę Eustachy (Pamiętnik 56) zatajając całą sprawę wzmiankuje, jakoby Poniatowski swą »nielaskę« dla dawnego przyjaciela tłumaczył tem, »że mógłby się wyżej narazić«, to rozumieć należy rzecz według wykładni St. Potockiego: Książę Józef, nie chcąc wymienić Sanguszki, nie odkrył szczegółów jego misji, a przez to mógł sam być podany w podejrzenie.

²⁾ Davout: *Corr.* (844) z 3 paźdz. 1809: »...Un officier d'artillerie, envoyé à Cracovie par le général La Riboisière, ...rapporte qu'il règne toujours une très grande mésintelligence entre les Polonais et les Russes. Le prince Poniatowski lui a dit que le 24. les Russes avaient annoncé, par un ordre du jour, la conclusion de la paix entre eux et les Suédois.«

Galicie seule qui, depuis plus de 4 mois, pourvoit à l'entretien et à la subsistance non seulement de l'armée du Duché, mais encore des troupes qui y ont été levées. Cette charge qui serait très considérable pour tout le pays, devient exorbitante pour la partie de la Galicie que nous occupons exclusivement, et cet effet se fait sentir tous les jours davantage, par le manque presque total de fonds, pour faire face aux frais de nouvelles levées, et aux dépenses courantes de l'armée¹⁾. En imposant de nouvelles contributions, moyen auquel il faudra nécessairement avoir recours, on ne peut se dissimuler que ce ne soit donner lieu à quelque mécontentement, que les Russes, et les nombreux émissaires autrichiens²⁾ agissant sous leur protection, ne manqueront pas de fomenter.

Jusqu'ici toutes leurs insinuations n'ont pas fait sur le public l'impression qu'on a pu s'en promettre, c'est à dire, de faire désirer la réunion à la Russie, ou de donner lieu à une démarche des citoyens à l'égard de l'empereur Alexandre; cependant comme dans l'état actuel des choses, elles doivent né-

¹⁾ Por. rk. Ossol. 4312. 29 sierpnia książę »donosił Rządowi, iż chociaż W-y Trzecieski formuje pułk konny, nie można jednak, aby ten zastąpić miał inny jakowy już dawniej formować się przeznaczony«. »Pod dniem 12 września z głównej kwatera z Krakowa czynił odezwę do Rządu względem jak najspieszniejszego formowania siły zbrojnej«. Następnie »wzywał Rząd Centralny, żeby stosownie do powiększonej liczebny wojska przez nowy kanton także zapasy magazynowe powiększone były«. Por. Skałkowski 390—3, Handelsman 99, 103, 107, Niemcewicz I 177, 180—1, Tokarz II 53, 55—6.

²⁾ Beer 434—5: »Von Metternich rührte in diesen Tagen ein eigenthümliches Project her: nämlich die Polen zu einer Action gegen Napoleon zu gewinnen. Preussen sollte bestimmt werden, auf das Herzogthum Warschau für ewige Zeiten zu verzichten, Oesterreich einen Theil Westgaliziens abtreten, und Polen unter einem einheimischen Herrscher wiederhergestellt werden. Zwischen Oesterreich, Preussen, Polen, der Türkei, England, Spanien, Portugal, Sicilien und Sardinien sollte eine Offensiv- und Defensivallianz geschlossen werden. Oesterreich hätte das Versprechen zu geben, auch auf den Rest des polnischen Gebietes verzichten zu wollen, wenn es dafür eine Entschädigung in Deutschland oder Italien erhielte, dafür müssten sich aber die Polen zu einer sofortigen Mitwirkung anheischig machen. Stadion... stimmte zwar insofern zu, als er für den Fall des Wiederausbruchs eines Kriegs den Versuch gemacht wissen wollte, mit den Polen in Verbindung zu treten, allein er wies darauf hin, dass ein solcher Schritt nur mit grosser Vorsicht geschehen könne...« *Bibl. warsz.* r. 1913 IV 94—115, E. Kipa: *Kuszenie ks. Józefa w r. 1809.*

cessairement produire des doutes, il est impossible qu'elles n'altèrent quelque fois l'esprit public, ainsi que la confiance dans le gouvernement provisoire, et ne ralentissent par conséquent l'effet des mesures qu'on est dans le cas d'ordonner.

Ces inconvénients deviendraient bien plus grands encore, si l'empereur de Russie, prenant le parti de se déclarer roi de Pologne, le sort de ce pays devenait par là, au moins pour quelque temps, plus incertain; et l'on devrait craindre que, chaque cause ayant des mécontents, on ne pourrait compter que très peu sur les ressources de la Galicie.

J'ignore sur quelles bases les Russes fondent ces démonstrations, mais on ne saurait se dissimuler que leurs vues ne nous soient contraires. Dans le cas où elles porteraient l'empereur Alexandre à agir hostilement, ma position en Galicie deviendrait infiniment critique. Me trouvant entre l'armée russe et ce que les Autrichiens ont conservé ici de forces, il faudrait nécessairement d'entrée de jeu abandonner Cracovie, et il est très doux, si nos troupes sur le Dniester, entièrement séparées de nous par la direction qu'ont prise les colonnes russes, pourraient jamais nous rejoindre. — Quelque nombreuse que soit devenue l'armée sous mes ordres, il est connu de Votre Majesté Impériale qu'une grande partie manque entièrement d'armes. La proximité des frontières de la Russie permettant la jonction des troupes qu'ils ont sur leurs frontières avec le corps du prince Golicyn, elles acquerraient par là une prépondérance de forces et de moyens, à laquelle il serait difficile de résister.

Toutes ces considérations, que je crois de mon devoir de porter à la connaissance de Votre Majesté Impériale, m'engagent à Sa supplier de vouloir bien me faire parvenir Ses instructions sur la marche que j'aurais à suivre dans le cas où la Russie se déterminerait à agir hostilement. Elles me sont d'autant plus nécessaires, que la Prusse ne resterait probablement point spectatrice tranquille et que le Duché est de ce côté sans aucune défense.

235. Do Napoleona.

Kraków, 30 września 1809.

Księstwo i Galicja wyczerpane z zasobów. Potrzeba zasiłków obiecanych na wojska nowej formacji¹⁾.

¹⁾ A. h. G.

J'ai eu l'honneur de porter à la connaissance de Votre Majesté Impériale dans mon précédent rapport que le Duché de Varsovie entièrement épuisé dans la dernière campagne, se trouvant hors d'état de pourvoir à l'entretien de l'armée, la Galicie avait jusqu'ici seule fourni aux dépenses qu'elle entraîne, ainsi qu'aux frais de première mise, et à la solde des troupes levées ici, et que cette charge serait bientôt au-dessus des forces de la partie que nous occupons.

Les renseignements qui me parviennent dans ce moment sur les dernières rentrées des impôts et contributions, me donnant la certitude, que le manque de numéraire qui depuis long-temps existe ici, amènera sous très peu de temps l'entièvre impossibilité d'entretenir aux dépens de la Galicie la force de jour en jour plus grande qui s'y trouve concentrée, je crois de mon devoir d'exposer à Votre Majesté Impériale une circonstance aussi importante pour la conservation des troupes sous mes ordres.

D'après ceux que S. A. le maréchal prince de Ponte Corvo m'a fait parvenir en Son nom le 10 juin, les troupes levées en Galicie doivent être considérées comme étant à la solde de Votre Majesté Impériale. Ayant pris possession en Son nom du pays, où les opérations militaires ont porté le corps que je commande, j'ai cru devoir faire servir à remplir Ses intentions les ressources, qu'il m'a été possible d'en tirer. Celles-ci se trouvant entièrement épuisées, je supplie Votre Majesté Impériale, de vouloir bien me faire connaître, si je puis espérer qu'Elle daignera faire assigner les fonds nécessaires pour un besoin aussi urgent.

C'est avec le plus sincère désir de justifier Sa confiance, que j'attends les ordres qu'il Lui plaira de me donner à cet égard, en La suppliant de recevoir avec bonté l'hommage de mon profond respect.

236. Do Napoleona.

Kraków, 30 września 1809.

Dziękuje za darowaną broń; zarządzenia celem jak najszybszego jej sprowadzenia mimo przewidywanych utrudnień ze strony Prusaków¹⁾.

M^r le général de division comte de Lariboisière vient de me faire connaître, que Votre Majesté Impériale avait daigné

¹⁾ A. h. G.

faire don au Duché de Varsovie de 20.000 fusils, 4.000 mousquetons, 3.000 paires de pistolets et de 1.000 sabres de cavalerie¹⁾.

En Lui présentant au nom de l'armée polonaise l'hommage de toute sa reconnaissance pour ce nouveau bienfait, j'ose y ajouter l'assurance, qu'il sera d'autant plus précieux à ses yeux, qu'il la met à même de continuer à mériter la généreuse protection de Votre Majesté Impériale, en donnant de nouvelles preuves du zèle qui l'anime pour Son service.

Je n'ai point manqué de prendre sur le champ les mesures nécessaires pour assurer le transport de ces armes, et je me ferai un devoir de l'accélérer par tous les moyens qui seront en mon pouvoir. Cependant vu l'éloignement des points sur lesquels elles devront être prises, et les obstacles par lesquels la malveillance connue des Prusiens cherchera sans doute à en entraver le passage par leur territoire, il est à présumer, qu'il se passera plusieurs semaines, avant que ces armes puissent être rendues à leur destination.

237. Do Davout'a.

Kraków, (2) października 1809.

Wykonanie żądanej odbitki mapy Galicji i zebranie wiadomości o przejściach do Węgier powierza Mallet'owi. Korzysta z możliwości spo-

¹⁾ Część tej broni była dostarczona z Gdańskiem, skąd 11 października 1809 komendant placu tamtejszy generał brygady Grabowski donosił Berthier'owi: J'ai eu l'honneur de recevoir le 9 du présent mois l'ordre de Votre Altesse d'envoyer en Pologne, à la disposition du prince Poniatowski, 7.000 fusils prussiens, qui se trouvent dans les arsenaux de Danzig. J'ai l'honneur d'observer à Votre Altesse que dans ce moment, il n'y en a en état que 2.460
à réparer 2.421 } 7.000
et le nombre de l'envoi ordonné sera complété sur les 2.466
fusils hors de service, par 2.119
Ce transport partira dans trois jours et j'ai tout lieu de me flatter qu'il arrivera à Thorn, sans être compromis. L'artillerie a demandé ce délai pour evenir les armes qui sont en bon état, et je mettrai tous mes soins pour lâcher débrouiller le moins possible cette expédition, profitant du retour des bateaux qui doivent amener aujourd'hui 450 conscrits de Thorn à Danzig, et du départ d'un officier pour Stettin, pour en rendre compte à Votre Altesse, parceque j'ai eu lieu de m'apercevoir combien les voies de la poste sont peu sûres. (A. N. AFIV 1637).

rządzenia kopii karty Śląska i części Austrji Dolnej. Przypomina prośbę Mallet'a o pozwolenie na przejście w służbie Księstwa. Prosi o mapę okolic Ołomuńca¹⁾.

Monseigneur, ayant appris par la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 10 septembre qu'Elle souhaite avoir un huile de la carte de la Galicie, j'ai chargé M^r Mallet de prendre de suite les mesures nécessaires pour exécuter sur le-champ ce travail et Lui procurer en même temps les renseignements qu'Elle désire sur les passages de la Galicie en Hongrie²⁾. Toutes ces cartes ayant été envoyées à Varsovie, M^r Mallet va s'y rendre incessamment pour cet objet.

M. Horvitz vient de me faire parvenir, par M^r le capitaine Lubieński, le reste de la carte de Silésie que Votre Altesse a bien voulu me permettre de faire copier. Je profiterai avec empressement de l'offre obligeante qu'Elle veut bien me faire de me procurer de la même manière une copie de la carte de la Basse Autriche qui est en sa possession.

Votre Altesse me permettra-t-Elle de rappeler à Son souvenir M^r le directeur du génie Mallet. Cet officier a rendu les meilleurs services dans la campagne actuelle, et il serait facileux que, faute de l'autorisation nécessaire pour passer entièrement au service du Duché, il se vit privé de la récompense qui lui est si légitimement due. Convaincu de l'intérêt que Votre Altesse veut bien lui porter, j'ose Lui renouveler la

¹⁾ A. h. G., don. Davout; data jest opuszczona, ale wahaj się może tylko między 1-m a 2-m października.

²⁾ Mallet do Davout'a, Cracovie, le 2 octobre 1809: »Monsieur le colonel Flahaut, aide de camp de S. A. le prince de Neuchâtel, n'a pu parvenir à Cracovie que dans la journée d'hier et de suite m'a remis la lettre.. du 10 du mois dernier. Conformément à Vos intentions, je l'ai communiquée à S. A. le prince Poniatowski. Elle a été très flattée du travail que Vous voulez bien me confier... A l'époque de l'évacuation de Léopol, les ordres ont été donnés au commandant de la place (emporter) et cartes relatives au pays des deux Galicies et autres. Le tout est en dépôt à la Blacha... Nous n'avons pas perdu un instant pour activer les travaux des places... Indépendamment de la direction du génie, je suis chargé de celle des écoles militaires du Duché... Nos établissements ont déjà fait des progrès... Mr Lubieński, capitaine de la garde impériale, vient de me remettre à l'instant la deuxième lettre que V. E. a eu la bonté de m'écrire le 28 du mois dernier...« Por. R. Lubieński: *General Tomasz Poniatowicz Lubieński I 176.*

prière d'obtenir que cette formalité puisse être remplie à son égard¹⁾.

Je profite avec empressement de cette occasion pour renouveler à Votre Altesse l'expression d'un attachement qui ne finira qu'avec ma vie.

Joseph Prince Poniatowski,

Le général de division, commandant en chef l'armée polonaise.

P. S. Il m'a été impossible de me procurer ici aucun renseignement sur Olmütz et ses environs; Votre Altesse n'en posséderait-Elle point quelque carte?

238. Do Davout'a.

Kraków, 3 października 1809.

O poparcie prośby o 150 dział dla uzbrojenia Brodów i uzupełnienia obwarowań innych twierdz Księstwa, wedle sprawozdania Pelletier'a²⁾.

Monseigneur, chaque occasion où il s'agit de solliciter l'assistance de S. M. l'Empereur, me donnant occasion de me rappeler l'intérêt avec lequel Votre Altesse a bien voulu tant de fois intervenir en notre faveur, me permet la confiance de m'adresser à Elle, dès qu'il est question d'assurer le succès de mes démarches.

Le rapport ci-joint de M^r le général Pelletier fera connaître à Votre Altesse, de quelle importance il serait pour nous de mettre la citadelle de Brody en état de défense³⁾. Il faut

¹⁾ Berthier do Davout'a: »Schönbrunn le 21 octobre 1809. J'ai mis sous les yeux de l'Empereur... votre lettre du 11 de ce mois par laquelle vous demandiez que le capitaine du génie Mallet fut autorisé à passer au service du Duché de Varsovie. Je vous préviens que S. M. a renvoyé mon rapport sans avoir pris de décision à ce sujet.«

²⁾ A. h. G., don. Davout.

³⁾ Cracovie, le 3 octobre 1809: »...Cette citadelle est un pentagone régulier, bastionné et revêtu en maçonnerie. Les murs ont à peu près 25 pieds d'élevation et sont bien conservés. Le tracé de cette citadelle est bon, seulement le rayon n'en est pas grand, et les lignes de défense n'ont guère que cent toises. Sous les terrepleins il y a des casemates susceptibles de servir de logement à deux bataillons... Cette citadelle est entourée presque partout de terrains marécageux et n'est nullement commandée... Cette citadelle... pourrait recevoir tous les détachements qu'on serait dans le cas d'envoyer dans la Volhinie, la Podolie et la Bukowine. L'occupation de cette citadelle et celle de la forteresse de Zamość assurerait aux troupes franco-galiciennes la possession de la vieille Galicie... J'ai l'honneur de proposer à V. A. d'ordonner: 1^o que la citadelle de Brody soit occupée

pour cet objet, ainsi que pour compléter l'armement des places du Duché, 150 pièces de canon, et j'ai cru devoir prier aujourd'hui S. A. S. le Major général de soumettre à S. M. l'Empereur cette nouvelle occasion de nous accorder un bienfait.

Oserais-je supplier Votre Altesse d'appuyer auprès de Son souverain une demande qui intéresse le bien de son service. Elle verra en ce-ci une preuve de la force de mon ancienne habitude de L'importuner, mais j'aime à me flatter qu'Elle me la pardonnera en faveur du sentiment qui l'occurrence, et qu'Elle s'est plue à faire naître et à entretenir en moi.

Veuillez bien, Monseigneur, être persuadé qu'il ne finira qu'avec ma vie, et agréez en l'expression sincère avec celle de mon inaltérable devoûment.

239. Do Davout'a.

Kraków, 3 października 1809.

Flahaut doręczył mu listy z 10 i 21 września. Dziękuje za powiadomienie o widokach powodzenia w razie wznowienia działań wojennych. Dziękuje za poparcie u cesarza, na skutek czego darowano Księstwu znaczny zasób broni. Zastosuje się do rozkazów w stosunkach z Rosjanami. Tak postępował dotąd. Jeśli kto z Litwy lub innych prowincji rosyjskich wszedł w służbę polską, to z tytułu poddaństwa mieszanego albo zataił swoje pochodzenie mając krewnych w Księstwie. Podwoi czujność, ale zarezcza, że źródłem skarg jest niechęć generalów rosyjskich, zwłaszcza Niemców z pochodzenia, do przymierza z Francją. Załączca wyciągi rozkazów dziennych w odniesieniu do Rosjan, którym okazywał zawsze względy winne sprzymierzeńcom. Umysłnie przymykał oczy na wiele rzeczy rażących. Zbiegów zwracano, a jeśli ucieka wielu, to dla zlego obchodzenia się z nimi. Cieszy się, że w dalszym ciągu wojny miałyby działać razem z korpusem marszałka¹⁾.

Monseigneur, M^r le colonel Flahaut m'a remis les lettres que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'adresser le 10 et 21 septembre.

par deux bataillons. 2^o que les fossés en soient déblayés et les glacis et chemins couverts construits. 3^o qu'elle soit armée de 24 bouches à feu approvisionnées à cinq cents coups, lesquelles seraient tirées de Sierock, Modlin et Praga. 4^o qu'elle soit approvisionnée pour trois mois en vivres pour quinze cents hommes. 5^o que les casemates en soient réparées et garnies d'effets de couchage et d'ameublement. — J'en prends occasion d'inviter de nouveau V. A. à représenter à S. M. l'Empereur que les places du Duché ne sont pas suffisamment armées en bouche à feu...«

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

Je m'empresse de La remercier des détails qu'Elle veut bien me donner sur les avantages qu'on peut se promettre de la position actuelle des choses et des armées, si la cour d'Autriche se laissait encore aveugler au point de vouloir tenter une seconde campagne. Votre Altesse connaît trop la part sincère que je prends à la gloire de notre grand protecteur et au succès des armes de la France, pour ne point être persuadée du plaisir que ces renseignements m'ont causé.

Je ne suis pas moins reconnaissant de la bonté qu'Elle a eue de porter à la connaissance de S. M. l'Empereur ce que j'avais pris la liberté de Lui communiquer en son temps relativement à notre position et à nos besoins. Son intervention a déjà produit un effet favorable et S. M. l'Empereur a daigné faire don au Duché de 20.000 fusils, et d'un nombre considérable d'autres armes. J'ai pris les mesures les plus pressantes pour que l'armée polonaise puisse être bientôt à même d'utiliser pour le service de cet auguste souverain, les moyens qu'elle doit à sa généreuse protection.

Veuillez bien, Monseigneur, assurer à S. M. l'Empereur que je ne manquerai pas de me conformer aux ordres qu'il me fait l'honneur de me donner relativement aux procédés à observer à l'égard des Russes, et que même jusqu'ici ses intentions à ce sujet ont été constamment remplies. Si quelques Lithuaniens ou autres habitants des états de la Russie ont trouvé à se placer dans l'armée polonaise, c'est à titre de sujets mixtes ou parce qu'ayant une partie de leurs familles, soit en Galicie, soit dans le Duché, il leur était facile d'échapper aux recherches¹⁾. Je ferai redoubler de vigilance sur cet objet; mais j'ose assurer à Votre Altesse que ce qu'on a pu dire tant pour ce qui y a rapport, que sur ce qui a été observé à l'égard des Russes en général, ne vient que de l'extrême malveillance de leurs généraux, surtout Allemands, pour la cause commune, et de la répugnance avec laquelle ils voient les rapports actuels entre la France et la Russie, et les revers de la maison d'Autriche.

¹⁾ D. St. 3646, umowa co do wydawania zbiegów podpisana w Dreźnie 21 października 1808, por. St. Petersburgische Senats-Zeitung Nr. 21 (22. V. 1809).

J'ai cru devoir faire passer aujourd'hui à S. A. S. le Major général l'extrait de différents ordres que j'ai donnés dans le cours de la campagne pour faire connaître les intentions de S. M. l'Empereur relativement à la Russie¹⁾. J'ai l'honneur d'affir-

¹⁾ Por. *Gazeta Warszawska* Nr. 46, gdzie jest zapewnienie pod 4 czerwca, że »Naczelnego Dowódzca wojsk Rosyjskich Xże Galiczych, przybywszy z Białegostoku do Lublina, ztamąd innym kolumnom nayprzyzwoitszą da dyrekcyą«. Tanie rozkaz dzienny z 4. IV., w dodatku do którego: »J. O. Xiąże Naczelnego Dowódzca zaleca iak naymocniewy, aby nikt nie nazywał wojska Rosyjskiego wojskiem Moskiewskim, ani szczególnych osób Moskalami, gdyż to nie iest właściwe nazwisko Rossyan«. Obwieszczenie ogłoszone przez Horodyskiego, referendarza cywilno-wojskowego przy boku wodza naczelnego, w Zamościu 3 czerwca (*Gazeta Krakowska* Nr. 60 z 26 lipca, także *Gaz. kor. warsz.* Nr. 62 z 12 sierpnia), było tej treści: »Doszło do wiadomości J. O. Xcia Poniatowskiego..., że za zbliżeniem się jakiegoś nieprzyjacielskiego korpusu do Lwowa wielu urzędników od władzy wojskowej ustanowionych, tak w stolicy jak i w niektórych cyrkułach miejsca swoich urzędów opuściło. Ustał więc po części bieg administracyi a wojska rosyjskie i polskie w przechodach swoich doświadczac mogą złych skutków publicznej od klęsk wojny ochraniającej usługi. J. O. Xże Wódz naczelný dbający o potrzeby i wygody wojsk sprzymierzonych, a razem troskliwy o dobro mieszkańców Galicyi i zachowanie publicznego porządku, zlecił mi ogłosić wyrok swojej woli: »Aby pozostali na swych miejscowościach powierzonych im obowiązków sprawować nie przestawiali, ci zaś, których grożące posuwanie się ku nim niebezpieczeństwa z miejsc urzędowania oddaliło, jak najprędzej do pełnienia swoich powinności powracali i tem pilniej dobra publicznego i spokojości powszechniej strzegli. — Niech pomną powołani do usługi publicznej obywatele Galicyi, iż ich urzędowanie i poświęcenie się pod obronną tarczą dwóch wielkich sprzymierzonych monarchów zostaje. — Rząd centralny wojskowy tymczasowy pod protekcją cesarza Francuzów... ustanowiony powróci do stolicy dla tem przedszegó przywrócenia spokojości publicznej. Najszerzej przyłoży wszelkiego starania, aby kolumna rosyjska pod komendą JW. jenerała barona Müllera Zakomelskiego do Lwowa d. 28 czerwca wchodząca jak najlepiej przyjętą była i w czasie pobytu swego w tej stolicy co do potrzeb, kwaterunku, żywności i furażów żadnej niewygody nie doznała«. W myśl tego wezwania Rząd Centralny z Rawy 27 czerwca zapowiadał powrót swój do Lwowa, »skoro marsz szanownych i walecznych wojsk sprzymierzonych Najj. cesarza Jego Mości Wszech Rosyj pod dowództwem JW. jen.-majora barona Müllera Zakomelskiego i wojska polskiego... otworzył drogę«. »Niema potrzeby wystawiać, przydawała jeszcze ta odeszwa, jakie ze wszech miar należą względy przyjacielskim wojskom Najj. Imperatora..., wszystkie urzędy i wszyscy ziemie tej mieszkańców uprzedzać się powinni, jak to już czynią,

mer à Votre Altesse que je les ai fait exécuter avec loyauté et que j'y ai joint tous les égards et même la prévenance à laquelle des troupes alliées pouvaient s'attendre. Le désir de ne contrevenir aux ordres de l'Empereur m'a fait très souvent passer sur des choses qui n'étaient nullement conformes aux obligations que leur imposaient leur position et notre conduite.

Je n'ai jamais manqué de faire rendre aux Russes les déserteurs qui se sont présentés, pour demander du service, ou ont été arrêtés par nos troupes. Mais leurs corps éprouvant une désertion considérable, ils trouvent plus commode de l'attribuer à cette raison, qu'aux mauvais traitements que le soldat endure.

C'est avec le plus grand plaisir que dans le cas de la reprise des hostilités je prévois la jonction de troupes polonaises avec le corps d'armée aux ordres de Votre Altesse. Je La prie d'être persuadée que tout ce qui me promet de retrouver avec Elle des rapports dont j'aime à conserver le souvenir le plus reconnaissant, sera toujours compté par moi au nombre des événements les plus favorables de ma vie, et que j'en profiterai avec un empressement analogue aux sentiments du sincère attachement que je Lui ai voué pour la vie.

Joseph Prince Poniatowski,

Le général de division, commandant en chef l'armée polonaise.

P. S. Ayant eu le temps de faire faire une copie des ordres relatifs à la conduite à tenir avec les Russes que j'ai joint à ma dépêche à S. A. S. le prince de Neuchâtel, je m'empresse également d'en donner communication à Votre Altesse.

240. Do Stanisława hr. Zamoyskiego. Kraków, 5 października 1809.

Odebrał list z 2-go października. Zaufanie do jego poczucia obywatelskiego, odmienne zapatrzywania co do skuteczności sposobów działania. Ozwobodzenie Ojczyzny spodziewaną nagrodą wysiłków¹⁾.

Monsieur le Comte, j'ai l'honneur de Vous accuser la réception de la lettre que Vous avez bien voulu m'adresser le 2

w tem wszystkiem, co dla żywności i wygody tych szanownych a w tak przykładnym porządku i karności postępujących sprzymierzeńców potrzebne być może.

¹⁾ Z. 1814 f. 259.

de ce mois. Elle m'est une nouvelle preuve que je ne pouvais mieux placer ma confiance pour l'exécution des ordres de S. M. l'Empereur.

L'explication que cette lettre contient, est satisfaisante sur plusieurs points. Je ne doute point que chaque partie ne fût également bien soignée, s'il Vous était possible de Vous en occuper par Vous même. Mais soit moins de zèle ou d'aptitude dans ceux qui doivent Vous seconder, soit par les motifs que Vous indiquez, soit enfin par ces deux circonstances réunies, plusieurs objets de la première importance, tels que les levées, la rentrée des sommes nécessaires pour l'entretien de l'armée, son approvisionnement et son habillement éprouvent des retards réellement inquiétants dans les circonstances actuelles Vous paraissiez croire, Monsieur le Comte, que la lenteur du dernier article tient aux mesures recemment prescrites; mais il m'est impossible d'adopter Votre opinion à cet égard, et je puis Vous assurer, au contraire, que c'est l'expérience des inconvenients résultant de la première méthode, qui m'a mis dans le cas de faire suivre une voie différente.

Plus persuadé que jamais de l'esprit qui Vous anime dans Votre gestion, je vous recommande instamment, Monsieur le Comte, de mettre tous vos soins et toute Votre sollicitude à pourvoir aux objets que j'ai l'honneur de Vous désigner. — Je ne me dissimule en aucune manière les difficultés que Vous avez à vaincre, mais elles ne seront certainement pas supérieures à Votre bonne volonté, et Vous n'aurez, j'aime à le penser, aucun regret à des efforts, dont l'affranchissement de Votre Patrie doit être le prix.

C'est en espérant qu'ils seront suivis du succès le plus favorable, que je profite de cette occasion pour Vous réitérer, Monsieur le Comte, l'expression de ma haute considération.

Joseph Prince Poniatowski,

Le général de division, commandant en chef l'armée polonaise.

241. Do Davout'a.

Kraków, 22 października 1809.

Otrzymał urzędową wiadomość o zawarciu pokoju. Cieszy go uznanie, z jakim spotkała się działalność wojsk polskich. Prosi o przedstawienie ich niedostatku. Z 9 tylko 2 miljony wpłynęło z Księstwa. Konie-

Korespondencja ks. J. Poniatowskiego, II.

18

czność udzielenia kilku milionów zasiłku. Oczekiwanie warunków pokojowych. Zadowolenie ze styczności z marszałkiem¹⁾.

Monseigneur, le capitaine Kamieniecki²⁾, mon aide de camp, arrivé ici cette nuit, m'a apporté l'avis officiel de la paix³⁾ et la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'adresser le 16 de ce mois.

Les assurances que Votre Altesse veut bien me donner de la satisfaction de S. M. l'Empereur⁴⁾, reçoivent à mes yeux

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

²⁾ Kamieniecki (Jan) nie wyruszył z Wiednia przed 17-m października, bo w tym dniu przypominał się Berthier'owi: »J'eus l'honneur de présenter à V. A. S. la demande pour la décoration de la légion d'honneur. Vous m'avez, Monseigneur, renvoyé à S. M. l'Empereur. Par son départ mon affaire manque. Tegoż dnia szef sztabu zalecił go w Schönbrunnie: »C'est un bon et brave officier, rempli de dévouement, qui a bien fait son devoir pendant cette guerre«. Dekret nominacyjny nosi datę 16-go października (A. N. AFIV 412 pl. 3060). Był on wydany niewątpliwie przedwczesnym dla przypodobania się ks. Poniatowskemu.

³⁾ Pokój zawarty został 14-go października, Napoleon nie czekając nawet na potwierdzenie odjechał, nadzór nad jego wykonaniem i powołaniem wycofaniem wojsk pozostawał Berthier'owi, który z kolei zdał go Davout'owi.

⁴⁾ Por. *Corr. de Napoléon* 15956 (tekst błędny i pod datą błędną u Gembarzewskiego 20), a nadto poseł francuski w Dreźnie Bourgoing miał zalecone wśród objets à rappeler en temps et lieu à l'attention bienveillante de S. M. le Roi de Saxe: Marque éclatante de satisfaction que Sa Majesté pourroit donner à M. le prince Poniatowski (D. St. 2730). Por. *Gazeta Krakowska* Nr. 90 (w korespondencji z Warszawy 31 paźdz.): »N. Cesarz Francuzów... na dowód wielkiego ukontentowania swojego z postępowania podczas teraźniejszej wojny J. O. Xcia Poniatowskiego... udarował go pałaszem honorowym, na którym z jednej strony cyfra tegoż Monarchy, a z drugiej wielka gwiazda legii honorowej. Do tego daru przyłączył Najj. Cesarz list w bardzo pochlebnych dla J. O. Xcia wyrazach..« Por. Skalkowski 398 (szabla »mamelucka«), Askenazy 299–300 (dobra). *Gazeta korr.* podała 7 marca 1810, w czasie pobytu Poniatowskiego w Dreźnie, dekret Fryderyka Augusta z 7 grudnia 1809, a zatem równoczesny z ogłoszeniem złączenia ziem galicyjskich z Księstwem Warszawskim, tej treści: »Uważając tytuły, jakie książę Józef Poniatowski pozyskał do naszej wdzięczności przez chwalebną wyprawę, która nasze wojsko Księstwa Warszawskiego odbyło w tym roku pod jego dowództwem, pragnąc zawiązczyć sposobem znamienitym usługi przez niego ojczyźnie oddane, postanowiliśmy i stanowiemy, co następuje: »Art. I. Książę Józef Poniatowski będzie miał w zupełnej własności tytułem nadgrodu milion pięć

un nouveau prix, quand Elle a la bonté de s'en rendre l'organe. Si le peu que les troupes sous mes ordres ont été à même d'effectuer dans cette campagne, n'approche point des faits éclatants de l'armée française, au moins ont elles la joissance de s'être acquis l'estime de leurs frères d'armes et d'avoir justifié l'attente de celui sous les ordres duquel elles mettront toujours leur gloire à servir.

C'est avec la reconnaissance la plus vraie que je remercie Votre Altesse de vouloir bien, dans chaque occasion, être auprès de S. M. l'Empereur le solliciteur de nos besoins. Connaissant le sentiment qui La porte à intervenir en notre faveur, j'ose à ce titre La supplier de vouloir bien obtenir de son souverain qu'il daigne venir à notre secours quant aux fonds. Sur 9 millions que le Duché a dû payer à l'armée depuis le 1^{er} d'avril, 2 seulement ont été versés dans les caisses militaires. Forcé par le besoin, j'ait fait servir les revenus de la Galicie et même les masses pour le courant de la solde, mais le dernier fonds se trouvant entièrement épuisé, et le premier étant même insuffisant pour la formation et l'entretien des troupes galiciennes, nous nous trouvons dans le plus grand dénuement et privés même de la possibilité de fournir à l'habillement du soldat.

La pénurie générale est telle que je ne prévois aucun moyen de sortir de l'embarras dans lequel nous nous trouvons, si S. M. l'Empereur ne daigne nous accorder quelques millions, dont une partie même pourrait être payée en papiers autrichiens. Je sais mieux qu'un autre ce que l'armée polonaise doit déjà à Votre Altesse, mais j'ose l'assurer que le succès de la démarche qu'Elle voudra bien sans doute faire actuellement pour nous, surpassera tout ce que nous devons déjà à son intérêt.

Nous attendons avec impatience la nouvelle des condi-

kroć sto tysięcy złotych polskich w wartości funduszów gruntowych, które będą wybrane w dobrach narodowych prowincji odstąpionych przez Austrię a przyłączonych do Księstwa Warszawskiego. Art. II. Wspomniana wartość będzie obrachowana według czystego przychodu, na kapitał dwudziestu pięciu za Jeden. Art. III. Naszemu ministrowi spraw wewnętrznych polecamy wykonanie niniejszej ustawy, która będzie ogłoszona i w Dzieniku praw umieszczona.« Por. Gembarzewski 21.

tions de la paix¹⁾. Si chaque Polonais ne peut s'empêcher de désirer qu'elle soit avantageuse à sa patrie, la possibilité de donner à son auguste protecteur des preuves plus marquantes

¹⁾ *Gazeta Krakowska* doniosła 23 października (Nr. 86): »D. 22 b. m. nadniem przywiózł tu goniec J. O. Xciu Naczelnemu Wodzowi przyjemną wiadomość o zawartym pokoju... O godzinie 7 z rana wystrzały z działa ogłosili tę nowinę publiczności. Po zwykłym nabożeństwie wojskowem w kościele Panny Maryi przeczytał W. Imć X. Łanicki, archiprezbiter..., rozkaz dzienny (datowany w Schönbrunnie 14. X. 1809) i z wrodzoną sobie wymową złożył z tego powodu J. O. Xciu Wodzowi życzenia; potem uszykowanemu w paradzie na rynku licznemu wojsku przeczytany został. W wieczór całe miasto było oświecone, podczas którego wojskowe muzyki przygrywały przy odwachach i po rogach rynku aż do późnej nocy». Jednak dopiero 12 listopada (Nr. 91) podano bliższe szczegóły »podług wiadomości partykularnych, lecz pewnych« o warunkach tego pokoju co do Księstwa Warszawskiego: »Cesarz austriacki ustępuje i oddaje N. Królowi Imci Saskiemu, dla przyłączenia do Księstwa Warszawskiego, całą Galicję zachodnią, czyli nową Galicję, zaokrąglenie naokoło Krakowa na prawym brzegu Wisły niżej oznaczone i cyrkuł zamojski w Galicyi wschodniej. — Zaokrąglenie naokoło Krakowa na prawym brzegu Wisły poza Podgórze będzie miało wszędzie za promień odległość Podgórz od Wieliczki; linia demarkacyjna przechodzić przez Wieliczkę i opierać się będzie na zachód o rzeczkę Skawinę a na wschód o strumyk, który wpada do Wisły pod Brzegami. Wieliczka i całe terytorium żup solnych należeć będą wspólnie do cesarza austriackiego i do króla saskiego. Sprawiedliwość w niej wymierzona będzie w imieniu władzy municipalnej; wojska tam tylko będą dla policyi i w równej liczbie z każdego z dwóch narodów. Sól austriacka z Wieliczki będzie mogła być transportowana Wisłą przez Księstwo Warszawskie, nie podlegając żadnej opłacie. Zboża pochodzące z Galicyi austriackiej będą mogły być eksportowane Wisłą. Będzie mogło nastąpić między N. Cesarzem austriackim i N. Królem J. saskim oznaczenie granic tak, ażeby rzeka San od punktu, w którym dotyczy się cyrkułu zamojskiego, aż do swego ujścia w Wisłę służyła za granicę obu państwom¹⁾. Cały traktat pokoju w przekładzie polskim wydrukowały *Gazeta Krakowska* w Nrze 92 z 15-go listopada wprowadzając w ustępy odnoszące się do Polski jedynie językowe zmiany, tak że brzmienie tłumaczenia jest poprawniejsze. W Nrze 96 *Gazety Krakowskiej* z 29 listopada powtórzono za Monitorem »wojskową umowę zawartą na mocy 12-go artykułu traktatu wiedeńskiego«. Dotyczyła ona ustąpienia wojsk sprzymierzonych z krajów austriackich. I tak według niej: »...Ustąpienie... z tych części Galicyi, które przy Austrii zostają, w mieściąc po wymianie zatwierdzeń nastąpić musi«. »20 grudnia ma być ta część Galicyi, która się przy Austrii zostaje, zupełnie od wojsk polskich i rosyjskich opuszczona«. Por. Angeberg 519.

de son dévouement, sera toujours pour chacun inséparable de l'idée de la prospérité du pays.

Recevez, Monseigneur, mes plus-vifs remerciements de ce que Votre Altesse veut bien me dire d'obligeant. Aussi sensible à l'amitié qu'Elle me témoigne qu'aux témoignages d'estime dont Elle a la bonté de les accompagner, je me félicite que la marque de confiance que S. M. l'Empereur vient de Lui donner, me met à même de Lui présenter souvent l'expression du sincère dévouement que je Lui ai voué.

242. Do Davout'a, naczelnie dowodzącego Arnię Niemiec.

Kraków, 23 października 1809.

Dochodzi go wiadomość, że kopalnie Wieliczki należeć będą do Księstwa; pragnąłby dochody z nich widzieć obrócone na potrzeby wojska. Brak dostatecznego zrozumienia u władz cywilnych. Wykaz poborów od kwietnia. Zaległości wynoszą około 12 milionów. Jeśli, jak sądzi, wojsko galicyjskie będzie wcielone do armii Księstwa, wypadłyby udzielić mu wraz ze wskazówkami ogólnego w tej mierze pełnomocnictwa. Przed dwoma dniami doszła pierwsza wysyłka broni z Magdeburga; są to karabiny pruskie, stare i bardzo ciężkie; takie same mają być oczekiwane ze Szczecina, Kistrzynia i Gdańska. Gdy w Księstwie zapasy są wyczerpane, trzeba się starać, aby mieć ją do wymiany, bo inaczej część żołnierzy będzie nieużyta¹⁾.

Monseigneur, j'ai pris la liberté d'exposer à Votre Altesse Sérénissime le dénuement dans lequel se trouve l'armée polonoise et l'indispensable nécessité que S. M. l'Empereur daigne venir encore à notre secours sous le rapport des fonds. Venant de recevoir actuellement indirectement la nouvelle que les salines de Wieliczka feraient partie des possessions du Duché, j'ai cru voir dans cette circonstance un moyen d'assurer l'entretien de l'armée. Accoutumé à soumettre avec franchise mes idées à Votre Altesse Sérénissime, j'oserais La prier dans le cas où celle que je viens d'énoncer, aurait Son approbation, d'intervenir auprès de S. M. l'Empereur pour que le produit de ces salines fut affecté immédiatement aux besoins de l'armée.

Je suis loin d'accuser de mauvaise volonté le gouvernement du Duché. Mais il est certain que malgré toutes les rai-

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

sons qui devraient engager les autorités civiles à prendre à coeur les besoins de l'armée, ils sont souvent, dans l'emploi des fonds, subordonnés à d'autres considérations bien moins importantes. Le tableau de la recette des caisses militaires depuis le 1^{er} d'avril suffira pour La convaincre que mes craintes à cet égard ne sont pas sans fondement et qu'il convient absolument de prendre une mesure qui assure à l'armée les versements indispensables pour son existence, qu'elle n'a jamais pu obtenir en entier et dont les arrérages s'élèvent déjà dans ce moment à environ 12 millions. Chargé sous plus d'un rapport de la responsabilité dont je sens toute l'étendue. Votre Altesse Sérénissime me pardonnera sans doute de L'entretenir d'un objet essentiel, que je connais avoir part à Son intérêt.

Si ce que j'ai appris des conditions de la paix est vrai, il en résulterait probablement que les troupes galiciennes seraient incorporées dans l'armée du Duché¹⁾. Cette nouvelle organisation, et les changements qu'elle occasionnerait, éprouverait nécessairement des longueurs, si elle ne pouvait être effectuée qu'en en soumettant au Roi tous les détails. Je crois qu'il serait infiniment plus expédient, si l'autorisation de S. M. l'Empereur me donnait le moyen de l'effectuer d'après sa volonté de la manière la plus conformé aux circonstances et à l'exigence du moment. Connaissant tout ce que la dernière organisation de l'armée a éprouvé de délais, et les obstacles qu'ont rencontrés les institutions les plus utiles, faute d'une connaissance suffisante de ce qui les rendait nécessaires, je crains que les mêmes motifs ne rendent cette fois encore mes efforts sous bien des rapports aussi inutiles qu'ils l'ont été alors.

Laissant aux lumières de Votre Altesse Sérénissime à faire de mes observations l'usage qu'Elle croira le plus convenable, je suis persuadé que la sollicitude pour notre bien-être Lui fera préférer celui qui y pourra contribuer davantage.

Le premier transport d'armes venant de Magdebourg est

¹⁾ W tym czasie, 10 października, Napoleon polecił zawrzeć układ z Fryderykiem Augustem określający liczbę wojsk polskich na 60.000 (Brottonne: *Lettres inéd.* 475).

arrivé ici, il y a deux jours; il est composé de fusils du plus ancien modèle prussien, excessivement lourds et dont, par cette raison, on n'avait fait usage jusqu'ici. Ces fusils ont pour la plupart besoin de réparations et d'après les rapports des officiers d'artillerie envoyés à Stettin, Custrin et Dantzig, ceux que nous recevons dans ces places, se trouvent dans le même état.

Je profite avec un nouveau plaisir pour témoigner à Votre Altesse Sérénissime, combien il m'est agréable de Lui renouveler les assurances, du sincère attachement que je Lui ai voué à tant de titres.

P. S. L'augmentation des troupes polonaises ayant fait employer tout ce qu'il y avait d'armes en dépôt, il serait peut être nécessaire de pourvoir à temps aux rechanges. Cette précaution empêcherait que beaucoup de soldats ne se trouvent, en cas de besoin, inutiles pour le service. Le pays fournit suffisamment d'hommes, il serait fâcheux de ne pouvoir les utiliser faute d'armes.

243. Do Stanisława hr. Zamoyskiego. Kraków, 25 października 1809.

Myśl wysłania do Wiednia Henryka Lubomirskiego była już spóźniona. To potwierdziły wypadki. Niemniej uznaje pobudki tej rady. Przypomina potrzeby wojska. Pułk Tolińskiego wzorowo oporządzony winien być przykładem¹⁾.

Monsieur le Comte, à l'époque où je reçus la lettre que Vous avez bien voulu m'adresser pour me proposer d'envoyer à Vienne le prince Henri Lubomirski, les circonstances étaient déjà de nature à rendre absolument superflu cette mission qui, dans un autre temps, n'aurait pu qu'être utile. Il m'a donc été impossible de donner de la suite à l'idée que Vous m'en avez communiquée, et j'ai attendu pour Vous faire part des motifs qui m'ont déterminé à en agir ainsi, que l'événement eût vérifié les avis particuliers que j'en avais reçu(s) préalablement. Je n'en reconnais pas moins dans la sollicitude qui Vous a guidé, une nouvelle preuve, combien Vous avez à cœur le bien-être du pays.

La certitude du zèle qui Vous anime, m'engage à ne perdre aucune occasion, pour Vous indiquer, Monsieur le Comte,

¹⁾ Z. 1814 f. 339.

244. Stan i rozmieszczenie wojska

Situation des troupes sous les ordres de S. A. le prince Poniatowski, commandant en chef à l'époque du 1 novembre 1809¹⁾.

Troupes du Duché de Varsovie

Désignation des corps	Nro des corps	Commandants		Emplacement	Présents sous les armes			
		Noms	Grades		Hommes	Chevaux		
					Officiers	Troupes	d'officiers	
Infanterie	1 ^{er} régiment	Małachowski	colonel	au corps d'armée	53	2038	—	45
	2 ^{me} »	Potocki Stan.	»		53	2435	—	45
	3 ^{me} »	Łójtowski	»		57	2329	—	41
	4 ^{me} »	Wierzbicki	»		—	—	—	—
	5 ^{me} »	Radziwiłł	»		8	684	—	8
	6 ^{me} »	Sierawski	»		58	2222	—	30
	7 ^{me} »	Jakubowski	»		—	—	—	—
	8 ^{me} »	S(t)uart	»		64	2081	—	34
	9 ^{me} »	Sulkowski	»		—	—	—	—
	10 ^{me} »	Downarowicz	»		15	570	—	12
	11 ^{me} »	Mielżyński	»		17	645	—	—
	12 ^{me} »	Weyssenhoff	»		55	2340	—	48

Troupes franco-galiciennes

Designation des corps	Nro des corps	Commandants		Emplacement	Présents sous les armes				
		Noms	Grades		Officiers	Troupes			
						Hommes	d'officiers	de troupe	
Infanterie	1 ^{er} régiment	Sznayder	colonel		—	—	—	—	
	2 ^{me} »	Siemiano(w)ski	»		—	—	—	—	
	3 ^{me} »	Miasko(w)ski	»	au corps d'armée	75	2245	—	64	
	4 ^{me} »	Kęszycki	»		41	1793	—	23	
	5 ^{me} »	Czartoryski	»		49	1586	—	19	
	6 ^{me} »	Hornowski	»		27	784	—	—	
				Total	192	6408	—	106	
Cavalerie	1 ^{er} régiment d'ulans	Zawadzki	colonel	au corps d'armée	21	474	53	481	
	2 ^{me} »	Rozwadowski	»		34	817	91	719	
	3 ^{me} »	Przyszycho(w)ski	»		25	725	74	767	
	4 ^{me} »	Potocki Adam	»		—	—	—	—	
	5 ^{me} »	Rzyszczewski	»		—	—	—	—	
	6 ^{me} »	Tzeciecki	»	au corps d'armée	34	882	—	916	
	7 ^{me} »	Tarnowski	»		31	608	29	364	
	1 ^{er} } d'hus- 2 ^{me} } sards	Toliński	»		18	474	51	471	
	1 ^{er} régiment de curass.	Umiński	»		25	718	79	445	
		Małacho(w)ski	»		—	—	—	—	
				Total	188	4698	377	4163	
				Total des troupes franc.-gal.	380	11106	377	4269	
				Total général	957	31785	763	9765	

Certifié véritable par moi général de division,

Troupes franco-galiciennes

Emplacement	D é t a c h é s						Total	Observations		
	Hommes			Chevaux		Aux hôpitaux				
	Officiers	Troupes	d'officiers	de troupe						
à Lublin, Zamość, Brody	83	2668	—	—	24	5	577	3333 24		
à Varsovie, Praga, Se-rock, Thorn	62	2232	—	—	39	1	106	2401 39		
à Częstochau, Varsovie	29	761	—	—	—	2	320	3432 64		
à Thorn, Kuźnice	6	62	—	—	—	2	434	2338 23		
à Kazimierz, Puławy	17	943	—	—	—	1	391	2986 19		
à Lublin, Modlin	32	588	—	—	—	1	512	1944 5		
	229	7254	—	63	11	2340	16434	174		
au dépôt	10	318	24	291	—	17	840	849		
à Biala, Sandomir	4	57	9	39	1	39	952	858		
à Lublin etc.	7	116	4	105	—	63	936	950		
à Żółkiew, Brody, Zamość	37	818	—	748	—	44	899	748		
à Brody, Mariampol	15	884	—	473	2	42	943	473		
	—	—	—	—	—	—	916	916		
à Lublin etc.	20	498	—	—	—	22	661	393		
	—	—	—	—	—	7	48	798 524		
à Końskie	32	578	82	307	—	—	610	389		
	125	3269	119	2246	10	346	8636	6905		
	354	10523	119	2314	21	2686	25070	7079		
	957	22047	270	3838	36	6566	62135	14636 ¹⁾		

commandant en chef l'armée polonaise

Joseph Prince Poniatowski.

¹⁾ W oryginalie błędnie: 14576.

245. Etat d'emplacement des troupes polonaises sous les ordres de S. A. le prince Poniatowski¹⁾

¹⁾ A. h. G., don. Davout; por. z podziałem wojska ogłoszonym w rozkazie dziennym z 23 listopada (*Gazeta Krakowska* Nr. 99).

²⁾ Szefem sztabu był Kossecki.

- 2) Szelem sztabu był Kosse
- 3) Brygada pierwsza.

4) Brygada czwarta.

5) Brygada piąta.
6) Brygada trzecia.

6) Brygada trzecia.
7) Brygada druga

7) Brygada druga.
8) Dowodził pułko

8) Dowodził pułkownik Schneyder.

D e u x i è m e d i v i s i o n	Généraux de brigade	Emplacement	Désignation des corps	Noms de commandants	Bataillons	Es cadrons
Dąbrowski, quartier général à Varsovie ¹⁾						
Kamieński ²⁾ et Krasieński ³⁾ à Varsovie						
	Varsovie et Praga		le 2 ^{me} rég. d'inf. du Duché le 8 ^{me} id. id. le 5 ^{me} rég. d'inf. fr.-gal. le rég. de cuirassiers l'artillerie corps de vétérans et administrations	Potocki Stanislas S(s)tuart le prince Czartoryski ⁷⁾ Małachowski Gorski	3 3 3	4
	Serock		le 6 ^{me} rég. d'inf. fr.-gal. l'artillerie	Hornowski	1	
	Modlin		le 6 ^{me} rég. d'inf. fr.-gal. l'artillerie	id.	1	
	Plock		le 6 ^{me} rég. d'inf. fr.-gal. le 2 ^{me} id. id.	id.	1	
	Łowicz Sochaczew			Siemianowski ⁸⁾	2	
	Rawa Skierniewice Mszczonów		le 5 ^{me} rég. de cav. du Duché	Turno ⁹⁾	1 1 1	
	Piotrków Wolborz Rosprza		le 6 ^{me} rég. d'inf. du Duché	Sierawski ¹⁰⁾	1 1 1	
	Czenstochau		le 3 ^{me} bat. du 5 ^{me} rég. du Duché l'artillerie	le major Żymirski ¹¹⁾	1	

D e u x i è m e d i v i s i o n	Piotrowski à Kalisch ⁴⁾	Sieradz Warta Koło Konin Kalisz Ostrów	le 3 ^{me} rég. de cav. fr.-gal.	Przyszychowski	1 1 1 1	
Dąbrowski, quartier général à Varsovie	Woyczyński à Thorn ⁵⁾	Thorn Lipno Dobrzyń sur Drwęca Brodnica	le 1 ^{er} rég. d'inf. du Duché le 2 ^{me} rég. d'inf. fr.-gal. l'artillerie	Małachowski Siemianowski ¹²⁾	2 1 1	
	Kamieński à Prasnysh ⁶⁾	Lomża Tykocin Szezuein Calvarie	le 6 ^{me} rég. de cav. du Duché le 2 ^{me} rég. de cav. fr.-gal.	Dziewanowski Rozwadowski	1 1 1 1	

¹⁾ Szefem sztabu był Cedrowski.²⁾ Brygada pierwsza.³⁾ Brygada trzecia.⁴⁾ Brygada czwarta.⁵⁾ Brygada druga.⁶⁾ Brygada piąta.⁷⁾ Wszedł do brygady trzeciej.⁸⁾ Dwa bataliony tego pułku należały do brygady trzeciej.⁹⁾ Do brygady trzeciej.¹⁰⁾ Do brygady trzeciej.¹¹⁾ Do brygady trzeciej.¹²⁾ Tylko batalion trzeci tego pułku.

Généraux de brigade	Emplacement	Désignation des corps	Noms de commandants
Ostrodeka Ostrów Rozan Wyszków	Ostrodeka Prasnyš Ciechanów Mława Chorzel	le 6 ^{me} rég. de cav. fr. gal. le 7 ^{me} rég. de cav. fr. gal. l'artillerie légère	Trzecieski Tarnowski Vlodimir Potocki ¹⁾
Kamieński à Prasnyš	Lęczyca		
Dabrowski, général de division	à Warsaw		
Déléguée de division			

Joseph Prince Poniatowski
Le général de division, commandant en chef l'armée polonoise.

¹⁾ O artylerji przy podziale z 23 listopada niema mowy. W sztabie głównym wymienieni: Jeneral brygady szef sztabu głównego Fiszer, podszef Rautenstrach; pułkownik Nowicki, Ciechowiecki i Szumlański; podpułkownik Kamieński; kapitan Wierzbolowicz; porucznicy Langert, Lewinski i Finke; podporucznicy Zajączkowski, Belke i Tupalski. Z powodu nieobecności Zajączka i Axamitowskiego w dywizji pierwszej następującej w prowadzono zmiany: Sokolnicki komenderował brygadą pierwszą i czwartą, i razem od nich posytał raportu do sztabu głównego. Niemojewski czynił to od trzech brygad na lewym brzegu Wisły, komenderując brygadą drugą i przeniosłszy się do Radomia, zaś w jego wifasnej brygadzie dowodził tymczasem Przebendowski (por. Gembarzewski 19—20).

le but vers lequel il convient de diriger les efforts du Gouvernement. L'habillement et l'équipement des troupes est ce qui dans ce moment réclame spécialement Vos soins. Plusieurs régiments n'ont encore reçu que très légers à-comptes pour cet objet. Il en est d'autres, et notamment ceux formés dans le Duché, qui n'ont pas même joui de cet avantage. Il serait aussi essentiel pour le bien du service qu'honorables pour le pays que les premiers besoins des troupes n'éprouvassent aucun retard.

Le régiment d'hussards du colonel Toliński dont une partie est arrivé(e) ici hier, est parfaitement équipé: il me serait bien agréable en en rendant compte à l'Empereur, de lui offrir partout les mêmes résultats des efforts du pays auquel il accorde sa protection.

Persuadé, Monsieur le Comte, que c'est Vous faire plaisir que de Vous offrir l'occasion de signaler Votre bonne volonté, je crois de plus, en le faisant, Vous donner une preuve de mon estime et de la considération la plus distinguée.

246. Do Clarke'go, ministra wojny cesarstwa francuskiego.

Kraków, 3 listopada 1809.

W odpowiedzi na skargę Chłopickiego z powodu nieudolności oficerów przysłanych z Polski do Legii Nadwiślańskiej zaznacza, że od roku żadnych tam nie wyprawiono, a dawniejsi wybrani zostali bardzo propisześnie¹⁾.

Monsieur le Comte, j'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 5 octobre pour me donner connaissance des plaintes portées par M^r le général Chłopicki, commandant la 1^{re} Légion de la Vistule, sur le mauvais choix des officiers qui lui sont envoyés de Pologne²⁾.

¹⁾ A. h. G., (dossier de la) 1^{re} Légion de la Vistule; 2^e division, bureau de l'infanterie (na akcie).

²⁾ Bureau particulier. Au camp de Saragosse, ce 22 mars 1809. A Son Excellence le comte d'Hunebourg. J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence, en date du 17 février passé, à regard des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants envoyés nouvellement de la Pologne pour être employés dans la Légion de la Vistule, et j'espère que la justice sera rendue sous le titre de l'avancement aux officiers des régiments de la Vistule qui se sont distingués non seulement dans la campagne d'Espagne, mais aussi qui y ont Korespondencja ks. J. Poniatowskiego, II.

Je m'empresse de témoigner en réponse à Votre Excellence que depuis plus d'un an il n'a été envoyé aucun officier à cette Légion, et que si le choix de ceux qui y ont été placés pré-

droit avant ceux-ci, sous le rapport de l'ancienneté. — J'aurai d'ailleurs une autre justice à vous de mander également, Monseigneur, sur plusieurs de ces officiers nouvellement arrivés de la Pologne, dont le détail est dans les tableaux ci-joints, qui par leur mauvaise conduite sont indignes de servir dans le grade d'officier et pour lesquels je sollicite auprès de vous un renvoi absolu. — Il est vrai que j'ai eu l'honneur de demander dans le temps, à Votre Excellence, des jeunes gens Polonais de l'âge de 17 à 18 ans pour être employés dans le grade de sous-lieutenant; parce que cette jeunesse eût été plus facile à former, et à même de rendre par la suite de quelques bons services, mais l'on a adressés aux régiments de la Vistule quelques uns de ces officiers d'un âge avancé, dont le caractère, s'il se trouve déjà formé contraire à des principes de moralité, il sera difficile d'en espérer quelque changement, les mêmes sujets étant également peu propres à résister aux fatigues inséparables de la guerre. — Quant aux dettes que ces officiers ont contracté à Sedan, les officiers de la Légion, par la considération qu'ils sont Polonais, se réuniront pour aviser aux moyens d'éteindre pour cette fois ces dettes, mais je renouvelle ma prière que ces individus soient renvoyés et éloignés du service de Sa Majesté l'Empereur et Roi. J'ai l'honneur...

Etat nominatif de M^{rs} officiers venus de la Pologne qui ont contracté des dettes envers des habitants de Sedan.

Noms Grades Sommes dues

Noms	Grades	Sommes dues	Observations
Kielczewski	capit.	746 f.	13 c. } ces deux officiers outre la dette ci à côté, avaient perdu au jeu le prêt de soldats.
Pomorski	"	1100	le plus mauvais sujet.
Sienkiewicz	leut.	264	ivrogne et mauvaise conduite.
Straszyński	"	40	la plus mauvaise conduite.
Zalewski	sous-leut.	617	idem, et il a fait des fausses billettes sur ses camarades pour tromper les créanciers.
Skupniewski	"	447	mauvaise conduite et raisonnable, ivrogne.
Skibiński	"	330	mauvaise conduite.
Radzimiński	"	287	
Total des sommes réunies		3831 f.	48
Krajewski	leut.		vieillard, soutard, et mauvaise conduite.
Nowicki	sous-leut.		idem idem idem mauvais sujet.
Milewski	"		

Chłopicki,

Le colonel commandant la Légion de la Vistule.

cédemment, n'a point répondu à l'attente du général Chłopicki, cette circonstance tient à ce que l'espace de temps très borné, dans lequel les ordres reçus à cet égard ont dû être remplis, n'a point laissé la possibilité de faire des recherches sur le compte de ceux à qui l'on donnait cette destination. — Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance de ma haute considération.

Joseph Prince Poniatowski,

Le général de division, ministre de la guerre.

247. Do Napoleona.

Kraków, 3 listopada 1809.

Przesyła uwagi H. Lubomirskiego w sprawie oznaczenia granicy od strony Galicji austriackiej¹⁾.

Sire, chargé par le prince Henri Lubomirski, président de l'administration du cercle de Cracovie, de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale le mémoire²⁾ ci-joint, dans lequel il

¹⁾ A. N. AFIV 1687.

²⁾ W istotnej swej treści memorjał ten brzmi: »La possession commune avec l'Autriche des mines de sel exigerait une administration commune et donnerait lieu à mille inconvénients et sujets des querelles... Votre Majesté sait quelle est la pénurie d'argent qu'éprouve ce pays; on ne saurait y porter remède, que par la propriété d'une source de richesse telle que celle de ces mines qui fournissaient annuellement à l'Autriche près de 16 millions. L'Autriche possède en outre les salines abondantes de Bochnia, de Drohobycz et plusieurs autres..., le Duché... sans avoir dans son territoire aucune source de commerce aussi lucrative... se trouve même privé de la ressource de tirer quelque argent des droits de navigation sur la Vistule. La liberté accordée à l'Autriché de transporter ses grains de Galicie à travers le Duché sans payer de droit, étant une diminution marquante de revenus pour ce Duché... demanderait quelque compensation. Votre Majesté en nous accordant la propriété entière de ces salines, compenserait toutes ces pertes et assurerait... les moyens de fournir aux dépenses qu'exigent l'armée et les autorités civiles. — Quant aux nouvelles limites, elles offrent des inconvénients qui résultent des localités. Les salines de Wieliczka ont besoin d'une grande quantité de bois pour l'entretien de ses nombreuses galeries souterraines à plusieurs étages... Ce bois est fourni par les forêts de Niepolomice, qui par la nouvelle démarcation se trouveraient appartenir en entier à l'Autriche... Ces mêmes forêts de Niepolomice fournissaient également en grande partie à l'approvisionnement de la ville de Cracovie... Pour obvier à tant d'obstacles, la première condition serait une propriété entière des salines de Wieliczka quitte à fixer une quantité déterminée telle que 200 mille quintaux ou plus de sel

prend la liberté d'appeler son attention et sa bienveillance sur divers détails relatifs à la nouvelle fixation des limites qu'elle a daigné donner au Duché de ce côté, j'hésite d'autant moins à me prêter au désir du prince, que le succès de sa démarche ne pourrait qu'être infiniment avantageux à un pays auquel Votre Majesté Impériale se plait à donner dans chaque occasion les marques les plus réelles du généraux intérêt qu'elle accorde à son existence recouvrée sous les auspices de sa gloire.

Agréez, Sire, avec bonté l'hommage du plus profond respect.

Joseph Prince Poniatowski,

Le général de division, commandant en chef l'armée polonaise.

248. Do Davout'a.

Kraków; 3 listopada 1809.

Odebrał listy przez Fr. Potockiego i Lejeune'a. Ruchy Austrjaków, o ile mu wiadomo, zgodne z dopełnieniem warunków pokoju. Potrzebuje je znać urzędownie, aby się wedle nich kierować. Nie otrzymał też wskazówek co do przetworzenia wojska, a musi je odesłać do Księstwa wobec braku środków w okolicach Krakowa. I jego samego wzywają tam sprawy. Różnice w organizacji pułków. Celem ich usunięcia zażądał rozkazów od króla, który jednak zapewne odniesie się do cesarza. Stąd zwłoka szkodliwa. Dziękuje za obiecaną przesyłkę broni z Wiednia. Różnice w obliczeniu broni darowanej ze składow pruskich między komendantem arty-

à livrer annuellement aux Autrichiens soit à un prix modéré ou même pour rien. Le premier cas a eu lieu lors du partage de la Pologne à l'égard de la Pologne même et plus tard avec la Prusse... Il faut encore observer que les mines de sel de Bochnia ne sont qu'un prolongement de celles de Wieliczka; la propriété de celle-ci ne serait donc qu'un partage de ces mines. Celles de Bochnia ont des forêts très considérables au dela de la Raba... Il est de fait que sans la possession de toute la forêt de Niepolomice ou du moins des deux tiers, la propriété de salines serait à peu près idéale... Quelque cent milliers de quintaux de sel... et bien plus encore les avantages qu'acquiert l'Autriche par la libre navigation du sel et des grains... seraient une compensation plus que suffisante. Il y aurait cependant encore moyen de faire une échange territoriale dont Votre Majesté a fait dans sa sagesse entrevoir la possibilité en laissant à S. M. le roi de Saxe et l'empereur d'Autriche la faculté d'un arrangement pour les limites du côté du cercle de Zamość. Entre les limites de ce cercle et le San, il se trouve une partie du cercle de Rzeszów; ne pourrait-on pas consentir à la cession d'une partie même du cercle de Zamość en échange de Wieliczka et de l'arrondissement... d'une chaîne des montagnes élevées qui formeraient une frontière naturelle...» Por. Tokař II 69.

lerji a ministrem wojny. Jej stan lichy. Naprawa byłaby łatwiejszą w Galicji. Prosi o wskazówki w tej mierze. Łatwiej przesyłać teraz listy, chociaż poczty nie zostały przywrócone między Wiedniem a Krakowem. Załączka wykazy wojskowe. Uklony dla marszałkowej. Wyjazd Zajączka do Paryża w sprawach osobistych¹⁾.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Altesse la réception des lettres qu'Elle a bien voulu m'adresser lors du départ du capitaine François Potocki²⁾), ainsi que de celle dont Elle a chargé Mr le colonel baron Lejeune.

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

²⁾ Adjutant ks. Eckmühl, zalecony był przez niego na dowódcę pulku czwartego w Hiszpanji, w miejsce Feliksa Potockiego (Davout: *Corresp.* 849). Z podróży do Polski złożył marszałkowi sprawozdanie. Franciszek Potocki do Davout'a: »Varsovie, ce 23 novembre 1809. ...A travers le territoire autrichien, il y avait toujours un officier autrichien qui m'escortait... Je rencontrais entre Teschen et Bielitz une centaine de recrues de Freicorps (corps libres) qui enchainés deux à deux et roués de coups de bâtons, avaient à peine la force d'achever leur première étape; on les menait en Hongrie... Dans le Duché je n'ai trouvé que misère et mécontentement général du gouvernement... Le Roi qui approuva la nomination de Mr Węgliński au ministère, a également perdu dans l'opinion et l'amour national, le rappel réitéré de ses troupes après l'affaire de Raszyn, le refus d'armes fait par lui à la levée en masse de Posen, et ensuite l'envoi presque dérisoire de 20 caisses de tambours et 300 paires de pistolets et sabres encore du quinzième siècle, n'ont pas peu contribué à diminuer tout sentiment pour lui. Du reste la pénurie d'argent est extrême, on paye la triple d'impôt que l'on payait à la Prusse, et les grains et autres produits se vendent du tiers en moins. Le prince Joseph devait percevoir pour la solde de troupes... la somme de neuf millions, il y a quelques semaines, que le ministre du trésor ne lui en envoya que deux s'excusant sur les 7 autres millions de ce que les départements n'avaient pas voulu payer, tant par mauvaise volonté que parce que les Autrichiens avaient soutiré tout l'argent. Le prince se doutant... écrit aux six préfets en leur demandant les quittances des impôts payés. Le Conseil d'Etat apprend cela, il dépêche aussitôt Linowski pour faire des reproches au prince... Au moment... où Linowski parlait sur ce sujet avec le prince, arrive le courrier du Duché, le prince ouvre les dépêches et trouve les quittances de tous les préfets excepté celles du dép. de Bromberg qui doit encore deux millions, à cause que tout dans ce département allemand doit se faire à force d'exécution, ce qui fait qu'il est toujours en retard. On ne se fait pas d'idée de l'embarras de Linowski, lorsque le prince lui eut montré ces quittances, il sortit au bout de quelques minutes, prit la poste, partit et les choses en sont restées là. Le Conseil d'Etat de son côté fulmine contre l'armée... J'ai trouvé ici la nouvelle que plusieurs régiments

D'après les renseignements que nous avons sur les mouvements des Autrichiens, il paraît qu'ils n'en ont point fait d'autres, que ceux qui sont parvenus à la connaissance de Votre Altesse. Il est à présumer que c'est en exécution des conditions de la paix.

Je dois confier à Votre Altesse l'embarras où je me trouve pour effectuer de mon côté les mesures qui y sont relatives. Les ordres de S. A. S. le Major général, que m'a apportés M^r le colonel Lejeune portent de régler l'évacuation des parties de la Galicie, restituées à l'Autriche, aux termes de la convention militaire. Or cette convention se référant elle même au traité de paix, il me serait indispensable d'en avoir une expédition officielle pour la faire servir de base aux arrangements à prendre en conséquence. Jusqu'ici je n'en ai d'autre exemple que celui que Votre Altesse a bien voulu m'en faire passer; mais comme Elle m'avertit Elle même qu'Elle ignore par quel ordre il a été publié, je ne puis prendre sur moi de le faire servir de régulateur dans une opération aussi importante.

Si dans l'intervalle, il était parvenu à Votre Altesse des renseignements positifs à cet égard, je serais charmé qu'Elle voulût bien m'en faire part, et en tout cas je La prie de me faire connaître, même par courrier, ce qu'Elle croirait convenable que je fisse à ce sujet, avant l'arrivée d'une instruction plus détaillée. M^r le feldmaréchal de Bellegarde, commissaire de l'empereur d'Autriche, venant de m'annoncer son arrivée, je serais fâché d'avoir l'apparence de mettre de la mauvaise volonté dans l'exécution des intentions de S. M. l'Empereur¹⁾.

allaien en Espagne. J'ai témoigné du doute et de l'étonnement à cet égard, mais je suis heureux d'avoir vu que cette idée n'éfarouchait ni officier ni soldat...»

¹⁾ Davout do Berthier'a, z Wiednia 8 listopada 1809: »J'adresse au prince Joseph copie authentique du traité et en lui donnant connaissance du voyage du roi de Saxe à Paris, je lui observe que le traité et la convention sont obligatoires, et qu'ayant reçu les ordres de Votre Altesse Sérenissime, il doit les exécuter sans attendre les ordres ultérieurs de sa cour. — Je lui dis aussi qu'il peut commencer la dislocation de ses troupes et les répartir dans les lieux les plus propres à les faire vivre, de manière cependant à les tenir réunies et à pouvoir observer les mouvements des Autrichiens» (A. N., AFIV 1637).

Les instructions que j'ai reçues, se bornant à ce seul objet et S. A. S. le Major m'ayant renvoyé pour le reste aux ordres de S. M. le Roi de Saxe, je me trouve également embarrassé sur le parti que j'ai à prendre tant pour l'emplacement que pour l'organisation future des troupes.

L'extrême épuisement de cette contrée, en fait des subsistances, par le long séjour qu'y a fait le corps d'armée, me met dans le cas de ne point différer le retour des troupes dans leurs cantonnements tant en Galicie que dans le Duché, où les affaires du ministère de la guerre et le besoin d'activer les versements de fonds, que le gouvernement doit faire pour l'entretien de l'armée, m'appellent également.

D'un autre côté les corps formés en Galicie l'étant d'après l'organisation française, tandis que ceux du Duché ne sont qu'à trois bataillons, il serait également nécessaire de remettre de l'uniformité dans les cadres. Je me suis empressé, il est vrai, de demander desuite les ordres du Roi à cet égard; mais je crains que S. M. ne se croie point en droit de faire à ce sujet les dispositions nécessaires, sans consulter S. M. l'Empereur, et cette mesure ne peut qu'entraîner un délai infiniment préjudiciable au bien-être de l'armée.

L'envoi d'armes que Votre Altesse m'annonce devoir nous être fait de Vienne, étant certainement dû à la sollicitation de Votre Altesse, je me fais un devoir de La remercier de cette nouvelle preuve d'intérêt.

Les armes que S. M. l'Empereur a daigné récemment faire donner à l'armée polonaise, sont en grande partie arrivées; mais elles ont besoin de beaucoup de réparations. Il doit y avoir un malentendu relativement à leur quantité, car M^r le général de division de Lariboisière m'a annoncé en date du 17 septembre que leur nombre s'élevait à:

20.620 fusils,
4.000 mousquetons,
3.000 paires de pistolets,
1.000 sabres de cavalerie,

et les armes ont été délivrées en conséquence de ses dispositions; tandis que S. E. monsieur le comte d'Hunebourg m'écrit en date du 7 octobre que, d'après les ordres de S. M. l'Empereur, il nous fait délivrer dans les mêmes places:

32.000 fusils,
6.000 mousquetons,
7.000 paires de pistolets et
5.500 sabres de cavalerie.

Je me suis adressé en conséquence à ce ministre pour savoir si cette quantité forme un nouvel envoi ou si le premier devait être complété jusqu'au nombre désigné.

Vu le peu de ressources qu'offrait le Duché, il n'avait guères été possible de former des ateliers pour la réparation des armes. La Galicie promettant davantage sous ce rapport, parce qu'elle possède des forges et des usines, j'en ai déjà tiré quelques petits suppléments d'armes, et je m'occupe à former des établissements tant pour cet objet que pour les fers coulés. Je ne puis que savoir infiniment gré à Votre Altesse de m'avoir communiqué les observations que Son expérience L'a mise à même de faire, et je me ferai un devoir d'en profiter. Les Autrichiens ont cessé depuis quelque temps de mettre obstacle à l'envoi des courriers; mais ils continuent encore à nous chicaner en s'opposant au rétablissement des communications civiles et commerciales. Le cours des postes n'a pu être encore rétabli entre Vienne et Cracovie, et plusieurs particuliers et négociants qui s'y rendaient d'ici, ont été forcés, il y a quelques jours, de revenir sur leurs pas.

Désirant mettre Votre Altesse au fait de la force et des détails relatifs à l'armée polonaise, je me fais un plaisir de mettre sous Ses yeux un double de la situation, que je fais passer aujourd'hui à S. A. S. le Major général.

Il me sera toujours infiniment agréable de réitérer à Votre Altesse les assurances d'un attachement qui ne finira qu'avec ma vie.

P. S.¹⁾ Votre Altesse me permet-elle de joindre ici l'assurance de mon respect pour Madame la Maréchale.

J'avais oubli de dire à Votre Altesse qu'au moment de la paix le général de division Zajączek est allé à Paris pour fixer l'attention de S. M. l'Empereur sur ses affaires²⁾.

¹⁾ Własnoręcznie.

²⁾ Por. Tokarz II 62—9. Pobyt ten tak się przeciągnął, że tymczasem i marszałek przybył do Paryża, por. list Zajączka dębiego z 1 marca 1810 (A. h.

249. Do Berthier'a.

Kraków, 3 listopada 1809.

Odebrał list z 28 października przez Lejeune'a. Wypełniłby umowę co do opróżnienia zwracanych części Galicji, gdyby nie to, że ma jedynie drukowany, nieurzędowy tekst warunków pokoju. Zwrócił się po odpis obowiązujący do króla saskiego. Także co do rozkwarterowania wojsk tam zwrócił się po rozkazy. Trudność utrzymania ich wobec oględzenia tej części kraju i dróg złych w tej porze roku¹⁾.

Monseigneur, M^r le colonel baron Lejeune, arrivé ici le 1^{er} de ce mois, m'a remis la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'adresser le 28 octobre.

Je m'empresserai sans doute de remplir les ordres qu'Elle veut bien m'y donner pour l'exécution de la convention militaire dont Elle m'a fait parvenir l'extrait; mais cette convention se référant, quant à la désignation des contrées qui rentrent sous la domination de l'Autriche, au traité de paix même; je me trouve d'autant plus embarrassé sur les bases que je dois adopter pour l'évacuation et la prise de possession, que je ne connais encore les conditions du traité, que par un exemplaire imprimé à Vienne, que m'a communiqué S. A. M^r le maréchal prince d'Eckmühl et qu'il m'avertit lui même de ne point regarder comme une pièce officielle.

Ne pouvant me permettre d'effectuer une mesure aussi importante, d'après des données si peu certaines, j'ai cru devoir m'adresser à cet égard à S. M. le Roi de Saxe, présumant

G., don. Davout): «...La propriété qui m'est assignée, contient des terres qui n'en font partie qu'à titre de jouissance emphytéotique. L'emphytéose cesserá en 1832 et ces terres dont le revenu s'élève à 14.000 florins, retourneront à l'Etat. Dans la même propriété est enclavée une forêt que l'on me conteste, quoique la jouissance en soit absolument nécessaire à l'exploitation de mes biens. Sa Majesté a daigné recevoir de moi, à ce sujet, une petition, dont j'ai remis une copie entre les mains de S. E. Mr le Duc de Bassano; j'y demande relativement au premier article la conversion de l'emphytéose en propriété absolue, conformément à l'arrêté de S. M. qui veut que je jouisse d'un revenu territorial et héréditaire. Quant au second objet, j'invoque sa générosité pour nouvelle faveur... Dernièrement S. M. m'apercevant à sa cour a daigné s'informer avec bonté des causes qui me retiennent à Paris, et apprenant que j'attendais sa décision à ma demande, me dire qu'Elle n'en avoit pas l'objet présent à sa pensée. Serai-je trop indiscret... en vous priant de saisir.. un moment favorable pour rappeler à S. M. et mes sentiments et ma demande.. Do Warszawy powrócił Zajączek dopiero z końca maja 1810 (Gaz. kor. z 2. VI).

¹⁾ A. N., AFIV 1637 d. 222.

qu'il lui serait parvenu une expédition officielle du traité, et je prie Votre Altesse Sérénissime de ne point m'attribuer les délais qui pourraient en résulter.

Votre Altesse Sérénissime ne m'ayant fait parvenir aucune disposition relativement à l'emplacement futur des troupes, j'ai cru devoir prendre également sur cet objet les ordres du Roi. L'extrême rareté des subsistances dans cette contrée, occasionnée par le long séjour qu'y a fait le corps d'armée, et l'impossibilité d'y faire arriver des transports dans cette saison, rendent absolument indispensable le retour des troupes dans leurs cantonnements tant en Galicie que dans le Duché.

En mettant sous les yeux de Votre Altesse Sérénissime la situation des troupes polonaises à l'époque du 1^{er} de ce mois, je La prie d'agrérer l'expression de mon dévouement et de ma plus haute considération.

250. Do Davout'a.

Kraków, 3 listopada 1809.

Przesyła odpis memorialu H. Lubomirskiego w sprawie rozgraniczenia z Galicją austriacką, aby zyskać dlań poparcie¹.

Monseigneur, mettant aujourd'hui sous les yeux de S. M. l'Empereur un mémoire que Lui adresse le prince Henri Lubomirski, président de l'administration du cercle de Cracovie, relativement à la nouvelle fixation des limites du Duché de ce côté, je crois ne pouvoir mieux faire pour contribuer au succès d'une démarche infiniment intéressante pour le bien du pays qu'en faisant parvenir ci-joint à Votre Altesse une copie de ce mémoire. Il Lui fournira une nouvelle occasion d'exercer en notre faveur l'intérêt dont les preuves multipliées Lui assurent à jamais notre reconnaissance².

Agréez en, Monseigneur, la sincère expression avec celle de l'inviolable dévouement que j'ai consacré à Votre Altesse.

251. Do Davout'a.

Kraków, 3 listopada 1809.

Otrzymały list marszałka i jego pełnomocnika skierowanej w sprawie wypłaty 100.000 fr. przez bankiera Fränkla. Wobec przeznaczenia tej sumy zapewnia o wdzięczności żołnierza polskiego³.

¹) A. h. G., don. Davout.

²) Davout przesyłał list Napoleonowi bez żadnych uwag (Corr. 854).

³) A. h. G., don. Davout.

Monseigneur, j'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'adresser relativement au versement de 100.000 fr. qu'Elle veut bien faire effectuer par Mr Fraenkel, ainsi que celle que Mr Gley écrit à ce banquier pour le même objet. Je les ai fait passer desuite à Varsovie et je ne manquerai pas d'en faire adresser le reçu à Votre Altesse le plutôt qu'il sera possible.

Prévenu par Mr Gley sur la destination de cette somme, il m'est aussi agréable d'en remercier Votre Altesse, que d'ajouter cette nouvelle preuve d'intérêt à tous les titres qu'Elle s'est acquise à la reconnaissance du soldat polonais.

Veuillez bien croire, Monseigneur, que personne ne la sent plus vivement que moi et ne désire davantage de Lui faire agréer l'expression du plus sincère attachement.

252. Do Gley'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 3 listopada 1809.

Odebrał jego list z 24 i polecenie dla bankiera Fränkla wpłaty 100.000 fr. do kas Księstwa. W swoim czasie złoży pokwitowanie. Podziękowanie za troskliwość o potrzeby żołnierza polskiego¹.

Monsieur, je profite du départ de Mr le colonel baron Lejeune pour Vous accuser la réception de la lettre que Vous avez bien voulu m'adresser le 24 du mois passé, ainsi que de celle qui y était jointe pour Mr Fraenkel. J'ai pris desuite les mesures nécessaires pour activer le versement de 100.000 fr., que Vous le chargez de faire dans les caisses du Duché; et je ne manquerai pas d'en faire passer en son temps le reçu.

Recevez, Monsieur, mes sincères remerciements de l'intérêt que Vous avez bien voulu montrer dans cette occasion pour les besoins de l'armée polonaise, et veuillez bien être persuadé de ma considération très distinguée.

253. Do Davout'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 7 listopada 1809.

Przedkładając list wysłany do Berthier'a w sprawie pięciomiesięcznych zaległości żołdowych wojsk galicyjskich. Trudność utrzymania ich w karności, gdy nie zaspakaja się potrzeb nieodzownych żołnierza².

¹) A. h. G., don. Davout.

²) A. h. G., don. Davout.

Monseigneur, je prends la liberté de mettre sous les yeux de Votre Altesse la lettre ci-jointe que j'adresse à S. A. S. le Major général. Elle La mettra au fait des circonstances relatives à la solde arriérée des troupes formées en Galicie. Ne voyant aucun moyen d'acquitter à leur égard une dette contractée, pour ainsi dire, au nom de l'Empereur, en vertu des ordres qui m'ont été transmis à ce sujet, j'ose espérer de l'intérêt et de la bienveillance de Votre Altesse qu'Elle ne me refusera pas Son intervention et Ses bons offices dans une circonstance aussi essentielle.

Son expérience Lui fera sentir aisement l'état des officiers et des troupes qui depuis plus de cinq mois n'ont rien touché.

Je n'ai qu'à me louer de l'esprit que tous ont fait paraître jusqu'aujourd'hui; mais il est un terme à tout, et Votre Altesse n'ignore point, combien il est difficile d'exiger le parfait maintien l'ordre et de la discipline dans une troupe dont on ne peut satisfaire les plus urgents besoins¹⁾.

¹⁾ Na niekarność pożalili się pamiętnikarze tych czasów, Niemcewicz I 193, Koźmian II 51–3. Nie brak zaś i urzędowego w tej mierze świadectwa. Jeneral gubernator Warszawy, L. Kamieniecki w rozkazie dziennym (*Gazeta korresp.* Nr. 95, *Krakowska* Nr. 98) z 22 listopada 1809 ogłaszał: »Zawiadomionym zostawszy, iż przechodzące oddziały wojska etapami wziąwszy swe należne racye żywności z magazynów wojskowych, stanąwszy po kwaterach mieszkańców, gwałtownie wymagają jeszcze jedzenia, a niektórzy komendanci placu w etapach mniej są baczní na takowe nieprzyzwoitości i mimo dosztych do nich w tej mierze zażaleń, żadnej sprawiedliwości nie wymierzają, przez co dają pochop wojskowym do podobnych bezprawów dopuszczania się, — przeto zakazuję jak najsurowiej wszystkim wojskowym, aby żaden z nich, skoro weźmie żywność z magazynu wojskowego, nie ważył się wymagać jedzenia żadnego od mieszkańca, u którego stanął kwaterą, gdyż prócz kwaterę nie ma prawa więcej niczego żądać jak drzewa i wody. Komendantom zaś placów nakazuje się ścisłe czuwanie, by podobne nieprzyzwoitości nie działały się. tużdzież wymierzanie sprawiedliwości w wypadkach zdarzonych i przestępnych aresztowanie, gdyż w przeciwnym razie, skoro zajdą zaskarżenia od obywateli i mieszkańców w podobnej okoliczności, że donosząc o nich komendantowi placu od niego sprawiedliwości nie otrzymali, na ten czas po uczynionym dowiedzeniu się komendant placu winien będzie wynadgrodzić za wszelkie szkody przez wojskowych wyrządzone«. Por. także rozkaz dzienny z 11-go grudnia co do nadużyć w żądaniu podów i nieznanowania władz cywilnych *Gazeta korresp.* Nr. 102. — A. N. L., donie-

Persuadé que Sa constante sollicitude pour notre bien-être me dispense de Lui exposer plus au long les suites inévitables de cet état de choses, je ne doute nullement qu'elle ne Lui inspire les démarches qu'Elle croira les plus convenables pour y mettre fin.

Recevez, Monseigneur, mes excuses de cette nouvelle importunité; elle est une preuve, combien j'aime à compter sur les sentiments dont Elle me permet de me flatter de Sa part et son résultat deviendra un nouveau titre au dévouement sincère que je Lui ai voué pour la vie.

254. Do Davout'a.

Kraków, 7 listopada 1809.

Poleca Mallet'a do Legji honorowej¹⁾.

Monseigneur, j'ai déjà eu l'honneur de témoigner à Votre Altesse, combien j'avais lieu d'être satisfait des services de M^r Mallet²⁾, et je me suis empressé en conséquence de le com-

sienia Bauma do cesarsko-królewskiej uprawnionej komisji nadwornej, z Wieliczki: 16 czerwca 1810, że w Kielcach oddział dwunastego pułku rozbił magazyn wojskowy i kasę, aby odebrać żołd; 28 kwietnia 1810: »Die Truppen erhalten dermal schon seit 5 Monaten keinen Sold und sind erst unlängst aufgefordert werden die Rückstände nachzusehen. Mehrere Regimenter, die ohnehin von den Quartierträgern alle Bedürfnisse erpres- sen, ganz auf Kosten der Einwohner leben, und den man die Unmöglich-keit begreiflich zu machen gewusst hat, aus dem öffentlichen Schatz je-mals befriedigt zu werden, haben bereits den Rückstand eines dreimona-tlichen Soldes als ein patriotisches Opfer dargebracht, und werden, wenn die Armee nicht wenigstens auf die Hälften reduziert und ihre Uniformi-ung nicht auf einen mehr ekonomischen Fuss eingerichtet wird, wohl schwerlich auf den Bezug der zugesicherten Lohnung Rechnung machen könnten«.

¹⁾ A. h. G., don. Davout.

²⁾ Niezależnie od usług oddanych w wojnie Poniatowski wysoko cenił działalność wychowawcą tego oficera. Dal temu wyraz w rozkazie dziennym z 16 stycznia 1810 z Warszawy: »JO. książę naczelnego wódz zwie-dziwszy wczoraj szkołę elementarną artyleryi i szkołę elewów artyleryi i inżynierów, gdy miał sposobność przekonania się tak o pilności profesorów jako i o postępach uczniów, ma sobie za obowiązek oświadczenie dyrektorowi podpułkownikowi Mallet ukontentowanie swoje za światły do-żór i staranie, którego wszędzie widział ślady. — Na równą zaletę u JO. księcia naczelnego wodza zasłużył sobie dyrektor artyleryi podpułkownik

prendre au nombre de ceux pour qui j'ai manifesté le désir d'obtenir la décoration de la Légion d'honneur. J'ignore le succès qu'aura cette démarche, mais comme il me serait bien agréable que M^r Mallet, le seul officier français attaché à l'armée du Duché qui ne soit point légionnaire, ne fût point privé de cette distinction à laquelle il a droit sous plus d'un rapport, je me fais un devoir de le recommander aux bontés de Votre Altesse, en La priant, au cas qu'Elle en trouvât une occasion favorable, de vouloir bien intervenir en faveur de cet officier, auquel je sais qu'Elle porte intérêt et qui le mérite à bien juste titre.

Agréez, Monseigneur, l'expression de l'attachement sincère que je ne cesserai jamais de vouer à Votre Altesse.

255. Do Berthier'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 7 listopada 1809.

Szef Malczewski doręczył mu przesyłkę z 29 października. Natychmiast odesiał list Golicynowi. Zaczyna też opróżniać okręgi poszczególne Galicji, ale jest w kłopocie, nie znając scislego brzmienia traktatu. Inny ma w tem, że wybrane na rozkaz cesarski wojska są niepłatne a krajowi brak środków. Konieczność pomocy¹⁾.

Monseigneur, M^r le chef de bataillon Malczewski, arrivé ici hier, m'a remis la dépêche que Votre Altesse Sérénissime m'a fait l'honneur de m'adresser le 29 octobre.

J'ai fait passer sur-le-champ au prince Golicyn la lettre qui s'y trouvait jointe, et je ne manquerai pas de suivre les dispositions de Votre Altesse Sérénissime, relativement à l'évacuation des contrées qui rentrent sous la domination de l'Autriche.

Mais je La prie de ne point perdre de vue l'embarras où je me trouve pour l'effectuer, avant d'avoir une connaissance officielle et positive des articles du traité de paix, qui concernent la nouvelle fixation des frontières en Galicie.

Je dois également appeler l'attention de Votre Altesse Sérénissime sur l'entretien des troupes qui s'organisent dans ces

Bontem^s za piękny porządek, który postrzegł w zbrojowni, i spieszne wydoskonalenie robót kompanii rzemieślniczej w arsenale. (Gaz. korr. z 20. I 1810).

¹⁾ A. N., AF^{IV} 1637 d. 269, odpis A. h. G., don. Davout, wyjątek z tego listu przytoczony u Handelsmana d. 113 (uwaga na str. 212).

contrées. Les ordres de S. M. l'Empereur, qui m'ont été transmis par S. A. le prince de Ponte Corvo, portaient: »de lever en Galicie autant des troupes que je pourrais, et que ces troupes seraient soldées par S. M. l'Empereur«. Dispensé par ces dispositions de m'occuper des fonds nécessaires pour leur entretien, je ne cherchai qu'à en organiser en proportion du nombre d'hommes que le pays pouvait fournir, et je fis servir à leur équipement et à leurs besoins momentanés, tous les revenus publics dont la rentrée a pu être effectuée dans le cours de la guerre.

La force des troupes levées se trouvant de cette manière bien plus considérable qu'elle ne l'aurait été, s'il avait fallu régler leur nombre sur les moyens de pourvoir en tout à leur entretien¹⁾, il en résulte, que peu d'entre les nouveaux corps ont reçu de légers à-comptes sur leur solde, et que la plus grande partie n'en a pas touché du tout. Cet état de choses occasionnant sans cesse des réclamations, aux quelles il n'est point en mon pouvoir de remédier, par les ressources du pays, qui est obligé de se procurer à prix d'argent, dans l'étranger, les moyens même d'habiller et d'équiper ses levées, je supplie Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien prendre en considération ce qu'il a de réellement inquiétant, sous plus d'un rapport, et d'obtenir de la généreuse bienveillance de Notre Auguste Protecteur, les fonds nécessaires pour acquitter les arrérages qui reviennent aux troupes galiciennes, en conséquence des ordres que j'ai reçus pour leur levée.

256. Do Davout'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 8 listopada 1809.

General austriacki Saint-Julien w drodze do Petersburga zatrzymał się w Tarnowie dla tajemnych narad z Golicynem. Badać ma warunki dla poselstwa. Opowiadał, że wojska austriackie w najlepszym stanie, ale przyznawał się do 96 tysięcy rannych i chorych. Wódz rosyjski zaprzecza, jakoby odebrał rozkazy do odwrotu, może, aby powstrzymać zbiegostwo bardzo silne. Niezadowolenie żołnierza rosyjskiego, przykład oporu²⁾.

¹⁾ Według Bauma (8. I 1810), któremu miał to mówić Roźniecki, przed odjazdem ks. Poniatowskiego z Krakowa badano stan dochodów z Galicji i zdumiewano się, że 26 milionami zł. polskich nie można pokryć kosztów oporządzenia wojska. Powodem — zniżenie wartości pieniądzy papierowych, według zapowiedzi do 1/4, jak w prowincjach Iliryjji.

²⁾ A. h. G., don. Davout, odpis przesłany Napoleonowi 12 listopada.

Monseigneur, j'arrête un instant M^r le chef de bataillon Malczewski pour informer Votre Altesse que d'après les nouvelles que je viens de recevoir du quartier général russe, le général autrichien de St. Julien a passé par Tarnów, il y a trois jours, et a eu avec le prince Golicyn une conférence secrète de deux heures. Il se rend à Pétersbourg pour sonder le terrain et s'assurer si l'ambassade de sa cour y sera bien reçue. Cet officier général prétend que l'armée autrichienne est dans le meilleur état; mais il est convenu qu'elle a dans ce moment 96 mille malades et blessés.

Le prince Golicyn prétend n'avoir point encore reçu l'ordre d'évacuer la Galicie¹⁾. Cependant, d'après d'autres données, il paraît qu'il lui est déjà parvenu, puisqu'il a déjà fait faire en conséquence quelques mouvements partiels. Selon toute apparence, on n'évite d'en instruire les troupes que pour empêcher la désertion qui de jour en jour devient plus considérable. Un piquet de neuf hussards désertés avec chevaux, armes et bagages, s'est défendu vivement contre le détachement envoyé à sa poursuite. Il y a eu quelques hommes tués de chaque parti, mais le reste a été repris.

¹⁾ Por. A. N., AFIV 1637, jego list do Berthier'a z Tarnowa 21 października/2 listopada 1809: «Monsieur le colonel, comte de la Grange vient de me remettre la lettre du 28 octobre que Votre Altesse Sérénissime m'a fait l'honneur de m'adresser, avec un extrait de la convention militaire conclue à Vienne le 26 octobre, comprenant le 10^{me} et 13^{me} articles relatifs aux termes d'évacuation des provinces en Galicie, restituées à Sa Majesté l'Empereur d'Autriche. Monsieur le comte de la Grange désirant partir incessamment, je m'empresse d'offrir à Votre Altesse Sérénissime mes très humbles remerciements de la communication des susdits articles de la convention militaire: Et quoique je n'aye pas encore eu des ordres ou instructions de mon Souverain, regardant la dite évacuation et les arrangements à prendre en conformité des articles sus-nommés, ce que d'ailleurs la courte espace du temps n'a pu permettre, je crois cependant pouvoir prendre sur moi d'entrer pour cet effet préalablement en relation avec le général commandant le corps d'armée autrichienne sur la frontière de la Galicie; ce dont je m'acquitterai aussitôt que possible, ne doutant pas que cette démarche sera approuvée par Sa Majesté l'Empereur, mon Maître, auquel j'en ferai aujourd'hui mon rapport. Je ne manquerai pas d'expédier par le même courrier, qui en sera le porteur, la dépêche à Son Excellence Monsieur le Duc de Vicenza, que Votre Altesse Sérénissime a bien voulu me confier...»

Le mécontentement général dans l'armée russe est au delà de toute expression, et il est à présumer qu'il a été augmenté de beaucoup par la conviction du soin que l'on prend du soldat polonais et la discipline humaine qu'on observe à son égard¹⁾.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression de mon sincère attachement.

257. Do marszałka polnego hr. Bellegarde, komisarza pełnom. Austrji.

W kwaterze głównej w Krakowie, 9 listopada 1809.

Co do wydania urzędników austriackich uwięzionych nie może dać odpowiedzi, aż znane mu będą postanowienia traktatu. W każdym razie obowiązywać będzie zasada wzajemności, czego domagał się od dawna. W tym też duchu otrzymał wskazania²⁾.

Monsieur le Comte, j'ai l'honneur de vous accuser la réception de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 7 de ce mois. — Je ne doute nullement que l'extradition des personnes arrêtées de part et d'autre dans le cours de la présente guerre³⁾ n'ait été convenue par le traité de paix, mais

¹⁾ Innego rodzaju było niezadowolenie ciała oficerskiego, por. list Davout'a do Berthier'a: «Vienne, le 8 novembre 1809: Les deux aides de camp de Votre Altesse Sérénissime, M. M. Lagrange et Lejeune, sont arrivés de la Galicie. Ils m'ont remis les dépêches adressées à Votre Altesse, à laquelle je les renvoie, après en avoir pris connaissance. Ces officiers rapportent que les Russes ont témoigné beaucoup de mécontentement de la paix. Ils disent qu'il est impossible que la guerre n'ait pas lieu entre eux et nous; qu'ils n'évacueront pas la Galicie, sans un ordre de l'empereur Alexandre etc. Malgré ces propos, il est probable que lorsque les Autrichiens, qui portent des forces assez considérables de ce côté, réclameront l'exécution du traité, ils évacueront la portion de la Galicie qu'ils ne doivent pas garder. Les Russes annoncent l'intention de faire replier une de leurs divisions à travers le Duché de Varsovie...» (A. N., AFIV 1637).

²⁾ Odpis z A. N. L.

³⁾ Przez polskie wojska uprowadzeni zostali jako więźniowie: starostowie v. Gering z Żółkwi i v. Pflielstentreu z Kielc, komisarze okręgów v. Geyer z Radomia i v. Chanofski z Zaleszczyk, zarządcy magazynu z Czortkowa v. Waldecki i poczmiistrz z Jeziornej Pertha; nadto ze Lwowa jako zakładnicy: radcy dworu d'Ellevaux, v. Mitscha i v. Oehsner, radcy gubernialni v. Kollmannhuber, v. Bernhard, v. Rohrer, radcy lwowskiego sądu krajowego v. Habermann, v. Zyszka i v. Hütterthal, nadto Eltmayer,

n'ayant encore reçu aucune communication officielle de sa teneur, vous penserez certainement comme moi, Monsieur le

urzędnik rachunkowy (Staatsbuchhalter), i v. Persa, starszy adjunkt dyrekcji budowlanej. — Upoważnienie do tego uprowadzenia dał wódz naczelnny, kiedy odpowiadał na różne kwestie przedstawione mu za pośrednictwem referendarza cywilno-wojskowego przy boku jego, por. rk. Akademii 132 list Stanisława Zamoyskiego, prezesa Rządu Centralnego, do Horodyskiego: »Lwów, d. 10 junii 1809. Racz WWPan przedłożyć nieodwłocznie JO. X. Jmci okoliczność godną jego wiadomości i wyroku. — Rząd Centralny przybywszy tu zastał dawnych konsyliarzów gubernialnych utrzymanych na miejscu przy dodanym dozorze, oświadczających posłuszeństwo nowej władzy, chęć dalszego sprawowania swych funkcji i gotowych wierność swoją do nowej zwierzchności i zrzeczenie się wszelkich z dawną związków, słowem honoru już zaręczone, podpisem rewersów stwierdzić. Lecz skoro wyszło na świat ogłoszenie, iż rząd centralny pod protekcją Napoleona W. urzęduowanie swoje rozpoczęł, zmieniły się skłonności i determinacje konsyliarzów; na następnej raz sesji oświadczyli, iż gotowi służyć pod władzą wojska pol. nie sądzą, aby im godziło się służyć pod protekcją Napoleona i prosili, aby im dać czas do namysłu. Przychylił się do tego żądania prezydujący Miączyński i odroczył sesję od dnia 5^o do 7^o prntis. ● tej sesji z porządku trzeciej znajdziesz WWPan zupełną wiadomość w przyłączonej tu prezesa relacji, protokole sesji i deklaracji konsyliarza Oechsner, która, że jest najobszerniejszej i najzręczniejszej motywowania i najwięcej zdań pociągnęła za sobą, zdała mi się godną, aby ją WWPanu przesłać w kopii per extensum. Rząd Centralny chwycił chętnie sposobność pozbycia się osób, które zastały z pewną potwierdzaą księże solenością i autoryzacyjną potwierdzone, od których szczególnie pomocy i usługi żadną miarą spodziewać się nie mógł, owszem w nich zasadę tylko przewidywał i wyrokiem (w którym wszelako soliszmów bez odpowiedzi zostawić nie chciał) uwolnił ich od dalszego funkcji pełnienia; uskutecznienie tego wyroku świadczy relacja prezesa. Tym sposobem usunął Rząd Centralny z drogi swojej istotnie szkodliwe, a nawet niebezpieczne zawady; nie odjął sobie przez to pomocy, jaką informacja dostarczać może, bo tę naprzód z aktów, a potem od subalternów łatwiej i pewniej, jak od matador powziąć można. Wyszły tedy te osoby dawnych konsyliarzów gubernialnych z pod bezpośrednią inspekcją Rządu Centralnego, przechodząc pod władzę wojskową, która sobie sauej bezpieczeństwo wojska zachowała i w istocie zasługują bardo na całą bacznosć tej władzy. Jest tu mniej więcej trzy tysiące komunikonać dla wydania w tej mierze stosownego załecenia do komendanta placu we Lwowie.

G. Fiszerowi
w tej mierze
stosownego za-
łecenia do ko-
mendanta pla-
cu we Lwowie.

Comte, que je ne saurais la faire servir de base à aucune mesure, avant qu'elle m'ait été notifiée. — En tout cas, les sti-

munikacyjom zewnętrz skutecznie przeszkodzić nie potrafi. Wypędzać wszystkich lub nawet w wielkiej liczbie byłoby to przesadzać w ostrożności i rozsiewać zarazę po całym kraju, dość jest zdezorganizować tę konfederację, aby przestała być niebezpieczną i stala się w jednym miejscu łatwiejszą do dopilnowania, a na to najlepszym może będzie środkiem tych tylko, którzy wyżsi będąc rangą, światłem, znaczeniem, są ipso facto innych szefami, stąd deportować i na różne osobne miejsca, Lublina, Zamościa, wreszcie Warszawy porozwozić. Komendant placu mógłby się w tej mierze z polityką miejscową (która z niemieckiej, jak była, codziennie bardziej staje się polską) porozumieć i tych wysłać, których influencja i związki najwięcej wymagają bacznosci. Rzecz jest ze wszechmiar ważna i nie do odklekania. Kiedy te z konsyliarzami odbywały się czynności, widać było aż nadto oczywiście, iż publiczność tutejsza, mianowicie lud drobny i żydowski, rozniewaniem baśniami, twogami, nicowaniem rządowych kroków, złośliwie był balałumiony i zrażony; nadto prywatne doniesienia z wielu miejsc donosiły, iż się to po kraju szerzy i że zaczyna się wprowadzać duch nieporządku i prześladowania tak dalece, iż rzemieślnicy Niemcy i całe familie kolonistów szwabów emigrować zaczęły. Rząd Centralny w tych pierwszych momentach nieświadomy gdzie? jaka? i jak organizowana znajduje się władza? bliższych środków zapobieżenia złemu przedsięwzięciu nie mogąc, osądził potrzebą uniwersalem intencje władzy dziś rządzącej ogłosić i opinii publicznej właściwszy nadać kierunek. — Wczoraj wieczorem powrócili z głównej kwaterą deputowani przed naszym jeszcze przyjazdem stąd wyprawieni. Moment ich wizyty był dla mnie prawdziwie momentem niejakiego odmetu. Nowiny o przejściu Wisły pod Opatowem przez korpus aust., o marudnym marszu Suworowa etc., coś w tem wszystkiem podobnego do przestrachu, nakoniec objawienie ustne, choć nie urzędowej, wyraźnej atoli woli księcia dowódcy, aby wszędzie wszyscy powstawały, wszystko to w pierwszym rzędzie było mnie, że tak powiem, odurzyło. Najpoźniej nadjechał, posiadający wszelkie prawa do szacunku i zaufania, deputowany Lewicki; jego zimne, rozważne, porządkowe opowiadania dały i nam czas do ochłonięcia z odmetu. W tem też nadbiegły wracający z głównej kwaterą kuryerem kadet Wiłosławski z ekspedycją WWPana de 8^{va} prntis, w której wszystko jasne, porządkowe, cechą gruntownego rozsądku naznaczone czytamy, ale wzmiąki żadnej, zdaleka ani zbliska, o potrzebie powstawania nie znajdujemy. Wszelako, gdy deputowani w imieniu księcia wodza tak natarczywie w tej mierze nacierali,

pulations relatives à cet objet ne pouvant être que réciproques, il me serait impossible de me prêter à l'extradition des em-

sądze potrzebą w krótkości wynurzyć, jak ten środek ratunku uważa Rząd Centralny?

Wsparcie w potrzebie szczupiej wojska regularnego komendy zebraniem na przede strzelców, leśniczych, strzelbą ipso facto opatrzonych i strzelać celno wprawnych, oficyali- stów konnych z dominiów wedety i pikiet jako tako mogących zastąpić, wreszcie ludu wiejskiego z wsi pobliskich uzbrojonego w piki lub kosy, wszystko to przez oficera od owej komendy dobrze rozrządzone, może bez wątpienia stać się użytecznym, i mało z innych miar szkodliwem, bo pótyle tylko trwać ma, póki nie minie niebezpieczeństwo. Nominują się i wysyłają hic et nunc komisarze rządu do cyrkułów po- dług rozkazu księcia wodza de 4^a prntis dla przypieszania wszędzie wy- stawienia siły zbrojnej. Wybierają się na to obywatele gorliwością i zda- tnością najznakomitsi, będą oni mieć i na ten przypadek potrzebne instrukcje. Lecz powstania powszechnie, bez komendy wojska regularnego, świeżo zebrane, wszelkiem ćwiczeniu obce, przez tożsamo przeciw regularnemu wojsku niedołędne, zdają się być (jakkolwiek jest zła choroba) gorszem jeszcze od niej lekarstwem. Pierwszym tych powstań skutkiem byłoby rozszerzenie powszechnego postrachu, a może i rozpaczy, a dalszym zaraz owocem i spasenie magazynów żywności, zaburzenie spokoju- ności i różnego rodzaju ekscesa, upadek rolnego gospodarstwa, a nad- wszystko rozprucie niepodobne do szszycia porządku i szyku, z jakim re- gularna siła zbrojna powstaje już, a za rozejściem się wszędzie jednostaj- nych prawidel i dozoru co dzień dzielniej powstawać musi. Czy ten spo- sób widzenia nie jest mylny? czy się w czem nie sprzeciwia widokom księcia wodza, bądź urzędowym, bądź prywatnie obywatelskim? — o jak najrychlejszą proszę wiadomość.

Nie znajdę słów, któreby wyraziły dostatecznie, jakim to jest dla nas osłodzeniem pracy, jakim pokrzepieniem nadzieji, pracować dla dobra kraju pod kierunkiem tak czystym, trafnym, jasnym, szczęśliwym, jak go w osobie WWPana zdarzyła nam Opatrzność, z chlubą i pociechą wi- dzimy, że gdy się krzyżują pisma nasze, myśl zwykle się spotykają tak, że nim nasze odbierzesz zapytanie, my już jego odbieramy odpowiedź. Sposób, w jaki szukujemy się i podgarniamy pod rząd centralny bióra dawnej gubernialne, zgodzi się zapewne z nienadeszłą, lecz nietrudną do zgadnienia instrukcją; w tej mierze już już dobijamy do brzegu i po- jutrze machina rządowa obracać się zacznie w ruchu nowym, zsymplifikowanym, skoncentrowanym, w pierwszym celu jak najpředsze siły zbrojnej wystawienie mającym.

Dziękujemy za nominację Dzierzkowskiego, takich to nam trzeba pracowników; ze wszech uwag wypadło, aby Miączyński został przy prezydencji przerobionego i prze-

Zresztą wyko-
nanie wyroku 4
czwartca jest od-
powiedią na
ten punkt iksią-
że innego pow-
stania nie
żąda nad te,
które jest w tym
dekrecie posta-
nowione.

Poznala książę-
na to urządze-
nie, aby p. Mią-
czyński był pre-

ployés du gouvernement autrichien, dont j'ai exigé le séjour dans les contrées occupées par les troupes sous mes ordres, sans voir effectuer en même temps l'élargissement des personnes que j'ai réclamées à différentes époques, tant auprès de S. A. R. l'archiduc Ferdinand que M. le général baron de Mohr et le prince de Ditrichstein. Je dois même d'autant plus m'en tenir à cette détermination qu'ayant rendu compte à S. M. l'empereur des Français des motifs qui y ont donné lieu, il m'a été prescrit par la lettre ci jointe en extrait¹⁾, de ne point m'en départir.

chrzczonego gubernium, tak dla niego, tak dla rzeczy publi- cznej dogodniej wypada, lecz stąd wynika, że gdy prezesa rządu dozór ogólny rozkładu, wiadomości etc. całkiem zajmuje, do pracy dwóch tylko członków zostaje; z utęsknie- niem na przybycie Bobowskiego czekamy, pod jakimkol- wiek tytułem, on i kto się zdatny nawiąże, pracować bę- dzie musiał; ale gdy nominacja do Rządu Centralnego na- stępować będzie miała, niechże nie pada tylko na którego z podanych przez nas kandydatów.

zesem przer-
bionego guber-
nium czyl i wła-
dzy informu-
jacej.

Tymczasem po-
mocników przy-
brać może pre-
zes rządu; nomi-
nacja więcej
członków do
dalszego zosta-
nia się czasu.

Staną książę-
cze uwa-
żać w tym samym skła-
dzie, jak te były za rzą-
du austriackiego i bez
żadnego wpływu
na rzeczy rządowe.

Urząd się powsze-
chnie i stanowią jako
dygnitarze nie mający
w przyszłej skła-
dzie rzeczy pewnych
rzadowych na siebie zwa-
mion. Xiąże uważaj ich
jako depułowanych od
kraju i łączni z rzą-
dem centralnym znieść
się powinny wzgledem
wysłania depułowanych
do cesarza wzgledem
ułanów i innych potre-
bnych instrukcji i po-
nomornictwa. Depu-
łowanych aby nie było
wiecej jak 4 a niedzy ni-
mi jedew lub 2 od miast.
Postępek podejrzany.
zastępuje na rządzie ba-
czość.

Przyłącza się jeszcze tu nota z allegatem od sta- nów krajowych podana; odwołaliśmy się w odpowiedzi do woli JO. Xcia wodza; WWPan zechesz i po- trafisz mu przedłożyć, że milczenie w tym punkcie lepsze nad odpowiedź.

W tym momencie zostało mi doniesione, iż X. Angelowicz, arcybiskup i metropolita ritus graeci uniti, znany WWPanu i całej powszechności z rządowych talentów i światła, lecz nieszczęściem uparty i zapamiętały partyzant niemieckiej władz, podejrzenia, do których były powodem jego niebaczne mowy i liczne przeciw niemu denuncjacje, stwierdził teraz ucieczką z tego miasta. Prośba jego o paszport dotąd grzecznie zwlekana była, on zaś tytuło przechadzki z mieszka- nia swego wyszedłszy, przysiął teraz po swoje ekwi- paże. Rzecz wymaga porządnego wyjaśnienia i przy- kładnego ryguru, pierwsze właśnie się teraz odbywa, a podług tego, co się wyścieci, środki do zabezpieczenia się o osobie (jeśli można) i o majątku winnego natychmiast się przedsięwezma; przy- szły raport rzecz całą dokładniej obejmie. — Publiczność tutejsza chciwa bardzo na nowiny i suponuje, że wszystkie wiadomości być muszą rządowi; śmiem prosić o udzielanie, ile to może, wiadomości o obrotach wo- jennych; pomyślne przysłyby w porę na zawstydzenie rozsiewanych umyślnie baśni.

¹⁾ Dumas (le général de division employé près le major-général) do Poniatowskiego: »Schönbrunn, le 15 octobre 1809. ...J'ai reçu les lettres

Ce sera certainement avec plaisir, Monsieur le Comte, que je trouverai dans les mesures que vous jugerez convenables d'adopter, des raisons suffisantes pour me prêter à ce que vous désirez relativement à mrs les employés autrichiens mentionnés, et il me sera d'autant plus agréable de pouvoir l'effectuer, que personne ne désire plus que moi de leur épargner ce que leur position actuelle peut avoir de pénible. Recevez, Monsieur le Comte, l'assurance réitérée de ma haute considération.

258. Do Davout'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 14 listopada 1809.

Prosi o przesłanie cesarzowi raportu o wycofaniu wojsk polskich z okręgu żółkiewskiego i złoczowskiego, ponieważ już Golicyn ustąpił z Krakowa i ponieważ dopełnienie warunków pokoju odda Księstwu dochody z Wieliczki, tak niezbędne dla utrzymania armii. Trudno było dłużej zwlekać, gdy Berthier powiadomił Austryaków, jakoby do Krakowa posłał rozkazy dokonania rozdziału posiadłości. Rozgraniczenie będzie warunkowe aż do nadejścia wyraźnych wskazówek. Raz jeszcze przedstawia brak środków dla pokrycia potrzeb żołnierzy¹⁾.

Monseigneur, je prends la liberté de prier Votre Excellence de vouloir bien faire parvenir à S. M. l'Empereur²⁾ le

que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire relativement à la réclamation faite par M. le prince Ditrichstein de divers individus ou employés du gouvernement autrichien retenus à Varsovie. J'ai rendu compte de cette affaire à A. S. le prince major-général, et j'ai été autorisé à déclarer à la Commission autrichienne conformément à la réponse de Votre Altesse à la lettre de M. le prince Ditrichstein que les otages polonais enlevés dans le Duché de Varsovie et dans la Galicie n'ayant point encore été rendus, il n'y a pas lieu à prendre en considération la demande de qu'il fait au nom de son souverain, jusqu'à ce qu'il s'astreigne au principe de la plus exacte réciprocité.

¹⁾ A. h. G., don. Davout, kopja A. N., AFIV 1637 d. 251.

²⁾ Davout przy tej sposobności pisał do Napoleona z Wiednia 18. XI 1809: »J'ai l'honneur de transmettre à Votre Majesté copie de la lettre que le prince Poniatowski m'a écrite en m'adressant celle ci-jointe pour Votre Majesté. Il paraît que l'armée polonaise éprouve les besoins les plus urgents. J'écris à M^r Serra, pour l'inviter, en attendant que le Roi de Saxe ait donné des ordres, à presser le gouvernement du Duché de faire des efforts pour procurer quelques secours en argent à l'armée, et enfin à ne rien épargner pour éviter les inconvénients majeurs qui résulteraient du manque de solde. Le Prince m'ayant fait part de l'embarras qu'il éprouvait, pour l'exécution de la convention, attendu qu'il n'avait pas connaissance officielle du traité, je lui en ai expédié une copie. Je l'ai engagé en

rapport ci-joint, que je lui adresse aujourd'hui. J'y porte à la connaissance de S. M. que le prince Golicyn, ayant déjà exécuté l'article 10 de la convention militaire, en évacuant Cracovie et les cercles de la Galicie, qui rentrent sous la domination de l'Autriche, j'ai dû enfin céder aux invitations réitérées de M^r le feldmaréchal Bellegarde, en faisant également retirer les troupes sous mes ordres, des cercles de Zólkiew et Złoczów, restitués par le traité de paix¹⁾.

J'ai cru devoir d'autant plus prendre sur moi de le faire, qu'à cette mesure tenait l'occupation du rayon autour de Podgórze et de Wieliczka, et qu'il était aussi important de prendre desuite possession de cette principale source des revenues de la Galicie, que de ne point laisser à l'Autriche le moyen d'en tirer des ressources considérables, pendant l'espace de temps où elle en aurait eu seule la disposition. N'ayant eu depuis aucune nouvelle instruction, j'ose me flatter que S. M. l'Empereur ne désaprouvera point ma conduite, dans cette circonstance. La copie ci-jointe d'une lettre écrite par S. A. S. le Major général au comte de Wrba, et qui m'a été communiquée par le feldmaréchal comte de Bellegarde, convaincra Votre Excellence, combien ma position devenait embarrassante. Il est dit expressément que M^r le colonel Lejeune me porte l'article 10 et 13 de la convention militaire et l'ordre de nommer des commissaires, tandis qu'il est connu de Votre Excellence par

même temps, ainsi que j'en ai rendu compte à S. A. le Major-Général, s'il n'avait pas reçu des instructions à cet égard, à nommer pour S. M. le Roi de Saxe, un commissaire pour concourir à l'exécution de la convention. J'ai désigné, pour le commissaire français qui doit y concourir aussi, le général Lepelletier. L'officier porteur de ma lettre, a croisé à quelques lieues de Cracovie celui que m'a expédié le prince Poniatowski. Il résulte des questions que j'ai faites à cet officier, que le prince n'exagère pas les besoins de l'armée polonaise, et qu'il est extrêmement urgent de lui donner des secours si on veut prévenir sa dissolution.

¹⁾ Z tego powodu 24 listopada 1809 Roźniecki wydał w Krakowie odezwę »do przezacych i szanownych obywatelów i urzędników powiatu żółkiewskiego i złoczowskiego« (por. *Gazeta Krakowska* Nr. 96 z 29 listopada). Była ona układem Kollataja (Tokarz II 69). Rozesłał ją z «urzędem administracyji powiatu żółkiewskiego» komisarz rzadowy prezydujący Antoni Wieniawski, lecz z 39 miejscowości cyrkułu otrzymało ją tylko cztery, w piątej już skonfiskowano okólnik szeroko rozwodzący się o opiece późnego protektora narodów Napoleona (A. N. L.)

la communication que je lui ai faite, de la dépêche de S. A. le prince Neuchâtel, qu'elle ne contenait ni l'article 13 de la convention, ni l'autorisation de nommer des commissaires.

Au reste, tout en me décidant à l'exécution du traité relativement à la Galicie, sans en avoir une expédition en règle, j'ai fait connaître au comte de Bellegarde, que cette mesure ne serait que provisoire et que la démarcation définitive des frontières, devait nécessairement être remise à l'époque où toutes les formalités prescrites pourraient être remplies à cet égard.

C'est à regret que je reviens encore sur un objet dont j'ai si souvent importuné Votre Altesse, savoir le manque de fonds pour la solde de l'armée; mais les circonstances vraiment critiques où je me trouve, par ce motif, me font une loi de ne négliger aucun moyen pour y remédier. C'est en vain que j'attends du gouvernement du Duché un résultat quelconque à cet égard. Les sollicitations les plus vives et les plus pressantes, que j'ai si souvent réitérées auprès de lui, sont jusqu'à présent restées sans aucun effet, et je n'ai même pu obtenir encore les mesures nécessaires pour la subsistance des troupes à leur retour dans le Duché.

Cependant le soldat manque en grande partie des objets les plus essentiels. Beaucoup de corps n'ont point touché de solde depuis plus de six mois, et je vois partout des germes de mécontentement d'autant plus pénibles pour moi, que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir, pour en faire cesser les causes.

Je renouvelle aujourd'hui encore mes instances auprès du gouvernement du Duché. J'ai même prié M^r le Résident de France d'intervenir d'une manière conforme à son caractère officiel¹⁾, dans une conjoncture aussi urgente. Mais je ne serai jamais vraiment certain du succès de mes soins que lorsque Votre Altesse voudra bien les appuyer avec l'intérêt si actif et si éclairé, qu'Elle veut bien mettre à tout ce qui concerne le bien-être des troupes polonaises.

C'est en osant répondre à Votre Altesse de leur sincère reconnaissance que je La prie d'agréer, pour mon particulier, l'expression de tout l'attachement que je Lui ai voué.

¹⁾ Handelman d. 113, Niemcewicz I 190.

259. Do Berthier'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 14 listopada 1809.

Rosjanie opuścili Wieliczkę i Podgórze 12 listopada, wobec czego rozstał się tam polskie straże; równocześnie przecież wypadło opróżnić obwody żółkiewski i złoczowski, aby dopełnić warunków umowy. Nie otrzymał jej wprawdzie w urzędowem brzmieniu, ale treść jej jest mu znaną, a chciałby uniknąć sporów z Austrjakami. Zresztą są to zarządzenia tymczasowe. Przedkłada stan wojska¹⁾.

Je m'empresse d'avoir l'honneur d'informer Votre Altesse Sérénissime qu'en exécution du traité de paix et de la convention militaire conclue à sa suite les troupes russes ont quitté avant hier Cracovie et les contrées environnantes. Cette mesure me mettant dans la nécessité d'occuper Wieliczka et le rayon autour de Podgórze, j'ai cru devoir faire relever les postes russes par des détachements polonais; mais ne pouvant l'effectuer sans exécuter de mon côté le reste des stipulations relatives à la Galicie, autant qu'elles m'étaient connues par des communications indirectes, j'ai dû faire évacuer également, par les troupes sous mes ordres, les cercles de Żółkiew et de Złoczów qui rentrent sous la domination de l'Autriche.

Je me flatte, que Votre Altesse Sérénissime approuvera d'autant plus le parti que j'ai pris, que le terme fixé par la convention militaire, pour l'évacuation des contrées restituées, étant très prochaine, je n'ai point voulu fournir de prétexte à des difficultés que l'Autriche aurait pu faire sous d'autres rapports. D'ailleurs, comme dans une lettre que Votre Altesse Sérénissime a adressée au comte de Wrba²⁾, en date du 28 octobre et dont M^r le maréchal de Bellegarde m'a communiqué

¹⁾ A. N., AF^{IV} 1637 d. 296.

²⁾ Berthier do hr. Wrbny, Schönbrunn, 28. X 1809 (A. N., AF^{IV} 1637): »Je m'empresse de répondre à Votre Excellence, Monsieur le Comte, que je fais partir à 5 heures ce soir M^r le colonel baron Lejeune, l'un de mes aides de camp, pour se rendre au quartier général de l'armée de S. M. le Roi de Saxe en Galicie, et M^r le comte La Grange, colonel, également un de mes aides de camp, pour le quartier général de l'armée de S. M. l'Empereur de Russie en Galicie. Ces officiers sont porteurs des articles 10 et 13 de la convention; je préviens les généraux commandants en chef les armées de S. M. l'Empereur de Russie et de S. M. le Roi de Saxe, qu'ils doivent nommer des commissaires. Votre Excellence verra l'empressement que j'ai mis à faire les communications conformes aux traités et aux dispositions de la convention militaire.«

260. Stan wojska w dniu

Situation des troupes sous les ordres de S. A. le prince Poniatowski,

Troupes du Duché de Varsovie

Désignation des corps	Nro des corps	Commandants		Emplacement	Présentes sous les armes				
		Noms	Grades		Hommes		Chévaux		
					Officiers	Troupes	d'officiers	detroupes	
Infanterie	1 ^{er} régiment	Małachowski	colonel	à Radom	50	2038	—	45	
	2 ^{me} »	Potocki Stan.	»	à Cracovie	53	2435	—	45	
	3 ^{me} »	Zółtowski	»	à Jedlińsk	57	2329	—	41	
	4 ^{me} »	Wierzbicki	»	à Daleszyce	8	684	—	8	
	5 ^{me} »	Radziwiłł	»	à Małogoszcz	58	2222	—	30	
	6 ^{me} »	Sierawski	»	à Daleszyce	15	570	—	12	
	7 ^{me} »	Jakubowski	»	à Pacanów	64	2081	—	34	
	8 ^{me} »	Stuart	»	à Daleszyce	17	645	—	—	
	9 ^{me} »	Sulkowski	»	à Daleszyce	55	2340	—	48	
	10 ^{me} »	Downarowicz	»	à Daleszyce	380	15344	—	263	
	11 ^{me} »	Mielżyński	»	à Daleszyce					
	12 ^{me} »	Weyssenhoff	»	à Cracovie					
Cavalerie	1 ^{er} régiment	Przebendowski	colonel	à Staszów	25	658	—	703	
	2 ^{me} »	Tyszkiewicz	»	à Wiślica	29	912	68	901	
	3 ^{me} »	Łączyński	»	à Nowe Miasto	35	766	—	791	
	4 ^{me} »	Kwaśniowski	»	à Pińczów	40	872	89	835	
	5 ^{me} »	Turno	»	à Skoryszewo	33	827	73	771	
	6 ^{me} »	Dziewanowski	»		162	4035	230	4001	
Artillerie	Rég. d'artill. à pied	Górski	colonel	près de Cracovie	40	1174	76	1100	
	artillerie	»	»	—	—	—	—	—	
	»	»	»	—	—	—	—	—	
	»	»	»	—	—	—	—	—	
	»	»	»	—	—	—	—	—	
	comp. de ponton.	Krajewski	capit.	à Cracovie	—	—	—	—	
	artill. légère	Potocki Vlad.	chef d'esc.	à Checiny	49	1529	95	1492	
Total des troupes du Duché					591	20908	325	5756	

14-go listopada 1809 r.¹⁾

towski, commandant en chef à l'époque du 14 novembre 1809.

Troupes du Duché de Varsovie

Emplacement	Détachés				Total	
	Hommes	Chevaux		aux hôpitaux		
		Officiers	Troupes	d'officiers		
à Varsovie, Rachów	5	66	—	—	3 525 2690 45	
à Varsovie	6	94	—	—	6 436 2030 45	
à Płock	3	45	—	—	1 212 2647 41	
en Espagne	46	1705	—	—	11 449 2211 —	
à Custrin, Stettin, Częstochowa	47	1290	—	—	75 2104 8	
au dépôt	4	34	—	—	1 354 2673 30	
en Espagne	6	1413	—	—	21 465 1903 —	
au dépôt	—	26	—	—	1 130 2302 34	
en Espagne	46	1672	—	—	8 324 2050 —	
à Dantzig	50	1284	—	—	3 104 2026 —	
id.	45	1321	—	—	137 2165 —	
à Varsovie	1	112	—	—	1 165 2674 48	
	259	9162	—	—	56 3374 28475 251	
à Varsovie	4	219	—	225	— 31 937 928	
au dépôt	2	178	6	49	— 42 1163 1024 y compris 29 chev. malad.	
à Brody et aux environs	2	105	—	39	— 106 1014 830	
à Dresde	30	642	64	572	— 15 687 636	
à Varsovie, Praga	2	105	4	36	— 78 1097 964	
au dépôt	4	112	7	58	— 33 1009 909	
	44	1361	81	979	— 305 5907 5291	
à Toledo en Espagne	4	95	—	—	1 64 1378 1176	
à Varsovie, Praga	9	104	19	35	— 4 117 54	
à Modlin et Serock	2	53	5	—	1 18 74 5	
à Częstochau	4	86	7	24	— 2 92 31	
à Thorn	6	228	9	129	— 3 237 138	
à Dantzig	3	66	—	7	— 6 75 7	
à Zamość	4	92	7	—	— 37 133 7	
à Varsovie	—	—	—	—	3 92 37	
	3	124	5	90	— 20 422 469	
	35	848	52	285	— 2 157 2620 1864	
	338	11371	133	1264	— 58 3836 37002 7406	

¹⁾ A. h. G.

Troupes franco-galiciennes

Désignation des corps	Nro des corps	Commandants		Emplacement	Présents sous les armes				
		Noms	Grades		Officiers	Hommes			
						Troupes	d'officiers	de troupe	
Infanterie	1 ^{er} régiment	Szneyder	colonel	près de Cracovie	75	2245	—	64	
	2 ^{me} "	Siemianowski	"		41	1793	—	22	
	3 ^{me} "	Miaskowski	"		42	1168	—	19	
	4 ^{me} "	Kęszycki	"		41	810	—	—	
	5 ^{me} "	Czartoryski	"		199	6016	—	105	
	6 ^{me} "	Hornowski	"		21	474	53	481	
	Total				41	863	106	760	
Cavalerie	1 ^{er} régiment d'ulans	Zawadzki	colonel	près de Cracovie	25	725	74	767	
	2 ^{me} "	Rozwadowski	"		34	882	—	916	
	3 ^{me} "	Przyszykowski	"		31	608	29	364	
	4 ^{me} "	Potocki	"		18	477	—	515	
	5 ^{me} "	Rzyszczewski	"		23	736	56	475	
	6 ^{me} "	Trzeciecki	"		—	—	—	—	
	7 ^{me} "	Tarnowski	"		—	—	—	—	
	1 ^{er} d'hus- 2 ^{me} sards	Toliński	"		—	—	—	—	
	1 ^{er} rég. de curassiers	Umiński	"		—	—	—	—	
	Total	Małachowski	"		193	4765	318	4278	
		Total des troupes fr.-gal. ¹⁾			392	10781	318	4383	
		Total général			983	31689	648	10139	

Certifié véritable par moi général de division,

¹⁾ Nie był wymieniany w stanach służbowych i wkrótce przestał istnieć oddział przyboczny księcia-wodza, por. rozkaz dzienny z 27 listopada 1809 (*Gazeta Krakowska* Nr 100): »Kiedy wkroczywszy do Galicyi wojska polskie szczupla dopiero część jej były oswobodzili, młodzież galicyjska cisnąć się pod oczyste znaki dostateczne udowodniła, jaki duch ożywia mieszkańców tej polskiej ziemi. — Powięta stąd nadzieję w nienzym omylną nie była; powszechnie usiłowania stały się cechą prawdziwej młodości ojczystej, a uformowanie chorągwii przewodniczych przez godne pochwały poświęcania się dobrej rodaków sprawie liczne pod okiem moim dało dowody, że składającej ją młodzież na sposobności tylko zbywało,

Troupes franco-galiciennes

Emplacement	D é t a c h é s				Total	Observations	
	Officiers	Chevaux					
		Troupes	d'officiers	de troupe	aux hôpitaux		
à Lublin, Zamość	83	2878	—	25	4	464	
à Varsovie, Praga, Serock	73	2444	—	—	1	334	
à Częstochau	29	761	—	—	2	320	
à Thorn, Kuźnice	6	62	—	—	2	434	
à Kazimierz	17	943	—	—	3	238	
à Lublin, Modlin	18	511	—	—	1	2561	
	226	7599	—	25	10	16584	
au dépôt	10	318	24	291	—	840	
à Sandomir	—	—	—	—	1	954	
à Lublin	7	116	4	105	—	63	
à Zółkiew	37	818	—	748	—	44	
id.	15	884	437	2	42	943	
	—	—	—	—	—	916	
à Lublin	20	498	—	283	—	661	
	—	—	—	—	35	393	
	—	—	—	—	44	1048	
	22	578	82	307	—	798	
à Końskie	121	3212	110	2207	3	316	
	337	10811	110	2232	13	2864	
	675	18410	243	3496	71	6700	
					62186	6913	
					25184	7049	
					14455		

commandant en chef l'armée polonaise

Joseph Prince Poniatowski.

żeby się godną okazała współpracy. — Zwrócony pokój nie dozwalał więc jej dłużej w tym składzie, miło mi jest przez umieszczenie w linowym wojsku powiększyć w nim liczbę dobrych oficerów, a po sposobie myśleń tych, co składali chorągiew przewodniczych, śmiało obiecywać sobie można, iż przez gorliwość w służbie i przykładne sprawowanie się zawsze będą utrzymywać honor korpusu, z którego wychodzą. — Dowodzącemu dotąd chorągwią Przewodniczych kapitanowi Mięczyńskiemu lepiej nie mogę dać poznania ukontentowania, na jakie zasłużył, jak zwracając go w stopniu podpułkownika do boku swojego na adjutanta. Józef X^e Poniatowski. (Por. Gembarzewski 16, Skalkowski 366).

une copie, conforme à celle qui se trouve jointe, il est dit expressément, que Mr le colonel baron Lejeune me porte l'article 13 de la convention militaire et l'ordre de nommer des commissaires, je dois supposer que telle était l'intention de Votre Altresse Sérénissime et que l'omission de ces deux circonstances dans la dépêche qu'Elle m'a fait l'honneur de m'adresser le même jour, n'est qu'un simple oubli dans sa rédaction.

Désirant au reste satisfaire à l'exigence des circonstances, sans outrepasser essentiellement mes pouvoirs, j'ai prévenu Mr leldmaréchal comte de Bellegarde, que les mesures dont je conviendrais avec lui, pour l'évacuation des contrées restituées à l'Autriche et l'occupation de celles qu'elle cède au Duché, ne seraient que provisoires et que la démarcation définitive des frontières serait remise à l'époque, où elle pourrait être effectuée avec les formalités nécessaires.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Altresse Sérénissime la situation des troupes polonaises à l'époque d'aujourd'hui.

261. Do Napoleona. W kwaterze głównej w Krakowie, 14 listopada 1809.

Wojska rosyjskie zabierają się do odwrotu z Galicji. Zajął ich stanowiska w okolicach Krakowa, ale opóźnił okręgi żółkiewski i złoczowski. Powody dla których nie chce zwlekać z dopełnieniem żądań austriackich. Konieczność innego rozmieszczenia wojska. Załącz za wykazy siły zbrojnej¹⁾.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Majesté Impériale qu'en exécution de la convention militaire conclue à la suite du traité de paix, les troupes russes ont quitté Cracovie et les contrées voisines. D'après les renseignements qui me sont parvenus du quartier général du prince Golicyn, et les demandes qu'il me a adressées pour l'approvisionnement, le corps sous ses ordres se dispose à évacuer la Galicie.

Cette mesure me mettant dans la nécessité de faire occuper desuite le rayon autour de Podgórze et de ne point laisser Wieliczka à la disposition des Autrichiens, j'ai fait remplacer sans délai les postes russes par des détachements polo-

¹⁾ A. h. G.

nais; mais ne pouvant effectuer cette disposition sans m'astreindre à ce que prescrit la convention militaire relativement à l'évacuation des parties de la Galicie, qui rentrent sous la domination de l'Autriche, j'ai fait retirer les troupes sous mes ordres des cercles de Żółkiew et de Złoczów. Ce parti m'a paru d'autant plus convenable, que le délai fixé par la convention militaire, étant prêt à expirer, j'ai cru devoir ne point donner à l'Autriche, par un retard, un prétexte pour faire des difficultés dans l'exécution des autres articles du traité¹⁾.

L'extrême difficulté de pourvoir dans cette saison à la subsistance du corps sous mes ordres, en continuant à le tenir rassemblé sur un point où il a fait un si long séjour, m'a mis dans la nécessité d'étendre davantage ses cantonnements. Cependant cette partie du pays étant également épuisée par le passage continual des corps tant polonais qu'autrichiens, j'attends les ordres de Votre Majesté Impériale pour savoir, si je puis leur faire reprendre leurs anciens emplacements dans le Duché et disposer de nouveaux dans la partie de la Galicie, qu'Elle a daigné y ajouter.

Je profite de cette occasion de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale la situation des troupes polonaises à l'époque d'aujourd'hui.

¹⁾ Mimo to trudności miały się wyłonić; Davout według doniesień Poniatowskiego powiadaniał o nich Napoleona: «Fridau, près St. Pölten, le 3 décembre 1809. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté copie d'une lettre que j'ai reçue du prince Poniatowski, relative aux difficultés que font les Autrichiens, relativement au partage du territoire des salines de Wieliczka. Le général Lepelletier, nommé commissaire pour la démarcation des frontières de cette partie du Duché, a envoyé un rapport plus circonstancié, que j'adresse à S. A. S. le major général. Je prie Votre Majesté de faire connaître Ses intentions sur les prétentions des Autrichiens. L'officier qui m'a apporté la dépêche du prince Poniatowski, m'a rendu compte que les Russes évacuaient la Galicie. Ils ont fait des instances pressantes pour faire passer une partie de leurs troupes par le Duché ou par la partie de la Galicie qui vient d'y être réunie; mais sur le refus qui leur a été fait, ils n'ont pas persisté, et se sont retirés par la partie de la Galicie qui est rendue aux Autrichiens. Cet officier a vu beaucoup de troupes polonaises qui sont très bien organisées et bien exercées, mais tous les officiers et le prince Poniatowski lui ont manifesté la plus vive inquiétude sur la conservation de ces troupes, à cause du défaut de fonds, le gouvernement du Duché n'envoyait rien».

262. Wskazówki dla Roźnieckiego i H. Lubomirskiego.

Kraków, 15 listopada 1809.

Daje im polecenie wytknięcia granicy w okręgu Podgórza wspólnie z wysłannikami Austrii¹⁾.

Instruction pour Mr le général de brigade Rożniecki et S. A. le prince Henri Lubomirski, président de l'administration du cercle de Cracovie.

Mr le général de brigade Rożniecki et S. A. le prince Henri Lubomirski, président de l'administration du cercle de Cracovie, sont chargés de régler, conjointement avec M^{es} les commissaires nommés par la commission plénipotentiare de S. M. l'empereur d'Autriche, l'exécution de l'article 10 de la convention militaire conclue à la suite du traité de paix.

Ils se rendront pour cet effet sur-le-champ à Wieliczka, où de concert avec messieurs les commissaires autrichiens mentionnés, ils procéderont sauf ma ratification, à déterminer provisoirement les postes qui devront être occupés respectivement sur le rayon autour de Podgórze, jusqu'à l'époque où la démarcation définitive pourra en être effectuée avec les formalités prescrites par le traité.

Mr le général de brigade Rożniecki et S. A. le prince Henri Lubomirski prendront pour base dans leur travail l'extrait ci-joint de l'article III du traité de paix²⁾.

Fait à Cracovie, le 15 novembre 1809.

263. Do Stanisława Zamoyskiego.

Kraków, 17 listopada 1809.

Dziękuje za uwiadomienie o różnych zarządzeniach. Uznaje słuszność uwag co do wyboru osób mających rządzić w Galicji. Prosi o bliższe wskazówki w tej mierze³⁾.

¹⁾ Ms. Oss. 517. f. 68.

²⁾ Załączony był wyciąg z traktatu uwierzytelniony podpisem Stanisława Brezy a następnie księcia Poniatowskiego. Oprócz § 3 (Angeberg 519) podano tam i § 11: «Dans les six semaines qui suivront l'échange des ratifications du présent traité, des poteaux seront placés pour marquer l'arrondissement de Cracovie sur la rive droite de la Vistule; des commissaires autrichiens, français et saxons seront nommés à cet effet».

³⁾ Z. 1814 f. 410—1. »A Son Excellence Monsieur le Comte de Zamoyski etc. etc. etc. en son hôtel« — na okładce, a na marginesie zaznaczono: P-seut. d. 25 listopada 1809 Nr. 261/P. S.

Monsieur le Comte, j'ai l'honneur de Vous accuser la réception de la lettre que Vous avez bien voulu m'écrire le 8 de ce mois et je m'empresse de Vous remercier de l'aperçu que Vous m'y donnez des mesures prises par le Gouvernement pour amener des résultats indispensables dans notre position actuelle.

Je ne doute point, Monsieur le Comte, que quelles que soient les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans l'exécution. Votre zèle et Vos lumières sauront les aplanir.

Vos réflexions sur la nécessité d'avoir égard au mérite et à la réputation des personnes à qui sera confiée l'administration future de la Galicie, sont aussi judicieuses que faites pour prouver la pureté de Vos intentions et Votre désir d'opérer le bien. Je Vous prie, Monsieur le Comte, d'être persuadé que je m'employerai de tout mon pouvoir à ce qu'elles ne soient point perdues. Ce serait me mettre à même d'agir à cet égard avec connaissance de cause, si Vous vouliez bien me communiquer Vos idées sur les personnes que Vous trouvez les plus dignes d'occuper les postes publics, et je me ferai un plaisir de suivre à cet égard les errements que Vous êtes, plus que tout autre, dans le cas de donner. Il me serait bien agréable d'avoir à cette occasion quelques renseignements sur la manière dont il serait possible d'employer ici les officiers et militaires à qui leurs blessures ou leurs infirmités ne permettent plus de servir.

C'est avec plaisir, Monsieur le Comte, que je saisirai cette occasion pour Vous renouveler l'assurance de ma haute considération.

264. Mianowanie H. Lubomirskiego,

komisarzem dla rozgraniczenia nabytków Księstwa Warszawskiego od Galicji austriackiej¹⁾.

Cracovie, le 18 novembre 1809.

En vertu des instructions qui m'ont été transmises par S. A. le prince d'Eckmühl, maréchal de l'empire français, commandant en chef l'armée d'Allemagne, à la suite des ordres de S. A. S. le prince major général de l'armée française, je charge Son Altesse Monsieur le prince Henri Lubomirski, président

¹⁾ Ms. Oss. 517 f. 72.

Korespondencja ks. J. Poniatowskiego, II.

de l'administration du département de Cracovie¹⁾, de concourir, en qualité de commissaire de S. M. le roi de Saxe, duc de Varsovie, avec les commissaires français²⁾ et autrichiens³⁾, qui seront respectivement désignés à cet effet, à l'érection de poteaux qui, en exécution de l'article 11 du traité de paix, conclu le 14 octobre entre les plénipotentiaires de S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie et de S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, et dont les ratifications ont été échangées le 20 du même mois, doivent être placés pour marquer l'arrondissement de Cracovie, sur la rive droite de la Vistule, tel qu'il est déterminé par la section 4 de l'article 3 du traité susénoncé.

265. Pouczenie dla komisarzy wyznaczonych dla odgraniczenia okręgu podgórskiego.

W kwaterze głównej w Krakowie, 18 listopada 1809.

Roźniecki i Lubomirski upoważnieni w tym celu łącznie z Pelle-tier'iem obok zastępów Austrji. Potrzeba załatwienia się w okresie czasu oznaczonym w traktacie. Konieczność dokładnego określenia odległości od Podgórza do Wieliczki, która jest promieniem półkola mającego przypaść Księstwu na prawym brzegu Wisły. Ten wymiar jest rozstrzygającym. Pomiar trygonometryczny. Numerowanie słupów. Podpisy na mapach i na protokole czynności, do przechowania w ministerstwie wojny. Zarządzenia tymczasowe w kopalniach wielickich⁴⁾.

Instruction pour Messieurs les Commissaires de Sa Majesté le Roi de Saxe, Duc de Varsovie, pour la démarcation du rayon autour de Podgórze.

Monsieur le général Roźniecki, inspecteur général de la cavalerie, et Son Altesse le prince Henri Lubomirski, président de l'administration du département de Cracovie, sont chargés,

¹⁾ Takąż nominacją pod tąsamą datą otrzymał generał Roźniecki.

²⁾ Komisarzem francuskim zamianował Davout generała Pelletier pismem datowanem we Wiedniu 12 listopada.

³⁾ Ci komisarze, generał Mayer v. Heldensfeld i baron Antoni v. Baum, porozumiewali się w każdej sprawie dotyczącej wytknięcia nowej granicy z ces. króla pełnomocną komisją nadworną, a w ważniejszych także z cesarzem w myśl instrukcji: »künftig hin alle das Demarkationsgeschäft betreffenden Gegenstände von Wichtigkeit und Dringlichkeit S-r Majestät unmittelbar zu überreichen«.

⁴⁾ Ms. Oss. 517 f. 73—5.

en vertu des pouvoirs ci-joints, d'effectuer en qualité des commissaires de Sa Majesté le roi de Saxe, duc de Varsovie, et conjointement avec monsieur le général Pelletier, commissaire français, et la commission plénipotentiaire de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, la démarcation du rayon autour de Podgórze conformément à la teneur de l'article 3 du traité de paix, dont ils reçoivent un extrait officiel.

Messieurs les commissaires mentionnés devront pour cet effet se mettre sur-le-champ en relation avec celui de Sa Majesté l'empereur des Français et ceux de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, et se concerter avec eux de manière à ce que le travail qui leur est confié, puisse être terminé dans le délai fixé par l'article onze du traité¹⁾.

La distance du pont de Podgórze jusqu'à la ligne de démarcation passant par Wieliczka devant servir à fixer la longueur du rayon à tracer sur la rive droite de la Vistule, M^{rs} les commissaires insisteront pour qu'elle soit déterminée sur-le-champ, avec la plus grande exactitude.

S'il s'élevait des contestations sur la distance des autres points, comparativement à cette première donnée, et qu'elles ne puissent être terminées à l'amiable, Messieurs les Commissaires devront vérifier de concert ces distances en les faisant lever sur le terrain par une opération en règle dont le résultat décidera la question.

Dans tous les cas Messieurs les Commissaires s'entendront avec ceux de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, pour faire lever trigonométriquement toute l'étendue de la frontière dont ils sont chargés d'effectuer la démarcation. Ils feront marquer exactement sur la carte qui résultera de cette opération, l'emplacement des poteaux, lesquels devront être numérotés, en partant du point dont ils seront convenus avec messieurs les commissaires autrichiens.

Pour obvier à toute contestation à l'avenir, il devra être expédié trois exemplaires de cette carte, qui seront signés chacun par tous les commissaires et remis à ceux de chacune des puissances, qui ont concouru à la démarcation.

¹⁾ Rk. Oss. 517, protokoly posiedzeń tych komisarzy; pierwsze odbyły się 20 listopada 1809.

Il devra de plus être dressé un procès verbal du placement des poteaux, qui sera signé également en triple, pour en être remis un exemplaire aux commissaires de chacune des puissances mentionnées.

Ce procès verbal, ainsi que la carte ci-dessus seront remis par messieurs les commissaires saxons au dépôt de la guerre du Duché de Varsovie.

Messieurs les commissaires sont chargés de s'entendre avec ceux de Sa Majesté l'empereur d'Autriche pour introduire provisoirement dans l'administration des mines de sel une marche adoptée à l'état actuel des choses, d'après le traité de paix. Cette mesure devra subsister jusqu'à l'époque où Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Sa Majesté le Roi de Saxe auront de concert décidé définitivement à cet égard.

266. Do komisarzy francuskich i saskich, uprawnionych do odgraniczenia okręgu dookoła Podgórza.

W kwaterze głównej w Krakowie, 24 listopada 1809.

Oddziały austriackie sięgają po żywność w okolicy mającej niewątpliwie należeć do okręgu podgórskiego. Wzywa do oznaczenia w porozumieniu z komisarzami austriackimi punktów, na których oba wojska mają się zatrzymać, celem zapobieżenia starciom¹⁾.

D'après les rapports qui me sont parvenus, les troupes autrichiennes ont non seulement porté des détachements sur plusieurs points qui évidemment sont en deça de la ligne présumée de la démarcation autour de Podgórze; mais se permettent même d'y faire des réquisitions de fourrages. Ce cas est arrivé nommément à Gołkowice, sans compter beaucoup d'autres endroits où il a également lieu.

¹⁾ Ms. Oss. 517. Tamże późniejsze w tej mierze rozporządzenie księcia: »Gdy mimo konwencji zawartej dnia 25 b. m., w której oznaczono wsie dla wojska austriackiego, dla naszego w okręgu, którego ograniczeniem komisja zatrudnia się, a do tego momentu wojsko austriackie nie ustępuje z tych wsiów, które mocą wspomnionej konwencji opuścić powinno; wzywam Komisję, aby się domagała u komisarzy austriackich dopełnienia nie raz wspomnionej konwencji. — Uznano wtedy za neutralne miejscowości: Szczurów (Dziurów), Kokotów, Śledziejowice, Janowice, Podstolice, Ochojno, Gaj, Brzyczynę Dolną i Korbabiki.

Les troupes polonaises qui occupent des points de la ligne mentionnée, n'en tirant rien pour leur subsistance, il paraît juste, que celles de S. M. l'empereur d'Autriche s'astreignent au même procédé, et pourachever d'obvier à toute contestation il serait nécessaire de convenir des points, que les troupes respectives devront occuper, jusqu'à ce que la démarcation soit effectuée.

Pour parvenir à ce double but, je crois ne pouvoir mieux faire, que de Vous charger, Messieurs, de régler ce qui y a rapport, de concert avec M^{rs} les commissaires autrichiens, en Vous priant de me faire connaître dèsuite ce dont Vous serez convenus à cet égard. L'urgence de cette mesure, qui doit prévenir les scènes désagréables qui peuvent avoir lieu entre les troupes polonaises et autrichiennes dans l'état actuel des choses, me garantit que Vous ne perdrez pas un instant pour l'effectuer.

267. Do Davout'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 25 listopada 1809.

Potwierdza odbiór listów i dziękuje za upoważnienie udzielone dla sprawy rozgraniczeń. Mianował komisarzem dla niej H. Lubomirskiego, obznajomionego z okolicą, i Roźnieckiego, który zarazem odda okręgi żółkiewski i złoczowski. Trudności co do określenia rozciągłości kopalni. Austrjaccy przedstawiciele chcieli jedynie wyznaczyć okręg podgórski. Wyrok cesarza może położyć koniec sporom. Jeśli można wojska bardziej rozciągnąć przesunie bataliony z Łowicza i Sochaczewa do Poznania. Dziękuje za poparcie w staraniach o środki pieniężne. Skorzystał z rady co do sprowadzenia broni. Mniemał, że artykuł 13-ty umowy odnosi się do Galicji, dlatego chciał go mieć. Dziękuje za wiadomości o uspokojeniu Tyrolu i z Hiszpanią, udzieli ich publiczności. Przesłał Malletowi upoważnienie do przejścia w służbę polską, pracuje on obecnie nad mapą Galicji dla marszałka. Wdzięczny jest za odesłanie jego raportów; tylko list do Talleyranda nie był od niego i nawet nie wie od kogo¹⁾.

¹⁾ A. h. G., don. Davout; wyciąg w A. N., AFIV 1637, d. 354, który książę Eckmühl przesłał cesarzowi z Linca 20 grudnia 1809 z temi uwagami: »La démarcation de la Haute Autriche peut être terminée avant le 5 janvier. Mais à Cracovie, quoique l'arrondissement de la ville soit tracé, conformément au traité, il existe des difficultés relatives au territoire des mines de sel. — Votre Majesté aura à décider, si l'évacuation des provinces autrichiennes doit aussi être subordonnée à la solution de ces difficultés. — Por. Davout: Corr. 871, 875, 880, 882 i 883. Napoleon rozstrzygnął (Corr. 16092) 28 grudnia: »Il est convenable, en général, de ne point faire

Monseigneur, M^r le colonel Kobyliński¹⁾ ayant témoigné l'intention de se mettre aujourd'hui en route, pour rejoindre Votre Altesse, je profite du départ de cet officier, pour Lui accuser la réception tant des dépêches qu'Elle m'a fait l'honneur de m'adresser par lui que de celle que m'a apporté M^r Kwielecki, arrivé ici dans la nuit d'hier. C'est avec autant de plaisir que de vraie reconnaissance que je La remercie des nouvelles marques d'intérêt qu'Elle a la bonté de me donner dans cette occasion.

Je me suis empressé de profiter de l'autorisation que Votre Altesse a bien voulu me faire parvenir pour compléter les formalités nécessaires à la démarcation définitive des nouvelles frontières du Duché de ce côté et j'ai muni les commissaires des instructions nécessaires.

Le prince Henri Lubomirski possédant une connaissance parfaite des localités, j'ai cru devoir confirmer sa nomination comme commissaire, conjointement avec M^r le général Różniecki. Cet officier est chargé en même temps de faire officiellement à M^r le général de Mayer la remise des cercles de Żółkiew et de Złoczów, qui rentrent sous la domination de l'Autriche.

Ces commissaires aussi que M^r le général Pelletier, se sont mis desuite en relation à Wieliczka avec M^r le général de Mayer et le conseiller Baum, commissaires autrichiens, mais ainsi que Votre Altesse le verra plus amplement par le procès verbal joint au rapport de M^r le général Pelletier, les parties sont encore bien loin d'en venir à un accord.

La phrase: Wieliczka et tout le territoire des mines de sel, dont on s'est servi dans la rédaction du traité, paraissant désigner clairement toute l'étendue de terrain qu'occupe ce mi-

de fausses difficultés. L'affaire de Cracovie est une affaire contentieuse qui se décidera. Du moment que les poteaux sont mis, il faut évacuer. Le duc d'Auerstaedt a mal fait de faire revenir des troupes de Ratisbonne en Autriche; c'est les fatiguer inutilement. Już się gotowało małżeństwo z Austrjaczką.

¹⁾ Por. Davout: *Corr. 850 i Gazetę korrespond. z 24 lutego 1810* (o jego ranie i niewoli w r. 1809 i nadaniu mu 3. XII. t. r. tytułu baronowskiego). A. M. Skalkowski: *O kokardę legionów* 268—9, 272.

néral¹⁾), j'avais jugé nécessaire de fixer l'attention de M^{rs} les commissaires français et saxons sur l'importance des discussions relatives à une source aussi précieuse de revenus pour l'état et d'apporter tout le soin et les précautions imaginables contre les tentatives qu'on ferait pour la restreindre; le résultat a prouvé qu'elles n'étaient rien moins que superflues.

M^{rs} les commissaires français et saxons ayant en conséquence, dès la première séance, proposé de déterminer l'acception précise du territoire des mines de sel, M^{rs} les commissaires autrichiens prétendirent discrètement qu'il devait être borné pour nous au territoire proprement dit de la ville de Wieliczka, tandis que les mines qui pourraient être ouvertes au delà, appartiendraient exclusivement à l'Autriche.

Cette interprétation étant, on ne saurait plus, désavantageuse pour nous, puisque les galeries de la mine s'étendent déjà en plusieurs endroits bien au delà et que de cette manière l'exploitation pourrait nous en être bientôt interdite, comme elle le serait également par le fait, si la surface même du terrain qui couvre les mines, n'était pas commune aux deux nations dans toute son étendue, pour y abaisser les puits nécessaires pour la circulation de l'air, l'épuisement des eaux etc.

¹⁾ Por. rk. Oss. 517 f. 222. Davout do Pelletier'a, St. Pölten, 10. XII. 1809: »...N'ayant aucune autre instruction relative à la fixation de ces limites, que le traité, je ne puis résoudre officiellement les questions que vous faites sur la manière dont on doit entendre la disposition du traité qui a pour objet la possession commune de Wieliczka et de tout le territoire des mines. — Mais je pense comme vous qu'on peut entendre que par ces mots «tout le territoire des mines de sel» on a compris non seulement celles de Wieliczka, mais même celles de Bohemia qui en sont assez rapprochées pour qu'on puisse les considérer comme faisant partie du même système des mines. — Quelque soit au reste l'extension qu'on donne aux expressions du traité, il ne peut être douteux que la possession commune du territoire des mines entraîne aussi la possession commune de la superficie, puisque cette superficie est indispensable pour l'ouverture des puits et tout le détail de l'exploitation. — Sans doute qu'on doit aussi considérer comme appartenant au territoire des mines les forêts voisines qui servent exclusivement à leur exploitation. — En attendant que vous ayez reçu une instruction positive de S. A. le major général, vous devez remplir votre mission dans ce sens et ne rien céder des prétentions que le gouvernement du Duché peut former, d'après la lettre et le sens du traité...»

M^{rs} les commissaires français et saxons durent soutenir au contraire que non seulement le territoire des mines de sel ne pouvait avoir d'autres bornes que celles du gisement du minéral; mais que la communauté de la superficie était entendue par le traité, pour en assurer l'exploitation commune. Cette explication bien naturelle du traité étant entièrement opposée aux vues des commissaires autrichiens, ils crurent convenable de déclarer que n'étant autorisés qu'à effectuer la démarcation du rayon autour de Podgórze, ils ne pouvaient établir une discussion en règle sur un objet qui dépassait les bornes de leurs pouvoirs. M^{rs} les commissaires français et saxons ne pouvant consentir à une distinction d'objets qui, d'après leurs instructions, sont essentiellement liés et compris dans la même opération, ne purent que témoigner aux commissaires autrichiens, que ne pouvant admettre de principes différents, ils ne pouvaient procéder à aucune démarcation qu'en se réservant d'avance qu'elle ne pourrait en rien limiter ce qui devra être décidé par la suite sur le territoire des mines de sel.

Ce débat donnant la mesure des difficultés qu'il y aura à vaincre, pour parvenir à participer avec égalité au bienfait qui S. M. l'Empereur a daigné accorder au Duché, en lui assurant la moitié des mines, je m'empresse de porter ces circonstances à la connaissance de Votre Altesse, dans la persuasion qu'avec sa bienveillance ordinaire, Elle ne refusera pas d'intervenir auprès de Son Auguste Souverain, pour obtenir une décision qui mette fin aux chicanes, qu'on ne manquera certainement pas de nous susciter.

Profitant de l'opinion que Votre Altesse a eu la bonté de me faire connaître relativement à la dislocation des troupes, j'ai fait effectuer desuite le mouvement nécessaire pour leur faire prendre les emplacements désignés dans la liste ci-jointe. Elle m'obligerait infiniment en me faisant connaître si cette dislocation répond à Son attente, et si Elle croit qu'il serait convenable d'étendre davantage les cantonnements pour donner plus d'aisance aux troupes. Dans le cas où Votre Altesse penserait que cette mesure peut être effectuée sans inconvénient, je ferai porter à Posen, où il n'y a point encore de corps, les deux bataillons placés provisoirement à Łowicz et Sochaczew.

Je me fais un devoir de remercier Votre Altesse de tout ce qu'Elle a la bonté de faire pour nous procurer des fonds. Ce qu'Elle veut bien recommander à cet égard à M^r Serra, me paraît plus que jamais nécessaire pour persuader le Conseil d'Etat qu'il n'y a point d'alternative quand il s'agit de la conservation d'une armée.

Ce n'est pas avec moins de reconnaissance que j'ai profité du conseil que Votre Altesse me donne relativement aux armes qui ont été envoyées à Dresde. Un officier d'artillerie a été expédié desuite pour en soigner le transport et je n'ai rien oublié de ce qui pouvait contribuer à accélérer cette mesure.

S. A. S. le prince Major général m'avait fait parvenir en son temps un extrait contenant seulement l'article 10 de la convention militaire qui se réfère au traité. M^r le feldmaréchal de Bellegarde m'ayant communiqué plus tard la lettre de S. A. S. au comte de Wrbna, où il est question de l'article 13 de cette convention, j'ai pensé, d'après le sens de la lettre mentionnée, qu'il pouvait avoir trait à ce que j'aurais à effectuer¹⁾, et j'ai cru en conséquence devoir informer Votre Altesse que je n'avais point le reste de la convention.

Je suis, on ne saurait plus, sensible à l'obligeance avec laquelle Votre Altesse a bien voulu me faire part des nouvelles qui Lui étaient parvenues relativement à la pacification du Tyrol et aux affaires en Espagne. Elle ne pouvait les communiquer à quelqu'un qui y prit plus de part et qui souhaitait davantage le succès des armes de l'Empereur. J'aurai soin que ces circonstances parviennent à la connaissance générale. Il est bon d'offrir de temps en temps ces preuves au petit nombre d'individus qui n'est point encore à la hauteur du reste²⁾.

¹⁾ Artykuł ten dotyczył »tymczasowej granicy ustąpionych Rosji 400.000 dusz w wschodniej Galicji«.

²⁾ Por. dawniejszy rozkaz dzienny z 7 października (Gazeta Krakowska Nr. 82): »Miło jest JO. Xciu, Naczelnemu Wodzowi, podać do wiadomości wojsku, pod jego rozkazami zostającemu, że ta część towarzyszów broni, którą los w innej świata stronie walczył przeznaczył, pokazała przez dzielne i świetne postępowanie, że Polak nigdzie nie przestanie ubiegać się o sławę imienia swojego i o wzgłydy Wielkiego Napoleona, wskrzesiciela ojczyzny naszej«. Dalej wiadomości o bitwie pod Tallavarą

J'ai fait passer desuite à M^r Mallet la lettre du ministre de la guerre qui autorise son passage au service du Duché. Il se trouve dans ce moment à Varsovie et s'occupe de la carte de la Galicie que Votre Altesse a désiré se procurer.

Je prie Votre Altesse d'agréer mes remercîments de la peine qu'Elle a bien voulu prendre, de faire parvenir à leur destination les dépêches que j'ai pris la liberté de Lui envoyer pour l'Empereur, le Roi de Saxe et S. A. S. le prince de Neuchâtel. La lettre pour le prince de Bénévent n'était pas de moi et je ne sais même qui l'avait fait remettre au bureau de l'état-major pour la lui faire passer.

C'est toujours avec la joie la plus vraie et la mieux sentie que je profite de chaque occasion, pour réitérer à Votre Altesse l'expression des sentiments aux quels Elle s'est acquise des titres si durables et si nombreux. Privé de l'avantage bien précieux pour moi de Lui témoigner de bouche qu'ils dureront autant que ma vie, je ne m'en console que par l'espoir qu'Elle n'en est pas moins convaincue et qu'Elle veut bien attacher quelque prix à l'attachement aussi fondé qu'invariable que je Lui ai consacré.

268. Do Stanisława Potockiego.

Kraków, 6 grudnia 1809.

Odsyła do Wiednia polecony mu list dla Aleksandra Potockiego¹⁾.

Je m'empresse, Monsieur le Comte, de faire passer à Vienne la lettre que vous avez bien voulu me faire parvenir pour M^r le comte Alexandre Potocki. Agréez, je vous prie, l'assurance de ma haute considération.

Joseph Prince Poniatowski.

de la Regina i starciach pod Toledo, gdzie »dystyngowowali się szczególnie podpułkownicy Grotowski i Ździtowiecki«; następnie sprawozdanie z bitwy pod Almonacid, w której »na pierwszym zaraz wstępie« grenadier Maciej Pociewicz z kilku ochotnikami zdobył armatę, odznaczyli się podpułkownik Zambrzycki z 4-go i Sobolewski, dowódcą pułku 7-go, tam poległy »na Ionie zwycięstwa i chwały«. Zginął także podpułkownik Sielski, ale dywizja polska zdobyła 8 dział. W końcu lista podanych do nagrody krzyża Legii honorowej za tę rozprawę. Por. także *Gazety Krakowskiej* Nr. 100 (list Sucheta z Saragossy z 31 października), 101, 103.

¹⁾ A. P. K., kopja.

269. Do pp. komisarzy, wyznaczonych przez króla saskiego, księcia warszawskiego, dla wytnięcia granic.

W kwaterze głównej w Krakowie, 8 grudnia 1809.

Wobec potwierdzenia wyboru komisarzy przez króla posyła im pełnomocnictwa¹⁾.

Messieurs, S. M. le Roi ayant, par la voie du Conseil d'Etat, confirmé Votre nomination en qualité de commissaires pour la démarcation, je m'empresse, Messieurs, de Vous faire parvenir le plein pouvoir qui Vous à été expédié pour cet effet.

270. Do pp. komisarzy granicznych cesarza Francuzów i króla saskiego.

W kwaterze głównej w Krakowie, 8 grudnia 1809.

Układ co do Ochojna i Wrzosowic zdaje mu się przeciwnym myśli i literze traktatu. Wsie te bez żadnego wynagrodzenia mają należeć do okręgu Podgórz, bo zakreśla go nie tylko promień odległości od Wieliczki, ale naturalne granice Skawiny i strumyka uchodzącego do Wisły w Brzegach²⁾.

Messieurs! En Vous accusant la réception de la note, que Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, pour me faire part des arrangements proposés relativement à Ochojno et Wrzosowice, je crois, Messieurs, devoir Vous observer, que Vous donnez par là à l'article 3 du traité de paix une interprétation qui ne s'accorde nullement ni avec l'esprit, ni même avec le sens littéral de la rédaction.

Il y est dit: que la ligne de démarcation s'appuiera à l'ouest sur la Skawina et à l'est sur le ruisseau qui se jette dans la Vistule à Brzegi. C'est donc le cours de la Skawina et de ce ruisseau qui doit servir de frontière et non pas seulement leur embouchure comme il résulterait de l'acception que Vous paraissez donner à ce passage³⁾.

¹⁾ Rk. Oss. 517 f. 134; por. *Gazeta Krakowska* Nr. 100 z 13 grudnia 1809: »Z Warszawy d. 3 grudnia. Artykuł urzędowy. Rada ministrów odebrawszy z Paryża pod d. 20 listopada r. b. rozkaz od Najjaśniejszego Pana mianowania komisarzy do demarkacji okręgu krakowskiego na prawym brzegu Wisły leżącego, dopełniła go, mianując do tej czynności WW. jenerała brygady Roźnieckiego i Henryka Xięcia Lubomirskiego. Tokarz II 72.

²⁾ Ms. Oss. 517 f. 152–3, kopja A. h. G., don. Davout.

³⁾ Le comte R. de Wrbna, grand chambellan, commissaire aulique plénipotentiaire de S. M. l'Empereur d'Autriche, au prince d'Eckmühl (A.

Il est évident que trouvant de ces deux côtés des frontières toutes tracées par la Skawina et le ruisseau, on ait préféré cette limite naturelle à celle qui pouvait résulter d'une démarcation. Il n'est question nulle part de l'embouchure de ruisseau et de la Skawina et s'il est dit, que le premier se jette dans la Vistule à Brzegi, ce ne peut être que parce que son nom ne se trouvant marqué sur aucune carte il a fallu le désigner par une circonstance particulière qui ne laissât aucun doute.

h. G., don. Davout). Vienne, le 1 janvier 1810. «...Les commissaires respectifs en Galicie étaient convenus le 6 décembre de la fixation du rayon de Podgórze. L'instruction pour les ingénieurs était dressée quand le 11 décembre le prince Poniatowski arrêta de son propre chef ce travail par des prétentions entièrement opposées aux paroles et au sens de l'art. III paragraphe 4 du traité de Vienne... Le sens du traité est clair. Le rayon autour de Podgórze, qui comme tous les rayons de tête de ponts ne réclame qu'un certain nombre de toises et nullement des frontières naturelles, doit avoir partout la distance de Podgórze à Wieliczka. La Skawina et le ruisseau qui se jette dans la Vistule près de Brzegi, se trouvent néanmoins nommés comme points d'appui. Une légère faute dans la carte qui a servi aux plénipotentiaires pour la paix, peut les avoir induits en erreur sur une distance de 1360 toises, que la Skawina sur le point le plus rapproché de son cours se trouve hors du rayon de 5470 toises qui est celui de Podgórze à Wieliczka. Les commissaires autrichiens pénétrés de l'esprit de leurs instructions ne s'arrêtèrent pas à cette légère différence. Ils consentirent à étendre à l'ouest le rayon jusqu'à la Skawina; ils s'appuyaient tout naturellement à l'est au ruisseau qui près Brzegi se jette dans la Vistule... L'Empereur insiste sur l'adoption du projet arrêté le 6 décembre entre les commissions ou de tout autre équivalent; et Sa Majesté se flatte que depuis le départ du dernier courrier, expédié par ses commissaires, le prince Poniatowski aura acquiescé à un arrangement qui n'est qu'à l'avantage du Duché de Varsovie. Si toute fois ce fait n'avait point eu lieu, le prince Poniatowski n'étant que partie et nullement juge dans cette question... ce ne serait plus qu'aux deux cours à s'entendre dans les voies ministérielles. L'Empereur prêt à fournir dans cette occasion une preuve nouvelle de son désir de ne nullement compliquer les questions, ne se refusera pas à neutraliser jusqu'à l'époque de cet accord ministériel (sur lequel Sa Majesté a envoyé des ordres à son ambassadeur à Paris), le terrain qui se trouve en litige; et elle vient d'instruire dans ce sens ses commissaires en Galicie. Elle ne pourrait d'un autre côté, et avec pleine justice de cause, ne regarder toute occupation prolongée d'une partie quelconque de son empire par des troupes étrangères au delà du terme de l'évacuation définitive déterminée par l'article XII du traité de Vienne, que comme une infraction directe à ce même traité.»

La phrase, que l'arrondissement à tracer en avant de Podgórze aura partout pour rayon la distance de Podgórze à Wieliczka, ne détruit en aucune manière ce raisonnement. Si on n'avait pas prétendu faire servir de limite le ruisseau et la Skawina, il était absolument inutile d'en faire mention, mais la frontière naturelle à l'est et à l'ouest se trouvant expressément désignée, il est clair que la distance de Podgórze à Wieliczka ne peut déterminer le rayon que partout où cette frontière n'existe pas.

En partant de ce principe, le seul que je me croie autorisé à admettre d'après le traité, Ochojno et Wrzosowice se trouvent compris dans l'arrondissement cédé au Duché de Varsovie sur la rive droite de la Vistule; et il devient inutile de stipuler des compensations, pour ce qui doit nous appartenir, sans avoir recours à cette mesure. D'après ces circonstances il convient dans la démarcation de suivre la circonférence du cercle, en partant de Wieliczka, et de l'appuyer à l'est et à l'ouest dans un des points où le ruisseau¹⁾ et la Skawina s'en trouvent le plus rapprochés.

Veuillez bien, Messieurs, recevoir l'assurance de la considération la plus distinguée.

271. Do generała Adama ks. Czartoryskiego. Kraków, 10 grudnia 1809.

Zaleconego mu kapitana Luxa przywraca do stopnia²⁾.

Mon Prince, la lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser au sujet du capitaine Lux, m'a fait tant de plaisir et comme marque de souvenir d'un oncle auquel je suis, on ne saurait plus, attaché, et comme marque de sa confiance, que j'ai cru ne pouvoir me dispenser de prouver que cet officier ne pouvait choisir une meilleure intervention. J'ai donné en conséquence les ordres nécessaires pour qu'il soit réintégré dans son grade, et je m'empresse, mon cher oncle, de vous remercier de l'occasion que vous avez bien voulu me donner de faire quelque chose qui vous fût agréable. — C'est avec le plus grand plaisir que je saisirai celles qui pourront vous convain-

¹⁾ Drwina (por. mapę gen. Chrzanowskiego i Słownik geogr.)

²⁾ Rk. Czart. 5448, listy z przed r. 1830, P-R, vol. V. Zob. A. M. Skalkowski: *Polacy na San Domingo* 108.

cre, mon Prince, des sentiments du dévouement et de l'attachement inviolable, dont je vous prie d'agréer la sincère expression.

272. Do ks. Henryka Lubomirskiego.

W kwaterze głównej w Krakowie, 12 grudnia 1809.

Upoważnia go do wyznaczenia zarządcy kopalń wielickich¹⁾.

Mon Prince, conformément à la demande que vous m'en avez adressée, je m'empresse de vous autoriser à déléguer à la personne que vous jugerez convenable, les pouvoirs qui en vertu de vos instructions vous ont été attribués pour régler provisoirement l'administration des salines. — Recevez, Mon Prince, l'assurance de la considération la plus distinguée.

273. Do Davout'a. W kwaterze głównej w Krakowie, 18 grudnia 1809.

Odebrał list z 10 grudnia przez Gley'a. Uprzejmości. Wedle wskazówek marszałka wprowadzi zmiany w rozmieszczeniu wojska, ale zwolna, nie mając dość pomocy od władz cywilnych. Nie zaniedba przecież mieć się na bacznosci, aby nie być zaskoczonym. Uwagi o nowych warowniach Księstwa. Sandomierz przestał być obronny. Zamość zyskał na sile, ale odbity nie może liczyć na rychłą pomoc. Zabezpiecza środki przeprawy na Wiśle, Bugu i Narwi. Urządza pocztę na Głogów. Szyfry będzie mógł używać dopiero za powrotem do stolicy. Trudności w rozgraniczeniu. List księcia do komisarzy, objaśnienia Pelletier'a, odwołanie się do Bellegarde'a. Załączca rozkład armii austriackiej i odpis listu Napoleona do cara. Wysyła szefa szwadronu Potockiego dla dopłnienia formalności odbioru sum należnych od płatnika armii Niemiec. Konieczność pospiechu w tej sprawie. Wiadomości o rozmieszczeniu niektórych dywizyj rosyjskich; z Finlandji mają przejść na Ukrainę i Wołyń. Teraz dopiero po skończonej wojnie zerwaną zostaje między Austrią a Rosją umowa co do wzajemnego wydawania zbiegów. Przedkładają odpis raportu komisarzy wyznaczonych do rozgraniczenia dla przesłania królowi saskiemu do Paryża, o ile tam się jeszcze znajduje. Wyrazy przyjaźni²⁾.

Monseigneur, l'ai l'honneur d'accuser à Votre Altesse la réception des lettres qu'Elle a bien voulu m'adresser le 10 de ce mois. Elles m'ont été remises par M^r Gley arrivé ici cette nuit.

Mon premier soin est de La remercier de tout ce qu'Elle a bien voulu le charger de me dire d'obligeant et des nou-

¹⁾ Ms. Oss. 543.

²⁾ A. h. G., don. Davout

velles assurances d'amitié qu'Elle y ajoute Elle même. Je prie Votre Altesse d'être bien persuadée qu'à tel titre qu'Elle aura la bonté de me faire part de Ses idées, elles seront toujours la règle invariable de ma conduite. J'ai trop de penchant à me conformer aux principes d'un aussi bon juge et trop de confiance en Ses lumières, pour ne point suivre Ses conseils, avec autant de déférence et d'empressement que j'en mettrai à effectuer Ses ordres.

Les motifs que Votre Altesse assigne à Son opinion sur la dislocation des troupes en Galicie et dans le Duché, sont les mêmes qui m'ont déterminé à prendre ces dispositions. J'ose me flatter même qu'Elle les eût trouvées plus conformes à Ses vues, si je ne m'étais trouvé dans la nécessité d'avoir égard aux ressources locales et aux mesures déjà ordonnées par les autorités civiles pour la subsistance du soldat. N'ayant pas sous ce rapport toutes les facilités qui seraient à désirer, ce n'est que successivement que je pourrai opérer dans la répartition de l'armée les changements que Votre Altesse a bien voulu m'indiquer.

Mais si les circonstances me forcent à agir en ceci avec bien moins de promptitude que je ne l'aurais désiré, je ne négligerai aucune précaution pour n'être point pris au dépourvu avant d'avoir pu les effectuer¹⁾.

¹⁾ Księże Józef w różnych zarządzeniach obronnych szedł za radą Pelletier'a, który bezpośrednio i przez marszałka udzielał różnych w tym względzie wskazówek. Por. Pelletier (général inspecteur de l'artillerie et du génie du Duché de Varsovie) do Poniatowskiego: »Cracovie, le 17 novembre 1809 (A. h. G., don. Davout). Je me propose de représenter à Votre Altesse les raisons qui doivent engager le gouvernement du Duché à donner les ordres et prendre les mesures nécessaires pour rendre plus susceptible de défense le cours de la Vistule depuis Cracovie jusqu'à Thorn; pour fortifier les places de Varsovie, Cracovie, Posen et Sandomir; pour continuer et augmenter les travaux de Thorn, Modlin, Praga, Sierock, Częstochowa et Zamość; enfin pour construire un camp retranché sur le Bug entre Brok et le confluent du Bug avec la rivière de Nur. — J'ai déjà fait connaître à V. A. que les travaux de Modlin, Sierock et Praga avaient été poussés avec peu d'activité pendant le courant de cette année et que les fonds destinés aux travaux du génie avaient pour la plus grande partie reçu d'autres destinations. ... On m'objectera sans doute l'énormité des dépenses qui résulteront de tous ces travaux, de l'armement et de l'approvisionnement de ces places, tandis que le Duché est dans une pénurie

Sandomir, assez fort pour avoir pu dans le cours de la campagne soutenir deux assauts livrés par 12 à 15 mille Autrichiens, offrait un point très favorable à faire occuper par de

presque absolue de numéraire réel et fictif... Je réponds à cela que... je crois devoir présenter tout ce qui est du ressort des armes de l'artillerie et du génie, pour garantir (le Duché) d'une invasion générale en cas de guerre et contribuer aux succès des opérations de ses troupes et de celles de ses alliés. Cependant je représente à V. A. qu'on pourra diminuer de beaucoup la dépense des travaux, en mettant dans les places qu'on doit fortifier de fortes garnisons, dont le tiers de l'infanterie et le sixième de la cavalerie seront chaque jour employés aux travaux, que par ce moyen les troupes s'endurieront aux fatigues et seront plus propres à toutes les opérations d'attaque et de défense, soit des places de guerre, soit des ouvrages de campagne. Que les officiers mêmes de ces troupes acquerront des connaissances qui leur seront utiles à la guerre et qu'avec la moitié du prix qu'on donne dans ce moment aux travailleurs, le soldat pourra remplacer les effets qu'il consommera dans les travaux, et rendre sa nourriture plus abondante. Quant à l'armement des places en bouches à feu et en projectiles, je propose à V. A. de mettre à la disposition d'un directeur d'artillerie, dont j'ai eu l'honneur de lui proposer la nomination spéciale, les forges nationales de Suchedniów et de Samsonów. Ce directeur sera chargé de faire continuer d'y couler des obuses et boulets, en fabriquer les divers objets d'artillerie, et il devra en outre proposer les moyens d'y couler les canons en fer pour l'armement des places. Je propose également à V. A. de faire mettre à sa disposition le cuivre qui résulte de l'exploitation des mines nationales de Miedziana Góra. Ce cuivre sera employé à la fabrication des mortiers, obusiers et bouches à feu de campagne. — Quant à l'approvisionnement en poudre, j'ai proposé à V. A. la construction d'un moulin à poudre près de Varsovie et de faire acheter cent cinquante milliers de salpêtre avant la restitution de Brody aux Autrichiens. Je n'ai pas eu d'avis que cet achat eût été fait. Cependant il est urgent de remplacer les consommations qui ont eu lieu pendant la guerre et de compléter l'approvisionnement des places actuellement existantes, en munitions de guerre, et celui de l'équipage en campagne. Et non seulement l'achat que j'ai proposé, était nécessaire, mais il paraît encore qu'il conviendra que le gouvernement prenne des mesures pour se procurer à l'étranger pendant l'an 1810 une pareille quantité de salpêtre, en attendant qu'on puisse s'en procurer dans le Duché. — Si après avoir employé tous les moyens possibles V. A. est convaincue que le Duché ne peut pas subvenir seul à toutes ces dépenses, il sera alors nécessaire d'avoir recours à Sa Majesté Impériale et Royale et de lui représenter que ces mesures de défense doivent contribuer à la sûreté des états de la Confédération. — En effet il est évident que la Vistule est le premier grand obstacle que les armées russes rencontrent pour se répandre dans les plaines de la Pologne et menacer les états de la Confédération. On ne peut douter qu'en cas

l'infanterie. Mais l'inaction et la mauvaise volonté des Russes m'ayant contraint à la fin de l'évacuer, pour réunir toutes mes forces contre l'ennemi qu'on laissait entièrement maître de la

d'hostilités entre l'empire français et l'empire russe, les armées de cette dernière puissance ne se proposent de rejeter sur la rive gauche de la Vistule les troupes du Duché, de passer ce fleuve et de porter le théâtre de la guerre sur l'Oder ou au delà de l'Oder, tandis qu'au contraire les armées de l'empire français et de ses alliés chercheront à se maintenir sur la rive droite de la Vistule, à faire insurger les provinces ci-devant polonaises sous la domination russe. Si, comme il est très probable, l'armée polonaise avait seule à soutenir les premiers efforts d'une armée russe beaucoup plus considérable, soit que les circonstances permettent à l'armée polonaise de manoeuvrer sur la rive droite de la Vistule, soit qu'elles exigent qu'elle se retire sur la rive gauche, il est incontestable que dans le premier cas les points fortifiés sur la Vistule ou sur sa rive droite permettront de faire une guerre plus audacieuse et plus opiniâtre et que dans le second cas ces mêmes points, non seulement occuperont une partie des armées ennemis, gèneront ses communications et ses approvisionnements, mais permettront encore aux armées françaises et alliées de reporter la guerre sur la rive droite de la Vistule sur laquelle ils leur assureront des passages, ainsi que des approvisionnements en vivres et munitions. Il est donc indispensable de s'établir le plus fortement que possible sur la Vistule. Thorn, Sierock, Modlin et Praga concourent à ce but. Sandomir y contribuera également. Il convient encore de choisir deux points, dont l'un entre Sandomir et Varsovie, et l'autre entre Modlin et Thorn, susceptibles d'entrer dans le même système. Les villes de Varsovie et Cracovie devant aussi beaucoup influer sur la défense de la Vistule, doivent donc être aussi fortifiées, indépendamment des raisons particulières qui engagent encore à le faire... En même temps... il convient aussi de s'établir sur le Bug par un camp retranché, dont la position semble être entre Brok et le confluent du Bug avec la Nur. Il convient également de perfectionner les fortifications de Zamość dont la position influe sur celle de toute la partie de Galicie qui est à la droite de la Vistule, dans le cas d'hostilités soit contre les Russes soit contre les Autrichiens... Il n'existe dans le Duché de Varsovie qu'un petit nombre de grandes villes... C'est toujours vers elles que se porteront les armées ennemis... Varsovie... offre le plus de ressources..., sa prise a beaucoup d'influence sur l'opinion. C'est dans cette ville que sont établis les ateliers de l'artillerie et les magasins d'armes. Enfin son occupation doit entraîner celle de la plus grande partie de l'intérieur du Duché... la reddition de Praga... et assurer le passage de la Vistule.. S. M. le Roi de Saxe a ordonné par décret du 28 octobre que Varsovie fut mise en état de défense. Thorn... outre son importance particulière est située sur la Vistule et est placée sur la frontière de la Prusse, de manière à devenir un grand dépôt de l'armée. Posen peut rivaliser Cracovie pour les ressources d'industrie et de commerce... mais Posen a une grande

rive gauche de la Vistule, le mouvement qu'il m'a fallu faire pour le joindre, lui a donné le temps de ruiner presqu'entièrement des ouvrages sans revêtement. La position quoique susceptible de beaucoup de force, a besoin de nouveau de beaucoup de travail pour être aussi tenable qu'elle l'était et Votre Altesse n'ignore point combien d'obstacle les opérations de ce genre rencontrent chez nous par le manque de fonds.

Zamość, plus régulièrement fortifiée, dans le principe, a beaucoup acquis de force depuis que cette place se trouve en notre pouvoir. Mais sa position isolée ne lui permettant guères de compter sur des secours, dans les premiers moments de la campagne, il y a encore des travaux considérables à effectuer pour la mettre en état de présenter une résistance suffisante aux efforts qu'on ne pourrait manquer de diriger contr'elle.

J'avais déjà ordonné les mesures nécessaires pour savoir ce qu'il existe d'embarcations sur la Vistule, le Bug et la Narew, afin de m'en assurer en cas de besoin.

Empressé à saisir tout ce qui peut assurer les relations que je me fais un plaisir de conserver avec Votre Altesse, je vais faire établir desuite la ligne de correspondance qu'Elle me propose entre Varsovie et Glogau. Je ne manquerai pas de Lui communiquer par cette voie tous les renseignements que je serais à même de recueillir et qui me paraîtraien méritez quelque attention.

Le chiffre dont Votre Altesse me fait l'honneur de me parler, sera d'une grande ressource pour éviter de compromettre des communications importantes. Mais comme je l'ai laissé à Varsovie, où il se trouve entre d'autres papiers, dans lesquels je voudrais éviter de faire fouiller, ce n'est qu'à mon

importance militaire par sa position sur la Warta, qui forme entre l'Oder et la Vistule une ligne intermédiaire susceptible d'être défendue. C'est très probablement à Posen que se rendront les armées qui de l'Oder viendront à la Vistule et celles qui de la Vistule se retireraient à l'Oder. Elle doit donc être susceptible de recevoir de grands dépôts de vivres et de munitions. Cracovie... la seconde ville du Duché... est frontière des possessions autrichiennes et prussiennes. Il n'y a pas de doute qu'en cas d'hostilités avec l'une ou l'autre de ces puissances, leurs troupes ne cherchent à s'emparer de Cracovie... Il serait avantageux ou plutôt nécessaire, que Cracovie fût mise en état de défense et bien approvisionnée ainsi que Częstochowa et Posen.

retour (probablement très prochain¹⁾) dans cette ville, que je serai à même d'en faire usage.

Les Autrichiens s'exécutent ici bien moins promptement qu'ils ne le font du côté de la France. Le rapport de M^r le général Pelletier mettra Votre Altesse au fait des prétextes sous lesquels on traîne en longueur tant les arrangements relatifs aux mines de sel, que la démarcation sur la rive droite de la Vistule. La lettre ci-jointe en copie que j'ai été dans le cas d'écrire à M^{rs} les commissaires français et saxons, Lui fera connaître également l'interprétation que ceux d'Autriche voudraient donner au passage du traité relatif à cette démarcation, quoique le sens n'en soit guères douteux²⁾.

Pour accélérer le résultat de cette opération j'écris aujourd'hui au feldmaréchal Bellegarde pour lui demander de mettre fin aux délais continuels qu'y apportent les commissaires autrichiens, en leur faisant parvenir des instructions et les pouvoirs dont ils prétendent n'être point suffisamment pourvus. Si cette démarche n'a pas le succès désiré, je ne vois d'autre moyen d'y parvenir que l'intervention des autorités

¹⁾ Por. *Gazetę Krakowską* Nr. 104 z 27 grudnia 1809: »JO. Xże Poniątowski, wódz naczelný i minister wojny, po ciąglem od 15 lipca bawieniu opuścił d. 23 b. m. z rana miasto nasze. Zegnano go uroczyscie w Krakowie a pozdrawiano w drodze. I tak na granicy powiatu kieleckiego wiceprezes tamtejszej administracji Kazimierz Bystrzonowski złożył mu uwielenie i uszanowanie«, poczem oczekiwali go w Jędrzejowie »a przybyłego powitał krótką i zwięzłą mową, która wystawia moc uczuciów obywateli tego powiatu ku JO. Xięciu naczelnemu wodzowi i powzięte niektórych przeciw jej okolicy uprzedzenia zniszczyły...« »Odpowiedział na nią JO. Xięże Imć wódz naczelný uprzemie, nadal rzetelną warstoć i ocenil wszystkie nadzwyczajne usiłowania tego powiatu, dla lubej ojczyzny poświęcone; rządził, by wszystkie nieprzyjemności i nadużycia, jakie się trafiły, dla miłości wspólnej matki darować; przyrzekł wreszcie, iż święte uczucia, jakimi są serca obywateli wydobytych z obcego jarzma dla ojczyzny zajęte, dobremu naszemu Monarsze przedstawi i jego ojcowiskiej opiece ten powiat poleci. Odjeżdżając z rana dnia następującego ponowił JO. Xże wódz swoje dla administracyi i obywateli tego powiatu uczucia i przyrzeczenia, a pożegnawszy gospodarza domu i JW. Bystrzonowskiego, w dalszą do Mniszowa puścił się podróż«. (*Gazeta korresp.* z 16 stycznia 1810 w liście z Kielc z 4-go).

²⁾ Co do kroków podjętych w tej mierze przez Davout'a, por. jego *Corr.* 881 i 883.

françaises auprès du ministère autrichien, fondée sur une décision de S. M. l'Empereur.

Je m'empresse de communiquer ci-joint à Votre Altesse la dislocation de toute l'armée autrichienne que je suis parvenu à me procurer de bonne main¹⁾.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Altesse copie d'une lettre de S. M. l'Empereur à l'empereur de Russie²⁾. Je la croyais connue de Votre Altesse; mais M^r Gley à qui j'avais communiqué l'ukase³⁾ qui en avait été la suite,...⁴⁾ je crois devoir Lui envoyer cette pièce dans le cas où Elle ne l'aurait point encore.

M^r Delamarre⁵⁾, s^e inspecteur aux revues, en mission dans le Duché pour l'exécution de la convention du 18 mars de cette année, m'a demandé de faire parvenir au plutôt à M^r Roguin, payeur général de l'armée d'Allemagne, la lettre qu'il lui écrit au sujet du retard qu'il a mis dans les payements qui à ce titre reviennent au Duché. J'expédie en conséquence le chef d'escadron Potocki, mon aide du camp, pour lui porter cette lettre et recevoir les traités qu'il aura à donner en conséquence. L'urgence de la réception de ces fonds étant très grande, je supplie Votre Altesse de vouloir bien lever les difficultés qui pourraient s'opposer au prompt effet de cette mesure.

Un officier Polonais que j'avais envoyé à Léopol avec les dépêches pour le feldmaréchal de Bellegarde, a rapporté sur la dislocation des troupes russes qui ont agi en Galicie, les renseignements suivants:

Le prince Golicyn se trouve à Dubno avec une division.

Le prince Suworow avec sa division à Tarnopol.

La division du général Müller à Żytomierz.

Deux régiments sibériens aux ordres du général Cybulski sont en cantonnements entre Owruć, Żytomierz et Oryń.

¹⁾ Davout przesłał ją Napoleonowi z Linceu 27 grudnia 1809 (A. N., AFIV 1637) wraz ze szczegółami o wojsku rosyjskim.

²⁾ Niemcewicz I 194—5, *Corr. de Nap.* 15926.

³⁾ Niemcewicz I 179, 201 i 205.

⁴⁾ Brak paru słów opuszczonech widocznie w pospiechu, może: «ne l'ayant point lu» — lub t. p.

⁵⁾ Niemcewicz I 130.

On croit que les troupes qui ont été employées contre la Suède, seront reparties dans les gouvernements de Kijów et de Volhynie.

Le N^o de la Gazette de Vienne, que je joinds ici, contient une proclamation¹⁾ du gouvernement autrichien, qui annonce la rupture du cartel qui existait entre la Russie et l'Autriche pour l'extradition réciproque des déserteurs. Il est vraiment remarquable que le prince Golicyn l'ayant observé avec la plus grande exactitude pendant toute la durée de la guerre entre ces deux puissances ne s'y refuse qu'au moment de la paix.

Pourachever de mettre Votre Altesse au fait de tout ce qui a rapport à la démarcation et aux mines de sel, j'ai l'honneur de Lui envoyer sous cachet volant le duplicata que j'adresse au Roi du rapport de ses commissaires. Si Sa Majesté se trouvait encore à Paris, je prierais Votre Altesse de vouloir bien lui faire parvenir cette dépêche après en avoir pris connaissance. Dans le cas où Elle le saurait déjà arrivé à Dresde ou en route pour s'y rendre, Elle voudra bien brûler tout le paquet qui devient inutile par la réception de l'original.

AGRÉEZ, Monseigneur, l'expression de toute ma reconnaissance pour les témoignages flatteurs qu'Elle ne cesse de me donner d'une amitié à laquelle j'attache le plus grand prix. J'aime à penser que Votre Altesse met trop de confiance dans les sentiments que je Lui ai consacrés, pour douter de la sincérité de l'attachement que je ne cesserai jamais de Lui vouer.

¹⁾ Z 25 listopada (*Gazeta Krakowska* Nr. 101). Równocześnie doszła z Petersburga gazeta dworska zawierająca pismo cara Aleksandra do księcia Aleksego Borissowicza z następującymi uwagami o pokoju schönbriuńskim: «Stosownie do warunków tego traktatu Austryja zostaje jak dawniej sąsiadem naszym w Galicyi; prowincje polskie zamiast bycia znowu połączonemi, pozostają na zawsze pomiędzy trzema mocarstwami podzielone. Rosja uzyskała na nowo znaczną część tych prowincji, a część granicząca z Księstwem Warszawskim przyłączona jest do krajów króla sakskiego. — Tym sposobem po szczęśliwem ukończeniu wojny szwedzkiej pozbylamy się także cięzaru wojny z Austryą. Zniknęły więc wszystkie marzenia od-rwania polskich prowincji; teraźniejszy porządek rzeczy zapobiega innym nawet na przyszłość i Rosja zamiast utraty rozszerzyła jeszcze w tej okolicy swoje granice». Por. także Angeberg 520—1.

274. Do Komisji pełnomocnej cesarza Austrji.

(Kraków, 18 grudnia 1809.)

Sprawy jego wydziału wzywają go do Warszawy. Wyjeżdża w ciągu kilku dni. Kwarterę główną przenosi najpierw do Mniszowa. Przesyłki dla niego winny być skierowane do komendanta Krakowa generała Biegańskiego. Żąda dla komisarzy austriackich potrzebnego do zakończenia rozgraniczenia upoważnienia; brakiem jego tłumaczą tak długą zwłokę¹⁾.

Les affaires de mon ministère exigeant que je me rapproche de Varsovie, j'ai l'honneur de prévenir la Commission plénipotentiare de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, que je quitterai sous peu de jours Cracovie, pour me rendre à Mniszew où j'établis provisoirement mon quartier général²⁾. En lui faisant part de ce déplacement, je la prie de vouloir bien faire remettre à M. le général Biegański, commandant à Cracovie, les dépêches qu'elle me ferait l'honneur de m'adresser.

La Commission plénipotentiare me permettra de lui observer à cette occasion que M^{rs} les commissaires autrichiens ont décliné jusqu'ici la démarcation définitive sur la rive droite de la Vistule et les arrangements à prendre relativement aux mines de sel, ainsi qu'à la fixation de leur territoire en déclarant qu'ils ne sont point munis de pouvoirs et d'instructions

1) A. N. L.

²⁾ Zatrzymanie się w Mniszewie niewątpliwie było po części spowodowane chęcią uchylenia się od uroczystości warszawskich. Dlatego *Gazeta Korrespondenta* powiadamała stolicę 30 grudnia, że »J. O. X. naczelnego dowodzca wojska polskiego przybył w tych dniach z Krakowa do Mniszowa, gdzie, jak długo zabawi, nie wiadomo«, i że »dnia onegdajszego.. gen. Kamienski... wyjechał stąd do Mniszowa«. Niemniej nie brakło sposobności okazania księciu, ile w tej ostatniej wojnie zyskał uznania rodaków, czy to wśród zabawy czy zajęć codziennych. I tak gdy 6-go stycznia wszedł do teatru narodowego na przedstawienie Cudu mniemaneego, Żółkowski zaśpiewał »na prędce zrobioną strofę«, »poczym publiczność licznymi okrzykami radość swoje z obecności JO. Księcia okazała i razem dala mu przez to dowód wdzięczności swojej«. Gdy zaś 15 stycznia zwiedzał szkoły artylerji i inżynierów, »kadeci powodowani wdzięcznością «przyozdobili portret księcia jako »pierwszego założyciela swego laurem i girlandami«. I podobne objawy powtarzały się ciągle. Najczęściej działało się to z okazji imienin księcia. W r. 1810, chociaż w tym czasie pozostawał w Dreźnie, dzień św. Józefa był obchodzony przez wojsko w całym kraju (por. w *Gazecie Korr.* Nr. 24, 25, 28, wiadomości z Warszawy, Serocka, Kalisza, Konina).

suffisantes sur cet objet. Devant croire que leur complétement dépend de la Commission plénipotentiare, je la prie de vouloir mettre M^{rs} les commissaires à même déterminer promptement l'opération qui leur est confiée conjointement avec celui de S. M. l'Empereur des Français et ceux de S. M. le Roi de Saxe¹⁾. — Je me flatte d'autant plus que la Commission plénipotentiare sentira la nécessité d'en accélérer la fin, que j'ai eu lieu de me convaincre de ses intentions relativement à l'exécution du traité de paix.

¹⁾ Układy zamknięte zostały ugodą podpisana w Krakowie 8-go, a we Wieliczce nazajutrz 9-go lutego 1810. Wiadomość o tem przywiózł do Warszawy Roźniecki 14-go t. m. Na następnego dnia Rada ministrów przesłała o tem sprawozdanie królowi. 9 marca Fryderyk August zatwierdził akt rozgraniczenia.

SPIS NAZWISK OSÓB.

Aleksander I, 47, 50, 83, 87–8, 123, 142–4, 165, 174, 178, 187, 195–6, 198–9, 211, 214–5, 228, 245, 260–4, 271, 304, 313, 334, 340–1.
 Aleksy Borysowicz ks., 341
 Andersch, 10–1.
 Angelowicz, 309.
 Anstett, 230.
 Auffenberg, 43.
 Axamitowski, 285, 288.

Babski, 116–7, 241.
 Baillet, 99, 118, 126, 129.
 Baily, 91.
 Baroullier, 69.
 Baum, 101, 243, 301, 303, 322–8, 332, 339, 342–3.
 Beaulieu, 72.
 Belke, 288.
 Bellefroid, 144–5, 214–5.
 Bellegarde, 94, 294, 305–13, 318, 329, 334, 339.
 Bellot, 16–7, 38–9, 69.
 Berg, 172.
 Bernadotte, prince de Ponte Corvo, 96–7, 103, 107, 110–2, 114–5, 118, 120, 124, 132, 137–8, 148, 162–3, 199, 200, 205, 210, 212–3, 216, 252, 303.
 Bernhard, 305.
 Berthier, prince de Neuchâtel, 19, 66, 103, 110, 112–4, 117, 20, 129–37, 139–41, 143, 148–53, 155–61, 166, 176–7, 188–9, 192, 200, 203–5, 212–3, 229, 236–7, 245, 266–9, 271–2, 274, 294–300, 302–5, 310–3, 318–9, 327–8, 330.
 Bickling, 231, 247–8.
 Biegański, 91, 104, 285, 342.
 Bieliger, 10–1.
 Błeszyński, 200, 204–5, 208.
 Blumer, 118, 127, 129, 223.
 Bobowski, 309.
 Bontemps, 57, 60, 64, 87, 302.
 Borzysławski, 241.

Bose, 3, 10, 12, 19, 33, 36, 41, 46, 65, 70–4, 142, 144.
 Bourgoing, 46–7, 49, 65, 73–4, 110, 153, 230, 235–6, 274.
 Braise, 10–1.
 Breza, 147, 320.
 Bronikowski, 124, 137.
 Bucka, 176.
 Burgsdorf, bat., 24, 26, 34, 36, 44.
 Bystrzonowski, 339.

Capriola, 33.
 Caulaincourt, duc de Vicence, 142, 144, 204–10, 215, 304.
 Cedrowski, 287.
 Champagny, 230, 235–6.
 Chanofski, 305.
 Chłapowski, 229, 245–6.
 Chlebowski, 16.
 Ciołopicki, 289–90.
 Cichocki, 288.
 Clarke, cte d'Hunebourg, 3, 12–3, 19, 22, 41, 195, 289–91, 293, 295–6, 330.
 Cybulski, 340.
 Czartoryska (Izabela), 198.
 Czartoryski (ch im. pułk), 29, 32, 43.
 Czartoryski (Adam Kaz.), 169, 198, 333–4.
 Czartoryski Konstanty, 133–4, 198, 282, 286, 316.
 Czerbini, 145.
 Czerniszew, 235, 243.
 Czerwinka, 244.
 Czerwinka (Czerwenka) Józef, 118, 126, 129, 141.

Dąbrowski, 53.
 Dąbrowski Jan Henryk, 3, 23, 58, 74, 101, 103, 107, 109–11, 123–5, 128, 135, 148, 158, 160, 163, 171, 179, 184, 186, 188–9, 213, 216, 228, 254, 286–8.
 Dain, 170.
 Daru, 19.

Davout, duc d'Auversädt, pce d'Eckmühl, 1–4, 6–22, 26–52, 36–53, 56–62, 65–83, 86–96, 112, 154–8, 233–4, 242–3, 252–4, 262, 266–79, 292–305, 310–2, 319, 321–2, 234–41.
 Davout (syn), 66–7.
 Davout'owa, 47, 67, 86, 293, 296.
 Delamarre, 340.
 Delpont, 33.
 Dembowski, min. skarbu, 4, 5.
 Denissow, 203.
 Desirat, 12, 14, 16, 56–7, 69, 87–8.
 Dötrichstein, 309–10.
 Downarowicz, 280, 284, 314.
 Dressery, 220, 232.
 Dumas, 309–10.
 Dzierzkowski, 308.
 Iżiewanowski, 76, 84, 135, 280, 287, 314.
 Dzimiński, 150–1.

Eblé, 247.
 Egermann, 173, 179, 186, 197, 201, 204, 244.
 Einsiedel (bataljon), 24, 34, 84.
 Einsiedel Jerzy, 33, 142, 144.
 Eilevaux, 305.
 Ettmayer, 305.
 Eydziatowicz, 189.

Falkowski, 195.
 Ferandy, 69.
 Ferdynand, arc. d'Este, 42, 57, 61–2, 87–8, 91, 94–6, 98–101, 103, 106–8, 110, 112, 118–21, 124–5, 128, 130–4, 136–7, 139–40, 145, 147–51, 154, 156–7, 161–2, 165–7, 170–2, 177–8, 181, 183, 185–91, 193–4, 204–7, 217, 219, 226, 228–35, 243–4, 254–5, 309.
 Finke, 288.
 Fiquelmont zob. Füquelmont.
 Fiszer, 3, 10, 12–5, 18–9, 47, 59, 60, 105, 160, 171, 255–6, 288, 306.
 Flahaut, 267, 269.
 Foucault, 232.
 Franciszek I austr., 96, 101, 165, 172–3, 229, 243–4, 262, 276, 304, 310, 322–5, 332, 342–3.
 Fränkel, 298–9.
 Fryderyk August, 1–7, 10, 12–3, 15–9, 21–3, 26–8, 33, 36, 41, 46–7, 50–3, 59, 60, 66–7, 69–78, 86, 96, 103, 112, 121–3, 128, 142–3, 146–8, 151, 162, 165, 170–2, 177–8, 196–8, 225–30, 235, 274–8, 292–5.

Gardanne, 245.
 Geiger, 219.
 Gembarzewski, 200, 202–3, 208.
 Gering, 305.
 Geyer, 305.
 Gley, 298–9, 334, 340.
 Godebska, 128.
 Godebski, 1, 2, 66–7, 84, 105, 128.
 Golicyn (Golitzin), 142, 144–5, 151, 157, 160–9, 171, 178–200, 202–7, 209–12, 214–5, 230–1, 233–4, 237, 244, 255–7, 264, 302, 4, 310–1, 318, 340–1.
 Górczakow, 123, 133, 136–7, 148–9, 151, 159.
 Górski, 64, 280, 286, 314.
 Gotkowski, 64.
 Grabowski, b. gen., 225, 228.
 Grabowski (Michał), 79, 80, 247, 266.
 Grotowski, 330.
 Gugenmus, 64.

Habermann, 305.
 Hauke, 101–3, 108, 147, 163, 179, 284.
 Hauschild, 64.
 H-łdowski, 199, 249–51.
 Hohenlohe, 149, 173, 186, 197, 204.
 Horowski, 100–1, 108, 123–4, 149, 160, 282, 286, 316.
 Horodyski (A), 162, 199, 271, 306–9.
 Horodyski, por., 239, 247–8, 254.
 Horvíz, 267.
 Hütterthal, 305.

Jabłonowski, 101.
 Jakubowski, 280, 314.
 Jan, arc., 200, 245.
 Jędrzejowicz (Jędrzejewicz), 38.
 Jerlicz, 23.
 Jodko, 64.
 Julien, 101.

Kamieniecki Jan, 274.
 Kamieniecki Ludwik, 24, 34, 84, 104, 286, 300, 342.
 Kamieński, gen., 109, 111, 140, 179, 197, 239, 256–7, 287.
 Kamieński, podpułk., 288.
 Kamieński, por., 203.
 Karol, arc., 4, 100, 118, 132–3, 165, 173, 200, 214–5, 232, 244.

Kęszycki, 282, 285, 316.
 Kielczewski, 290.
 Knesebeck, 241.
 Kobuszyński, 237.
 Kobylański, 73–4, 326.
 Kollataj, 116, 311.
 Kollmanhuber, 305.
 Konstan'y, w. ks. ros., 9.
 Korsakoff, 15.
 Kortum, 196.
 Korytowski, 14.
 Kościuszko, 16, 23.
 Kosiński, 96, 147–8, 213, 217, 220, 225.
 Kościerski, 163, 285.
 Kołuliński (pułk.), 72.
 Koźmian, 136, 154, 239.
 Krański, 280.
 Krajewski, 290, 314.
 Krasński (Izydor), gen., 84, 286.
 Krasński Józef, 92.
 Kremski, 135.
 Krukowiecki, 109, 147, 149, 288.
 Kurakin, 110, 123.
 Kurnatowski, 126, 129.
 Kwaśniowski (Kwaśniowski), 280, 314.
 Kwilecki, 326.

Lacépède, 69.
 Łączyński, 84, 280, 285, 314.
 Lagrange, 304–5, 313.
 Lamarre, 158.
 Lambert, 182–3, 202.
 Lańcucki, 276.
 Langert, 288.
 Lariboisière, 262, 265, 293, 295.
 Latour, 219, 224, 228.
 Laumann, 46.
 Lefebvre, due de Dantzig, 21.
 Legrand, 6, 9.
 Lejeune, 292–4, 297, 305, 311, 313, 318.
 Lepelletier zob. Pelletier.
 Lepinay, 157–8.
 Lewicki, 307.
 Lewiński, 288.
 Lewis (Loevis), 15, 17–8, 133–5, 145, 148–9, 179, 183–5, 191, 193, 215, 230, 234.
 Ligne (pułk), 43, 72, 149.
 Lindenau (bataljon), 24, 26, 34, 44, 84.
 Linowski, 293.
 Lubieński, 267.
 Lubomirska, 201.
 Lubomirski Henryk, 279, 291–2, 298, 320–8, 330–4, 339, 341, 343.
 Lubomirski Marcelli, 138, 236–7.

Ludwika, kr. pruska, 9.
 Łuszczewski, 93.
 Łuszczewski J. P., min. spr. wewn., 4, 275.
 Lux, 14–6, 333.

Mariage (Mériage, Dumariage), 86–7.
 Maksymilian, arc., 176.
 Małachowski Kazim., 280, 314.
 Małachowski Ludwik, 94, 282, 286–7, 316.
 Małachowski Stanisław, 94.
 Małczewski, 158, 247, 253, 302, 304.
 Mallet, 1, 2, 28, 37, 57, 60, 64, 87–8, 94, 103, 124–5, 127, 221–2, 226–7, 266–7, 301–2, 325, 330.
 Marcolini, 19.
 Maret, duc de Bassano, 49, 297.
 Marja-Ludwika, austr., 326.
 Mayer v. Heldensfeld, 322–8, 332, 339, 342–3.
 Meller-Zakomelski, 195–7, 205, 207, 209, 271, 310.
 Menard, 80.
 Menissier (Meunissier), 6, 9, 69.
 Meyer, 22.
 Merfeldt, 239–40, 247–8, 254–5.
 Metternich, 263, 332.
 Miączyński, 123, 229–30, 232, 317.
 Miączyński (Ignacy), 306, 308.
 Miąskowski, 282, 285, 316.
 Mielżyński, 280, 314.
 Milewski, 290.
 Mirosławski, 9, 36–9, 92–3.
 Mitrowski (pułk), 77, 91.
 Mitscha, 305.
 Mohr (Moor), 95, 100, 109, 111, 114, 116, 122, 124, 132, 140, 177, 191, 193, 218–20, 225–6, 243–5, 254–5, 309.
 Mojaczewski, 118, 127, 129.
 Mondet, 218–22, 225–8, 244.
 Morand, 22–3, 73.
 Müller zob. Meller.

Napoleon, 1, 3, 4, 6–8, 12–15, 17–20, 22, 26, 28, 32, 36–7, 42, 46, 51–3, 59–61, 65–6, 68, 70–4, 80, 83, 94, 96–7, 112–5, 119, 124, 128–30, 132–3, 135–7, 139, 141–3, 146, 149, 151–7, 159–65, 167–9, 171–82, 187–92, 195, 198–205, 209–29, 231–39, 241–53, 257, 259–66, 268–78, 289–92, 294–8, 303, 306, 309–11, 318–9, 322, 325–6, 328–31, 334, 336, 340, 343.

Neipperg, 3, 4, 42, 100, 107–8, 178, 191, 193, 232–3.
 Niemcewicz, 37, 46, 95, 99, 100, 103, 163, 246, 252, 262–3, 340.
 Niemojewski, 103, 108, 285, 288.
 Nowicki, podpor., 290.
 Nowicki, pułk., 288.

Oechsner, 305–6.
 Oelschelwitz, 24, 34, 84.

Pakosz, 50, 96.
 Pancerzyński, 83.
 Parys (Paris), 22–3.
 Pasquier, 69.
 Paszkowski, 13–4, 50, 69, 103, 107, 109–11, 122, 148–51, 164–5, 170–2, 177–8, 196–8, 225–30.
 Pelletier, 24, 34, 57, 59, 60, 64, 69, 84, 87, 105, 120, 125, 127, 138–9, 151, 158, 160–1, 163, 4, 170, 229, 236–7, 248–9, 311, 319, 322–3, 326–8, 331–9, 343.
 Persa, 306.
 Pertha, 305.
 Pflüstentreu, 305.
 Piotrowski, 22–3, 287.
 Pociewicz, 330.
 Polentz, 24, 34, 84.
 Pomorski, 290.
 Potier, 64.
 Potocki Adam, 198, 282, 284, 316.
 Potocki Aleksander, 214, 330.
 Potocki (Antoni), 334, 340.
 Potocki Feliks, 293.
 Potocki Franciszek, 70, 292–4.
 Potocki Ignacy, 163–4.
 Potocki Stanisław, 90, 93, 116–7, 121, 142–7, 235–6, 240–1, 262, 330.
 Potocki Staś, pułk., 50, 280, 286, 314.
 Potocki Włodzimierz, 64, 138, 221–2, 280, 288, 314.
 Prozorowski, 230.
 Pruszak, 65–6.
 Przebendowski, 280, 285, 288, 314.
 Przyszychowski, 22, 287, 316.
 Pulszky (Pulski), 141.

Raczyński, 205, 210, 215.
 Radzimiński, 290.
 Radziwiłł, 1, 2, 9, 10, 50, 280, 314.
 Rapp, 80.
 Rautenstrauch, 66, 69, 254, 288.
 Reiskreutz, 43.
 Rembieliński, int. gen., 149, 188–9, 257, 260.
 Rogowski, 14, 16.

Roguin, 340.
 Rohrer, 305.
 Roll, 10–1.
 Romanzoff, 39, 142, 144.
 Romeuf, 28–9, 37.
 Roźniecki, 24, 34, 84, 91, 104, 124–5, 127–8, 135, 138, 143, 149, 152, 198, 216–9, 221–7, 236, 7, 303, 311, 320, 322–8, 331–3, 339, 341, 343.
 Rozwadowski, 282, 287, 316.
 Rudnicki, 22.
 Rudzki, 22.
 Rzyszczewski, 231, 282, 284, 316.

Saint-Hilaire, 44.
 Saint-Julien, 303–4.
 Sanguszko, 262.
 Sapieha Aleksander, 47–9.
 Sapieha Mikołaj, 254.
 Sarnowski (Sarnecki), 20–1, 195.
 Saunier, 47, 50, 69, 86–88.
 Saurau, 94.
 Schaueroth (Sehaurotter), 94, 118, 125–6, 128–9, 147–8, 150, 153–4, 166, 168, 172.
 Schmidt, 96.
 Schneyder zob. Sznayder.
 Schwanenfeld, 53.
 Schweiger, 219.
 Senfft de Pilsach, 19, 41.
 Sergeant, 215.
 Serra, 8, 13, 47, 49, 76, 80, 82, 87–8, 91, 97–100, 144, 174, 182–3, 194, 199–200, 241, 310, 312, 329.
 Seydlitz (Zaydlitz), 93.
 Sielski, 330.
 Siemiano(w)ski, 282, 286–7, 316.
 Sienkiewicz, 290.
 Sierawski, 16, 109, 111, 118, 280, 286, 314.
 Siewers, 170–1, 178, 206, 221–2, 224–5, 227–9.
 Simon, 10–1.
 Singer, 232.
 Skibiński, 290.
 Skupniewski, 290.
 Sobolewski, 330.
 Sokolnicki, 47, 49, 50, 105, 108–11, 118, 122–9, 138, 150, 174, 177, 179, 188, 190, 204, 223, 228, 236–7, 284, 288.
 Soltykoff, 39.
 Sommariva, 43, 72.
 Stadion, 263.
 Stadnicki, 216.
 Stanisław August, król, 23, 33.
 Staufelt zob. Stoffel.
 Stein, 68, 83, 146.

- Stipsicz (Stipschütz), 94.
 Stoffel (Stofflet, Stauffelt), 129—30,
 132.
 Straszewski, 202.
 Straszyński, 290.
 Strauh (pułk), 72, 77, 79, 82, 90, 93.
 Stuart zob. Sztuart.
 Stutterheim 174.
 Suchet 330.
 Suchodolski, 127, 129.
 Sułkowski (Antoni), 280, 314.
 Sułkowski Jan, 65—6.
 Suworow, 148 9, 164—5, 170—2,
 174—5, 178, 182—3, 206, 215, 224,
 228, 307, 340.
 Świderski, 22, 93.
 Szeffer, 149.
 Sznayder (Schnyder), 282, 285, 316.
 Sztuart, 84, 280, 286, 314.
 Szumląński, 100, 171, 180, 198, 200—2,
 208, 212, 214, 230, 288.
 Szymanowski, 233—4
- Talleyrand, 325, 330.
 Tarnowski, 282, 288, 316.
 Theyls, 145, 214—5.
 Toliński, 198, 297, 282, 284, 289, 316.
 Trautenberg, 99, 233.
 Trzecieski (Trzeciecki), 263, 282, 288,
 316.
 Tupalski, 288
 Turno, 50, 83, 118, 123, 125, 129,
 280, 286, 314.
 Tyszkiewicz, 280, 285, 314.
- Udam, 171.
 Umiński, 158, 282, 285, 316.
 Urbanowski, 83.
- Vauban, 47, 51, 82, 86.
 Vincent, 86.
- Wągrowski, 22.
 Waldecki, 305.
 Węgiński, 293.
 Weiss, 140.
 Weyssenhoff, 21, 109, 117, 127—8,
 177, 280, 285, 314.
 Wielhorski, 257—60.
 Wieniawski, 311.
 Wierzbicki, 16.
 Wierzbicki, 280, 314.
 Wierzbolowicz, 288.
 Wigura, 216.
 Wimpfen, 232.
 Witosławski, 307.
 Wolański, 22.
 Woyczyński, 23, 28, 84, 132—3, 140, 287.
 Woydz bun, 83.
 Wrzma, 311, 313, 329, 331—2.
 Wukasowich, 220.
 Wurmser, 94, 197, 202, 204—5, 209.
 Wybicki, 142.
- Zabielski, 154.
 Zajączek, 3, 16, 45, 58—9, 74, 107,
 124—5, 135, 147—8, 151, 163, 166,
 169, 171—2, 179, 228, 284—5, 288,
 293, 296—7.
 Zajączkowski, 288.
 Zakrzewski, 81.
 Zalewski, 290.
 Zambrzycki, 330.
 Zamyski (Stan.), 152, 169, 198, 257—8,
 260, 272—3, 279, 289, 306—9, 320—1.
 Zamyski (ch ordynacja), 148.
 Zawadzki, 124, 282, 284, 316.
 Ździtowiecki, 330.
 Ziegler, 10—1.
 Zieliński Ign., 16.
 Zieliński, podpor., 14.
 Zółkowski, 342.
 Żółtowski, 280, 284, 314.
 Żymirski, 286.
 Zyszka, 305.

